

JEAN DE CROONE

LES RENDEZ-VOUS MANQUÉS DE L'HISTOIRE DE FRANCE



Illustration de couverture : gravure sur bois du XVI^{ème} siècle représentant la prise de contrôle par la flotte portugaise de la baie de Rio de Janeiro, occupée jusqu'alors par les Français. 17 mars 1560.

JEAN DE CROONE

LES RENDEZ-VOUS MANQUÉS L'HISTOIRE DE FRANCE

Octobre 2007

LES RENDEZ-VOUS MANQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

Réflexions diachroniques et anachroniques sur l'Histoire de France

Avant-propos

L'histoire d'un pays est la rencontre de la volonté humaine et de ce que l'on appelle parfois le destin. La volonté, celle dont des générations de chefs ont dû faire preuve, pour construire un pays, la France, situé à la croisée de plusieurs axes de poussée ethniques et politiques. Le destin, c'est, en l'occurrence, l'ensemble des facteurs physiques et humains qui ont parfois aidé, parfois contrariée cette volonté, en une dialectique dramatique qui se poursuit jusqu'à nos jours.

Les réflexions qui font la matière du présent ouvrage ne constituent pas le travail d'un historien. L'historien va aux sources. C'est plutôt celui d'un citoyen, passionné de son pays, qui scrute le passé de celui-ci pour essayer d'en tirer des enseignements pour le présent et pour l'avenir. Ces propos sont diachroniques en ce qu'ils font constamment glisser le curseur de la réflexion d'une extrémité à l'autre de l'Histoire, pour y chercher des parallèles et des permanences. Ils sont anachroniques en ce que, ce faisant, ils prennent nécessairement le risque d'établir des raccourcis et de comparer des choses dont l'historien dira, à juste titre, qu'elles obéissent à des conditions matérielles et intellectuelles différentes. Certes, cette référence à l'Histoire pour parler du temps présent est dangereuse ; comme disait La Bruyère, « la plupart de nos erreurs proviennent de fausses analogies » et, selon Paul Valéry, ce recours au passé est « le poison le plus dangereux que la chimie de l'intellect ait élaboré » ; on pourra donc trouver certains raccourcis, certains rapprochements trop rapides, voire téméraires, mais c'est aussi Paul Valéry qui a dit que « tout ce qui est simple est faux, mais tout ce qui ne l'est pas est inutilisable ». Nous avons donc pris ce risque, qui n'est après tout que celui de susciter le débat.

Une des grilles de lecture à travers lesquelles on peut interpréter l'Histoire du monde est celle d'une compétition entre les peuples, compétition qui est elle-même, à bien des égards, une expression de la

lutte pour la vie et de la sélection naturelle. Ce n'est pas un hasard si au fil des siècles, cette lutte se fait plus générale, à mesure que la population humaine s'accroît, que l'accès aux ressources se fait plus concurrentiel. Accompagnant ce mouvement, le rôle de l'Etat s'étend, l'emprise de la collectivité sur l'individu s'accroît. Seuls quelques peuples vaincus, parqués dans des sortes de réserves, y échappent et vivent de façon traditionnelle : Aborigènes, Amazoniens, Papouans, etc.. et pour combien de temps ?

Jusqu'au V^{ème} siècle de notre ère, les Etats organisés étaient peu nombreux, soit riverains ou proches de la Méditerranée orientale, soit situés en extrême-orient (Chine, Inde, Japon...). En Europe et au Proche-Orient, la puissance, l'opulence, la culture, oscillèrent entre l'est et l'ouest de la Méditerranée. Elles naquirent dans son bassin oriental ou non loin de lui - Mésopotamie, Egypte, Crète, cités grecques -, puis elles se déplacèrent vers l'ouest - la Grande-Grèce, Carthage, Rome- et revinrent vers l'est, avec Constantinople et, plus tard, les califats musulmans.

Du V^{ème} siècle au XVIII^{ème} siècle, des Etats apparurent ou se développèrent plus dans le nord de l'Europe. Les Etats européens s'affrontèrent pour se faire une place au soleil. Avec le développement des techniques, leurs querelles en vinrent à s'étendre au reste du monde.

Les Etats extra-européens furent conquis par les Européens (Pérou, Mexique, Inde des Moghols...) ou stagnèrent (extrême-orient)¹.

A partir du XIX^{ème} siècle, il y eut encore des ajustements de frontières en Europe, mais, pour l'essentiel, les jeux étaient faits. Les gagnants de la compétition cherchèrent surtout à défendre leurs acquis. Parallèlement, de nouvelles puissances naissaient ou renaissaient hors d'Europe : Etats-Unis, Chine, Japon.

Au XIX^{ème} siècle, la France fut parmi les gagnants de la course. Pas le premier - ce fut la Grande-Bretagne-, mais l'un des premiers. Au XX^{ème} siècle, ses dirigeants semblent écrasés par ce rôle de puissance qui incombe

¹ Cette tendance générale connut quelques phénomènes contra-cycliques sous la forme de poussées asiatico-musulmanes sur l'Europe : les royaumes maures d'Espagne au VIII^{ème} siècle, les khanats mongols au XIII^{ème} et, beaucoup plus durable, l'empire ottoman. Toutes ces expériences finirent par disparaître, non sans laisser des traces

à la France de par sa place en Europe et dans le monde : ils n'ont de cesse de s'en décharger, d'abord sur un concept flous, « les alliés », pendant la guerre de 14 et au lendemain de celle-ci, puis sur la Grande-Bretagne à laquelle ils arriment la remorque France jusqu'en 1940, sur Washington sous la IV^{ème} République, puis sur l'Union européenne aujourd'hui.²

Dans cette compétition internationale multiséculaire, en termes de rayonnement international, de poids démographique et économique et de masse territoriale, la France n'a pas trop mal fait.

Elle a moins bien réussi que l'ensemble anglo-saxon, qui domine le monde depuis le XVIII^{ème} siècle, d'abord par le biais de la Grande-Bretagne puis par celui de son surgeon américain et des autres excroissances, Canada-Australie-Nouvelle-Zélande, qui forment un

² L'Histoire de la Gaule et de la France peut aussi se lire à travers une autre périodicité, marquée par une grande rupture tous les demi-millénaires. Entre l'occupation massive du territoire d'entre Rhin et Pyrénées par les Celtes et Alésia, il se passe environ 500 ans ; l'occupation romaine (- 52 - + 476) dure 534 ans. La période franque (dynasties des mérovingiens et des carolingiens) dure de 481 à 987 (505 ans). La période qui s'écoule de l'avènement des capétiens à la fin du Moyen —âge, datée conventionnellement de la prise de Constantinople par les Turcs (29 mai 1453) dure 466 ans. L'adjonction d'un demi-millénaire supplémentaire nous conduit, au choix, à la deuxième guerre mondiale, à l'entrée de la France dans la société de consommation ou à la « chute du mur de Berlin ».

D'autre part, depuis plusieurs siècles, il y a, l'année 14 ou autour de l'an 14 du siècle, des événements déterminants :

14 : Mort d'Auguste, l'empereur romain.

212 : Edit de Caracalla accordant le droit de cité à tous les habitants de l'Empire romain

314 : Edit de Constantin accordant la liberté du culte chrétien dans l'empire romain
406-410: Grande invasion germanique. L'empire romain d'occident entre dans le coma.
Sa chute officielle interviendra en 476.

814: mort de Charlemagne.

1214: Bouvines.

1314 : Mort de Philippe IV le Bel.

1415 : Azincourt.

1515 : Marignan

1610 : Assassinat d'Henri IV

1713 : Paix d'Utrecht ; 1715 : mort de Louis XIV.

1814 : Chute de l'Empire. 1815 : deuxième Restauration.

1914 : Première guerre mondiale.

2014: ?

ensemble cohérent, homogène, une sorte de super-commonwealth qui a imposé sa langue au monde et donc, indirectement, ses modes de pensée.

Elle a fait

- moins bien que le monde hispanique, qui occupe toute l'Amérique centrale et la moitié de l'Amérique du sud ;
- moins bien que le monde arabo-musulmans qui rayonne sur un ensemble géant, du Maroc à l'Indonésie, et infiltre l'Europe ;
- moins bien que la Russie et la Chine, qui constituent des blocs territoriaux immenses,

Mais elle se situe dans le peloton suivant, celui de l'Allemagne et du Japon. Elle n'est jamais ou presque jamais numéro un, mais on la trouve toujours dans le groupe de tête et son drapeau est présent sur quatre continents.

Il ne s'agit pas de céder à la délectation morose du ressassement des échecs d'un peuple. La présente étude n'est nullement un quelconque « livre noir » de la nation française et ne participe pas - bien au contraire- de la vaste entreprise de culpabilisation et de repentance, inspirée par la haine de soi, ce vice de notre temps, qui sévit en ce début de XXI^{ème} siècle. Si elle a visé à isoler les échecs, ce n'est pas qu'elle nie les réussites, les redressements spectaculaires, mais la chronique en a été abondamment faite ; il s'agit ici de chercher, dans l'étude des rendez-vous manqués de l'histoire de France, des mises en garde et des enseignements. C'est la seule légitimité d'un travail sur les erreurs et les échecs du passé que de servir de base de réflexion. L'histoire de France, dans son chatolement et son fourmillement, est une galerie d'exemples de toutes les vertus et elle doit être un réservoir d'énergie nationale. Mais on y trouve aussi des exemples nombreux de fautes, de faiblesses de la mentalité nationale, et il a paru utile de recenser lucidement, dans cette histoire, les exemples à ne pas suivre, qu'ils trouvent leur origine dans le caractère national, dans les erreurs d'individus ou dans les circonstances, pour en tirer des leçons ou des avertissements, pour le présent et pour l'avenir.

Si le territoire qui s'appelle aujourd'hui la France a été peuplé depuis plusieurs centaines de milliers d'année, son histoire, c'est-à-dire,

selon la définition conventionnelle, la période pour laquelle on dispose de sources écrites d'époque, est récente : 2300 ans environ et 1500 ans si l'on écarte la période gauloise et gallo-romaine. Dans cette courte période, pleine de rebondissements, de couleurs, de bruit et de fureur, de drames et d'épisodes romanesques, en se plaçant du seul point de vue de l'expansion de la France, territoriale, commerciale et linguistique, en Europe et outre-mer, il s'est agi :

- d'identifier quelles sont les grandes articulations de l'Histoire nationale où cette question vaut d'être posée - moments qui peuvent être une bataille, une décision politique, mais aussi une période de plusieurs décennies — Ces « moments », sauf exception, ne dépassent pas le milieu du XX^{ème} siècle, pour conserver à ces réflexions le recul requis. Les commentaires des événements plus récents relèvent nécessairement du combat politique ;
- de se demander, au travers de ces grandes moments, qu'est-ce qui n'a pas bien marché, et pourquoi ? Aurait-on pu faire mieux ?

Il ne s'agit pas non plus de porter un jugement moral, ambition qui ne pourrait être qu'absurde. D'ailleurs, la vérité se dérobe constamment devant celui qui étudie le passé. Plus il approfondit un sujet, plus elle paraît incertaine. En général, plus on regarde de loin les erreurs du passé, plus elles paraissent stupides ; plus on les étudie de près et dans le détail, plus on comprend les hommes de l'époque et plus les événements apparaissent parfois inévitables. En toute hypothèse, on juge l'arbre à ses fruits.

On pourra reprocher à ce travail d'être une réinterprétation téléologique de l'Histoire à la lumière de tous les événements qui nous séparent des faits examinés, que nous connaissons, que les acteurs du temps ne connaissaient pas et qui nous permettent de les juger confortablement. Mais, justement, lorsque l'on côtoie les témoignages, les textes d'époque, on est frappé de ce que les acteurs ne sont nullement comme Fabrice del Dongo à la bataille de Waterloo, mais qu'au contraire, du moins pour certains d'entre eux, ils ont une analyse des enjeux du drame qui se déroule sous leurs yeux très proche de celle que nous pouvons en avoir. Six mois avant les états-généraux de 1789, le souvenir de Charles I^{er} d'Angleterre (décapité lors de la révolution cromwellienne en 1649)

était dans de nombreux esprits ; six mois avant la révolution russe, le souvenir de Louis XVI obsédait également de nombreux contemporains. Comme l'a écrit Sainte-Beuve, « Nous nous imaginons toujours volontiers nos ancêtres comme étant dans l'enfance des doctrines et dans l'inexpérience des choses que nous avons vues, mais ils en avaient vu eux-mêmes et en avaient présentes beaucoup d'autres que nous avons oubliées ». Il faut être bien persuadés que ce que nous analysons rétrospectivement comme des lacunes, des erreurs, ont été jugées comme telles par certains des contemporains ; savoir si ces contemporains eurent voix au chapitre, c'est autre chose, mais précisément, cette difficulté, pour les clairvoyants, de se faire entendre, n'est-ce pas ce qui rend les époques passées si proches de la nôtre ?

CHAPITRE PREMIER — -58 - -52 : LA GUERRE CONTRE ROME UNE ENTRÉE MANQUÉE DANS L'HISTOIRE.

Si l'on retient pour définition de l'historicité d'un peuple la période à partir de laquelle il existe des textes qui le mentionnent et si l'on fait remonter le début de l'Histoire nationale à l'époque gauloise, cette Histoire présente deux caractéristiques :

- Comme, plus tard, l'histoire des Aztèques ou des Quechuas par les Espagnols, l'histoire des Gaulois est écrite par des auteurs qui leur sont étrangers. Les premiers historiens et géographes à parler des Gaulois sont grecs et romains. Ils s'appellent Polybe, Strabon (puisant sans doute dans un auteur dont on ne possède pas d'écrits, Posidonios), Pline et surtout César, et nombre d'autres, car les Celtes intéressaient les Grecs et plus encore les Romains.

- Elle a pour évènement fondateur une défaite, celle des Gaulois contre l'envahisseur romain, consommée en - 50.

Ce peuple gaulois qui occupa le territoire qui s'appelle aujourd'hui la France, fut pourtant un grand peuple, qui, à certaines époques, fit trembler les Anciens. L'Histoire, au sens large, ne commence pas avec eux. Ils furent eux-mêmes des envahisseurs, comme ceux qui les avaient précédés. En remontant jusqu'à l'apparition de l'homme sur ce territoire, ce ne sont que vagues successives d'envahisseurs ; alors pourquoi partir d'eux ?

L'Histoire n'est pas un éternel recommencement, mais plutôt une spirale. Il y a une dynamique, à défaut de sens de l'Histoire. Les vagues qui se succèdent ne se ressemblent pas tout à fait. Il y a trois raisons :

- La première est précisément que, si ce territoire a été le théâtre d'invasions successives, c'est au moment où il est la Gaule que l'Histoire le saisit.

Ensuite, le poids démographique des différentes populations. Des premiers hommes aux Celtes, la population humaine augmenta

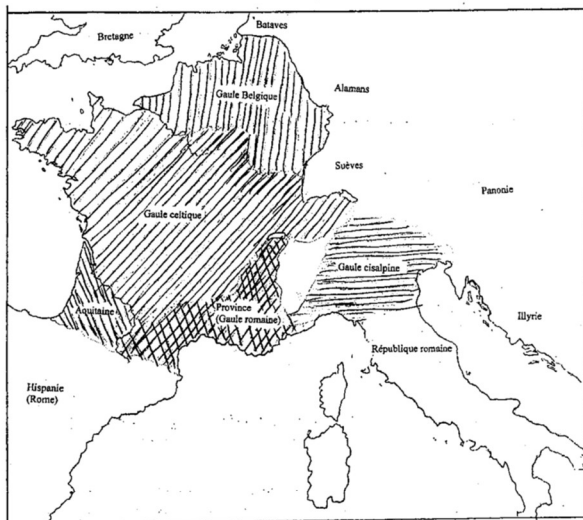
considérablement, ici comme ailleurs, grâce à cet art de domestiquer le soleil qui s'appelle l'agriculture. Le territoire de la France actuelle comptait quelques milliers d'habitants à l'époque du premier feu, dans la grotte de Terra Amata, près de Nice³, quelques dizaines de milliers au début du néolithique, plusieurs millions à la fin de l'indépendance gauloise. Cela signifie qu'il est plausible que chaque nouvelle vague d'immigration ait été suffisamment importante par rapport à la population préexistante pour qu'elle en modifie fortement les caractéristiques physiques et culturelles. Ce fut peut-être vrai de l'homme de Cro-Magnon, qui suivit celui de Néandertal vers - 33 000. C'est vrai des Gaulois, qui arrivèrent à partir de - 800. Ça le sera beaucoup moins ensuite. Les Romains, hormis quelques colonies d'anciens combattants dans le midi, ne s'installèrent pas en Gaule : leurs commerçants la traversaient, leurs officiers et hauts fonctionnaires n'y restaient pas toute leur vie et leurs subordonnés, soldats ou agents civils étaient gaulois. Quant aux Francs, ils n'étaient qu'une peuplade de quelques dizaines de milliers d'individus en comptant les femmes et les enfants, qui arrivèrent dans un pays probablement plus de 10 fois plus nombreux qu'eux. On peut donc prétendre que, même mélangé aux populations préexistantes, le peuplement gaulois constitua le socle du peuple français jusque dans le courant du XX^{ème} siècle. On notera d'ailleurs que les premiers historiens précités ne présentent pas le pays comme divisé entre des populations soumises et des maîtres : la fusion s'est faite⁴. Par ailleurs, les Gaulois ont donné leur nom à de nombreuses rivières, montagnes⁵, villes et villages de France, et laissé plus de traces matérielles de leur civilisation, que tous ceux qui les avaient précédés.

— Enfin, la structure et la conscience politiques de la Gaule étaient parvenues à cette époque à un certain degré d'élaboration, certes insuffisant pour tenir tête aux Romains, mais supérieur à tout ce qui a précédé.

³Une des plus anciennes trace au monde de feu allumé par l'homme, vers — 400 000

⁴ Timagène, écrivant sous Auguste, mentionne une tradition druidique faisant état d'une dualité de peuple, les uns autochtones, les autres immigrés, mais elle ne semble pas avoir été frappante

⁵ Sans que l'on nie ici l'existence d'un grand nombre de noms préceltiques.



Les Gaules en - 58

Au-delà de ces considérations rationnelles, la question sous-jacente est celle de la pertinence de l'échelon national comme échelon de regroupement et de gouvernement, parmi tous les scénarios possibles : échelon local, régional, supra-national, gouvernement mondial... Si l'on reconnaît la pertinence de l'Etat-nation, on doit apporter une réponse au questionnement sur les origines, car tout peuple a besoin d'une histoire qui tient un discours sur ses origines, sa naissance, fut-il un peu mythique ou scientifiquement approximatif.

I - Rappel des évènements

-1000 - -800: Les Celtes, venant de l'actuelle Bohême, occupent successivement l'Allemagne du sud et de l'ouest, la Suisse, la future Gaule (territoire d'entre Rhin et Pyrénées) le nord de l'Espagne et les îles britanniques

-751 : Fondation de Rome.

V. - 450 - 400: Installation des Celtes dans le nord de l'Italie.

V. -390: Un raid celte prend Rome et y prélève tribut (ou la détruit, selon les auteurs)

-350 : L'expansion celte en Italie atteint Bologne.

-310: Raid gaulois à travers l'Europe jusqu'à Delphes⁶

-250 - -200 : Annexion des territoires celtes d'Italie du nord à la république romaine⁷.

-122: les Éduens, peuple rival des Arvernes pour le titre de peuple le plus puissant de Gaules, reçoivent de Rome le titre d'alliés.

-120, à la faveur de querelles intestines, Rome, appelée à l'aide par les Éduens contre les Arvernes, annexe toute la façade méditerranéenne de la Gaule, région étant habitée par des peuples peu puissants et

⁶ L'historicité des raids sur Rome et sur Delphes n'est sans doute pas assurée à cent pour cent, mais le fait même que les historiens antiques rapportent ces faits montre que les Celtes, avant la défaite gauloise, inspiraient aux Méditerranéens la même crainte que les Germains quelque temps plus tard.

⁷ Du moins de la plupart. Les territoires alpins attendront encore un peu

hétérogènes (Grecs à Marseille, Nice et Antibes, Ligures, Celtes). Cette région devient la *Provincia romana* qui, par la suite donnera son nom à la Provence. -102: les Teutons, peuples germaniques vivant dans le sud de l'actuel Danemark, font un raid vers le sud de l'Europe. Ils pénètrent dans la Province, où ils trouvent semble-t-il des alliés parmi les peuples gaulois occupés, mais sont vaincus par les Romains près de Marseille.

-59 : Une horde de Germains, conduite par Arioviste, sévit dans la haute vallée du Rhin. Pour se protéger, les Helvètes se préparent à quitter leur territoire, pour s'établir sur le littoral atlantique, vers l'actuelle Charente maritime (territoires des Pictaves et des Santones).

-58 : Lors d'une assemblée des cités gauloises, les Éduens convainquent les autres de faire appel aux Romains pour venir à bout des Germains.

-58 : Une petite armée romaine, dirigée par César, bat Arioviste mais reste ensuite en Gaule.

-57 - -54 : César conquiert la plus grande partie du pays.

-54 - -52 : Organisation de la lutte contre l'envahisseur. Emergence d'un chef unique, Vercingétorix (23 ans). Défaite romaine à Gergovie. Les Éduens se rallient au camp indépendantiste.

Août -52: Vercingétorix avec une armée s'enferme dans l'oppidum d'Alésia.

Septembre -52 : Les Gaulois mettent sur pied une armée de secours qui arrive à Alésia mais ne peut rien contre les circonvallations creusées par les Romains. Vercingétorix capitule.

-51 - -50 : guérilla anti-romaine, qui s'éteint peu à peu.

La Gaule sort de l'Histoire pour 500 ans. Pourquoi cette défaite ? Était-elle fatale ? Quels sont ses enseignements ?

II - Développements séparés.

Ce qui fait l'intérêt de cette période, c'est que, lorsque la Gaule fut cueillie par Rome, elle était en pleine évolution. Elle avait 600 ans de retard sur Rome, car nous sommes à une époque où deux peuples voisins pouvaient se trouver à des niveaux de développement aussi différents. Néanmoins, ce type de décrochage se règle généralement assez vite de façon darwinienne et le plus en retard est mangé par le plus développé. Car c'est cela aussi que la guerre gallo-romaine de - 58 à - 50 : du fait même de la confrontation et du contraste entre ces deux peuples, la manifestation de notions comme celle de modernité, de développement, de pays arriéré, de pays en avance, même si, bien entendu, ces notions ne sont pas perçues à l'époque ; on ne connaissait alors que les Romains et les Grecs d'une part, les *Barbares* de l'autre, et cela ne recouvre pas les mêmes classifications.

Le stade de développement de la Gaule était celui de Rome lors de sa fondation ou peu après. A l'époque, sur la ligne de départ, les deux compétiteurs étaient en apparence à égalité. Même, entre la ville Etat et l'immense et fertile Gaule, la balance aurait dû pencher en faveur de cette dernière, mais Rome évolua vers une organisation politique, sociale et culturelle plus élaborée. Et la proximité de la Grèce, via les colonies grecques du sud de l'Italie (« la grande Grèce ») et via les Etrusques, dont les rois avaient régné sur Rome au VII^{ème} siècle, l'a aidée à progresser.

Dans le même temps, la Gaule a stagné. Comme c'est arrivé plus tard à tous les peuples non-occidentaux qui, une fois parvenus à un certain stade d'organisation, s'y sont maintenus jusqu'à ce qu'ils soient réveillés ou secoués par les Européens, au XVI^{ème} siècle, pour les Aztèques ou les Incas, au XIX^{ème} siècle pour la plupart des autres. Cette manie du progrès, cette espèce d'inquiétude perpétuelle qui fait que l'on n'est jamais satisfait de sa situation, que l'on cherche perpétuellement à améliorer un procédé technique, à découvrir de nouvelles terres, n'est pas également répandue parmi tous les peuples. Quasiment nulle chez les Aborigènes d'Australie ou chez les Amazoniens, elle est à son degré d'incandescence chez ceux que l'on appelle les Occidentaux, dont c'est finalement la caractéristique principale. Depuis l'époque de César, les Italiens ont été dépassés sur ce point par les Anglo-Saxons, mais ceci est une autre histoire. Bref, les Gaulois n'avaient pas ressenti en eux cet

appel de l'innovation, ils étaient exempts de la maladie du progrès.

Ce n'est pas qu'ils fussent malhabiles. Ils étaient même au niveau des Romains dans certaines techniques artisanales ou agricoles, mais ils avaient deux lacunes rédhibitoires qui empêchent l'homme moderne de les prendre au sérieux : ils ne construisaient pas en dur et ils n'écrivaient pas. Or, que reste-t-il d'un peuple après quinze cents ou deux mil ans, si ce n'est des pierres et des écrits ?

En outre, leur organisation socio-politique était moins performante que celle des Romains. Bien sûr, leur mode de vie et leurs organisations sociale et politique n'étaient ni bons ni mauvais en soi. Malheureusement, ils avaient affaire à un agresseur étranger, non pas à des bandes inorganisées menant des raids sans lendemain, comme les Gaulois en connaissaient depuis longtemps de la part des Germains, mais à l'Etat romain, avec une armée d'Etat, déterminé à annexer leur pays et à en faire une province, c'est-à-dire, à l'époque, une colonie au sens moderne du terme. Dès lors, la question se posait pour eux de savoir s'ils se considéraient comme un peuple, s'ils étaient conscients de leur identité de peuple libre et s'ils avaient envie de continuer de l'être et de se battre pour cela. Ces questions sont celles qui se posent éternellement à tous les peuples et qui sont, au fond, l'essence même de ce questionnement, de cette enquête, au sens étymologique, qu'est l'Histoire. On la retrouvera, sous-jacente dans toute l'Histoire de France.

- a) Ils étaient politiquement divisés. Le témoignage de César (*De bello gallico*) est d'interprétation difficile. Il passe constamment de l'unité à la pluralité ; cette dialectique semble au coeur de l'identité gauloise et l'on ne sait pas très clairement s'il y a la Gaule ou trois pays, l'Aquitaine, la Gaule et la Belgique, s'il y a les Gaulois ou s'il y a autant de peuples qu'ils y a de cités, s'ils parlent la même langue ou une multitude. L'archéologie, y compris les quelques bribes de langue gauloise qu'elle nous révèle, donnent l'impression de nombreux traits communs⁸.

⁸ Selon le grec Strabon, écrivant sous Auguste, en dehors des Aquitains, qui ont une identité marquée, chez les autres Gaulois, les traits de ressemblance l'emportent : « s'ils ne parlent pas tous la même langue, peu en parlent d'autres et d'ailleurs peu différentes. Leurs régimes politiques et leurs genres de vie présentent également peu de

Sous ces réserves, les Gaulois formaient un peuple immense à l'échelle de l'Europe de l'époque et semblaient conscients de leur identité nationale, mais ils étaient divisés en une soixantaine de « cités », dirigées chacune par une sorte de conseil et par un ou des magistrats (vergobret), élus pour une courte période. L'ensemble des cités envoyait des délégués à une assemblée annuelle destinée à régler les questions d'intérêt commun. Les druides (prêtres et juges) existaient dans toutes les cités et contribuaient à l'unité spirituelle et peut-être juridique de l'ensemble.

Cette organisation n'était pas absurde dans l'absolu ; elle était un compromis, comme toute organisation politique, un compromis, en l'occurrence, entre la volonté d'autonomie des cités et la nécessaire coordination de leur action ; mais celle-ci était

insuffisante. Les cités étaient rivales, sinon deux à deux, du moins entre quelques grandes confédérations assez lâches. Il y avait une poignée de cités majeures (Arvernes, Éduens, Séquanes, Bituriges, Carnutes), qui essayaient de s'assurer la prééminence en gagnant la clientèle d'un certain nombre de cités mineures. La combinaison de cette division interne, de l'absence d'institutions permanentes au plan national et enfin de l'absence d'emploi de l'écriture⁹ fait qu'il était impossible de diriger et surtout de diriger rapidement, de façon réactive, le pays, civilement et militairement.

D'une part, la division engendrait, comme dans tous les siècles et sous toutes les latitudes, l'appel à l'étranger. Si l'on en croit César (*De bello gallico*, I, 31, 32), ce sont les Arvernes et les Séquanes qui, pour être plus forts dans la compétition qui les opposait aux Eduens pour la suprématie gauloise, ont introduit le loup germain dans la bergerie en soudoyant des mercenaires suèves qui, de salariés qu'ils étaient, se mirent bientôt à parler en maîtres. D'autre part, chaque fois qu'il fallait organiser et

différences »(Géographie. IV, I).

⁹ Les Gaulois connaissaient un peu les alphabets latin et, surtout grec, mais n'utilisaient que très rarement l'écriture, d'autant que les druides entretenaient des préventions à son égard et dispensaient leur enseignement exclusivement de façon orale.

coordonner, on devait palabrer, négocier et s'en remettre à la bonne volonté de chaque cité. En fait, bien que sur une superficie quadruple, la situation de la Gaule rappelle celle de la fin de la Grèce indépendante, cent ans plus tôt, et aboutira au même résultat : la conquête romaine.

- b) Ils étaient divisés socialement. Chaque peuple, chaque village était divisé en deux factions (César, VI, 11), dont le leader devait protection à ses membres qui, en retour, devaient le suivre à la guerre, une esquisse du vasselage féodal. Les nobles avaient réussi à se débarrasser des rois. C'était, dans chaque cité un régime oligarchique, d'où, là encore, palabres et négociation, mais, face aux nobles, il y avait le parti populaire, d'une façon qui faisaient un peu écho à la situation romaine de l'époque où s'opposaient le parti sénatorial, parti des nantis, et le parti populaire qui était en même temps celui des partisans du pouvoir personnel. Les druides eux-mêmes n'étaient pas de purs esprits et n'étaient pas étrangers aux ambitions matérielles et politiques. On peut penser que la haine de classe était aussi un facteur de fragilité pour le pays.
- c) Ils n'avaient pas d'armée permanente. Cette infériorité, qui était la conséquence directe de l'état insuffisamment mature, insuffisamment élaboré, de leur organisation institutionnelle, était particulièrement rédhibitoire face à des adversaires comme les Romains. Il en résulte qu'au combat, s'ils étaient d'une grande bravoure, ils se battaient de façon inorganisée, sans manœuvre d'ensemble, contrairement aux Romains. Or, l'expérience montre, jusqu'à nos jours, qu'une troupe bien entraînée aux évolutions collectives, avec un bon système de transmission des ordres, une bonne maîtrise des travaux de siège (laquelle suppose nécessairement une organisation logistique) peut l'emporter face à une troupe supérieure en nombre mais inorganisée.
- d) Soyons honnêtes, avec César, ils ont aussi eu la malchance de tomber sur un adversaire hors du commun.

2 — Pourtant, il n'y avait pas de fatalité à ce que les Romains vainquissent les Gaulois, sous prétexte que ces derniers étaient des barbares. Certes, les Romains ont vaincu plusieurs peuples barbares (Ibères, Daces, Pannoniens, etc.) ou non barbares (grecs), mais ils ont aussi trouvé leur maîtres en la personne des Parthes ou, à la frontière même de la Gaule, des Germains, contre qui ils n'ont jamais remporté que des victoires de détail entrecoupées de désastres, et cela non pas seulement à la décadence de l'empire, mais dès son début¹⁰. Pourtant, les Germains aussi étaient divisés en de nombreux peuples et n'avaient pas tout l'appareil sophistiqué de l'Etat et de l'armée romaine. Ce rappel du cas germanique permet aussi de couper court à toutes les insinuations selon lesquelles cette défaite finale des Gaulois *-felix culpa-* aurait finalement été bénéfique et leur aurait permis, à eux et à leurs successeurs, de bénéficier des bienfaits de la civilisation romaine, puisque, à notre connaissance, la privation de ces « bienfaits » n'a pas empêché le monde germanique de former une grande nation, dotée d'un grand destin ...Mais les Gaulois avaient deux sources supplémentaires de faiblesse !

a) Ils étaient déjà aliénés.

Leurs élites commençaient à s'ouvrir sur le monde c'est-à-dire sur Rome. Ils commençaient à envoyer leurs enfants étudier à Rome, à avoir des relations commerciales avec les Romains notamment de la « Province ». Beaucoup admiraient la puissance romaine, tous étaient fascinés. En fait, ils avaient déjà intériorisé leur infériorité, comme les Européens vis à vis des Etats-Unis depuis 1945. Là où l'aliénation est manifeste, c'est que lorsqu'il s'agit de se défendre contre un chef de bande germain, Arioviste, ce grand pays n'est même pas capable de trouver en lui-même la ressource, le ressort pour se défendre par lui-même ; on ne cherche pas à renforcer les institutions communes, à créer une armée nationale, au moins pour les besoins de la cause : on fait appel aux Romains. Geste de faible : c'est par ce genre d'appel qu'ont commencé tous les protectorats établis par la France et la Grande-Bretagne au XIX^{ème} siècle. Mais cet appel à la protection de la superpuissance pour se protéger des Germains ne rappelle-t-il pas aussi ce que fit la France avec les Britanniques puis les Etats-Unis lors des deux conflits

¹⁰ On se souvient de l'attaque. par une armée germanique commandée par Arminius (Hermann), de trois légions.

mondiaux ? La venue des Romains amena chez les décideurs gaulois, ou une partie d'entre eux, comme un lâche soulagement. Les coquelets gaulois se pelotonnèrent autour de la louve romaine qui se mit en devoir de les croquer aussitôt. Même au bord du gouffre, en -53 - -52, lorsque c'est le sort définitif du pays qui se joue, l'émergence nécessaire d'un chef unique pour coordonner la guerre suscitera l'enthousiasme de certains, mais les réticences de beaucoup d'autres.

Ce sont essentiellement les Éduens qui vont être à l'origine de l'entrée des Romains dans le destin de la Gaule, lors des deux catastrophes gauloises : la perte de la façade méditerranéenne en 120 et la perte du reste du territoire en -58 - -52, mais peu importe, si ce n'avaient pas été les Éduens, c'en aurait été d'autres. Les Romains avaient misé sur eux comme sur un peuple doué, ouvert sur l'étrangers et avide de puissance ; ils ont eu un retour sur investissement.

b) Les Gaulois n'avaient plus la force du barbare sans avoir tout à fait celle du civilisé. Ils n'avaient plus cette « générosité du sang » qui, 300 ans plus tôt leur avait permis de prendre Rome et Delphes, d'être redoutés de tous, cette vigueur qui permettra aux Germains de rester invaincus quoique tout à fait barbares, parce que eux, Gaulois, avaient trop pris goût au vin, au luxe qui commence à arriver du sud, ou simplement parce qu'un peuple ne se maintient pas indéfiniment au même niveau d'énergie vitale. Ils étaient entre deux. Quand César les fait parler, ils paraissent bien conscients que leur pays est un pays de douceur de vivre et perçoivent les Germains comme des barbares. Suffisamment ouvert sur Rome pour en être fascinés, pas suffisamment pour l'imiter efficacement, ils étaient dans la banlieue de la civilisation, au sens gréco-romain du terme.

On a parlé d'un million de Gaulois morts ou réduits en esclavage, chiffre invérifiable, mais la mainmise de Rome sur le pays fut cruelle. Cette cruauté, les épreuves subies en commun, contribuèrent peut-être, selon le schéma classique, à faire prendre conscience aux Gaulois de leur identité. Après la défaite de la guérilla, autant qu'on puisse le savoir, le feu couva encore sous la cendre. On cite la tentative de soulèvement de 21, dirigée par Sacrovir et Florus, que Tacite relate, celles de Vindex en 68, de Sabinus en 70, qui tenta de créer une république des Gaules. Quoi qu'il

en soit, les Gaulois perdirent leur langue et une bonne partie de leur civilisation.

Par la suite, l'occupation romaine se déroula sans gloire. Lorsque César annexa la Gaule à l'empire, le déferlement germanique semblait menacer. L'annexion et la *pax romana* qui s'ensuivit le retardèrent de 4 siècles. La Gaule s'imprégna de la civilisation romaine mais, si elle fournit à Rome de nombreux soldats, elle ne lui donna pas d'empereur, contrairement à l'Espagne, à l'Illyrie ou à la Syrie. En revanche, il y eut des empereurs de Gaule, celle-ci échappant brièvement au contrôle de Rome. Tantôt il s'agira d'officiers allogènes utilisant la Gaule comme théâtre et instrument de leurs ambitions, tantôt il s'agira véritablement de Gaulois. Le cas le plus significatif est celui des règnes de Posthumus et de Tétricos, de 268 à 273. L'économie connaîtra deux siècles d'expansion mais le déclin commencera dès le III^{ème} siècle, comme le révèle la datation des monuments. C'est peut-être ce déclin qui est à l'origine de ce qui sera finalement la manifestation la plus durable de la résistance gauloise : les *bagaudes*, sortes de mouvements de populations entières de paysans, de déracinés, se mettant hors la loi dans les endroits retirés. La stagnation économique dura dès lors 700 ans.

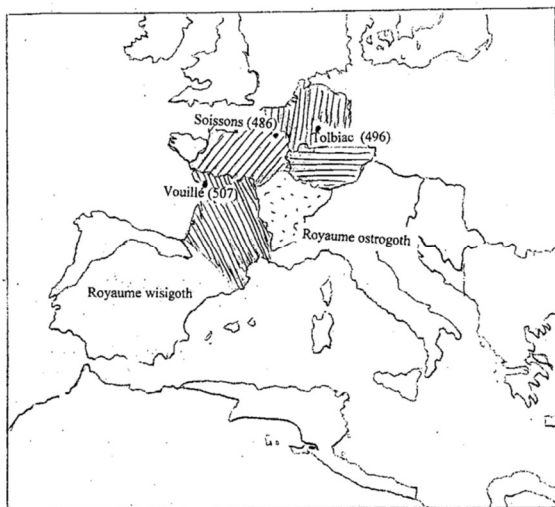
* *
*

Quel lever de rideau ! Dès le premier acte,
la discorde,
la faiblesse du pouvoir,
l'incapacité à faire en temps utile les réformes nécessaires,
la fascination pour l'étranger, pour l'ennemi,
la trahison due à l'appât du gain ou à l'ambition des uns, aux
combines politiques des autres, qui croient jouer au plus fin. Les
troupes romaines qui envahissent la Gaule comptent un bon
nombre d'auxiliaires gaulois.
Au combat, le goût de la charge héroïque et meurtrière
L'épisode de l'enfermement, du siège.

Egalement, se trouve posée d'emblée à ce peuple l'un des dilemmes fondamentaux de la science politique, auquel maints peuples non européens ont été confrontés ces deux derniers siècles : demeurer

soi-même et perdre sa liberté ou sauver sa liberté mais en adoptant les mœurs de l'adversaire et donc perdre son identité.

Mais l'Histoire de France est un peu comme le berceau de l'Humanité dont l'abbé Breuil disait qu'il était un berceau à roulettes, tant on avait de peine à le situer avec certitude sur la carte : le point de départ de l'Histoire nationale a plusieurs époques possibles : soit la première époque où l'on ait des témoignages écrits sur le territoire d'entre Rhin et Pyrénées, c'est-à-dire l'époque celte, soit l'époque des Francs, qui en même temps que Clovis se fait baptiser, baptisent la France de leur nom et recollent ses morceaux, entre 480 environ et 500, ou encore le traité de Verdun (843), par lequel une Francie occidentale issue du partage de l'empire carolingien, peut constituer une nouvelle bouture de la Nation, voire encore l'avènement de Hugues Capet (987). La deuxième solution a l'avantage de donner à la naissance de la France un air d'épopée victorieuse et de la faire succéder avec seulement quelques années de battement, à l'empire romain ; comme si l'Histoire avait décidé de donner à ce peuple une deuxième chance.



Les « Trois glorieuses » de Clovis

CHAPITRE 2 : 942 -1035. CHANCES PERDUES À L'EST (Première époque)

Sautons quelques siècles. En 476, le renvoi à Constantinople, par Odoacre, roi germain, des « insignes » de l'empire trouvés à Rome symbolise la disparition définitive de l'empire romain d'occident. Il ne se passe que 5 ans entre cet événement et l'avènement de Clovis. Passons l'ère des Mérovingiens, le début des Carolingiens, cette période de convulsions pour toute l'Europe, liées à des vagues d'invasion se succédant à un rythme sans précédent, des Wisigoths en 406 aux Vikings au IX^{ème} siècle, puis aux Hongrois au X^{ème}, en passant par les Lombards et les Sarrasins. On notera seulement que les rois mérovingiens se permirent pendant toute leur période (500 à 750) de partager leur royaume entre les fils à la mort de chaque roi, énorme faute politique qui fut pourtant impunie, car le royaume franc savait toujours se ressaisir et inspirer le respect à ses voisins ou à des envahisseurs, comme les Sarrasins, arrêtés à Poitiers en 732, et parce que dans le même temps, leurs voisins n'étaient pas assez forts pour profiter de la faiblesse des Francs. Chance qui se reproduit rarement dans l'Histoire.

Donc, le royaume des Francs, en dépit de ces fautes, s'accrût au point de pouvoir prétendre, avec la bénédiction du Pape, relever le vieux nom d'empire. En 800, le roi Charles le Grand, Charlemagne, au sommet éphémère de sa puissance, fut sacré empereur à Rome ; il mourut en 814, laissant son empire à sa plus grande extension. En langage moderne, il englobait la France, le Benelux, la Catalogne, l'Allemagne fédérale d'avant 1990, la Suisse et l'Italie. Son fils Louis Ier le Pieux lui succéda. C'était un prince dévot mais faible, qui mourut en juin 840. Sous l'influence de sa deuxième femme (scénario inlassablement répété dans l'Histoire franque¹¹), il avait partagé l'empire entre deux de ses fils, Charles, 17 ans et Lothaire, 45 ans. Louis, dit le Germanique, 34 ans, n'avait rien, non plus que Pépin, fils d'un fils de l'empereur défunt décédé avant son père. Lothaire aurait pu se contenter de sa part et s'entendre avec Charles, mais ces hommes se comportaient comme de jeunes fauves : Lothaire

¹¹ Dû aussi au fait que la règle de succession par ordre de primogéniture n'était pas établie.

voulut mettre la main sur tout l'empire. Du coup, Charles s'allia avec Louis. Lothaire fut battu le 25 juin 841, à Fontenay en Puisaye, puis, le 18 mars 842, près de Coblenze. Entre temps, le 14 février 842, Charles et Louis avaient prononcé un serment d'alliance dit de Strasbourg, considéré comme le premier témoignage de la langue française. Finalement, les trois frères s'entendirent à Mâcon, le 15 juin 842, pour désigner des commissaires qui allèrent recenser et mesurer l'empire en vue de son partage. Les commissaires ayant fait leur besogne, en août 843, dans la région de Verdun (Meuse), un traité partagea l'empire.

Charles reçut les pays situés à l'ouest de l'Escaut, de la Meuse (mais Verdun elle-même n'y était pas incluse), de la Saône et du Rhône, mais sans toujours border exactement la rive de ces cours d'eau. Il reçut en outre le comté de Barcelone, partie de l'actuelle Catalogne (Espagne), en tout, environ 440 000 kilomètres carrés¹².

Louis recevait les territoires situés à l'est du Rhin et au nord des Alpes, soit environ 300 000 kilomètres carrés.

Lothaire, l'aîné, reçut la dignité impériale et tout le territoire situé entre ceux de ses frères, qui comprenait :

Les Pays-Bas

La Belgique (sauf la rive gauche de l'Escaut)

Le Luxembourg

La plus grande partie de la rive gauche du Rhin

Les régions administratives françaises de

Lorraine

Alsace

Franche-Comté

Rhône-Alpes

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les régions administratives italiennes de Piémont, Lombardie,

Ligurie, Trentin-Haut-Adige, Frioul-Vénétie Julienne, Vénétie,

Toscane (partie), Emilie-Romagne

¹² Ou moins, selon qu'on y inclut ou non l'Armorique, sur laquelle la suzeraineté carolingienne puis capétienne ne s'affirma que progressivement.

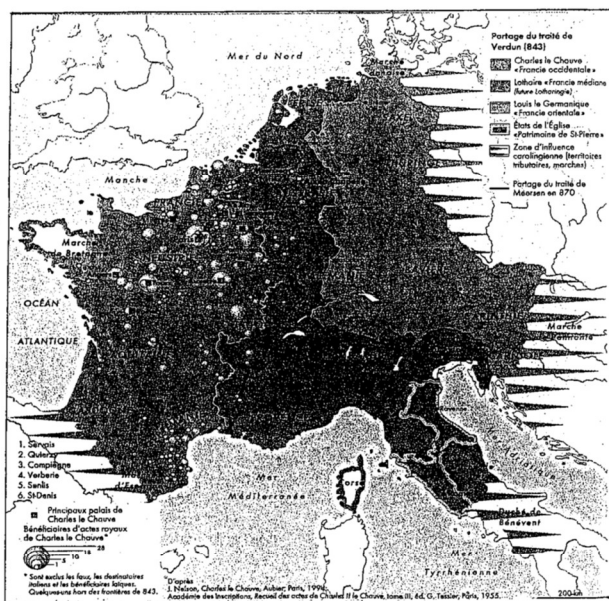
L'ouest de la Suisse (partie)

Au total, environ 330 000 kilomètres carrés.

Les historiens ont coutume de considérer le traité de Verdun comme une date décisive dans la construction de l'Europe. En fait, le traité en lui-même n'était pas important. C'était un partage du royaume d'un roi mort entre ses fils comme il y en eu tant dans franque. Tout au plus peut-on constater que ce partage se fit avec une certaine rationalité, en trois bande verticales, celle de l'ouest recouvrant majoritairement l'ancienne Gaule, celle de l'est la région la plus germanique, celle qui n'avait jamais été occupée par les Romains. Les Francs, surtout les Mérovingiens, nous avaient habitués à des découpages plus absurdes. On aurait pu diviser l'empire en trois bandes horizontales par exemple, un roi ayant l'Italie et le sud de la Gaule, un autre les rivages de la Manche et de la Mer du Nord et le troisième la zone intermédiaire avec le Val de Loire, la Lorraine, l'Alsace et le sud de l'Allemagne.

Tel qu'il était, le partage de Verdun comportait néanmoins un point faible : c'était le royaume de Lothaire. D'abord parce qu'il ne correspondait pas à une des grandes identités nationales en train de naître, la franque de l'ouest, ex-neustrienne, future française, la franque de l'est, germanique, bientôt allemande, l'italienne au sud. Ensuite, parce que, très vite, s'y manifesta la vieille coutume du partage à la mort du roi. L'ensemble qui a été décrit plus haut ne dura pas longtemps. Il se morcela en 4 sous-ensembles : l'Italie, l'ensemble Provence-Dauphiné-Savoie, l'ensemble Alsace-Lorraine-Palatinat et l'ensemble Basse-Rhénanie--Benelux.

Ce qui est important, ce n'est pas l'évènement d'août 843, mais ce qui va se passer dans les 190 années qui suivirent. Par la suite, il y aura les conflits multiséculaires avec l'Angleterre et avec les Habsbourg, pour l'heure, la grande question était de savoir de quel côté allaient basculer les dépouilles de la Lotharingie. Et cette question est beaucoup plus importante pour l'avenir de la France et de l'ouest de l'Europe.



Le partage de 843

Continental que des raids sarrasins ou vikings auxquels les livres d'Histoire accordent une si grande place, mais qui n'étaient qu'un épiphénomène, certes dramatique, mais sans lendemain.

Charles, que l'on appellera ici Charles I^{er} ¹³ et aussi Charles le chauve, reçut donc, bien que le cadet, la part la plus vaste, la plus fertile, dotée du climat le plus doux. Né à Francfort, d'une mère alamane et bavaroise, pour un premier roi de France, il est bien allemand. C'était le fils préféré. Il partait néanmoins avec quatre handicaps :

- a) Un manque de charisme et de caractère, qu'il tenait peut-être de son père ;
- b) Un mauvais œil particulièrement tenace qui faisait que, dans tout son règne, qu'il passa à guerroyer, comme tous les rois de l'époque, il ne semble pas avoir remporté une seule victoire du moins par ses seules forces.
- c) Les attaques incessantes des Normands. En 845, pour prendre un exemple parmi les défaites qui jalonnent le règne, Charles ne parvint même pas à réunir une armée pour barrer la route aux Normands, qui prirent Paris pour la première fois (ils la prendront quatre fois). Il continua néanmoins, avec la persévérance qui le caractérise, tout au long de son règne à essayer de lutter contre ce fléau.
- d) Une rébellion endémique des « grands » de son royaume, surtout dans le sud-ouest, où le nommé Pépin estimait avoir des droits, mais aussi en Bretagne, plus où moins indépendante (et contre laquelle il subit une défaite en 851). Il était donc tout le temps en train de courir d'une extrémité à une autre de son royaume, pour gérer

¹³ La numérotation des premiers rois répondant au nom de Charles peut être sujette à discussion. Selon que le roi de Germanie Charles le Gros, qui régna également sur la France de 884 à 887, est numéroté ou non, la séquence est, soit : Charles I^{er} le Chauve (843-877), Charles II le Gros (884-887), Charles III le Simple (898-923), soit : Charles I^{er} le Grand (Charlemagne, 768-814), Charles II le Chauve et Charles III le Simple. C'est la première solution qui a été retenue ici.

simultanément les affaires intérieures et préserver son rang vis-à-vis de ses charognards de frères. Car, c'est une justice à lui rendre, en dépit de la scoumoune, il ne se décourageait pas et essayait toujours :

1^{er} essai : A la mort de l'empereur Lothaire, en 855, son royaume fut partagé entre ses fils, en trois royaumes : Lothaire II a la Rhénanie et la Suisse occidentale, territoire qui, dès lors porta seul le nom de Lotharingie, Charles dit de Provence les Alpes le Vivarais, le Lyonnais et la Provence, Louis, nouvel empereur, l'Italie. En 861, comme ledit Charles de Provence était un débile, Charles I' tenta de mettre la main sur son royaume. Il avança avec une armée jusqu'à Mâcon mais, comme d'habitude, il fut battu. Momentanément dégoûté, peut-être, par cette défaite, lorsque son neveu mourut en 863, Charles le Chauve ne tenta rien. Ce furent les frères du défunt qui se partagèrent le royaume.

2^{bne} essai : Le 8 août 869, Lothaire II mourut sans enfants. Charles, au flan, alla se faire couronner roi de Lotharingie, dès le 9 septembre, au mépris du droit et de la parole donnée. Naturellement, le roi de Germanie protesta ; Charles préféra négocier et, à Meerssen (près de Maëstricht), le 8 août 870, les deux frères se partagèrent le royaume de leur neveu. Partage qui ne semble guère avantageux pour Charles, d'ailleurs, puisqu'il ne conservait qu'une partie de la « Frise » (sans doute les Pays-Bas), des ajustements de frontière sur la Meuse et sur le Rhône (toutes les enclaves que créait le traité de Verdun sur la rive occidentales du fleuve, comme le Vivarais et le Lyonnais) et la Franche-Comté.

3^{ne} essai : le 12 août 875, son neveu l'empereur, Louis d'Italie, mourut. Charles, s'il était malheureux à la guerre, ne manquait pas de vista. Il se précipita en Italie et, le 25 décembre, se fit sacrer empereur par le Pape, qui lui était acquis. Dans la foulée, sur le chemin du retour, il se fit couronner roi d'Italie à Pavie, qui était, à l'époque, la capitale de l'Italie franque.

4^{énie} essai : Le 28 août 876, son frère Louis le Germanique mourut. Charles r essaya de mettre la main sur la partie orientale de la

Lotharingie, qu'il avait dû laisser à Louis à Meersen. Il conduisit une armée vers Aix-la-Chapelle puis Cologne. Le fils du défunt, Louis de Saxe, accourut et la bataille eut lieu à Andernach le 8 octobre. Charles avait fait preuve de précipitation, ses cavaliers arrivèrent fourbus sur le champ de bataille ; fidèle à sa coutume, il fut battu à plate couture. Puis il fut appelé au secours par le Pape, en Italie attaquée par les Sarrasins. En sa qualité d'Empereur, il ne pouvait se défilier. Enfin, une grande révolte des grands du royaume l'obligea à revenir rapidement en France. Il mourut en franchissant les Alpes, en 877, à 53 ans, de maladie, mais peut-être aussi d'épuisement, d'avoir couru toute sa vie après l'insaisissable Lotharingie.

Charles I^{er} avait donc bien vu l'enjeu lotharingien ; il avait fait ce qu'il pouvait, mais, comme diraient les commentateurs sportifs, il avait manqué de réussite, et puis les Francs, de toute évidence avaient perdu la vigueur qui avait fait d'eux le premier peuple d'Europe occidentale ; ils en étaient venus à acheter à prix d'or le retrait des bandes de Normands qui faisaient périodiquement des raids dévastateurs sur leur territoire. Il ne faut plus attendre de ses successeurs un regain de pugnacité, bien au contraire. Le pouvoir est partagé entre les « grands », qu'ils soient ecclésiastiques ou laïcs, qui ne pensent qu'à s'enrichir et font appel, si besoin est, à l'étranger.

En 877, au moment de partir pour l'Italie, Charles I^{er}, se trouvant à Quierzy sur Oise¹⁴, avait édicté un capitulaire célèbre par lequel les comtes et grands se voyaient autorisés à transmettre par voie héréditaire leurs honneurs et privilèges ; il était bien précisé que c'était sous le contrôle du roi, mais cette restriction allait être bientôt perdue de vue. Ce n'était pas l'acte de naissance du régime féodal, mais c'était la consécration d'une tendance préexistante dans la société franque de l'époque. Il est symbolique que le roi ait publié ce décret l'année de sa mort, comme un testament, et au moment où son devoir impérial l'appelait au secours du pape : on dirait qu'il sacrifiait la cohésion de son royaume au rêve impérial et européen.

Aux Fourons, près de Liège, en 878, le fils de Charles I^{er}, Louis II

¹⁴ Quierzy (Aisne), ancienne résidence des carolingiens et de Berthe au grand pied. Charlemagne y serait né.

le Bègue, et son cousin Louis de Saxe, qui étaient en état de guerre larvée, décidèrent d'en revenir à l'accord de Meerssen de 870. Il y eut encore une brève réunification de l'ancien empire carolingien, plutôt une union personnelle, sur la tête de l'empereur Charles le Gros, qui devint ainsi Charles II, de 884 à 888, mais c'était le choix des « grands », qui étaient allés le chercher à Pavie, sans doute par une démarche rappelant celle des politiciens de la III^{ème} République élisant systématiquement à la présidence de la République d'honnêtes médiocrités par crainte du « pouvoir personnel ».

Cette attitude des « grands » va peser lourd dans la décadence de la dynastie, qui va se prolonger encore pendant 100 ans, et qui va aussi être une phase de déclin du royaume de l'ouest. On appréciera le fait que celui-ci commence en quelque sorte son histoire par une période de décadence. Celle-ci va se poursuivre et s'aggraver jusqu'à l'avènement d'Hugues Capet. Le X^{ème} siècle est l'un des tournants les plus importants de l'histoire ancienne de la France, non pas en raison des événements qui s'y passent, mais plutôt en raison de ce qui ne s'y passe pas, contrastant avec le rayonnement du X^{ème} siècle allemand. En France, ce n'est que déclin, guerre civile, impuissance ou plutôt inexistence du pouvoir royal. En Allemagne, c'est l'un des siècles les plus brillants de son histoire. Peut-être parce qu'elle se trouve débarrassée plus tôt de la race à bout de souffle des Carolingiens : le 24 septembre 911, l'ultime rejeton de la branche orientale, Louis l'enfant, meurt sans héritier. Normalement, l'empire aurait dû alors se réunifier en la personne du roi de France, Charles III (dit le Simple), mais c'était déjà un de ces Carolingiens sans pouvoir et sans envergure qui n'inspirait pas confiance aux grands de Germanie, et puis le temps avait passé, l'individualisation des pays était en cours et l'emportait sur l'identité franque. Les grands de Germanie choisirent quand même un Franc, Conrad, duc de Franconie, qui fut sacré le 10 novembre 911. Certains historiens y voient la date de naissance de l'Allemagne. L'événement fut quand même profitable au roi de France car les grands de Lotharinge le reconnurent comme roi. C'était ainsi à l'époque : les rois étant dépossédés de leur puissance ou leurs puissances s'annulant sans qu'aucun ne parvienne à s'imposer, le sort des royaumes dépendait en dernier ressort des choix de leurs « grands ». Ce rattachement de la Lotharinge à la France était plutôt une

union personnelle qu'une annexion¹⁵ et, après qu'en 922, à Charles III eut succédé Raoul, qui n'était même pas un Carolingien, les Lotharingiens se rallièrent, en 925, au roi d'Allemagne Henri Ier de Saxe (dit Henri l'oiseleur). De toute façon, la Lotharingie dont il s'agit ici n'est plus que le tiers septentrional du royaume échu jadis à Lothaire, au partage de Verdun¹⁶. Des autres composantes, il n'est plus question depuis longtemps pour les rois de France.

La puissance et donc la force d'attraction, étaient du côté de l'est. En Germanie, contrastant avec le marasme français, un roi brillant, visionnaire, Othon Ier, succédait en 936 à Henri I^{er}. En 962, il conquiert le royaume d'Italie et se fit couronner empereur. L'un de ses successeurs annexe en 1032 le royaume alpin-provençal qu'on appelait alors le royaume de Bourgogne. Ainsi, 189 ans après le traité de Verdun, toute la Lotharingie originelle se trouvait absorbée par le royaume germanique, qui atteignit alors une dilatation étonnante dont les pangermanistes garderont la nostalgie inconsolable. Pendant ce temps là, la France avaient fait du sur-place, empêtrée dans les soulèvements de « grands », les raids normands, et frappée par le sort par une absence de chef d'envergure. Les territoires perdus à l'est resteront l'obsession des derniers carolingiens, qui y voyaient le berceau de leur race ; l'obsession n'était pas partagée par leur peuple. Il y eut quelques accrochages avec l'empereur Othon (coup de main de l'année française sur Aix la Chapelle en 978), mais que la faiblesse des Français priva de suite. Cette frontière de Verdun allait rester pour la France comme les *flamantia moenia mundi* dont parle Lucrèce, un mur sacré, infranchissable pendant encore de longues décennies.

¹⁵ Ce rattachement, flatteur pour les Carolingiens de l'ouest fut une des causes de leur perte. Les « grands » du royaume trouvèrent que Charles accordait trop de faveurs aux Lotharingiens et ce fut l'une des raisons qui les conduisirent à l'évincer et à faire couronner à sa place Raoul de Bourgogne, un des princes qui sont à l'origine de la maison capétienne.

¹⁶ Entre temps, les limites entre la France et la Lotharingie sont revenues au tracé de Verdun. Les acquisitions de l'accord de Meerssen ont été perdues..

L'Europe en l'an Mi



CHAPITRE 3 — 1270 - SAINT LOUIS MEURT À LA CROISADE¹⁷

CHANCES PERDUES EN MÉDITERRANÉE, XI^{ème} — XV^{ème} SIÈCLES

Après le marasme des IX^{ème} et X^{ème} siècles, une phase de reprise s'ouvrit, qui profita à l'économie, à la démographie du pays et, parallèlement, à la royauté, mais celle-ci consacra surtout son énergie à affirmer son autorité sur ses vassaux, à commencer par le roi d'Angleterre, et quand elle pouvait en distraire pour les affaires extérieures, les croisades en absorbèrent une bonne partie. Louis IX est un héros tragique, dont l'aventure finit sur un échec, comme la plupart des grands personnages de l'Histoire de France, Vercingétorix, Jeanne d'Arc, Napoléon ou de Gaulle. Il se croisa deux fois, en 1247 et en 1270, ce qui contribuera à justifier sa canonisation, mais les deux fois, cela finit mal : la captivité et la retraite la première fois, la maladie et la mort la seconde. Avant Saint-Louis, Louis VII et Philippe II, déjà, s'étaient croisés. Cet engagement des rois très chrétiens dans le grand projet qui hanta la Chrétienté pendant 500 ans est symbolique : c'est la forme que prit la présence française en Méditerranée : on aurait pu rêver qu'elle soit commerciale et productive et qu'elle débouche sur une réussite : elle sera spirituelle et militaire et se terminera par un échec. Au moment où la présence française se délite en Grèce, et est combattue en Italie (les Vêpres siciliennes datent de 1282), Louis IX va mourir pour une chimère à Tunis, un cul de sac marécageux.

On parle souvent, pour tel ou tel peuple, de son siècle d'or, ainsi nommé parce qu'il ne dure jamais cent ans, parfois moitié plus, parfois moitié moins, mais, du moins, s'agit-il de la période de son apogée, de son plus grand rayonnement politique et culturel. Athènes eut le siècle de Périclès, (V^{ème} siècle avant notre ère), Rome le siècle des Antonins, II^{ème} siècle), la Hollande la fin du XVI^{ème} et la première moitié du XVII^{ème}, l'Espagne la période qui s'étend de la prise de Grenade et de la

¹⁷ Le terme de croisade employé pour cette époque est un anachronisme de facilité. Le mot n'apparaîtra que vers 1500. Auparavant, on parle de pèlerinage, de passage outre-mer.

découverte de l'Amérique (1492) à la perte de l'Invincible armada (1588). S'il faut fixer un tel siècle pour la France, c'est probablement le XII^{ème} siècle et la première moitié du XIII^{ème}, la période qui va de la fondation de Cîteaux par Robert de Mollesmes au règne de Louis IX, qui s'impose.

Alors, la chevalerie française donnait le ton à la chevalerie européenne, l'ordre cistercien, fondé en 1087, et celui du Temple, fondé en 1119, étendaient leurs ramifications sur toute l'Europe occidentale, Chrétien de Troyes écrivait la quête du Graal, un des plus grands mythes de l'Occident, on parlait français à la cour du roi d'Angleterre, l'amour courtois allait laisser sa marque à la culture européenne, l'architecture gothique naquit en Normandie et en Ile de France vers 1125 et allait s'étendre, elle aussi, sur toute l'Europe. A la suite de la croisade prêchée par le pape français Urbain II, des seigneurs français ou francophones régnèrent sur des Etats du Levant : Jérusalem, Edesse, Chypre, Antioche. Après la croisade de 1204, le comte de Flandre Baudouin devint empereur de Constantinople, le Péloponnèse se couvrit de châteaux forts construits par des seigneurs français. Les foires de Champagne étaient le centre économique de l'Europe occidentale et étaient une des explications de ce rayonnement de la culture française. En 1214, Philippe Auguste vainquit à Bouvines une coalition anglo-germanique. Ce fut également une époque d'expansion de l'université de Paris¹⁸, une des plus anciennes d'Europe avec Bologne, Oxford et Salamanque, dans laquelle étudièrent ou enseignèrent les plus grands penseurs du Moyen-âge, comme Pierre Abélard, Pierre Lombard, Saint Thomas d'Aquin, Marsile de Padoue et, plus tard, Erasme.

Pourtant, cette période où le rayonnement du pays atteignait un degré qui n'aura plus d'équivalent par la suite, est marquée par une lacune frappante et lourde d'occasions manquées. La France, géant démographique (aussi peuplé que l'Angleterre et l'Italie réunies) et culturel, était moins qu'un nain sur mer, y compris sur la mer Méditerranée. Or, si, aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, cette mer allait

¹⁸ D'abord sous la forme de l'école du chapitre de la cathédrale, puis sous celle d'une université proprement dite, qui reçut en 1200 une charte de franchise octroyée par le roi

connaître un certain assouplissement, il n'en était pas de même au coeur du moyen-âge, où elle était un des lieux majeurs d'échange et de production de richesses. De l'occident vers le levant : les articles manufacturés, essentiellement le drap, l'orfèvrerie, les armes, et aussi l'argent, qui bénéficie d'une surcote en orient. Du levant vers l'occident, la soie, l'encens, les épices¹⁹, l'alun, et bien d'autres marchandises.

Au cours du Moyen-âge, des seigneurs francs, normands ou français régnèrent en Sicile (1000-1195, puis 1266-1282), à Naples (1266-1442), à Chypre (1192-1489), en Palestine et au Liban (1100-1291), à Rhodes (1307-1522), en Grèce (1204-1432). Par ailleurs, la politique matrimoniale des capétiens a été majoritairement tournée vers l'Europe méditerranéenne (et centrale). Et tout cela n'a pas permis de donner naissance à un réseau de relations économiques, à une hégémonie commerciale française. Il ne s'est trouvé personne, roi, seigneur, grand négociant, pour relier entre elles ces pièces dispersées afin d'en faire une thalassocratie française et, qui sait, à terme, un système de défense, plus efficace que celui des Grecs, contre la poussée ottomane. Cela aurait d'ailleurs supposé qu'ils mettent en place un mode de domination plus adaptée que la forme féodale qu'ils plaquaient sur leurs possessions, mais ils n'en connaissaient pas d'autre. La possession, fut-elle temporaire, de ces territoires, les Français vont y parvenir sans posséder le moindre navire. Tout se faisait par voie de terre ou, à prix d'or, sur des bateaux loués aux Italiens. Et ils seront incapables de conserver et, a fortiori, d'étendre, ces possessions, faute de moyens logistiques, de capacité suffisante de projection de force et, sans doute aussi, de vision géopolitique d'ensemble. Ni au plan militaire, ni au plan commercial, la France ne va jouer le rôle de premier plan que devrait lui valoir son poids démographique et économique parmi les puissances riveraines de la Méditerranée à l'époque.

Les Français ne furent pas des acteurs de premier plan du transport et du commerce maritime des XII^{ème}-XIV^{ème} siècles, mais,

¹⁹ Encore que l'une des épices les plus importantes au moyen-âge suit souvent le chemin inverse, d'occident, notamment de l'Espagne et de la vallée du Rhône, vers le levant : il s'agit du safran.

non seulement la place fut prise par les cités italiennes (Pise, Gêne, Venise), mais les Français contribuèrent à la montée en puissance de ces villes. Dès la fin du XI^{ème} siècle, elles possédaient des flottes qu'elles, et elles seules, pouvaient mettre à la disposition des Francs : dès 1063, Pise aidait le Normand Robert Guiscard à s'emparer de la Sicile. En échange de leur participation navale aux opérations militaires en Terre sainte, ces villes se faisaient octroyer des privilèges commerciaux et le droit d'établir des comptoirs dans les ports des Etats « latins » (francs) du Levant. La Méditerranée était un marché d'offre, c'est-à-dire un marché où, pour les occidentaux, le transport maritime était un bien rare et où les offreurs, en l'occurrence les cités italiennes, dictaient leurs conditions aux demandeurs, jusqu'à les instrumentaliser. C'est ainsi qu'en 1204, Venise était déjà suffisamment en position de force pour détourner la IV^{ème} croisade, à son profit, vers Constantinople. Il en résulta un partage de l'empire byzantin dans lequel elle se tailla la part sinon la plus vaste, du moins la plus durable, base de sa thalassocratie. Les Croisades n'ont pas créé la puissance navale de ces cités, mais elles l'ont renforcée, leur assurant des positions commerciales inexpugnables et creusant l'écart avec les autres pays riverain de la Méditerranée.

Cette longue période peut se résumer en trois phases.

1^{ère} phase : Les premières croisades. La masse des premiers croisés reprirent la route terrestre qu'avaient suivis les Galates 14 siècles plus tôt²⁰ et allèrent au Levant à pied, via les Balkans et l'Anatolie, mais la marine joua un rôle, tant pour le transport que pour les opérations. Constitution des Etats dits « latins » du Levant.

La France ne fut capable ni d'en profiter pour acquérir son indépendance logistique en se dotant d'un outil naval, ni, à défaut, de susciter un véritable flux de colons vers ces territoires pour consolider la présence française par une classe de paysans-soldats comme en Prusse,

²⁰ Vers -278, des bandes appartenant à 3 cités gauloises traversèrent le nord de l'Italie et les Balkans, pillèrent Delphes, franchirent les détroits et créèrent des principautés guerrières en Anatolie, regroupées sous le nom de Galatie. On y parla gaulois jusqu'au IV^{ème} siècle. Ankara se trouve en Galatie.

afin de modifier la composition ethnique de ces territoires et de mieux les défendre. Ils seront toujours défendus par une poignée de chevaliers transportés et ravitaillés par des bateaux étrangers. Elle ne fut pas capable non plus de profiter de cette position très forte que prenait provisoirement le pays dans telle ou telle contrée pour s'en servir comme tête de pont commerciale, tant à l'import qu'à l'export et pour développer une marine marchande qui aurait pu à la fois transporter les marchandises entre la métropole (ou d'autres pays de la Méditerranée) et ces territoires et transporter des hommes et du ravitaillement pour les besoins de leur défense, marine marchande qui aurait pu vivre ensuite indépendamment de la conservation ou de la perte des « Etats latins ».

2^{ème} phase : Le XIII^{ème} siècle. Les Etats latins tombent progressivement aux mains des musulmans. Le royaume de Jérusalem est perdu en 1187, la dernière place forte, Saint- Jean d'Acre²¹ en 1291. Le siècle est marqué par la prise de Constantinople par les troupes de la IV^{ème} croisade, qui chassent l'empereur grec Alexis V Doukas. Les chevaliers français comme Guillaume de Champlitte ou Geoffroy de Villehardouin installent en Grèce continentale un système féodal, avec fiefs et châteaux forts. En 1247 et 1270, Louis IX part en croisade. C'est le but de sa vie et il a bien vu l'importance de la logistique sous l'angle portuaire, d'où la création d'Aigues-Mortes, mais pas sous l'angle naval. La croisade de 1247 s'embarque, dit-on, sur 1800 navires, tous italiens, ou peu s'en faut.

Le XIII^{ème} siècle est l'époque de ce que l'on a parfois appelé la « révolution nautique du Moyen-âge » (F .C. Lane²²). Inutile de préciser que la France n'y joua aucun rôle et qu'elle adopta sans précipitation les nouvelles techniques venues d'ailleurs : le gouvernail d'étambot (Baltique, fin XII^{ème} siècle), la boussole (Italie, début du XII^{ème})²³, le portulan (fin XIII^{ème}), la kogge hanséatique, qui devient la coque

²¹ Aujourd'hui Akko, en Israël, au nord d'Haïffa

²² *in* Venise, une république maritime

²³ La France en est même plutôt une victime passive, puisqu'en se répandant au cours du XIII^{ème} siècle, la boussole facilite la circumnavigation d'Italie vers Bruges et rend inutile aux marchands étrangers le passage par les foires de Champagne.

méditerranéenne, plus économe en hommes que la nef.

La France détenait alors une petite fenêtre sur le bassin de la Méditerranée occidentale qui était bordé à l'ouest par ce petit royaume dynamique d'Aragon, au nord-est par Gênes, traditionnelle et très stratégique alliée de la France et, au sud-est, par le royaume de Naples.

Cette deuxième moitié du XIII^{ème} siècle est une période cruciale, en ce qui concerne le « grand jeu » européen, comme, deux-cents ans plus tard, la succession de Charles le Téméraire. L'importance géopolitique de l'enjeu n'avait pas échappé au gouvernement royal. Malheureusement, elle n'avait pas échappé non à l'Aragon et, en outre, le cadavre de l'empire romain d'orient²⁴ bougeait encore. Un homme aurait pu alors jouer dans une certaine mesure le rôle fédérateur qui a manqué à ces entreprises françaises de Méditerranée : Charles d'Anjou (1227-1285), frère de Louis IX, personnage hors du commun dont le silence gardé par les manuels et la vulgarisation historique est à lui seul révélateur de la cécité française à l'égard de ces enjeux.

Son mariage avec l'héritière du comté de Provence (sans que le comté soit rattaché à la France) lui donna une solide base arrière pour des entreprises en Méditerranée. L'appel du pape, à la recherche d'un champion de la cause guelfe pour chasser les impériaux d'Italie, le conduisit à conquérir le royaume de Naples et de Sicile sur les Hohenstauffen (bataille de Bénévent, 1266), 70 ans après la fin de la dynastie normande. La couronne de Sicile fit de Charles l'arbitre de la politique intérieure italienne, mais, surtout, lui ouvrit de nouveaux horizons, ceux d'une politique méditerranéenne. Il arrivait trop tard pour reprendre pied en Terre-Sainte (il reprit cependant Saint-Jean d'Acre), mais il essaya du moins de regrouper avec ses possessions provençales et italiennes les dépouilles des « Latins » de Grèce en marchant contre les « Byzantins » depuis l'Adriatique vers l'est. Il devint roi d'Albanie en 1267, prince d'Achaïe (l'actuel Péloponnèse) en 1272 et acheta le titre de roi nominal de Jérusalem en 1278, mais il avait affaire à trop forte partie. Son armée fut défaite à Berat, en Albanie,

²⁴ On dit plus usuellement, mais sans raison valable. « empire byzantin » alors que le nom de Byzance a été remplacé depuis 1000 ans par celui de Constantinople.

(1281), et Pierre III d'Aragon, gendre de Manfred de Hohenstauffen, suscita sur ses arrières les « Vêpres siciliennes », (31 mars 1282).

On peut regretter que Louis IX n'ait pas consacré à soutenir Charles dans cette brillante politique, les ressources qu'il a mises dans sa croisade de 1270, vaine et déjà anachronique. Charles d'Anjou y fut l'un des lieutenants de Saint-Louis, il eut mieux valu qu'à l'inverse, ce dernier accompagnât et assistât son frère en Sicile ou en Grèce. Il est vrai que cela n'aurait pas fait le compte du roi de France, qui voulait en découdre avec les Infidèles plutôt qu'avec des Chrétiens, fussent-ils excommuniés ou schismatiques. Philippe III le Hardi essaya de régler de façon radicale le problème aragonais en faisant excommunier son beau-frère, le roi d'Aragon, Pierre III, et en mettant sur le trône de Barcelone son propre fils, Charles de Valois²⁵. On voit au passage que l'idée que Louis XIV réalisera en 1700 (cf. chapitre 8) n'était pas nouvelle²⁶. A cette fin, en 1285, Philippe III lança une expédition, directement sur le territoire de l'adversaire, en Catalogne

²⁵ Le Pape, à l'époque avait peu de chose à refuser aux Français, de Naples comme de Paris, en qui ils voyaient les seuls contrepoids à l'influence écrasante du Saint-Empire. Mais cet appui ne suffit pas.

²⁶ Pendant 600 ans la question de la dynastie régnante en Espagne fut un enjeu géopolitique européen. Dès le XIII^{ème} siècle, les rois capétiens y songent. tentent de pousser leurs pions ; de nombreux chevaliers français combattent à la bataille de Las Navas de Tolosa (1212), grande étape de la *reconquista*. A mesure que celle-ci progresse, l'Espagne devient un fruit plus désirable. Son passage dans l'orbite de la France aurait eu une incidence sur le statut de celle-ci en Méditerranée occidentale. En 1366, Charles V envoya Du Guesclin soutenir — avec succès — un candidat au trône de Castille, Henri de Transtamare, qui sera le trisaïeul d'Isabelle la catholique. Mais au XVI^{ème} siècle, ce fut un outsider, un burgundo-autrichien, plus proche de la mer du nord et du Danube que de la Méditerranée, qui l'emporta et domina l'Espagne à son âge d'or. Le capétien reprit la main en 1700, mais, alors, l'heure de la splendeur était passée.

Puis vint Napoléon Ier, qui creusa la tombe de son empire en essayant, de façon éphémère, de remplacer les Bourbons d'Espagne par un de ses frères, puis encore, en 1840, l'« affaire des mariages espagnols », qui mit la monarchie de juillet à deux doigts d'une guerre avec la Grande-Bretagne, et enfin, la candidature Hohenzollern au trône espagnol, qui fut la cause de la guerre de 1870.

Dans une moindre mesure, on note également une sorte de continuité de l'action dynastique sur l'autre bord de la Méditerranée occidentale, puisque des branches cadettes de la maison régnante ont régné à Naples aux XIII^{ème}-XV^{ème} siècles, avec les Anjou, aux XVII^{ème}-XIX^{ème} siècles avec les Bourbon et même au XIX^{ème} siècle avec Joseph Bonaparte puis Murat, beau-frère de l'empereur.

(mais, après tout, le comté de Barcelone n'était définitivement détaché du royaume de France que depuis quelques décennies). C'est dans le cadre de ce conflit que la France livra la première bataille navale de son Histoire, avec une flotte évidemment improvisée, à Las Hormigas, contre la flotte aragonaise de Roger de Lauria. C'est le petit royaume qui l'emporta sur le grand, comme plus tard, en 1495, lorsque Charles VIII voulut reprendre Naples par droit d'héritage. Du reste, déjà, comme lors de la vraie guerre de succession d'Espagne, il fallait compter avec le danger anglais (en Guyenne). L'expédition terrestre, mal montée, fut un échec, voire un désastre ; Philippe III mourut au retour, à Perpignan, son fils Philippe IV n'insista pas. Même si les Anjou conservaient Naples, cet échec et l'installation des Aragonais en Sicile coupèrent les ailes des rêves franco-angevins de relance d'une grande politique en Méditerranée orientale. Charles d'Anjou mourut la même année (1285).

Si l'on fait le bilan de cette deuxième phase, le rapprochement des dates fait apparaître le repli français en Méditerranée - on pourrait presque parler d'une décolonisation- :

1187 : Perte de Jérusalem

1190-1194 : Disparition de la dynastie normande en Sicile

1261 : Reprise de Constantinople par l'empereur grec Michel VIII sur Baudouin II de Courtenay

1270 : échec de la dernière croisade et mort de Saint-Louis.

1282 : Vêpres siciliennes : perte de la Sicile par les Anjou, revers du parti guelfe et succès du parti gibelin.

1284 : Défaite navale de Las Hormigas. Progression de l'influence aragonaise en Méditerranée occidentale.

1285 : Mort de Charles d'Anjou. Ses successeurs sauvent les meubles, mais abandonnent les ambitions grandioses du fondateur.

1291 : Perte du dernier point d'appui franc au Levant (Saint-Jean d'Acre).

3^{ème} phase : XIV^{ème} et XV^{ème} siècles. *Au plan politique*, le reflux français se poursuit jusqu'à son terme : la tentative d'établissement français en Grèce finit de fondre comme neige de l'Olympe au soleil de l'Égée, Naples est perdue par les Anjou en 1442 et Chypre par les Lusignan en 1469. La guerre contre l'Angleterre détourne l'attention

française de la mer en général, de la Méditerranée en particulier et, bien que la Papauté ait encore moins à refuser au roi qu'au siècle précédent et pourrait appuyer une vaste contre-offensive en Méditerranée, le peu de politique méditerranéenne que les Capétiens avaient esquissée au XIII^{ème} siècle est, au contraire, liquidé rapidement.

Les bénéficiaires sont Gênes et Venise, en Méditerranée orientale, et l'Aragon (on le retrouvera au chapitre 6), qui s'affirme comme la puissance régionale montante en Méditerranée occidentale, bassin qui précisément commence à acquérir plus d'importance.

Au plan commercial, la France reste en position de dominée. A cette époque (XIV^{ème} siècle), « les grandes affaires étaient menées par une étroite minorité de marchands- entrepreneurs, agissant seuls ou, le plus souvent, en société. Les Italiens se situaient au premier rang de ces marchands. [...] A travers l'Occident, seul l'espace germanique leur échappait plus ou moins. [...] En Angleterre, jusque dans les années 1330, les Italiens jouèrent un rôle décisif dans l'exportation de la laine à destination de la Flandre [...] Dans toute la partie orientale du royaume de France, on trouve des « Lombards », hommes d'affaires, prêteurs sur gage, mal intégrés quoi qu'on en ait dit. [...] Sous Philippe IV le Bel, peut-être 150 « Lombards » étaient établis à Paris [...] Pour l'ensemble du domaine royal, un document de 1303 énumère 24 compagnies génoises, 10 placentines, 10 lucquoises²⁷, 8 florentines, 4 siennoises, 3 vénitiennes. »²⁸

Quelques hommes, sans doute, ont tenté d'agir. Au XV^{ème} siècle, le plus célèbre d'entre eux est Jacques Coeur, mais sa célébrité est presque mauvais signe, car elle signifie que les historiens n'ont que lui à se mettre sous la dent et encore ne vient-il qu'à la fin de la période, pour illustrer, au fond, ce qu'aurait pu, ce qu'aurait dû être l'activité commerciale et maritime de la France en Méditerranée au Moyen-âge.

²⁷ Placentines : originaire de la ville de Plaisance, près de Parme ; Lucquoises : originaire de la ville de Lucques, près de Pise.

²⁸ In Ph. Contamine *et al.*. L'économie médiévale. A. Colin.

J. Coeur arma quelques navires (financés par le roi) à Aigues-Mortes et à Marseille et fit le commerce en grand avec l'Orient. Mais comme c'était une rareté, le phénomène ne put rester dans la sphère privée : d'ailleurs, en France, sous l'Ancien-régime à partir d'un certain niveau financier, il n'y avait plus de sphère privée. Le roi lui confia la frappe des monnaies, la conservation des joyaux de la couronne et l'appela en son conseil ; soit ambition, folie des grandeurs, soit impossibilité de refuser sous peine de compromettre ses affaires, Coeur accepta. Dès lors, il ne pouvait manquer d'être victime de la « malédiction d'Enguerrand de Marigny », qui voulait qu'un argentier trop riche finît disgracié, encore heureux s'il sauvait sa peau, malédiction qui toucha aussi Semblançay (sous François I^{er}), Fouquet et Law. L'évènement survint en 1451. Il sauva sa tête et s'exila en Italie, comme Law, mais de façon plus romanesque encore que l'Ecossais, il devint capitaine de galère du Pape et mourut au large de Chio, au combat contre les Turcs, ce qui, pour un commerçant berrichon, ne manque pas d'allure. Bref, lorsque l'on parle des négociants français du Moyen-âge on est plus dans l'anecdote que dans la macro-économie.

Louis XI, roi « moderne » à bien des égards, eut une vision assez large de l'expansion économique et mena une politique multiforme d'encouragement qui est une préfiguration du mercantilisme colbertien. Dans le domaine maritime, il accorda beaucoup d'importance à la Méditerranée, où il donna un monopole aux ports du Languedoc et du Roussillon pour l'importation « de toute l'épicerie et droguerie », mais se plaignait de ce que les navires qui apportaient des produits étrangers dans ces ports n'emportaient pas de produits français. Mais cette action méditerranéenne est à la fois tardive et vouée sinon à l'échec, du moins à un succès mitigé.

Tardive car s'il est vrai qu'en 1481, la Provence est rattachée à la France, et donc Toulon et Marseille et que cette dernière avait profité de la rivalité entre Pise et Gênes au XIII^{ème} siècle, Marseille s'était inclinée devant Barcelone à partir du XIV^{ème} siècle. Plus généralement, le XV^{ème} siècle est un moment où le trafic de l'Atlantique, de la Mer du Nord et de la Baltique (où la marine marchande française sera toujours très peu présente) connaît une

grande vigueur et que c'est là, maintenant, qu'il faudrait tourner les regards.

Vouée à un succès mitigé, car le roi est le continuateur de Jacques Coeur. Avec ce dernier, c'était l'interpénétration des sphères publiques et privées ; maintenant, les choses sont claires, on est en présence d'une préfiguration des compagnies commerciales que Richelieu puis Colbert s'échineront à créer. Il reprend les navires de Coeur et y ajoute 4 autres unités ; le tout forme « les galées de France ». Avec celles-ci, le roi vise bien la concurrence de Venise, mais la concurrence n'est pas égale car, d'un côté, l'action commerciale est surtout soutenue par la volonté royale, qui est sujette à des aléas : remplacement du roi par un autre qui n'a pas les mêmes centres d'intérêt, guerres continentales obligeant à abandonner les projets maritimes ; de l'autre, c'est une classe de marchands entreprenants, issus spontanément de tout un peuple entièrement tourné vers la mer. « Quand les Vénitiens tentent, en 1466, de ruiner le commerce des galées françaises en comprimant leurs coûts, [...] Louis XI réplique en interdisant aux navires italiens de décharger en Languedoc avant l'arrivée des galées françaises. I...1 Le privilège est cependant une arme à double tranchant, car les navires français ne sont pas en nombre suffisant pour qu'on puisse se passer des navires italiens ou catalans »²⁹.

Le XV^{ème} siècle fut aussi, en son crépuscule, celui où l'expansion européenne commençait à se porter vers l'Atlantique sud. Le grand basculement des flux commerciaux de la Méditerranée vers l'Atlantique³⁰ ne pouvait être mieux réalisé que par un Etat dont les côtes

²⁹ Jean Favier *in* Louis XI, p.842. On voit déjà une opposition de méthodes entre la puissance commerciale, qui utilise des armes commerciales (compétitivité) et la puissance continentale, qui emploie les armes de la souveraineté : monopole et réglementation.

³⁰ A la fois basculement vers l'ouest, à la suite des découvertes de Colomb, et contournement par le sud. à la suite de celles de Vasco de Gama, ouvrant la vraie route des Indes orientales par le cap de Bonne espérance. Ce contournement va permettre aux occidentaux de trafiquer directement avec l'Inde et l'extrême-orient sans passer par le monde arabo-musulman et accélérer le déclin de ce dernier, qui avait été jusqu'alors le point de passage obligé de ce trafic et vivait largement de la dîme qu'il prélevait sur celui-ci. La Méditerranée pâtit alors également de ce contournement

étaient baignées à la fois par les deux mers. Il n'y en avait que deux : l'Espagne et la France. La chance sembla d'abord sourire aux Français, puisque l'histoire commença par l'établissement des dieppois Jean de Béthancourt et Gadifer de la Salle aux Canaries, en 1402. Mais une colonie ne pouvait être une affaire purement privée. Il fallait que l'Etat s'impliquât ; or, l'attention de la couronne de France était occupée ailleurs : guerre avec l'Angleterre, rivalités entre les grands féodaux (Bourgogne, Orléans, Armagnac) sous la folie du roi. Finalement, dès 1403, Béthancourt, seigneur des Canaries, prêta l'hommage vassalique au roi de Castille, Henri III le Maladif. C'était la première étape des grandes découvertes. Elles non plus ne seront pas françaises. Enfin, à l'extrême fin du siècle, une nouvelle projection de force française vers le sud, la plus importante depuis les croisades, emprunte une fois de plus la voie terrestre et militaire, c'est l'expédition de Naples (1494), mais c'est déjà une autre histoire.

Le ratage n'était pourtant pas une fatalité. La France possédait des atouts :

- Une force armée importante
- Le poids démographique
- La taille de son marché.

mais qui ne permettaient pas de surmonter ses handicaps :

- La médiocrité de sa façade maritime : le littoral languedocien, sujet à l'ensablement. Il y avait bien une activité notable dans les ports du Ponant, qui furent d'ailleurs longtemps soit en zone Plantagenêt (Bordeaux, La Rochelle, Rouen) soit dans le duché très autonome de Bretagne (Morlaix, Saint-Malo, Pouldavid, etc.) mais ils étaient, en bonne logique, tournés vers l'Europe du nord : Angleterre, Flandre, Hanse, ou vers l'Espagne atlantique. Une position un peu excentrée par rapport au centre de gravité du bassin méditerranéen, qui est alors nettement vers l'est.

- L'éloignement des centres de pouvoir de la mer. A Venise, les eaux de la lagune baignent le palais des doges ; en France, entre Paris et les ports languedociens, il y a non seulement 800 kilomètres, mais une accumulation de frontières féodales et de péages.

- Une moindre tradition de commerce maritime. En Italie, les liens commerciaux avec Constantinople et le Levant existent

depuis l'Antiquité. La rupture des invasions germaniques puis sarrasines n'y a pas été absolue.

- Des conflits terrestres incessants

- Mais surtout, un état d'esprit non pas défavorable mais ignorant des choses de la mer, une absence de vision. Un retard, peut-être aussi, dans le maniement des techniques commerciales (création de sociétés, contrats d'affrètements, lettres de change, etc.) qui sont le moteur du développement commercial.

Les handicaps naturels sont incontestables.

a) Le littoral est celui du Languedoc, marécageux sablonneux. Il n'offre point de bon port naturel ; le port le plus actif est Narbonne ; Les autres ports devront être aménagés par l'action volontariste de l'Etat.

Mais le site de Venise n'est-il pas, également, sablonneux et marécageux ?

b) Le second handicap est également réel : à une époque où les navires évitent les courses lointaines, le Languedoc présente une position décalée par rapport à la ligne médiane du bassin, qui passe par l'Adriatique et Malte, et plus excentrée encore par rapport aux flux majeurs qui parcourent le bassin à l'époque et qui intéressent avant tout la zone orientale, notamment avec Constantinople, premier centre commercial de la Méditerranée. Mais on aurait pu espérer au moins que tout le trafic de la France, à l'import comme à l'export, soit assuré par des ports et des navires français, pour ne pas avoir à acquitter de frais de transport au profit d'armateurs et de ports étrangers. Il n'en sera rien et tout au long de l'histoire, *jusqu'à nos jours inclusivement*, le consommateur français contribuera à faire vivre les armateurs, lamaneurs et courtiers étrangers³¹.

Mais Gênes, qui aura une réussite plus ancienne et presque aussi éclatante que Venise, n'est-elle pas également excentrée ? Est-elle si loin

³¹ Ces dépenses atteindront un maximum au début du XVII^{ème} siècle, époque où le trafic a beaucoup augmenté, tandis que les capacités maritimes de la France continuent à voisiner le néant. C'est cette dépense (qui, de surcroît, profite à deux puissances protestantes, l'Angleterre et la Hollande), qui est le moteur essentiel de la détermination de Richelieu, puis de Colbert, à doter la France de compagnies de navigation et à améliorer nos infrastructures portuaires.

de Marseille ? Et l'Aragon, à l'extrême ouest de la Méditerranée ?

c) On peut également ranger parmi les handicaps naturels de la France son ancrage continental, car c'est lui qui est la cause fondamentale des dépenses considérables de sécurité qu'elle est obligée de consentir. Dans la période sous revue, elle va devoir mener les deux premières « guerres de Cent ans » avec l'Angleterre.

Mais cet ancrage est aussi un atout : il fournit un débouché naturel, immédiat aux produits importés, il permet d'alimenter le courant d'exportations en marchandises, bref il fournit un « hinterland » domestique qui fait défaut aux deux républiques maritimes italiennes.

Mais le plus rédhibitoire des handicaps se trouve dans les têtes.

Même si l'on aime à citer, pour le côté pittoresque de la chose, les navires des Vanetais qui, au large du Morbihan, faisaient évoluer sous les regards étonnés de César et de ses légionnaires leur épaisses coques de chêne, leurs voiles de cuir et leurs cordages en chaînes de fer, les Gaulois, contrairement aux Grecs, au Phéniciens, et même aux Romains, ne s'étaient pas signalés dans l'Antiquité par des expéditions maritimes et c'est par terre qu'ils menèrent leurs raids sur Rome et sur Delphes. Les Francs furent également des terriens et c'est de même par la terre que les pèlerins de la 1^{ère} croisade gagneront la Terre-sainte. S'il y a bien un commerce international dès l'Antiquité, c'est par le Rhône, la Saône et la Seine, l'Oise, la Marne, l'Escaut, qu'il passe, aussi bien à l'époque gauloise qu'au moyen-âge. C'est à l'intérieur des terres que se tiennent les foires de Champagne, comme celle de Beaucaire, sur le Rhône, la plus grande du royaume à l'âge classique. Peut-être le climat clément du pays et son sol fertile dissuadent-ils les habitants de chercher fortune sur les mers. Les Français de l'époque ont la tête encore moins maritime que dans les siècles qui suivront. Philippe Auguste notait déjà que « les Français ne connaissent point les voies de mer »³². Et l'on inclut ici parmi les

³² (Cité par E. Taillemite, *in* Le miracle capétien, Perrin). On notera au passage que, même pour une domination d'essence purement terrienne, qui semblait plus dans les cordes des Francs, il leur manquait la cohésion indispensable à tout minorité dominante : le

Français, les habitants du comté de Toulouse, dont dépend jusqu'en 1229 le littoral languedocien. Les premiers navigateurs de la France au moyen-âge étaient les descendants d'hommes venus d'ailleurs : des Bretons arrivés au V^{ème} siècle et des Vikings au IX^{ème}, puis les Marseillais, peut-être héritiers des talents des Phocéens.

Les entrepreneurs.

Déjà et a fortiori, on trouvait la fragilité, la timidité, du « capitalisme » français. En outre, aux dispositions de la nation, le système féodal ajoutait sa marque. Né à une époque où l'activité commerciale était au plus bas, il n'était pas fait pour en favoriser l'expansion, qui suppose, entre autre, la mobilisation des capitaux dans le négoce et des possibilités de mobilités sociales pour les plus entreprenants (l'affaire J. Coeur le montre). Autre exemple révélateur d'une différence d'approche : dans la deuxième moitié du XIII^{ème} siècle, lorsque les établissements latins de Terre-sainte sont en passe de n'être plus qu'un souvenir, les Etats chrétiens placent un espoir fugitif dans l'arrivée d'une nouvelle vague de conquérants qui pourraient prendre les Musulmans à revers : les Mongols. On dispose de deux célèbres relations de voyage dans l'empire mongol datant de cette époque, l'une d'un Français, Guillaume de Rubroeck (parti en 1253), l'autre d'un Italien, Marco Polo (parti en 1274). L'un est envoyé auprès du grand khan par Saint-Louis comme ambassadeur, l'autre est un marchand³³. Même quand il s'agit de commerce, la prédilection pour les relations institutionnelles demeure, qui se traduira au XVI^{ème} siècle par la conclusion des « capitulations », conventions par lesquelles la Sublime porte accordait des protections commerciales, juridictionnelles et religieuses aux Français -et plus tard à d'autres nations- commerçant dans certains ports du Levant.

Le peuple.

En second lieu, si les autorités royales, seigneuriales et

royaume de Jérusalem fournit constamment des exemples de zizanie, d'insubordination et donc d'inefficacité qui le conduisirent à sa perte

³³ Il est vrai qu'entre ces deux dates, en 1261, les Mongols ont été battus en Syrie par les Mamelouks, ce qui a mis un coup d'arrêt à leur progression et fait perdre de son intérêt à ce grand dessein qui n'était qu'une rêverie, car les Mongols venaient au Levant pour y prendre la place des royaumes musulmans et non pour rétrocéder des territoires aux Occidentaux.

ecclésiastiques n'ont pas su ou voulu déclencher un mouvement d'émigration vers les terres conquises, mouvement qui aurait été difficile par la faiblesse des moyens de transport et par le fait que la France des XII^{ème}-XIII^{ème} siècles n'était pas un monde plein, force est de constater qu'il n'y a pas eu de mouvement spontané en ce sens, pas suffisant en tous les cas (on parle de 120 000 occidentaux dans les Etats du Levant en 1350, chiffre qui paraît bien élevé³⁴).

L'Etat, c'est-à-dire le roi, ne brillait sans doute pas, la plupart du temps, par l'ampleur de la vision et des moyens et, jusqu'en 1229, les choses étaient compliquées pour eux par le fait qu'il ne gouvernait pas directement la région, il n'était que le suzerain du comte de Toulouse. Dès qu'à la suite de la croisade dite des Albigeois, le littoral languedocien fut rattaché au domaine royal, Louis IX, qui avait bien vu la nécessité pour la France de se doter d'un port sur la Méditerranée pour s'affranchir de la dépendance à l'égard des Italiens, fit construire le port d'Aigues-Mortes. Déjà le domaine maritime, en France, était marqué par le volontarisme d'Etat.

Néanmoins, globalement, comparées à un royaume comme la France, leur petite taille a été, pour les républiques maritimes, un atout : fiscalité modérée, absence de grands seigneurs pilleurs du trésor public, gouvernement proche des choses de la mer, et elles eurent la chance de ne pas avoir, pendant cette période de splendeur, de prédateurs. Les puissances qui auraient pu jouer ce rôle - France, Empire, temporairement Naples- trouvant sans doute plus d'intérêt dans le partenariat que dans une conquête qui n'aurait d'ailleurs pas été si facile (un corps expéditionnaire dirigé par le maréchal Boucicaut occupa tout de même Gênes de 1396 à 1409, mais sans effets de long terme).

Les grands seigneurs partageaient les faiblesses de la monarchie. Sur le terrain, ils y ajoutèrent leur aptitude inimitable aux querelles intestines, aux jalousies et aux dissensions. S'y greffa sans doute aussi une maladresse dans leur attitude à l'égard des autochtones : mépris à l'égard des chrétiens orientaux en Terre-sainte et des orthodoxes en Grèce, application d'un régime féodal inapproprié en Sicile, manque

³⁴ G. Jehel. *in* La Méditerranée médiévale 1350-1450. Armand Colin, 1992.

d'assiduité des Anjou dans leur royaume de Naples, par exemple.

Les statistiques sur l'activité commerciale du monde méditerranéen au moyen-âge sont parcellaires, mais les résultats sont faciles à mesurer : les somptueux palais-entrepôts borderont les canaux de Venise, et non les quais de Narbonne, du Grau du Roi, ni même de Marseille, les quartiers de Péra et de Galata, à Constantinople, abriteront des marchands italiens et non français, et ce n'est pas la France, avec son pouvoir central, ses chevaliers somptueux et ses 12 ou 15 millions d'habitants, mais la république de Venise, avec ses 60 000 âmes, qui possédera des comptoirs sur la mer Noire, la Crête et une partie des îles de la mer Egée, installera des forteresses en Dalmatie et qui, pour que tout soit consommé, reprendra Chypre à la veuve du dernier des Lusignan³⁵. Cette poignée de Vénitiens avait déjà gagné dans le négoce suffisamment pour bâtir une petite thalassocratie, en suppléant par l'argent (pour acheter les mercenaires ou les consciences) au manque d'hommes, ce qui leur permit de gagner plus d'argent encore. Les Français, eux, eurent leur sang. Ils mouraient pour la Chrétienté, sous Tunis, comme Saint-Louis, ou, plus tard, en défendant Rhodes contre les Turcs (1522).

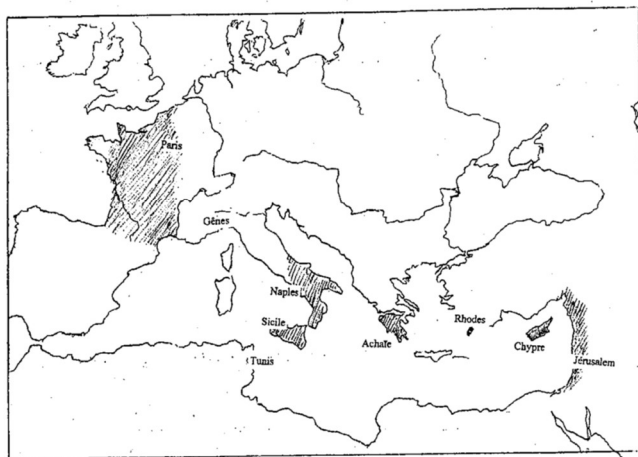
Les Français, à défaut de rivaliser avec Venise, seront fascinés par elle jusqu'à nos jours. Il faut lire Commynes, envoyé comme ambassadeur par Charles VIII pour vaquer aux relations diplomatiques de la France en Italie pendant la descente de l'armée sur Naples, décrire « la plus triomphante cité que j'ai jamais vue » et le Grand canal, « la plus belle nie que je crois qui soit en tout le monde et la mieux maisonnée »³⁶. Cette fascination n'a pas cessé.

Longtemps, dans la diplomatie française, les esprits seront occupés de projets de grande politique méditerranéenne et orientale, tout bruisants d'alliances ottomanes, de marches vers l'Inde, de protection des lieux-saints et de délivrance des esclaves des Maures, que les commis des Affaires étrangère des Bourbon et de Bonaparte se transmettront religieusement. Tout cela ne

³⁵ Catherine Cornaro, en 1489

³⁶ Mémoires, chapitre XVIII

dépassera guère.le.stade.des.velléités.



Possessions franques ou latines en
Méditerranée. XIIème-XVème siècle

CHAPITRE 4 — 1346-1453 - LA GUERRE DE CENT ANS LE SYNDROME DE GULLIVER (1^{ère} époque)

Entre la mort de Saint-Louis et le début de la nouvelle guerre avec l'Angleterre, que l'on appellera plus tard la guerre de Cent-ans, 70 ans s'écoulèrent, marqués par la poursuite de l'affirmation de l'autorité royale.

Dans les « voyages de Gulliver », Jonathan Swift fait débarquer son héros, Gulliver, dans un monde habité d'êtres minuscules, les Lilliputiens. Profitant du sommeil du héros, ils parviennent, malgré leur petite taille, à le ligoter en compensant la fragilité de leurs liens par l'abondance de ceux-ci. L'une des constantes de l'histoire de la Gallo-France fut longtemps l'incapacité ou, du moins, la difficulté pour le géant français à lutter contre un nain envahisseur. On a parfois appelé la France, au XVIII^{ème} siècle, « la Chine de l'Europe » en raison de son poids démographique, comparé à celui des autres grands pays d'alors ; elle rappelle aussi la Chine du XIX^{ème} siècle, celle de la guerre de l'opium, de la révolte des Taïpings et de la guerre des boxers : un géant incapable de résister efficacement aux canonnières et à des corps expéditionnaires de quelques milliers d'hommes :

1°) - 58 : la Gaule, peuplée de 6 à 8 millions d'habitants, ne parvient pas à se débarrasser des bandes germaniques d'Arioviste et fait appel aux Romains, puis, ceux-ci étant entrés dans la bergerie, elle ne parvient pas à faire bloc et à faire face contre 12 malheureuses légions romaines (48 000 hommes plus des auxiliaires).

2°) IX^{ème} siècle : Quelques milliers de Vikings entrent et sortent comme ils veulent de l'empire carolingien pourtant à son apogée, fort de 12 à 15 millions d'habitants ; ils pillent, violent et incendient sans rencontrer d'opposition efficace. On est forcé finalement de leur donner un territoire, comme Rome faisait aux Barbares, en espérant que la sédentarisation et la conversion les calmeront (traité de Saint-Clair sur Epte, 911, donnant la Normandie à Rollon).

Avant sa mort, Charlemagne avait fait remettre les ports du nord en état de défense et construire une flotte de guerre, mais, lorsque vint le

danger normand, entre 840 et 910, rien de tout cela ne sembla servir. En fait, ni l'empire romain finissant, ni l'empire carolingiens, ni plus tard les capétiens, ne purent disposer de flottes de guerre capables d'arrêter les envahisseurs. Seul l'empire byzantin y parvint temporairement, à la grande époque du feu grégeois.

Mais, si les Francs n'étaient pas des marins dans l'âme, pas plus d'ailleurs que les Gaulois et pas plus que les Français modernes, ils avaient été, du moins, des soldats de premier ordre. Mais le temps avait passé. Après Charlemagne, deux maux les rongeaient :

- La baisse de combativité des troupes. En 852, par exemple, dans la basse Seine, les soldats d'une armée conjointe du roi Charles le Chauve et de l'empereur Lothaire, en présence des souverains, refusèrent de combattre une bande de Vikings évaluée à 4000 hommes (105 bateaux).
- Les luttes intestines. Une bonne partie des 70 années que durèrent les invasions normandes furent occupées par les conflits entre les rois francs et entre ceux-ci et les « Grands », qui ont été rappelées au chapitre 2.

3°) XII^{ème}-XV^{ème} siècles : Cette période fit apparaître successivement une dilatation de l'influence franque telle qu'elle n'en avait pas connu depuis l'empire de Charlemagne, influence qui se porta sur le monde méditerranéen et non comme la précédente sur l'Europe continentale et prit une forme plus dispersée. On vit certes des poignées de chevaliers normands ou francs imposer leur loi à des centaines de milliers d'autochtones ou résister à des milliers de Musulmans (et le syndrome de Gulliver, c'est, dans ce cas, dans le camp adverse qu'on le trouvait), mais on vit aussi les Siciliens se débarrasser du « joug » angevin, en quelques jours, (les « Vêpres siciliennes », 1282), ce que les Français ne parvinrent pas à égaler à l'égard du joug anglais, et, finalement, la France ne parvint à s'imposer durablement en Méditerranée, ni dans le bassin oriental face aux micro-Etats vénitien et génois, malgré ses atouts militaires (les « Etats latins » d'orient), ni dans le bassin occidental face au petit royaume d'Aragon, malgré les mêmes atouts, et le soutien du Saint-Siège.

4°) XIV^{ème} XV^{ème} siècle : le syndrome frappait doublement : dans l'économie à l'égard des Italiens et dans la guerre, à l'égard de l'Angleterre.

A l'égard des Italiens. Certes, au début de XIV^{ème} siècle, les papes étaient français et résidaient dans le Comtat-Venaissin (département du Vaucluse), terre donnée au Saint-Siège par le roi Philippe III, mais, en dépit de cette apparence, ce n'était pas la France qui dominait l'Italie : c'est elle qui était une quasi-colonie italienne : la banque et le grand négoce étaient tenus par les « lombards », Milanais, Pisans ou Florentins. La prospérité du royaume dépendait en partie de leur bonne volonté à fréquenter ses ports et ses foires, du change qu'ils y effectuaient. Même les principaux banquiers du roi, les Guidi, étaient italiens³⁷. La destinée économique du pays était entre leurs mains et aussi, dans une certaine mesure sa destinée militaire, puisque la marine était génoise, comme étaient les arbalétriers.

A l'égard de l'Angleterre. Le royaume des Valois, fort peut-être de 15 à 18 millions d'habitants se battant à trois contre un avec un adversaire, l'Angleterre, qui ne comptait peut-être que 5 millions d'habitants et qui, de surcroît, n'était pas sur son terrain et était tributaire d'une logistique maritime, mit 100 ans pour en venir à bout.

La situation géographique de la « douce France »³⁸, baignée par le courant nord atlantique (*gulf stream*), qui lui assure un climat tempéré, et éloignée des lignes de fractures sismiques, la terre généralement fertile, la richesse en eau, seraient-elles à la fois un atout et une source de faiblesse, en amollissant les peuples qui s'y succèdent et en les rendant incapable de lutter contre des peuples moins nombreux mais plus motivés, habitués à des conditions de vie

³⁷ Toutefois, le Trésor royal était confié aux Templiers, qui le conservaient dans le donjon de leur quartier général. à Paris. Les Templiers, on le sait, utilisaient leur maillage européen et méditerranéen comme un réseau bancaire international. Des esprits malveillants pourraient imaginer que ce sont les créanciers italiens du roi qui l'ont poussé à dissoudre l'ordre du Temple, non pas pour les motifs habituellement mis en avant, mais pour supprimer un concurrent important sur le marché bancaire.

³⁸ L'expression figure à chaque page de la chanson de Roland, célèbre chanson de geste, dès le début du XII^{ème} siècle. Mais ces atouts sont déjà vantés par les écrivains anciens, comme Strabon ou Ausone

plus dures ?

Arrêtons-nous sur le dernier exemple. Quand éclate la guerre de Cent ans, les Français sortent d'une longue période de repli en Méditerranée. Les origines de cette guerre sont bien connues :

1°) La Guyenne.

Le roi d'Angleterre, par suite de mariages et d'héritages, se trouvait seigneur de tout le littoral sud-ouest de la France et, à se titre, vassal du roi de France. C'est l'époque où le Plantagenêt cessait d'être un seigneur français qui règne sur l'Angleterre pour devenir un roi d'Angleterre qui a des possessions en France. L'évolution irréversible vers l'Etat moderne faisait que cette situation hybride ne satisfaisait aucun des deux rois :

- ni le roi de France, qui avait un trop puissant vassal, perçu comme une puissance étrangère et comme un rival ;
- ni le roi d'Angleterre, qui supportait de moins en moins d'avoir un lien d'obédience à l'égard du roi. Le système féodal trouvait là ses limites face aux nouveaux types de relations politiques.

Une première série de conflits avait déjà eu lieu, que l'on peut appeler une première guerre de Cent-ans, du milieu du XII^{ème} siècle à la fin du XIII^{ème} (cf. encadré « Les trois guerres de Cent-ans »). Elle s'était terminée par la victoire du roi de France, avait limité le domaine du Plantagenêt à une bande côtière entre la Charente et l'Adour, mais n'avait pas réglé les problèmes de façon définitive.

Lorsque le dernier capétien direct, le dernier fils de Philippe IV le Bel, Charles IV, également surnommé le Bel, mourut, son cousin Philippe de Valois, devint roi sans soulever de contestation à l'intérieur du royaume. En revanche, le roi d'Angleterre, Edouard III Plantagenêt, fils d'Isabelle de France, elle-même fille de Philippe IV, estimait avoir des droits plus solides à la couronne de France. Les légistes français lui opposèrent un principe de logique juridique imparable : les femmes ne peuvent pas régner en France (parce que le roi est plus ou moins assimilé à un prêtre). Dès lors, sans qu'il soit nécessaire d'aller chercher une « loi salique » supposément en vigueur en France, un prince ne saurait détenir d'une femme des droits à la

couronne de France, pour la bonne raison que ladite femme, non plus que quiconque, ne peut transmettre plus de droit qu'elle en détient. Quoi qu'il en soit, ce qui importe, c'est qu'il y avait à ce moment là un consensus en France : l'accession au trône d'un prince qui était désormais perçu comme étranger, qui possédait en fief plusieurs provinces de France, ne pourrait qu'entraîner des conséquences incalculables dont personne ne voulait.

2°) La Flandre.

Aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles, grâce à son industrie textile et à son agriculture à la pointe de la technique de l'époque, et grâce à son activité commerciale, la richesse et le rayonnement européen de la Flandre étaient sans commune mesure avec sa taille modeste (7 à 8000 kilomètres carrés). Une intense relation triangulaire, économique et politique, se jouait entre le roi de France, la Flandre et l'Angleterre. La Flandre faisait partie intégrante du royaume de France, mais elle avait des intérêts commerciaux qui la rendaient objectivement plus proche de l'Angleterre. Elle était la principale région drapante d'Europe et la laine qu'elle utilisait était principalement celle des moutons anglais. Moins tributaire des foires de Champagnes, avec le déclin de celles-ci vers 1300, la province avait moins besoin de se ménager de bonnes relations avec la France. C'était donc un talon d'Achille pour le roi.

Le roi d'Angleterre, quant à lui, voulait commercer le plus librement possible avec les Flandres. Il rêvait d'un comte de Flandres faible, imposant le moins de droits de douane possible sur l'importation de laine anglaise en Flandres, et il voulait être l'ami de la riche bourgeoisie drapière.

Le roi, conscient de l'importance économique du comté, veillait à soutenir son rang de suzerain. En Flandre même, existait une autre relation, quadrangulaire, entre 1°) le roi, 2°) le comte, 3°) la noblesse et la grande bourgeoisie, et 4°) les ouvriers et artisans, relation qui permettait des figures variées, selon les rapports de force. Dans l'ensemble, le roi s'appuyait plutôt sur la noblesse et la bourgeoisie locale ; le comte, condamné à un jeu délicat, pouvait s'appuyer sur les communes contre le roi ou l'inverse. Le roi fut donc amené dans cette période d'instabilité à mener des expéditions destinées, tantôt à mater le comte révolté contre lui, tantôt les Flamands révoltés contre

leur seigneur. Il en résulta une série de batailles. Sauf à Courtrai, où, le 11 juillet 1302, l'ost royal fut battu³⁹, les Flamands furent écrasés sans ménagements : Furnes, (28 août 1297), Mons-en-Pévèle (10 août 1304), Cassel (23 août 1328), Roosebeck (27 novembre 1382). La répétition de ces batailles, malgré les défaites, montre la ténacité des Flamands et la profondeur du conflit. Ces expéditions royales laisseront des traces dans la mémoire collective flamande, comme celles menées contre les Albigeois au siècle précédent.

Le conflit le plus grave fut une véritable guerre entre le roi et le comte de Flandre (c'était alors Guy de Dampierre), de 1297 à 1305. En janvier 1300, le comté fut entièrement occupé par l'armée royale, le comte assigné à résidence à Compiègne et ses fils dans d'autres places fortes. Philippe le Bel avait alors le droit de confisquer le comté et de l'annexer à la couronne en raison de la félonie de Guy, qui avait conclu une alliance en bonne et due forme avec le roi d'Angleterre. Cette arme de la confiscation avait été utilisée contre ce dernier à d'autres époques et pour la même faute. Ce fut une erreur de Philippe IV le Bel que de ne pas saisir cette occasion de mettre fin à cette source continuelle de désordres et d'appels à l'étranger qu'était l'autonomie du comté de Flandre⁴⁰, en intégrant cette province au domaine royal, d'autant qu'à ce moment là, le roi d'Angleterre, à l'époque Edouard I^{er}, était hors jeu, ayant signé sa paix séparée avec le roi (traité de Montreuil, 19 juin 1299).

Faute d'avoir saisi cette occasion, il était fatal qu'au premier retour de la tension entre la France et l'Angleterre, le talon d'Achille flamand se manifeste à nouveau. De fait, en 1337, le roi d'Angleterre Edouard III menaça d'instaurer un embargo sur l'exportation de laine vers la Flandre. Les Gantois se révoltèrent contre leur comte dont la fidélité au roi de France leur paraissait les conduire à la ruine. Artevelde, leur chef, appela Edouard III à venir à leur secours, en feignant de le reconnaître comme roi de France et donc comme leur

³⁹ C'est la bataille dite des éperons d'or, ainsi dénommée par les Flamands, fiers d'avoir battus les chevaliers richement vêtus et de leur avoir pris ces éperons, qu'ils suspendirent dans la cathédrale de Courtrai. Ils en seront décrochés 80 ans plus tard par l'armée royale après la victoire de Roosebeck et ramenés à Saint-Denis.

⁴⁰ Déjà, la grande bataille de la première guerre de Cent-ans, Bouvines, s'était déroulée en Flandre et on y trouvait dans le même camp, face à la France, le roi d'Angleterre, Jean sans-ter le comte de Flandre en rébellion contre son roi, et l'empereur.

suzerain, ce qui légitimait cet appel mais était évidemment une provocation. La mort d'Artevelde poussa le roi d'Angleterre à précipiter les choses : il monta un corps expéditionnaire qui fit voile vers la côte flamande.

En ce XIV^{ème} siècle, la flotte française, sur le papier, n'était pas méprisables. Née vers 1295, grâce à des vaisseaux achetés aux alliés Génois⁴¹ et au roi de Norvège, elle avait même remporté un succès, le 17 août 1304, à Zierickzee, contre les Flamands. Forte de 400 unités, dont 200 sur zone, elle tenta d'empêcher la flotte anglaise d'aborder, en se postant à T'Sluis (L'écluse), port de Gand, mais, incapable de manoeuvrer, elle fut sévèrement battue, le 24 juin 1340. Dès lors, durant la plus grande partie de la guerre, les Anglais vont détenir la maîtrise de l'espace maritime. A cet égard, l'histoire de la guerre de Cent ans n'est pas sans lien avec le chapitre précédent : la postérité a retenu des noms de batailles terrestres, mais c'est d'abord une question navale : pour venir guerroyer sur le continent, il fallait que les troupes anglaises puissent débarquer et que le roi de France ne puisse les en empêcher. On retrouve donc, comme condition *sine qua non* de cette guerre la faiblesse navale de la France. On y trouve également l'illustration qu'elle donne d'une autre faiblesse française : l'attachement persistant à une manière de combattre dépassée (cf. chapitre 19).

En effet, les 4 noms de bataille que la mémoire collective a retenus dans cette guerre sont des noms de défaites, et ces défaites, subies face à une armée anglaise inférieure en nombre, sont dues à cet attachement à la conception de la bataille médiévale classique, juxtaposition de combats singuliers entre chevaliers lourdement et somptueusement armés, entourés chacun de ses gens de pied, plus domestiques privés que fantassins. Au début de la guerre, l'armée royale ne connaît que cela. Tout ce qui est en dehors de ce schéma : marine, artillerie, mais aussi infanterie (archers, arbalétriers) est soit méprisé comme déloyal, soit ignoré et confié à des étrangers. Pas de chance, ce sont ces armes qui vont faire la différence, désormais.

⁴¹ Ce sont eux aussi qui aidèrent à la création, vers la même époque, du premier port de guerre français, à Rouen, que l'on appelait le «Clos des galées », galées étant un des nombreux mots pour navire.

Crécy (28 août 1346), où l'armée royale s'avéra incapable de barrer la route de l'invasion à un petit corps expéditionnaire anglais,

Calais (4 août 1347), où l'armée de secours ne put faire décamper l'ennemi ni l'empêcher de prendre la ville. Calais devint anglaise pour 211 ans,

Poitiers (19 septembre 1356), où la défaite française, faisant suite à un nouveau débarquement anglais, fut pimentée par la capture du roi. Jean II fut trop heureux de l'aide financière que lui apporta en cette occasion Galéas Visconti, duc de Milan, contre la main de la fille du roi, Isabelle de France pour payer sa rançon de 3 millions d'écus⁴². Cette mésalliance honteuse (le premier roi de la chrétienté et un tyranneau régional italien !) est à l'origine des prétentions des Valois-Orléans sur le Milanais, qui valurent à la France les guerres d'Italie. Celles-ci débouchèrent sur la défaite de Pavie, sorte d'écho, à 165 ans de distance, de la bataille de Poitiers, par la configuration de la bataille mais surtout par la capture du roi. A peine libéré, François I^{er} voulut reprendre la guerre et, pour la financer, chercha un nouveau mariage rémunérateur ; d'où une nouvelle mésalliance, avec le mariage d'Henri de France avec Catherine, fille du duc-banquier de Florence Laurent de Médicis⁴³.

Azincourt (25 octobre 1415), réédition de Crécy.

L'action de Charles V, secondée par du Guesclin et par Jean de Vienne, effaça les humiliations de la première phase de la guerre, et, en outre, rétablit la situation de la France à des conditions meilleures que celles du début des hostilités. Mais ce genre de période brillante ne dure jamais longtemps dans l'Histoire de France. Le Destin, cruel et facétieux,

⁴² Environ 10 tonnes d'or, soit 600 millions de francs de 2001. C'est d'ailleurs à cette occasion que fut créé la pièce de monnaie dénommée le *franc* —mauvais présage pour son avenir-. Il y aurait un chapitre entier à écrire sur les sommes astronomiques que le contribuable français dût payer au cours des siècles aux différents souverains d'Europe, soit comme rançon d'un roi prisonnier, soit pour faciliter la conclusion d'une guerre même gagnée par le roi, soit à titre de tribut en cas de défaite, soit pour dissuader un monarque d'entrer dans une coalition hostile, (le roi d'Angleterre sous Louis XI) soit encore à titre de subsides pour conserver l'alliance d'un Etat (Charles II d'Angleterre, les Electeurs de Cologne et de Bavière pendant des siècles, la Suède, etc).

⁴³ Cf. G. Antonetti, *in* Le miracle capétien, 1987

fit mourir le roi et son connétable à l'été 1380, à deux mois de distance, coïncidence qui n'est pas sans rappeler la mort, à 15 mois d'intervalle, de Richelieu et de Louis XIII (1642-43)⁴⁴. Et dans les deux cas, la mort laissait un nouveau Roi mineur, Charles VI en l'occurrence, âgé de douze ans. Dans un premier temps, celui-ci bénéficia de la vitesse acquise sous le règne précédent. Les hostilités se poursuivirent, essentiellement en Flandre, mais, en l'absence d'évènement concluant, les deux puissances signèrent, en 1396, une trêve qui entérinait le statu quo. Cette trêve eut peut-être pour effet d'endormir la France. Cet assoupissement se conjugua avec la folie du Roi (à partir de l'épisode fameux de la forêt du Mans, le 4 août 1392), qui l'empêcha de maintenir la paix et l'ordre face à et entre ses oncles et ses barons, et d'imposer une organisation militaire moderne. La défaite d'Azincourt n'eut pas d'effet militaire immédiat dans la mesure où le corps expéditionnaire anglais rembarqua rapidement, mais, jusqu'à la campagne de Jeanne d'Arc 14 ans plus tard, elle entretint chez les Français un complexe d'infériorité qui paralysa la résistance. Pendant ce temps, la domination anglo-bourguignonne s'étendait sur le tiers nord du royaume.

Au total, on peut diviser cette longue guerre en 3 périodes :

1ère partie : Du déclenchement des hostilités à la trêve : 1340

- 1396 (56 ans). Cette partie se subdivise en 3 phases :

a) Le prologue, essentiellement flamand, de 1340 à 1346.

b) La première tribulation du royaume, de 1346 au début des années 1360 (Crécy, Poitiers).

c) La reconquête de Charles V, facilitée par la présence sur le trône anglais de Richard II (1377-1400), beaucoup moins passionné par la lutte contre la France que son père Edouard III.

2ème partie : La trêve : 1396 — 1415 (19 ans)

⁴⁴ Charles V et Louis XIII meurent d'ailleurs tous deux à 42 ans. La mort de Charles V, grande perte pour la France, est à peine prématurée pour l'époque : avant le saut technologique que traduit la longévité de Louis XIV (77 ans), il n'est pas d'usage qu'un roi atteigne la soixantaine. Philippe-Auguste meurt à 43 ans, Saint-Louis à 56, Philippe le Bel à 46, Louis XI à 60, Charles VIII à 27 ans, François I^{er} à 53, Henri III à 38, Henri IV à 56 ans.

3^{ème} partie : La deuxième période de guerre ouverte : 1415 - 1453 (38 ans). Cette partie se subdivise elle-même en 2 phases :

a) La seconde tribulation du royaume de France : 1415-1429. De même durée (14 ans) que la première, mais aggravée par la folie du roi. Le moment où le duc de Bourgogne⁴⁵ signe, au nom du roi, le traité de Troyes (21 mai 1420), traité par lequel Charles VI déshérite le dauphin et reconnaît le roi d'Angleterre comme son héritier (après mariage avec Catherine de France, soeur du dauphin), est vraiment la « période la plus sombre de notre Histoire ». Ces malheurs ont pour corollaire logique une perte d'influence internationale de la France, que manifeste par exemple, la fin de la présence des papes à Avignon (1417)⁴⁶.

b) La seconde reconquête (1429 - 1453 : 24 ans, menée plus lentement que la première, mais surtout avec ce manque de conviction et de brio qui semble être la marque personnelle de Charles VII. Elle est facilitée par un certain affaiblissement du gouvernement anglais (la guerre civile -« guerre des deux roses »- éclate dès 1455), une certaine lassitude pour cette guerre qui n'en finit pas et dont l'enjeu flamand s'atténue, car l'Angleterre devient en ce XV^{ème} siècle moins un exportateur de laine vers la Flandre et davantage elle-même un grand producteur de drap. Les victoires finales n'égale pas par leur gloire et leur ampleur celles remportées auparavant par les Anglais.

L'occasion perdue, ce fut évidemment de finir vite la guerre, par une nette victoire à Crécy et, de la même manière, à Azincourt. Plus la

⁴⁵ Philippe le bon.

⁴⁶ Au XIII^{ème} siècle les Capétiens et notamment la branche angevine, avaient été le bras armé de la diplomatie pontificale, notamment en Italie et en Espagne. Au début du XIV^{ème} siècle, la Papauté passe sous l'influence française et s'installe au Comtat-Venaissin, aux marches du royaume et, pendant 80 ans, se succèdent des Papes français, qui s'entourent de collaborateurs majoritairement français. En 1378, à la suite de péripéties dans le détail desquelles il n'y a pas lieu d'entrer, la chrétienté occidentale se retrouve avec deux Papes, l'un à Avignon, soutenu par la France et ses alliés (Ecosse, royaumes espagnols, Naples) l'autre à Rome, soutenu évidemment par l'Angleterre, l'Empire et le reste de la catholicité. En 1417, la France retire son soutien au dernier pape d'Avignon

France aurait terminé tôt la guerre, moins celle-ci lui aurait coûté :

a) en hommes : morts au combats, victimes civiles des raids anglais ou des grandes compagnies, déficit de natalité due à la mortalité des jeunes en âge de procréer et aux famines.

b) En or : ressources consacrées à cet effort de guerre interminable et purement défensif, pertes dues aux destructions, manque à gagner en matière d'investissement productif.

Non seulement on a peine à comprendre comment ce pays, trois fois plus peuplé que l'Angleterre, pourvu d'un sol et d'un sous-sol au moins aussi riches que ceux de l'Angleterre et dont le peuple est, paraît-il, écrasé d'impôts,

— ne peut vaincre l'envahisseur sur son propre terrain, qu'au bout de 116 ans de guerre, chaude ou froide, envahisseur qui pourtant doit compter avec la présence sur ses arrières d'un allié de son ennemi (l'Ecosse, alors indépendante et unie à la France par l'« Auld alliance » conclue le 23 octobre 1295⁴⁷) ;

— n'est pas capable d'entretenir une flotte qui empêcherait l'adversaire de débarquer et d'aller et venir d'une rive à l'autre de la Manche, comme il veut, comme cela semble être le cas, en dehors de l'heureuse période de Jean de Vienne.

— n'est pas capable d'envahir à son tour l'Angleterre, car après tout, pourquoi la guerre se déroule-t-elle toujours en France ? Il y eut des préparatifs d'invasion, notamment en 1387 et 1388, mais qui n'eurent pas de suite et, finalement, tout ce que les Français purent monter, et encore, dans les moments fastes, ce furent des raids rapides sur Douvres - toujours la stratégie du faible au fort, comme 400 ans plus tard, quand Duguay-Trouin pillait Carthagène.

La guerre fut entièrement défensive. Les offensives furent uniquement des contre-offensives. Du reste, dans le passé, le roi n'avait jamais cherché à étendre son territoire vers le nord, vers le Hainaut, le Brabant (qui lui aurait donné Bruxelles et Anvers, ou vers la Zélande : ni par les mariages⁴⁸ ni par l'épée, même au moment des expéditions

⁴⁷ Alliance qui associe également le roi de Norvège, d'où la fourniture de navires à la France par celui-ci, évoquée plus haut.

⁴⁸ Unions de Philippe Auguste avec Isabelle de Hainaut. de Philippe III avec Marie

victorieuses de Flandre, en 1214, 1297, ou en 1304. Plus tard, ce sera le privilège des ducs de Bourgogne d'y parvenir, mais la France n'en profitera pas.

Or, chacun sait que, dans ces époques, le soldat vivait sur le pays. Il se servait dans les fermes pour le fourrage comme pour l'alimentation des hommes. Par conséquent, les guerres coûtaient bien moins cher lorsqu'on les menait sur le territoire de l'adversaire ; c'est grâce à cela que Louis XIV et Napoléon ont pu mener des guerres immenses. Sous Louis XV, aucune opération ne se déroula en territoire français. Napoléon avait pour doctrine que la guerre devait nourrir la guerre. Elle devait être budgétairement neutre, le fruit des rapines et des indemnités de guerre devant équilibrer les frais engagés. De ce point de vue, nul doute que la guerre de Cent ans ne fut une opération très déséquilibrée pour la France (comme plus tard la guerre de 14-18, qui, elle aussi, se déroula sur son sol et jamais sur celui de l'ennemi, même à la fin). La ruine des campagnes sera l'une des causes de la Jacquerie de 1358.

Est-ce incompréhension des enjeux maritimes ? Manque d'argent ? Mais le roi d'Angleterre était-il plus riche, qui, lui, avait une flotte qui transportait en permanence toute la logistique de son armée en France, alors que ses levées d'impôts étaient soumises à autorisation et que l'on dit que nulle part les impôts étaient plus lourds qu'en France ? Où allait l'argent ? Les nobles, les parures, les châteaux ?

On est frappé par la disproportion qui existe, jusqu'au XVI^{ème} siècle au moins, entre la taille du royaume, de son territoire et de sa population, et la faiblesse des moyens que le roi de France parvient à mobiliser, et entre ces moyens et l'aisance apparente qu'ont ses adversaires, de plus petite taille, à mobiliser les leurs.

Lors de la guerre de 1294-1305, le roi d'Angleterre parvient à lever 1 millions de sterlings pour soudoyer une coalition contre la France (déjà la cavalerie de Saint-George⁴⁹, comme 500 ans plus tard),

de Brabant et de Charles IV avec Marie de Luxembourg

⁴⁹ Nom donné aux subventions versées par l'Angleterre au XVIII^{ème} siècle et pendant

alors qu'au même moment, Philippe IV n'obtient que des engagements pour 2,5 millions de livres tournoi qu'il ne pourra pas percevoir en totalité. En 1302, les Flamands (non pas le comte, avec son appareil officiel, mais les « métiers » de Bruges, soit quelques milliers de personnes !) financent à eux seuls une armée qui bat la chevalerie française à Courtrai, puis, en 1304, une flotte de guerre et une nouvelle armée, qui affronte l'ost royal à Mons-en-Pévèle.

On peut avancer trois éléments d'explication.

- a) La question fiscale semble avoir joué un rôle. Même si la royauté n'était pas un régime représentatif et démocratique, le gouvernement ne pouvait charger à loisir le contribuable ; l'aide féodale ne pouvait être réclamée que dans des cas exceptionnels ; déjà, Philippe le Bel se heurte à des réticences à la fin de son règne. Le contribuable pouvait se révolter et l'usage imposait le recours à des Etats-généraux qui ne mettaient évidemment pas de bonne volonté à voter les taxes. C'est ce que l'on vit en particulier, mais pas seulement, en 1355. Bien que l'on fut 9 ans après Crécy, et qu'une nouvelle invasion anglaise menaçât, les Etats-généraux réunis par Jean II assortirent le vote des impôts de conditions qui en affaiblirent le rendement. Cela pesa sur l'issue de la campagne de 1356 : Poitiers. Les désastres de la guerre coûtèrent plus que les impôts que réclamait le roi. En matière militaire, les économies sont toujours ce que l'on finit par payer le plus cher. Par ailleurs, le roi ne contrôle vraiment que les territoires et les sujets qui font partie du domaine royal. Les revenus domaniaux constituent une part décroissante des recettes du budget de l'Etat, mais restent encore élevés, plus du tiers du budget en temps de paix ; or, seul le domaine royal, par définition, fournit ce revenu. Les autres provinces font illusion sur une carte, mais sont d'un rendement domanial nul et d'un produit fiscal faible.

Enfin, il est possible que les rois d'Angleterre, Edouard II, Edouard III, aient pris plus de liberté que leurs homologues de France à l'égard des biens d'Eglise.

la Révolution et l'Empire à des pays tiers, pour financer leur lutte contre les ennemis de l'Angleterre (généralement la France) et qui se substituait aux troupes qu'elle n'avait pas

- b) L'absence de maîtrise de l'espace maritime. Nous citons ce facteur après le facteur fiscal car il en est la conséquence : si les Anglais entrent et sortent du royaume de France comme dans un moulin, c'est que le roi n'a pas de marine digne de ce nom (sauf l'heureux mais bref épisode de Jean de Vienne), mais pour avoir à la fois une armée de terre permettant de parer à toute éventualité, des forteresses garnies et une marine, il aurait fallu des recettes fiscales encore plus importantes.

- c) Le poids de la désunion. L'Angleterre n'a peut-être pas connu une autonomie des principautés féodales aussi poussée que la France. En Angleterre, les historiens parlent des « barons », masse indistincte de nobles, dont aucun n'a la stature d'un duc de Bourgogne ou d'un comte de Flandre, et que le roi Edouard « mate » périodiquement. Le royaume n'a peut-être pas eu à dépenser autant de ressources, de temps et d'énergie à lutter contre elles pour assurer l'unité du pays. La désunion prend une tournure aiguë avec les ravages de la lutte des « Armagnacs » et des « Bourguignons ». C'est elle qui rend catastrophique la folie de Charles VI. C'est elle qui réveille la guerre en sommeil depuis 1396 et qui est la principale cause de l'absence de résistance rencontrée par le corps expéditionnaire anglais en 1415, et de l'incapacité de la France à lui opposer une armée structurée. Seule la noblesse armagnac (à quelques exceptions près) se porta à la rencontre de l'ennemi, avec le résultat que l'on sait.

- d) L'organisation et les conceptions militaires. Abstraction faite de ces troubles, les chevaliers semblent ne pas avoir mis toute l'ardeur désirable à répondre aux convocations du roi. Ils y venaient souvent insuffisamment armés et petitement accompagnés, car la guerre était en définitive une opération ruineuse ; les vassaux les plus éloignés ne venaient pas. C'est l'illustration du fait que le système féodal atteignait alors ses limites ; il s'avérait inefficace et il était temps pour le corps social de sécréter un nouveau système. La monarchie prit un certain nombre de mesures : le service militaire devint rémunéré (y compris les frais de déplacement), puis le roi créa des unités permanentes d'abord pour les garnisons, puis pour le corps

de bataille (création des compagnies d'ordonnance en 1445). La victoire suivra de peu ces initiatives heureuses quoique tardives. Quant aux inconvénients des conceptions militaires en vigueur en France durant cette période, on y reviendra plus loin (chapitre 20).

Il faudrait faire le bilan chiffré, financier et démographique, de cette guerre qui, si elle est victorieuse, ce n'est que dans la mesure où l'intégrité du territoire est rétablie (à part Calais). L'effort de guerre colossal consenti par le peuple français n'a eu qu'un effet défensif. C'est autant qui n'a pas été consacré :

1°) à retrouver des frontières plus facilement défendables du côté du nord et de l'est. C'est miracle que sur ces frontières, pendant toute cette période, il ne se soit pas trouvé d'ennemi pour profiter de ce que soyons aux prises avec l'Anglais sur le front ouest pour donner aux Français le coup de poignard dans le dos. Il faut y voir l'effet de la chance : à cette époque, en Europe, la puissance militaire se trouve plutôt à l'ouest (Angleterre) et au sud (Aragon, Castille) de la France qu'au nord et à l'est. On peut aussi y voir l'effet de la diplomatie française.

2°) à développer la présence française en Méditerranée et à y prendre sa part de l'énorme flux commercial dont elle est le théâtre (cf. chapitre précédent).

CHAPITRE 5 – 1479 : GUINEGATTE

CHANCES PERDUES A L'EST (DEUXIEME EPOQUE)

L'Histoire, à cette époque, ménage continuellement de nouveaux rebondissements. La France n'était pas encore sortie de l'Histoire, elle était sans cesse aux prises avec des événements tragiques et exaltants. A peine la guerre de Cent ans était-elle terminée et la pression anglaise temporairement atténuée en raison de la « Guerre des deux roses » (1455-1485) que surgit un nouveau danger.

On a parlé du syndrome de Gulliver à propos des démêlés du peuple gaulois-français avec des adversaires teigneux mais de faible effectif. On pourrait aussi inclure sous cette rubrique la lutte peu brillante qui mit aux prises le Roi et son principal vassal, le duc de Bourgogne. L'affrontement entre Louis XI et Charles le Téméraire en est l'épisode le plus connu, critique mais bref. Louis XI, comme jadis Charles le Chauve, passa son temps à courir de l'intérieur du royaume, où les grands fomentaient des guerres civiles, vers la nouvelle Lotharingie, c'est-à-dire les possessions des ducs de Bourgogne. Charles le Chauve était menacé sur ses arrières par Pépin d'Aquitaine, Louis, puis la régence des Beaujeu, le furent par le duc de Bretagne.

Le chapitre de la lutte entre le roi et le duc de Bourgogne commença avec l'assassinat du duc d'Orléans par le duc de Bourgogne Jean sans peur, en 1407, à Paris. Elle prit rapidement la forme d'une lutte entre deux factions, Armagnacs et Bourguignons, et conduisit les ducs de Bourgogne à trahir le roi pendant une trentaine d'années, en s'alliant au roi d'Angleterre pour dépecer la France. Puis le duc Philippe le Bon, qui sentait le vent tourner et dont l'allié anglais s'avérait mauvais payeur, se réconcilia avec le roi, au traité d'Arras du 28 octobre 1435.

L'épisode opposant Louis XI et le fils de Philippe le Bon, Charles le Téméraire ne dura qu'une douzaine d'années et comprend 3 phases :

1465 - La « Ligue du bien public ». Il s'agit d'un de ces

soulèvements des « grands » comme en connaissait périodiquement le royaume. Charles, qui n'était pas encore duc de Bourgogne mais duc de Charolais, y participa, moins comme souverain étranger que comme grand seigneur français, à côté de beaucoup d'autres. Le soulèvement dura d'avril à décembre et se termina par de lourdes concessions accordées au conjurés par Louis XI (mais pas toutes respectées par la suite) en dépit de la défaite de Charles à Montlhéry (16 juillet 1465).

1467-68 - Les affaires de Liège. Les bourgeois de Liège se soulevaient périodiquement contre leur prince-évêque, que soutenait la Bourgogne. Louis XI les soutenait donc. Durant cette phase, le roi commit une erreur ; contre l'avis de plusieurs de ses conseillers, le 9 octobre 1468, il alla en petit arroi à Péronne, rencontrer Charles pour négocier. Le duc le fit prisonnier et lui imposa de renoncer à la suzeraineté sur la Flandre et de l'accompagner à Liège pour mater dans le sang le soulèvement des bourgeois, de manière à leur passer l'envie, à l'avenir, de faire appel au roi pour les secourir.

1469-1477: Louis XI chercha désormais à se venger de l'affront de Péronne, mais il évita la guerre et agit par la diplomatie. Il chercha à isoler Charles, le plus souvent à prix d'or : traité d'amitié avec les Suisses en 1474, liens resserrés avec les Médici, principaux bailleurs de fonds possibles pour Charles, traité de Picquigny avec le roi d'Angleterre⁵⁰, pension versée à René II, duc de Lorraine.

⁵⁰ Trêve de sept ans moyennant le versement annuel par la France de 50 000 écus.

Cet épisode se termina le 5 janvier 1477 devant Nancy, par la mort de Charles le Téméraire, qui tentait en vain de reprendre la ville. Le duc n'avait que 44 ans. Il laissait un ensemble de possessions dont il avait, avec énergie, cherché à assurer, d'une part, l'indépendance à l'égard du roi, d'autre part, la continuité territoriale. Sur le premier objectif, il avait fait reconnaître par le roi, comme déjà son prédécesseur par Charles VII, qu'il tenait ses terres en pleine indépendance, sans aucun lien de vassalité.

Le second objectif était la cause de ses dernières batailles, contre les Suisses et contre le duc de Lorraine, cette dernière permettant la jonction entre ses possessions de l'est (Franche-Comté, Bourgogne, Alsace) et celles du nord (Luxembourg, Hainaut, Brabant, Flandres, Hollande, Gueldre, Zélande). Il avait été sur le point de réussir, mais sa politique agressive d'un côté, la diplomatie de Louis XI de l'autre, l'avaient progressivement isolé ; les banquiers misaient sur son échec et ne lui prêtaient plus d'argent ; avec les défaites de Grandson et Morat contre les Suisses, dues largement à sa témérité, le cercle vicieux s'enclenchait : moins de réussite donc moins de confiance chez les bailleurs de fonds (banquiers et assemblées provinciales), donc moins de moyens, donc moins de réussite. Ce fut l'échec et la mort.

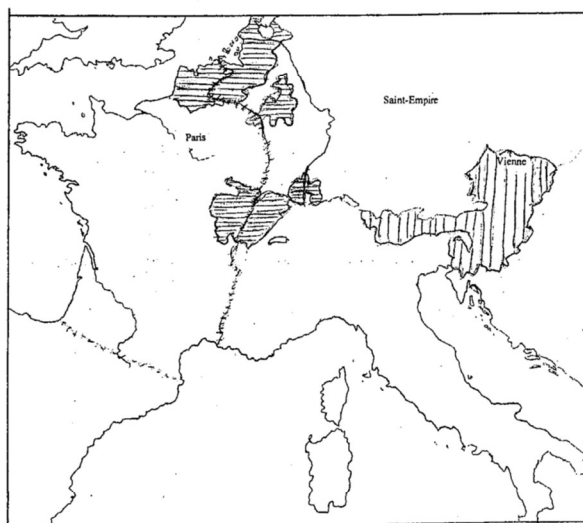
Cette mort en Lorraine était riche de symbole, car l'échec politique de Charles le Téméraire scellait l'échec de la tentative de reconstitution d'un Etat tampon entre le monde français et le monde germanique, de l'Etat lotharingien créé par le traité de Verdun. Le monde gallo-franc et le monde germanique ou alémanique étaient dotés chacun d'une identité propre et d'une dynamique que n'avait pas la Lotharingie. Au XV^{ème} siècle, vouloir se tailler un empire dans cette zone mouvante était déjà une gageure, un rêve de paladin.

Il y avait deux axes de poussée en Europe de l'ouest :

a) un axe est-ouest ou ouest est. C'était l'axe d'expansion normal de la France (vers l'est) et du monde germanique (vers l'ouest). C'était un axe de puissance politique et d'affrontement.

b) Un axe nord sud ou plutôt un arc, résurgence de l'ancienne Lotharingie, qui allait de l'Italie du Nord, en particulier du Milanais (doublé accessoirement par un axe VeniseAugsbourg-Rhénanie), vers

la Flandre, Amsterdam et Londres. C'était un axe de puissance économique et d'interdépendance (cf. encadré).



France, Etat bourguignon et Autriche, 1477

-  Possessions des Habsbourg.
-  Possessions du duc de Bourgogne
-  Limites du royaume de France

Si la tentative du duc de Bourgogne fut un échec politique, la réalité économique de l'arc lotharingien, elle, n'était pas discutable. Elle est restée gravée sur la carte de l'Europe jusqu'à nos jours. Mais Charles ne fit que l'effleurer. Son tracé passe par la Rhénanie et l'Allemagne du sud, sensiblement à l'est des possessions du duc. Mais ses dernières acquisitions se situaient outre-Rhin et peut-être le Téméraire aurait-il ensuite versé dans le rêve milanais qui hanta peu après ses cousins du Val de Loire.

Dans l'immédiat, Charles le Téméraire ne laissait pas d'héritier mâle. A qui irait le prodigieux héritage, le plus riche ensemble territorial qu'un seigneur de statut non royal ait jamais eu en occident ? Le moment est crucial. C'est une des articulations capitales de l'Histoire de France. La frontière franco-bourguignonne, c'est-à-dire, potentiellement, le front, au nord du royaume, était sur la Somme, 120 kilomètres à vol d'oiseau des tours de Notre-Dame. Si l'héritage de son cousin revenait au roi de France, la France acquerrait du coup des provinces considérables en nombre, en richesse et en potentiel économique et un rempart définitif contre les invasions venant du nord. Le rapport des forces en Europe occidentale changeait fondamentalement. Le problème n'échappait évidemment pas à Louis XI.

La maison de Bourgogne était récente. Elle remontait à Philippe le Hardi⁵¹, à qui son père, le roi Jean II, avait donné en apanage le duché de Bourgogne en 1363⁵². Le défunt duc Charles, par son père, était donc un Valois⁵³. Il appartenait donc à la famille royale et il aurait été concevable, dans une famille unie, que les deux cousins prévoient qu'au cas où le duc mourrait sans enfant mâle, éventualité possible pour un homme de guerre de plus de 40 ans, ses terres reviendraient à la branche aînée, celle du roi. Mais, comme on l'a vu, les deux branches se haïssaient. L'enjeu était également important pour l'Angleterre. Comme au déclenchement de la guerre de Cent-ans, il se situait en Flandre et, déjà, comme dans les

⁵¹ A ne pas confondre avec le roi de France du même nom.

⁵² A la mort du précédent duc de Bourgogne. Philippe de Rouvre, par ailleurs comte de Flandre. Le rapprochement Bourgogne-Flandres ne fut donc pas une innovation des ducs Valois

⁵³ Par sa mère, c'était un Portugais.

quatre siècles qui suivirent, le souci d'écarter le roi de France de ce foyer d'industrie, de commerce et de banque, habitait les dirigeants anglais. Un retour de cette province (et a fortiori de tout l'empire bourguignon) à la branche aînée aurait suscité la fureur des Anglais. Même s'il n'y eut pas de guerre franco-anglaise durant le conflit avec le Téméraire, l'Angleterre ne fut jamais loin du duc. Quoi qu'il en soit, très logiquement, dès janvier 1477, Louis XI s'efforça de mettre la main sur les territoires bourguignons. Il pouvait essayer deux méthodes : le mariage et la guerre. L'empire bourguignon n'était pas devenu, du fait de la mort de Charles, un corps sans vie, une *res derelicta*. A Bruxelles, il y avait la fille du duc, Marie de Bourgogne, 20 ans, sa mère, Marguerite d'York, quelques conseillers et surtout, à Gand, il y avait les « Etats » de Flandre. Certains conseillers opinaient pour le mariage de Marie avec le Dauphin Charles, alors âgé de 7 ans. Mais Marie haïssait l'ennemi de son père, la duchesse douairière, anglaise, n'avait aucune sympathie pour le parti français et les « Etats », qui rêvaient de faire de la Flandre une sorte de république marchande⁵⁴, n'étaient pas sortis des griffes du duc de Bourgogne pour accepter celles du Roi. Bref, les liens du sang, capétien et Valois, ne furent d'aucun effet et la cour de Bruxelles se tourna vers l'autre parti auquel Charles avait déjà songé, Maximilien, fils de l'empereur, 18 ans. On peut penser aussi que ceux qui prirent la décision entrent qu'alors qu'en cas de mariage français, l'empire bourguignon se diluerait dans le domaine royal, il pourrait au contraire garder son identité et son autonomie dans la structure plus lâche et moins centralisée de l'Empire. En tous cas, cette considération d'autonomie a certainement joué pour les Flamands qui ne détestaient rien tant que d'être sous l'autorité proche et serrée d'un seigneur. Le caractère comparativement centralisé du royaume a pu le desservir à cette occasion⁵⁵. Le mariage avec Maximilien de Habsbourg fut célébré sans perte de temps, à Gand, le 21 avril 1477, par procuration, soit 3 mois et demi après la mort du Téméraire. Il scellait le destin de l'Europe occidentale pour plus de deux siècles.

Restait l'autre voie, celle de la force. Louis XI envoya des armées prendre possession des provinces qui étaient incluses

⁵⁴ Rêve qui ne semble pas avoir abandonné les esprits 530 ans plus tard.

⁵⁵ Il a sans doute aussi desservi les rois de France qui ont présenté leur candidature à l'élection impériale. Philippe III, Philippe IV (pour son frère), François Ier.

dans les frontières du royaume : la Bourgogne, le Nivernais, les villes de la Somme données en gage en 1468, la Flandre, mais également de celles qui sont contiguës et ont le plus d'importance stratégique comme le Hainaut. Entre mars 1477 et mars 1478, l'armée avança vers le nord et prit des places, Arras, Béthune, etc. Face à elle, les Flamands se posaient comme les champions de la lutte anti-française. Leurs « Etats », dans un premier temps, prirent les choses en main, votèrent des impôts pour lever une armée, appelèrent à sa tête le duc de Gueldre. Mais l'armée royale les battit à Tournai, à la Gorgue, sur la Lys, et à Cassel.

Alors, Maximilien organisa la défense des possessions qu'il avait reçues de son épouse et fit mouvement avec une armée. Louis XI, conformément à sa pente naturelle proposa une trêve, qui fut conclue pour un an. En 1479, Maximilien leva à nouveau une armée et entama le siège du bourg fortifié de Théroouanne (Pas-de-Calais), aux confins de l'Artois et de la Flandre.

L'impécunieux Habsbourg (on l'appela plus tard *Max ohne geld* : «Max sans le sou») levait-il une armée formidable ? Non : 27 000 hommes, soit à peu près ce que les rois d'Angleterre pouvaient aligner lors des campagnes de la guerre de Cent ans. Mais il avait de l'artillerie en quantité.

Qu'opposait le sage Louis XI à cette petite troupe ? L'armée royale, le ban, l'arrière ban, les communes ? Non. Seulement 8000 archers et 1800 « lances ». (c'est-à-dire environ 7500 hommes), moins qu'à Azincourt, les forces disponibles dans la province qui était alors sur la ligne de front, c'est-à-dire la Picardie, sous le commandement de Philippe de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdres. Pour cet enjeu qui engageait aussi lourdement l'avenir du pays, il jouait petit bras, on se serait cru revenu au temps de l'oliganthropie, aux temps des Carolingiens.

Apprenant l'arrivée des Français, Maximilien leva le siège de Théroouanne et fit mouvement vers le sud. La rencontre se produisit entre Saint-Omer et Béthune, à Guinegatte, près d'Aire sur la Lys, le 7 août 1479. Philippe de Crèvecœur manoeuvra, fit un mouvement enveloppant avec sa cavalerie, fit reculer les austro-bourguignons, parvint à saisir une partie de leur artillerie et la retourna contre eux ;

la cavalerie adverse fut battue ; la bataille semblait sur le point d'être gagnée, mais les chevaliers français perdirent du temps à poursuivre les fuyards (sources possibles de rançon) et à piller les bagages. C'est alors que les piquiers ou « piquenaires » flamands se mirent en mouvement, reprirent non seulement des canons autrichiens mais 37 des pièces françaises ; les francs-archers et les chevaliers français essayèrent trop tard de contre-attaquer mais la ligne de bataille française fléchit, dut reculer et battit en retraite, sans trop de désordre.

L'armée française ne fut pas ridicule, mais elle fut techniquement surclassée. Le goût du pillage des bagages et des fuyards ennemis a un peu trop détourné les Français –qu'ils soient chevaliers ou gens de pied-, du combat proprement dit⁵⁶. Charles VII avait créé les compagnies d'ordonnance, qui furent la première force armée permanente, mais, contrairement à ce que l'on croit parfois, c'était encore de la cavalerie. Lui et son fils avaient cependant tiré les leçons de la guerre de Cent-ans en donnant plus d'importance à l'infanterie, en créant les francs-archers, et à l'artillerie, mais cela ne suffit pas. On ne fait jamais une réforme une fois pour toute, il ne faut jamais s'endormir : en cette fin du XV^{ème} siècle, sous l'impulsion des Suisses, la technique militaire voyait apparaître (ou réapparaître, car on songe à la phalange macédonienne et aux Lombards), les longues piques qui, succédant au règne du scramasax, puis de l'épée et de l'arc, allaient dominer les champs de bataille pendant quelques décennies en Europe occidentale, jusqu'à l'avènement définitif des armes à feu portatives. L'année suivante, le roi dissout les francs-archers, qui n'avaient jamais formé qu'une milice peu cohérente, et créa la première infanterie française tant soit peu structurée, qu'il fit armer et instruire par des Suisses, mais c'était trop tard. L'histoire de la dévolution des territoires bourguignons à la mort de Charles le Téméraire ne s'arrête pas là : si on la résume, c'est une pièce en quatre actes, dont aucun n'est totalement flatteur pour la France.

Acte premier : le conflit entre Louis XI et le duc Charles. Le suzerain a toutes les peines du monde à mater son vassal encombrant, bien que le royaume soit beaucoup plus vaste et plus peuplé que les Etats bourguignons.

⁵⁶ E. de Périni, in *Batailles françaises*, Paris, 1894.

Acte II : La tentative de récupération par la force : Guinegatte et l'échec que l'on vient de voir.

Acte III : La manière forte cède la place à la négociation : le traité d'Arras, 1482, met fin aux hostilités entre le roi et Maximilien. La France perd l'Artois et la Flandre, mais conserve la Picardie et la Bourgogne, qui réintègrent le domaine royal. Le Dauphin (futur Charles VIII), 12 ans, épousera la fille de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, Marguerite, 2 ans. Elle aura pour dot -c'est le point important- l'Artois, la Flandre et la Franche-Comté.

Acte IV : 1491, Charles VIII épouse Anne de Bretagne⁵⁷. Mais cela l'oblige à répudier la reine Marguerite (11 ans). Dès lors, il faut restituer la dot. Il essaya un peu de se faire prier, Maximilien envoya une armée en Franche-Comté, Charles VIII, qui pensait déjà à l'Italie, n'insista pas : le traité de Senlis (1493) consacra la fin des hostilités, mais aussi la restitution de la dot.

L'histoire des relations rentre le roi et la Bourgogne, au XV^{ème} siècle est habituellement présentée, à tort, par les historiens comme un succès pour la monarchie. En fait, durant l'épisode Louis XI-Charles de Bourgogne, la France apparaît constamment en position défensive ; ce n'est donc un succès que si l'on part de l'idée que ça aurait pu être pire, mais l'affaire se termina tout de même, pour la France, par une perte territoriale nette, celle de deux provinces qui faisaient partie du royaume depuis le traité de Verdun et qui étaient capitales à la fois au plan économique et au plan militaire : la Flandre et l'Artois. La frontière du royaume était encore à moins de 200 kilomètres

⁵⁷ L'objectif est de mettre un terme aux hostilités avec le duché de Bretagne, qui s'étaient envenimées depuis quelques années. Le duché faisait partie du royaume depuis l'époque carolingienne, n'en déplaise aux irrédentistes bretons, (c'est-à-dire que lorsque les comtes puis ducs de Bretagne combattaient aux côtés du Roi, c'était bien comme vassaux, et non pas comme chefs d'un Etat étranger allié de la France) mais il avait des prétentions à l'indépendance. La duchesse, Anne, une capétienne, au demeurant, (de la maison de Montfort, branche cadette de la maison de Dreux, issue de Robert de Dreux, fils du roi Louis VI le gros) était allée jusqu'à épouser par procuration Maximilien, devenu veuf. Le roi voyait renaître une nouvelle Bourgogne, à l'ouest cette fois. Il ne pouvait l'accepter. Pour y parer, il crut devoir compléter les victoires militaires qu'il remporta (Saint-Aubin du Cormier en 1488, prise de Rennes en 1491) en arrimant solidement la Bretagne et sa duchesse au royaume, par le seul moyen qui vaille : en l'épousant

de Paris.

Voilà donc tout ce à quoi avait pu parvenir Louis XI, ce roi si réputé pour son habileté, voire pour sa ruse, cette « universelle araigne » dont parlait Commynes, ce roi qui, bien que vivant sobrement, avait porté le budget de l'Etat à la somme inouïe de 2 millions de livres, dont 45 % pour les dépenses militaires ? Limiter les dégâts, dans les pertes territoriales du royaume, face à un adversaire qui, lui, était à la tête d'un ensemble qui méritait à peine le nom d'Etat, sans unité, sans même une continuité territoriale, qui était deux fois moins peuplé que le sien et à qui ses « Etats » et ses banquiers comptaient chichement les crédits. Les historiens parlent de l'échec de Charles le Téméraire. Il y eut bien sûr l'échec ponctuel et final devant Nancy, mais il légua un empire presque intact à sa fille et à son gendre. S'il y a échec, c'est seulement en ce qu'il n'eut pas de fils pour reprendre l'empire et continuer à le faire fructifier, comme l'avaient fait trois générations de ducs avant lui. L'histoire se termine par un escamotage : l'empire bourguignon s'évanouit comme un rêve, en 3 mois, entre janvier et avril 1477, et c'est brusquement un affrontement autrement sérieux, multiséculaire, qui surgit de la hotte du Diable, celui des capétiens et des Habsbourg.

L'Artois ne sera récupéré que 166 ans plus tard, à la paix des Pyrénées et la Flandre jamais, sauf quelques centaines de kilomètres carrés, gagnés sous Louis XIV au prix de combats acharnés dans quatre guerres⁵⁸.

* *

*

L'événement de Guinegattes porte aussi à réflexions sur un autre point : il montre que ce n'est peut-être pas l'argent et l'or des mines du nouveau monde qui ont permis à l'empereur Habsbourg de battre la France au XVI^{ème} siècle, contrairement à ce que la vulgarisation historique pourrait donner à penser, puisqu'en 1479, il y est bien parvenu alors que nul encore ne songeait à ces trésors. On nous objectera

⁵⁸ Même la possession par la France de ce lambeau pourtant modeste sera difficilement admise et, par deux fois, (traité d'Utrecht, 1713, et de Paris, 1763) les alliés l'obligeront à raser Dunkerque

que ce que ces derniers lui apportèrent, c'est la capacité de durer, de soutenir la guerre pendant 60 ans et qu'en 1479, Maximilien aurait été financièrement incapable de la soutenir si elle avait duré un peu ; c'est très possible, mais il faut croire qu'il en allait de même pour Louis XI, puisqu'après sa défaite, il ne chercha pas à relancer la mise dans une nouvelle campagne.

LE « CROISSANT FERTILE » OUEST-EUROPÉEN

Dans les deux cents ans qui précédèrent l'ère chrétienne, l'une des routes commerciales terrestres majeures de l'occident, et la plus riche, était la route de l'étain, qui reliait l'Angleterre à l'Italie, via la vallée de la Seine, de la Saône et du Rhône. C'est au moins en partie leur situation sur cette route qui avait fait la fortune des Éduens⁵⁹ (et, dans une moindre mesure, celle des « nautes » ou bateliers de Lutèce). A cette route succéda, à quelques siècles de distance, au XI^{ème} siècle celle qui relie Venise, Milan et Gênes à la Flandre (Bruges, Ypres, Gand) et, à nouveau à l'Angleterre. Succédant aux Éduens, les comtes de Champagne font leur profit de cette route en établissant sur son tracé les fameuses foires de Meaux, Lagny, Provins, Troyes, où s'effectue entre autre le clearing.

Mais, la fin du XIII^{ème} siècle et le début du XIV^{ème} voient un nouveau système commercial et financier européen se mettre en place, dans lequel les financiers italiens se taillent une part notable (c'est aussi l'époque où les premiers établissements bancaires se créent en Toscane). Dans le même temps, les foires de Champagne cessent d'être un des moteurs de l'économie européenne, car la route Italie du Nord — Flandre et Angleterre va se déplacer :

- d'une part sur mer, puisque les liaisons maritimes directes entre l'Italie et l'Europe du nord-est commencent à cette époque là (1277-1278).
- d'autre part vers l'est, grâce à la traversée des Alpes par le col du Brenner (pour Venise), à l'ouverture à la fin du XIII^{ème} siècle, de la route du Saint-Gothard, via la (future) Suisse⁶⁰, et à la Valteline pour Milan,

59 La construction institutionnelle par laquelle les Eduens s'assuraient le contrôle de cet axe était la « confédération éduenne », qui regroupait plusieurs des peuples situés sur son tracé, dont les Sénons et les Parisiens.

60 Ce n'est peut-être pas tout à fait une coïncidence si c'est à cette époque, en 1291 plus précisément, que naît la Suisse. Même s'il n'y a pas trace de l'action d'une grande puissance européenne de l'époque dans cette naissance, qui aboutit à arracher des mains des Habsbourg la maîtrise de ces nouvelles voies alpines, si importantes pour le commerce international, on ne peut s'empêcher d'y voir une des premières applications d'une sorte de règle qui aura longtemps cours en Europe et qui sera étendue par l'Angleterre à toutes les régions du monde : que les points de passages les plus névralgiques de la marchandise soient autant que possible sous la souveraineté d'un Etat faible : les cols alpins à la Suisse plutôt qu'aux Habsbourg, Anvers à la Belgique plutôt qu'à la France, les Dardanelles à l'empire ottoman décadent plutôt qu'à la Russie, etc.

passant par l'Allemagne du sud, Francfort et Cologne. C'est cette seconde voie qui donne naissance à un véritable « *croissant fertile* » *lotharingien*. Vers le sud, sa pointe pousse jusqu'à Florence.

Progressivement, le flux trans-européen de richesses est venu irriguer le sud et l'ouest de l'Allemagne et réveiller l'Empire de sa torpeur. Au XV^{ème} siècle, des produits nouveaux, des techniques nouvelles naissent ou accostent en Europe par l'Italie et, leur propagation commence non par la France voisine mais par le sud de l'Allemagne. C'est le cas du coton. C'est aussi le long de ce couloir que l'imprimerie va d'abord se répandre : avant 1471, les villes dotées d'une imprimerie sont : Cologne, Mayence, Augsbourg, Nuremberg, Strasbourg, Bâle, Beromunster (Suisse), Venise,... Une seule ville extérieure à cette zone se classe dans ce club très fermé : Paris. Dans un autre ordre d'idée, l'extrémité méridionale du croissant (Florence) abrite sans conteste le premier foyer de renouveau de la peinture européenne, mais l'autre foyer de renouveau est en Flandre, où naît (ou renaît) la peinture à l'huile (Van Eyck).

La zone est vouée à susciter la convoitise, mais, pas plus qu'au temps de l'empereur Lothaire (cf. supra, chapitre 2), cet axe n'est un axe de puissance politique. Ceux qui ont essayé d'en créer un s'y sont cassé les dents. Tout au long du XIV^{ème} siècle, les Habsbourg, qui ne se résignaient pas à la perte de leur suzeraineté sur les Suisses, ont subi des défaites : Morgarten (1315), Sempach (1386), Naufels (1388). A Morat et à Grandson, le duc de Bourgogne tenta par l'ouest ce que les Habsbourg avaient tenté par l'est : intégrer ou maintenir ces cantons suisses dans ses possessions. Mais il était écrit que la Lotharingie devait échapper à la mainmise d'un grand Etat, -fût-il bourguignon- et constituer une zone tampon morcelée (Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Suisse, et le reste partagé entre les trois grands riverains , français, Italiens et Germains). Cette région, à la fois zone—tampon et zone de prospérité, semble ne pas en avoir fini avec le morcellement, si l'on en juge par les tendances séparatistes qui sévissent à ses deux extrémités encore au XXI^{ème} siècle (séparatisme flamand en Belgique et Ligue du Nord en Italie).

Le sens de Guinegatte et de l'irruption (d'ailleurs victorieuse) de Maximilien dans l'affaire bourguignonne, c'est aussi cela : une nouvelle offensive habsbourgeoise, après celle, ratée, sur les cantons, mais, plus fondamentalement, un nouveau jeu d'échec entre le champion français et le Habsbourg, que la dévolution de la couronne impériale en 1438 (et pour

3 siècles et demi) vient de consacrer comme nouveau champion germanique et qui entend bien affirmer son autorité sur cette partie occidentale en pleine expansion du Saint-Empire et contenir les velléités de grignotage des capétiens, soit par la guerre (Guinegatte), soit par les mariages (Marguerite de Valois-Bourgogne). Moyennant quoi, la frontière orientale de la France, plus ou moins en sommeil depuis Bouvines, redevint un sujet d'inquiétude.

Au milieu de cet arc, il y a Augsbourg⁶¹ et, au XVI^{ème} siècle, à Augsbourg, il y a les Fugger, les banquiers qui aident le Habsbourg à financer ses guerres notamment contre le roi de France. Ils installent une succursale à Anvers (origine de la fortune de la ville) et entendent bien voir le grand flux du négoce et de la banque européens passer par leur route et non par le vieil axe gaulois Marseille-Lyon-Paris-Manche (Rouen, Etaples...). Parmi les autres bailleurs de fonds importants de la politique impériale, il y a aussi la Flandre, qui est aussi sur cet axe.

La part de la France dans le grand mouvement commercial occidental régresse. Pour lutter contre la marginalisation qui la menace, elle a deux moyens de reprendre pied : soit ses opérateurs se ressaisissent, prennent le tournant du changement, passent à la vitesse supérieure, soit elle met la main sur des régions qui sont dans ce mouvement. L'Etat essaie :

- la première voie. Les rois de France, notamment Louis XI, ont promu avec des fortunes diverses leurs propres pôles économiques : Paris grand centre de consommation, Lyon, grande place bancaire européenne à l'époque, Rouen, grande place portuaire et commerciale. La promotion de la place financière de Lyon fut incontestablement une réussite au XVI^{ème} siècle, mais elle se fit grâce au volontarisme royal et à l'arrivée des banquiers italiens vers 1460. La place devait sa vitalité au fait qu'elle était en prise avec le sillon ouest—européen ou, si l'on veut, un intermédiaire entre ce croissant et l'axe français Marseille-Lyon-Paris.

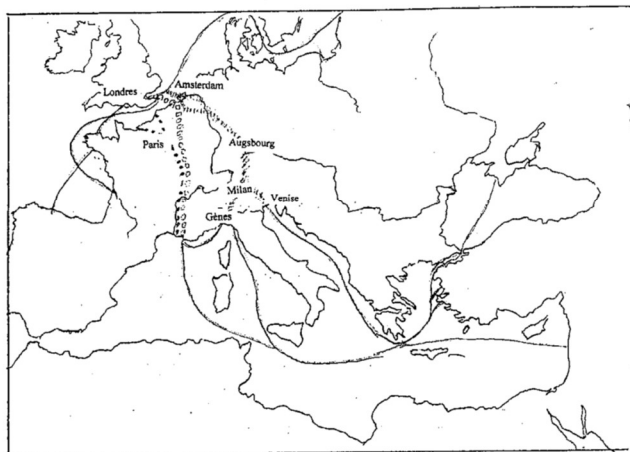
- La seconde voie :
 - en affirmant son autorité de suzerain sur la Flandre tout au long du XIV^{ème} siècle et, en définitive, en affrontant la guerre avec l'Angleterre qu'on appellera la Guerre de Cent- ans (cf. chapitre 4)

⁶¹ Augsbourg, en Bavière, où sera conclue, un siècle et demi plus tard, une ligue célèbre contre la France (cf. infra, chapitre 8)

- en tentant de mettre la main sur le Milanais, au XVI^{ème} siècle (cf. chapitre 6).

En effet, ces deux régions, parmi les plus riches et les plus modernes d'Europe à l'époque, sont aux deux extrémités de ce « croissant ». L'échec de ces deux entreprises consacra une mise à l'écart relative de la France du grand mouvement commercial continental du XVI^{ème}-XVII^{ème} siècles. C'est ce défi que Richelieu et Colbert essaieront de relever sur de nouvelles bases et avec des succès mitigés. C'est en fin de compte au XVIII^{ème} siècle que la France deviendra une puissance commerciale de premier plan.

Curieusement, la France s'est lancée dans les années 1980 dans une tentative pour ramener l'épine dorsale de l'Europe occidentale vers cet axe. La manière militaire lui étant fermée depuis longtemps, celle de l'attractivité financière, boursière et économique n'ayant pas sa prédilection, elle l'a fait par le biais qu'elle maîtrise le mieux, celui du béton, en construisant un réseau de trains à grande vitesse (T.G.V.), Paris-Lyon-Marseille, via l'éternel couloir rhodanien, avec des ramifications vers l'arc lotharingien : Londres, Amsterdam, Cologne, Turin.



Flux économiques - XII^{ème} - XVI^{ème} siècle

- « Axe gaulois »
- □ □ □ Axe des Foires de Champagne
- Croissant lotharingien
- Commerce maritime

CHAPITRE 6 — 1494-1653 : 160 ANS DE GUERRES INUTILES.

La fin du XV^{ème} siècle et le début du XVI^{ème} constituent l'une des périodes les plus importantes de l'histoire de l'Europe de l'ouest. C'est le moment de la Renaissance, de la Réforme et des grandes découvertes. Pour un grand pays comme la France, il y a deux enjeux de puissance. Il s'agit pour elle de prendre sa part, la meilleure possible, dans les deux grands mouvements du XVI^{ème} siècle et du siècle suivant :

1°) *La projection de puissance hors d'Europe.* Christophe Colomb installe la domination espagnole aux Antilles alors que Charles VIII règne en France, Balboa découvre le Pacifique 2 ans avant Marignan (1513), Cortès est au Mexique 6 ans avant Pavie (1519), Magellan aux Philippines 3 ans avant, Pizarre au Pérou en 1532. Cabral donne au Portugal le Brésil (1522), Vasco de Gama le Mozambique (1498). Des poignées d'hommes en armure et en morion donnent des empires à leur roi et une extension inouïe à leur langue, qui subsiste encore aujourd'hui, respectivement à l'Espagne, trois fois moins peuplée que la France, qui vient à peine d'achever son unification et l'expulsion des Maures, et au Portugal, peuplé de moins d'1 millions d'habitants.

2°) *Le développement économique en Europe, qui passe en partie par le « croissant fertile » lotharingien* (cf. encadré précédent)

Deux grands mouvements qui, symboliquement, représentent les deux manières possibles pour les peuples d'étancher la soif de l'or, de métaux précieux : la recherche de l'Eldorado et la création de richesse par le travail e (surtout) le commerce.

D'une certaine manière, la France a sacrifié le premier enjeu (l'outre-mer) au second (la puissance continentale). Mais, même sur le second, elle ne s'y est pas prise avec la continuité, l'habileté — et la clairvoyance - qui auraient été nécessaires dans ce qui était vraiment, à l'époque, le grand jeu. Elle s'est dispersée et, pour finir, s'est engloutie dans la guerre civile.

I — 1^{ère} phase : les guerres d'Italie

En 1494, Charles VIII régnant, quarante ans se sont écoulés depuis la fin de la guerre de Cent ans et 15 depuis la bataille de Guinegatte. En dépit de quelques soulèvements et de conflits locaux, le pays a retrouvé la paix, l'essor démographique et une certaine prospérité. Dans la mentalité du temps, c'est le bon moment pour repartir en campagne. Vers le nord ? Se rapprocher de la frontière naturelle, couvrir Paris ? Nenni. Vers les Antilles, comme les Rois catholiques lançant Colomb sur la route des Indes ? Il ne faut pas y penser. Le point de départ de la nouvelle entreprise sera, comme celui de la guerre de Cent ans, une argutie juridique sur un héritage.

La maison capétienne, par sa branche issue de Charles d'Anjou, frère de Louis IX puis par une autre maison d'Anjou issue de Jean II le Bon, avait régné sur le royaume de Naples (en fait le tiers sud de l'Italie continentale) de 1266 à 1442, soit 176 ans, et en avait été chassée par une armée aragonaise. Le dernier Anjou à détenir des droits sur Naples, le « bon » roi René, comte de Provence, était mort en 1480 et ses biens étaient allés à la couronne, dont les fameux titres aux couronnes de Naples et de Jérusalem. Les revendiquer n'était donc pas seulement pour Charles VIII une affaire patrimoniale, c'était aussi fleureter avec le mythe de Jérusalem et donc, vis à vis du Pape, avec l'idée de croisade.

A la mort du vrai roi de Naples, Ferdinand d'Aragon, en janvier 1494, Charles VIII se proclama roi et engagea des négociations pour assurer ses arrières : il acheta la neutralité de ses voisins, qui la lui firent payer d'autant plus cher qu'ils savaient qu'il était impatient d'enfourcher son palefroi pour courir vers sa chimère. Par le traité d'Etaples, il paya les dettes contractées auprès du roi d'Angleterre Henri VII ; par le traité de Barcelone, il céda au roi d'Aragon le Roussillon et la Cerdagne. Enfin, par la paix de Senlis, déjà citée, il restituait à l'empereur Maximilien la dot de sa fille, Marguerite d'Autriche. Puis, en septembre, l'année s'ébranla vers le sud -est.

Depuis le XIII^{ème} siècle, la France n'avait cessé d'intervenir dans les affaires des Etats italiens, dans des directions variées et sans une ligne directrice très claire ; on n'entrera pas dans le détail de ces péripéties. L'expédition de Naples avait certes le mérite de donner une sorte de colonne vertébrale, un axe, à la politique italienne de la France, mais quel axe ! Si l'on analyse froidement le ballet diplomatique que l'on vient de

rappeler, Charles VIII a sacrifié des provinces

- mitoyennes du royaume
- qu'il détenait déjà
- qui le couvraient contre de potentiels ennemis puissants : au nord et à l'est, l'Empire, au sud, l'Aragon, alors en plein ascension économique et politique
au profit d'un royaume
- qui n'était pas mitoyen du sien
- qu'il ne détenait pas et dont l'acquisition se ferait au prix d'une expédition militaire aléatoire et qui entraînerait infailliblement des réactions des Puissances.
- Qui n'offrait aucun intérêt pour la défense du royaume
- Qui serait difficile, voire impossible à défendre en raison de son éloignement des frontières françaises.

Il y avait eu une chance à saisir pour la France en Méditerranée on l'a dit, entre 1100 et 1300, à la rigueur 1400. En cette fin du XV^{ème} siècle, c'était beaucoup trop tard. Le comportement de Charles VIII, aux yeux des observateurs modernes, est une forfaiture et une absurdité. Mais les rois Valois, et surtout ceux qui succédèrent à Louis XI, n'étaient pas des chefs d'Etat modernes. La notion de pré carré, qu'on élargit pas à pas, par des mariages et, si nécessaire par des guerres, est d'abord une notion qui s'applique au domaine royal des capétiens plutôt qu'au royaume. Et surtout, ces rois étaient intoxiqués par les romans de chevalerie, par le mythe de la croisade (d'ailleurs lui aussi véhiculé par ces romans) et, peut-être, par les souvenirs de la grandeur passée des Anjou.

La marche jusqu'à Naples fut une promenade militaire. Le royaume fut occupé. Bien entendu, le roi ne pouvait rester longtemps loin de la France. Il lui fallait laisser un gouverneur ou vice-roi (ce fut Gilbert de Montpensier) et rentrer. Quelques mois plus tard, entre juin 1496 et février 1497, sans surprise, les garnisons françaises capitulèrent face aux troupes aragonaises de Gonzalve de Cordoue (dit « el Gran capitan », le père de la fameuse infanterie espagnole qui va faire merveille pendant un siècle).

L'histoire de l'Italie du sud du XIII^{ème} au début du XVIII^{ème} siècle est une histoire de corps expéditionnaires. C'est la puissance qui est le

plus capable de monter et d'entretenir durablement des corps expéditionnaires et des garnisons qui tient le royaume de Naples. Force est de constater que cette puissance, ce fut l'Espagne. Celle-ci n'est pas plus proche que la France de l'Italie. Elle n'est pas plus peuplée. Elle n'est pas plus riche, du moins jusqu'au début du XVI^{ème} siècle. Plus généralement, on ne peut pas constater sans une certaine gêne l'incapacité de la France à maintenir durablement des garnisons. L'histoire qui s'ouvre maintenant est celle de ce que l'on appelle les guerres d'Italie. Cette histoire est une histoire de garnison. Dix fois les Français enverront une armée outre-monts, qui gagnera des batailles, mais dix fois, comme un château de sable effondré par la vague, tout sera ruiné faute de pouvoir se maintenir (la durée moyenne d'une garnison française en Italie entre 1495 et 1550 est de moins de 2 ans). Les Espagnols, eux, se maintiendront. Peut-être que ce qui fit la différence, ce fut la stabilité du pouvoir. De 1494 à 1559, date de la fin des « guerres d'Italie », la France a 7 rois, soit une moyenne de 13 ans 1/2 par règne ; dans le même temps à 3 ans près, l'Espagne ne compte que 2 rois : Ferdinand (1469-1516) et Charles I^{er} (Carlos Quinto, 1516-1556).

Pourtant, la politique française ne manqua pas de continuité, mais dans l'erreur. A la suite de la capitulation de ses troupes de Naples, Charles VIII envisageait une nouvelle expédition lorsque la mort accidentelle le surprit à l'âge de 27 ans, en 1498. Il ne faut sans doute pas regretter l'abandon du projet napolitain qui s'ensuivit. Mais le nouveau roi, son cousin, Louis XII, avait une autre chimère testamentaire : des droits sur le duché de Milan. Le Milanais, aujourd'hui appelé Lombardie, est plus près de la France, moins grand, donc plus facile à tenir et plus riche, c'était même une des provinces les plus riches d'Europe, comme elle l'est toujours aujourd'hui. On progresse, donc, mais en fait, il va s'ensuivre une série de péripéties extrêmement confuses qui s'étalent sur 60 ans (1499 — 1559), marqués par des passages héroïques des Alpes, des villes prises et perdues, des paroles données et trahies, dans le détail desquels on n'entrera pas ici, puisque le résultat fut nul. On aurait pu au moins essayer, à défaut d'abandonner la chimère italienne, de lui donner un tour plus rationnel, plus durablement constructif, en la combinant avec la politique du pré carré : le Milanais, une fois conquis par les Français, aurait été cédé au comte de Savoie, qui, en échange, aurait cédé au roi de France, la Savoie, la Bresse, le Bugey, le Val d'Aoste, qui ont du moins le mérite d'être contigus au royaume, francophones et

susceptibles de constituer un rempart naturel. On ne fut pas très loin de ce résultat à la paix de Nice conclue 18 juin 1536, pendant la 8^{ème} guerre, qui laissait les deux-tiers du Piémont⁶² à la France, mais cela ne suffit pas à François I^{er} : c'est le Milanais qu'il lui fallait ou rien et il viola le traité, comme un joueur acharné qui remet encore une fois tout son gain sur le tapis.

Il y eut donc encore une 9^{ème} guerre, marquée par la mauvaise foi du roi de France, puis une 10^{ème}, au terme de laquelle, par une chance inespérée, la France gardait ses possessions en Piémont (Paix de Vaucelles, février 1556). Mais il y eut enfin une onzième guerre et, même si la responsabilité en est partagée, Henri II, qui avait hérité de son père François I^{er} la faiblesse des lumières, mais non le charisme, eut l'idée saugrenue d'envoyer en Italie, en 1556, une grande armée, commandée par son meilleur capitaine (François de Guise), reconquérir le royaume de Naples : 60 ans d'expérience n'avaient servi à rien ; on revenait au point de départ de Charles VIII, la recherche d'une solution à la question italienne à 800 kilomètres du royaume au lieu de chercher à proximité de ses frontières ! Un sortilège semblait subjuguer l'esprit des dirigeants français. Le roi d'Espagne, souverain de Naples, envoya alors, logiquement, une armée attaquer la France à revers, c'est-à-dire à partir des Pays-Bas et c'est dans le nord de la France que se terminèrent les guerres d'Italie, par deux batailles perdues, où Guise et son armée firent cruellement défaut : Saint-Quentin (10 août 1557) et Gravelines (13 juillet 1558).

En fait, si les historiens distinguent par convention 11 guerres d'Italie, l'ensemble de la période peut se diviser en quatre phases.

- Dans la *première*, marquée par les victoires de Fornoue et de Marignan, le mirage italien joue principalement, qu'il s'agisse de Naples ou du Milanais.

- à partir de la *deuxième phase*, marquée par la défaite de Pavie, avec l'élection du roi d'Espagne Charles I^{er} à la couronne impériale, le 28 juin 1519, un enjeu géopolitique plus vital se superpose à celui-là : tenir le Milanais permet de bloquer l'accès des troupes impériales à l'Italie, de

62 Le Piémont est le pays situé entre la France et le Milanais. Il appartenait au comte de Savoie.

faire obstacle à une descente de Charles-Quint vers les Etats du Pape et à travers eux, vers le royaume de Naples, de gêner le transit des troupes espagnoles vers l'Allemagne, de bloquer les tentatives austro-espagnoles de pression sur le Pape⁶³.

– dans la *troisième phase* (1536-1556), le sort chancelle et on entrevoit la possibilité pour la France de sortir de ces guerres avec honneur et accroissement, en conservant le Piémont et en renonçant à la chimère milanaise.

– dans la *quatrième* et dernière phase (1556-1558) ; en dépit de l'extravagante expédition de Guise à Naples, l'Italie n'est plus un enjeu central. On revient aux choses sérieuses : les frontières du nord et de l'est de la France. C'est là que se jouent les résultats de toutes ces guerres, les dernières batailles et, en l'occurrence, la défaite finale de la France et les quelques acquisitions territoriales qui la tempèrent.

En effet, les traités de Cateau-Cambrésis (mars-avril 1559), qui terminèrent ces guerres, n'apportait pas au Roi un pouce carré de territoire en Italie. Tout ce que les rois avaient gagné dans cette stupide aventure, c'était au contraire de resserrer la subordination de l'Italie à l'Empereur. En contrepartie, la France conservait 4 villes conquises dans la dernière phase de la guerre ; du moins ces 4 villes avaient-elles le mérite d'être importantes par leur localisation :

- a) Calais, ce qui consacrait l'évacuation finale du territoire français par les Anglais, du moins du territoire continental, car ils conservaient les îles de Jersey et Guernesey, toujours occupées à ce jours.
- b) Les « Trois évêchés », Metz, Verdun et Toul, qui constituaient, surtout les deux premiers, de bons points d'ancrage de la défense du pays à l'est.

Mais en contrepartie, la France renonçait officiellement au comté

63 Le sac de Rome par les reîtres de Charles Quint en 1527 montra que ce risque n'était pas théorique. Le roi aurait ainsi pu conforter son rôle de protecteur traditionnel du Saint-siège. Pour autant, le fameux argument selon lequel les guerres d'Italie auraient été l'expression de la volonté des rois de lutter contre l'« encerclement » de la France par la maison de Habsbourg, qui prenait la France en tenaille entre les Pays-Bas et l'Espagne, nous paraît un habillage a posteriori, pour justifier la marotte milanaise et l'alliance avec le Grand Turc.

de Flandres.

60 ans d'impôts entassés sur les épaules des paysans et des artisans français pour ce résultat, (et l'on doit aussi à cette brillante entreprise la vénalité des offices, car il fallait à tout prix procurer des ressources au Trésor) alors que les provinces follement abandonnées à ses voisins par Charles VIII en 1494 restaient entre leurs mains ! Toute cette énergie, toutes ces vies humaines, tout cet or, qui eussent été mieux employés à essayer de continuer l'oeuvre de construction pièce à pièce du pays ou encore à prendre une part digne de lui à l'expansion européenne outre-mer ! On peut se consoler en évoquant l'essor artistique de la Renaissance, ou en rappelant l'énorme puissance de l'empire de Charles-Quint, qui détenait les régions commerciales et industrielles les plus riches d'Europe (la Flandre et le Milanais), Cologne, Augsbourg, la Castille, riche en fantassins résistants et l'Amérique d'où affluaient déjà l'argent et l'or. C'est vrai, sauf que, pour Charles-Quint, le front français ne fut jamais qu'un front parmi d'autres : il y avait aussi le développement de l'empire colonial, la lutte contre les Turcs (expéditions d'Afrique du nord) et la lutte, en Allemagne, contre le protestantisme, qui n'alla pas sans combats (bataille de Muhlberg). Mais enfin, on peut admettre, en étant bienveillant, que, pour la France, pays agricole qui ne possédait pas les ressources d'Amérique, c'est déjà miracle qu'elle ne se soit pas sortie plus mal de ce long conflit. Et c'est peut-être ce miracle que fêtait Henri II, lors du tournoi donné pour célébrer la paix de Cateau-Cambrésis, dans lequel il trouva la mort (10 juillet 1559).

En 1557, Charles-Quint avait abdiqué et partagé son empire entre ses deux fils : à Ferdinand les Etats allemands, à Philippe II tout le reste. Les manuels présentent souvent cet événement comme « l'échec de Charles-Quint », qui vient en quelque sorte adoucir, pour la France, la potion amère de Cateau-Cambrésis. En réalité, parler ici d'échec nous paraît tout aussi tendancieux que de parler de succès pour Louis XI dans sa lutte avec Charles le Téméraire. Le rêve d'un empire universel s'avère certes impossible, mais Charles-Quint y avait-il cru ? En toute hypothèse, l'ensemble de ses possessions restaient bien entre les mains des Habsbourg, plus vastes qu'elles n'avaient jamais été et l'union des deux branches de la famille restera suffisamment étroite pour reléguer au second rang la France pendant un siècle (avec l'aide il est vrai des guerres intestines de celle-ci).

Les défaites de Saint-Quentin et de Gravelines sont sujets de méditation en elles-mêmes, mais il serait inexact de croire que ce sont elles seulement qui ont fait perdre à la France les fruits de tous les sacrifices consentis pour l'Italie. Ces défaites n'étaient pas irrémédiables. Les concessions accordées par la France s'expliquent aussi par l'épuisement de ses finances, mais surtout, même en tenant compte du rapport des forces économiques prévalant entre Charles-Quint et le roi de France, celui-ci aurait sans doute pu conclure la paix à un meilleur prix, et conserver par exemple les territoires pris à la Savoie (cf. supra), s'il n'avait pas été aussi pressé de passer à autre chose : la lutte contre les protestants. Car les désordres ne s'arrêtèrent pas là.

II — 2^{ème} phase : les guerres de religion

Après les 11 guerres d'Italie, terminées sans gloire, les guerres de religion commencèrent dès 1562 ; il y en aura huit et elles dureront jusqu'en 1598, avec cette circonstance aggravante qu'elles se dérouleront sur le territoire national, alors que, en dépit des guerres d'Italie, sauf quelques brefs épisodes, le royaume n'avait pas connu l'invasion étrangère depuis la fin de la guerre de Cent ans, soit pendant plus de 100 ans (1453-1562).

Ainsi, la faute consistant à mener les guerres d'Italie est complétée, parachevée, par celle consistant à en bâcler la conclusion, en raison moins de la supériorité de l'adversaire que d'une des faiblesses chroniques de la France : la discorde.

S'agissant de la manière dont le corps social français a réagi face à la question religieuse, cette affaire est très complexe, au plan humain, géographique, militaire. Il est facile, a posteriori, de donner des conseils et de dire que, dès 1561, il aurait fallu promulguer l'édit de Nantes ; c'est oublier que l'édit de Nantes n'a été possible que parce qu'il y eu 37 ans de massacres entre le déclenchement de la guerre civile et ce traité. Pour les protagonistes, protestants ou catholiques, hommes de foi sincères, il ne s'agissait pas de savoir qui avait *raison*, mais de savoir qui avait la vraie foi ; la simple charité chrétienne voulait que, dès lors que l'on détenait cette vraie foi, on la fit partager à ceux du camp d'en face, bon gré mal gré, puisque leur salut éternel en dépendait. Par ailleurs, la quasi

concomitance entre la fin des guerres d'Italie et le début des guerres de religion donne à penser que, de retour d'Italie, démobilisée et brusquement oisive, la soldatesque habituée à combattre (et à piller) depuis des années fournit une chair à canon disponible et bouillante aux deux partis en présence et que, l'offre créant la demande, ceux-ci n'en furent que plus enclins à en découdre.

Bien sûr, l'émergence du protestantisme, c'est-à-dire de la protestation de l'Europe germanique non pas contre le christianisme, qui n'était pas remis en cause, mais contre la présence envahissante de Rome et de la politique romaine, c'est-à-dire du monde méditerranéen, dans le christianisme, n'était qu'un épisode parmi d'autres de la confrontation entre l'Europe du nord et l'Europe du sud, dont les « Grandes invasions » ou les relations de l'Empereur et du Pape et le conflit des Guelfes et des Gibelins avaient déjà donné d'autres exemples. Le malheur de la France fut que la ligne tectonique entre ces deux Europes passât à travers le royaume et, peut-on dire à travers la nation. C'était aussi le cas, dans une certaine mesure, de l'Allemagne, mais, pour celle-ci, le fait de n'être pas un Etat unitaire était une chance : « *Cujus regio, ejus religio* », disait-on, et la ligne de partage entre les deux religions passait entre des principautés de l'empire. En France, c'était tout le pays, en bloc, qui restait romain ou qui basculait dans la réforme, d'où un enjeu effarant. Le problème atteignit son paroxysme entre la mort d'Henri III et la conversion d'Henri IV.

Toujours est-il que :

- a) la France est celle des puissances européennes - grandes ou moyennes - (France, Espagne, Angleterre, Autriche, Portugal, Bohême, Pologne, Suède, par exemple) où l'irruption de la Réforme s'est le plus mal passée, a entraîné le plus de guerres et de morts, c'est-à-dire a été le plus mal gérée, non pas spécifiquement par le gouvernement, (car la volonté du gouvernement ne peut rien régler seule en pareille affaire), mais par la nation toute entière⁶⁴.

⁶⁴ Certes, un siècle après l'émergence de la Réforme en Allemagne, ce pays connut une guerre civile. La Guerre de Trente ans, compliquée elle aussi d'ingérences étrangères, mais dont l'enjeu étaient les pouvoirs respectif de l'empereur et des Etats membres ; on

- b) Le non-passage de la France à la Réforme a empêché l'Etat de mettre la main sur les biens ecclésiastiques et de réaliser avec 200 ans d'avance l'opération de vente des biens nationaux qui a enrichi les Etats réformés. Peut-être en outre, une France réformée eut-elle été plus dynamique économiquement, donc plus prospère, donc plus puissante.
- c) Ces guerres de religion, compliquées, comme il est d'usage, d'ingérences étrangères provoquées par les belligérants, ont absorbées les ressources en énergie et en or du royaume pendant près de quarante ans, l'ont, comme les guerres d'Italie, constamment détourné du grand large, comme la guerre de Cent ans l'avait détourné de la vitalité du commerce méditerranéen, et l'ont laissé exsangue.

III - 3^{ème} phase : 1610-1653 : Minorités royales, désordres et conspirations.

Le règne réparateur d'Henri IV se termina par son assassinat en 1610, qui ouvrit une période de régence (1610-1617). Son fils Louis XIII mourut en 1643 et une nouvelle régence prit place jusqu'en 1651, prolongée par le gouvernement de Mazarin jusqu'à sa mort en 1661. On peut donc considérer qu'au moins de 1610 à 1653, la France traversa à nouveau ce que dans l'Histoire russe, pour une période presque contemporaine (1598-1613), on appelle « le temps des troubles », marquée par une suite de guerres civiles et de conspirations (retracées au chapitre 7 infra) et que l'Etat fut handicapé pour mener une action exigeant la continuité.

Pourtant, des pauses dans ces tribulations permirent la reprise de l'expansion continentale durant la première moitié du XVII^{ème} siècle.

- En 1601 ; Henri IV acquit la Bresse et du Bugey⁶⁵ ;

ne peut pas dire que cette guerre fut une guerre de religion, même si la différence de religion entre l'Empereur, Habsbourg catholique et de nombreux princes protestants joua un rôle. S'il se fut agi d'une guerre de religion stricto sensu, c'est 50 ou 100 ans plus tôt qu'elle aurait eu lieu. La religion joua un rôle aggravant dans l'âpreté du conflit.

⁶⁵ On voit ainsi réalisé en petit ce que la paix de Nice aurait permis en plus grand : une

- Surtout, deux succès capitaux intervinrent. Rétrospectivement, les traités de Cateau-Cambrésis apparaissent comme ayant plutôt ouvert une trêve (ou une guerre froide) au sein d'une sorte de guerre de Cent-soixante ans (1494-1659), trêve que les deux adversaires, qui sont désormais l'Espagne et la France, entretenirent comme pour mieux vaquer aux affaires de religion : mater la rébellion des Pays-Bas pour l'Espagne (d'où sortit l'indépendance des « Provinces-Unies » calvinistes, en 1584), s'adonner aux âcres joies de la guerre civile, pendant 35 ans, pour la France.

Les hostilités véritables reprirent en 1635 avec l'entrée de la France dans la guerre de Trente-ans. Sa participation à celle-ci fut récompensée par l'acquisition (partielle) de l'Alsace au traité de Westphalie (1648) ; la France atteignait le Rhin. Quelques années plus tard, la guerre de 1655 - 1659 permit au Roi de récupérer le Roussillon et l'Artois.

Les Bourbons, ou leurs ministres, appliquaient alors une politique véritable et consciente d'expansion continentale, ce qui n'avait pas été le cas des Valois, ni même des prédécesseurs de ceux-ci.

IV - Bilan d'ensemble. Faiblesse de la présence maritime sur toute la période.

Présentées par la vulgarisation historique avant tout comme l'époque brillante de la Renaissance, ces 160 années offrent, sur mer et outre-mer, un bilan indigent. Les guerres continentales et les dépenses qu'elles entraînent sont un élément d'explication de l'absence de la France des grands courants d'échanges internationaux. A cause d'elles, la France arrive bien tard dans la compétition. Toutefois, dire que le désintérêt des gouvernements pour la chose maritime s'explique par la priorité donnée à la lutte contre la maison de Habsbourg n'est pas pertinent : cette maison, par l'Espagne, était aussi une puissance maritime et c'est par mer que lui parvenait, d'Amérique, une part de sa richesse.

Dans ce double domaine, le XV^{ème} siècle, s'il fut le siècle d'or de l'Espagne, fut un siècle blanc pour la France. La seule décision géopolitique

extension territoriale au détriment du comte de Savoie permettant une meilleure protection de la frontière sud-est du royaume.

judicieuse de François I^{er} tourne le dos à l'Italie : c'est la création du port du Havre, en 1517.

Outre-mer. Le gouvernement français n'était pas aveugle et voyait bien ce que le rival espagnol réalisait en Amérique. L'outre-mer commençait à acquérir sa vraie nature : la projection sur la planète des rivalités entre puissances européennes. Il ne pouvait pas ne pas vouloir essayer d'en faire autant et il y eut quelques tentatives, qui furent soit de tragiques échecs, comme celui d'une colonie française à Rio de Janeiro, conduite par Villegagnon en 1557, ou celui d'une colonie en Floride qui s'acheva par un massacre atroce (1565), soit des découvertes sans lendemain, du moins dans l'immédiat, comme la découverte du site de New-York en 1524 par Verrazzano, ou celle du Saint-Laurent par Jacques Cartier en 1534. La France ne sut pas conduire de front une guerre européenne et une expansion outre-mer, comme l'Espagne le fit au même moment. Elle ne put mettre en oeuvre que des moyens dérisoires : En 1529, Jean Ango, armateur dieppois d'origine italienne, envoie deux petits navires vers la Chine via le Cap de Bonne-Espérance, à l'époque où l'Espagne et le Portugal lancent de flottes de grosses carques sur toutes les mers du monde.

En Méditerranée. Les établissements de Charles Quint sur la côte nord-africaine (Oran, en particulier), achevèrent de faire de la Méditerranée occidentale un lac espagnol, tandis qu'à la même époque, le bassin oriental devenait un lac ottoman.

– Du point de vue national, on dira que cette période est dans la continuité de celle étudiée au chapitre 3 (XII^{ème}- XV^{ème} siècles) : la France, qui n'avait déjà pas su tirer partie, économiquement, des positions militaires et politiques qu'elle s'était acquises alors en Méditerranée, ne risquait pas au XVI^{ème} siècle, accaparée qu'elle était par les guerres continentales, de rattraper son retard.

– Du point de vue de la « Chrétienté », on peut dire que les conflits terrestres et civils ont empêché la France d'apporter sa contribution à la lutte engagée par cette chrétienté pour endiguer les progrès de l'Islam ottoman (la Saint-Barthélemy se produit 11 mois après Lépante). Cette présentation des faits appelle cependant deux remarques :

D'une part, sous les apparences d'une lutte pour la Chrétienté ou pour l'islam, ce qui se déroulait à cette époque en Méditerranée était une rivalité entre deux puissances à visées hégémoniques qui marquaient leur territoire. Ce n'est pas un hasard si, en 1571, la bataille de Lépante, dans le golfe de Patras, opposa une flotte ottomane à une flotte commandée par un prince espagnol⁶⁶, et qu'elle se déroula près de la frontière entre ces deux bassins. D'autre part, il est vrai que le roi de France ne jouait dans ce grand jeu que par l'intermédiaire de son allié ... le sultan, dont il s'était rapproché pour contrebalancer la menace de l'hégémonie de l'Espagne. Du moins, deux ans avant Lépante, cette alliance permit-elle les premières « capitulations ».

La première moitié du XVI^{ème} siècle.

De 1598 à 1610, Henri IV ne parvient pas à relancer l'oeuvre d'expansion outre-mer, mise à part la reprise de l'entreprise française en Acadie et au Québec. Un article du traité de paix avec l'Espagne signé à Vervins en 1598 laissait à la France les mains libres en Amérique au nord du 40^{ème} parallèle (celui qui passe à Philadelphie et près de Denver). Dès la même année une série d'expéditions commença vers l'Amérique septentrionale. C'est dans ce cadre que prit place la fondation de Québec par Champlain en 1609. Mais cette convalescence ne permit pas de donner à l'expansion mondiale du pays la vigueur qui aurait été nécessaire ; l'accalmie fut de trop courte durée et les 40 ans qui suivirent furent une suite de minorités royales, de soulèvements de nobles et de guerres civiles larvées. Pendant ce temps, les puissances coloniales déjà citées poursuivaient leur oeuvre et étaient rejointes par deux nouveaux acteurs : l'Angleterre, avec Drake à partir de 1572 et Raleigh à partir de 1584, puis la Hollande, qui s'établit à Ceylan en 1602, à Albany en 1620, à Malacca en 1641 et au Cap en 1652.

Richelieu, premier ministre de 1624 à 1642, a incontestablement compris l'importance, pour une puissance de premier ordre comme la France de l'époque, d'avoir une marine de guerre et des points d'appui territoriaux sur tout le globe. Il a bien perçu le caractère global que doit désormais revêtir la puissance d'une nation si

⁶⁶ Don Juan d'Autriche. La bataille de Lépante, si souvent mise en exergue par les manuels, fut d'ailleurs sans portée stratégique.

elle veut compter parmi les premières : puissance maritime aussi bien que terrestre, ultra-marine aussi bien qu'européenne. Il est même l'un des premiers théoriciens de la puissance politique, après Machiavel. Il est aussi le premier dirigeant politique français - du moins à ce degré- à pratiquer le volontarisme politique et à l'introduire dans la sphère marchande. Mais les soucis accablants en France et en Europe ne permettront pas de réaliser ses ambitions. Les acquisitions territoriales de cette première moitié du XVII^{ème} siècle se limiteront à la Guadeloupe et à la Martinique, la flotte militaire qu'il fera construire (une quarantaine de navires en 1630) déperira quelques temps après sa mort, l'organisation administrative de la marine restera à faire et les ports seront dans l'enfance⁶⁷

⁶⁷ Du point de vue romanesque, cette inorganisation n'était pas sans avantages. C'est l'époque où un archevêque de Bordeaux (Mgr de Sourdis) pouvait commander une escadre de guerre, avec d'ailleurs quelque réussite (il est vrai que c'était contre ces protestants d'Anglais).

HEURS ET MALHEURS DES BRANCHES CADETTES

A mesure que l'arbre capétien poussait, il a produit des branches cadettes, issues de frères puînés du roi, qu'il faut apanager, dont il faut occuper le désœuvrement et assouvir l'ambition. Certains de ces branches tournent court, d'autres ont une vitalité supérieure même à la branche aînée à laquelle elles donnent du fil à retordre, voire qu'elles remplacent. Parmi elles, les plus remarquables par leur longévité et par leur destinée sont :

Les Anjou, issus de Charles d'Anjou, frère de Saint-Louis, 1246-1480 : 234 ans.

Les Valois, issus de Charles de Valois, frère de Philippe IV le Bel, 1270-1589 : 320 ans.

Les Bourbons, issus de Robert de France, frère de Philippe III le Hardi (depuis 1278)

Les Bourgogne, issus de Philippe le Hardi, frère de Charles V, 1363-1477: 114 ans.

Les Orléans, issus de Philippe, frère de Louis XIV (depuis 1640).

Les Bourbons d'Espagne, issus de Philippe, petit-fils de Louis XIV et oncle de Louis XV (depuis 1700)

Ces branches cadettes, après des destins éclatants, connaissent souvent des fins tragiques : Charles le Téméraire mourant au combat sous Nancy, son corps retrouvé dépouillé dans la neige, Henri III mort assassiné, Louis XVI guillotiné...

I - Les comtes puis ducs d'Anjou⁶⁸ régnèrent successivement ou simultanément sur la Provence (1246-1480), Naples (1266-1442), la Sicile (1266-1282), Saint-Jean d'Acre, avec le titre de rois de Jérusalem (1277-1286), le Péloponnèse (1307-1341), Corfou (1267), l'Albanie (1272-73), la Hongrie (1308-1387), la Pologne (1370-1384), la Lorraine (1431-1473). Peu de branches cadettes peuvent s'enorgueillir d'un si

⁶⁸ Il y eut en fait 3 maison d'Anjou au moyen-âge : celle des Ingelgeriens, née à l'époque carolingienne, à laquelle appartenaient les Plantagenêt, puis celle issue d'un fils cadet du roi Louis VIII, la plus brillante, qui s'éteignit entre 1374 et 1435 selon les branches, puis celle issue de Louis, fils cadet du roi Jean II. Curieusement, toutes détinrent le titre de roi de Jérusalem

grand nombre de couronnes, acquises souvent par mariage, quelquefois l'épée à la main, voire par désignation pontificale⁶⁹. Ils auraient pu :

- constituer une première offensive capétienne pour faire passer de la sphère d'influence impériale à la leur certains pays limitrophes de l'empire, ce que le Pape n'aurait pas vu d'un mauvais oeil

- créer à travers l'Europe un archipel de principautés capétiennes, autant de relais de la politique étrangère de la France et de foyers de rayonnement de sa langue et de sa culture.

Mais, bien qu'ils bénéficiassent longtemps du soutien pontifical comme champions de la cause guelfe face aux Gibelins⁷⁰, leurs établissements n'étaient pas solides et la plupart de ces couronnes ne restèrent pas longtemps dans la famille. Elle était condamnée à poursuivre des rêves, à commencer des aventures sans jamais les mener très loin. Dans l'épopée capétienne, elle représente la composante romanesque (un peu brouillonne aussi) de l'idéal chevaleresque.

La dernière maison d'Anjou représente aussi la voie loyale à l'égard de la branche aînée, par opposition à la maison de Bourgogne. Les Anjou sont proche des Armagnac, l'une des leur, Yolande d'Aragon, belle-mère de Charles VII, se fait l'impresario de Jeanne d'Arc et obtient du cardinal Louis, dernier duc de Bar, qu'il lègue le duché à l'un de ses fils,

69 La conquête du royaume de Naples se fit avec le soutien du Pape. Charles-Robert d'Anjou, fut imposé par le pape Boniface VIII comme roi de Hongrie en 1308. Cette branche cadette apparut un temps comme le bras armé de la Papauté dans sa lutte contre l'empereur. Finalement, c'est l'empereur qui l'emporta et qui châtia le Pape (prise et sac de Rome par les Impériaux en mai 1527).

70 Les Guelfes étaient les Italiens partisans de l'affranchissement de l'Italie de la tutelle du Saint-Empire romain germanique. Les Gibelins en étaient au contraire partisans. Le roi de France et le Pape, qui souhaitaient tous deux limiter l'influence impériale, étaient objectivement alliés du parti guelfe. Il serait anachronique de considérer, comme on est tenté de le faire d'un point de vue français, les Gibelins comme de simples traîtres : comme Dante, l'un des leurs, ils raisonnaient en termes de chrétienté ou rêvaient à un impossible restauration de l'empire d'occident. Si l'on s'amuse à interpréter l'histoire moderne de l'Italie à la lumière de cette bipolarisation, on peut dire que l'unification de l'Italie fut une victoire du parti guelfe et il est normal qu'elle ait été aidée par la France. Mais l'adhésion de l'Italie à l'alliance austro-allemande 10 ans plus tard est un coup de balancier vers la tendance gibeline -et ainsi de l'attitude de l'Italie face à la guerre mondiale ou face à Hitler. L'entrée dans l'Union européenne semble une victoire durable du parti gibelin.

René, ce qui va bloquer les ambitions des ducs de Bourgogne de joindre les tronçons septentrional et méridional de leur empire.

Il — Avant de monter sur le trône, la branche des Valois eut aussi son côté paladin : Charles de Valois épousa en 1301 Catherine de Courtenay, héritière du titre d'empereur de Constantinople, dont il fut dès lors détenteur, à peu près comme Charles d'Anjou sera roi de Jérusalem ; Il fut aussi candidat malheureux à la couronne d'Aragon (il était aragonais par sa mère) en 1285 (cf. chapitre 3), et enfin à la couronne impériale, en 1308, sur proposition de son frère, Philippe IV. Il fut l'un des meilleurs capitaines de celui-ci, mais fit montre de ce manque de finesse et de sens politique qui fut souvent la marque de cette lignée.

Durant les 263 ans de règne des Valois (1326-1589), 13 rois se succédèrent et le chiffre 13 semble avoir marqué de son influence funeste toute la période. En effet, on trouve réunies dans cette période une série de (13) malchances ou calamités sans équivalent dans l'Histoire :

- 1°) Un roi assassiné (Henri III)
- 2°) Trois rois faits prisonniers par l'adversaire : Jean II (Poitiers), Louis XI (Péronne), François I^{er} (Pavie).
- 3°) Le seul roi fou de l'Histoire de France (Charles VI)
- 4°) Un roi mort dans un tournoi (Henri II), un autre dans un accident dans son château (Charles VIII)
- 5°) 3 frères qui règnent successivement dont aucun n'a d'enfants légitimes : François II, Charles IX, Henri III.
- 6°) une grande peste comme l'Europe n'en a jamais connu (1348)
- 7°) La syphilis rapportée de Naples (1495)
- 8°) La maison de Bourgogne, branche cadette de la maison de Valois, qui cherche à détruire la branche aînée, amasse un empire pour finir par le céder à une puissance étrangère
- 9°) deux guerres interminables, contre les Anglais et en Italie
- 10°) 30 ans de guerres de religion d'une férocité inouïe.
- 11°) Un roi presque dépossédé de son royaume, déshérité par son père, renié par lui au profit du roi du pays ennemi (Charles VII).
- 12°) La trahison d'un connétable de France (Charles de Bourbon), qui prend le commandement d'une armée ennemie contre la France.
- 13°) Mais peut-être la principale malchance de la France avec cette dynastie rongée dès le départ par la consanguinité, fut-elle la série de rois sots, impulsifs, impolitiques au dernier degré, imbus de chevalerie,

qu'elle lui valut, comme Philippe VI, Jean II, François Ier ou Henri II, à une époque de mutations où il aurait fallu des souverains supérieurs. Elle n'en eut que deux, Charles V et Louis XI, c'était insuffisant.

C'est à croire que la malédiction que, selon la tradition, Jacques de Molay, dernier grand maître de l'ordre du Temple, aurait proférée à l'adresse du roi Philippe IV le Bel et de ses successeurs, du haut de son bûcher, en mars 1314, a pesé sur les Valois qui montèrent sur le trône après la mort du dernier fils de Philippe IV.

En 1589, la dynastie des Valois se termina par les règnes successifs de trois frères, François II, Charles IX et Henri III, comme celle des capétiens directs s'était terminée par ceux de Louis X, Philippe V et Charles IV, et comme se terminera (jusqu'à nouvel ordre) celle des Bourbons de la branche aînée : Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

Soyons juste : en contrepartie, l'ère des Valois voit aussi l'éviction presque complète des Anglais du territoire national, le début du grignotage de l'Empire (Dauphiné, Provence, Metz, Toul et Verdun), l'arrimage de la Bretagne au domaine royal, l'apparition du mythe universel de Jeanne d'Arc, la première armée régulière (et les premiers impôts réguliers), un nouveau style artistique succédant au gothique, les châteaux de la Loire, Léonard de Vinci au Clos-Lucé, la Joconde au Louvres, la création du collège de France et de la bibliothèque nationale.

III- Néanmoins, par contraste, le règne des Bourbons, autre branche cadette, apparaît comme singulièrement plus constructeur. A son commencement, il apporte la paix religieuse après 35 ans de guerres civiles, la fin des soulèvements féodaux, avec les combats de Richelieu et de Mazarin, et le développement de la vie de cour ; la première expérience de despotisme éclairé, avec Colbert et quelques autres, qui font de l'appareil d'Etat français le plus sophistiqué d'Europe au XVIII^{ème} siècle ; une politique systématique d'expansion territoriale. Ce sont aussi les Bourbons -qui furent sur ce point aussi la dynastie de l'accomplissement- qui réussirent, dans une certaine mesure, cet essaimage, avec les Bourbons de Naples, de Parme et surtout d'Espagne, auxquels la lignée capétienne doit de porter encore une couronne.

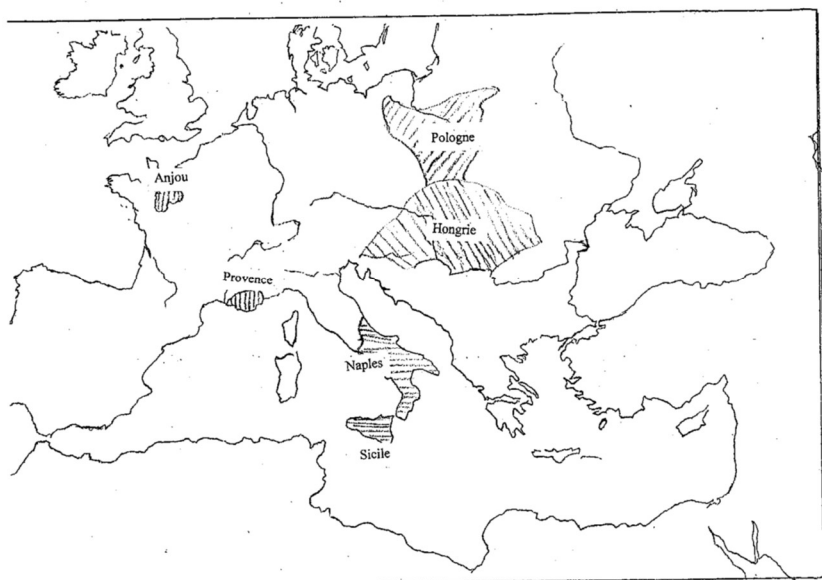
Valois — Bourbons. Epilogue.

Vers 1785, le cardinal de Rohan voulait entrer dans les faveurs de la reine. Un couple d'escrocs avait réussi à s'entremettre auprès du trop crédule cardinal, à lui faire croire qu'il était en mesure de lui ménager un entretien en tête à tête avec la reine et à acheter pour son compte à des joailliers un collier d'une valeur fabuleuse pour qu'il l'offre à Marie-Antoinette. Pour prouver leur efficacité, les escrocs avaient monté une mystification, un faux tête-à-tête dans le parc de Versailles où, dans la pénombre, la femme jouait le rôle de la reine, puis les deux escrocs s'étaient enfuis avec l'argent que le cardinal leur avait donné pour acheter le collier. Louis XVI exila le cardinal mais ne parvint pas totalement à étouffer le scandale, qui rejaillit sur la famille royale, donna lieu à un foisonnement de libelles anti-monarchiques (l'emballlement médiatique, déjà) et contribua, entre autres choses, à dégrader l'image de la monarchie dans le public.

Les historiens citent l'affaire du collier de la reine parmi les prémices de la Révolution. C'est aussi une flèche du Parthe tirée, par delà le tombeau, par la dynastie maudite sur la dynastie qui avait réussi. La femme du couple était une noble tombée dans la déchéance. Elle s'appelait Jeanne de la Motte-Valois. C'était une descendante d'Henri de Saint-Rémy de Valois, fils illégitime d'Henri II.

IV — Quant à la maison de Bourgogne, sa destinée fut brillante mais brève (quatre générations), on l'a évoquée au chapitre 5. Elle représente, surtout avec Charles le Téméraire, la version sombre du paladin, comme les Anjou, surtout avec le « bon roi René » en représentent la version lumineuse. Avec les Bourgogne, la branche cadette se dresse contre la branche aînée cherche l'alliance anglaise pour la terrasser puis, n'y ayant pas réussi, fait passer tout son patrimoine en des mains étrangères. Ce destin a aussi son côté romanesque, avec la mort du « grand duc d'occident » dont le corps est retrouvé dépouillé, dans la neige, par son vainqueur, René de Lorraine. Un Anjou⁷¹...

⁷¹ Par sa mère ; il est le petit-fils du roi René. Autre exemple de résonance à travers les siècles et l'espace : Cet Anjou importa en Lorraine son emblème : une croix à deux branches horizontales, dite à l'époque croix d'Anjou, mais appelée depuis lors *croix de Lorraine*. Or, cette croix figure également dans les armes de Hongrie. Normal, dira-t-on, puisque la famille d'Anjou a aussi régné sur la Hongrie. Or, il s'agit d'une « coïncidence » : cette croix figurait sur les armes de ce pays depuis Bela III (1148-1196). par ailleurs roi très français puisqu'il épousa successivement Agnès, fille de Renaud de Châtillon, et Marguerite, sœur



Possessions angevines au cours du moyen-âge

CHAPITRE 7 — 1650 : LA FRONDE DES PRINCES

LA FÉODALITÉ ET LES FORCES DE DÉSAGRÉGATION

Dans le face à face de la France avec la puissance anglaise qui se déroule depuis le XII^{ème} siècle, la période de 235 ans qui s'étend de la fin de la guerre de Cent ans (1453) au début de la guerre de la ligue d'Augsbourg (1688) apparaît comme une période de relative rémission⁷². Mais au lieu d'en profiter pour conduire une politique d'expansion territoriale raisonnée, en Europe (surtout vers le nord et l'est) et outre-mer, sottises sur sottises. On a parlé des expéditions d'Italie et des guerres religions ; après la rémission de la deuxième partie du règne d'Henri IV, de la paix de Vervins à sa mort (1595-1610), s'ouvrit une nouvelle période de désordres, liés à la régence de Marie de Médicis, et de troubles chroniques : soulèvements protestants, attisés par le soutien anglais, conspirations nobiliaires et guerres contre les Habsbourg. A cet égard, janvier 1650 marque le début du dernier grand soulèvement nobiliaire contre le pouvoir central, la « Fronde des princes ». Celle-ci ferme une très longue série de conflits où se manifestent les tentations centrifuges et antinationales de ses « élites ». C'est le lieu de récapituler les étapes marquantes de cette série.

I- Le lever de rideau gaulois (-120, -58)

C'est à la fois l'existence de forces de désagrégation et l'absence d'unité politique qui handicapaient la Gaule indépendante dans sa lutte contre les envahisseurs (cf. chapitre 1^{er}). Si les auteurs anciens s'accordent pour y voir une unité nationale et culturelle, elle ne formait pas un Etat, à peine une confédération de « cités » (du mot latin *civitas* utilisé par César), dont chacune s'estimait en droit de mener une politique étrangère propre. La guerre de -58 - -52 fit apparaître à la fois :

1. une « trahison des clercs », une partie de l'aristocratie étant culturellement aliénée, mûre pour la trahison ; les Romains surent jouer de leur vanité enfantine, en particulier, celle des nobles éduens ; le druide Diviciacos était évidemment flatté

⁷² Grâce — une fois n'est pas coutume — à « la discorde chez l'ennemi » : guerre des deux roses, rivalité des Tudor et des Stuart, des Anglicans et des Puritains, dictature de Cromwell, retour au pouvoir des Stuart pro- catholiques.

d'avoir été reçu à Rome par Cicéron et par le Sénat.

2. Des dissensions et, à tout le moins des lacunes dans la solidarité entre les peuples. Recours des Séquanes aux Germains en - 59 (César, I, 31), défection, dans la lutte contre l'envahisseur romain, des Rèmes en -57, des Trévires en -53, réticences des Arvernes en - 52, refus de Bellovaques de se ranger sous le chef unique en -52, préférant « faire la guerre aux Romains pour leur propre compte » (César, VII, 75).

Tout cela contribua à conduire la Gaule à la perte de son indépendance (cf. chapitre 1^{er}).

II — Avant le régime féodal : les rois francs face aux « Grands »

Les Mérovingiens. Les rois francs avaient un entourage de « grands », laïcs et ecclésiastiques. Les premiers, comtes, ducs, patrices, officiers de la cour, étaient (du moins si l'on en croit les clercs qui tiennent la chronique du temps...) des espèces de fauves dans lesquels toutes les passions humaines se donnaient libre cours : jalousie, envie, cupidité, lubricité, point d'honneur, colère, ce qui donnait du piquant à cette chronique riche en rebondissements. Les seconds avaient parfois gardés un vague souvenir des notions juridiques héritées de Rome et semblaient penser, dans l'ensemble, que l'intérêt de l'Eglise était d'avoir un pouvoir central fort. Ces grands élisaient le roi par acclamation et le rapport de force entre royauté et les grands variait semble-t-il de façon souple selon les époques et l'autorité du roi. Il y eut des conflits entre le roi et tel ou tel grand (le duc Loup d'Aquitaine, à la fin du VII^{ème} siècle, par exemple), mais pas au point de mettre en péril l'intégrité du territoire ou d'affaiblir la royauté : même les conflits entre les fils d'un roi défunt sur le partage du royaume, ou entre reines (Brunehaut et Frédégonde) ou entre Neustrie et Austrasie, ne parvinrent pas à la mettre véritablement en danger ; quant à l'affaiblissement du pouvoir royal, il se produisit bien, mais pas face à une révolte des grands, mais par la montée en puissance du mayorat du palais dans la deuxième moitié du VII^{ème} siècle.

Les Carolingiens. La dynastie connut une période de vigueur de 750 à 814, avec seulement deux rois, Pépin et Charlemagne, puis, très vite vint la décadence, dès Louis le Pieux, fils de Charlemagne. Dès 830 éclata une révolte des « grands » ; on parlait déjà de déposer l'empereur. Pendant tout son règne, Charles le Chauve dut se méfier, intervenir

périodiquement sur ces arrières, essentiellement en Bretagne et en Aquitaine, mal arrimée au royaume. Des soulèvements eurent lieu en 843 et surtout 877. L'instabilité intérieure se superposait au péril normand et rendait plus difficile la lutte contre celui-ci. Marquée par la déclaration de Coulaines⁷³, et par le capitulaire de Quierzy (cf. supra chapitre 2), cette fin du IX^{ème} siècle fut le moment de l'installation du régime féodal, qui naissait de la faiblesse du pouvoir royal et qui l'entretint. Pour le malheur de la future France, cette période de décadence fut très longue (170 ans), car le prestige donné à la dynastie par ses succès initiaux faisait reculer indéfiniment le moment de la liquider.

III — Le régime féodal et sa lente liquidation

L'implantation profonde du système féodal aux IX^{ème} et X^{ème} siècles en France - surtout dans le bassin parisien, mais celui-ci est précisément le premier terrain de manoeuvre des rois - s'explique peut-être par le fait qu'il était un écho lointain du système clientéliste de la Gaule antique. Il se traduisit par le remplacement de l'administration des provinces et subdivisions, héritée de Rome, au moyen de fonctionnaires nommés et rémunérés par l'Etat, par un système où elles étaient administrées par un seigneur. Cette fonction avait pour lui un caractère patrimonial et notamment héréditaire et il n'était plus lié à l'autorité centrale par un lien de subordination hiérarchique, mais par un serment, par lequel il s'engageait à rendre certains services au seigneur de rang supérieur, le suzerain, en contrepartie de la protection que lui accordait ce dernier. Ce système naquit de la faiblesse de l'Etat central. Celui-ci n'avait plus ni de moyens financiers ni d'autorité suffisants pour recruter, nommer, rémunérer et révoquer des agents à lui à la tête des provinces et des échelons infra-provinciaux. Ce fut donc une solution de secours, face à la carence de l'Etat, pour assurer l'ordre et la sécurité : on était à la fin des agressions normandes et à l'époque des raids sarrasins et hongrois. Au début, ces vassaux furent d'anciens fonctionnaires devenus propriétaires de leur charges, ensuite, le système administratif

⁷³ A Coulaines, dans la Sarthe, en novembre 843, Charles le Chauve, reconnaît qu'il a des engagements vis-à-vis des grands, qu'il doit recevoir leurs remontrances et qu'ils ne sont pas tenus de lui obéir quand ses ordres sont injustes. Ainsi, pour s'assurer l'adhésion des « grands » et consolider à court terme sa position après le traité de Verdun, Charles prend des engagements qui l'affaiblissent à long terme. La situation est paradoxale...Elle est de toutes les époques

féodal se pérennisa et apparut comme :

- une décentralisation poussée à l'extrême limite de sa logique
- ou si l'on veut, comme une sous-traitance par le roi de l'administration locale à des sortes de P.M.E. familiales que formaient les seigneuries
- un démembrement de la souveraineté
- une sorte *d'indirect ruling*, où le roi n'administrait son royaume que par le truchement de ses vassaux (sauf dans le territoire où il était en quelque sorte son propre vassal, que l'on appelle le domaine royal, où fonctionnait le *direct ruling*, mais qui, au départ était très limité).

L'arrivée sur le trône d'une nouvelle dynastie en 987 et sa consolidation, permirent aux rois de France de suivre une démarche rationnelle et continue.

L'alternance entre la maison carolingienne et la famille des robertiens et ses alliés au IX^{ème} siècle.

Pour en revenir aux origines, le régime féodal se mit en place aux IX^{ème}-X^{ème} siècle. Le feudataire succéda progressivement au « grand » des époques précédentes. La source de la légitimité, c'est-à-dire le fondement du pouvoir, devint floue, ce qui est l'une des pires causes de faiblesse qui soit pour un Etat. La dévolution de la couronne va, pendant plus d'un siècle être décidée par les « grands » ou principaux vassaux ; elle va dépendre de qui se rallie à qui : à la mort de Charles II le Gros (888), les grands se rallièrent à Eudes, fils du duc Robert le fort (d'où le nom de « robertiens »), mais qui dut passer son règne à lutter contre son compétiteur, Charles, prince carolingien, fils de Louis II le Bègue. Eudes mourut en 898, son frère ne voulut pas de la couronne, que les grands apportèrent alors audit compétiteur, qui devint Charles III le Simple. Mais, en 922, les mêmes grands s'étaient lassés de Charles, auquel ils reprochaient d'accorder trop de faveur aux grands de la Lotharingie récemment - et temporairement - rattachée au royaume (cf. chapitre 2) ; alors la déchéance de la fonction royale atteignit les abîmes. On était d'ailleurs dans un régime aristocratique plutôt que monarchique : les grands désignèrent un nouveau roi, Robert I^{er}, frère d'Eudes qui, cette fois accepta. Il y avait donc deux rois de France. Mais Charles III tua Robert (923). Les grands, toujours remontés contre lui, désignèrent un nouvel

anti-roi, Raoul de Bourgogne, gendre de Robert, tandis que Charles était pris en otage par un autre grand, Herbert de Vermandois, qui l'instrumentalisa pour lutter contre Raoul. Enfin, à la mort de Raoul, en 929, on se rallia au fils de Charles III, Louis IV d'Outre-mer. La couronne resta dans la maison carolingienne jusqu'à la mort sans postérité de son dernier représentant, Louis V en 986. Une assemblée des grands désigna alors par acclamation Hugues, petit-fils de Robert I^{er}, comme roi.

Ainsi, le royaume avait connu un siècle d'avilissement de la dignité suprême, manifesté notamment par cinq alternances entre deux dynasties et même une période de 7 ans de coexistence entre un roi et un anti-roi - et nous savons que l'alternance est peu favorable à l'autorité de l'Etat. A l'aube d'une Europe nouvelle en formation, la France donnait le spectacle de ses déchirements. Bien entendu, les malfaisants en profitèrent pour se servir -on n'était plus à l'époque mérovingienne où les fils du roi défunt pouvaient se livrer aux pires luttes fratricides sans conséquences graves pour le royaume des Francs :

- la Germanie annexa le nord de la Lotharingie,
- le roi de Bourgogne, Rodolphe II, se tailla un « royaume d'Arles » allant de Bâle à la Méditerranée.
- Les Normands, bien que désormais dans leurs terres, continuèrent à rançonner l'ouest de la France.
- Les Hongrois, qui atteignaient la France à cette époque (918-940), menaient leurs raids impunément.

Par la suite, dans le conflit permanent entre la royauté et les féodaux, on peut distinguer deux types de querelles :

- d'une part des querelles particulières, bilatérales ; le roi revendique un fief en héritage, un héritier le conteste, le roi rend un arbitrage entre des seigneurs et l'un d'eux le conteste, le roi et tel seigneur revendiquent tous deux le droit de juger un individu, etc. A partir d'un certain moment, les choses se compliquent de nouvelles ambitions : quand la notion d'Etat n'est plus nulle part, elle n'est pas plus dans ces fiefs qu'au centre, mais au fur et à mesure que la notion d'Etat reparait, aux XIII^{ème}-XIV^{ème} siècle, ressuscitée par les légistes du roi, chaque seigneur, à commencer par les plus grands, Bourgogne, Bretagne, se met à rêver de faire de sa province un Etat.

- D'autre part, les liges, qui ont pour mobile non pas un différend particulier, mais le principe même de délimitation des prérogatives du roi et des nobles. Mais en fait, les deux catégories de conflits se mêlent souvent : un prince animé d'ambitions pour son domaine s'efforce de fédérer autour de lui des mécontents, c'est autant d'ennemis en plus contre le roi. Ainsi, ces siècles sont une succession d'avancées du pouvoir royal et de « réactions nobiliaires », tentatives de retour à l'état antérieur.

1°) A la première catégorie se rattachent une poussière d'affaires qui, pendant des siècles, occupèrent interminablement les légistes. Parfois, cela se terminait par une action de force du roi, savamment dosée compte tenu de sa relative faiblesse, mais les capétiens préféraient la manière pacifique : mariage, héritage, arbitrage. On citera cinq affaires significatives, à la fois par l'importance des fiefs en cause et par ce qu'elles représentent chacune un type de relations entre le roi et un grand vassal.

a) Le conflit avec le roi d'Angleterre aux XI^{ème}-XII^{ème} siècles,

A partir de 1154, le quart sud-est et plus du royaume dépendait d'un puissant vassal, le duc d'Anjou, Henri Plantagenêt d'autant plus encombrant qu'il était en même temps un roi étranger. Le roi de France n'eut de cesse de réduire ce fief, dont l'ampleur pouvait constituer une menace mortelle pour lui.

b) *la fin de la maison des comtes de Toulouse au XIII^{ème} s.* A la fin du XII^{ème} siècle, une nouvelle religion, vulgairement appelée catharisme, tendit à se répandre, notamment dans le domaine du comte de Toulouse. Le pape appela à une croisade pour l'extirper. En 1209, son légat prit la tête de la croisade ; il considérait que le comte de Toulouse, Raymond VI, un capétien par sa mère, était coupable de trop grande tolérance à l'égard des cathares, également appelés, à l'époque, « Albigeois ». L'armée royale n'intervint pas et Philippe Auguste ne parut pas dans le comté de Toulouse⁷⁴ ; les chevaliers se croisèrent à titre privé, sous la bannière du pape. Cette croisade se termina en 1215. A partir de 1223, une seconde croisade fut entreprise, dans laquelle l'armée royale se montra et pesa, mais, finalement, en 1229, un compromis fut trouvé sous l'égide du roi : le nouveau comte, Raymond VII, conservait Toulouse et une partie de son

⁷⁴ Sa priorité était la lutte contre l'Angleterre.

domaine. Il mourut en 1249 sans héritier mâle. Sa fille, qui héritait de ses domaines, avait épousé le frère du roi, Alphonse de Poitiers, qui devint ainsi comte de Toulouse. Alphonse mourut à son tour sans héritier, en 1271. Le comté de Toulouse revint alors (relativement) en douceur au domaine royal, contrairement au souvenir confus de la mémoire collective, qui mélange les violences de la croisade « des Albigeois » et le sort du comté de Toulouse.

c) *le roi et les comtes de Flandre (1214-1390)*. Les relations sont complexes car elles mettent en présence six acteurs : le comte de Flandre, le roi, la bourgeoisie, le peuple, le roi d'Angleterre, l'empereur. Le jeu habituel du comte était de s'appuyer sur le roi d'Angleterre, voire sur l'empereur (comme en 1214, lors de la campagne de Bouvines) pour assurer son autonomie vis à vis du roi de France son suzerain. En interne, il s'appuyait parfois sur le peuple des ouvriers et des artisans, le roi s'appuyant sur les patriciens. Mais parfois aussi, c'est au comte que s'en prenait le peuple, le roi venant alors au soutien du comte. On se reportera au chapitre 4 supra.

d) *la guerre de succession de Bretagne (1340 — 1365)*: Il s'agit d'un conflit du premier type, mais caractérisé lui aussi par son internationalisation, due au fait qu'il se déroula au début de la guerre de Cent-ans. A la mort du duc Jean III, le mari de sa fille aînée, Charles de Blois, et le frère de celle-ci, Jean de Montfort, se disputaient la couronne ducal. Le roi trancha en faveur du comte de Blois ; le roi d'Angleterre prit par conséquent le parti de son adversaire. C'était un moyen pour lui d'ouvrir un second front contre le roi de France et de disposer d'un allié sur place. Finalement, après diverses péripéties et batailles (dont celle d'Auray, où Du Guesclin fut fait prisonnier), le clan des Montfort l'emporta.

e) *Le conflit avec le duc de Bourgogne (1407-1477)* Le conflit entre la royauté et les ducs de Bourgogne a été relaté au chapitre 5.

Bourgogne et Bretagne avaient franchi la ligne : ils ne se considéraient plus comme des feudataires qui doivent seconder le roi, mais comme des puissances avec lesquelles on négocie, des Etats en gestation. L'appel à l'étranger devenait non plus la trahison d'un vassal, mais une alliance de puissance à puissance. Mais à côté de ces vedettes, il y avait des nobles de plus petite importance, qui n'en considéraient pas moins que le roi n'était que le premier gentilhomme du royaume, le *primus inter pares*. D'où une réticence croissante à l'extension des prérogatives royales. Ils constituaient la piétaille des révoltes de

la deuxième catégorie, qui se multiplièrent lorsque l'invasion de l'administration royale s'accrut, sous Charles VII et Louis XI.

2°) Les liges nobiliaires

Les liges de 1314 se créèrent contre l'impôt⁷⁵, le rôle de l'entourage du roi, les empiètements royaux contre les coutumes. Il faut dire — et cette remarque vaut pour toutes ces révoltes et pour de nombreux conflits, comme celui qui oppose le roi aux Plantagenêt ou aux comtes de Flandre - que le roi et/ou ses officiers n'étaient pas blancs bleus dans ces affaires et que ces empiètements étaient réels, car le pouvoir royal avait tendance à s'insinuer partout où il pouvait, surtout par le biais de sa justice, même en violation du droit féodal.

La praguerie (1440), où le Dauphin lui-même (le futur Louis XI) prit la tête d'un soulèvement aristocratique contre le roi, Charles VII.

La ligue du bien public (1465), qui fut à la fois un épisode de la lutte entre le roi et le duc de Bourgogne et une ligue nobiliaire (cf. chapitre 5).

La ligue de 1472, qui réunit les Bourguignons, les Anglais, Jean V d'Armagnac, Monsieur (Charles, frère du roi), Jean II d'Aragon, le duc de Bretagne. Cette coalition se rattache également à la lutte entre Louis XI et Charles le Téméraire, qui en était l'âme. Elle capota par la défection du roi d'Angleterre, que le roi, au traité de Picquigny, parvint, à prix d'or, à mettre hors de cause.

La guerre folle (1485-1488), animée par les ducs d'Orléans (futur Louis XII) et de Bretagne, auxquels se joignirent Maximilien d'Autriche, et Henri VII d'Angleterre. C'est encore une ligue bâtarde, à la fois motivée par un conflit bilatéral (volonté d'indépendance du duc de Bretagne) et un dessein politique (volonté de stopper la dérive vers la monarchie centralisée en instaurant un gouvernement aristocratique).

Les guerres de religion (1562-1598) ? On peut avoir une grille de lecture de ces guerres qui en ferait avant tout une suite de luttes

75 Si, dans cette ligue comme dans les suivantes, les nobles mettent souvent en avant l'impôt, c'est d'une part que cet argument peut leur procurer l'adhésion des vilains et, d'autre part que, même s'ils ne le paient pas, il peut appauvrir leurs paysans et donc diminuer la valeur de leur fief.

de pouvoir entre les grands du royaume (Guise, Condé, Bourbon, Coligny, etc.), à la faveur de l'affaiblissement du trône, lui-même dû à une suite de minorités et de rois médiocres, luttes dont la religion ne serait qu'un prétexte ou un catalyseur contingent. C'est peut-être minimiser à l'excès les enjeux religieux de ces guerres, mais l'implication des « Grands » dans ces guerres - implication qui n'était pas toujours inspirée par la foi⁷⁶, mais qui était inévitable, compte tenu de l'organisation sociale du pays, a contribué, à tout le moins, à les prolonger et à les aggraver. En toute hypothèse, on y trouve un épisode qui présente sans aucun doute les caractéristiques du soulèvement nobiliaire, nommé le mouvement *des Malcontents* (1576-77), animé par le duc d'Alençon, frère de Charles IX, Cossé, Montmorency-Damville, était typiquement un syndicat des ambitions de cour, sous couvert de protester contre l'influence des Italiens de la suite de Catherine de Médicis, et de défendre les traditions françaises contre le droit romain et les maximes de Machiavel. Les guerres de religions firent diversion et la révolte fut éclipsée par les outrances de la Ligue.

Les guerres larvées du règne de Louis XIII

Dans son long parcours pour éradiquer le système féodal, la monarchie entamait la dernière ligne droite⁷⁷ et l'instrument en était le premier ministre, Richelieu. C'est donc lui qui cristallisait la haine et le ressentiment du camp (on ne peut pas vraiment parler d'un parti) aristocratique. Elle prit essentiellement la forme de conspirations ou de conjurations qui, selon une tactique éprouvée dans toutes les monarchies, affectaient la plus grande soumission au roi et prenaient comme cible son premier ministre, feignant de ne pas comprendre que c'était tout un, et qui critiquaient en apparence son autoritarisme et son fiscalisme, -deux griefs fondés et qui avaient des chances de faire mouche- tout en ayant pour objectif réel l'affaiblissement du pouvoir royal :

- la conspiration de Chalais en 1629 pour assassiner Richelieu,
- la rébellion du duc de Montmorency (1632),
- les conspirations chroniques de Monsieur (Gaston d'Orléans, frère du

⁷⁶ Particulièrement dans la phase finale où l'enjeu est, précisément, la lutte entre deux grandes maisons, les Guise et les Bourbons, pour succéder aux Valois sur le trône de France.

⁷⁷ L'avant-dernière, plutôt : la dernière, l'abolition des droits féodaux, en 1789, et ses suites échapperont à son contrôle.

roi),

- la dissidence du comte de Soissons (1636-1641). Celle-ci, qui alla jusqu'à l'appel à l'étranger et à la guerre ouverte (bataille de la Marfée⁷⁸) avec des soldats fournis par l'Espagne, était d'autant plus criminelle que Soissons était un prince du sang et qu'elle se déroula alors que la France était engagée dans le grand jeu, la guerre de Trente ans, qui allait décider pour un siècle et demi de la carte de l'Europe centrale.

- La conspiration de Cinq-mars et de Thou, avec à nouveau un traité secret avec l'Espagne.

Le point commun de toutes ces équipées, c'est la volonté d'abaisser le pouvoir royal. Même ceux qui ne prennent pas part aux aventures ne sont pas mécontents du dérivatif qu'elles procurent. A la mort de Charles le Téméraire, beaucoup, autour de Louis XI, étaient inquiets : le pouvoir royal allait se trouver renforcé de la disparition de celui qui avait jusque là polarisé l'énergie et les ressources de la monarchie et tenu le rôle de chef des mécontents. Le roi n'allait-il pas en profiter pour régler des comptes qu'il avait laissés de côté pendant que le conflit avec le Bourguignon l'absorbait ?

3°) La trahison, partout, au fil des siècles. La notion de subordination hiérarchique n'existant pas, celle de trahison est également plus floue qu'aujourd'hui dans les esprits. Un mot de travers, une vieille promesse royale prétendument pas tenue, et le vassal s'estime délié de son serment envers le roi et en paix avec sa conscience. Tous ces grands seigneurs imbus des valeurs chevaleresques se parjurent à chaque page de l'histoire de l'ancienne France : dès le X^{ème} siècle, lorsque le roi a besoin d'eux pour combattre les Normands, ils se défilent régulièrement. Pendant la guerre de Cent-ans, ce n'est pas seulement Bourgogne et ses partisans : un comte d'Harcourt appelle Edouard III dans le Cotentin, le connétable de France, premier officier du royaume, comte d'Eu, doit être

⁷⁸La coalition comprenait, outre le comte de Soissons, de très grands seigneurs : les ducs de Bouillon et de Guise et La Valette. La bataille (6 juillet 1641) fut une défaite de l'armée royale, près de Sedan, fief de Bouillon, mais sans suites graves car le comte mourut dans le combat. Ainsi, trois défaites françaises se sont produites sous Sedan (1641, 1870, 1940). « Elles montrent l'importance du passage que constituent entre la Champagne et les régions germano-belges, la moyenne vallée de la Meuse au moment où elle s'élargit avec la Chiers venue du Luxembourg ». (in P. Chevallier, Louis XIII, Fayard)

décapité pour avoir livré la place de Guines aux Anglais, Charles le Mauvais, petit-fils de Louis X (par les femmes) s'estime injustement évincé de la couronne et passe à l'ennemi. Plus tard, en 1523, à la suite d'un différend patrimonial, dans lequel le peu subtil François I^{er} a sans doute fait preuve de maladresse, un autre connétable, Bourbon, se rebelle et, selon un scénario qu'on reverra, passe au service de Charles Quint. Celui-ci, trop heureux de cette défection qui affaiblit psychologiquement son adversaire, confie à Bourbon un poste élevé dans son armée ; il sera l'un des vainqueurs de Pavie. C'est en cela que ces rebellions méritent un sort particulier et ont constitué une véritable plaie pour la France dans sa progression : la trahison (trahison par les nobles de leur serment vassalique et de leur fonction) et son fils, l'appel à l'étranger⁷⁹, les distinguent des soulèvements populaires, qui existèrent de tous les temps, des bagaudes gauloises aux jacqueries, mais qui, pour être violents, n'eurent jamais ce double caractère odieux. C'est une constante : le parti de l'étranger se recrute dans les couches supérieures de la société.

4°) La fronde des princes (1650-1653).

La dernière révolte nobiliaire de l'Ancien-régime, il est intéressant de le noter, comme le faisait déjà Michelet, porte par dérision le nom de fronde, arme des enfants. Elle faisait suite à une révolte du Parlement de Paris (1648-49), dite « fronde parlementaire ». Cette fronde des Princes fut à nouveau une révolte nobiliaire contre un cardinal premier ministre, Mazarin cette fois ; ce fut d'abord celle de Condé, le vainqueur de Rocroi (1643), qui souhaitait « jouer un rôle » ; il parvint à coaliser Gaston d'Orléans, déjà cité, les plus grands noms du royaume et Turenne, de sorte que les rebelles avaient de leur côté les deux plus grands capitaines français du siècle. Du coup, le Parlement, qui avait fait sa soumission, releva la tête et s'allia aux princes, unis par le même rêve d'abaissement du pouvoir royal. La posture adoptée est toujours la même : soumission de façade au roi mais exécration du Premier ministre, dont le Parlement de Paris alla jusqu'à mettre la tête à prix (50 000 écus). N'entrons pas dans les détails de cette guerre civile, avec son cortège d'appel à l'étranger (Condé recrute une armée espagnole) et de

⁷⁹ L'appel à l'étranger, selon une habitude qui va être l'une des constantes de l'histoire de France, puisqu'elle a duré au moins 900 ans, jusqu'au XVIII^{ème} siècle et à l'alliance de futur Philippe-Egalité avec l'Angleterre pour mettre à bas Louis XVI.

retournements (Turenne se rallie au roi). Le soulèvement fut maté en février 1653, le parlement de Paris fit sa soumission et condamna Condé à mort en 1654.

* *

*

En ce milieu du XVII^{ème} siècle, les adversaires de l'absolutisme avaient une fenêtre de tir : c'était l'époque où, en Angleterre, la révolution cromwellienne coupait la tête à Charles I^{er} (30 janvier 1649) et où, en France, la monarchie connaissait une nouvelle régence. La France fut un moment sur le fil du rasoir : avec la Fronde, elle aurait pu tomber du côté de l'abaissement du pouvoir royal, mais, comme les frondeurs n'était qu'une coalition de rencontre, sans véritable programme, cela n'aurait été qu'une aventure de plus et non un engagement sur la voie de l'Angleterre, qui était multiséculaire et ne pouvait s'improviser. Cette époque préoccupée par la question du pouvoir est aussi celle où parut le « *Léviathan* » de Hobbes (1651), qui vantait les bienfaits de l'Etat fort. D'Angleterre, c'est plutôt cet air là que les Français entendirent, d'autant qu'il corroborait celui que leur compatriote messire Jehan Bodin avait exprimé dans les Six livres de la République en 1576. Ils sortaient de 60 ans de guerres de religions, de 20 ans de conspirations sous Louis XIII et de 5 ans de Fronde. Dans l'éternel jeu de balancier entre la sécurité et la liberté, ils aspiraient à l'ordre, comme ceux de 1799. Les Bourbons surent saisir l'occasion.

Les catégories mentales de l'époque moderne ont mis du temps à s'imposer. L'idée selon laquelle un peuple est comme une équipe qui cherche à gagner une compétition -non pas une compétition sportive, mais la lutte pour la vie- et qui, pour ce faire, doit sacrifier l'individu au groupe, idée qui allait de soi dans la cité grecque antique (cf. *Iphigénie en Aulide*, d'Euripide) et qui s'est à nouveau imposée au XIX^{ème} siècle et surtout au XX^{ème}, ne faisait pas partie de l'univers mental féodal. Par conséquent, l'idée que ces luttes étaient un gaspillage d'énergie et de ressources qui retardaient la France dans son expansion, dans la compétition européenne pour une « place au soleil » et en même temps une trahison, ne pouvait atteindre les contemporains.

Il est vrai que le roi finit par l'emporter, peut-être parce que la dignité royale et l'onction divine ne comptaient pas pour rien, même

lorsqu'elle était au plus bas (X^{ème}-XI^{ème} siècle), peut-être parce que la maison capétienne eut un peu de chance, celle d'avoir des héritiers mâles à chaque génération et qui, pour la plupart furent dignes de leurs fonctions, certainement aussi parce que le soutien de l'Eglise ne leur manqua pas, qui voyait en eux les meilleurs garant de l'ordre chrétien.

L'avènement des Bourbon et surtout la prise du pouvoir par Louis XIV, constituent une étape importante dans un processus historique. Une nouvelle phase de la monarchie commence, où le roi est enfin venu à bout des féodaux, où les grands seigneurs sont comme des lions auxquels il a passé un ruban de soie au cou⁸⁰, un premier âge du despotisme éclairé se met en place, sous le signe du mercantilisme.

Pourtant, ces luttes internes sont responsables :

1°) d'une dilapidation de ressources nationales : disettes, pillages. La Fronde serait responsable de plusieurs centaines de milliers de morts (faim, froid, épidémies).

2°) de contretemps dans l'oeuvre d'expansion territoriale hors du corset du traité de Verdun.

Ce n'est pas seulement du point de vue royal ou national qu'il faut voir les choses : ces conflits féodaux n'ont pas seulement été un frein à l'expansion nationale ; ils ont été un frein au développement de chaque province. Les conflits féodaux ont détourné non seulement une part des ressources du roi de la création de richesses, mais ils ont détourné aussi des ressources des vassaux qui se soulevaient contre le roi. D'autre part, ses conflits stériles n'étaient pas seulement des conflits entre les vassaux et le roi : il y eut évidemment des conflits entre seigneurs, tout aussi destructeurs.

Le régime féodal, avec ces serments qui se lient et se délient au gré des intérêts dissimulés derrière le faux nez de l'honneur, avec ces guérillas sans cesse recommencées, n'était pas fiable, pas efficace. La société, qui se complexifiait et devait affronter une compétition internationale toujours plus aiguë, avait besoin d'autre chose. Le

⁸⁰ Néanmoins, l'attitude des parlements à partir du milieu du XVIII^{ème} siècle ressemble beaucoup à une espèce de fronde, qui n'est plus critique mais chronique et qui, préférant la corrosion à la collision, sera peut-être plus efficace que la première.

système disparut, victime de la sélection des espèces, qui condamne les régimes politiques (et les religions) les moins aptes à assurer le développement des nations⁸¹, comme elle condamne les individus les moins adaptés. Si, comme dans les domaines religieux, maritime, colonial ou industriel, on fait un parallèle entre la voie française et la voie britannique, on constate que les deux pays, jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, ont trouvé chacun une solution au conflit potentiel entre le roi et les « grands », mais en quelque sorte deux solutions opposées : la voie française est celle de la monarchie dite « absolue », c'est-à-dire pure et parfaite, qui implique la mutation du « grand » en courtisan, la concentration du pouvoir entre les mains d'un roi s'appuyant sur une bureaucratie assez perfourante pour l'époque. En apparence, c'est la solution la plus efficace, mais l'Histoire nous apprend qu'en fait, c'était une impasse. L'histoire britannique est celle d'un lent abaissement, à partir du XIII^{ème} siècle, de la prérogative royale au profit des grands mais également des « communes », c'est-à-dire du tiers-état. Le trait de génie ou la chance a été de trouver le moyen pour que les plus grands seigneurs ne profitent pas de cet abaissement du pouvoir central pour démembrer l'Angleterre en plusieurs Etats indépendants, comme les féodaux français l'auraient fait inmanquablement en pareil cas (et ont failli le réaliser). Bien mieux, cela n'a pas interdit à l'Angleterre de s'agréger le Pays de Galle, l'Ecosse et l'Irlande. Ceci s'explique sans doute par trois données importantes :

- l'insularité rendait difficile, pour les féodaux qu'elle aurait tenté,
- l'intervention de l'étranger, dont on a vu qu'elle était un ingrédient indispensable à tout soulèvement nobiliaire qui se respecte. En même temps, cette insularité a pu entretenir un sentiment d'appartenance à une communauté nationale unique, qui a freiné les vellétés de désagrégation.

Dès le départ, le système féodal a pris en Angleterre un tour moins périlleux pour le roi. Il n'y a jamais eu de grands fiefs comparables à la Bourgogne, à la Bretagne ou au comté de Toulouse.

Les deux facteurs précédents relèvent peut-être plutôt de la chance. Quant au génie, il consista peut-être à donner aux grands une part

⁸¹ Dans certaines circonstances, soit le système disparaît, soit la nation y laisse sa peau

suffisante aux grandes décisions pour qu'ils n'éprouvent pas le besoin de se rebeller contre une autorité dont ils étaient en quelque sorte partie prenante. Il consista peut-être aussi à associer très tôt les « communes », de manière à neutraliser les uns par les autres.

La couronne britannique a troqué le pouvoir contre la longévité et l'évolution dans l'ordre ; la royauté française croyait que le meilleur moyen d'assurer l'un et l'autre résidait dans le renforcement de son pouvoir et s'y est patiemment employée de Louis VI à Louis XV, en passant par Philippe Auguste, Philippe IV, Louis XI et Louis XIV.

Avec l'instauration de l'absolutisme, le pouvoir central a poursuivi avec une vigueur renouvelée sa lutte contre les forces de désagrégation. Dans ce domaine, comme l'a montré Tocqueville (*L'ancien régime et la Révolution*), il y a continuité plutôt que rupture dans la succession au pouvoir des Bourbons, des Montagnards et de Bonaparte ; leur oeuvre a modelé les institutions de la France jusqu'au dernier quart du XX^{ème} siècle. Des voix se sont élevées dès le XIX^{ème} siècle (Tocqueville, Laménais, Maurras...) pour estimer qu'ils étaient allés trop loin dans l'excès inverse de celui de la féodalité. Quoiqu'on ne voie pas très bien ce qu'une orientation différente aurait apporté en termes d'expansion internationale de la France, ces voix ont fini par l'emporter à la fin du XX^{ème} siècle.

Mais ne redescendons pas si avant le cours de l'Histoire. La France a fait moins bien que l'Angleterre en ce sens que la solution absolutiste qu'elle a adoptée au milieu du XVII^{ème} siècle contenait en germe 1789. Elle a fait mieux que l'Allemagne ou que l'Italie, qui n'ont réalisé leur unité politique que dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. Mais s'en portent-elles plus mal ? Après tous ces siècles passés, on peut se demander :

- que serait devenue la France si ces forces de désagrégation avaient été jugulées plus tôt et plus complètement ? Peut-être la monarchie aurait-elle pu se consacrer plus complètement à l'oeuvre d'expansion nationale et internationale du pays, d'abord en Terre sainte, où il aurait été possible d'envoyer plus d'homme pour endiguer l'avance des forces musulmanes ; avancer plus loin en direction de ce que l'on appela plus tard les « frontières naturelles », prendre un départ plus précoces et un engagement plus résolu dans le développement de sa présence en Amérique.

- que serait devenue la France si, au contraire, les forces de désagrégation l'avaient emporté, comme elles l'emportèrent en Italie et en Allemagne ? Sans la ferme volonté du pouvoir central, on aurait eu, vers 1500, un bloc anglais le long de la façade océanique, un bloc impérial dans le nord et l'est, peut être un bloc aragonais montant jusqu'à Toulouse ; le royaume de France aurait été limité à l'Ile de France, à la Champagne et à l'Orléanais. Comme dans un kaléidoscope, l'agencement des pièces aurait été instable et se serait constamment recomposé à grands renforts d'interventions étrangères, pendant 300 ans. La France aurait-elle fini par faire son unification au XIX^{ème} siècle, comme l'Allemagne et l'Italie, tout simplement, sans dommage grave pour son niveau de vie moderne ? Ce n'est pas sûr, car les particularismes locaux, surtout linguistiques, étaient plus forts en France que dans ces deux pays (en 1789, dit-on, seuls 46 % de la population du royaume parlait le français d'oïl). Ainsi, les forces de désagrégation combinaient leur influence avec celle qui résultait de l'hétérogénéité des pays de l'ancienne Gaule. Les deux phénomènes coïncidaient quelquefois : on peut penser qu'en Flandre, le particularisme linguistique (c'était l'une des trois régions de langue non romane du royaume avec le pays basque et la basse Bretagne) a joué un rôle dans son éloignement progressif du royaume⁸². La nation italienne ou la nation allemande préexistaient à l'Etat, pas en France.

⁸² A l'inverse, s'agissant de l'agrégation au royaume des provinces d'Empire qui lui étaient voisines, Cambrésis, Franche-Comté on aurait tort d'y voir le seul résultat des prouesses militaires et diplomatiques françaises. Si le concert européen a entériné ces annexions, c'est souvent parce qu'elles sanctionnaient un rattachement économique et culturel (rayonnement de la Sorbonne, par exemple) préexistant.

FRONTIÈRES NATURELLES OU VOLONTÉ HUMAINE ?

Extension du domaine royal et expansion du royaume

Tout abri dans lequel se trouve un cheval est-il une écurie ? Tout animal qui vit dans une écurie est-il un cheval ? Ni tout à fait l'un, ni tout à fait l'autre. Quand on dit : « la France c'est de la rencontre et de l'interaction permanente d'un peuple et d'un territoire que l'on parle. Pourquoi ce territoire a-t-il pris cette forme, ces limites ? Sont-elles le résultat d'un déterminisme des frontières naturelles ou d'une action résolue de l'Etat, d'une volonté centrale cherchant à s'agréger des terres dans toutes les directions, sans grand souci de leur identité culturelle ?

1°) La géographie.

La notion de frontières naturelles, qui fut au XIX^{ème} siècle, un thème de la pensée politique française, est à la fois un instrument de dialectique, un objet de revendication, et une donnée qui s'impose à la volonté humaine. Apparaissant - à tort ou à raison - avec la force de l'évidence, pour les Etats insulaires (Japon, Grande-Bretagne...) ou péninsulaires (Corée, Italie, Grèce, Turquie), elle est peut-être plus incertaine pour un pays plus ancré dans le continent, comme la France.

Les barrières du relief et des cours d'eau n'arrêtent pas les grands mouvements de peuples : ceux des Celtes qui, venant de l'Europe centrale et septentrionale, franchirent le Rhin pour former la Gaule, puis la Manche pour créer la Bretagne, puis les Pyrénées ou naquirent les peuples Celtibères, et les Alpes, où prit forme la Gaule Cisalpine, pas plus qu'elles n'arrêteront les Germains douze siècle plus tard. Mais, après ces périodes de raz de marée auxquels rien ne résiste, viennent des périodes de décantation, où ces barrières physiques ont leur influence, au moins à deux points de vue :

- a) pour unifier les peuples qui vivaient à l'intérieur de ces frontières.
- b) pour fixer à la fois un objectif et une borne aux ambitions des dirigeants

Lors de l'invasion romaine, les frontières de la Gaule étaient, semble-t-il, stabilisées⁸³. Les Romains, grâce à leur supériorité militaire, purent transcender celles de ces frontières que l'on pourrait dénommer interceltiques : Pyrénées, entre Gaulois et Celtibères, Alpes entre Gaulois cisalpins et transalpins, Manche entre Gaulois et Bretons. Mais néanmoins, même après ces conquêtes

l'ouest à l'Angleterre, le nord-est au monde germanique... Mais toujours, l'idée de l'unité de ce territoire cheminait, partie par l'effort des Français, partie peut-être aussi parce que cette unité s'imposait à la volonté humaine, comme une donnée naturelle, comme la gravitation.

2°) La volonté

Après la disparition de l'autorité romaine, l'unité politique de l'ancienne Gaule fut dix fois détruite, dix fois recomposée. Les provinces de l'Europe de l'ouest étaient comme les pièces d'un kaléidoscope qui reçoit des chocs violents et qui dessinent des figures successives. Mais la notion d'Etat, héritée de Rome, reprit vigueur assez vite après la période barbare et l'Etat joua un rôle moteur dans la recomposition politique de l'espace.

Les Francs, animés de leur dynamique propre, atterrirent dans cet isthme et, parce que la fin de l'occupation romaine rebattait les cartes, s'y taillèrent un nouveau territoire ; rapidement, par une étonnante série de victoire, (les « Trois glorieuses » de Clovis : Soisson, Vouillé et Tolbiac), ils construisirent un nouveau royaume et on ne peut qu'être frappé par le fait que le royaume que Clovis laissa à sa mort recouvre en grande partie l'ancienne Gaule⁸⁴. Les Mérovingiens s'aventurèrent peu au-delà de ces frontières ou, quant ils le firent, ce fut avec peu de bonheur. Sous les Carolingiens, le royaume connut une apogée, une dilatation, essentiellement vers le nord-est et le sud-est, suivie rapidement d'un partage (Verdun, 843), qui est le point de départ moderne de la construction de ce qui est aujourd'hui la France (cf. chapitre 2).

On notera au passage que le traité de Verdun s'appuyait sur des limites naturelles, puisque, sur toute sa frontière orientale, la Francie de Charles le Chauve était plus ou moins limitée par l'Escaut, la Meuse, la Saône et le Rhône, mais lorsque l'on parle de frontières naturelles, on parle d'un concept politique et militaire, et, de toute évidence, il a manqué quelque chose aux cours d'eau que l'on vient de citer pour être autre chose que des frontières secondaires. Aussi, après ce partage et une période d'hibernation du pouvoir central due au système féodal, s'ouvrit pour la Gaule devenue France une longue

⁸⁴ A deux exceptions près, essentiellement : il excluait le sud-est, que Clovis avait respecté car il appartenait aux Burgondes, peuple de sa femme Clotilde, et, en revanche, il incluait le sud de l'Allemagne. à la suite de la victoire sur les Alamans.

période d'activité territoriale, avec une première phase d'extension du domaine royal à l'intérieur des frontières internationales du royaume et sans modification de celles-ci, puis une phase d'extension du royaume. Dans les deux cas, la volonté du pouvoir central fut déterminante, volonté conduite non pas, sans doute, selon un plan d'ensemble arrêté *ab initio*, mais plutôt de façon empirique.

3°) La culture

On ne se pose guère la question des frontières naturelles de l'Allemagne parce que l'Allemagne, pour un pangermaniste modéré, c'est partout où l'on parle allemand et, pour un pangermaniste outré, c'est partout où l'on parle ou où l'on *a parlé* l'allemand ou une langue germanique. Mais pour la France, c'est une autre affaire. Rome provoqua un traumatisme en vainquant les Gaulois, un autre en violant et en détruisant leur culture, un autre encore en s'effondrant, car la culture indigène, ayant été réduite en miette, ne pouvait pas ressurgir pour servir de ciment une Gaule redevenue indépendante. Si les frontières naturelles ont été en France une interrogation, c'est bien sûr parce que les frontières orientales du pays, héritées du traité de Verdun, ne pouvaient se réclamer d'une quelconque légitimité géographique, mais c'est aussi parce que l'unité culturelle romaine se délita progressivement à partir du V^{ème} siècle.

Une province qu'on annexe, ce ne sont pas seulement des kilomètres carrés, c'est d'abord une population, avec sa langue et ses moeurs. L'unité culturelle, reconnue par les auteurs anciens, qui préexistait à l'invasion romaine, et qui avait d'une certaine

manière renforcée par elle, fit place à des particularismes

·
·

provoqués par les troubles de l'époque franque, par l'inégale germanisation du territoire, puis par l'émiettement féodal. Contrairement à la fantasmagorie de la fête de la Fédération (1790), la construction du pays ne fut pas un mouvement spontané de provinces d'un même peuple se jetant dans les bras les unes des autres, mais un effort d'agrégation⁸⁵. L'expansion territoriale ne se fit pas, du moins pas toujours, pour regrouper sous une même couronne toutes les provinces parlant français, mais parfois pour ressaisir des provinces qui, depuis le Verne siècle, avaient un peu oublié leur substrat commun.

Ce sont donc aussi d'autres frontières que les fleuves et les montagnes, celles de la langue et de la culture, qui imposèrent leurs limites à l'expansion. Vers le sud, la royauté perdit le comté de Barcelone que le traité de Verdun lui avait accordé contre la logique des frontières naturelles, puisqu'il était situé au sud des Pyrénées, et contre la logique culturelle, car il était invinciblement aspiré par la mouvance aragonaise. Elle put conserver le sud francisé de la Flandre, mais les plus beaux fleurons du comté, Gand, Brugge, Ypres, lui échappèrent et si, en l'occurrence, il n'y a aucun déterminisme géographique, la différenciation linguistique, elle, a joué dans cet éloignement, qui se transforma même en aversion au XIV^{ème} siècle.

Le volontarisme gouvernemental fut donc un élément constitutif de l'identité nationale. Il est le ciment de l'unité du pays. Ce volontarisme se manifesta ensuite dans la politique économique, maritime et coloniale de la France, où l'initiative privée a été longtemps à la traîne, méfiante, chafouine. Peut-être les Français en ont-ils tiré l'habitude de confier beaucoup de missions à l'Etat, des missions qui, dans d'autre pays, relèvent de l'initiative privée ou de collectivités décentralisées.

C'est peut-être cette forte implication de l'Etat qui explique que les d'attendre beaucoup de lui, plus que la plupart des autres peuples.

⁸⁵ Provinces-Unies (anciens nom des Pays-Bas), Royaume-Uni, Etats-Unis, Confédération helvétique..., les pays protestants militants ont adopté des noms qui donnaient à penser que l'Etat était second, qu'il était le résultat de l'union volontaire d'entités préexistantes. A l'époque moderne, ils ont transposé cette posture sur l'organisation internationale, avec les Nations unies. En France, rien de tel : l'Etat est premier, et moteur de la construction de la nation.

Alors qu'on aurait pu imaginer qu'elle soit partagée entre les rois de France et de Germanie, l'ancienne Lotharingie avait été entièrement absorbée par la Germanie aux X^{ème}-XI^{ème} siècles. Pour permettre à la France de récupérer au moins une part de l'ancien domaine expansion naturelle, il ne fallait compter ni sur les grands féodaux, trop occupés à se battre entre eux ou à défendre leur fief contre le roi, ni sur des vagues d'émigration et colonisation de paysans français hors du royaume, comme celles par lesquelles, au XI^{ème}-XII^{ème} siècles, des paysans allemands créèrent la Poméranie, la Prusse, ou la Silésie. Déjà, l'inappétence des Français pour l'émigration se manifestait et, surtout, les voisins de la France étaient plus structurés que le monde slave dans lequel les colonies allemandes enfonçaient leurs coins.

Royaume de France et domaine royal

Mais si les premiers rois capétiens étaient à la tête d'un royaume vaste, ils ne contrôlaient directement que quelques milliers de kilomètres carrés (6 800 à l'avènement d'Hugues Capet), que, l'on appelait le *domaine royal*. Ils ne contrôlaient qu'indirectement le reste du territoire, en vertu du système féodal et étaient parfois les suzerains de seigneurs plus importants qu'eux-mêmes. Répétons, à cet égard, que la distinction entre royaume et domaine royal est importante. Le roi règne sur tout le royaume, mais il n'est seigneur direct que du « domaine royal », qui sert donc d'assise, notamment financière, à toutes ses entreprises ; pour les autres provinces, il est suzerain du comte ou du duc de la province. On écrit parfois, fautivement, que le comté de Toulouse, le duché de Normandie ou celui de Bretagne, par exemple, furent « annexé à la France », ce qui est évidemment absurde, puisqu'à l'évidence, ces provinces en faisaient partie *ab initio* ; elles ne furent que rattachées au domaine royal. Il ne s'agissait donc que d'une réorganisation interne. Tout autre fut l'acquisition du Lyonnais, du Dauphiné, de la Provence, etc., qui étaient terres d'empire. Il s'agissait alors de véritables accroissements du royaume. Les capétiens devaient donc, dans un premier temps,

- augmenter leur domaine propre pour consolider leur assiette territoriale et fiscale, asseoir leur dynastie, la transmission héréditaire de la dignité royale et leur statut de premiers seigneurs du royaume
- desserrer l'emprise de l'édifice féodal.

Cette action, qui fut servie par la chance d'avoir un héritier

mâle à chaque génération, (ce qui, en ces temps de mortalité infantile, n'allait pas de soi) et par le soutien, la plupart du temps, de la Papauté, se réalisa souvent par des mariages et des héritages, qui permirent d'adjoindre au domaine royal des provinces aussi importantes que la Normandie, la Champagne ou le comté de Toulouse (XIII^{ème} siècle).

La monarchie prit rarement l'initiative de guerres, mais elle eut à mener une lutte usante, toujours recommencée, pendant 500 ans, contre les grands feudataires (roi d'Angleterre, comte de Flandre, duc de Bourgogne, duc de Bretagne, entre autres) et annexer leurs terres au domaine royal, et cette lutte aura coûté à la monarchie une débauche d'énergie et de ressources, énergie et ressources qui lui ont manqué pour agrandir le royaume, voire pour le maintenir simplement dans sa consistance initiale

A la fin de la « première guerre de Cent-ans » contre les rois d'Angleterre (cf. encadré), qui permit d'y rattacher quasiment le quart sud-ouest du royaume (fin XIII^{ème} s.), la monarchie pouvait espérer avoir écarté le danger d'une attaque de revers en provenance de l'ouest et pouvoir se retourner vers l'est, s'attaquer à une deuxième phase : l'accroissement du royaume et le renforcement de ses défenses. Dans la fenêtre de temps qui sépare les 1^{ère} et 2^{ème} guerres de Cent ans (1259-1340) eut ainsi lieu une vague d'annexions (pacifiques) de nouvelles provinces au royaume : Barrois, Lyonnais et Dauphiné.

Cette tâche fut poursuivie, malgré les révoltes féodales, les guerres civiles et étrangères, pendant 500 ans, jusqu'à 1860. Ce ne fut pas une ruée, un *drang nach osten*⁸⁶, mais plutôt une avancée lente et irrégulière, qui devait permettre de couvrir Paris et le domaine royal historique contre des invasions venant de l'Empire, en construisant une barrière de places fortes appuyées sur des éléments de la géographie (rivières, collines). Elle se traduisit par un grignotage progressif de la partie occidentale de l'ancien royaume de Lothaire.

On comprend combien, au regard de ce grand oeuvre, les expéditions d'Italie paraissent un contretemps et une diversion absurdes. Vers 1490, 650 ans après le traité de Verdun, les frontières du royaume n'avaient encore guère dépassé les cours d'eau

⁸⁶ Elan vers l'est.

que le traité lui assignait comme limite : Escaut, Meuse, Saône et Rhône. Deux grandes et belles provinces y avaient bien été agrégées, mais de façon pacifique, par vente : le Dauphiné en 1349, et par héritage : la Provence en 1481⁸⁷, comme les quelques rectifications de frontières réalisées auparavant : Vivarais, Diois, Lyonnais.

Les premières acquisitions guerrières seront les « Trois-évêchés en 1557 et encore sera-ce à titre de lot de consolation, aux termes d'un traité par ailleurs calamiteux. Cela relativise l'image d'une monarchie guerrière, accroissant son territoire à la pointe de l'épée, siècle après siècle, image en fait surtout adaptée aux Bourbons.

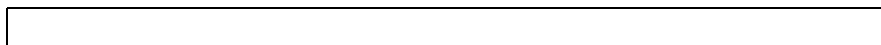
Quand l'Histoire sonna la fin de la partie, quand les frontières se figèrent (pour toujours ?) entre 1815 et 1860, le résultat, que nous avons toujours sous les yeux, s'avéra contrasté. Du point de vue des frontières naturelles, la frontière du nord-est du pays, en dehors d'un cours segment du Rhin, en Alsace, ne correspondait pas à grand-chose, si ce n'est aux rapports de force qui avaient prévalu depuis trois ou quatre cents ans. Du point de vue linguistique, certaines provinces non francophones (Corse, Alsace, etc.) se trouvaient françaises et certaines terres francophones se trouvaient et sont toujours de l'autre côté de la frontière. Au total, ce sont 150 000 kilomètres carrés qui avaient été récupérés. Dans le même temps, la colonne des pertes comprend le Comté de Barcelone, perdu entre 990 et 1137⁸⁸, la Flandres, perdue entre 1468 et 1558⁸⁹, et les îles de la Manche, en 1258⁹⁰.

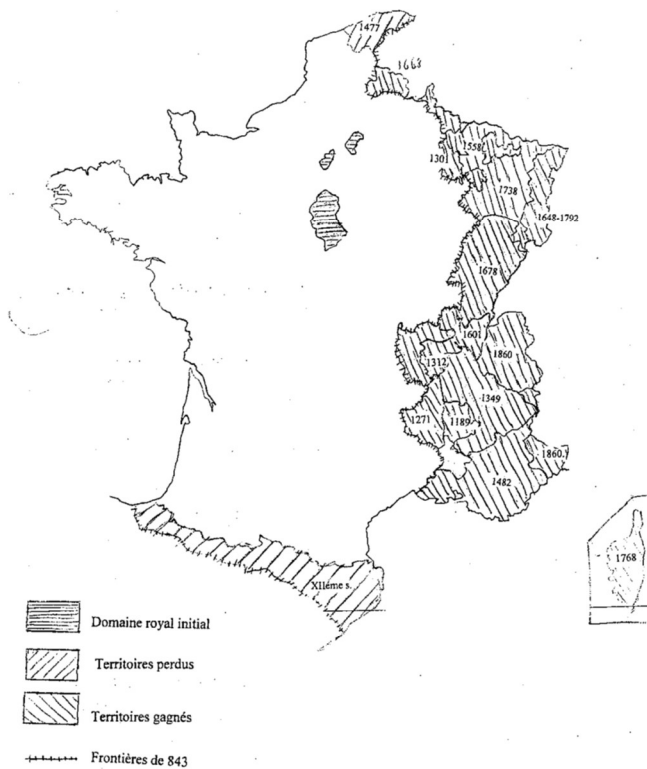
⁸⁷ La Provence occidentale fut rattachée au royaume dès 1249, à la mort du dernier comte de Toulouse, qui en était seigneur et Lyon en 1310.

⁸⁸ Selon que l'on prend en compte la date où Hugues Capet ne lui étant pas venu en aide face aux Sarrasins, le comte Borrell se considéra comme dégagé de son lien de vassalité, ou la date à laquelle le comte Raymond Béranger devint prince d'Aragon.

⁸⁹ Selon que l'on prend pour référence la date à laquelle les appels des jugements des tribunaux de Flandre cessèrent de pouvoir être portés devant le parlement de Paris, suite à une concession arrachée par Charles le Téméraire à Louis XI à Péronne (1468), celle du traité de Madrid, également extorqué, à François Ier prisonnier après Pavie (1526), ou celle du traité de Cateau-Cambrésis, qui entérina officiellement cette perte, consommée depuis longtemps dans la pratique.

⁹⁰ Au traité de Paris du 4 décembre 1259, le roi d'Angleterre céda la Normandie au roi de France, mais les îles dites « anglo-normandes » auraient été omises (!)





L'évolution du territoire depuis 843

CHAPITRE 8 —1661 : LA TENTATION D'ICARE (1^{ère} époque) LE RÈGNE PERSONNEL DE LOUIS XIV LE COMBAT POUR DES FRONTIÈRES SÛRES

Le pouvoir royal sortait donc de ses épreuves et il en sortait renforcé. Le premier ministre Mazarin mourut le 8 mars 1661 ; le règne personnel de Louis XIV commençait. Dès le début de celui-ci, Louis XIV fut entouré d'une atmosphère de flagornerie qui ne peut pas être entièrement née contre son gré. On lui donna comme emblème le soleil, qui orne les médailles commémoratives. On y grava la devise « *Nec pluribus impar* », qui signifie qu'il n'est pas inégal à plusieurs, ce qui semble annoncer les coalitions qu'il aurait à affronter ; seule la force du christianisme évitait qu'on en fit un dieu, une nouvelle incarnation d'Apollon, le dieu solaire. Mais la flatterie et l'orgueil conduisirent Louis XIV à chercher à s'élever plus haut que ses forces - celles de la France - ne le permettaient ; c'est moins à Apollon lui-même que l'on songe qu'à Icare, volant trop haut avec ses ailes artificielles de plumes fixées par de la cire, malgré les recommandations de Dédale son père, et chutant parce que la cire fond à la chaleur du soleil.

Le règne fut particulièrement constructif. Les guerres qui s'y déroulèrent constituent une face sombre et ardente à la fois, comme la braise. Il y en eut six principales, représentant 38 années de guerre sur 72 ans de règne. On se concentrera ici sur les quatre guerres déclenchées sous le règne personnel du roi, en écartant la participation de la France à la guerre de Trente-ans, qui a commencé sous Louis XIII et s'est terminé pendant la minorité de Louis XIV et la guerre franco-espagnole qui s'est déroulée sous le ministère de Mazarin.

Ce qui frappe de prime abord en étudiant la succession de ces guerres, c'est que quatre courbes se croisent : la courbe ascendante des prétentions de Louis XIV, la courbe ascendante de la durée des guerres, la courbe ascendante du nombre de tués et la courbe descendante des résultats obtenus par la France, de moins en moins flatteurs à chaque guerre.

- guerre de dévolution (1667-1668) 2 ans.
- Guerre de Hollande (1672-1678) - 6 ans. 130 000 morts⁹¹

⁹¹ On a repris les estimations globales de Charles Tilly in *Coercicion, capital and european states*, Cambridge. et considéré que les Français représentaient en moyenne

- Guerre de la ligue d'Augsbourg (1688-1697) - 9 ans - 270 000 morts
- Guerre de succession d'Espagne (1701-1713) - 12 ans - 500 000 morts.

Prétentions et résultats :

Guerre de dévolution : Le roi d'Espagne, beau-père du roi, n'avait pas payé la dot de 500 000 écus prévue pour sa fille, Marie-Thérèse, qu'avait épousée Louis XIV. Celui-ci réclama en compensation, en invoquant une obscure règle féodale, le Brabant, le Luxembourg, la Franche-Comté, Anvers et Malines.

A la paix d'Aix-la-Chapelle, la France reçut :

- *des villes restées françaises depuis lors* :
Lille, Armentières, Bergues.
- *Des villes perdues ultérieurement* :
Furnes, Audenarde, Courtrai, Menin, Ath, Binche, Charleroi.

Guerre de Hollande : Une grave rivalité économique opposait la France et les Provinces-Unies. La France applique une mesure qui a été utilisée par tous les pays émergents dans les années 1960-70 : l'établissement de tarifs douaniers très protecteurs pour permettre à ses industries naissantes de se développer sans être étouffées mort-nées du fait de la concurrence étrangère. C'est l'origine du tarif douanier édicté par Colbert en 1664 et renforcé en 1667. Ce tarif avait entraîné des mesures de représailles de la part de la Hollande, comme le boycott de produits français, (notamment les vins, comme le feront à l'occasion les Etats- Unis, plus de 300 ans plus tard).

Par ailleurs, les Provinces-Unies apparaissaient comme le foyer de la propagande antifranaise et anti-louis-quatorzienne en Europe, notamment du fait de la présence de réfugiés huguenots qui imprimaient directement en français des brochures, des livres et des journaux hostiles.

La guerre fut déclenchée par la France pour punir la

Hollande de cette double agressivité, économique et politique. En 1672, l'Espagne s'allia à la Hollande. La campagne fut très médiatisée. En dépit de la présence à la tête des armées des trois plus brillants capitaines dont la France ait disposé au XVII^{ème} siècle : Turenne, Condé, Luxembourg, cette guerre fut une suite d'erreurs :

- Erreur géopolitique consistant à croire que l'on peut régler un problème économique par une solution militaire. Napoléon réitérera cette erreur en 1806 avec le décret de Berlin (cf. infra, chapitre 14). Dans le même temps, Louis XIV se conduisit vis à vis de la Hollande comme les autocrates ou les dictateurs du XX^{ème} siècles qui reprochent aux gouvernements des pays démocratiques les injures que leur dispensent la presse de ces pays, croyant que ces gouvernement exercent sur les médias le même pouvoir qu'eux sur ceux de leur pays.

- Erreur stratégique : Le 12 juin 1672, l'armée française, qui ne s'était jamais avancée si au nord en Europe, franchit le Rhin. Turenne et Condé pressèrent le Roi de mener immédiatement une attaque résolue sur Amsterdam. Il préféra une campagne systématique de prise de villes. Erreur classique en France : difficulté à penser la guerre éclair, les offensive rapides et décidées, toutes forces réunies, sur un objectif central ; c'est au contraire cette faculté qui sera l'une des forces de Napoléon, capitaine si peu français.

Il en résulta que, dès le 20 juin, les Hollandais ouvrirent leurs digues et inondèrent l'ouest de leur pays pour protéger Amsterdam en la transformant en île. On avait pris des dizaines de villes, dont Utrecht, mais la campagne dut s'arrêter.

- Erreurs psychologiques : l'entrée des troupes françaises dans les villes s'accompagnait de l'arrivée de prêtres catholiques et de moines, de la réouverture d'églises catholiques, de l'égalité de droits entre les catholiques et les protestants. Pour un prince pieux comme Louis XIV,

ces mesures paraissaient s'imposer, mais elles ne pouvaient évidemment qu'être perçues comme vexatoires par la population et la conforter dans la mauvaise image qu'elle avait de la religion catholique et de la France. Il est des situations où il est politique de composer avec ses convictions et de ménager les susceptibilités des vaincus. Mais le Roi pensait être en situation de chercher à se faire craindre plutôt qu'aimer. De la même stratégie « du fort au faible » procéda le premier sac du Palatinat par Turenne, juillet-août 1674.

— Erreur politique et diplomatique, enfin, la plus grave de toute : le grand Pensionnaire, chef de l'Etat des Provinces unies, Jan de Witt, proposa à Louis XIV de lui céder Maëstricht, le Brabant septentrional et la Flandre zélandaise⁹². Résultat magnifique d'une campagne rapide et, à ce stade, peu meurtrière. Catastrophe ! Louis XIV dédaigna cette offre et exigea en plus Béthune et une indemnité de guerre. Sur ces entrefaites, les Néerlandais assassinèrent le Grand Pensionnaire, qu'ils jugeaient trop mou, rétablirent le stadthouderat⁹³ et le confièrent à Guillaume d'Orange-Nassau, qui sera pendant 20 ans l'ennemi le plus acharné de la France⁹⁴.

⁹² Actuellement, rive gauche de l'estuaire de l'Escaut, dans la région de Terneuzen. Les territoires proposés par les Hollandais avaient l'inconvénient de n'être pas contigus du territoire du royaume, mais ils pouvaient servir de monnaie pour un échange avec un territoire contigu appartenant à l'Espagne entres les deux pays.

⁹³ Pouvoir exécutif confié à un magistrat, le Stadthouder. La charge avait été supprimée car jugée trop propice à l'exercice du pouvoir personnel. Elle avait été remplacée par la charge de Grand pensionnaire, à laquelle étaient attachées moins de prérogatives. Ainsi, la Hollande évoluait vers toujours moins de pouvoir personnel au moment où la France évoluait dans le sens inverse. Il ne pouvait qu'y avoir incompréhension entres les deux pays.

⁹⁴ Persistance des affinités et des antagonismes dans la grande noblesse européenne : la maison allemande des Nassau, de Hesse, avait acheté au XVI^{ème} siècle le titre de prince d'Orange, à la maison de Chalon (en Bourgogne). L'Orange dont il s'agit est la ville du Comtat-Venaissin, qui appartenait au Pape, après avoir été d'Empire, puis être devenue française lorsque la maison de Toulouse (Saint-Gille) qui la possédait, s'était éteinte au XIII^{ème} siècle. Or, lors de l'établissement du protectorat de la France sur la Franche-Comté, terre d'Empire également, en 1295, deux partis s'étaient formés,

La guerre se déroula toujours en dehors des frontières du royaume. L'armée française prit Maëstricht en 1673 et remporta jusqu'au bout des victoires (Cassel en 1677), mais elle ne parvint plus, pendant la suite de la guerre, à mettre à genou la Hollande. Alors, pour sauver la face, le roi se dédommagea sur ce qui était devenu, depuis les années 1650, son souffre-douleur favori, l'Espagne, à laquelle il prit la Franche-Comté. Par ailleurs, la France restituait :

- Courtrai, Audenarde, Ath, Binche et Charleroi

et acquérait :

- Valenciennes, Bouchain, Condé s/Escaut, Saint-Orner, Aire s/la Lys, Cambrai, Maubeuge, Ypres.

Le bilan territorial de cette guerre coûteuse était satisfaisant. A l'est d'abord, car la France acquérait, cette fois-ci pour de bon, la Franche-Comté, autrement dit la Bourgogne comtale ou Bourgogne impériale, qu'elle aurait pu récupérer dès la mort de Charles le Téméraire 200 ans plus tôt, mais, même au nord, si elle restituait des villes enclavées, elle en gagnait de contiguës, qui permettaient une défense plus cohérente⁹⁵. En revanche, le but de la guerre (abaisser économiquement et politiquement la Hollande) n'était pas atteint et cela n'échappa pas aux contemporains. Encore une fois, le syndrome de Gulliver avait frappé : le géant de 18 ou 19 millions d'habitants, doté d'un Etat unitaire et moderne, n'avait pas réussi à venir à bout d'une république marchande de moins de 2 millions d'habitants. Le prestige du Roi était atteint.

* *

*

Les premières guerres furent voulues par Louis XIV, les deux dernières furent plutôt subies. Néanmoins, pour la suivante,

l'un favorable à la France, l'autre à la solde de l'Empereur. Le chef des francs-comtois partisans de l'empereur était... Jean de Chalon, prince d'Orange. L'empereur était alors Adolphe de Nassau. La maison d'Orange-Nassau règne toujours sur les Pays-Bas.

⁹⁵ C'est cela même - se débarrasser des places fortes enclavées en territoire étranger ou annexer des territoires pour régulariser un tracé de frontière trop biscornu - que Vauban, dans une lettre à Louvois a appelé « faire son pré carré », et qui a été finalement réalisé par la Révolution et le traité de 1815. On a, par la suite donné un sens plus large à cette formule.

du moins, les leçons de la guerre de Hollande ne semblent pas avoir servi.

Guerre de la ligue d'Augsbourg

Durant les 10 années qui suivirent la paix de Nimègue, qui mettait un terme à la guerre de Hollande, le Roi avait entre 40 et 50 ans ; c'était la pleine maturité de sa vie et de son règne, l'achèvement de Versailles, l'acquisition de la Louisiane. La propagande gouvernementale française présenta les résultats de la guerre comme un grand succès. Louis XIV semble avoir été le premier intoxiqué par cette propagande et son attitude vis à vis des pays voisins fut aussi provocante que précédemment. Elle se traduisit par :

- a) la politique dite des « réunions ». Il s'agissait de réunir à la couronne des territoires sur lesquelles des chambres spéciales constituées à cet effet au sein des juridictions françaises (« chambres de réunion ») trouvaient à la France des droits plus ou moins réels en passant au peigne fin le droit féodal, les coutumes, les traités anciens, etc., et en les interprétant de façon plus ou moins tendancieuse. L'objectif était tantôt, en principe, de régulariser la frontière française, qui comportait de nombreuses enclaves en pays étranger du fait des traités précédents et des contraintes imposées par l'enchevêtrement des droits féodaux, tantôt de mieux protéger ladite frontière, mais dans ce cas, à l'inverse, on créait un nouveau ressaut dans le tracé de la frontière. On a dit aussi qu'elles constituaient une *défense agressive* dans un contexte européen marqué par un changement dans le rapport des forces en présence : l'affaiblissement de la puissance des Turcs, illustrée par leur échec sous Vienne (dont ils lèvent le siège le 12 septembre 1683) rend à l'empereur sa liberté d'action sur les théâtres d'Europe centrale et occidentale, tandis que la révolution de 1688 fait perdre à la France le bénéfice de la neutralité anglaise.

C'est ainsi que furent annexées de façon unilatérale, en pleine paix (qui était plutôt une guerre froide), Colmar, Wissembourg, Lauterbourg, Pont-à-Mousson, Montbéliard, Strasbourg, Fraulautern (où Vauban construisit la citadelle de Sarrelouis, nom qui lui est resté), Luxembourg et Philipsbourg, ce qui ne pouvait que susciter l'irritation et l'hostilité des puissances européennes. C'est cette politique qui est clairement à l'origine de la constitution de

la Ligue d'Augsbourg. Cette régularisation du tracé de la frontière française sera finalement entérinée par le traité de Paris de 1815⁹⁶, mais sous Louis XIV, les esprits n'étaient pas prêts à l'accepter et le gouvernement français n'avait décidément pas la manière...

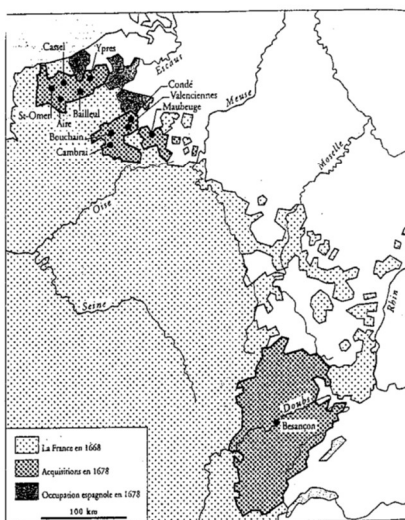
- b) Le développement de la persécution des protestants (cf. chapitre 8)
- c) Une politique de coups de force somme toute peu glorieux puisque menés par la France contre des Etats plus petits qu'elle : bombardement de Gênes, ingérence en Palatinat, occupation de Cologne...
- d) Le second sac du Palatinat (décembre 1688).

La conjonction de deux événements précipita le déclenchement de la guerre : le siège de Philipsbourg, en septembre 1688, qui comblait la mesure des provocations, et la montée sur le trône d'Angleterre de Guillaume d'Orange à la suite de la « Glorieuse révolution » anglaise de novembre-décembre 1688. A un prince catholique, ami et client de la France, Charles II, succédait son pire ennemi.

Le 15 avril 1689, la France déclara la guerre à l'Espagne, qui avait ouvert la frontière des Pays-Bas à des troupes impériales. Cette déclaration déclencha l'entrée en guerre des autres adhérents de la ligue. La guerre fut glorieuse pour la France. Celle-ci combattit seule⁹⁷ contre une coalition comprenant les Provinces Unies, l'Angleterre, l'Espagne, la Prusse et fut Le 15 avril 1689, la France déclara la guerre à l'Espagne, qui avait ouvert la

⁹⁶ Qui accordera notamment à la France certaines des « réunions » louis-quatorziennes, comme Montbéliard, Wissembourg et Lauterbourg.

⁹⁷ Mises à part les alliances, plutôt platoniques, avec le Danemark et l'empire ottoman.



L'ÉVOLUTION DE LA FRONTIÈRE DU NORD-EST JUSQU'À LA PAIX DE NIMÈQUE (1678).

frontière des Pays-Bas à des troupes impériales. Cette déclaration déclencha l'entrée en guerre des autres adhérents de la ligue. La guerre fut glorieuse pour la France. Celle-ci combattit seule⁹⁸ contre une coalition comprenant les Provinces Unies, l'Angleterre, l'Espagne, la Prusse et fut presque constamment victorieuse, sur terre comme sur mer. Mais elle fut longue et coûteuse. Elle se termina en 1697 (Paix de Ryswick) sans accroissement territorial pour la France, mais sans perte, si ce n'est les « réunions » décidées depuis 1678, encore la France conservait-elle Strasbourg et ses possessions. En outre, le souffre-douleur espagnol perdait la partie occidentale de l'île d'Hispaniola, Saint-Domingue (l'actuelle Haïti).

La guerre de succession d'Espagne.

En 1700, le roi d'Espagne Charles II, longtemps malade et n'ayant pas d'enfants, mourut à l'âge de 39 ans. La question de savoir à quel prince, de quelle maison, Charles II léguerait sa couronne, occupait depuis longtemps les chancelleries européennes. En fait, pour qui y songe un instant, même si Charles II songea à plusieurs légataires, il n'y avait aucun suspense. En effet, la préoccupation centrale et bien compréhensible de Charles II était de préserver l'intégrité de l'empire et surtout la possession de ses colonies par l'Espagne. Pour ce faire, il fallait léguer la couronne à un prince issu d'une puissance ayant des forces navales capables d'aider la marine espagnole vermoulue à défendre l'empire contre les malfaisants. Un successeur autrichien aurait certainement comblé les vœux de Charles II (et des Grands), mais l'Autriche n'avait pas de marine. En Europe, à l'époque, en dehors de l'Espagne elle-même, il n'y a que 3 pays qui disposassent d'une grande flotte de guerre : l'Angleterre, la Hollande, la France. Les deux premières étaient exclues comme protestantes. Restait la France. Au surplus, Louis XIV était à moitié espagnol, fils et veuf d'infantes d'Espagne⁹⁹.

A sa mort, le testament fut ouvert, qui léguait la couronne espagnole au duc d'Anjou, 17 ans, petit-fils de Louis XIV. Problème : deux ans auparavant, les diplomates anglais, hollandais et français étaient parvenus à un accord, qui avait été signé et maintenu secret, sur la dévolution des possessions espagnoles à la mort de Charles II. Aux termes de cet accord, ce serait le fils de l'Electeur de Bavière (allié de la France)

⁹⁸ Mises à part les alliances, plutôt platoniques, avec le Danemark et l'empire ottoman.

⁹⁹ D'infantes aînées, qui plus est, l'archiduc étant, quant à lui, fils et époux d'infantes cadettes.

qui monterait sur le trône d'Espagne, le dauphin recevrait la couronne de Naples et de Sicile et la remettrait à l'un de ses fils¹⁰⁰, les autres possessions espagnoles d'Italie iraient à l'archiduc Charles, fils de l'Empereur. Sur ces entrefaites, le fils de l'Electeur de Bavière mourut. Les parties à l'accord l'amendèrent en mars 1700 : le Dauphin recevait le Milanais, tout le reste allait à l'archiduc Charles. C'est une preuve de modération extrême de la part de la France, comme si, après la rincée de Ryswick, le vieux lion éprouvait le besoin de souffler pour lécher ses blessures.

Pourtant, le 16 novembre 1700, Louis XIV décida d'accepter le testament. Le 4 décembre, le duc d'Anjou, désormais Philippe V d'Espagne, prit la route de son nouveau royaume.

Début 1701, les Provinces Unies (la Hollande) et l'Angleterre reconnurent Philippe V comme roi d'Espagne (respectivement le 22 février et le 9 mars). Louis XIV avait donc eu raison d'être audacieux et la maison de Bourbon allait pouvoir jouir paisiblement de son trophée ? Non, car, la même année, trois initiatives françaises poussaient les puissances à la guerre contre la France :

Par lettres patentes du 3 février, Louis XIV avait conservé au roi d'Espagne et à ses héritiers le droit de succéder à la couronne de France. Le 6 février, à titre de précaution, l'armée française avait commencé à occuper les Pays-Bas espagnols.

Surtout, le 7 septembre, une compagnie franco-espagnole, avec les deux rois et les financiers Crozat, Legendre et Samuel Bernard, obtint le privilège rémunérateur de l'asiento, c'est-à-dire le monopole de la traite des esclaves à destination des colonies espagnoles et des facilités de commerce dans ces mêmes colonies, par ailleurs très fermées ; un tel monopole ne pouvait qu'irriter les Anglais¹⁰¹.

Le 27 août 1701, l'Angleterre, l'Empereur et les Provinces Unies conclurent une alliance. Le 13 mai 1702, ils déclarèrent la guerre à la France pour soutenir

¹⁰⁰ A priori, le duc d'Anjou, celui-là même qui monta finalement sur le trône d'Espagne : il y aurait ainsi eu à nouveau un Anjou à Naples...

¹⁰¹ La position du gouvernement français sur l'asiento était logique : au-delà des considérations d'amour-propre, d'une part, et de géopolitique, peu convaincantes, d'autre part, c'était en fait le principal avantage de l'opération, le plus logique. Ce n'est pas un hasard si on voit les financiers derrière cette affaire. Elle améliorerait la solvabilité du roi de France, qui était leur débiteur et dont ils seraient à nouveau les bailleurs de fonds en cas de guerre. Mais c'était en même temps une provocation, vis-à-vis du négoce anglais et hollandais.

l'accession à la couronne d'Espagne du fils de l'empereur, l'archiduc Charles. La France et l'Espagne allaient soutenir pendant 12 ans une guerre contre à peu près toute l'Europe occidentale, la plus coûteuse en vies humaines et en argent de tout le règne.

Après les succès initiaux, les franco-espagnols subirent plusieurs défaites dans la phase médiane de la guerre : Turin, Ramillies, entrée de l'archiduc Charles dans Madrid(1706), Audenarde (1708), puis, en 1709, un hiver d'un froid sans exemple aggrave encore les difficultés. Louis XIV demanda la paix en mai 1709. Les alliés fixèrent des conditions très dures¹⁰². En juin, le roi fit lire en chaire, dans toutes les paroisses, un appel - non pas du 18 juin, mais du 12- par lequel il prenait son peuple à témoin, pour lui expliquer que, compte tenu de ces conditions, il était obligé de poursuivre la guerre. Cette opération de communication frappa les esprits et atteignit son objectif. En septembre 1709, la sanglante bataille de Malplaquet ne fut qu'un demi-succès pour les ennemis. Cette année 1709 est un temps fort de l'épopée nationale.

En 1711, l'Empereur Joseph 1^{er} mourut et son fils, l'archiduc Charles accéda à la dignité impériale. Les Anglais et les Hollandais se souciaient fort peu de se battre pour assurer la double couronne espagnole et impériale sur la tête d'un même prince catholique et mirent dès lors moins d'ardeur dans la guerre. Parallèlement, les Français remportèrent deux victoires qui redressèrent leur situation¹⁰³. Des négociations s'ouvrirent et aboutirent aux traités d'Utrecht en 1713, avec l'Angleterre et les Provinces-Unies et de Rastadt, en 1714, avec l'Autriche. Si l'on s'en tient à l'objet central de la guerre, qui était de mettre le duc d'Anjou sur le trône d'Espagne et, plus largement, d'éloigner la menace d'un encerclement de la France par les Habsbourg, préoccupation centrale de la politique européenne de la France depuis 200 ans, l'objectif était atteint. Mais à quel prix !

Pour la France : perte de l'Acadie, des rives de la baie d'Hudson¹⁰⁴ et de Terre-Neuve en Amérique du nord, d'Ypres, de

¹⁰² Le Roi aurait dû abandonner Philippe V, voire aider les alliés à le chasser d'Espagne, boucher le port du Havre, raser Dunkerque, céder l'Alsace et la Franche-Comté.

¹⁰³ Villaviciosa, remportée par le duc de Vendôme en 1710 en Espagne, et Denain, gagnée par le maréchal de Villars en 1712.

¹⁰⁴ A l'époque, l'intérêt du Canada réside essentiellement dans le trafic des fourrures

Furnes et de Ménin en Flandres.

Pour l'Espagne, perte de ses possessions européennes hors de la péninsule ibérique, perte de Gibraltar.

Le grand bénéficiaire de la paix était l'Angleterre, qui montait d'une marche dans l'escalier qu'elle avait commencé à monter sous Elisabeth I^{ère} et qui la conduisait vers l'hégémonie européenne. Ainsi, la dernière guerre de Louis XIV fut celle où ses prétentions étaient les plus énormes - puisqu'il s'agissait pour la maison de Bourbon d'avaler l'énorme empire espagnol - celle où les résultats territoriaux furent les plus faibles, puisque, pour la première fois du règne, ils étaient négatifs, et celle qui coûta le plus de tués. Le prestige international du Roi était ramené à ce qu'il était à sa montée sur le trône, 70 ans plus tôt.

Au total, le bilan du règne de Louis XIV est riche : l'Alsace du sud et Strasbourg, le Roussillon, l'Artois, la Franche-Comté et la frange occidentale des Flandres ont été ajoutés au territoire national ; un prince de sang français règne à Madrid. Néanmoins, la frontière du nord reste en chantier. Ouverte, elle passe à travers la plaine selon un tracé qui ne doit rien à la géographie ni aux impératifs de défense, et tout aux arrangements diplomatiques. Paris reste à moins de 300 km de l'ennemi potentiel, 300 km de plaine, couloir naturel des invasions. Pouvait-on faire mieux ? Assurément.

Pour la guerre de Hollande, le mieux eut été de ne point la déclarer. On ne pouvait pas régler le problème hollandais par la guerre. Une fois la guerre déclarée, il eut fallu s'abstenir des marques d'orgueil et d'arrogances, des humiliations imposées à l'adversaire, le poussant au désespoir, ainsi que du sac du Palatinat, d'un effet catastrophique pour la réputation du Roi et de la France. Surtout, il aurait fallu accepter les offres faites par Jan de Witt en juin 1672.

Pour la guerre de la Ligue d'Augsbourg, il est évident qu'il aurait fallu

; le territoire transféré est riche de cette denrée. C'est l'origine de la Compagnie anglaise de la baie d'Hudson qui aura une grande longévité.

s'abstenir de la politique des réunions, qui ne pouvait qu'effrayer les pays voisins, qui étaient tous susceptibles d'en être victimes, et indisposer les autres, parce qu'elle témoignait du mépris de la France pour le droit international. Le Destin facétieux et cruel aime donner aux princes atteints de démesure une ultime chance de s'arrêter avant le gouffre. Ainsi, durant cette période des « réunions », des négociations s'engagèrent entre les puissances, à Francfort puis à Ratisbonne. Le 15 août 1684, le Roi adressa un ultimatum à la diète de l'Empire, et, pour lui donner consistance, il massa des troupes à Sarrelouis et en Alsace (toujours la politique de force, la stratégie du fort au faible). L'empereur accepta une trêve et la France conservait ses « réunions » pour 20 ans, y compris le Luxembourg, mais s'engageait à ne plus en faire de nouvelles. A ce stade, il aurait fallu « faire charlemagne », pour prendre une expression ancienne, qui signifie qu'un joueur quitte la table de jeu au moment où il a le maximum de gains. En l'espèce, il aurait fallu empocher l'accord obtenu en août 1684 et ensuite adopter un profil bas. Mais Louis XIV, comme Napoléon plus tard, se conduit comme un joueur qui ne sait pas s'arrêter, ne « fait pas charlemagne », remet ses gains sur le tapis vert, ne sait pas éviter la mise de trop. Le siège de Philipsbourg en 1688 montra que la France n'était pas prête à cesser les « réunions ». La révocation de l'édit de Nantes, l'accueil de Jacques II fuyant la révolution anglaise, achevèrent de convaincre les alliés que la France était une menace permanente pour l'équilibre européen. Les descendants des protestants Anglais et des Hollandais d'alors, c'est-à-dire les Américains d'aujourd'hui parleraient d'Etat voyou.

Enfin, il aurait aussi fallu faire primer la politique sur l'idéologie et s'abstenir des persécutions contre les Huguenots.

Pour la guerre de succession d'Espagne, fallait-il s'en tenir à l'accord international de mars 1700 ou accepter le testament ?

Il paraît clair qu'il fallait s'en tenir à l'accord. Certes, on ne pouvait guère faire confiance aux puissances cocontractantes, qui auraient pu renier leur accord avec la France et s'allier avec le Habsbourg pour empêcher la France de mettre la main sur le Milanais, mais ce faisant, elles se seraient mises en tort, tandis qu'en acceptant le testament, c'est Louis XIV qui se mettait dans son tort vis à vis de la communauté internationale

et confortait l'opinion qu'elle avait de lui, celle d'un prince arrogant et manquant de parole.

En outre, la substitution d'une dynastie à une autre n'était plus un enjeu de politique internationale car l'Espagne était entrée dans une décadence dont elle ne sortirait que 200 ans plus tard. Même entre les mains d'un Habsbourg, elle n'était plus un danger pour la France. Au contraire même, il valait mieux que les Pays-Bas soient entre les mains débiles de l'Espagne plutôt que dans celle de l'Autriche, comme cela résulta, pour 80 ans, du traité de Rastadt. En toute hypothèse, la déclaration de 1701 conservant à Philippe V ses droits à la succession à la couronne de France et la mainmise sur *l'asiento* étaient des provocations très imprudentes¹⁰⁵.

Comment en est-on arrivé là ?

– Il y avait à n'en pas douter un certain nombre d'esprits raisonnant faux dans l'entourage du Roi, mais, dans une monarchie absolue, le souverain endosse toutes les erreurs.

– Louis XIV a trop écouté la bande de flagorneurs au milieu de laquelle il vivait, courtisans et artistes stipendiés. Un tel travers est évidemment courant dans une monarchie absolue ; on aurait tort, néanmoins, de croire qu'une république en est à l'abri.

– Il a trop écouté Louvois, qui a été le mauvais génie inspirateur des mesures les plus agressives¹⁰⁶, comme il l'a fait à l'intérieur à l'égard des protestants.

– Il a été la première victime de sa propre propagande, qui survalorisait ses succès. Après tout, le résultat de la guerre de dévolution est territorialement limité et de peu de mérite compte tenu de l'affaiblissement de l'adversaire, mais, encensé à l'infini par les propagandistes, c'est devenu la prouesse du nouvel Alexandre.

– Après la guerre de Hollande, il perd la notion de ce qu'il peut

¹⁰⁵ Même si la première n'était que la conséquence des lois fondamentales du royaume, qui interdisaient à la volonté humaine de disposer de la couronne, fut-ce pour y renoncer.

¹⁰⁶ Certes, Colbert, en tant que ministre de l'économie, était très hostile à la Hollande, mais en tant qu'argentier, il était soucieux du coût d'une nouvelle guerre et, sans Louvois, la manière brutale ne l'aurait pas emporté.

se permettre, des réalités, du possible et de l'impossible et de sa puissance réelle, bref, où il tombe dans ce que les Grecs appelaient l'ubris, la démesure, et qu'ils considéraient comme l'un des plus grands maux. C'est le moment où un monarque ou un conquérant a eu suffisamment de succès pour en venir à croire que tout doit plier devant lui. C'est la « tentation d'Icare », qui frappera aussi Napoléon après Austerlitz et surtout Iéna (cf. chapitre 16) mais ses succès paraissent plus éclatants que ceux de Louis XIV et mieux expliquer, sinon excuser, cette dérive.

Comme c'est souvent fatal dans le régime monarchique, le sens de la famille l'a emporté sur le sens politique. Il était suprêmement flatteur pour lui de placer son petit-fils sur le trône de la monarchie qui avait jadis dominé l'Europe et fait trembler la France. Et tout homme à partir d'un certain âge se soucie de l'avenir de ses petits-enfants.

CHAPITRE 9 - 1685 - LA REVOCATION DE L'EDIT DE NANTES

Après plus de trente ans de guerres civiles, Henri IV, qui avait succédé au dernier Valois, Henri III, le 1^{er} août 1589, entendait faire triompher le parti des « Politiques », qui considérait que la meilleure solution était la cohabitation des deux communautés, catholique et protestante. Lui-même, par souci d'apaisement, s'était converti au catholicisme le 25 juillet 1593, puis avait progressivement réduit les ultra-catholiques (la « Sainte-Ligue») à merci, moyennant des concessions importantes. Le 1^{er} avril 1598 fut proclamé l'Edit de Nantes, qui allait régir, mutatis mutandis, le statut des protestants de France pendant 85 ans.

L'édit leur accordait la liberté de conscience et de culte dans les églises de fiefs, dont le seigneur haut-justicier était protestant, dans deux lieux par baillage et dans les lieux où il existait un lieu de culte en 1596-97. 150 places de refuge, dont 66 gouvernées par des protestants leur étaient accordées pour 8 ans. Ils seraient jugés au civil et au criminel par des tribunaux composés pour moitié de juges protestants.

Les catholiques, ultra-majoritaires, étaient très attachés à leur religion. Le XVII^{ème} siècle fut, en Europe, celui de la renaissance du catholicisme, ce que l'on appelle la contre-réforme, à la suite du concile de Trente ; en France, ce fut un siècle de foi ardente ; on l'a surnommé le « siècle des saints », avec Vincent de Paul, Jeanne de Chantal, François de Salles, Jean-Baptiste de la Salle. C'est le siècle de Rancé, rénovateur de la Trappe, d'Olier, fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, de Bérulle, fondateur de l'Oratoire, de Bossuet, Massillon, Bourdaloue. Le protestantisme au contraire, après la belle envolée du XVI^{ème} siècle, subissait un certain essoufflement intellectuel. Son statut très minoritaire jouait dans le sens de son étiolement, même si la foi restait profonde. Les intellectuels qui ne se reconnaissaient pas tout à fait dans la stricte orthodoxie catholique se tournaient vers le jansénisme (Pascal, Arnaud), alors qu'un siècle plus tôt, ils seraient peut-être passés à la Réforme. Les esprits n'étaient donc pas mûrs pour une telle cohabitation. Celle-ci dura vaille que vaille 87 ans.

Les protestants, face à des rois dont le serment du sacre

comportait la promesse d'extirper l'hérésie et à des premiers ministres cardinaux, étaient forcément sur la défensive. Ils étaient pris dans un cercle vicieux provocation-soulèvement-répression où ils perdaient à chaque fois des plumes. Si bien qu'à l'automne 1685, leur situation s'était insensiblement dégradée depuis 1598, surtout avec la paix d'Alès (28 juin 1629), faisant suite à la guerre civile marquée par le siège de la Rochelle, puis avec les *dragonnades*, persécutions délibérées, proposées par Louvois au roi, et menées par l'armée dans les régions à forte densité protestante à partir de 1681. Ainsi, l'édit de révocation signé à Fontainebleau le 18 septembre 1685 ne fut pas un coup de tonnerre dans un ciel serein, mais une étape - étape capitale- dans le processus continu de persécution du protestantisme en France. Cette persécution avait pour conséquence une certaine émigration des protestants vers les pays réformés : Hollande, Angleterre et Brandebourg.

La révocation mit hors la loi la religion protestante. Les Réformés n'avaient d'autre choix qu'entre la conversion et l'exil, soit vers l'étranger, soit vers la clandestinité (le « désert »). Cette révocation ne créa pas cette émigration mais elle l'accéléra. Or, les Protestants étaient en moyenne plus instruits et, étant dans une bienheureuse interdiction d'accéder aux charges anoblissantes et échappant donc à l'un des maux de l'Ancien-régime, l'exode des cerveaux vers la fonction publique et l'oisiveté noble -, ils étaient plus enclins au commerce que les catholiques

Les effets de la révocation, et plus généralement des persécutions qui commencèrent dès avant cette révocation, vont s'étaler sur de nombreuses années.

Il y avait déjà eu, procédant du même esprit, la persécution des jansénistes, mais qui n'appelle pas de mention particulière dans cet ouvrage car, du point de vue de l'intérêt national, qui est le seul considéré ici, elle n'avait eu nullement les conséquences qui furent celles de la persécution des Protestants. Celles-ci résultèrent dans un affaiblissement de la France au sextuple point de vue :

- a) militaire : passage de plusieurs centaines d'officiers français protestants au service de puissances réformées. On parle de 700 officiers français dans les armées de Guillaume d'Orange quelques années plus tard. A titre d'exemple, on citera le cas de lord Galoway, commandant l'armée anglaise en Espagne au début de la guerre de

succession, dont le vrai nom était le comte de Ruvigny, huguenot passé au service d'Angleterre. En outre, grâce à leur maîtrise de la langue et à leurs relations en France, certains de ces transfuges constituèrent des réseaux de renseignement au profit des pays protestants. Enfin, comme souvent en pareil cas, les persécutions ranimèrent la foi des survivants qui, au début de la guerre de succession d'Espagne, ouvrirent un front sur les arrières des armées royales, en une véritable préfiguration de la guerre de Vendée (guérilla des « camisards »¹⁰⁷) ;

- b) naval : plusieurs milliers de marins seraient passés à l'ennemi ;
- c) commercial et industriel : des milliers d'artisans et d'ouvriers qualifiés appartenant à des secteurs qui rapportaient des devises à la France, comme la soie ou la tapisserie allèrent renforcer, voire créer de toute pièce, des industries concurrentes dans des pays étrangers. On est à une époque - le XVII^{ème} siècle - qui est précisément marqué par le déclin des nations catholiques et le « décollage » des Etats protestants. Même si la France a moins souffert que d'autres de la malédiction qui sembla frapper alors les Etats catholiques, cet exode de compétences et de talents a quand même été un handicap supplémentaire dont la France se serait bien passée¹⁰⁸.
- d) démographique : dans les années qui précédèrent et qui suivirent la révocation, ce furent sans doute plus de 100 000 personnes qui quittèrent la France et contribuèrent à peupler des régions comme le Brandebourg¹⁰⁹, pauvre en hommes et en agriculteurs compétents. Par

¹⁰⁷ Nom donné aux protestants qui étaient restés clandestinement dans les Cévennes et qui se soulevèrent de 1702 à 1704. Après la défaite de l'insurrection, son chef, Jean Cavalier, s'enfuit en Angleterre et, comme Ruvigny précité, devint général dans l'armée anglaise.

¹⁰⁸ Comme illustration de la fuite des cerveaux qu'occasionnaient les tracasseries dont souffraient les protestants avant même la Révocation, on rappellera le cas de Salomon de Caus (1576-1626) ingénieur hydraulicien qui passa en Angleterre en 1612 puis en Allemagne et posa les principes de l'utilisation de la force de la vapeur, et de Denis Papin (1647-1712), médecin calviniste, collaborateur de Huyghens, correspondant de Leibnitz, qui quitta la France - dès 1671 - pour l'Angleterre, où il devint membre de la Royal Society, passa lui aussi en Allemagne puis revint en Angleterre. Inventeur un peu brouillon mais réellement visionnaire, on lui doit l'autoclave et divers appareils pneumatiques dont certains sont considérés comme les ancêtres directs de la machine à vapeur.

¹⁰⁹ Au début du XVIII^{ème} siècle, un haut fonctionnaire sur cinq, en Prusse, porte un nom français.

ailleurs, le sectarisme religieux du gouvernement fit que cet exode des Huguenots ne fut même pas canalisé pour favoriser le peuplement de l'Amérique française, car il ne voulait pas plus de l'hérésie dans ses colonies qu'en métropole. Des huguenots partirent fonder d'assez importantes colonies en Afrique du sud, mais ils y furent minoritaires, et sous une souveraineté étrangère, donc en pure perte pour le rayonnement de la France.

- f) De l'image et de la propagande. Des libelles étaient déjà répandus dans toute l'Europe contre Louis XIV. Avec cet acte, il apparut plus que jamais comme un autocrate injuste, persécuteur. Les éditeurs-imprimeurs d'Amsterdam, ceux-là mêmes qui publieront au XVIII^{ème} siècle les écrits des « philosophes », se déchaînèrent et d'autant plus que nombre d'entre eux étaient des huguenots. C'est à ce moment que la monarchie française commença à perdre la bataille de la propagande.
- g) Diplomatie enfin et surtout. La politique de Louis XIV le faisait juger arrogant et dangereux pour la paix en Europe. C'est sans doute en cela que la faute est la plus lourde de conséquence : elle galvanisait l'énergie et la motivation des peuples traditionnellement hostiles à la France, comme les Anglais et les Hollandais.

A court terme, la plus grande victime de la politique protestante de Louis XIV fut le roi Jacques II d'Angleterre. En effet, celui-ci monta sur le trône précisément en 1685, succédant à Charles II son frère. Comme ce dernier, il bénéficiait de subsides de la France pour assurer son train de vie face à un Parlement économe et chafouin, et menait donc une politique complaisante à l'égard de la France, mais surtout à l'égard des catholiques, politique qui faisait bouillir la majorité de ses sujets¹¹⁰. Jacques était allé jusqu'à se convertir, en 1672, au catholicisme. Cette situation de paix entre la France et l'Angleterre dans les 25 premières années de son règne fut un atout majeur pour Louis XIV. Elle explique en partie les succès des guerres

¹¹⁰ A la fin de la guerre de Hollande, en février 1678, Charles II, ne pouvant plus résister à la pression de son Parlement, avait été sur le point de déclarer la guerre à la France ; il gagna un peu de temps que l'armée française mit à profit pour attaquer Gand par surprise et la prendre, ce qui, curieusement, persuada les Anglais de rester à l'écart du conflit

de 1655-59, de 1667 et de 1672-1678. Dans le contexte d'extrême tension entre le roi d'Angleterre et son peuple que suscitait cette politique pro-française et pro-catholique, l'édit de Fontainebleau fut la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Jacques II fut renversé 3 ans après, par la « glorieuse révolution » et surtout par Guillaume d'Orange, stathouder de Hollande, qui débarqua en Angleterre avec ses troupes en novembre 1688.

Par ailleurs, la révocation fit basculer l'Electeur de Brandebourg. La Prusse luthérienne avait jusque là été assez éloignée des questions diplomatiques de l'Europe de l'ouest. Le Grand-Electeur Frédéric-Guillaume avait même laissé bienveillamment Louis XIV mener sa politique des « réunions ». A partir de 1685, il noua un ensemble d'alliances hostiles à la France.

D'une façon générale, une guerre était en gestation en Europe de l'ouest, la révocation de l'édit de Nantes fut incontestablement une étape dans cette marche à la guerre, une étape où s'affaiblit la position de la France pour aborder cette guerre.

On a dit que l'édit de Nantes était un texte de circonstance, potentiellement dangereux pour la cohésion du royaume ; c'est possible, mais la paix d'Alès avait désamorcé les risques de sécession que l'édit pouvait contenir et, surtout, ce qui rend particulièrement malencontreuse la décision de le révoquer est qu'elle n'était pas justifiée par une faute particulière de la part des protestants de France à ce moment précis. On aurait pu comprendre à la rigueur qu'elle fût la sanction d'un soulèvement, de trahisons massives et caractérisées des Huguenots, comme la paix d'Alès avait fait suite aux soulèvements du sud-ouest et de la Rochelle. Il n'y avait pas d'état de nécessité, de raison d'Etat immédiate, de légitime défense de l'Etat. D'ailleurs les contemporains furent divisés, même à la cour. Mme de Maintenon ne semble pas l'avoir approuvée, Saint-Simon la critique, Vauban écrit un « mémoire pour la défense des Huguenots ».

De cette faute politique, les historiens et les mémorialistes ont identifié quatre causes :

1. l'ambiance générale du siècle, qui était au progrès incontestable de la contre-réforme ;
2. La foi du roi ;
3. Sa conviction qu'il était de l'intérêt de l'Etat de mettre fin à l'existence, au milieu du pays, d'une communauté qui, ne partageant pas la religion de la majorité, était susceptible d'entretenir des intelligences avec l'étranger. Il est possible que Louvois ait vu dans l'extirpation de la religion réformée une tâche à confier à l'armée, dont il était le ministre et qui lui donnerait un regain d'importance au sein du conseil du roi, alors qu'il n'y avait plus de guerre étrangère depuis 7 ans ;
4. Les rapports délibérément falsifiés que les gouverneurs et autres intendants¹¹¹ faisaient à Louis XIV de l'attrition spontanée de la religion réformée, notamment du nombre des conversions, qui l'ont conduit à sous-estimer l'impact de la mesure.

Bref, cas classique où une mauvaise décision résulte de la combinaison des préjugés du décideur avec sa mauvaise information et l'influence de l'entourage.

Ce n'est pas la seule fois où les dissensions des Français s'étaleront sur les routes de l'exil, sous le regard ironique de l'Europe : l'émigration de 1789-1792 sera une nouvelle perte de substance et de talents, d'une ampleur supérieure (200 à 300 000 personnes) à celle des Huguenots, mais moins irréversible ; les secousses politiques du XIX^{ème} siècle virent celles des légitimistes, des proscrits du 2 décembre 1851, des communards de 1871. La révolution sèche de 1905 chassera des milliers de religieux, instituteurs ou infirmières. En France, émigrant a été longtemps synonyme de proscrit, de fugitif.

¹¹¹ Bavière, par exemple, intendant peu délicat du Languedoc.

CHAPITRE 10 -1748 - « BÊTE COMME LA PAIX »

LA PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE

Louis XIV mourut le 1^{er} septembre 1715. Son arrière-petit-fils, Louis XV, âgé de 5 ans, lui succéda. Comme celui de son aïeul, son règne fut long, constructif (et plus prospère), et comme lui, il fut traversé de guerres. Sous son règne personnel, la France participa à 3 guerres en Europe continentales :

- La guerre de succession de Pologne
- La guerre de succession d'Autriche
- La guerre de Sept-ans.

Dans *la guerre de Succession de Pologne* (1733-1738), la France, à l'occasion de la mort du roi de Pologne Auguste II, par ailleurs roi de Saxe, essayait de rétablir sur le trône de Pologne Stanislas Leckzinski, qui avait été détrôné par Auguste II. Cet objectif était doublement justifié :

a) le roi Stanislas était le père de la Reine, le beau-père de Louis XV. Remettre Stanislas sur le trône de Pologne redonnait donc du lustre au mariage de Louis XV, tout en garantissant l'alliance polonaise à la France.

b) Le régime politique de la Pologne était un défi au bon sens, un cas pratique pour école de sciences politiques, puisque c'était une sorte de république nobiliaire coiffée par un roi élu par les nobles, eux-mêmes corrompus jusqu'à la moelle par les puissances étrangères. Le rival de Stanislas, le fils d'Auguste II, Auguste III, était le candidat de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse. Or, ces trois pays étaient les trois voisins de la Pologne et avaient sur son territoire des concupiscences qui ont abouti plus tard au partage entre eux de la Pologne et à sa disparition totale de la carte. Les Polonais auraient donc dû se méfier, alors qu'un tel risque ne pouvait se rencontrer avec la France. Il est vrai, à l'inverse, que celle-ci aurait eu du mal à secourir son candidat, comme les événements le montrèrent.

La difficulté d'opérer si loin des bases de l'armée française, à travers une Allemagne plus ou moins hostile, conduisit à renoncer à ce versant de la guerre. Comme l'Autriche était opposée à la France, celle-ci se revancha de sa déconvenue en Pologne en battant l'Autriche. Et comme, peu avant, l'archiduchesse Marie-Thérèse (future impératrice et mère de Marie-Antoinette)

avait été mariée au duc François de Lorraine, l'Autriche dédommagea la France en cédant la Lorraine - qui n'était qu'une pièce rapportée pour les Habsbourg - à Stanislas, la province revenant à la France à sa mort. La Lorraine était d'Empire, niais depuis plus de cent ans dans la mouvance de la France. Le mariage Lorraine-Habsbourg ne pouvait sourire au Roi, puisqu'il donnait à l'Autriche une nouvelle frontière commune avec la France et qu'il transférait la Lorraine de la mouvance de la France à celle de l'Autriche. L'acquisition - même différée - de la Lorraine par la France réglait donc le problème. C'était une opération exemplaire : peu coûteuse en vies humaines, elle permettait de fermer la frontière française dans le nord-est. On ne peut en dire autant de la guerre suivante.

La guerre de succession d'Autriche (1740-1748)

L'empereur Charles VI, par la Pragmatique sanction de 1712, que s'il n'avait pas d'enfant mâle, l'ensemble de ses terres et de ses couronnes pourraient aller à une fille s'il en avait une, ce qui advint en 1717 avec la naissance de l'archiduchesse Marie-Thérèse. Il passa le reste de son règne à obtenir des chancelleries européennes qu'elles donnassent leur assentiment à cette décision, ce qu'il avait à peu près obtenu lorsqu'en septembre 1740, il mourut. La France revint sur l'approbation qu'elle avait donnée à la Pragmatique Sanction et, alliée de la Prusse et de la Bavière, déclara qu'elle soutenait un autre candidat à la couronne impériale, l'Electeur de Bavière (traditionnel allié de la France en Allemagne).

Les trois alliées visaient des buts différents.

La Prusse ambitionnait d'annexer la Silésie, qui appartenait à l'époque aux Habsbourg en leur qualité de rois de Bohême.

Le Bavarois ambitionnait la couronne impériale.

La France, elle, n'avait pas d'ambition. Elle était entraînée dans cette affaire par un de ces emballements qui saisissent périodiquement le microcosme politico-médiatique français et qui étaient à l'époque d'autant plus faciles à faire flamber que l'opinion publique se limitait à quelques milliers de personnes : gens de la cour, des salons, lecteurs de gazettes. Cette fouda, en l'occurrence, était celle d'un parti pro-prussien et anti-autrichien, entraîné par le comte de Belle-Ile, salonard désireux de jouer un rôle¹¹², qui, sans

¹¹² Et de sortir de la médiocrité où le maintenait sa qualité de petit-fils du surintendant Fouquet.

arguments convaincants, réussit avec une facilité déconcertante à entraîner la France dans une guerre où elle n'avait rien à faire. Il semble que la sottise de ce parti, alliée à la faiblesse du gouvernement (un roi négligent et un premier ministre, Fleury, quasi-nonagénaire) alla au point que Versailles refusa les offres que lui faisait Vienne de cessions territoriales aux Pays-Bas en échange de la neutralité française.

Les opérations commencèrent fin 1740, début 1741, plutôt bien pour l'alliance. Les Prussiens envahirent la Silésie, l'armée française traversa le sud de l'Allemagne et arriva devant Vienne, trouva forte résistance, n'insista pas, remonta vers Prague et y pénétra.

Puis vint, à partir de juin 1742, une *deuxième phase*. La Prusse, satisfaite d'avoir conquis la Silésie, signa la paix avec Marie-Thérèse et se retira de l'alliance. L'Electeur de Bavière lui-même renonça à la couronne impériale. La France se retrouva piégée. L'armée se retira de Prague dans des conditions romanesques, et se replia vers la France (1743).

La dernière phase se déroula sur le vrai terrain, aux Pays-Bas autrichiens (1744-1747). Ce fut l'une des pages les plus glorieuses de l'histoire militaire française. En 1744, le Roi prit Courtrai, perdue en 1678, Menin, Ypres et Furnes, perdues en 1713. Le 10 mai 1745, l'armée, placée sous le commandement de Maurice de Saxe, fils adultérin du roi Auguste III de Saxe, battit, à Fontenoy, les Anglais, qui perdirent 9000 hommes, entra à Bruxelles le 21 février 1746, battit les Autrichiens à Raucoux le 11 octobre, et les Anglo-Hollandais à Lawfeld le 2 juillet 1747. Lowendal prit Berg-op-Zoom le 16 septembre. Evènement considérable : non seulement cette prise complétait la conquête des Flandres en assurant la couverture septentrionale du port d'Anvers, mais elle ouvrait la route d'Amsterdam.

Pourtant, en avril, les puissances en guerre ouvraient une conférence de paix à Aix-la-Chapelle. Le 15 mai 1748, le maréchal de Saxe écrivait au ministre Maurepas, pour que cette lettre fut lue au Conseil : « [...] ce que je crois savoir et vous assurer est que les ennemis, en quelque nombre qu'ils viennent, ne peuvent plus pénétrer en ce pays-ci et qu'il me fâche de le rendre, car c'est, en vérité, un bon morceau, et nous¹¹³ nous en

¹¹³ On appréciera comment Maurice, qui est en définitive un prince saxon, est devenu français et parle tout naturellement à la première personne du pluriel pour parler du

repentirons, dès que nous aurons oublié notre mal présent. Je n'entends rien à la finance et ne connais pas nos moyens ; ce que je sais est que l'argent n'était à la fin de la grande guerre¹¹⁴ qu'à 4 pour cent et qu'il était ces jours passés à 14 et 15 pour 100, de quoi il n'y a point d'exemple ; et comme le crédit est la seule chose qui soutient les Anglais et les Hollandais, je conclus qu'ils sont à bas et qu'ils n'en peuvent plus. Ce n'est pas comme chez nous, nous avons une force intrinsèque et quoique l'argent nous manque, nous allons encore longtemps et je crois que ce n'est pas un mauvais marché que de se mettre mal à son aise pour acquérir une province comme celle-ci qui vous donne des ports magnifiques, des millions d'hommes et une barrière impénétrable et de petite garde : telles sont mes pensées [...] Je vois, je sais que le roi de Prusse a pris la Silésie et l'a gardée, et je voudrais que nous puissions faire de même ; au bout du compte, il n'est pas si fort que nous et il est beaucoup plus mal posté [...] ».

En dépit de cet appel pressant, le traité escamota tous les avantages acquis par les armées du roi et aboutit au statu quo : la France restituait toutes ses conquêtes, récupérait seulement la presqu'île de Capbreton, en Acadie, avec le fort de Louisbourg, qui servit aussitôt de pomme de discorde avec l'Angleterre et qu'elle reperdit à la guerre suivante. Le principal bénéficiaire de l'opération était la Prusse, qui gardait la Silésie tant convoitée, ce qui fit dire que la France « a travaillé pour le roi de Prusse », expression passée en proverbe, et, accessoirement, les Bourbons d'Espagne, qui acquéraient pour un des leurs le duché de Parme, cédé par l'Autriche (c'était toujours la continuation de cette politique qui occupa la diplomatie française jusqu'à Napoléon III : chasser l'Autriche d'Italie). Les résultats de la guerre étaient donc à peu près nuls au regard de ce qu'elle avait coûté au trésor royal.

Deux éléments peuvent expliquer cet escamotage :

camp français. Le terrain était préparé par le fait que, comme tous les aristocrates bien élevés il avait été imprégné de culture française dès son plus jeune âge. Soyons justes : tout au long des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, on voit des réfugiés huguenots servir la Hollande, la Prusse ou l'Angleterre avec apparemment la même facilité d'acclimatation...

¹¹⁴ La grande guerre, pour les contemporains, était la guerre de succession d'Espagne (cf. *supra*, chapitre 6)

- La volonté de ménager l'Angleterre pour ne pas compromettre le développement commercial et colonial de la France (en Inde et aux Isles), où elle se heurtait constamment à celui des Anglais. Ce développement était alors réel, mais la suite immédiate montra que l'on n'avait reculé que pour mieux sauter, puisque 8 ans plus tard, la guerre reprenait, à mort.
- Le déficit du budget dépassait 40 % et il avait fallu créer un nouvel impôt, le vingtième)¹¹⁵ ; néanmoins le pays n'était pas ruiné, mais la contrepartie des guerres engagées sans que les intérêts vitaux du pays soient en cause est que le gouvernement ne se croit pas légitime à demander au pays les sacrifices qui permettraient de les gagner.

Mme de Pompadour justifia cette paix par une pirouette, en disant que Louis XV « avait fait la paix en roi et non en marchand ». Le microcosme, qui s'était enflammé sottement pour cette guerre, brocarda la paix, dont l'ineptie passa un temps en proverbe : « Bête comme la paix », dit - on alors.

On ne peut qu'être frappé par le parallélisme des situations lorsque, 170 ans plus tard, Foch, qui connaît ses classiques, va chausser les bottes du maréchal général. Même rang de maréchal ; même auréole de vainqueur, même enjeu, la sécurité de la frontière du nord de la France et, hélas, même issue. En avril 1919, Foch remet au conseil des quatre (les quatre principaux alliés qui participent à la négociation du traité de paix avec l'Allemagne : France, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Italie), une note où l'on trouve notamment ces propos : « [...] si nous ne tenons pas le Rhin d'une façon permanente, il n'y a pas de neutralité, de désarmement, de clause écrite d'une nature quelconque qui puissent empêcher l'Allemagne de se saisir du Rhin et d'en déboucher avec avantage. Il n'y a pas de secours suffisant, arrivant d'Angleterre ou d'Amérique, pour éviter un désastre dans les plaines du Nord, pour éviter à la France une défaite complète¹¹⁶ ou l'obligation, pour y soustraire ses

¹¹⁵ Qui remplaçait le dixième. avec une assiette plus large, étendue aux ordres privilégiés et. en contrepartie, un taux plus faible.

¹¹⁶ On ne manqua pas de citer ces propos lors de la commémoration du XX^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918. Ces paroles résonnent de façon amèrement prophétique un an et demi avant que cette « défaite complète » annoncée se produise

armées, de les replier sans retard derrière la Somme, ou la Seine, ou la Loire, en vue d'y attendre le secours de ses alliés.[...] Je demande instamment aux gouvernements alliés et associés qui, aux heures les plus critiques, ont remis entre mes mains la conduite de leurs armées, de considérer que cet avenir n'est assuré d'une façon durable, demain comme aujourd'hui, que par la frontière militaire du Rhin et son occupation par les alliés. »

Il y a une grande différence avec 1748 : en 1919, il ne s'agit plus d'annexer mais d'occuper et il ne s'agit plus pour la France d'agir seule sur son destin - elle n'en a déjà plus les moyens -, mais au sein d'une alliance dans laquelle elle se pelotonne. Foch fut plus chanceux que Saxe, puisqu'il convainquit les politiques, mais on verra que ce succès ne fut pas durable (cf. infra, chapitre 21)

Après cette guerre, il y eut encore celle de Sept-ans, où la France ne perdit ni ne gagna rien sur le continent, car aucun pays ne pouvait entamer la puissance française sur terre, même quand celle-ci n'était pas servie par des généraux d'envergure, mais les vrais enjeux étaient sur mer et outre-mer, où la France perdit tout ou peu s'en faut.

DE QUELQUES TRAVERS MILITAIRES

Dans l'Histoire d'un pays comme la France, la guerre et la vie militaire ont occupé une grande place. A côté de thèmes majeurs qui font l'objet de chapitres particuliers (notamment chap. 18 à 20), on a rassemblé ici quelques types de problèmes récurrents, qui ne sont pas spécifiquement français, mais qui l'on retrouve à différentes reprises dans l'Histoire militaire du pays.

Médiocrité, mésentente et indiscipline chez les généraux français
Médiocrité.

C'est peut-être le défi le plus difficile à relever pour une organisation militaire que de sélectionner dans un temps qui a ses caractéristiques propres, qui est le temps de paix, des chefs qui devront être les plus adaptés et les plus performants pour un autre temps, très différent, qui est le temps de guerre. C'est de plus en plus vrai à mesure que la différenciation entre temps de paix et temps de guerre se marque et que l'organisation militaire se complexifie. On peut isoler deux lois rarement démenties à l'époque moderne :

— Il y a à chaque siècle quelques géants ou talents exceptionnels. Entre ces figures

dominantes, le pays doit se contenter d'honnêtes fonctionnaires de la guerre.

— les généraux qui sont aux commandes lorsque la guerre éclate sont rarement les meilleurs et c'est la guerre, cette grande accoucheuse de talents, qui fait émerger les chefs les mieux adaptés. De ce strict point de vue, les guerres courtes sont une calamité car la sélection n'a pas le temps de se faire.

— Les périodes fastes et les périodes creuses se succèdent. Les grandes époques sont souvent aussi celles où il y a de grands capitaines et inversement.

Au XIV^{ème} siècle, Philippe le Bel, grand roi menant une grande politique européenne, est servi par Charles de Valois, Robert d'Artois et Châtillon. Puis, il faut attendre 50 ans pour trouver Du Guesclin, encore celui-ci ne conduit-il jamais de batailles rangées. La phase de reconquête des années 1430-1450 voit à l'oeuvre de bons militaires, comme La Hire, Xaintrailles et surtout Dunois, sans

être tout de même des hommes de génie.

Le XVI^{ème} siècle eut Gaston de Foix, puis, entre 1520 et 1640, nouvelle traversée du désert.

Au XVII^{ème} siècle, Louis XIV fut favorisé par les talents de Turenne, Condé et Luxembourg. Mais à côté d'eux, la guerre de Succession d'Espagne vit la médiocrité d'un Marcin, d'un Villeroy (commandant en chef à Ramillies, mai 1706, de par l'amitié du roi), d'un La Feuillade, responsable de la défaite de Turin (septembre 1706), qui devait sa place au fait qu'il était gendre du ministre).

Au XVIII^{ème}, la France a eu la chance d'avoir eu trois grands capitaines, dans l'ordre croissant de génie au fur et à mesure de la progression du siècle :

a) le maréchal de Villars, qui, en gagnant la bataille de Denain (24 juillet 1712), sauva la France et limita les dégâts quant à l'issue de la guerre de succession d'Espagne.

b) Le maréchal de Saxe, mort prématurément à 54 ans en 1750.

c) Napoléon Bonaparte.

Les deux meilleurs généraux de Louis XV sont des étrangers : Maurice de Saxe, allemand, et Lowendal, Danois. Les autres, médiocres, malhonnêtes ou inaptes à se coordonner.

Il n'y eut pas de grande guerre continentale sous Louis XVI (du moins du temps de son règne véritable), et c'est heureux, car il est probable que la pénurie de chefs qui se manifesta après la mort de Maurice se fût prolongée.

Bonaparte, profondément homme du XVIII^{ème} siècle, fait la soudure avec le XIX^{ème}. Mais derrière lui, qui ? Seuls deux de ses maréchaux, Davout et Masséna, sont capables de remporter une bataille par leurs propres moyens ; derrière encore, Suchet, Soult, Lannes, Mac-Donald, puis l'armée des sabreurs (Ney, Murat) et celle des besogneux (Mortier, Sérurier, Lefebvre, etc.)

Au XIX^{ème} siècle, l'institution se bureaucratise, sous l'impulsion d'ailleurs donnée par Bonaparte, et ne semble plus capable de produire que d'honnêtes tâcherons. Les guerres de

Napoléon III ne font émerger aucune personnalité saillante (peut-être Faidherbe, Bourbaki).

Le XX^{ème} siècle offre naturellement son lot d'exemples. Dans la première moitié du siècle, l'accélération des techniques militaires a pour effet de faire apparaître, au début de chaque conflit,

un décalage générationnel entre les connaissances ou les habitudes des

généraux et les impératifs de la guerre moderne. C'est ainsi que Joffe dut, en 1914, renvoyer à l'arrière, à Limoges ou ailleurs, (d'où le terme de « limoger »), 77 généraux et officiers supérieurs inaptes à commander au feu. La guerre, en s'éternisant, permit du moins à la France de finir par disposer d'une excellente équipe. La guerre de 1939, commencée avec des commandants de groupes d'armée médiocres et un généralissime dépassé, Gamelin, fit émerger des chefs de valeur, Leclerc, de Lattre, Juin, mais dans des conditions beaucoup plus acrobatiques, qui étaient certes la garantie du caractère exceptionnel de ces chefs mais, en même temps, limitèrent leur champ d'action au poids restreint qui fut celui de la France dans les batailles finales.

Indiscipline.

Hattin (1187). Renaud de Chatillon, petit seigneur devenu par ses alliances prince d'Antioche, puis seigneur de Transjordanie (« d'outre-Jourdain », dit-on à l'époque), représente la face sombre du chevalier du XII^{ème} siècle ; d'une folle bravoure, mais vaniteux, impulsif, inconséquent, âpre au gain. Raymond IV, pendant sa régence du royaume de Jérusalem, avait conclu une trêve avec la Syrie de Saladin. Chatillon pillait et rançonnait les caravanes qui passaient sur ses terres. Saladin avait demandé à Gui de Lusignan, devenu roi de Jérusalem, d'intervenir pour que ces pilleries cessent. Par cette démarche, Saladin faisait montre d'esprit de modération ; Chatillon rejeta la demande ; Saladin décida alors de rompre la trêve et d'en finir avec Chatillon. (mars 1187). Ainsi commença la campagne qui vit la défaite des Francs à Hattin (4 juillet 1187), la chute de Jérusalem (2 octobre), la perte totale du royaume de Jérusalem et la mort de Renaud de Chatillon.

On peut ergoter que la discipline est un anachronisme en cette époque lointaine et que Chatillon a agi conformément à la mentalité féodale de l'époque. Cela ne nous paraît pas convaincant. Les Francs avaient un objectif de long terme, garder la Terre sainte sous leur contrôle, et comme tout objectif de long terme, celui-ci exigeait une planification, une forme de discipline collective consistant à tout le moins à faire passer les pulsions individuelles après ces objectifs ; accessoirement, le banditisme n'était nullement l'attribut du statut seigneurial.

En fait, pendant une grande partie de l'Histoire, le sang chaud et généreux de la chevalerie, le désir de se distinguer, s'accommodent mal

de la discipline, qui n'est pas encore devenue « la force principale des armées ». Telle aile attaquant avant le temps prescrit pour ne pas laisser à telle autre la gloire de la victoire, la cavalerie chargeant sans ordre pour ne pas laisser le beau rôle aux gens de pied (on a déjà cité Courtrai), ces types de comportement sont monnaie courante pendant toute cette période, et pas seulement du côté français (mais tout de même plus de ce côté que de celui des armées plus plébéiennes de Flandre ou d'Angleterre). C'est quand la guerre devint plus technique, aux XVII^{ème}-XVIII^{ème} siècle qu'ils devinrent insupportables.

Dettingen (27 juin 1743) offre un exemple typique des méfaits du tempérament national. Une armée française commandée par le maréchal duc de Noailles, attaque une colonne anglaise dans la vallée du Main. Embuscade sur les arrières, attaque frontale sur l'avant et tirs d'artillerie pour détruire la colonne ainsi désorganisée. Manoeuvre classique qui se déroule correctement jusqu'à ce que le duc de Grammont, neveu du maréchal, désireux de se distinguer, débouche sans attendre la fin de la manoeuvre. Se découvrant, il gêne les tirs de sa propre artillerie et conduit ses troupes (les Gardes françaises) sur l'adversaire. Elles se font mitrailler, sont prises de panique et reviennent semer la confusion dans les rangs français. Noailles fait ce qu'il peut pour redresser la situation mais doit finalement abandonner le champ de bataille. Ce « désir de se distinguer » était par excellence l'esprit du combattant d'Alésia et de Bouvines ou de Pavie.

Hanovre. 1757-59. Ici, l'indiscipline se conjugue avec la malhonnêteté en une des pages les plus honteuses de l'histoire militaire de la France. Pendant la guerre de Sept ans, à l'automne 1757, le maréchal de Richelieu, au lieu de marcher rapidement sur Magdebourg, que remplissaient des prisonniers saxons et autrichiens (alliés de la France, donc), et où la garnison prussienne n'aurait pu s'opposer à une attaque du dehors combinée à une révolte à l'intérieur, Richelieu préféra aller sans hâte à Halberstadt, où il resta sept semaines à discuter avec un envoyé secret de Frédéric les contributions de guerre que paieraient les Brandebourgeois. Comme écrit Frédéric II dans ses mémoires, « Il n'est pas douteux que les sommes qui passèrent entre les mains du maréchal ne ralentirent dans la suite considérablement son ardeur militaire. ». Bref, ce grand seigneur était un corrompu. Ce n'est pas sans raison que, par

allusion à cet épisode lamentable, les Parisiens surnommèrent la



gloriette que le maréchal se fit construire sur les boulevards, le « Pavillon de Hanovre », qui lui est resté. Mais si le cas de Richelieu est resté célèbre, il semble que, dans cette guerre, d'autres généraux (comte de Clermont, Maillebois, duc d'Ayen) détournèrent la plus grande partie des tributs de guerres imposées au Hanovre, au détriment des soldats et du trésor royal. Plus tard, Masséna eut aussi la fâcheuse réputation de prélever un impôt personnel sur les pays ennemis.

Mésentente.

Pendant la guerre de Sept-ans, elle règne entre plusieurs des généraux français : Soubise, Richelieu, Contades, Clermont, Saint-Germain, d'Estrée, Broglie. A Minden, en 1759, la mésentente entre Contades et Broglie conduit à la défaite. Elle règnait pareillement sous l'empire, mais l'autorité de Napoléon en limitait les effets.

Spiecheren (Moselle), 6 août 1870. Le 2^{ème} corps, du général Frossard, est aux prises à 1 contre 2 avec l'ennemi. Le maréchal Bazaine, qui le déteste, dispose de divisions à Saint-Avold (20 minutes en chemin de fer), qu'il peut lui envoyer. Il ne le fera jamais « Laissons-lui gagner son bâton de maréchal »¹¹⁷ comme pour faire croire que son abstention était motivée par le souci élégant de laisser à Frossard l'exclusivité d'un succès. Les troupes de Frossard sont écrasées, la porte de la Lorraine est ouverte à l'armée allemande.

Mai 1915. Durant l'offensive d'Artois, le 33^{ème} corps, qui fait partie de l'armée commandée par Foch, partant de Souchez, conquiert la crête de Vimy, 12 km plus loin. Quand Pétain avertit Foch, celui-ci refuse de le croire et d'envoyer les renforts qui permettraient d'exploiter le succès. Une contre- attaque allemande a lieu le lendemain.

Juillet 1916. Au cours de l'offensive de la Somme, le 1^{er} corps d'armée coloniale perce le front allemand et atteint la Somme à Biaches. Foch demande à Joffre des renforts pour exploiter cette brèche, prendre Péronne et encercler les Allemands restés sur la rive sud du fleuve. Joffre refuse, car selon son plan, Péronne doit être prise par les Anglais. Il ordonne que le 1^{er} corps s'arrête. Les Anglais ne perceront jamais.

¹¹⁷ A. Corvisier *In* Louvois, Fayard

La guerre menée depuis le cabinet du ministre, les cabales.

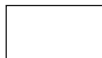
La guerre est un ensemble de techniques, « un art simple et tout d'exécution selon la formule célèbre de Bonaparte, de plus en plus, au fil des siècles, une affaire de professionnels. Dans les relations entre l'autorité politique et ces professionnels, il importe de trouver un bon équilibre entre des instructions trop tatillonnes et une liberté excessive. Le premier est le plus fréquent de ces travers.

Louvois. Il est probablement le point de départ de ce vice de vouloir régenter l'action militaire depuis les bureaux de Versailles ou de Paris. Louvois se rend très assidûment sur le terrain, veut tout voir et, partant, croit tout savoir. Conception erronée de la répartition des tâches entre le ministre, civil, et les généraux. Il intervient constamment dans le choix des méthodes et moyens de faire la guerre, non seulement à l'échelon stratégique, mais éventuellement, lorsqu'il était aux armées, à l'échelon tactique.»¹¹⁸ Turenne le lui reproche, Condé demande à être relevé de ses fonctions. En même temps, timide, au fond et craignant la manoeuvre audacieuse, il est de ceux qui déconseillent l'attaque brusquée sur Amsterdam en 1673. Mais également autoritaire, en 1676, l'occasion se présente de surprendre Guillaume d'Orange et de le battre ; un conseil de guerre se tient ; Louvois opine contre l'attaque ; les maréchaux présents n'osent pas prendre le parti contraire (sauf Lorge, neveu de Turenne) ; la bataille n'a pas lieu.

1er Empire. Napoléon représente le type même du chef qui sait tout, voit tout et veut tout décider. Les témoignages de l'époque donnent de nombreux exemples de la connaissance détaillée qu'avait Napoléon de son administration et de son armée, avec les avantages que cela comporte, mais aussi les inconvénients, en particulier celui d'un faux sentiment de sécurité et de maîtrise des choses. En 1805, Napoléon, de Paris, par l'excès de ses critiques oblige l'amiral de Villeneuve, à 2000 kilomètre de là, à rechercher

¹¹⁸ Cf. H. Guillemin. *in* Cette curieuse guerre de 70. Gallimard. Toutefois, Frossard, lors du procès Bazaine ne chargea pas ce dernier

le combat contre Nelson. Il est battu à Trafalgar. En juillet 1808,



l'insurrection espagnole éclate alors que Napoléon est à Paris, mais celui-ci ne renonce pas pour autant à piloter la guerre à distance. Refusant de tenir compte des avertissement de son représentant à Madrid, Savary, et de renforcer en conséquence l'armée d'Espagne, paralysant par ses ordres trop détaillés, donnés à la lumière d'informations partielles et vieilles de 10 jours, les initiatives de subordonnés qui craignent de désobéir au maître, Napoléon porte une part de responsabilité dans les débuts sanglants de l'insurrection.

1870. Après la déclaration de guerre, l'empereur part pour le front ; l'impératrice est désignée comme régente. Situation paradoxale que l'oncle n'aurait jamais tolérée : Napoléon III se trouve sous l'autorité du gouvernement et de sa femme, qui vont diriger la guerre depuis Paris, sans que lui, malade, ait l'énergie de s'y opposer. Le 1^{er} septembre 1870, les affaires vont mal pour l'armée française. Elle ne peut trouver son salut qu'en se repliant vers le sud-ouest. Le chef de l'armée du Rhin, Mac-Mahon, ayant été blessé, cède son commandement à son adjoint, Ducrot, qui fait commencer le repli. Mais à peine ce mouvement est-il amorcé que survient le général de Wimpfen, fraîchement arrivé de Paris, muni d'une lettre de commandement signée du ministre de la Guerre et qui lui attribue le commandement suprême en cas d'empêchement de Mac-Mahon. Bien que venant d'arriver, Wimpfen décide sans écouter et prend le contre-pied de Ducrot : se fiant à une succès partiel de l'armée française sur un point du champ de bataille (à Bazeille), il croit possible une contre- offensive victorieuse. L'armée française sera battue sur toute la longueur du champ de bataille et ce sera la capitulation de Sedan.

Orléans (novembre - décembre 1870). Après la reprise d'Orléans faisant suite à la victoire de Coulmiers, le général d'Aurelles de Paladines, chargé de la défendre, entend s'accrocher au terrain et parachever l'instruction de ses troupes. Mais le gouvernement provisoire républicain, comme son modèle de 1793, ne voit qu'à travers le prisme de Paris. Il croit que Paris n'a plus de vivres que pour quelques jours et oblige le général à mener des actions vers le nord, pour desserrer l'étau allemand autour de la capitale. Le gouvernement finit même par donner directement des ordres aux chefs de corps en court-circuitant d'Aurelles : le 24 novembre, il impose une attaque vers Pithiviers, puis d'autres encore, qui toutes échouent, jusqu'à la défaite de Loigny (2 décembre) qui entraîne la reperte d'Orléans.

Après la victoire, on ne poursuit pas l'adversaire.

Bien sûr, dans une histoire militaire longue et riche, on trouve toutes les situations y compris des victoires exploitées jusqu'au bout, comme Austerlitz. Bien sûr aussi, il ne faut pas s'aviser de poursuivre les fuyards, pour les rançonner, avant d'avoir remporté la bataille, sous peine de voir l'ennemi, reprendre l'avantage, comme lors de la lamentable bataille de Guinegatte (cf. chapitre 5). Cela étant, le travers consistant à ne pas poursuivre (généralement parce que les troupes victorieuses sont à bout de souffle, qu'on n'a pas pu prévoir de réserves à cette fin) l'adversaire de manière à le mettre hors d'état de continuer la guerre ou de reprendre la lutte avant longtemps se retrouve à maintes reprises, et doit être médité.

A *Laufeld*, en 1747, l'infanterie française parvient à occuper le village, à la sixième attaque. Maurice de Saxe ne fait pas intervenir la cavalerie pour achever l'ennemi, qui se replie en bon ordre vers Maëstricht. Comme le dit Frédéric II, « Louis XV ne gagne que l'avantage de camper sur le champ de bataille ». Peut-être Saxe se sentait-il mal secondé et craignait-il de tout compromettre dans la poursuite¹¹⁹. Une poursuite réussie, détruisant l'armée adverse eut pourtant amélioré la position de la France dans la négociation et on aurait peut-être évité la paix calamiteuse d'Aix-la Chapelle.

Pendant la guerre de Sept-ans, en septembre 1757, le maréchal de Richelieu occupe entièrement le Hanovre, poursuit l'armée anglaise de Cumberland jusqu'à l'estuaire de l'Elbe et le contraint à capituler, mais au lieu de le désarmer et de faire prisonnières ses troupes, Richelieu, sans en avoir référé au Roi, lui accordait une paix particulière par laquelle le vaincu s'engageait simplement à ne plus servir contre la France et à renvoyer ses soldats dans leur foyers. Il suffit que le roi d'Angleterre déclare désavouer la convention et le tour était joué, l'ennemi était parti avec ses armes et pouvait poursuivre la campagne.

Clostercamp (Guerre de Sept-ans. 16 octobre 1760). Combat entre deux petites armées, prussienne (Brunswick-Wolfenbützel) et française (Castries). Après un début difficile, dû à la surprise, le

¹¹⁹ Estrée et Senneterre, à la tête de la cavalerie, ne se seraient pas montrés à la hauteur pendant la bataille.

combat tourne à l'avantage des Français, mais Castries ne poursuit pas l'ennemi, qui se retire en bon ordre.

Napoléon ne fut pas exempté de ce travers, et dans deux circonstances au moins, une attitude différente aurait peut-être pu changer le cours de l'Histoire :

La Moskova (7 septembre 1812). Après avoir délibérément refusé le combat pendant des centaines de kilomètres, les Russes, à l'approche de Moscou, décident de faire face. La bataille est très dure : 30 000 Français et 50 000 Russes hors de combat. L'armée française reste maîtresse du champ de bataille, mais Napoléon ne fait pas donner la Garde, alors que son intervention aurait permis de couper l'armée russe de ses lignes de communication et -qui sait ?- de l'anéantir, en tous cas de modifier sensiblement les conditions dans lesquelles l'armée françaises eut à se battre ensuite, y compris en retraite.

Ce n'est pas la seule bataille où Napoléon a laissé la Garde en réserve, parfois immobile sous la mitraille, mais dans les autres, c'était du temps de sa bonne étoile, il pouvait se le permettre.

Lützen (2 mai 1813). Victoire chèrement acquise (18 000 hommes hors de combat) sans lendemain : les alliés se retirent dans l'ordre, sans être poursuivis.

Ligny (16 juin 1815). La campagne des Cents-jours commence par une victoire, la Vieille Garde fait l'assaut final, irrésistible. Blücher, blessé, laisse le commandement à Gneisenau, qui décide la retraite, en direction des Anglais. Napoléon lance la poursuite trop tardivement (alors que la cavalerie de Ney, ayant peu servi, était disponible), les Français perdent le contact. Il est évident que cette abstention pesa lourd dans l'issue de la bataille qui se déroula deux jours plus tard : Waterloo.

A Magenta (mai 1859), on néglige à nouveau de poursuivre les Autrichiens : la cavalerie n'a pas été rapprochée à temps, elle est trop loin et l'infanterie est épuisée. L'armée piémontaise, qui avait été moins durement engagée aurait pu le faire, mais apparemment, on n'y songe point.

A Solferino (juin 1859), le général Fleury exhorte Napoléon III à faire donner la Garde en lui rappelant le souvenir de la Moskova. La Garde sera effectivement engagée et Solferino prise. En revanche, lorsque la bataille fut gagnée, alors que l'empereur voulait poursuivre l'ennemi, Mac-Mahon l'en dissuada, les troupes étant là encore épuisée et un e pluie diluvienne s'abattant sur le champ de bataille.

Borny (14 août 1870). L'armée Bazaine, quitte (trop) lentement Metz. Pour échapper à l'encerclement en gagnant Verdun et Chalon, chaque heure compte. Or, quelques divisions de l'armée sont attaquées par un corps prussien lors du franchissement de la Moselle. Elle résiste avec un certain succès, mais l'armée aurait dû se dérober pour filer vers l'ouest. Mais, ce qui est pire, le général prussien ayant demandé un armistice de deux heures pour enterrer ses morts, le gouverneur de Metz lui accorde cet armistice sans même demander en contrepartie l'arrêt de tout mouvement de troupes. Il accordera un autre trêve de 24 heures à la 11^{ème} armée du prince Frédéric-Charles. Dans les deux cas, l'adversaire met à profit le temps ainsi offert pour compléter le mouvement tournant qui va couper à l'armée de Metz la retraite vers l'ouest.

Coulmier, (Loiret, 9 novembre 1870), la seule victoire française de la guerre de 1870-71, permet de libérer Orléans. La défaite allemande aurait pu se transformer en déroute si le commandement français avait été, une fois n'est pas coutume dans cette guerre, à la hauteur. Mais les troupes de cavalerie qui devaient couper la retraite à l'ennemi ne furent pas au rendez-vous, par timidité et par incapacité à adapter les ordres reçus aux circonstances. Au dernier moment, le général chargé de cette tâche (Martin des Pallières) fonça, mais c'était trop tard, le général allemand s'était déjà dérobé avec tous ses convois.

La Marne (6 septembre 1914). La bataille est l'une des plus célèbres de l'histoire militaire mondiale. C'est le type même de la bataille d'arrêt qui sauve un pays de l'invasion, plus encore que Rocroi ou Denain. Mais, force est de constater que, lorsque le front se stabilise, à l'automne 1914, il est tracé de telle manière que la guerre, avec son cortège de destructions, se déroule sur le territoire français. Il n'a pas été possible d'exploiter la victoire au point de faire reculer l'ennemi jusqu'en Belgique et en Allemagne. On a incriminé la

fatigue des soldats, (mais celle des soldats allemands était tout aussi réelle) et la pénurie de munitions. Ces deux causes sont justes, mais le supplément d'effort et de munitions nécessaire pour remporter une victoire plus éclatante n'était peut-être pas si considérable. L'aile marchante des forces allemandes était constituée par la 1^{ère} armée (von Kluck), articulée avec la 11^{ème} (von Bülow). La victoire de la Marne a d'abord consisté à prendre de flanc la 1^{ère} armée, qui, pour ne pas être encerclée et détruite, a dû rétrograder très rapidement. Cette contre- offensive a été confiée à la 4^{ème} armée française (Maunoury). Parallèlement, la 5^{ème} (Franchet d'Espérey) entreprenait l'armée von Bülow. Dans leur progression, l'avant-garde de Maunoury était à 5 kilomètre à l'ouest de la Ferté-Milon, celle de l'armée Franchet d'Espérey à 6 kilomètres à l'est de cette ville. Une jonction était envisageable, mais les deux armées et l'état-major général n'eurent pas les bonnes informations en temps utiles et l'armée allemande put s'écouler par cet étroit couloir.

1918. Les alliés, portés par une supériorité matérielle et un élan qui ne peuvent que les conduire à la victoire totale et à l'occupation de l'Allemagne, acceptent d'accorder à celle-ci un armistice, alors que, sur aucun point, le front n'a encore pénétré en territoire ennemi. On reviendra sur cet épisode (cf. infra, chapitre 21).

CHAPITRE 11 - 1750 - MALESHERBES DEVIENT DIRECTEUR DE LA LIBRAIRIE

LE SYNDROME DE GULLIVER (2^{ème} ÉPOQUE) : L'EMPRISE DE L' IDÉOLOGIE.

Les années 1743 à 1770, entre la mort du cardinal Fleury, premier ministre, à 90 ans, et ce que l'on a appelé le « triumvirat » (cf. infra, chapitre 12) correspondent à la pleine maturité de Louis XV, qui avait alors entre 33 et 60 ans. C'est, pour l'essentiel, l'époque du règne de Mme de Pompadour, puis du ministère de Choiseul. Ces années, constructives à certains égards, furent aussi caractérisées par la faiblesse du gouvernement sur beaucoup de points. La guerre de succession d'Autriche, puis la paix d'Aix la Chapelle en sont des exemples au plan extérieur. A l'intérieur, c'est face aux ferments de destruction du régime que celui-ci fit preuve d'inertie.

A partir du milieu du XVIII^{ème} siècle, il y eut en France un parti qui voulait la mort du régime. Par la suite, la propagande l'appela les « Lumières ». A l'époque on disait « les idées nouvelles ». Dans ces temps où le jeu politique n'était pas institutionnalisé, les contours des partis n'étaient pas aussi nets qu'aujourd'hui : pas de programme, de congrès, d'universités d'été. Ses deux principes actifs étaient la secte « philosophique » et une partie des parlementaires.

Les idées nouvelles étaient les idées hostiles à l'absolutisme, (voire à la monarchie), aux privilèges nobiliaires, à l'influence de la religion catholique. Elles étaient diffusées via l'imprimerie et les salons mondains, par des écrivains qui, vers cette époque, quittaient en nombre croissant les rivages habituels de la littérature pour se mêler de politique, d'éducation, de religion : Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Diderot, Helvétius, d'Holbach. Fascinés par l'Angleterre, ils vont être l'arme la plus efficace de celle-ci pour gagner la troisième guerre de Cent-ans. Quant aux parlements, on y reviendra (cf. infra, chapitre 12)

C'est dans ce contexte que Louis XV nomma directeur de la Librairie, donc responsable de la censure, Lamoignon de Malesherbes. C'était en 1750, année médiane du siècle ; le symbole est riche : le second versant du XVIII^{ème} siècle commençait ; on sait vers où

il marchait. Issu d'une lignée de parlementaires et de grands commis de l'Etat, Malesherbes était un libéral, c'est-à-dire quelqu'un qui est persuadé au fond de lui-même que son adversaire a raison, un grand bourgeois « éclairé » que le snobisme amenait à soutenir les idées nouvelles au point de se faire le protecteur de Jean-Jacques Rousseau dont les idées seront finalement les plus corrosives pour le régime. Avec Malesherbes on a la préfiguration de cette attitude qui consiste à laisser à l'opposition le ministère de la parole, le champ culturel. Sous son magistère, des autorisations tacites de publication profitèrent à un nombre croissant d'ouvrages subversif. Lui même cachait chez lui des manuscrits prohibés.

Quelle est la généalogie de cette subversion ? Un mélange de crédulité et d'esprit critique tournant à faux.

Au commencement est l'esprit critique. « Je suis l'esprit, qui nie tout », comme il est dit dans le Faust de Goethe. Nous avons dit que la France était le pays où l'émergence de la Réforme dans le paysage s'était le plus mal passée, cela n'est pas neutre¹²⁰. Cela laisse des traces indélébiles, des habitudes. Avec la Réforme et la contre-Réforme, l'esprit de parti s'était développé. Dans les deux camps, on avait appris à polémiquer, argumenter, argutier, à écrire des libelles, faire du mal avec les mots, les utiliser comme des armes. Un ouvrage de l'époque s'intitulait d'ailleurs : « *Petit pistolet de poche pour donner aux hérétiques* ». De plus, dans la mesure où le régime était partie prenante du conflit, dans les joutes hystériques qui avaient opposé les plumitifs des guerres de religion, la question avait inévitablement glissé du terrain de la théologie à celui de la politique et l'on avait assisté à des attaques sans précédent contre la monarchie de droit divin, dont les auteurs étaient affublés du nom significatif de monarchomaques. La monarchie l'avait finalement emporté, grâce à la synthèse tentée par Henri IV, et semblait plus forte que jamais, mais les rivières souterraines de la pensée ont parfois des résurgences. Une fois le pli pris, il allait servir tout au long du XVII^{ème} siècle, pour la Fronde,

¹²⁰ Bien entendu, on peut remonter plus haut. Après tout, Pierre Abélard (1079-1142), par sa mise en avant du doute (« En doutant, nous nous mettons en recherche et en cherchant, nous trouvons la vérité »), sa prétention d'esprit fort (« etsi omnes, ego non ») préfigure l'intellectuel français, avec tout ce que cela comporte à l'époque moderne et, par son nominalisme, a sa place, via Guillaume d'Ockham, dans la généalogie de la Réforme.

puis pour le Jansénisme et les autres mouvements en -ismes nés du catholicisme : quiétisme, molinisme...

Par ailleurs, la Réforme entraîna une différenciation de destinée entre les pays réformés et la France. Dans les premiers, notamment en Angleterre, après l'effervescence politique de l'époque de Hobbes et de Locke (mort en 1704), l'énergie critique fut mise au service de réalisations concrètes : création d'entreprises, colonisation, amélioration des techniques agricoles, industrielles ou scientifiques. En France, cette énergie critique était une énergie conceptuelle tournée vers les spéculations morales, « philosophiques », religieuses, politiques. Dans les deux siècles qui précèdent les « Lumières », l'hagiographie moderne n'a retenu que les théoriciens du doute et de la critique : Montaigne, première figure de l'intellectuel moderne, Descartes, Fénelon et Bayle. Enfin, l'omniprésence de la religion, de la préoccupation de l'au-delà, au XVII^{ème} siècle comme dans les siècles précédents, dans la vie des individus comme dans la vie sociale, avait pu créer une trop longue contention, qui provoquait à la longue un besoin de libération.

1750 est non seulement le moment où Malesherbes devint responsable (ou irresponsable) de la censure, mais aussi celui où Diderot et d'Alembert lancèrent dans le public, avec l'assentiment de Malesherbes, d'ailleurs, la souscription pour *l'Encyclopédie*¹²¹. C'est encore le moment (juillet 1750) où Voltaire s'installa à Berlin, comme chambellan du roi de Prusse, et où (1751) fut autorisée sa pièce *Mahomet*, perfide brûlot anti-catholique. A partir de ce tournant du siècle (1755), aussi, tous les secrétaires perpétuels de l'Académie française sont des membres de la « secte »¹²².

Petit à petit prenait forme la classe des intellectuels avec les attributs qu'elle présente en France. Le milieu du XVIII^{ème} la vit parvenir à sa maturité. Ces principales caractéristiques étaient les suivantes :

1°) L'amateurisme. La première caractéristique des membres du parti est leur illégitimité à parler des sujets qu'ils abordent, aussi bien au milieu du XVIII^{ème} siècle qu'au début du XXI^{ème}. L'intellectuel est

¹²¹ Par imitation de la *Cyclopedia* publiée à Londres par Chambers.

¹²² Jusqu'à la Révolution, successivement Duclos, d'Alembert et Marmontel.

d'abord quelqu'un qui s'accorde le droit de parler du gouvernement des hommes et de l'organisation de la société et, via les médias, d'en parler à des milliers de ses semblables, sans qu'on lui ait rien demandé et sans avoir de titre particulier pour le faire. C'est, notamment au XVIII^{ème} siècle, quelqu'un qui n'a pas d'expérience diversifiée de la vie, peu ou pas voyagé, ni encadré d'équipes, ni fait la guerre, ni eu sur les épaules la responsabilité d'une entreprise ou d'une administration, souvent même pas d'une famille (Rousseau, Diderot). Leur seul titre est une certaine aisance de plume. On entre dans l'ère où l'on croit qu'un écrivain est un penseur, qu'un poète est un prophète. V. Hugo en sera le type achevé au XIX^{ème} siècle, Sartre au XX^{ème}. Dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, une étape est franchie : ce ne sont plus seulement les écrivains, mais toute personne à qui sa réussite dans un métier public a donné la notoriété : comédiens, journalistes, chanteurs, artistes de toutes disciplines, qui signent des pétitions, en appellent au peuple au profit de telle ou telle cause, manifestent dans la rue. Bien sûr, en démocratie, tout citoyen a le droit d'exprimer ses idées politiques, mais ce qui est choquant, c'est que certains citoyens qui bénéficient d'une notoriété non pas en raison de la justesse de leur pensée politique mais en qualité d'artistes, par exemple, procèdent à un détournement de cette notoriété ; alors que, sortis de la scène, à l'écart des projecteurs, ils ne sont que des citoyens ordinaires, ils utilisent illégitimement cette notoriété pour donner à leurs opinions une audience, une tribune dont les autres citoyens ne bénéficient pas.

2°) Le ressentiment. Si la première génération des « philosophes », Montesquieu, Voltaire, tout en critiquant l'absolutisme, était intégrée à la société, avec la deuxième, celle de Diderot et surtout de Rousseau, apparaît ce que Nietzsche appelle « l'homme du ressentiment ». A partir de ce moment là et jusqu'à nos jours, il est question à chaque page, d'humiliés et d'offensés : les roturiers par rapport aux nobles, les pauvres par rapport aux riches, les nations sans terre par rapport aux puissances coloniales, les colonisés par rapport aux colons, les décolonisés par rapport aux anciennes puissances tutélaires, les pays du tiers monde par rapport aux pays occidentaux, les allogènes par rapport aux autochtones (dénommés les « gaulois », comme tout se retrouve !) .

3°) La haine de soi est la piste la plus féconde. Fille de *thanatos*, de la pulsion de mort que chaque humain a en soi, c'est l'esprit critique

poussé à son terme et qui s'applique au sujet lui-même.

Il y a toujours eu des intellectuels qui ont exercé une critique de leur société et cet esprit critique est une composante de la pensée occidentale et, par le biais de la pensée scientifique, un des facteurs de l'avance prise par l'Europe dans le domaine de la civilisation matérielle. Socrate contient en germe le christianisme, le christianisme contient en germe la Réforme, la Réforme les Lumières, les Lumières la Révolution et la Révolution la « Modernité ». Chaque fois, c'est l'esprit critique qui fait franchir une étape à la pensée humaine. L'Histoire des hommes est celle d'une dialectique entre l'esprit « qui nie tout », qui corrode toute action positive, et l'adhésion au statu quo, qui seule permet à cette action positive de s'épanouir et de fructifier, mais qui, trop longtemps maintenue, conduit à la sclérose.

En soi, chacun de ces deux états est un déséquilibre et, comme dans la marche, l'équilibre vient de l'alternance dynamique de ces déséquilibres.

Le problème naît lorsque cette critique s'emballe et devient autodestructrice. Quand l'esprit critique se dégrade, il engendre la haine de soi qui, pour paraphraser Eschyle, dévore son père et enfante à son tour la mauvaise conscience de l'homme blanc, du bourgeois, de l'intellectuel, avec son cortège de repentances et donc de censures. Une étape importante fut franchie entre les années 1530 et les années 1630, avec le protestantisme, puis avec Descartes, avec ensuite le jansénisme (Pascal : « Il faut n'aimer que Dieu et ne haïr que soi. »

Fénelon prit la suite. Il mérite qu'on s'y arrête car c'est un tournant de l'histoire du phénomène. On passait de l'ardeur mystique à la délectation morose. Ce qu'il fit des petits-fils de Louis XIV, le duc de Bourgogne et le duc d'Anjou, dont on lui avait imprudemment confié l'éducation, est révélateur :

Anjou, un aboulique mélancolique qui, une fois monté sur le trône d'Espagne, sera mené par sa femme, Elisabeth Farnèse, et son premier ministre Alberoni, au point de déclarer la guerre à la France en 1719.

Bourgogne, dont il fit un dévot pacifiste au lieu d'un chef politique et militaire, un prince vertueux, certes, mais la vertu ne fait pas les victoires. En 1708, quand il commande nominalelement l'armée du nord (Vendôme commandant *réellement*)¹²³ cette vertu se manifeste par une piété intempestive, des prières longues et solitaires, une mine grave et retirée, un souci de la justice qui le rend plus sensible à la maraude de ses soldats qu'à la défaite de ses années, car, dans la première, il voit un péché et dans la seconde une volonté d'en-haut. On commence à dire qu'il fait exprès de perdre des batailles par haine de la guerre, qu'il se réjouira de voir tomber Lille, parce qu'« on » lui a mis en tête que Lille était une injuste conquête - « on », c'est Fénelon, naturellement. Bref, la mentalité du « porteur de valises ». Bien que Fénelon finisse par être exilé, sa doctrine insinuante, mélange de pacifisme, de dolorisme catholique et de défense des prérogatives aristocratiques face à la couronne, poursuit son chemin. Au travers du dauphin, fils de Louis XV et de son fils, Louis XVI, son action débilite conduirait à la révolution.

De la haine de soi vont naître la plupart des postures du parti intellectuel moderne :

— Les intellectuels sont issus de la bourgeoisie ? Ils vont préconiser de pendre le dernier des capitalistes avec les boyaux du dernier bourgeois.

— La France est structurée par la spiritualité catholique ? le parti va haïr l'Eglise et tout faire pour saper son influence

— La France a développé, pour naître et se protéger, une tradition militaire non dépourvue de gloire ? il va être anti-militariste et, comme dira finement Aragon, « conchier l'armée française dans sa totalité ».

— L'art français a développé une tradition multiséculaire de maîtrise technique, de rigueur et en même temps de raffinement ? Il va recommander de brûler les musées, de supprimer les écoles et de s'en remettre à la spontanéité et au n'importe quoi.

— La France a développé des possessions outre-mer qui lui assurent un certain rayonnement international ? il va commencer par

¹²³ Episode de la guerre de Succession d'Espagne : Vendôme et Bourgogne ont été battus à Audenarde. L'ennemi met le siège devant Lille.

dénigrer les colonies (les « quelques arpents de neige » dont parle Voltaire à propos de la perte du Québec) et finira par soutenir activement les mouvements anti-français dans les colonies, jusqu'à aider à leur fournir les armes destinées à tuer les soldats français outre-mer.

— La France s'est construite par un effort patient d'agrégation des hommes et des terres sous l'action de l'Etat ? il va prôner la disparition de l'Etat soit parce qu'il est marxiste (théorie du « dépérissement »), soit parce qu'il est libéral, soit parce qu'il est régionaliste, soit parce qu'il est ultra-européen.

C'est l'origine :

- a) du complexe de culpabilité à l'égard essentiellement des peuples des anciens territoires d'outre-mer et du peuple juif, qui se traduit par des actes de « repentance » exprimés à l'infini par les dirigeants du pays, sans consultation de celui-ci.
- b) de l'hostilité absolue au concept de préférence nationale.
- c) De la xénophilie¹²⁴, c'est-à-dire de la supériorité accordée tel ou tel pays étranger. Un mélange de snobisme et de fascination des Gaulois puis des Français pour tout ce qui vient hors de leurs frontières : cette xénophilie est à son tour à l'origine :
- d) de l'anglomanie d'une partie de la classe aisée depuis la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle, de la prussophilie de certains « philosophes » vers 1750,
- e) de la germanophilie de l'époque romantique (cf. *De l'Allemagne*, de Mme de Staël) Le romantisme n'est pas une idéologie, mais c'est l'introduction des modes de pensée allemands dans la culture française, le goût pour les idées floues et le sentimentalisme qui, s'ils donneront indirectement un nouveau

¹²⁴ Deux citations de deux auteurs bien différents attestent la réalité et l'ancienneté de cette xénophilie et de ce goût de l'exotisme chez les Français :

"Il (le maréchal de Rosen, noble balte au service de France sous Louis XIV) connaissait le roi et son faible et celui de la nation pour les étrangers : aussi reprochait-il à son fils qu'il parlait si bien françois qu'il ne serait jamais qu'un sot." (L. de Saint-Simon, Mémoires, 1703.)

« Ces noms de lieux étaient des bourdes inventées pour plaire aux Français, qui ne peuvent supporter les choses de leur pays."

(H. de Balzac, César Birotteaux)

souffle à la littérature française, n'en auront pas moins un effet émolient et de confusion sur la pensée française.

- f) de l'américanomanie qui s'est développée après 1917 et surtout 1945.
- g) Du complexe d'infériorité et de la délectation morose avec laquelle une partie des gens en place dénigrent le pays et mettent en relief ses défauts (souvent sans faire grand chose pour les corriger) et vantent la supériorité de tel ou tel pays étranger.
- h) Du vertige d'engloutissement, d'anéantissement qui s'empare de certains, comme jadis, dans certaines tendances du catholicisme on visait à une sorte d'anéantissement en Dieu. Pour les uns, il s'agit de s'anéantir dans le magma de l'Union européenne : à peine investis du pouvoir gouvernemental, les dirigeants français aspirent à le remettre entre les mains de la divinité européenne, de manière à ne garder du pouvoir que les ornements et les avantages matériels, sans le poids des responsabilités. Pour d'autres, c'est le mondialisme, c'est-à-dire l'engloutissement dans le monde, le grand tout, l'indifférenciation, la soupe primitive.

4°) La préférence donnée à l'idéologie sur l'intérêt national

Lorsqu'en 1790, un député objecta à du Pont de Nemours, qui rapportait le projet de loi abolissant l'esclavage aux colonies que ce serait la ruine de ces territoires, il répondit « Péririssent les colonies, plutôt qu'un principe ». C'est la devise du parti. Péririssent l'industrie, le commerce, la marine, la France, même, plutôt qu'un principe.

On est à l'opposé de la position selon laquelle, primant tout, au-dessus même du bien et du mal, il y a l'intérêt supérieur du pays exprimée par Kipling : « Right or wrong, my country ¹²⁵».

En fait c'est une conséquence de la montée en puissance de l'individualisme : l'intérêt ou les lubies idéologiques de l'individu priment sur l'intérêt du groupe. Mais elle se conjugue à merveille avec la haine de soi. Faire prévaloir ses tocadés idéologiques, c'est faire prévaloir le moi en tant qu'individu, sur le moi en tant que membre d'une collectivité, et cela parce qu'on remet en cause la légitimité de cette collectivité. La place de l'individu et celle du groupe, la légitimité, ces questions sont

¹²⁵ Qu'il ait raison ou qu'il ait tort, mon pays

évidemment au cœur de la réflexion historique.

C'est cette posture qui, souvent conjuguée à la haine de soi, conduit :

- le parti « philosophique », au milieu du XVIII^{ème} siècle à pousser le gouvernement à la guerre contre l'Autriche puis en 1756 à s'insurger contre l'alliance avec ce pays et enfin, pendant la guerre de Sept-ans, à afficher sa préférence pour l'ennemi, c'est-à-dire la Prusse¹²⁶. Les « Philosophes » en vinrent à applaudir ouvertement les victoires de la Prusse, ennemie de la France, contre l'Autriche, parce que la première représentait la liberté de pensée en lutte contre l'obscurantisme religieux représenté par la dévote, la bigote Autriche.
- Les révolutionnaires de 1792 à mettre la France en danger de mort en déclarant la guerre à l'Europe, sans raison d'intérêt national, mais parce que c'est l'Europe des aristocrates, et que cet état de guerre permettra de justifier un régime dictatorial qui seul peut imposer leur programme politique à un pays réel qui n'en veut pas.
- Bonaparte à généraliser dans le code civil la règle du partage égal des successions, qui contribuera à l'effondrement démographique de la France et à l'émiettement des exploitations agricoles, et tous ses successeurs, par la suite, à maintenir ce principe en dépit des résultats avérés.
- Certains opposants, à l'été 1870, à pousser en sous-main à la guerre, en escomptant une défaite de la France qui permettrait de rétablir les Orléans ou la République.
- L'intelligentsia « fin de siècle » à monter en épingle le cas du capitaine Dreyfus, non pas pour son innocence, dont elle se moquait éperdument, mais pour affaiblir l'armée, par pacifisme et parce que les officiers étaient réputés « réactionnaires » ou peu républicains¹²⁷.

¹²⁶ Il est vrai, s'agissant du prototype de ces intellectuels, Voltaire, que cet attachement aux intérêts du roi de Prusse était aussi un attachement à ses propres intérêts, puisque Voltaire touchait une pension de Frédéric II. De même pour d'Alembert qui, pendant toute la guerre, trembla pour la pension qu'il recevait de Berlin (P. Gaxotte, op. cit.)

¹²⁷ C'est dans le même esprit qu'eut lieu l'« affaire des fiches » : le général André, ministre de la Guerre, faisait tenir des fiches nominatives sur chaque officier,

- Les politiciens au pouvoir vers 1900 à faire régner dans le pays un climat de guerre civile pour faire prévaloir une législation inspirée par leur passion anti-catholique¹²⁸.
- Les politiciens des III^{ème} et IV^{ème} Républiques à doter la France d'un gouvernement inefficace, au nom de leur haine du « pouvoir personnel ». Ces deux républiques furent balayées par la sélection naturelle, mais, en attendant, que de gaspillages, de temps perdu, de catastrophes évitées de justesses, non pas grâce au régime, mais malgré lui, que d'abaissement de l'image de la France dans le monde !
 - toute une partie de la classe politique, entre 1918 et 1939, à faire pression, par pacifisme, pour la réduction de la part du budget de l'Etat consacrée à la Défense nationale.
 - Quantité d'artistes et de penseurs des années 1930 à 1960 à proclamer leur allégeance à l'Union soviétique ou à la Chine communiste et la primauté de cette allégeance sur l'attachement à la patrie.
- depuis la fin du XX^{ème} siècle, les journalistes, les enseignants, des juges, certains politiciens, à oeuvrer en faveur d'une immigration sans limites.

5°) La préférence donnée à l'idéologie sur la réalité. L'esprit de géométrie et de système.

Parmi tous les grands principes invoqués par les intellectuels, le principe de réalité ne vient pas au premier rang. La démarche de Descartes, est représentative : le rapport au réel passe par un effort intellectuel. En fait, c'est là le propre de l'idéologie que d'être une conception a priori du monde et de la politique, en dehors et, souvent, contre la réalité expérimentale, ce que Hayek appelle une conception constructiviste. Elle est l'héritière abâtardie de Platon, et plus

mentionnant sa pratique religieuse.

¹²⁸ Affaire des « inventaires » et interdiction des congrégations religieuses. Il est piquant de noter que cette attitude défavorable aux congrégations de la part des « radicaux-cassoulet » de la Belle époque faisait écho à une attitude identique des rois et en particulier de Louis XIV et de ses successeurs. Il est vrai que le motif en était différent : toute extension des congrégations entraînait sous l'ancien régime celle de leurs biens, lesquels étaient mainmortables, et donc échappaient au droit commun notamment fiscal.

précisément des œuvres où Platon s'écarte le plus de son maître Socrate. A cet égard, sa *République*, où il décrit la société idéale (en l'occurrence un totalitarisme cauchemardesque) est l'ancêtre des utopies et des « systèmes » comme notamment ceux qui fleurirent dans les pauvres têtes d'avocats de province et de prêtres défroqués qui furent les dirigeants de la glorieuse révolution française.

La combinaison de cette caractéristique avec a) la tendance au sectarisme (cf. ci- dessous), b) l'emprise des sociétés secrètes sur la France, c) enfin, les ressorts habituels de l'âme humaine (ambition, crainte du changement, etc.), explique que, dans tous les domaines règne en maître une idéologie officielle stérilisante, qui entrave toute évolution et fait de la France la société bloquée que l'on sait, ligotée par des milliers de liens tenus, comme Gulliver par les Lilliputiens.

6°) Le sectarisme.

Le mot sectarisme recouvre deux choses :

- a) d'une part la propension à s'organiser en structures ayant leurs instances, leur discipline etc., qu'elles aient la forme d'un réseau ou d'une ...pyramide.
- b) et d'autre part, l'esprit sectaire, c'est-à-dire l'attachement passionné à ses idées, la tendance à les ériger en dogme et la volonté de détruire les idées qui y sont opposées, voire qui constituent simplement une légère déviation par rapport au dogme.

Ces deux phénomènes existent en France. S'agissant de la première acception, on a parfois parlé de « secte philosophique » à propos des écrivains partisans des « idées nouvelles » du XVIII^{ème} siècle, mais c'est une métaphore : ces hommes aux personnalités souvent marquées étaient trop individualistes pour s'embrigader dans une secte. Mais, dès la fin du siècle et plus encore au suivant, la tendance à la création de sociétés secrètes se propage : il y aura diverses tentatives plus ou moins folkloriques¹²⁹ (théosophie, saint-

¹²⁹ Comme l'expose Ph. Murray in « Le dix-neuvième siècle à travers les âges » (Gallimard), l'idéologie *moderne* est par essence magique et ses origines sont communes avec celles de l'occultisme. La pensée, à la fin du XVIII^{ème} siècle prend deux formes :

simoniens, carbonaristes, Congrégation, etc.) mais la plus caractéristique et la seule qui ait réussi au point de s'étendre comme un cancer dans toute la société française, c'est la franc-maçonnerie. Créée en Grande-Bretagne vers 1717, elle se développe en France à partir de la seconde moitié du siècle et va prendre après le Second-empire une influence inouïe. On a dit plus haut (Chapitre 4) que, par sa difficulté à lutter contre des agresseurs de petite taille, au moyen-âge, la France aurait mérité l'appellation de « Chine de l'Europe », mais elle la mérite aussi par l'emprise des sociétés secrètes : la Chine décadente du XIX^{ème} siècle eut les Taïpings et les Boxers, l'Indochine les Pavillons noirs..., la France la francs-maçonnerie, à laquelle appartenaient la majorité des ministres de tous gouvernements pendant une bonne partie de la III^{ème} République.

Au second sens du terme, c'est en France que le sectarisme idéologique a atteint son paroxysme, a réalisé le prototype qui fit rêver les dirigeants bolcheviques ou nationaux-socialistes : la Terreur de 1793-1794. Ensuite, le sectarisme prit des allures moins spectaculaires, mais il perdura, devint à la fin du XIX^{ème} siècle ce que Péguy a appelé le « parti intellectuel » et ce qu'on peut appeler, en ce début du XXI^{ème} siècle, la police de la pensée, qui reste aussi vigilante et puissante que nécessaire pour maintenir en place tous les verrous.

Ce sectarisme est probablement l'héritage de l'Eglise catholique. Au fur et à mesure que la croyance en un salut individuel dans l'au-delà s'affaiblit, sous l'effet de diverses causes, la recherche d'un « salut » collectif dans ce monde s'affirme en compensation et structure la politique au sens moderne, c'est-à-dire les idéologies. Le besoin de croire à un dogme révélé, quand il n'est plus satisfait par l'Eglise, se porte vers d'autres objets. Cette attitude orpheline de Rome explique sans doute :

- le prestige de l'intellectuel, à partir de la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle, qui hérita de celui du prêtre. Cette transmission fut d'autant plus facile qu'aux origines, aux siècles les plus sombres du moyen-âge, le seul intellectuel était le clerc et qu'avant la création des

celle des Lumières et celle des illuminés, avec Swedenborg, Cagliostro, Saint-Germain, Messmer, les Rose-Croix, les Illuminés de Bavière. Les deux formes sont indissociables. La franc-maçonnerie et l'anti-catholicisme font le lien entre elles.

universités au XIII^{ème} siècle, il n'y avait que les écoles du chapitre, au pied des cathédrales. A Paris, jusqu'à la Révolution, le quartier « latin » était ainsi appelé parce qu'il était à la fois celui des couvents et celui de l'université, et que, dans les deux institutions, on parlait latin.

- le succès, plus marqué en France que dans les pays nordiques protestants, du parti communiste, de son dogmatisme, de son organisation hiérarchisée, de sa discipline, de sa supranationalité, tournée non plus vers Rome, comme l'ultramontanisme catholique, mais vers Moscou (ou Pékin). Les radicaux de 1900, en chassant le prêtre, ont laissé une place libre, un vide, un besoin ; le parti l'a comblée, puis, de nos jours, la police de la pensée unique, héritière de l'Inquisition. L'attitude des intellectuels des années 30 à 70 à l'égard du système soviétique fait penser aux premiers chars de combats qui, lorsqu'ils gravissaient une pente trop raide, parvenus au sommet, basculaient en arrière et se retrouvaient sur la tourelle, les chenilles en l'air, immobilisés. De même, l'esprit critique, apanage de l'intellectuel, parvenu à un certain point, se retourne et se transforme en aveuglement, en un sectarisme où la foi conduit à la mauvaise foi. Il est donc logique que l'intellectuel « progressiste » le plus célèbre qui ait échappé à ce phénomène, Gide, ait été un protestant.

- celui de la psychanalyse, dont le divan a remplacé le confessionnal d'antan¹³⁰.

7°) Ce mouvement n'aurait pas pris racine s'il n'avait trouvé un terrain favorable :

- dans le peuple français, qui combinait les bons ingrédients : une diffusion déjà importante de la lecture, la crédulité héritée de celle que les auteurs antiques ont remarquée chez les Gaulois et, de ceux-ci aussi, la révérence à l'égard des druides, devenus les philosophes des « Lumières ».

- dans le public aisé, qui trouvait une plaisir frelaté dans la critique de sa propre classe, chez des seigneurs blasés que flattait le snobisme de l'anglomanie et qu'émoustillait la jouissance de jouer à l'esprit

¹³⁰ Tandis que pour d'autres, l'hostie a dégénéré en anti-dépresseurs, anxiolytiques et autres neuroleptiques.

fort. C'était, à l'époque, une partie de l'aristocratie, (les Richelieu, d'Argental, d'Argenson, la marquise de Pompadour, qui protégeaient Voltaire et d'autres) et de la bourgeoisie parlementaire. Snobisme aussi par le mépris du peuple dans lequel communiaient intellectuels et aristocrates éclairés. La formule de Voltaire : « *Il est à propos que le peuple soit guidé, non qu'il soit instruit*¹³¹ » pourrait faire un épigraphe piquant au fronton du lycée Voltaire de Paris. Ce sera, deux siècles plus tard, la « posture » les tenants de la « pensée soixante-huit », la « gauche caviar », les « bobos ».

* *
*

Malesherbes quitta ses fonctions en 1763¹³², mais le mouvement de la subversion intellectuelle était lancé, rien ne pourrait l'arrêter. A la fin du règne de Louis XV, le parti des « Lumières » exerçait sa séduction sur tout ce qui pensait un peu. Chaque nouveau brûlot était salué comme une belle passe dans la course de taureau. Journalistes sans feuille, précepteurs sans élèves, avocats sans causes, polygraphes sans éditeur, clercs d'avoué sans avenir, pions, étudiants prolongés, saute-ruisseau, prêtres aux ambitions et aux pulsions refoulées, tout un monde de frustrés, voyaient dans les écrits philosophiques à la fois l'explication et le remède futur à la médiocrité de leur condition¹³³. Dans 20 ans, ils formeront le personnel de la Révolution, de ses clubs et de ses sections et de ses tribunaux.

En face, point de parti du Roi. Le gouvernement, l'Etat ; quelques écrivains aussi, comme Fréron, Palissot, Barruel, vite tournés en ridicule : le courant était trop difficile à remonter. Déjà, comme 200 ans plus tard, la partie était inégale entre le ministère de la parole et le

¹³¹ Lettre à Damilaville. 17/3/1766

¹³² En 1793, il sera l'un des avocats de Louis XVI. Comme le duc d'Orléans, et comme bien d'autres, il sera guillotiné, en 1794, par cette Révolution qu'il avait tant contribué à faire éclater

¹³³ Les idées nouvelles profitent évidemment de l'élévation du pouvoir d'achat et de l'extension de la maîtrise de la lecture dans la population. A Paris, en 1780. 40 % des domestiques et 35 % des compagnons possèdent des livres, contre 20 et 13 % au début du siècle.

ministère tout court.

LES TROIS « GUERRES DE CENT ANS »

Dans l'affrontement franco-anglais, tout se passe comme si, lors de la distribution des cartes, les dieux avaient décidé d'emblée de favoriser l'Angleterre : son insularité facilite l'émergence d'un consensus national et d'un fort sentiment identitaire, la protège contre les invasions à partir du moment où sa population atteint une certaine taille, ce qui lui permet de limiter ses dépenses militaires terrestres au profit de la flotte de guerre ; mais en même temps elle est suffisamment proche du continent pour avoir des relations économiques et culturelles aisées avec lui. Enfin, le pays est assez vaste et fertile pour que les habitants ne soient pas misérables, mais manque suffisamment de certaines denrées pour rendre le commerce maritime indispensable. L'insularité pousse donc la nation anglaise à placer haut le transport maritime dans ses préoccupations, l'oblige à entretenir une flotte marchande importante, donc à avoir des marins aguerris, employables sur des navires de guerre en cas de besoin.

La situation de la France est presque symétriquement inverse. Elle est située en Europe de telle manière qu'avec 3000 kilomètres de frontières maritimes et 2 500 kilomètres de frontières terrestres, elle se trouve entre une masse continentale et un archipel :

- a) la masse continentale comprend, à ses portes, des puissances qui sont ou qui ont été pour elle, à un moment ou à un autre de son histoire, une menace, une source d'agression ; elle a toujours dû consentir des dépenses militaires importantes pour s'en prémunir, et ne pouvait consacrer plus du tiers de son budget de défense à la marine de guerre, mais souvent pas plus de 10 %.
- b) L'archipel, sur sa frontière nord-ouest, ce sont les îles britanniques, qui ont très vite, elles aussi, constitué une puissance redoutable.

Du fait de l'ampleur des voies de communications terrestres (qui sont certes un atout, mais qui sont autant de voies d'invasion en cas de guerre), le commerce maritime n'a rien de vital pour elle. La marine marchande n'est pas comme un fleuve puissant, qui se développe majestueusement, mais comme un ruisseau paresseux,

qui semble toujours sur le point de disparaître dans le sable¹³⁴. D'où peu de marins expérimentés pouvant servir à la guerre et peu de préoccupation parmi les citoyens pour la chose maritime.

Le point de départ de la querelle fut à dominante politique puis, au fil du temps, les considérations économiques, même si elles n'ont jamais été absentes, prendront une place croissante dans la compétition franco-anglaise

De 1066, date de la conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie, à 1399, pendant 333 ans, règnent sur l'Angleterre des maisons françaises : Normandie d'abord, puis Plantagenêt à partir de 1154. Jusqu'au XIX^{ème} siècle, les historiens britanniques disaient « la conquête française », pour parler de l'événement de 1066 ; de nos jours, ils parlent de la « conquête normande », mais il est certain que les troupes de Guillaume comprenaient des chevaliers de toute la France du nord, notamment de Picardie et de Champagne, ces vieux réservoirs à soldats, comme la croisade 30 ans plus tard. Jusqu'au XIII^{ème} siècle, les princes anglais apparaissaient comme des grands seigneurs français pour qui l'Angleterre constituait l'appendice de leurs possessions continentales ; beaucoup de ces princes naissaient ou étaient enterrés en France. Richard Coeur de lion, de sa vie, ne passa pas une année entière en Angleterre. Leurs nombreuses querelles de familles se réglaient en France, souvent avec un roi de France qui jouait les arbitres ou mettait de l'huile sur le feu. Ainsi, entre 1258 et 1264 encore, deux siècles après la conquête, Simon V de Montfort, seigneur originaire d'île de France, fils du chef de la croisade des Albigeois, qui était en même temps comte de Leicester en Angleterre, dirigea la révolte des barons anglais qui obligea le roi d'Angleterre à créer l'embryon de ce qui deviendra plus tard le puissant Parlement anglais. C'est progressivement que ces rois s'anglicisèrent.

¹³⁴ D'ailleurs, le port créé par Saint-Louis pour donner au royaume un débouché sérieux sur la Méditerranée s'ensablait inexorablement, au point de mériter le nom d'Aigues-Mortes, comme si le Destin ironique avait voulu en faire un symbole de cette malédiction de la vocation maritime de la France. La malédiction de la perte dans les sables frappera d'autres créations du volontarisme maritime d'Etat : Brouage, Rochefort, l'usine marémotrice de la Rance.

Plutôt que de trois guerres, il faudrait parler de trois séries de conflits, qui eurent des enjeux de circonstance différents, mais qui étaient bien la compétition de deux puissances en train de se tailler leur place au soleil.

Ce qu'on appelle la première guerre de Cent-ans (1159 - 1259) est provoqué par le déséquilibre qui naît de cet ancrage continental des rois d'Angleterre, qui fait d'eux les plus puissants seigneurs de France. La cause de cette forte présence des Plantagenêt dans le royaume vient de Louis VII. Celui-ci avait épousé Eléonore ou Aliénor, héritière du duché d'Aquitaine. Belle opération qui permettait d'annexer au domaine royal le quart sud-ouest du royaume. Malheureusement, en 1152, le roi répudia Eléonore, qu'il soupçonnait d'infidélité. Celle-ci partit avec sa dot, qui échappa ainsi au capétien, mais pour combler la mesure (satisfaisant du même coup son amour et sa vengeance), âgée de 30 ans, elle la porta aussitôt au duc d'Anjou, Henri Plantagenêt, 19 ans, qu'elle épousa...2 mois plus tard. Celui-ci hérita peu après de la couronne d'Angleterre (1154). A l'origine de ce long conflit, on trouve donc l'infidélité d'une reine, la faute d'un roi (une des grandes fautes politiques de l'histoire de France) et la chance d'un prince.

Cette guerre fut une suite de conflits ponctuels, compliqués de révoltes féodales, dans lesquels les rois de France eurent généralement le dessus, mais qui renaissaient sans cesse, sans qu'ils puissent y apporter une fin durable. Elle se termina par le traité de Paris en 1259 et permit aux rois de France de ramener les apanages des Plantagenêt en France de l'équivalent de 20 départements actuels à l'équivalent de 3, entre la Charente et les Pyrénées.

Les enjeux de la deuxième guerre (1340 - 1453), celle à laquelle les manuels réservent le nom de guerre de Cent ans, ont été rappelés au chapitre 4 supra. Seule guerre où la dévolution de la couronne de France fut en question, elle permit finalement de réduire les possessions du roi d'Angleterre à la seule ville de Calais. C'était tout de même une tête de pont importante, car port privatif, à l'abri des soubresauts flamands, de débarquement des produits anglais (laines, draps). Au reste, même si le roi d'Angleterre perdait l'enjeu territorial de la guerre, celle-ci voyait naître des transformations de l'économie et de la société anglaises (acte de navigation de 1381, explosion de l'élevage ovin, accompagné des enclosures, début de l'industrialisation, etc.) qui permettront à ce petit pays de gagner la troisième guerre.

Certains esprits subtils émettent l'opinion que la victoire de la France dans cette guerre a été une calamité et qu'au contraire, c'est la renonciation à la « loi salique » en 1326, ou l'application du traité de Troyes, en 1420, c'est-à-dire la fusion des deux royaumes sous la couronne d'Edouard III ou de Henri V, qui auraient été la chance historique de la France, car elle lui aurait permis de profiter d'un marché intérieur plus vaste et, plus rapidement, des innovations économiques et financières d'outre-Manche. Cette proposition est évidemment un oxymore : la France n'existant plus, elle n'aurait pas plus profité de cela qu'un cadavre profite du soleil printanier. En réalité, au stade de différenciation élevé où étaient parvenus les deux peuples, le sort de la France aurait été celui de l'Irlande après la conquête du XIII^{ème} siècle ou du Portugal après le traité de Methuen (cf. supra, chap.8, note 115), le *claret* tenant la place du porto. Certes, après tout, l'Irlande occupe aujourd'hui le deuxième rang dans l'Union européenne pour le produit intérieur brut par habitant, mais après combien de siècles de misère, de famine et d'humiliation ? Certes aussi, les Irlandais y ont gagné d'être à peu près débarrassés de leur langue maternelle, le gaélique, au profit de l'anglais, ce qui serait bien utile aux Français pour la conquête des marchés extérieurs, eux qui sont si peu doués pour les langues étrangères...

Pour en revenir à ce milieu du XV^{ème} siècle, il aura donc fallu aux rois de France quasiment 300 ans pour venir à bout de cette hypothèque, qui plaçait toute guerre à l'est sous la menace d'une attaque de revers de la part des Anglais. Ainsi, jusqu'à cette époque, la monarchie n'a pas de conflit majeur sur la longue frontière orientale (d'Anvers au delta du Rhône). C'est la levée de cette hypothèque, conjuguée à un relatif effacement de l'Angleterre de la scène européenne, qui commence avec la « guerre des deux roses (1455-1485) et se poursuit

pendant la première moitié du XVI^{ème} siècle¹³⁵, qui va laisser les mains

libres aux rois de France pour conduire la lutte contre le duc de Bourgogne, puis les guerres d'Italie.

Ce temps, où la France s'abîme dans les délires des guerres d'Italie et des guerres de religion, est un temps de maturation de la puissance anglaise. Celle-ci semble prendre un élan décisif sous Elizabeth I^{ère}, dont le règne est à la fois l'époque de Shakespeare et celle de Drake et de Walter Raleigh. C'est alors que l'Angleterre entre dans la grande compétition mondiale, prend pied en Amérique et met en déroute (avec l'aide de la tempête), l'« invincible armada » espagnole (1588). A la suite de quoi, le sceptre des mers passe de l'Europe de sud à celle du nord, directement par dessus la France, qui n'en peut mais. L'époque du génois Colomb, du Florentin Verrazzano, des navigateurs portugais et des conquistadors espagnols est close.

On aurait tort de croire que ces prédispositions se sont exprimées uniquement par l'initiative privée : elles se sont exprimées aussi par des actes royaux. La flotte anglaise qui battit la marine française à L'Ecluse comprenait, comme son ennemie, des mercenaires génois (et bretons). A la fin du XIV^{ème} siècle, donc en pleine guerre de Cent-ans (ou en pleine « trêve »), un « Acte de navigation » réserva le transport maritime dans les îles britanniques. Plus tard, Edouard IV créa les « Merchants venturers », sorte de Ligue ou de hanse anglaise, et lui accorda 50 % du commerce des Iles britanniques et 70 % du commerce extérieur. Un symbole : lorsque les nouvelles monnaies d'or apparaissent en Europe, fin XIII^{ème} siècle en Italie (florin, ducat) XIV^{ème} siècle ailleurs, la pièce française, créée en 1360, représente un chevalier en armure montant un destrier chargeant, un « franc à cheval », d'où son nom ; la monnaie anglaise équivalente, le « noble », représente un guerrier sur un bateau sous voile...

Le XVII^{ème} siècle va voir la montée en puissance s'accélérer. La suprématie maritime anglaise est un peu masquée aux yeux des Français par le fait que l'Angleterre est leur alliée sous Cromwell (traité de 1655) et sous les derniers Stuart (1660 — 1688), et par la présence d'un autre contrepoids à la puissance anglaise, qui est la Hollande. Dans la guerre de Hollande, de 1672 à 1678, les Français et les Anglais conjuguent leurs efforts contre la Hollande. En 1676, sous les ordres de Duquesne, la marine de guerre française

recréée par Colbert, remporte d'ailleurs des victoires flatteuses en Méditerranée (Stromboli, Agosta¹³⁶, Palerme).

Mais cette alliance contre nature ne durera pas. En 1678, au terme de la guerre, la Hollande prend son parti de la primauté maritime anglaise et se jure d'être toujours dans le même camp qu'elle à l'avenir¹³⁷. La fin du siècle d'or hollandais est consommée. Et, en 1688 le dernier Stuart est chassé, l'Angleterre cesse d'être l'alliée de la France.

Alors commence la troisième guerre de Cent ans.

Le premier acte de ce conflit est la guerre de la ligue d'Augsbourg (cf. chapitre 8). Celle-ci (1689-1697) comporte un volet naval important, face aux Anglo-hollandais. La victoire de Béziers (10 juillet 1690) marque l'apogée de la marine de Louis XIV. Vaincue ensuite à Barfleur (La Hougue, 29 mai 1692), elle ne pourra plus faire jeu égal avec l'Angleterre et devra se cantonner dans la guerre de course. Phénomène bien français : avec les ordonnances ou lettres patentes de 1583, 1584, 1681 et 1689, la France a peut-être disposé à défaut des flottes les plus puissantes, des plus beaux règlements administratifs en matière de marine...

Les querelles terrestres tournées vers l'est d'une part : lutte contre les ducs de Bourgogne, rivalité avec la Maison de Habsbourg (1460-1756), conflit avec l'Allemagne (1870-1945), et la rivalité franco-anglaise, tournée vers l'ouest et vers la mer, d'autre part, sont, pendant 700 ans, comme, la chaîne et la trame de la politique étrangère de la France, entre l'aigle et les léopards. Au XVIII^{ème} siècle, l'enchevêtrement des enjeux continentaux et maritimes est particulièrement évident, avec trois guerres immenses, au début, au milieu et à la fin du siècle :

- La guerre de succession d'Espagne au début de la période, marquée par la cession à l'Angleterre par la France des territoires de la baie d'Hudson
- La guerre de Sept-ans, au milieu de la période, marquée par la perte

¹³⁶ Où l'amiral hollandais Ruyter, considéré comme le plus grand chef de guerre navale du siècle, est tué par les Français, comme ils tueront, en 1805, mais au cours d'une défaite, le plus grand amiral anglais, Nelson

¹³⁷ Elle sera cependant dans le camp des adversaires de l'Angleterre dans la guerre d'indépendance américaine.

à peu près totale par la France de son empire colonial,

- Les guerres de la révolution et de l'empire qui, du point de vue colonial et maritime, sont, pour l'Angleterre purement défensives : il s'agit simplement de conforter l'acquis de la guerre de Sept-ans. Entre les deux, il y a eu l'amusette de la guerre d'indépendance américaine où la France s'est offert un beau rêve, celui de rejouer dans la même cour que la royal navy. Ce rêve ruina définitivement les finances de l'Ancien-régime et fut la cause immédiate de la Révolution.

Ces conflits planétaires forment comme les trois volets de cette troisième « guerre de Cent- ans De 1720 aux années 1780, l'économie française connut une expansion considérable, que même la guerre de Sept-ans ne brisa pas. C'était un intolérable exemple de ce que les anglo-saxons appellent l'arrogance française. Sur les pistes des aéroports modernes, on chasse les oiseaux qui risquent de voler trop près des avions de ligne, d'être aspirés dans leurs réacteurs et d'entraîner leur chute au moment du décollage. C'est ce qui fut fait avec la France dans cette phase finale de la guerre, la plus acharnée : après avoir privé la France de ses colonies, l'Angleterre, cette « colonie normande qui a mal tourné », dut chercher à briser les reins de l'économie française et surtout empêcher qu'elle contrarie le décollage industriel britannique. Ce fut l'objet du traité de commerce de 1786, qui plongea l'industrie française dans le marasme, puis de la Révolution de 1789, dont on peut penser que si elle n'est pas un « coup » de l'Angleterre, c'est bien imité.

On pourrait reprocher à la politique française au XVIII^{ème} siècle d'avoir sacrifié la lutte maritime aux guerres continentales ou, au contraire, d'avoir sacrifié les enjeux continentaux aux chimères exotiques, ou encore de ne pas avoir su choisir entre l'un et l'autre. Certains, notamment, émettent l'opinion que la France, après la paix d'Utrecht (1713) qui mettait un Bourbon sur le trône d'Espagne, aurait dû abandonner la vieille lutte contre les Habsbourg, tourner le dos aux conflits continentaux et, considérant que la perte de la baie d'Hudson et de Terre-Neuve était un avertissement, choisir plus résolument la lutte pour la liberté des mer contre l'Angleterre. Il est vrai que l'idée d'expulser les Habsbourg d'Italie, qui hanta la diplomatie française pendant tout le XVIII^{ème} siècle et jusqu'au IInd Empire, était une chimère sans intérêt (surtout depuis le déclin de la Méditerranée), la continuation de la chimère italienne des Valois.

Mais on ne peut rien contre la géographie : le Rhin n'est pas la Manche ou le Pas-de-Calais : les conflits continentaux auraient de toute façon rattrapé la France. En concentrant tout son effort sur la marine et les colonies, la France se serait épuisée, aurait sacrifié son armée de terre, sans rattraper l'Angleterre et tout ce qu'elle y eut gagné eut été de pousser celle-ci à provoquer avec plus de détermination encore des coalitions terrestres contre la France, auxquelles celle-ci eut été incapable de faire face.

La meilleure démonstration de cette observation a été fournie par les faits eux-mêmes : c'est précisément quand le gouvernement français a mis en oeuvre cette politique d'abandon de l'hostilité aux Habsbourg qu'elle s'est trouvée engagée dans une guerre dans les pires conditions de son histoire (du moins avant 1870 et 1939) et qu'elle y a perdu presque toutes ses colonies (1763). On objectera que c'est parce que l'on est passé d'un extrême à l'autre et que, sortant de l'hostilité aux Habsbourg, on n'était pas obligé de passer directement à l'alliance. En fait, si : la neutralité n'était guère dans les mentalités de l'époque. D'une part, l'Autriche ne pouvait être véritablement rassurée sur les intentions de la France que par une alliance ; d'autre part, en 1756, la France, qui, par hypothèse, ne pouvait songer à une alliance avec l'Angleterre, puisque c'était le vrai ennemi, ni avec la Prusse, comme la guerre précédente l'avait montré, se serait trouvée isolée si elle ne s'était pas tournée vers l'alliance autrichienne. « La France est isolée ! », phrase qui sonne comme le tocsin ou, mieux, comme le glas, dans la tête des diplomates français de tous les temps, phobie qui fait commettre bien des fautes.

Au milieu du XVIII^{ème} siècle, les jeux sont faits, il n'y a pas de regret à avoir. La guerre de Sept-ans était ingagnable. La France ne disposait pas de la logistique, des marins, de la capacité organisationnelle et de la flotte de guerre permettant une projection de forces suffisante en Amérique du nord et aux Indes. Bien sur, en s'abstenant de s'allier à l'Autriche, la France aurait peut-être évité d'avoir à faire la guerre à la

fois sur le continent et sur mer et outre-mer et donc pu consacrer des

ressources supplémentaires à la marine, mais cela n'aurait pas suffi. L'Angleterre avait déjà creusé l'écart. A cette date (1760), la France ne peut plus avoir pour objectif de disputer à l'Angleterre le sceptre des mers, mais de préserver une certaine liberté de la navigation face à la volonté d'hégémonie de cette puissance. Il ne peut être question de lui disputer la primauté en Amérique du nord ou en Inde, mais de sauver quelques territoires intéressants pour leur potentiel économique, comme Saint-Domingue, ou pour leur position, comme le Sénégal. En 1756, quand commence la guerre de Sept ans, l'Angleterre possède environ 150 bâtiments de guerre ; le système politique, économique, fiscal et industriel de la France ne parvient à en aligner qu'une soixantaine¹³⁸. En 1790, en se saignant aux quatre veines, la France, avec 26 millions d'habitants arrive péniblement à avoir 220 bâtiments de guerre, dont 70 vaisseaux. La Grande-Bretagne, avec 11 millions d'habitants peut en armer 300 sans efforts. Les deux pays ne jouent plus dans la même catégorie.

Contrairement aux deux précédentes, la troisième guerre de Cent-ans se termina par la défaite de la France, moins d'ailleurs à Trafalgar ou à Waterloo qu'en 1789, lorsque la France s'effondra sur elle-même comme une supernova.

¹³⁸ Un rapport de septembre 1753 fait état de 55 vaisseaux, plus 7 en chantiers.

En effet, si cette dernière phase est marquée par la bataille de Trafalgar (21 octobre 1805), à cette date, la marine française n'est déjà plus qu'un fantôme. Les cadres sont partis, émigrés ou dégoûtés par l'indiscipline et la politisation, les navires sont de mauvaise qualité en raison de la perte d'accès aux sources d'approvisionnement, notamment pour les mâts, En fait, la vraie défaite de la France, c'est elle qui se l'infligea, en ruinant la marine que Louis XVI avait constituée à prix d'or. Ensuite, les guerres continentales qui se poursuivirent de 1805 à 1815 furent essentiellement motivées pour l'Angleterre par le blocus continental décrété par Napoléon (cf. chapitre 16)

CHAPITRE 12 — 1770-1800. LES VRAIES RÉVOLUTIONS DU XVIII^{ème} SIÈCLE

UNE ENTRÉE TARDIVE DANS LA MODERNITÉ ÉCONOMIQUE

Le XVIII^{ème} siècle fut, pour la France, un siècle de forte croissance économique. Ce que l'on appelle de nos jours le produit intérieur brut a probablement plus que doublé.

C'est peut-être dans le domaine du commerce extérieur, qui a probablement quintuplé, que le progrès fut spectaculaire, notamment sous l'impulsion des importations des produits des îles, réexportés dans toute l'Europe. De façon posthume, c'est à la fois l'échec et le triomphe de Colbert : l'échec, parce qu'apparemment, cet essor se faisait par le secteur privé et non par les voies dirigistes qu'il avait tentées avec tant d'énergie ; son triomphe en ce que l'impulsion qu'il avait donnée portait des fruits, fut-ce à retardement : drainer les espèces métalliques étrangères, exporter les étoffes françaises, les produits de luxes à forte valeur ajoutée, reposant sur la réputation d'élégance et de qualité qu'il avait contribué à établir, moins dépendre des armateurs étrangers, multiplier les navires français, développer les plantations outre-mer, développer la population du royaume, accélérer la circulation des biens et des capitaux. Tout cela, qu'il avait voulu obstinément, dans une conjoncture économique chroniquement déprimée, le XVIII^{ème} siècle le réalisait. En outre, il n'y avait pas, dans cette réussite, que l'initiative privée : le développement des infrastructures portuaires et des chantiers navals devait beaucoup à l'action de l'Etat, lancée par Colbert. Le spectacle de certains ports, Bordeaux, Nantes, Marseille, Rouen, tel qu'il est peint par Joseph Vernet dans les années 1760 atteste de cette vitalité. Toutefois, même durant cette période euphorique, si le commerce français était dominant à Cadix, en Méditerranée, dans les Antilles, au Levant, il était passif vers le Nord, où ce sont les commissionnaires anglais, hollandais, danois ou hambourgeois qui opéraient dans les ports français, et non l'inverse, et les navires nordiques qui venaient enlever la marchandise dans les ports français, beaucoup plus que les armateurs français n'allaient dans les ports de ces pays. La marine française ne détenait que 10 % au plus de ce trafic, pourtant stratégique, car c'est par lui qu'arrivaient les intrants nécessaires à la flotte de guerre, comme les

mâts, par exemple, qui venaient de Riga.

La croissance, pour autant que l'on puisse se fier aux statistiques de l'époque, avait été plus forte avant 1760. Alors, la France faisait jeu égal avec l'Angleterre, la croissance de son commerce étant même plus élevée, par l'effet de rattrapage à partir d'une situation initiale plus défavorable. Ce n'est peut-être pas un hasard si c'est précisément à ce moment que l'Angleterre entama contre la France la phase finale de la lutte sans merci, qui se cristallisa dans la guerre de Sept-ans. Il est d'ailleurs symbolique que cette guerre commence par la confiscation par le gouvernement anglais de tous les navires français qui se trouvaient alors dans ses ports. En 1780 encore, selon certaines sources, la part de la France dans le commerce international était équivalente à celle de la Grande-Bretagne, mais il faut relativiser cette performance et se souvenir que celle-ci avait moins de la moitié d'habitants de la France.

A partir de 1760 et surtout de 1780, la Grande-Bretagne creusa l'écart. Or, cette fin du siècle, c'est précisément celle de la révolution du XVIII^{ème} siècle, non pas les débordements destructeurs que connut la France de 1789 à 1799, mais la révolution féconde et constructive qui toucha l'économie ouest-européenne, dans l'agriculture comme dans l'industrie.

I — L'agriculture. La France ne fait pas la révolution.

Peut-être plus encore que dans l'industrie, c'est dans l'agriculture que la lenteur des évolutions est frappante. Comme tous les pays de l'époque, la France du XVIII^{ème} siècle était un pays agricole, mais son agriculture était particulièrement routinière. Au milieu du siècle, peu d'intellectuels se penchaient sur cette question. Ils préféraient des sujets aussi importants que le quiétisme, le molinisme, le jansénisme, Mme Guyon ou Marie Alacoque. Pas d'équivalent de l'agronome anglais Jethro Tull, (mort en 1740), peu de grands propriétaires cherchant à améliorer le rendement de leur exploitation ; ils se contentaient de percevoir les fermages et de les consacrer à la construction de châteaux, d'hôtels particuliers ou à des charges d'officiers, alors même que leur intérêt bien compris aurait dû les conduire à introduire ces améliorations. Mais c'est aussi que les progrès réalisés à l'étranger étaient peu connus.

Le système agricole français traditionnel souffrait de deux maux. En premier lieu, la grande majorité des régions avaient une agriculture vivrière fondée sur l'assolement triennal ou biennal : deux ou trois types de cultures se succédaient d'une année sur l'autre sur une parcelle, se différenciant selon qu'elles épuisaient plus ou moins le sol, une année étant souvent consacrée à la mise en jachère de la parcelle. Cette méthode était rationnelle en ce qu'elle laissait reposer la terre, mais elle diminuait (d'un tiers dans le cas de l'assolement triennal) le rendement d'une exploitation par rapport à l'optimal. Au plan national, cela limitait la production agricole du pays. L'autre faiblesse résidait dans l'élevage. «Le mouton picard ou languedocien pesait deux fois moins que ses voisins, flamands, montagnards ou espagnols ; (...) sa laine était toujours la plus sale et la plus courte (la manufacture lainière française importe des tonnes de bonne laine étrangère) (...) même les meilleurs vaches normandes du XVIII^{ème} siècle donnaient la moitié du lait fourni par les vaches frisonnes et anglaises de la fin du XVI^{ème} siècle. Malgré quelques heureuses importations de reproducteurs montagnards et étrangers (...) tout ce cheptel joint l'insuffisance de ses effectifs à la médiocrité de ses qualités. C'est qu'il est mal soigné, enfoui l'hiver dans d'infestes étables (...) mal nourri de paille et de feuilles et sujet à d'effrayantes épizooties »¹³⁹. Pour un pays qui justifie (y compris à ses propres yeux) son faible don pour la choses maritime en se présentant comme un peuple avant tout de paysans, fier de sa tradition rurale, ce n'est pas brillant (mais sommes nous sûrs qu'en dépit des rendements élevés de l'agriculture françaises du XXI^{ème} siècle, les Français auront de quoi pavoiser lorsque cette agriculture sera jugée rétrospectivement, dans quelques décennies, d'après des critères de développement durable, par exemple ?)

Les deux maux se combinaient : le bétail était déficient en quantité et en qualité, il produisait donc peu de fumier, qui faisait défaut pour accroître le rendement des cultures. Il en résultait une faible productivité, un prolétariat rural misérable et la malnutrition de la grande majorité du peuple par carence en protéines animales.

Les solutions existaient, elles étaient mises en oeuvre aux portes du royaume, en Flandre et en Hollande d'abord, puis en

139 *In* Histoire économique et sociale de la France, T. 2 (P.U.F.)

Angleterre :

- Remplacer la jachère par des prairies artificielles de plantes fourragères n'épuisant pas le sol. Le trèfle, par exemple était connu au pays de Waës¹⁴⁰ dès le XIII^{ème} siècle. La jachère fut éliminée en Flandre dès le XVI^{ème} siècle.

- Réduire les vaines pâtures et les communaux, qui obligent les paysans qui seraient tentés par les innovations en fait d'assolement et de cultures, à respecter les routines ancestrales. En Angleterre ce mouvement de résorption, connu sous le nom *d'enclosures*, prit son essor à la fin du XVI^{ème} siècle et au début du XVII^{ème}.

- Sélectionner les espèces, végétales comme animales. En France, on avait tendance à toujours réensemencer le même blé, qui lentement s'abâtardissait.

- Mieux récupérer le fumier. Plus de prairies permet d'alimenter plus de bétail, qui produit plus de fumier qui permet de fumer davantage de terres labourables qui vont produire plus de céréales ou de légumineuses.

Après 1750, l'agronomie devint véritablement à la mode, sous l'influence des « physiocrates », parmi l'aristocratie éclairée. Il se créa des académies d'agriculture, des bulletins, des exploitations modèles, comme celle du duc de La Rochefoucauld à Liancourt, mais le retard sur les agricultures les plus performantes était tel qu'il ne sera pas réellement résorbé avant le XX^{ème} siècle. En 1840, la jachère occupait encore 27 % des terres, soit pas beaucoup moins que le tiers qu'elle aurait occupée sur la base d'un strict assolement triennal. Au début du XIX^{ème} siècle, le rendement de la semence de blé (nombre de grains récoltés rapporté au nombre de grains semés) était de l'ordre de 6, contre 5 un siècle plus tôt. C'est un progrès de 20 %, que corroborent les indicateurs de production d'une façon générale, mais, dans le même temps, la population avait cru d'un tiers...En dehors de quelques exploitations modèles, la France n'est entrée dans la modernité agricole que lentement, au XIX^{ème} siècle ; en fait, il n'y a pas eu de révolution¹⁴¹. L'intérêt du pays eut peut-être commandé qu'il y eut évolution

¹⁴⁰ Entre Gand et Anvers

¹⁴¹ En revanche, une orientation plus franche vers les cultures industrielles, à plus forte valeur ajoutée, s'est fait jour.

progressive et sans heurt dans l'ordre politique et révolution dans l'agriculture ; c'est l'inverse qui se produisit.

II — L'industrie.

Une agriculture plus productive permet une population mieux nourrie, plus vigoureuse et dégage des surplus capitalistiques qui peuvent financer le décollage industriel. C'est effectivement ce qui se produisit en Angleterre. La révolution économique du XVIII^{ème} siècle fut une révolution d'innovateurs. On était encore, et on le resta jusqu'aux années 1930, à un stade où les inventions étaient individuelles. On pouvait mettre un nom et une vie d'homme, ingénieur ou amateur, derrière elles. Comme à la guerre, on était encore au stade de la prouesse individuelle, pas à celui de l'anonymat.

D'ailleurs, c'était aussi une guerre, un nouvel avatar de la rivalité multiséculaire entre la France et l'Angleterre. Dans la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle, dans le domaine de la guerre aussi, - la guerre maritime-, l'innovation était anglaise. Déjà, à Crécy, les Anglais avaient une avance technique dans leur matériel. S'agissant de la Marine, c'est normal, dira-t-on : l'Angleterre avait la suprématie navale, cela lui donnait un avantage structurel : plus de navires donc des arsenaux plus développés, plus d'ingénieurs, de contremaîtres plus expérimentés, donc plus de moyens intellectuels et matériels pour innover. Mais la suprématie peut être source de sclérose, d'endormissement sur ses lauriers. Pas pour la Grande-Bretagne dans le domaine de la marine de guerre. L'innovation la plus notable, dans les années 1770 fut de recouvrir les coques des navires de tôles de cuivre, qui amélioraient l'hydrodynamique de ces derniers et donc leur rapidité, et qui assurait une supériorité aux flottes britanniques. Sous les objurgations des amiraux comme Suffren, la marine française adopta le « doublage », mais à son rythme et en fonction des capacités budgétaires.

Dans le dernier tiers du XVIII^{ème} siècle et les premières années du XIX^{ème} siècle, la révolution industrielle reposait sur le renouveau de la sidérurgie, les machines textiles et la machine à vapeur. Cette révolution n'éclata pas brusquement : elle eut une genèse et une période d'essor. Sa genèse se situe en fait pendant la guerre de succession d'Espagne, entre 1709, première fonte au coke réalisée par Abraham Darby et 1712, première machine à vapeur construite par Newcommen. Ces deux innovations furent constamment

améliorées et se répandirent surtout à partir des années 1770, époque à laquelle ces perfectionnements les avaient rendues suffisamment rentables pour creuser la différence avec les méthodes antérieures. Dans le domaine de la machine à vapeur, c'est surtout les améliorations apportées par James Watt (le condenseur, en 1769, et la machine à double effet en 1783) qui rendirent la machine à vapeur particulièrement efficace. Même processus en deux temps dans le domaine des machines textiles : invention de la navette volante en 1733 (John Kay), puis les grandes innovations quelques décennies plus tard : *spinning jenny* (Hargraves, 1764), *water frame* (Arkwright, 1769) et *mule jenny* (Crompton 1779).

L'innovation, au XVIII^{ème} siècle ne fut pas le monopole de la Grande-Bretagne ; dans le domaine textile, les Français, notamment, ne furent pas ridicules, grâce aux contributions de Vaucanson, Falcon, Bouchon et surtout Jacquard, à l'amélioration des métiers à tisser. Mais dans le domaine de la machine à vapeur et de la sidérurgie, ils furent constamment en position de suiveurs jusque dans les années 1820. Les grandes réalisations en France avant 1800 furent les pompes des mines d'Anzin et de quelques autres mines, dès avant 1760, la pompe à vapeur de Chaillot (Paris), la fonderie du Creusot en 1785¹⁴², une machine à vapeur pour forer les canons à Indret, et celle de la première usine textile utilisant une machine à vapeur, à Orléans¹⁴³, en 1788. Les fournisseurs et ingénieurs anglais jouèrent un grand rôle. Presque toutes les machines venaient d'Angleterre et lui rapportaient des devises.

Un courant récent, illustré par J. Bouvier ou J. Marseille, qui le qualifie de « révisionniste »¹⁴⁴, tend à minimiser l'écart de développement économique entre les deux pays. Quelle que soit l'ingéniosité des raisonnements, il reste bien un retard de la France dans le P.I.B. par habitant ou dans le stock de capital accumulé, qui se mesurent tout au long du XIX^{ème} siècle à des indices tels que la puissance installée de machines à vapeur, le kilométrage de voies ferrées, le tonnage des marines marchande et

142 Répondant d'abord aux besoins de la marine, le Creusot fut le résultat du volontarisme industriel, de Sartines à Calonne, en passant par le maréchal de Castries, lequel eut, comme souvent, des résultats mitigés. La fonte produite ne fut pas de bonne qualité et l'établissement se traîna avant que Schneider, en 1836, lui donne une impulsion nouvelle.

¹⁴³ Pour le compte du duc d'Orléans

¹⁴⁴ *In* Puissance et faiblesses de la France industrielle, Seuil.

militaire, le nombre et l'importance des fortunes privées, etc. Le retard de la France est un retard dans l'amplitude de la diffusion d'une technique donnée, plus que dans son acquisition. Il fallait entre 4 et 10 ans pour qu'une technique anglaise fut connue en France, mais ensuite, les Britanniques allaient beaucoup plus vite dans sa diffusion, c'est-à-dire qu'ils mobilisaient plus vite des capitaux, montaient plus vite des compagnies, intéressaient plus facilement des entrepreneurs. A titre d'exemples, selon certaines sources, il y aurait eu 20 000 *jennys* en Grande-Bretagne en 1790, contre 900 en France. A la même date, l'usine de construction mécanique Périer, première en ancienneté et en importance, n'avait construit, depuis 1778, que 40 machines à vapeur. En 1810, les industries française et anglaise auraient employé respectivement 200 et 5000 machines à vapeur¹⁴⁵. Et cela continua au moins jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle : en 1844, il y avait 2500 kilomètres de voies ferrées en Grande-Bretagne, 530 en France.

Quelles explications peut-on donner à ces retards ?

- Dans l'agriculture

1°) *La taille des exploitations, le régime des terres?* De grands domaines avec des propriétaires lointains et négligents ? La France du XVIII^{ème} siècle n'était pas un pays de latifundia. Une part notable des terres appartenait à ceux qui l'exploitaient et une part substantielle des autres appartenait à des roturiers. Selon les estimations en usage, on considère que, dans les années 1780, près de 40 % des terres agricoles appartenaient aux exploitants, 35 % aux deux ordres privilégiés et le quart restant à des roturiers non-exploitants. D'ailleurs, en Grande-Bretagne existaient autant de grands domaines appartenant sinon à l'Eglise du moins à la haute noblesse, ce

¹⁴⁵ On attribue parfois à la France de la même époque une production manufacturée supérieure de 70 % à celle de la Grande-Bretagne. Outre la grande difficulté à établir des chiffres fiables pour cette époque, on observera que :

I °) la notion de production manufacturière inclut la production artisanale peu compétitive et destinée au marché locale et donc génératrice de peu de ces surplus capitalistiques qui sont les moteurs de la croissance.

2°) La population de la France est supérieure d'au moins 90 % à celle de la Grande-Bretagne. Il en résulte que même en adoptant ces chiffres, ils font apparaître une production par tête supérieure d'un quart en Grande- Bretagne.

En 1900, pour une population devenue égale, la production manufacturière britannique est de 60 % supérieure à celle de la France.

qui ne l'a pas empêchée de devenir l'un des berceaux de la révolution agricole ; au contraire, ces grands domaines en furent l'élément moteur.

C'est plutôt, au contraire, le *morcellement excessif des terres*, qui fut encore renforcé à la Révolution par la division de biens nationaux entre petits et moyens propriétaires¹⁴⁶, puis au XIX^{ème} siècle par le Code civil, qui était défavorable à l'innovation technique, par exemple dans le cas des prairies artificielles (qui impliquaient de sortir du système des communaux et d'abandonner la polyculture vivrière, abandon risqué qui ne pouvait qu'inquiéter un petit exploitant). La grande exploitation capitaliste se prête mieux à l'innovation¹⁴⁷. D'autre part, on n'atteint les 40 % précités qu'en y incluant les « biens communaux », dont on a vu l'effet sclérosant sur le progrès technique.

2°) *La pauvreté* qui empêchait de faire la mise de fonds même minime qui aurait ensuite augmenté le produit ? *La fiscalité*, qui aurait incité les paysans à éviter les signes extérieurs de richesse, les premiers d'entre eux étant les têtes de bétail ? Mais cette explication vaut surtout pour les propriétaires exploitants, c'est-à-dire un gros tiers des exploitations.

3°) *L'état d'esprit de la paysannerie*, qui révérait la tradition ? Sans doute aussi, mais, là encore, il s'agit d'une explication qui vaut surtout pour les petits exploitants. Il est vrai que le blé était trop considéré comme la culture reine, qui donnait le pain, qui fournissait 90 % de l'alimentation du peuple. Dès qu'il disposait d'une parcelle, le paysan l'ensemait et de préférence en blé. Cette passion du blé (substitut de la passion de l'or ?) et la méfiance à l'égard de l'innovation peuvent expliquer la diffusion assez lente de la pomme de terre, alors que ses vertus nutritives auraient dû lui assurer une diffusion foudroyante. Mais, dans une société hiérarchisée où la Cour imprimait le mouvement, la pomme de terre a souffert de ne pas bénéficier d'un engouement de la haute société, contrairement au chocolat et au café.

¹⁴⁶ Qui entraîne un transfert de 5 à 25 % des terres selon les provinces.

¹⁴⁷ A condition bien sûr de ne pas être dans une économie esclavagiste ou quasi-esclavagiste où la main d'oeuvre est tellement bon marché que cela n'incite pas à la recherche d'innovations techniques, mais on n'était pas dans cette logique en France métropolitaine.

Alors, qu'elle se répandit progressivement à partir de 1660 en Angleterre, il fallut, en France, plus d'un siècle plus tard, que Louis XVI en fit lui-même la promotion.

Il reste que la noblesse et la bourgeoisie, qui possédaient près de la moitié des terres et qui auraient pu et dû avoir un rôle moteur de l'innovation, n'ont, pas davantage que le petit paysan analphabète, voulu ou pensé introduire une amélioration qui se déroulait sous leur nez, aux frontières de la France, sauf quelques esprits éclairés, assez isolés.

Dans l'industrie

Contrairement à l'agriculture, il n'y avait pas, dans le domaine industriel de substrat nobiliaire qui aurait bloqué l'innovation. La voie était libre pour la bourgeoisie. De quoi a-t-elle manqué ?

- a) de capitaux, parce que trop de ceux-ci auraient été gelés par les deux premiers ordres ? D'une certaine manière, la confiscation de biens de ces ordres et leur vente au titre des « biens nationaux » serait un transfert brutal de biens de la classe improductive à la classe productive. Et ce transfert serait particulièrement direct et riche de symbole, puisque l'on vit une part notable de ces biens, abbayes et châteaux désaffectés, occupés illico par des usines de textile, de papier ou de mécanique, ce qui permettait d'économiser sur l'investissement d'installation.

Il faut cependant relativiser en ce qui concerne la noblesse. Tout d'abord, certains seigneurs s'étaient lancés dans l'investissement industriel. L'exemple venait d'en haut, puisque le duc d'Orléans, quatrième seigneur du royaume et l'une des plus grandes fortunes, finança les travaux du chimiste Leblanc et la fabrique de soude et d'acide sulfurique destinée à mettre en œuvre ses découvertes, en 1785 à Saint-Denis. Il soutint également l'entreprise de Périer, qui était son mécanicien officiel, et qui était la seule capable, en 1789 de fabriquer des machines à vapeur correctes. Que ne consacra-t-il davantage de moyens encore à ces travaux productifs, au lieu de les utiliser à payer des hommes de mains pour fomenter la chute de son cousin

Louis XVI, dans l'espoir illusoire de lui succéder !

En second lieu, les réserves de capitaux détenues par la noblesse n'étaient pas si considérable et une grande partie du transfert vers la bourgeoisie s'était déjà opérée avant la Révolution.

Néanmoins, ce facteur ne peut être écarté, y compris sous la Révolution et l'Empire. Ainsi, si l'on compare la France propre aux territoires annexés qui constitueront la Belgique, en ce qui concerne l'achat de biens nationaux, en France, il a été beaucoup plus souvent le fait des paysans et en « Belgique », des bourgeois ou anciens nobles. Or, ces derniers ont davantage réinvesti dans l'industrie que ne l'ont fait les paysans, les profits issus de l'agriculture qui de toute façon était plus performante que celle du reste de la France.

Par ailleurs, (cf. chapitre 23), le système bancaire anglais était plus efficace dans le drainage des capitaux au profit de l'industrie que le système français.

- b) de confiance, d'optimisme, tout simplement d'esprit d'entreprise ? Certainement aussi, car en Angleterre, il n'y avait pas eu de tels transferts de bien et la gentry garda sa puissance et sa fortune en même temps que la bourgeoisie développait vigoureusement ses affaires. L'épargne sa davantage été drainée vers les nouvelles entreprises par un système bancaire plus mûr, mais aussi par le choix spontané des individus.

Faut-il incriminer la religion, les Anglais, protestants, étant plus adaptés à l'esprit d'entreprise que les Français catholiques, selon la thèse de Max Weber¹⁴⁸, et l'exode des Huguenots qui aurait encore affaibli la France à cet égard ? Non, car c'est poser le problème à l'envers : les peuples nordiques ne sont pas devenus ce qu'ils sont à

148 Ethique protestante et esprit du capitalisme, 1905.

cause du protestantisme ; c'est l'inverse : c'est parce qu'ils sont ce qu'ils sont qu'ils ont créé le protestantisme, qui était plus adapté à leur mentalité et à leur être profond que le catholicisme, trop méditerranéen pour eux.

- c) D'un cadre juridique, administratif et financier propice ? L'hypothèse parfois émise que le l'organisation économique : les jurandes, les privilèges de fabrication, les règlements des manufactures furent des obstacles reste à prouver. La Révolution, qui supprima cette organisation n'apporta pas l'épanouissement de la production et va, globalement, comme l'Empire, aggraver les choses. Les désordres de l'une, le blocus continental de l'autre, furent des causes d'accentuation du retard.

d) Une tendance à faire perdurer les modes de production proto-industriels caractérisés par le travail des agriculteurs à domicile (textile, fileterie, etc.). Or si cet éparpillement apporte un revenu complémentaire apprécié à de petits exploitants, il est, sauf exceptions, peu favorable à l'innovation technique. Ainsi, l'existence de cette classe de petits paysans, renforcée à la Révolution, a-t-elle été un facteur de ralentissement de la modernisation de l'économie, non seulement dans l'agriculture, mais également dans l'industrie.

- e) Il y avait aussi un facteur physique : comme pour la compétition maritime, les dieux avaient avantagé la Grande-Bretagne dans la course à l'industrialisation en la dotant d'un gisement de houille colossal, avec lequel seul celui de l'Allemagne pouvait rivaliser en Europe. Cette faveur du ciel allait d'ailleurs se poursuivre au XX^{ème} siècle en dotant le Royaume-Uni d'un gisement de pétrole (Mer du Nord) digne des émirats du golfe persique. La France ne dispose de rien de tout cela. Elle possède des gisements de houille, mais généralement peu généreux, de mauvaise qualité et à grande profondeur ; dans les meilleures années, ils couvrirent 70 % des besoins du pays. La France en produisait 600 000 tonnes en 1780, 900 000 en 1816. A la

même époque, la Grande-Bretagne en était déjà à 17 millions, volume que la France n'atteindrait qu'en 1880 ! Face à ce handicap naturel, l'industrie française essaya d'exploiter au maximum les autres filons : le charbon de bois (au détriment des forêts) et l'énergie hydraulique. Il est vrai que le bois était moins cher qu'en Angleterre (et même moins cher que la houille), mais ces filières ne permettaient pas de dépasser un certain stade de développement industriel.

Sans doute tous ces facteurs sont-ils exacts, surtout le manque d'esprit d'entreprise et, à cet égard, la phase de l'entrée dans la Révolution industrielle n'est qu'un exemple parmi d'autres de cette timidité française. Au-delà, il y a la dynamique propre à l'expansion du peuple britannique : quand sonne l'heure d'un peuple, elle sonne pour toutes les disciplines : la politique, l'économie, l'art. Le siècle d'or de l'Angleterre, que l'on peut fixer sommairement de 1750 à 1900 est un « siècle » non seulement d'hégémonie politique, économique, maritime et coloniale, mais également d'épanouissement littéraire, artistique et scientifique.

III — La France en avance dans une révolution : la baisse de la natalité.

Il est possible que les inconvénients de ces handicaps que l'on vient de rappeler aient été atténués par une autre révolution, qui a freiné la multiplication des bouches à nourrir. Si, la France a un siècle de retard sur l'Angleterre dans le domaine de la révolution politique (1688-1789) et dans la révolution agricole, et 10 à 20 ans de retard dans la révolution industrielle, il est une révolution dans laquelle elle fut incontestablement pionnière, celle du contrôle des naissances, qui s'amorça, au moins dans certaines régions, dans les années 1780. Il alla en s'accroissant tout au long du XIX^{ème} siècle pour atteindre la stagnation des années 1910 au début des années 1940. Il n'est pas sûr que cette révolution soit celle où il était le plus souhaitable d'être en tête. Il y a peut-être un lien de cause à effet entre le fait que les campagnes françaises aient manqué le tournant de la révolution agricole et cette baisse de la fécondité : les paysans ne trouvant pas dans l'amélioration des cultures la solution à leur pauvreté et la voie de l'émigration étant bouchée pour des raisons tenant aux mentalités (cf. infra, chapitre 23) ont pu penser la trouver dans la diminution du nombre de bouches

à nourrir ; la déchristianisation a peut-être aidé à lever les inhibitions en la matière dans certaines régions et le brassage humain de la Révolution et de l'Empire a pu diffuser un peu partout cette désinhibition. On admet que la population du royaume passa de 20 à 26 millions d'habitants entre 1715 et 1789, soit une augmentation de 30 % en 90 ans. Mais, dès le dernier quart du siècle, la révolution démographique entraîna une différenciation dans le comportement natalitaire des Français et celui des autres peuples européens. A la même époque, la Grande-Bretagne connaissait une révolution démographique en sens inverse : la population de l'Angleterre atteignit presque le doublement, celle de l'Irlande le dépassa, grâce à une augmentation du taux de natalité, mais aussi grâce à la baisse de la mortalité rendue possible par l'élévation du niveau de vie. La tendance se poursuivit pendant la Révolution et l'Empire : de 1789 à 1815, la population de la France s'accrut de 9 % ; celle du Royaume-Uni de 23 %.

Même si le freinage démographique français avait commencé avant 1789, il est ordinairement admis que l'uniformisation du droit successoral par le code civil (1804), qui généralisa la règle du partage égal des biens entre les enfants, conduisit les propriétaires, essentiellement paysans, à limiter le nombre de leurs enfants afin d'éviter l'émiettement de leur exploitation. Ils n'y parvinrent d'ailleurs qu'imparfaitement et la France se retrouva au milieu du XX^{ème} siècle avec des exploitations agricoles ou artisanales excessivement réduites et donc peu innovantes et peu rentables.

Quoi qu'il en soit, entre 1800 et 1900, le Royaume-Uni vit sa population passer de 15 millions d'habitants à 50, (+ 233 %) dont il exporta une dizaine de millions hors du royaume, aux Etats-Unis, en Australie, au Canada. Dans le même temps, l'Italie passa de 18 millions à 33 et l'Allemagne de 24 à 56 millions. En France, le rythme du XVIII^{ème} siècle se maintint globalement pendant les deux premiers tiers du siècle, mais, même ce simple maintien était faible quand les voisins « décollaient ». Quant au dernier quart du siècle, il vit s'installer une stagnation qui dura 70 ans. La population française passa ainsi de 28 millions à 38, soit une augmentation de 35,7 % sur le siècle.

Les Français ont eu longtemps l'habitude que leur pays soit une grande puissance, et c'est devenu pour eux un acquis. Or, ce statut,

il le devait essentiellement à son poids démographique. La puissance politique et économique de la France en Europe n'a jamais été plus que proportionnelle à ce poids, bien au contraire : la France avait eu du mal, par le passé, quand elle était le géant démographique de l'Europe, à venir à bout de pays bien moins peuplés qu'elle, et n'y serait pas parvenue si elle avait eu la même population qu'eux. Que serait-ce si elle perdait même cet atout ? La croissance démographique n'est pas un bien en soi, mais lorsqu'un pays, qui cherche à conserver son rang de puissance à l'échelle continentale et internationale, voit sa population ne pas augmenter du même pas que celle de ses rivaux, c'est un handicap. Ce handicap pesa sur la politique étrangère du pays. Déjà, en 1870, compte tenu de ses autres faiblesses (cf. chapitre 19), le simple fait de n'être qu'à égalité avec l'Allemagne en poids démographique fut un désavantage rédhibitoire ; a fortiori, à mesure que le siècle avançait, la France dut reconnaître qu'elle ne pouvait espérer se défendre avec quelques chances de succès contre une Allemagne de plus en plus arrogante qu'avec l'aide d'alliés : la Russie puis la Grande-Bretagne.

Quant à l'influence de la natalité sur l'économie, elle était ambivalente : la maîtrise de la natalité avait l'avantage d'éviter la constitution d'un prolétariat que ni la terre ni les débouchés extérieurs ne pouvaient nourrir et, à cet égard, les lecteurs du début du XXI^{ème} ont sous les yeux l'exemple spectaculaire du décollage économique de la Chine, qui n'aurait pas été possible sans la « politique de l'enfant unique », imposée par le gouvernement et qui a permis de réduire la demande sur les équipements publics et de dégager un surplus d'épargne. La France du XIX^{ème} siècle fut, de même, caractérisée par une faible natalité et un « bas de laine » record. D'un autre côté, certains observateurs estiment que le dynamisme démographique de l'Allemagne ou de la Grande-Bretagne au XIX^{ème} siècle a participé à l'extraordinaire expansion économique de ces pays.

LES FAIBLESSES DU PROCESSUS D'INNOVATION

Parmi les facteurs de retard de la France sur la Grande-Bretagne dans la révolution industrielle, figure l'attitude à l'égard de l'innovation technique, attitude qui durera au-delà du XVIII^{ème} siècle. On en rappellera quelques cas significatifs.

1°) *Joseph Cugnot*, ingénieur militaire (1725-1804), conçoit en 1769 un « fardier » (nous dirions un tracteur) à vapeur. Même s'il était loin d'être opérationnel tel quel, il constituait une bonne base pour développer des expérimentations et des améliorations méthodiques (pensons aux 57 ans qui séparent la machine de Newcomen de celle de Watt). Il n'en fut rien. Cugnot présenta un modèle réduit à Gribeauval (le père du système d'artillerie française des guerres de la Révolution et de l'Empire) qui l'agréa et un modèle grandeur réelle fut construit en 1771, mais entre temps le gouvernement avait changé et l'administration refusa les crédits nécessaires aux essais (le bois de chauffage et le prix de deux journées de travail pour deux hommes). Le véhicule fut rangé à l'Arsenal de Paris et oublié. En 1800, le directeur du conservatoire des arts et métiers demanda à Bonaparte les crédits pour expérimenter le véhicule. Même refus. Les premiers véhicules à vapeur terrestres, routiers et ferroviaires, circuleront vers 1825. En Angleterre.

2°) *Claude Jouffroy d'Abbans*, officier (1751-1832)

En juillet 1783, Jouffroy d'Abbans installe une machine à vapeur et des roues à aubes sur un bateau qui fonctionne et manoeuvre effectivement sur le Doubs. La machine était de première génération, c'est-à-dire qu'elle n'utilisait pas le condenseur dont on a vu qu'il avait été inventé par Watt en Angleterre en 1769, mais qui n'était pas répandu en France. C'est un détail : comme pour le camion de Cugnot, c'était évidemment une base de départ pour des expérimentations et des perfectionnements. Il semble peu contesté que ce soit le premier bateau à moteur ayant fonctionné de l'Histoire de l'Humanité¹⁴⁹. Jouffroy fait connaître son invention au gouvernement, qui projette de désigner une commission, mais à condition qu'il vienne présenter son prototype à Paris, Jouffroy n'a ni les moyens techniques de transporter son bateau

¹⁴⁹ Il y a deux tentatives précédente, l'une de Périer, l'autre de Jouffroy lui-même, toutes deux datées de 1775, mais non documentées et donc controversées.

du Doubs à la Seine, ni les moyens financiers d'en construire un nouveau à Paris, le gouvernement ne poursuit pas le projet, cela ne va pas plus loin.

3°) Certains historiens se consolent de l'abandon de Jouffroy en disant que les temps n'étaient pas mûrs, que l'invention n'était pas au point, ce qui est absurde, puisque le propre des innovateurs est précisément de prendre une technique lorsqu'elle n'est pas mûre et de la guider par la main jusqu'à cette maturité. Du moins cet argument spécieux ne peut-il être invoqué pour excuser l'abandon du prototype de Fulton. Le 9 août 1803, *Robert Fulton*, un Américain installé en France depuis 1796, fait des démonstrations avec un bateau construit sur ses dessins à l'île aux Cygnes (près du Champs de Mars), à Paris, et équipé d'une machine à vapeur construite par la maison Périer¹⁵⁰. Malgré le succès de la démonstration, le gouvernement consulaire et Bonaparte ne donnent pas suite. Celui-ci, en-dehors des champs de bataille est d'ailleurs tout sauf un visionnaire. Il s'intéresse rarement aux innovations techniques, même s'il y a quelques exceptions : la découverte du sucre de betterave pour pallier le tarissement des importations de sucre de canne, le machinisme textile pour rivaliser avec l'industrie anglaise... Alors qu'il a des pouvoirs immenses et que la France doit vivre en autarcie du fait du blocus anglais, on s'attendrait à ce que l'industrie française de la machine à vapeur bénéficie d'une impulsion considérable ; il n'en est rien. Dans la douzaine d'années qui suivirent l'expérience de 1803, la construction de navires à vapeur fluviaux, non plus expérimentaux mais opérationnels, se développa... aux Etats-Unis, où Fulton était reparti à la suite du désintérêt du gouvernement français, et en Grande-Bretagne.

Avec ces trois exemples on a des ingrédients typiques qui se retrouveront à plusieurs reprises dans l'histoire industrielle française :

¹⁵⁰ Installée en face, près de l'actuel pont de l'Alma. La région de l'île aux cygnes, de l'Alma et de Chaillot, si résidentielle aujourd'hui, fut la première banlieue industrielle de Paris.

- L'absence de financement privé. On retrouve la timidité à

entreprendre déjà citée par ailleurs.

- Cette absence d'intérêt privé met les inventeurs dans la main de l'Etat. Ils sont d'ailleurs parfois eux-mêmes des gens de l'Etat, comme Cugnot et Jouffroy.

- Au début, l'Etat se montre un peu plus curieux que le secteur privé, mais il fait preuve d'un désespérant manque de persévérance. Au premier échec, ou même sans aucun échec, au premier contretemps, il se désintéresse de l'affaire et de l'inventeur, qui peut avoir engagé des frais important, voire s'être ruiné¹⁵¹. Accessoirement, on note l'extrême centralisation, qui résulte non pas des institutions mais des mentalités : c'est au bateau de Jouffroy de se déplacer à Paris, non à la commission d'étude de faire le voyage.

Les Anglais présentent les caractéristiques inverses : les inventeurs sont des ingénieurs ou mécaniciens du privé ; ils trouvent des capitaux privés pour financer leurs inventions et on prend le temps de tâtonner et d'améliorer progressivement, de façon empirique, les dispositifs techniques. Cela ne veut pas dire que tout fût parfait en Grande-Bretagne et qu'on y trouve pas des inventeurs morts dans la misère, ignorés ou spoliés, mais il s'agit d'une considération générale : l'ambiance est globalement plus favorable à l'entreprise et à l'innovation et chacun sait que cette ambiance est l'une des conditions de la réussite du décollage économique. Précisément, une mésaventure arrivée à un inventeur anglais dans son propre pays est significative de la différence d'approche entre les deux peuples : Vers 1760, John Kay, déjà cité, honteusement spolié par des industriels anglais bénéficiaires de son invention, s'exila en France et la fit profiter de ses connaissances¹⁵². Que lui offrit la France ? Le secteur privé lui offrit-il des capitaux pour

¹⁵¹ A la Révolution, Jouffroy d'Abbans émigra. Dès le début de la Restauration, il se remit au travail et, en 1816, il fit naviguer, sur la Seine, cette fois, un nouveau bateau à vapeur, mais entre temps, la technique avait évolué ; sa tentative fut récompensée par les autorités d'une nomination dans l'ordre de Saint-Louis, mais n'intéressa personne ; il y avait mis ses dernières ressources. Réduit à la misère, en sa qualité d'ancien officier il fut admis aux Invalides et mourut du choléra dans la grande épidémie de 1832.

¹⁵² Car la France bénéficia, toujours avec un peu de retard, mais tout de même avant la plupart des autres pays, des inventions anglaises, soit par la méthode des pays dominés économiquement, c'est-à-dire grâce aux investissements réalisés par des entrepreneurs anglais en France, soit par la méthode des pays surclassés techniquement, comme l'U.R.S.S. des années 60 ou 70 ou comme la Chine de la fin du XX^{ème} siècle et du début du XXI^{ème} siècle, c'est-à-dire par l'espionnage ou la récupération de transfuges.

créer une entreprise mettant en oeuvre ses procédés ? Non ! L'administration le nomma inspecteur des manufactures. C'est en qualité de fonctionnaire du Roi qu'il diffusa ses procédés dans les ateliers français.

Il ne faut pas tomber dans le piège du chauvinisme, mais la série des découvreurs et inventeurs français ou travaillant en France qui ne parviennent pas à y percer, soit par leur faute, soit par celle de la société française de l'époque, ne s'arrête pas là. On peut citer également :

Philippe de Girard, qui, répondant en 1810 à un concours du gouvernement, inventa une machine à filer le lin, ne parvint pas à obtenir la récompense promise (1 million de francs-or¹⁵³) ni à s'implanter en France, reçut des offres de l'administration autrichienne et installa des filatures de lin à Vienne et en Pologne.

Alphonse Beau de Rochas (1815 -1893), qui inventa le moteur à quatre temps, en déposa le brevet en 1862 et essaya, par des brochures, d'y intéresser des entreprises de construction mécaniques et des autorités. En vain. Il cessa de payer les annuités de son brevet, qui tomba dans le domaine public et fut repris 20 ans plus tard par Karl Benz, qui construisit l'une des premières « voitures à pétrole ».

Charles Bourseul (1829-1912), qui découvrit le principe de fonctionnement du téléphone, en s'inspirant des principes d'induction découverts par Faraday. Employé du télégraphe, il présenta sa découverte à ses chefs, qui l'invitèrent à se mêler de ce qui le regardait. Elle fut cependant publiée dans le numéro de l'hebdomadaire « L'Illustration », du 26 août 1854. Puis on n'en entendit plus parler. Lorsque Graham Bell présenta ses premiers appareils téléphoniques au

¹⁵³ Environ 100 millions de F. de 2001. L'énormité de cette somme s'explique par la nécessité d'accroître la production de tissu de lin, en raison de la pénurie de coton, due au blocus anglais. Le gouvernement pouvait d'autant mieux promettre une telle somme qu'il n'avait pas l'intention de la payer.

congrès international d'électricité de Philadelphie, en 1882, il eut



l'élégance de reconnaître l'antériorité des travaux de Bourseul.

On pourrait encore citer la machine à coudre, inventée par Thimonier en 1858 mais, 60 ans plus tard, tous les ménages français étaient équipées d'une machine à coudre... américaine, (Singer) ou encore le sort réservé à des pionniers comme le professeur Chrétien, qui inventa le cinémascope 10 ans avant qu'il soit repris par les Américains, Makhonine, qui, dans les années 1930, fournit le prototype du lance-roquettes (les futures « orgues de Staline ») à l'armée française, qui n'en fit rien¹⁵⁴, Couzinet, dont l'avion transatlantique, en 1930, était en avance sur ses concurrents étrangers, mais que « les bureaux » négligèrent par attachement au dogme de l'hydravion, Jean Bertin, le père de l'aérotrain...

Ces histoires se ressemblent plus ou moins : l'inventeur est un solitaire, peu fortuné, ou qui épuise ses économies dans un prototype et n'a plus ensuite de répondant pour une éventuelle poursuite des travaux. Il se heurte à l'incuriosité, à l'incompréhension¹⁵⁵ de ses contemporains et il ne se trouve ni mécène ni capitalistes pour financer la poursuite des essais. A chaque fois, la rengaine des historiens des techniques est la même : en fait, ils n'ont pas vraiment inventé ce qu'ils ont inventé, ce n'était qu'une ébauche, etc...Car, bien sûr, en général, ils ne construisent pas leur découverte, ou s'ils la construisent, elle n'est pas au point, mais, par hypothèse, une invention ne peut être au point dès le début ! C'est le propre des investissements de recherche et de développement que de porter un projet depuis l'idée initiale, éventuellement géniale, jusqu'au produit commercialisable. C'est donc, sans méconnaître les fautes imputables aux découvreurs eux-mêmes, la preuve par le résultat du manque fondamental d'investissement dans la veille technologique et dans la R & D chez les entrepreneurs français de la Révolution industrielle. Cette lacune se continuera d'ailleurs au-delà du XIX^{ème} siècle. Il y aussi un manque d'esprit de suite et de sens de l'action dans la durée, à la fois chez les dirigeants politiques et chez les découvreurs, qui a si souvent fait dire : « les Français savent créer mais

¹⁵⁴ Sa mésaventure fait elle même écho à celle du capitaine Bourrée, qui, en 1812, proposa ses fusées à la marine impériale, sans soulever plus d'intérêt : l'histoire ne retint que celles mises en service, avec succès, pour la marine britannique, par Congreve, un peu plus tard.

¹⁵⁵ Sous l'ancien-régime, l'incompréhension prend parfois des formes spécifiques : Jouffroy d'Abbans, étant noble, ne pouvait sans déroger, c'est à dire sans déchoir, construire et exploiter des bateaux vapeur. Cela lui valut le rejet de sa famille

ne savent rien garder » .

Le domaine médical et biologique est peut-être plus encore sujet à cette déperdition de talents, car y règne de surcroît la dictature du « médicalement correct » : la condition nécessaire et suffisante à la consécration d'un principe n'est pas sa véracité scientifique mais sa conformité aux dogmes en vigueur. A cela s'ajoute l'insuffisance des moyens de recherche ou leur mauvaise répartition, le sous-équipement des laboratoires et enfin les possibilités d'aller travailler aux Etats-Unis où règne une ambiance plus favorable. C'est donc moins le scénario du découvreur inconnu mort dans la misère que celui de l'exode des cerveaux, que l'on constate dans ce domaine. Un cas emblématique est celui de *René Dubos*, ingénieur agronome de formation, né en 1901 et qui partit pour ce pays en 1924, pour ne plus y revenir. Il est considéré aujourd'hui comme le véritable découvreur de la pénicilline.

CHAPITRE 13 — 1774 — LOUIS XVI RENVOIE LE « TRIUMVIRAT ». L'ÉCHEC DU DESPOTISME ECLAIRÉ À LA FRANÇAISE

Les Parlements de l'Ancien-régime sont, pour un regard de notre époque, des êtres hybrides. Fondamentalement, en termes modernes, c'étaient des cours d'appel, mais qui auraient eu en outre une prérogative administrative - ils pouvaient prendre des règlements sur certaines matières d'intérêt local- et deux prérogatives politiques : ils « enregistraient » les textes législatifs et réglementaires, ce qui signifie qu'ils les promulguaient, chacun pour ce qui concernait son ressort, et ils pouvaient faire des observations (des « remontrances ») au Roi.

Les magistrats des parlements étaient propriétaires de leur charge, qu'ils achetaient au roi. Elle était donc un capital, d'autant plus précieux qu'elle était anoblissante, c'est à dire que celui qui en était propriétaire pouvait acheter une terre noble et en porter le nom, avec les prérogatives y afférentes. On touche à l'une des causes de la difficulté française à entreprendre (cf. *infra*, chapitre 22) : la destination normale d'un brillant sujet, ce n'était pas les affaires, l'armement maritime ou les colonies : c'était de faire son droit, acheter une charge de magistrat et une terre et accéder au nirvana : la condition noble, source de prestige, mais surtout de l'exemption d'impôts. Au fond de toute l'attitude des parlementaires, ce qui constituait le vrai enjeu, c'était la défense de ce capital contre les impôts qui auraient pu le taxer et contre des réformes qui auraient pu supprimer la vénalité des charges et donc ruiner tout ce système patrimonial. Tout le reste est littérature, mais le malheur vient de ce que cette littérature séduisait le peuple.

La fascination pour l'exemple anglais, où le pouvoir royal était bridé par le Parlement, moyennant un jeu de mot sur le terme « parlement », qui, en Angleterre, avait le sens moderne alors qu'en France il désignait des juridictions locales, allait répandre petit à petit dans cette caste de privilégiés l'idée qu'en plus d'être privilégiés, ils pourraient exercer un pouvoir politique, tout cela brochant sur un salmigondis de remugles de théories des « monarchomaques » du XVI^{ème} siècle, de jansénisme, de gallicanisme, puis, au fur et à mesure que la proportion de nobles dans les parlements augmentait, de théories de partage du pouvoir

entre le roi et l'aristocratie. Parallèlement, la patrimonialisation des charges de conseiller, au XVI^{ème} siècle, donna aux parlementaire plus de sécurité et donc d'indépendance d'allure à l'égard du pouvoir royal. Enfin, ce dernier dut, à plusieurs reprises, montrer qu'il avait besoin des Parlements, ou du moins de celui de Paris : Marie de Médicis pour recevoir la régence en 1610, Anne d'Autriche en 1643 et le Régent en 1715, pour faire casser des dispositions des testaments respectivement de Louis XIII et Louis XIV. Toutes les conditions étaient donc réunies pour que les parlements haussent le ton. Il y avait déjà eu des tentations en ce sens, notamment lors de la Fronde parlementaire, en 1648, mais elles avaient été jugulées. Sous Louis XV, les tentatives reprirent, de plus en plus hardies, alors que ces cours n'avaient aucune légitimité ni de Dieu, comme le Roi, ni du peuple.

Dans la mesure où le régime, on l'a su depuis, jouait son avenir sur la question financière, l'opposition des Parlements aux réformes fiscales était susceptible de menacer la vie même du régime ; même si le gouvernement avait juridiquement les moyens de faire passer les réformes, en leur adressant des *lettres de jussions*, les parlements parvinrent, d'une part à saper la légitimité de ces réformes dans l'opinion publique, au sein de laquelle il entretenaient le ressentiment comme une braise sous la cendre et, d'autre part à légitimer progressivement la désobéissance. L'époque était donc cruciale. C'était la dernière occasion pour l'ancienne monarchie d'éviter la catastrophe.

A partir des années 1750-56, les Parlements s'étaient progressivement érigés en force d'opposition. Auparavant, leur terrain favori avait été celui de la religion, les affaires du jansénisme, la bulle Unigenitus, le gallicanisme et toutes ces choses bien oubliées aujourd'hui. En 1749, un projet d'impôt direct dit « vingtième », préparé par le contrôleur des finances Machault pour réparer les désordres financiers de la dernière guerre, suscita l'ire des parlements en raison de son égalitarisme. Dès lors, la guérilla parlementaire se cristallisa sur la politique financière et économique du gouvernement. « De 1758 à 1770, les Parlements et les Cours des Aides mènent contre les ministres, les intendants et les commandants des provinces une guerre au couteau, paralysant le gouvernement, arrêtant les travaux publics, empêchant la levée des impôts [notamment le second vingtième, institué en 1756 pour financer la nouvelle guerre] renversant les contrôleurs généraux, empêchant le roi

de soutenir la guerre, jetant partout le désordre et la terreur. Toutes les parties de l'administration sont par eux censurées, mais chaque fois qu'ils se hasardent à citer un fait vérifiable, on s'aperçoit qu'ils ont indignement travesti la vérité [...] les remontrances sont faites d'avance par des pamphlétaires à gage qui savent leur donner la tournure propre à émouvoir l'opinion. »¹⁵⁶. Ces indications suscitent bien des échos dans l'esprit du lecteur du début du XXI^{ème} siècle, notamment la référence aux tournures propres à émouvoir l'opinion...Bref, les Parlements reprirent la révolte de la Fronde un siècle plus tôt, mais cette fois, ils avaient remplacé la bataille rangée par la guérilla, la guerre d'usure. Et, comme au siècle précédent, cette fronde agrégeait autour d'elle des mécontentements de toutes sortes, souvent contradictoires.

Louis XV fut l'un des rois les plus intelligents et les plus lucides que la France ait eu, mais il ne *voulait* que par intermittence. Le premier ministre, Choiseul, avait fait d'utiles réformes après la défaite de la guerre de Sept-ans, mais, bien que venant d'un horizon social différent, il faisait preuve, comme Malesherbes, de complaisance, à la fois avec les idées nouvelles (protecteur de Voltaire) et des parlements, qu'il ne voulait pas heurter. Sa prudence, comme celle de ses prédécesseurs n'avait fait qu'enhardir les parlements. C'est alors que Louis XV *voulut*, et s'engagea dans ce que l'on nous permettra d'appeler « le despotisme éclairé de deuxième génération ».

La « première génération », n'était autre que celle du règne de Louis XIV. L'absolutisme de celui-ci nous apparaît, par rapport à la Révolution, comme le type même de l'archaïsme, de ce contre quoi les « Lumières » voulaient lutter. Mais, vers 1700, en Europe, la modernité, c'était lui, et une modernité dangereuse. Philippe V¹⁵⁷ montant sur le trône d'Espagne, escorté de quelques conseillers et serviteurs français, suscitait méfiance et inquiétude, non seulement chez les Grands et les prélats, mais aussi dans une bonne partie de la population espagnole, qui craignait qu'il apporte un vent de réformes, de raison raisonnée à la française et de mécréance. Et il n'y avait pas qu'en Espagne que l'on pensait ainsi en Europe.

¹⁵⁶ P. Gaxotte, in *Le siècle de Louis XV*. p. 331

¹⁵⁷ Petit-fils de Louis XIV, dont il a été question au chapitre 8, premier prince de la maison de Bourbon à régner sur l'Espagne, de 1700 à 1746.

Le règne de Louis XIV, et en particulier son début, l'époque de Colbert, fut une première expérience de despotisme éclairé, avec son train de grandes ordonnances réformatrices, de constructions de canaux et de ports, de fondation d'institutions dont plusieurs durent encore, d'écoles, d'académies, de manufactures. C'était déjà la conception moderne selon laquelle :

- chaque peuple est sur une voie, avec un passé, un avenir, un progrès,
- les peuples sont en compétition, certains étant plus avancés, d'autres plus arriérés. On n'est pas loin des notions de *pays développés*, de *pays en voie de développement*. Encore une étape dans le raisonnement et on y sera.

- l'Etat peut et doit infléchir le cours des choses. C'est le volontarisme. Le despotisme éclairé est une étape dans l'aiguïsement de la compétition entre les nations et, concomitamment, dans l'accentuation de la mainmise de l'Etat sur la société.

Ce fut aussi, selon Saint-Simon « un règne de vile bourgeoisie », car, pour réaliser ce grand dessein, ce qui comptait, c'était l'efficacité, et non le respect de l'ordre établi et des trois ordres, le clergé, la noblesse et le tiers-état¹⁵⁸. On nommait donc un roturier ministre s'il était plus efficace qu'un seigneur. Mais en fait, c'était loin d'être nouveau (on pense aux frères Bureau, à Etienne Chevalier ou à J. Coeur, dans l'entourage de Charles VII 250 ans plus tôt). Au surplus, la noblesse s'était discréditée par la guerre civile qu'elle avait entretenue, larvée sous Louis XIII, ouverte sous la minorité de Louis XIV (la « Fronde des princes », cf. chapitre 7).

¹⁵⁸ En fait, ce n'est pas nouveau. Philippe IV le bel a déjà fait de même. Les deux rois présentent d'ailleurs de nombreux traits communs : même sens de la place de la France en Europe, même dignité un peu froide, même dépendance à l'égard des financiers, même tenue des grands seigneurs à l'écart des grandes affaires, même politique de force, même souci constant de la frontière flamande, même expulsion, pour l'un des juifs, pour l'autres des huguenots, même éradication d'un groupement religieux en forçant la main au pape, dans un cas des Templiers, dans l'autre de Port-Royal.

Mais, en introduisant ce concept d'efficacité dans la société des trois ordres ou du moins des trois états, les rois contribuèrent à scier la branche sur laquelle était assise la monarchie. De quel droit le roi rendait-il la justice et prélevait-il l'impôt si ce n'est du même droit qu'avaient les autres seigneurs dans leurs châtelainies respectives ? N'était-il pas, avant tout, le premier gentilhomme du royaume ? Dès lors, comment pouvait-il s'arroger ces prérogatives, en user de plus en plus vigoureusement et, en même temps, les ôter de plus en plus radicalement aux autres gentilshommes ? On touchait là au problème crucial de la légitimité du pouvoir. La période bourbonnienne se situe à la fin du processus de mise en tension des deux logiques, des deux légitimités, celle de la société traditionnelle, encore marquée, malgré tout, par la féodalité, et la logique moderne de l'intérêt général. Le régime était porté invinciblement à chercher à être de plus en plus efficace -et la rivalité avec d'autres puissances, en particulier l'Angleterre, l'y poussait- mais il ne pouvait l'être qu'en détruisant petit à petit ce qui faisait sa légitimité traditionnelle, sans parvenir à en trouver une de rechange, qu'en détruisant son substrat social, en abaissant les deux premiers ordres au profit du troisième. Cette attitude contribua à tiédir les ardeurs de la noblesse (on pense à la solitude de la famille royale aux Tuileries en 1789-1792) sans lui concilier le tiers-état qui ne lui en savait aucun gré, trouvait toujours qu'elle n'en faisait pas assez et finit par la terrasser. Le dernier trait de scie, l'abolition des « privilèges » (« nuit du 4 août » 1789), ne pouvait qu'être suivi de très près par la disparition de la monarchie.

Tout cela était sous-tendu, à l'époque, par une vision mercantiliste de l'économie qui n'est plus de mise aujourd'hui, mais c'est là un point secondaire. Quoi qu'il en soit, la monarchie réformatrice de Louis XIV et de Colbert servira de modèle à tous les monarques qui voudront moderniser leur Etat, de Pierre 1^{er} de Russie en 1700 ou Joseph II d'Autriche en 1775 à Staline et Mao, en passant par Nassr ed Din Chah et Atatürk. Dans l'immédiat, les souverains européens, fascinés ou irrités, vont tous abandonner leurs châteaux moyenâgeux et biscornus pour imiter Versailles.

Les décennies qui suivirent furent plus conservatrices du point de vue administratif. On vécut largement sur l'acquis des réformes de Colbert, sur l'avance qu'elles avaient donnée à l'administration du pays.

Bref, le 24 décembre 1770, excédé par ses attermoiements à l'égard des parlements une fois de plus en rébellion, le roi renvoya Choiseul. Le Garde des Sceaux, Maupeou, mit les parlementaires en demeure de reprendre les audiences. La plupart refusèrent et furent exilés dans des provinces calmes : Forez, Argonne...Des membres du Conseil d'Etat furent chargés de rendre la justice à titre provisoire. Bien que la rébellion fût soutenue en sous-main par la plus haute noblesse, dont le duc d'Orléans, le Roi ne céda pas et au lieu que tout finisse une fois de plus par le pardon accordé aux magistrats et leur retour dans leurs juridictions, Maupeou, se révélant comme l'un des meilleur ministres du siècle, en profita pour réformer complètement, par des édits de février 1771, l'organisation judiciaire du royaume,

1. supprimer des quantités de cours redondantes, fruit de la stratification des siècles. A cet égard il fit ce que l'Ancien régime répugnait à faire et que fera au contraire la Révolution : tailler les branches mortes, faire table rase. C'est en cela que l'on a pu parler de révolution royale à propos de cette période.
2. Supprimer la vénalité des charges, les épices, faire des magistrats des agents appointés, avec une grille des salaires rationnelle.
3. Remplacer les Parlements par des « Conseils supérieurs » dépourvus d'attributions réglementaires ou politiques.
4. Rationaliser le découpage des ressorts géographiques.

La réforme se mit en place à la satisfaction des usagers. Il est juste de dire que Voltaire l'approuva. Mais le microcosme renâcla, mijota dans sa rancoeur et inonda le public d'épigrammes et de libelles hostiles. Maupeou prépara ensuite un code regroupant toutes les lois du royaume, une scission du conseil des parties qui sera réalisée trente ans plus tard (entre la cour de cassation et le conseil d'Etat), songeait à l'amélioration de l'enseignement (le chancelier était aussi grand maître de l'Université).

Parallèlement Louis XV confia les Affaires étrangères au duc d'Aiguillon, qui aura le temps de soutenir le roi de Suède, son allié, contre la Prusse et la Russie qui songeaient à un partage de ce pays à la faveur de ses troubles civils, et l'abbé Terray au contrôle général des Finances. Celui-ci, même s'il n'avait pas l'envergure, dans le domaine des finances, que montra Maupeou dans le domaine institutionnel, relança la perception de impôt, réduisit les dépenses, supprima des offices inutiles, augmenta le bail

de la ferme générale, pérennisa les vingtièmes et, en définitive, rétablit l'équilibre budgétaire, alors qu'à la fin de 1769 les recettes de 1770 étaient presque consommées par anticipation. Ce sont ces trois ministres qui forment le *triumvirat* ; la réforme chirurgicale de la justice combinée avec la nomination et l'action résolue de ces ministres sûrs constitue la base à partir de laquelle la monarchie aurait pu mener une oeuvre de modernisation.

Louis XV mourut le 10 mai 1774. Il ne s'écoula pas 6 mois avant que son petit-fils, Louis XVI abandonnât en rase campagne ce dispositif. Les Bourbons avaient eu la chance d'avoir des ministres de grande qualité. Louis XIII avait eu Richelieu, la régente Anne d'Autriche Mazarin, Louis XIV Colbert. Louis XV avait eu Fleury, puis, après la mort de celui-ci en 1743, avait, vaille que vaille poursuivi sur la vitesse acquise, bénéficiant de ce que l'opposition n'était pas encore suffisamment organisée et vigoureuse et puis il avait légué à son successeur ce triumvirat qui pouvait mener à bien la révolution royale. Mais le vivier d'hommes d'envergure s'épuisait, à moins que ce ne soit le nouveau roi qui ne sut pas s'entourer. Il ne voulait pas des ministres que lui laissait son grand-père parce qu'ils étaient coupables d'être bien avec la maîtresse du feu roi, la comtesse du Barry. Le moyen de gouverner sans être dans les bonnes grâces de la favorite (laquelle se mêlait d'ailleurs beaucoup moins de politique que Mme de Pompadour, mais ce fut peut-être sa perte) ? Toujours est-il que Louis XVI avait honni la du Barry, considérait que l'existence de cette maîtresse royale était un scandale et en souffrait sincèrement en fils fidèle du très dévot dauphin son feu père. Il eut une réaction affective et religieuse et non politique. Mais une fois les ministres chassés, il fallait à ce roi de 20 ans un mentor. Il alla chercher un fantôme de jadis, le comte de Maurepas, disgracié depuis 25 ans, qui voyait la réalité sous les couleurs de 1745 et surtout à travers les lunettes de sa caste¹⁵⁹ et non de celles de l'intérêt national.

Ce qui allait se passer dans les 5 mois qui suivirent est une des

¹⁵⁹ Il appartenait à la noblesse de robe, à une roturière dynastie de serviteurs du Roi, les Phélyppeaux, dont l'un, Phélyppeaux de Pontchartrain, fut chancelier sous Louis XIV. Lui même faisait partie du gouvernement qui avait consenti à la paix d'Aix la Chapelle (cf. chapitre précédent).

charnières de l'Histoire de France. La réforme de Maupeou était devenue le point de cristallisation de l'opposition entre le gouvernement et ce qui se donnait de plus en plus nettement les apparences d'une opposition politique au sens moderne du mot. Combien la situation éveille d'échos dans l'esprit du lecteur du XXI^{ème} siècle ! Voilà une réforme parfaitement rationnelle, source d'économies pour le budget de l'Etat comme pour le justiciable, une réforme que l'on peut qualifier de moderne sans se faire trop d'illusions sur la valeur de ce terme, et que tout le monde doit applaudir. Mais l'opposition, c'est à dire un microcosme politico-journalistique, 3000 ou 4000 personnes, 500 à Versailles, 2000 à Paris et le reste en province, avait décidé, les uns (le duc d'Orléans) par ambition personnelle, d'autres parce que mal informés des choses publiques, raisonnant faux, intoxiqués par le battage fait autour des idées nouvelles et par le malentendu sur le sens du mot « parlement », de mener une campagne à outrance contre cette réforme. Et le malheur voulut que ces gens aient assez de talent pour trouver les arguments qui persuadent le peuple. Tout est là : l'objectif n'est pas de dire la vérité mais de mentir avec talent, servir l'idéologie au besoin contre la réalité, contre l'intérêt général. Louis XVI, avant son accession au trône, était plutôt favorable à la réforme de Maupeou, s'il n'aimait pas l'homme. Mais il aimait le peuple et voulait être populaire, et détestait la du Barry¹⁶⁰.

¹⁶⁰ En fait, si embryonnaire qu'il soit, le parti du roi était déjà divisé ; la question autrichienne, que nous avons vue en cause à propos de la guerre de succession de 1740, n'a pas cessé d'être au centre de la politique française depuis lors, car elle est étroitement liée au « positionnement » de la France dans les jeux de rapports de force entre nations européennes. En 1756, l'alliance autrichienne est portée par le clan de la Pompadour. En 1774, il y a un clan du duc de Choiseul. Celui-ci apparaît comme le continuateur de cette politique, l'homme qui a fait le mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Dès lors, le gouvernement, par le simple fait qu'il a été mis en place à la suite de la disgrâce de Choiseul, se trouve de l'autre bord. Au surplus, le nouveau ministre des Affaires étrangères, Aiguillon, est beaucoup plus tiède vis à vis de l'Autriche. Marie-Antoinette garde une grande reconnaissance à l'ancien premier ministre, conformément aux instructions de sa mère, l'impératrice Marie- Thérèse. Le roi ne peut se désolidariser de la reine, sous peine de paraître un mauvais époux pour sa femme et un allié peu sûr pour sa belle-mère. Ces considérations ne peuvent que créer dans l'esprit de Louis XVI un second préjugé défavorable à l'encontre du gouvernement sortant, qui s'ajoute à celui résidant dans sa proximité supposée de Mme du Barry

Maurepas persuada au jeune roi qu'il fallait être respectueux des traditions, qu'un roi sans noblesses, sans parlements, sans vénalité des charges, ne serait qu'un tyran, un dictateur. « Sans parlements, point de monarchie, ce sont les principes que j'ai sucé du chancelier de Pontchartrain », écrit-il à l'époque. Harcelé par le mentor, Louis XVI finit par accepter de renvoyer Maupeou et, le 12 novembre 1774, 3 ans après leur disparition, on rétablit les anciens Parlements dans leurs anciennes prérogatives, légèrement rognées il est vrai. C'était rouvrir la porte à l'agitation permanente, aux impertinences de la caste, se condamner à revoir les refus d'enregistrements, les menaces de grèves, les remontrances... C'est avec cet acte capital que s'inaugure la croyance selon laquelle il faut donner des gages à l'opposition, l'apaiser, croyance que l'on trouve si répandue chez les gouvernements centristes de la fin du XX^{ème} siècle. C'est cette même posture qui, en 1775, conduira à supprimer le privilège d'édition de Fréron pour son journal « L'année littéraire », l'un des meilleurs instruments de contre-propagande du régime et, trois ans plus tard, en février 1778, à arracher à Louis XVI l'autorisation pour Voltaire, en exil depuis 25 ans, de revenir en France. Pourtant, le « rappel des parlements » (selon l'expression consacrée) ne protégea même pas le trône des records d'impopularité qu'il atteignit dans les années 1780.

Le régime manquait de confiance en soi (et le jeune roi plus encore). Il était « aliéné », c'est-à-dire qu'il avait déjà fait siennes les valeurs de l'opposition. Mais en fait, on était en présence d'un combat à front renversé, car la réforme de Maupeou relevait au fond de l'esprit de géométrie des « Lumières ».

Dès lors, pour le roi, franchir les 15 ans qui le séparaient de la Révolution n'était plus qu'une formalité. Il avait donné le premier coup de pelle, il y en aurait d'autres et, dans moins de vingt ans, sa tombe serait achevée, prête à le recevoir lui, son régime et sa dynastie.¹⁶¹ La porte des

¹⁶¹ On a souvent fait le parallèle entre Louis XVI et le tsar Nicolas II qui ont l'un et l'autre tout perdu par leur faiblesse, leur refus de « verser le sang de leur peuple », c'est-à-dire de châtier quelques coquins en temps utiles. Comme Louis XVI eut le triumvirat, Nicolas II eut Stolypine, un ministre énergique, décidé à sauver la monarchie par des réformes, mais qui fut assassiné, pour cette raison, par les socialistes, après avoir été à demi disgracié par le tsar. En France, c'est le roi lui-même qui « assassina » son cabinet en le renvoyant Il y eut en 1788 une nouvelle velléité de

réformes étant close dans le domaine juridique avec le renvoi de Maupeou, il essaya dès 1775 celle des réformes économiques, avec Turgot. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'y avait aucune solidarité entre des hommes comme Maupeou et Turgot qui, pour un regard moderne, oeuvraient dans le même sens, celui de la réforme contre la révolution. Au fond, ce que proposait Turgot dans l'ordre de l'administration économique (la libre circulation, etc.) était le pendant de ce que faisait Maupeou dans le domaine de la Justice. Il n'en fut rien : Turgot, qui était alors secrétaire d'Etat à la Marine, fut le principal allié de Maupeou auprès de Louis XVI pour le rappel des anciens parlements. C'est que Turgot était une des vedettes du parti des idées nouvelles, un « rallié », comme Emile Ollivier le sera pour le Second empire. La solidarité avec les préjugés de son parti, qui était pour le rappel des parlements, l'emporta sur la solidarité entre ministres réformateurs.

Mais cela ne lui réussit pas. En fait, en renonçant aux réformes institutionnelles, on vouait à l'échec les réformes économiques. Par ailleurs, Turgot était un théoricien qui cherchait à se servir de ses fonctions de ministre pour mettre en oeuvre ses doctrines. De plus, il avait reçu « le don de la mauvaise fée¹⁶² » : c'était un timide, il n'avait pas la manière. Ses réformes furent mal présentées, coïncidèrent avec des mauvaises récoltes. Il fut victime de la même entreprise de désinformation du public que Maupeou. Victime, aussi, des parlements, qui, enivrés par leur résurrection inespérée, reprenaient de plus belle leur oeuvre d'obstruction. Pas plus que pour les réformes de ce dernier, le peuple ne comprit que la réforme Turgot était faite dans son intérêt. Louis XVI n'était pas de ces rois qui soutiennent leur ministre dans la tempête, il le remercia, avec regrets.

Le régime avait, dans les années 1770, une chance unique de réformer les institutions et d'éviter le bain de sang de la Révolution, il eut fallu prendre le problème à bras le corps, accepter avec une volonté de fer les criailleries des privilégiés, trancher dans le vif :

-Mettre en place des impôts modernes et sans

réforme, en retirant aux Parlements le droit de remontrance pour le confier à une cour suprême, car on voyait bien que ce droit était un obstacle à toute modernisation, mais cette tentative n'eut pas le temps d'être mise en oeuvre.

¹⁶² E. Faure. in la disgrâce de Turgot

exemption pour les deux premiers ordres ;

- vendre les biens d'église qui ne servaient plus
- supprimer la vénalité des charges et donc attaquer au portefeuille la caste de la noblesse de robe ;
- supprimer de multiples particularismes locaux fruits de la stratification des siècles ;
- régler cette irritante question du droit de chasse qui revient dans tous les cahiers de doléance des états-généraux de 1789 et les autres privilèges ressentis comme vexatoires par le peuple.

La monarchie n'a pas saisi cette chance. Comment en vouloir à Louis XVI, homme, époux, père, digne d'estime, mais qui n'avait alors que 20 ans, peu de caractère et encore moins de génie visionnaire, qui n'avait pas été correctement préparé à son métier et, pour tout dire, n'était pas fait pour lui ? C'est cela aussi, la loterie royale. Il n'y avait pas de fatalité ; il ne s'agit pas d'une réinterprétation anachronique de l'Histoire : Joseph II, par ses réformes, assura 140 ans de sursis à la monarchie autrichienne qui ne connu jamais de véritable révolution. Quant à l'Angleterre, le roi Guillaume III sut, en 1688 accorder suffisamment de concessions pour que ce que l'on appelle outre-Manche la « Glorieuse révolution » ne fasse quasiment pas de mort, a fortiori n'entrave en rien la marche du pays vers son apogée et assure la pérennité de la royauté.

Dès lors les ministres, Necker, Calonne, Loménie, s'appliquèrent à expédier les affaires courantes. Par mer calme, le navire pouvait encore voguer un certain temps. C'est la guerre d'Amérique (1778-1783) qui ouvrit la voie d'eau dans la coque.

1614-1789: LA MONARCHIE A-T-ELLE COMMIS UNE ERREUR POLITIQUE EN NE REUNISSANT PAS LES ETATS-GENERAUX PLUS TÔT ?

Les états-généraux étaient une assemblée représentative de la nation, réunie périodiquement par les rois, essentiellement pour recueillir son adhésion à des mesures fiscales. Avant la réunion de mai 1789, les derniers dataient de 1588 et de 1614. Ceux de 1588 n'avaient pas laissé un bon souvenir ; le trône y avait été bafoué. Ceux de 1614 avaient été réunis au moment de la majorité de Louis XIII, mais la conclusion que tirèrent Richelieu et Louis XIV des conflits qui opposèrent le pouvoir royal à telle ou telle fraction de la nation (noblesse, parlements, protestants) dans le deuxième quart du XVII^{ème} siècle ne fut pas qu'il fallait associer davantage la nation à l'exercice du pouvoir, mais au contraire qu'il fallait, dans son intérêt même, l'en écarter. Ce fut le triomphe en France de l'absolutisme, qui consiste à faire le bien du peuple sans le consulter.

La monarchie vécut sur cette lancée pendant 175 ans et aurait pu encore vivre ainsi un certain temps à condition de ne pas être contrainte de réformer en profondeur le système fiscal. En effet, sous l'ancien régime, le pouvoir était dit « absolu », mais, quelle que soit la solidité de la foi catholique, le système de légitimité sur lequel il reposait, c'est-à-dire le droit divin, était moins efficace pour fonder une levée d'impôt ou une levée de soldats, que la légitimité démocratique. Pour ne pas être contraint à consulter le peuple, le gouvernement devait mener une politique économe, comme Fleury après la régence. Compte tenu de l'état des finances publiques au lendemain de la guerre de Sept ans, cela voulait dire une politique pacifique. C'est ce que firent, pendant 25 ans, après le traité de 1763, Choiseul puis tous ses successeurs : le traité consommait bien un effacement de la France sur la scène européenne. Mais, comme la guerre, il faut être deux pour faire la paix. La volonté pacifique de la France la mettait à l'abri de ses propres foudres, mais pas des agressions possibles de ses ennemis. Mais surtout, il y eut un sérieux coup de canif donné à cette politique de sagesse et ce fut la guerre d'Amérique.

A quelles conditions une réunion des états dans le cours du XVIII^{ème} siècle, aurait-elle été efficace (c'est-à-dire éviter la crise de

1789-1799) ?

1°) Il y aurait eu deux écueils à éviter :

a) des états-généraux de gestion, entérinant un quelconque vingtième Laverdy ou Terray, avec plus ou moins de récriminations, comme au moyen-âge ou au XVI^{ème} siècle. Cela laissait le système en paix, évitait la guerre civile, mais ne permettait pas de réaliser les réformes structurelles nécessaires.

b) Le scénario de guerre civile qui s'est réalisé en 1789.

Peut-être le principal paramètre est-il le temps : compte tenu de l'évolution des esprits au fur et à mesure que l'on avance dans le siècle, des états-généraux réunis trop tôt auraient eu toutes les chances de rencontrer le premier écueil, des états réunis trop tard avaient toutes les chances d'aboutir au résultat que l'on sait ; réunir les états à chaud, alors que la monarchie était aux abois, en pleine crise de trésorerie, et surtout dans l'état d'esprit où se trouvait l'opinion publique à l'égard du régime, ne pouvait que conduire à la chute de celui-ci. Il est évidemment un peu facile de le dire, rétrospectivement.

2°) La voie du réformisme pouvait-elle emprunter la forme d'une monarchie populaire, voire populiste, s'appuyant sur le tiers-état pour faire pièce au conservatisme des deux autres ordres et des parlements ? Il est probable que l'absence de réunion des Etats-généraux a attisé la volonté des parlements de jouer un rôle politique et donc, a indirectement contribué au blocage des réformes dont ces parlements sont responsables. D'autre part, il est vrai que le tiers état avait longtemps été, objectivement, un appui de la royauté, y compris de l'absolutisme, dans lequel il voyait un facteur de sécurité, de modernisation et même d'une certaine égalité, mais la royauté de droit divin ne pouvait adopter la posture du césarisme romain s'opposant à la république sénatoriale finissante. C'était là sa limite : elle était solidaire de l'ensemble du système. Liquider celui-ci revenait pour la royauté à détruire sa légitimité transcendante et à en faire une tyrannie au sens antique : un gouvernement de fait.

3°) Surtout, pour que cette initiative débouche sur une réforme durable, il aurait fallu que le corps social soit capable de faire évoluer progressivement la nature de cette assemblée, d'une organisation

médiévale à une organisation du type de la représentation parlementaire telle qu'elle s'est développée avec de grands tâtonnements au long du XIX^{ème} siècle. C'est ce qui se produisit avec le Parlement anglais ou dans une certaine mesure, avec les Cortès espagnols. Mais ces évolutions ont demandé du temps et de la continuité. Ces pays surent se les ménager, qui ne connurent pas la rupture que constitua en France l'épisode absolutiste. En 1789, les politiques français durent improviser cette mue dans la précipitation et ils aboutirent aux monstres constitutionnels de 1791, 1793, 1795, etc.

Toutes ces considérations sont, somme toute, assez vaines. Le régime était dans une logique différente, ou mieux : la France expérimentait une autre piste, un nouveau régime, celui de la monarchie absolue, dans lequel les états-généraux n'avaient simplement pas leur place. Leur réunion en 1789 était un anachronisme inopérant, comme Charles X se faisant sacrer à Reims en 1825 ou le gouvernement Reynaud faisant sortir la châsse de Sainte-Geneviève pour protéger Paris en juin 1940. L'hypothétique réunion des états généraux « à froid », aurait supposé, de la part d'un gouvernant, une prescience quasi surnaturelle pour s'élever au-dessus de l'opinion moyenne de ses contemporains et deviner que la « voie française » serait finalement une impasse, et une force de volonté tout aussi surnaturelle pour imposer, en pleine période de paix et de prospérité, une réunion des états qu'on avait pris l'habitude de considérer comme *l'ultima ratio regum*¹⁶³, comme une sorte d'extrême-onction politique, ce qu'elle fut d'ailleurs en fin de compte.

L'ambiguïté¹⁶⁴ qui entourait l'alliance de l'opposition parlementaire et de l'opposition « philosophique » tomba lorsque les Etats furent enfin convoqués, en 1789, le parlement de Paris prit parti pour le respect des formes de 1614, qui limitaient la représentation du tiers-état, et cette « puissance » s'évanouit. L'opposition de la monarchie absolue et des parlements apparut pour ce qu'elle était : l'opposition de deux fruits secs de l'Histoire, de deux impasses constitutionnelles. L'avenir institutionnel de la France était ailleurs, il faudrait du temps pour le trouver

¹⁶³ L'ultime argument des rois. Formule gravée sur les canons des armées royales.

¹⁶⁴

CHAPITRE 14 -1778 - LA PARTICIPATION Â LA GUERRE D'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE

Au plan international, le premier grand dossier que dut ouvrir le jeune roi fut celui de la guerre d'Amérique. En 1775-1776, des colons anglais d'Amérique du nord se soulevèrent contre leur métropole. Ils voulaient plus de droits, par exemple un parlement comme en Grande-Bretagne, plus d'autonomie financière et économique. Des heurts se multiplièrent avec l'armée. A l'été 1776, les insurgés proclamèrent l'indépendance de leurs colonies (les « Treize colonies »). Une délégation américaine vint à Paris proposer un traité de commerce et d'amitié. Début 1777, ils demandèrent au roi une aide militaire. Dans un premier temps, il se satisfait d'un envoi d'armes et de volontaires, qui permettait de ne pas ouvrir officiellement les hostilités contre l'Angleterre. En juillet, 5000 volontaires, commandés par La Fayette, arrivèrent. Il aurait fallu s'en tenir là.

Le 6 février 1778, néanmoins, Louis XVI franchit un pas de plus et conclut un traité d'alliance avec les Etats-Unis. En juillet 1778, la France était en guerre contre la Grande-Bretagne¹⁶⁵. Elle entraîna avec elle les Pays-Bas et l'Espagne. Les opérations sur terre furent limitées. Elles se cristallisèrent en fait autour du siège de Yorktown, (30 août-19 octobre 1781) où 7600 Anglais furent assiégés par 9000 Américains et 7000 Français, l'ensemble étant commandé par George Washington, avec Rochambeau et La Fayette en sous-ordre. Dans le même temps, la flotte commandée par l'amiral de Grasse, empêchait les renforts d'arriver à la garnison. Sans surprise, celle-ci se rendit. En 1782, la Grande-Bretagne reconnut l'indépendance des Treize colonies, le corps expéditionnaire français rembarqua. En avril 1783¹⁶⁶ il fut mis fin aux hostilités, un traité fut signé à Versailles en septembre.

¹⁶⁵ A la suite de l'attaque par une croisière anglaise de la frégate française « *La belle poule* » en juin, au large de Brest. La résistance courageuse de la frégate, dont le souvenir demeura vif pendant plusieurs décennies grâce à une iconographie abondante, suscita un regain d'unanimité nationale qui montrait que le pacte entre le régime et le peuple n'était pas encore irrémédiablement brisé à ce moment là.

¹⁶⁶

Bien sûr, la cour de Versailles avait été mue par l'espoir de prendre une revanche sur la guerre de Sept-ans et de profiter de cette présence militaire française pour récupérer tout ou partie des territoires américains. Le Congrès, parlement dont les insurgés s'étaient dotés, chargea officiellement un corps commandé par La Fayette d'aller conquérir le Canada voisin et les Français espéraient bien pouvoir y grappiller des miettes, mais il semble que, pour les Américains, cette opération n'ait été qu'un faux semblant destiné à donner une satisfaction platonique aux Français. En fait, l'un des motifs de l'Insurrection était le Quebec Act, loi par laquelle Londres, pour se concilier les Québécois, avait donné des prérogatives à l'évêque de Québec, tant au Canada qu'en Louisiane (vallée du Missouri). Des prérogatives à un évêque catholique ! Cela ne pouvait que susciter la fureur des Américains, dont le protestantisme (presbytérien) était plus sourcilieux que celui de la métropole. Il était donc illusoire de s'imaginer que les Américains favoriseraient la réimplantation de l'influence française sur le continent.¹⁶⁷

Si l'on fait le bilan de cette guerre, on trouve dans la colonne pertes, un coût exorbitant. Jamais la France n'avait entretenu un tel contingent en opérations outre-mer et, de plus, les opérations maritimes se déroulèrent simultanément sur l'Atlantique - côté américain et côté européen (combat d'Ouessant) - et sur l'Océan indien. Les évaluations se situent entre 500 millions et 1 milliard de livres (le budget de l'Etat pour une année était à l'époque d'environ 400 millions). Les dépenses furent financées par une augmentation de la dette publique évaluée selon certaines sources à 530 millions¹⁶⁸, ce qui augmenta la charge du service de la dette dans des proportions telles que l'Etat ne pouvait plus fonctionner avec les seules ressources fiscales existantes. En 1788, ce service représentait environ 250 millions de francs, soit 40 à 45 % des dépenses de l'Etat (contre 33,5 % en 1726). Nous ne citerons que pour mémoire les 3000 soldats français tués, chiffre bénin, même à l'époque.

De cette guerre folle souvent et curieusement présentée par la vulgate historienne comme un évènement positif, la France ne tira aucun profit territorial. Par le traité de Versailles, l'Angleterre lui

¹⁶⁷

¹⁶⁸ Dont 386 millions en rentes viagères. souvent constituées, dit-on, sur la tête de jeunes suissesses sur la bonne santé desquelles leur famille veillait jalousement.

restituait simplement les territoires qu'elle lui avait pris dans le cours du conflit, plus le Sénégal (qui se limitait à l'époque essentiellement à Saint-Louis) qu'elle lui avait pris lors de la guerre précédente et quelques droits de pêche sur la côte ouest de Terre-Neuve, Tobago et , en Inde, en plus des 4 comptoirs qu'elle avait gardé en 1763, 8 « loges », vagues abris pour faire du commerce (on imagine si elles étaient faciles à défendre...). Mais aucun territoire un peu consistant en Amérique, et non seulement les « amis » américains n'aidèrent pas la France dans la négociation avec l'Angleterre, mais ils négocièrent en cachette avec l'Angleterre puis s'opposèrent fermement à toute cession de territoire nord-américain à la France.

Au total, c'était donc une victoire à la Pyrrhus. Les dépenses exposées dans cette guerre contribuèrent largement à précipiter la France dans l'abîme et, de ce point de vue, la guerre ou du moins le traité était une bonne affaire pour l'Angleterre : qu'était-ce que quelques confettis cédés à la France en 1783 au regard de l'avantages que constituait l'abaissement de celle-ci après 1789 et après 1814 ?

Vis-à-vis des Américains, les Français s'étaient trouvés dans une posture peu digne. Les premiers volontaires arrivés fin 1775, début 1776, tout feu tout flamme, imbus des fameuses « idées nouvelles » avaient été reçus avec méfiance par les Insurgés ; beaucoup s'en étaient retournés sans avoir trouvé à s'employer, les insurgés ne demandant que quelques spécialistes, notamment du génie. Ensuite, ils demandèrent davantage, mais, si les Français jouèrent un rôle assez important dans la fin de la guerre, plus particulièrement dans l'affaire de Yorktown, ce fut dans la position de subordonnés de Washington. En dépit du nombre respectable des localités américaines (toutes de second plan) qui portent son nom, le personnage pitoyable de La Fayette, exalté et naïf (il le restera tout au long de sa longue vie), suscita surtout la condescendance des flegmatiques patriciens Anglo-saxons.

Quant à l'amitié franco-américaine à l'origine de laquelle se trouverait la participation de la France à la naissance des Etats-Unis, c'est une illusion pour gogos (cf. encadré ci-après).

Enfin, si la participation à la guerre d'indépendance américaine fut nuisible à la France, c'est peut-être surtout par

l'inspiration idéologique de l'insurrection américain et par ce que l'on croyait savoir cette inspiration en France à l'époque, ce qui est assez différent, car comme souvent, les tenants de l'idéologie projetaient leurs désirs sur un modèle étranger (il y en aura bien d'autres exemples par la suite, notamment au XX^{ème} siècle et de plus consternants). Certes, il était arrivé au roi de faire alliance avec le grand Turc (il y avait d'ailleurs fait à peu près aussi peu digne figure que dans l'alliance américaine), mais cela n'avait aucune incidence idéologique : il n'y avait pas de risque de voir les Français séduits par l'Islam, d'autant que le terrain n'était pas préparé pour cela. Avec la guerre d'indépendance américaine, il en est tout autrement.

La France, par désir de revanche sur les désastres de 1760, était venue en aide à une insurrection dominée par l'inspiration protestante et franc-maçonne, fondamentalement orientée contre l'absolutisme. Protestantisme, maçonnerie, anti-absolutisme, voilà ce que la monarchie absolue et catholique de Louis XVI légitimait et reconnaissait implicitement pour supérieur à elle-même. Quel encouragement, quelle confiance en soi donnée à tous les ennemis du régime !

Les guerres navales, avec leur cortège de corps expéditionnaire, de navires de charges à expédier à des milliers de lieues coûtent les yeux de la tête ; celle-ci venait après celle de Sept-ans. Le manque de ressources fait parfois comparaître les monarques absolus devant leur peuple. Il fallut convoquer les Etats-généraux pour mai 1789, ce que les Bourbons avaient réussi à éviter sauf au tout début de la dynastie en 1614, 175 ans plus tôt. La guerre d'Amérique est l'une des plus grandes bourdes de Louis XVI.

LOUIS XVI, INITIATEUR VISIONNAIRE DE L'AMITIÉ FRANCO-AMERICAINE ?

Il paraît vraisemblable que l'engagement de la France en 1778 ait été motivé par deux préoccupations :

a) prendre une revanche sur l'Angleterre après la défaite de 1763, en espérant que les efforts consentis au profit de la marine militaire depuis cette date permettraient cette revanche.

b) A la faveur de ces éventuels succès, redorer le blason du régime dans l'opinion publique. A peut-être joué aussi une sorte de sentimentalité juvénile à l'égard du peuple américain combattant pour sa liberté, un effet de mode et d'emballement (le bonhomme Franklin, etc.).

Faut-il, au-delà de cela, voir dans la participation de la France une sorte de placement que Louis XVI aurait légué aux Français de l'avenir et dont le coût exorbitant à court terme aurait été en quelque sorte compensé par un retour sur investissement merveilleux constitué par l'aide fournie par les Etats-Unis dans les deux guerres mondiales ?

Certes, le grand avenir qui s'ouvrait alors à l'Amérique était déjà perceptible pour les plus clairvoyants au XVIII^{ème} siècle et, dès 1765, Louis XV avait annoté un rapport par ces mots : « *Chaque continent a eu son heure. C'est maintenant le temps de l'Amérique.* »¹⁶⁹

Cependant, Louis XVI, qui au demeurant était myope, n'a pas marqué la postérité par le souvenir de sa prescience politique et il serait surprenant qu'il ait eu cette vision. Mais, à supposer même que ce calcul de long terme ait été le sien, l'histoire des relations franco-américaines montre que le placement était peu rentable. Il n'y a pas d'amitiés entre les Etats, mais seulement des liens d'intérêt, toujours précaires et révocables. En dépit du La Fayette nous voilà ! » prêté au général Pershing débarquant en France avec ses premières troupes en 1917 (et probablement apocryphe), l'attitude des Etats-Unis à l'égard de la France a toujours été, à juste titre d'ailleurs, régie par la prise

¹⁶⁹ Cite par R. Glachant in « Suffren et le temps de Vergennes », France-Empire, 1976, p. 119)

en compte de leur intérêt bien compris, comme en témoigne leur attitude lors de la conclusion de la paix de 1783, ou de la récupération de la Louisiane en 1803 (cf. chapitre 22). Leur entrée en guerre du même côté que la France, en 1917 et en 1941 s'est faite à leur heure et non à celle de la France, et par rapport à la conception globale de leur politique étrangère.

A cet égard, il importe de lever une inhibition qui empêche parfois les Français de regarder en face la réalité des relations franco-américaines ; il s'agit du mythe des Américains, nos libérateurs » qui tend à créer chez les Français un complexe. Il faut savoir prendre ses distances avec le mythe et rappeler quelques vérités qui relativisent l'hypothétique retour sur investissement :

a. - 1917: c'est après 2 ans et 9 mois de guerre que les Etats-Unis volent à notre secours ».

b. - 1918: le vœu des luxembourgeois d'être rattachés à la France, comme la demande du Maréchal Foch d'une annexion de la rive gauche du Rhin pour des raisons de sécurité se heurtent à l'opposition catégorique du président Wilson, qui avait déjà soulevé des réticences et objections sans nombres à la récupération par la France de l'Alsace-Moselle,

c. - 1918 encore : le même Wilson refuse d'aller visiter les régions dévastées de Picardie et de Champagne, de peur d'être influencé en faveur de la France dans la question des réparations à imposer à l'Allemagne,

d. - 1919-1938: Les Etats-Unis refusent à la France tout soutien face à la renaissance du militarisme germanique dans les années trente et jusqu'à la défaite de juin 1940, car enfin, s'ils avaient vraiment voulu aider la cause des démocraties, c'est en septembre 1939 ou, à la rigueur, en mai 1940 qu'il aurait fallu qu'ils fussent à leurs côtés.

e. - Décembre 1941 : les Etats-Unis sont retrouvés en guerre avec l'Allemagne. Non pas parce qu'ils lui ont déclaré la guerre, mais au contraire parce que l'Allemagne la leur a déclarée, en tant qu'alliée du Japon, à la suite de Pearl Harbor.

f. - Juin 1944: les armées alliées passent par la Normandie et le nord de la France, non pas par ardent désir de libérer les amis français, mais, comme le montre la simple consultation d'une carte, parce que la Normandie se trouve, comme cela n'a pas échappé au lecteur, en face des côtes de l'Angleterre, et à l'extrémité de la plaine nord-européenne, et que passer par là était le meilleur trajet permettant de

déployer de manière optimale les chars et les flottes aériennes en route vers l'Allemagne.

g. -Il est aujourd'hui reconnu qu'une grande partie des bombardements de 1944 qui ont achevé de ruiner la France (Le Havre, par exemple), n'avaient aucun intérêt dans la conduite de la guerre.

h. On rappellera aussi :

- les multiples embûches mises par Roosevelt au travail d'unification de la *France libre* de De Gaulle, dans les jambes duquel il jette le général Giraud,

- le projet d'instauration d'une administration américaine en France à la Libération, que seul l'immense élan de popularité en faveur de De Gaulle mit en échec.

- le voeu formulé au début de 1945 par le Val d'Aoste d'être rattaché à la France et le refus opposé par Washington, au point de couper les vivres à la 1ère armée française, qui dépendait évidemment du ravitaillement américain, pour faire pression sur Paris.

i. Quant au plan Marshall de 1948, il a aussi bénéficié à des pays qui de leur histoire n'avaient pas une seule fois été dans le même camp que les Etats-Unis, car l'objectif était alors d'éviter le basculement d'un maximum de pays dans le camp soviétique

CHAPITRE 15 - LES RÉVOLUTIONS DE PARIS¹⁷⁰

I - La révolution qui éclata à Paris le 23 juin 1789 n'était pas, au départ, un phénomène nouveau. La France d'avant le XX^{ème} siècle a connu essentiellement trois sortes de séditions politiques :

- les rebellions féodales (cf. chapitre 7) ;
- les « émotions populaires », dans les villes comme à la campagne — dans ce dernier cas, on parle, pour simplifier, de jacqueries ;
- les révolutions de Paris, c'est-à-dire des soulèvements dépassant la simple émotion populaire et mettant en danger le régime.

S'agissant de cette troisième catégorie, à partir du moment où Paris devint une grande métropole, le roi en butte au soulèvement de sa capitale devint une situation classique. Le scénario était toujours le même :

- a) Le pouvoir est faible, parce qu'il y a régence, folie du roi, guerre étrangère ou civile ou, enfin, crise financière.
- b) Suite à une dégradation de la conjoncture économique, certaines couches de la population se soulèvent
- c) l'émeute prend le contrôle de la rue
- d) le roi est bafoué, humilié¹⁷¹
- e) il s'enfuit
- f) il réunit une armée
- g) il reconquiert la ville, le soulèvement est résorbé par un dosage de fermeté et de clémence judicieusement distribuées.
- h) les Etats-généraux sont réunis avant, pendant ou après le soulèvement.

On retrouve ces éléments au moins une fois par siècle à Paris, à partir du XIV^{ème} siècle, peut-être par suite de l'évolution sociale de la population parisienne :

¹⁷⁰ Titre d'un journal qui parut vers 1790.

¹⁷¹ Ce rite d'humiliation est évidemment un substitut à un meurtre rituel. Pour Louis XVI. le substitut ne suffit pas aux mutins.

— lors du soulèvement dirigé par le prévôt des marchands Etienne Marcel en 1356-58, sous la régence du dauphin, futur Charles V. Etienne Marcel, à la tête des émeutiers, vint trouver le dauphin dans son château du Louvre, tua sous ses yeux deux maréchaux et le força à porter le chaperon bleu et rouge des émeutiers. Le dauphin s'enfuit vers l'est, trouva l'appui des Etats de Champagne et revint en force, battit les Jacques à Meaux puis assiégea Paris. Marcel s'allia avec le diable (Charles le Mauvais, roi de Navarre, généralement détesté pour ses déprédations et son alliance avec les Anglais) et laissa une partie de ses soutiens. La rébellion tomba d'elle même.

— En 1407-1413, à la suite de l'assassinat du duc d'Orléans par son cousin le duc de Bourgogne, des partis se forment entre partisans et adversaires de ce dernier. Le peuple parisien et l'Université prirent majoritairement parti pour lui. L'Université contracta une union de circonstance avec la corporation des bouchers¹⁷² et le mouvement, évoluant vers une situation révolutionnaire, exigea la tête des traîtres, alla les chercher jusqu'à l'hôtel Saint-Paul, résidence du roi, où ils furent massacrés sous les yeux du dauphin, futur Charles VII. Les bourgeois effrayés par cette dérive, appelèrent le parti adverse, les Armagnacs, pour mater la révolte.

Dans cette occurrence, le roi ni le dauphin, ne quittèrent Paris, l'un fou, l'autre trop jeune.

— en 1588, la Ligue, organisation des ultracatholiques pendant les guerres de religions, tenait Paris ; les prédicateurs y insultaient le roi ; celui-ci essaya de les faire arrêter mais ne disposait pas des forces nécessaires. Il s'enfuit de justesse avec une petite escorte, à Chartre puis à Blois ; là, les Etats-généraux le bafouèrent ; il rejoignit alors Henri de Bourbon, qui seul détenait une armée capable de venir à bout de

¹⁷² Dirigée par le nommé Caboche, d'où le nom de révolte des cabochiens.

l'insurrection. Leurs forces réunies entamèrent le siège de Paris. Henri III fut assassiné avant d'avoir mené cette action à son terme ; elle le fut par Henri de Bourbon, devenu Henri IV, qui entrera dans Paris en 1593.

— en 1648-1653, avec la Fronde. 1648 est l'année des traités de Westphalie, grand succès diplomatique pour la France ; cela aurait donc dû être un moment de liesse et d'union nationale. Mais la guerre avait coûté cher, il fallait des ressources et, comme un siècle plus tard, les parlements, au premier chef celui de Paris, s'opposaient au gouvernement sur la question fiscale. Le gouvernement fit arrêter quelques parlementaires, (comme sous Louis XV). L'un, Broussel, était très populaire car le plus hostile aux levées d'impôt ; son arrestation provoqua le soulèvement. La régente Anne d'Autriche et le roi Louis XIV son fils, âgé de 10 ans, quittèrent Paris puis y revinrent à deux reprises ; pour rassurer les milices bourgeoises qui soupçonnaient une nouvelle fuite de la cour, la régente, en pleine nuit, dut montrer le petit Louis XIV faisant semblant de dormir. Puis, comme en 1413, les modérés du mouvement se désolidarisèrent et le roi put rentrer dans Paris.

II - La révolution de 1789 est la rencontre entre un terrain propice et un événement favorable :

Le terrain est préparé depuis longtemps par plusieurs facteurs :

- a) La volonté compréhensible du tiers-états, source de la richesse du royaume, de sortir du « temps du mépris » ;
- b) Une société travaillée au corps par une propagande anti-gouvernementale et anticatholique habile et insinuante. Le parti des idées nouvelles n'avait plus ses vedettes, Rousseau, Diderot et les autres étaient morts, la génération nouvelle ne les valait pas, peut-être que tout cela serait mort de sa belle mort si les événements n'avaient pas redonné de l'actualité à ces idées vieilles de 20 ans. Mais les « idées nouvelles » progressaient

dans l'épaisseur de la société, l'imprégnaient, on jouait Beaumarchais sur le théâtre de la Cour. Ce n'est pas seulement l'emprise de l'idéologie moderne qui commençait sur la nation, mais aussi celle des sociétés secrètes, et en particulier la franc-maçonnerie, dont le grand-maître était le duc d'Orléans, candidat à succéder à la branche aînée à la première défaillance de celle-ci. Orléans développa, avec l'aide de la secte, un réseau souterrain d'hommes prêts à agir au signal. L'Angleterre, poursuivant une collaboration fructueuse avec les « idées nouvelles », apportait les fonds nécessaires.

- c) L'alliance hétérogène des partisans des idées nouvelles et de ceux des privilèges anciens, qui partagent un objectif : l'abaissement du pouvoir royal, les uns par idéologie, les autres, nobles ou parlementaires, parce que le pouvoir royal, c'est les impôts et le risque de voir tôt ou tard l'épidémie fiscale se porter sur les privilégiés. A cet égard, comme on l'a déjà observé, le rappel des anciens parlements, en 1774, n'arrangeait rien.
- d) une crise économique peut-être aggravée par le récent traité de commerce franco-anglais. Le règne de Louis XV avait été une période de forte expansion économique ; celle-ci ralentit nettement à partir des années 1770. En 1786, après le traité de Versailles mettant fin à la guerre l'indépendance américaine, la France et l'Angleterre concluent un traité de commerce, qui permet aux marchandises anglaises d'entrer en France avec des droits de douanes diminués, ce qui, à terme, est destiné à stimuler les industriels français¹⁷³, mais qui, dans un premier temps tue les

¹⁷³ Chamfort, dans ses *Maximes et anecdotes*, écrites au début de la Révolution, raconte que M. Harris, important négociant de Londres, se trouvant à Paris en 1786, dit un jour, qu'avec le traité, la France perdrait un million de livres sterling pendant vingt-cinq ans et qu'ensuite, les échanges seraient équilibrés. Chamfort le rapporte comme un sujet d'indignation, mais, en fait, la réflexion de l'Anglais était dépourvue de provocation ; elle était conforme à la théorie économique libérale, celle d'Adam Smith : compte tenu de la différence de développement économique entre les deux pays, il y avait un temps 'd'adaptation inévitable pour l'appareil productif français, temps qui serait celui d'une saine émulation, qui ferait disparaître les producteurs les moins vigoureux, les moins adaptables, mais enrichirait les autres (Darwin n'est jamais loin de Smith) et finalement enrichirait les deux peuples.

Napoléon III, qui voulait se démarquer de son oncle et des souvenirs du funeste blocus continental, et son conseiller économique Michel Chevalier, eurent le même raisonnement en signant le traité de libre-échange franco-britannique de 1860. Contrairement à celui de 1786, il eut le temps de produire des effets globalement

entreprises les moins compétitives.

En 1788, il y a 100 000 chômeurs dans l'industrie. Enfin, indépendamment même de ce traité, la conjoncture de court terme est plus particulièrement défavorable en 1788-1789. Rien d'extraordinaire, mais dans une société déjà très fragilisées, cela suffit à servir de détonateur, comme, soixante ans plus tard, une banale récession suffira à déclencher la révolution de février 1848.

- e) un gouvernement d'autant plus à bout de ressources financières que la crise réduisait les rentrées fiscales¹⁷⁴ ;
- f) Les fautes de la monarchie. Il y eut l'isolement du couple royal. La politique matrimoniale des Bourbons tournait en rond dans un petit cercle de familles royales européennes ; elle refusait toute alliance avec des grandes familles nobles françaises ; cela se justifiait par la crainte de voir l'aristocratie prendre barre sur la royauté, mais cela avait l'inconvénient de couper la famille royale de son soutien naturel, la noblesse. Cet isolement structurel fut aggravé par l'incapacité de Louis XVI et de Marie-Antoinette à animer une vie de cour brillante et par des faveurs trop concentrées sur une petite coterie (Polignac, Lamballe) ; la haute noblesse, aigrie, contribua à dégrader l'image des souverains dans l'opinion publique. Rien de tout cela n'aurait pu provoquer le discrédit, le mépris haineux qui régnait dans une partie du peuple à l'égard du régime sans le travail de sape de la propagande. Mais, plus que tout, c'est la faiblesse du roi qui fut déterminante. Lors des événements eux-mêmes, bien sûr, mais tout au long de son règne. A cet égard, les événements de 1774 ont bien lancé irréversiblement le régime vers le gouffre. Ils ont scellé l'incapacité du régime à se moderniser.

L'événement :

C'est la réunion des Etats-généraux, moment toujours délicat pour la monarchie. En cela, au départ, le mouvement ne sortait pas du

bénéfiques pour la France.

¹⁷⁴ La légitimité du gouvernement et de ses impôts est tellement battue en brèche que le moment semble proche où les contribuables feront la grève de l'impôt. En outre, la mise en place d'assemblées provinciales, dont l'objectif, à terme, est judicieux puisqu'il est de contourner les Parlements, complique plutôt la levée des impôts dans un premier temps.

schéma devenu habituel. Entre le 23 juin et le 14 juillet, le soulèvement prit le pouvoir ; le rite de l'humiliation du roi intervint avec les journées d'octobre 1789, où il fut ramené de force à Paris ; plus tard, on lui fera porter le bonnet, non plus rouge et bleu, comme en 1356, mais rouge, de la subversion.

Ce qui s'écarta du vieux schéma, ce fut l'attitude du roi. En effet, s'il s'enfuit de Paris, comme le Dauphin Charles 400 ans plus tôt et, comme lui, gagna la Champagne (en l'occurrence Sainte-Menehould), avec comme objectif de rejoindre une armée fidèle à Metz, il mit 2 ans avant de prendre sa décision et partit plutôt comme un bon bourgeois qui emmène sa famille en voyage que comme un chef qui va prendre la tête d'une entreprise de reconquête. Et ce fut l'échec.

Comme toute victoire, celle des révolutionnaires à l'été 1789 est due à la fois à la médiocrité des vaincus, à l'habileté des vainqueurs et aux circonstances. Cette fois-ci, la mécanique s'était enrayée. C'est peut-être parce qu'elle fut tardive (150 ans après la Fronde) et longtemps contenue, que l'explosion fut si violente. Par la brèche ouverte, le torrent s'engouffra et ne cessa qu'après s'être épuisé, au bout de dix ans. Lorsque, pour paraphraser Rabelais, la farce fut jouée et que Bonaparte tira le rideau, le 9 novembre 1799, le bilan était extravagant :

1. 100 000 morts, guillotins ou lynchés,
2. 500 000 tués, essentiellement des civils, dans les guerres de Vendée et la chouannerie,
3. 200 000 soldats morts dans les guerres follement déclarées à l'Europe par les Révolutionnaires
4. des millions d'épargnants ruinés par les assignats et la « banqueroute des deux-tiers » de 1796.
5. Des spoliations (de propriétés qui seront ensuite vendues comme biens nationaux) estimées à 4,6 milliards et qui nécessiteront par la suite une indemnisation partielle (le « milliard des émigrés », qui ne coûta d'ailleurs que 625 millions),
6. 100 000 Français instruits partis en exil
7. les colonies ruinées ou passées aux mains des Anglais
8. le commerce maritime anéanti ; les ports de Nantes et de Bordeaux ne s'en relèveront jamais tout à fait au XIX^{ème} siècle.

9. la marine de guerre de Louis XVI, la plus belle que la France ait jamais eue, ruinée par l'absence d'entretien, l'indiscipline et l'émigration des officiers.
10. La politique étrangère de Louis XVI, qui avait réussi à faire en sorte que la France n'ait plus qu'un ennemie en Europe, ruinée et le retour des coalitions contre la France.
11. Le vieux dessein de l'Angleterre de priver l'Espagne et le Portugal de leurs colonies américaines pour y établir son influence, en passe de se réaliser
12. des organes d'administration locale inefficaces
13. une justice expéditive et arbitraire
14. l'incurie et la pénurie dans les pouvoirs publics,
15. des impôts mal conçus et mal perçus.
16. Du fait de la suppression des péages et des corvées, sans avoir rien créé à la place, des voies navigables et des routes plus entretenues, le service des diligences interrompu, l'insécurité partout, le voyageur menacé par les bandits de grand chemin dans la forêt de Sénart (cf. l'affaire du courrier de Lyon) mais aussi par les loups, dont il faudra plus tard faire des battues dans tous les départements,
17. des forêts domaniales pillées
18. la production industrielle diminuée de 40, 50 ou 60 % selon les villes. Celle des mines d'Anzin a baissé de 20 %
19. Le négoce et le crédit laminés par la succession de l'inflation et de la déflation ; le retour au troc et à l'autoconsommation ;
20. la suppression de toute protection des ouvriers du fait des lois libérales
21. le désarroi spirituel laissé par l'abolition du catholicisme
22. l'effondrement de pans entiers des services publics, du fait du vide laissé par le départ des religieux dans les hôpitaux et les collèges
23. une atmosphère de guerre civile et de haine sociale permanente, qui laissera des traces durables
24. la disette, la faim dans les villes
25. des dizaines de châteaux et d'églises pillés, d'oeuvres d'art détruites, pertes irrémédiables pour le patrimoine artistique du pays.
26. Le chimiste Lavoisier décapité, des fondateurs d'industries,

Leblanc, Veymerange, de Wendel¹⁷⁵, l'écrivain Chamfort, suicidés.

Pour quels résultats concrets ? Le système métrique, 3 musées, 2 écoles d'ingénieurs, les départements à la place des provinces, Avignon, Montbéliard et Mulhouse rattachées à la France ? Il y a bien sûr, surtout, l'abolition des privilèges nobiliaires, mais qui était décidée au bout d'un mois et demi de révolution (la « Nuit du 4 août »), pourquoi y ajouter encore 10 ans de massacres et de désordres ?

Napoléon Bonaparte releva les ruines dans bien des domaines, surtout institutionnel, et l'économie remonta la pente, mais, sur la lancée de la Révolution, il ajouta encore au bilan 300 000 soldats morts aux combats, ou du typhus ou sur les pontons anglais et une indemnité de guerre de 880 millions (250 tonnes d'or) à verser aux alliés en 1814-1818.

III — Héritière d'une tradition de soulèvements parisiens, la révolution de 1789 inaugura un nouveau cycle.

Dans l'espace de 80 ans, soit moins de 3 générations, de 1789 à 1871, Paris va être le théâtre de cinq soulèvements ou périodes de troubles majeurs : 1789, 1792, 1815, 1830, 1848 (février et juin) et 1871, et cinq fois, six fois, on verra le chef déchu s'engouffrer dans les berlines de l'exil¹⁷⁶. Chacune de ces révolutions eut ses causes de fond et ses propres enjeux, qui allaient d'ailleurs en ordre d'importance déclinant : la survie ou la liquidation de mille ans de monarchie traditionnelle pour la première, le rôle politique du roi dans une monarchie parlementaire pour celle de 1830, le maintien ou le renvoi de Guizot et l'élargissement du corps électoral pour celle de 1848, l'agrégat de divers mécontentements pour 1871. Une fois que ces causes eurent entraîné l'explosion du soulèvement, au delà de la rhétorique et du maniement des foules, la révolution est une technique : celle de la subversion et de la lutte anti-subversive. Trois éléments sont en présence : le pouvoir, les forces de l'ordre et l'émeute. Dans le cas particulier, il y a lieu d'insister sur deux facteurs qui déterminèrent le

¹⁷⁵ Respectivement fondateurs des usines de soude de Saint-Denis, de la fonderie du Creusot et de la fonderie d'Hayange.

¹⁷⁶ Louis XVI en 1791. Napoléon en 1814 et 1815. Louis XVIII en 1815. Charles X en 1830, Louis-Philippe en 1848, l'impératrice régente en 1870

succès ou l'échec :

- l'illusion d'optique parisienne
- l'attitude de l'armée.

L'illusion d'optique parisienne du gouvernement.

Dans trois cas, 1789, 1830, 1848, et l'on pourrait y ajouter les coups d'Etat du Directoire, vendémiaire et fructidor, le parti vaincu fut au moins pour partie victime de l'illusion d'optique parisianocentrique, illusion qui est celle de toute la classe politico-médiatique, depuis au moins 250 ans. C'est celle qui leur a fait croire que le soulèvement qu'ils avaient sous les yeux était celui du pays tout entier, qui les a hypnotisés et les a conduits à jeter l'éponge, au lieu de prendre du champ, pour ne pas se laisser piéger.

S'il eut des causes profondes ; le soulèvement de l'été 1789 eut un déclenchement contingent. Tous les témoignages le disent : on vit dans Paris à l'été 1789 des foules d'individus patibulaires venus d'on ne savait où (le même phénomène se reproduisit en 1848) et Marat, que l'on ne peut suspecter de parti-pris contre-révolutionnaire, vend la mèche en disant : «La Bastille, mal défendue, fut prise par quelques soldats et une troupe d'infortunés, la plupart Allemands et provinciaux. Les Parisiens, éternels badauds, venaient là par curiosité».

Louis XVI a fini par comprendre qu'il fallait prendre du champ et c'est le sens de la fuite de juin 1791 : sortir de l'atmosphère étouffante du microcosme parisien, reprendre contact avec le pays réel, rassembler des forces, reprendre l'initiative, mais c'était trop tard, le mouvement révolutionnaire ne pouvait plus s'arrêter qu'après avoir parcouru son cycle complet.

En juillet 1830, Charles X avait aussi cette possibilité, qu'il ne saisit pas, partie en raison de cette illusion d'optique, partie sans doute aussi par manque de caractère. En dépit du caractère explosif des ordonnances de Polignac de juillet 1830, rien n'avait été prévu pour parer à un éventuel soulèvement. Lorsque celui-ci se déclencha, le commandant des troupes, Marmont ne disposait que de troupes peu

nombreuses et, après quelques escarmouches, au lieu de fermer les accès à Paris, d'empêcher qui ou quoi que ce soit d'y entrer ou d'en sortir et de laisser l'émeute mijoter dans son chaudron et se décomposer, Marmont, choisit — c'est un comble ! - de s'enfermer dans le périmètre Louvre-Tuileries (« c'est un réduit inexpugnable », dit-il le 28 juillet). Toujours la tentation de renoncer à la manoeuvre, au mouvement, toujours la tactique du hérisson ou le complexe de la bernique, et l'attente illusoire d'une armée de secours. Néanmoins, le combat étant jugé difficile, il évacue Paris le 29 juillet. Le roi quitte Saint-Cloud, se rend à Versailles, puis à Rambouillet. A Paris, la grande manoeuvre consistant à confisquer le pouvoir à la fois à la branche aînée et aux Républicains pour le confier au duc d'Orléans est en cours. Charles X, obnubilé par Paris, alors que le reste du pays est tranquille, et peu confiant dans l'armée, abdique en faveur de son petit-fils, ce qui, compte tenu de l'âge dudit petit-fils, (10 ans), est purement théorique. En fait, c'est une abdication tout court.

En février 1848, la fameuse campagne des banquets, qui fut le prodrome de la révolution et dans laquelle un regard superficiel pourrait voir la caution extra-parisienne de celle-ci, ne réunit que 17 000 personnes en tout. A nouveau effervescence, barricades, dans Paris, le calme ailleurs, mais Louis-Philippe, au lieu d'enfermer l'émeute, ce qui était d'autant plus facile que depuis 1840, la capitale était entourée de fortifications, d'empêcher toute communication entre Paris et le reste du pays, de gagner la province et d'y former une armée fidèle pour revenir en force, Louis-Philippe, âgé de 75 ans, sans ressort, répugnant à faire couler le sang pour sauver son régime, préféra abdiquer en faveur de son petit-fils et prit la route de l'Angleterre, laissant, comme Charles X, un enfant derrière lui, son petit-fils de 8 ans et sa mère, la duchesse d'Orléans, en danger de mort.

C'est également à cette illusion d'optique que l'on peut imputer, au moins en partie. le choix du suffrage censitaire jusqu'en 1848. Les décideurs s'imaginaient que tout le peuple était à l'image des « classes laborieuses, classes dangereuses » parisiennes qu'ils avaient sous les yeux et que plus on restreignait le droit de vote, plus les électeurs restants voteraient pour la royauté légitime. Double erreur :

a) le pays réel était tout différent du peuple parisien ; le référendum de mai 1870 en donna plus tard une illustration frappante :

le département de la Seine vota contre par 57 %, mais les réformes constitutionnelles furent approuvées à 83 % par le pays dans son ensemble. Napoléon III avait eu raison de parier sur le suffrage universel.

b) Au contraire, les citoyens assez riches pour payer le cens étaient en majorité des bourgeois libéraux attachés aux prérogatives du Parlement. Le roi tournait le dos aux leçons de ses aïeux qui s'étaient appuyés sur le peuple (les communes) contre les féodaux. En cette première moitié du XIX^{ème} siècle, la bourgeoisie commerciale et industrielle constituait la nouvelle féodalité, pesant aussi rudement sur le peuple que la noblesse de jadis.

Au contraire, en mai 1871, lorsque Thiers, vétéran des deux autres révolutions, fut confronté à la « Commune insurrectionnelle » de Paris, exempt des scrupules d'un souverain, il prit Versailles comme point d'appui pour reprendre l'initiative et fit donner l'armée à fond. Les élections législatives du 8 février 1871 (majorité bonapartiste et royaliste) avaient montré combien l'idée d'un soulèvement révolutionnaire était peu soutenue dans¹⁷⁷ le pays¹⁷⁸.

Siège des pouvoirs publics et siège des révolutions, Paris a suscité, de Charles V créant Vincennes à Louis XIV créant Versailles et à Thiers installant la République dans ce même Versailles, en passant par Bonaparte la privant de maire, une longue tradition de méfiance à l'égard de Paris. Elle s'est traduite par un particularisme institutionnel qui n'est pas totalement effacé.

Le rôle de l'armée.

La Commune ne fut écrasée que parce que les ruraux qui composaient l'aimée n'adhéraient pas à ce soulèvement d'ouvriers urbains. Lénine saura s'en souvenir lorsqu'il créera les soviets d'ouvriers et de soldats pour arrimer les soldats à son entreprise. Cette

¹⁷⁷

¹⁷⁸ Paradoxe de plus dans cette curieuse période de 1870-1871, Thiers, orléaniste, donna à la République, aux yeux du pays, l'occasion de s'acquérir aux yeux du pays un brevet de respectabilité en matant la Commune. Jusqu'alors, les républicains étaient handicapés par leur image d'hommes de désordre intérieur et de guerre extérieure. Après l'écrasement du soulèvement, ils apparaissent comme capable de faire régner l'ordre. Cet écrasement est l'événement fondateur de la république et de sa longévité.

constatation amène à la seconde remarque, qui a trait à un aspect peu mis en relief des révolutions de Paris, surtout pour 1789-1799, mais qui fut pourtant capital, celui du rôle de l'armée.

1789. La période de la révolution de 1789 a duré approximativement 10 ans et 4 mois, du 23 juin 1789 au 9 novembre 1799. Entre ses deux dates, son point de basculement, le 9 thermidor (29 juillet 1794), se situe presque exactement au milieu de la période, à 5 ans et 1 mois.

Ces trois dates, qui sont les plus importantes de la Révolution, se caractérisent par l'intervention déterminante de l'armée : la révolution commence le jour où les officiers des Gardes françaises font dire au roi qu'il ne doit pas compter sur elles pour tirer sur la foule¹⁷⁹. Elle se termine par le coup d'état militaire du 18 brumaire. Quant au 9 thermidor, la journée commence comme le point culminant de la terreur et se termine comme le début de la décrue révolutionnaire. Que s'est-il passé entre les deux ? Une majorité s'est dégagée contre Robespierre et a aussitôt demandé à la Gendarmerie, force militaire, de l'arrêter, tandis que « incorruptible » tonne et appelle les sections aux armes. Si la gendarmerie avait faibli, s'était laissée impressionner par la menace du soulèvement sans-culotte, la tentative des thermidoriens s'effondrait et la Terreur reprenait de plus belle, contre eux.

En 1815, lors du retour de l'Ile d'Elbe, c'est évidemment le basculement rapide de l'armée en faveur de Napoléon qui assura le

¹⁷⁹ (Le 23 juin 1789) à 11 heures du soir, le comte d'Artois étant chez le Roi, le peuple était rassemblé dans la cour de marbre et partout, sous la fenêtre du Roi même, jurant, tempêtant, menaçant, vomissant toutes sortes de choses contre la cour. Le comte d'Artois craignant qu'il n'arrivât quelque chose de sinistre, cria « Aux armes, aux armes ! ».

Les Gardes françaises qui étaient là restèrent tranquilles et ne prirent pas les armes ; les Suisses ne remuèrent pas non plus. C'est alors que le Roi et les Princes et la cour tremblèrent ; virent bien, à la désobéissance des Gardes françaises qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire et un parti, et que tant de peuple ne s'était pas rassemblé ainsi sans qu'il y eut des meneurs, car les Gardes françaises n'ont jamais désobéi depuis qu'ils existaient.

Et voilà le vrai instant où la Révolution a commencé.

(C. Guittard de Floriban, Journal)

succès de sa marche sur Paris : à cette date, face à la monarchie bourbonnienne, Bonaparte réendosse l'uniforme de général républicain — sincèrement ou non, c'est une autre histoire — et c'est ainsi qu'il est perçu. Dès lors, le ralliement de l'armée à Napoléon en mars 1815 doit s'analyser comme un putsch militaire ramenant au pouvoir un dictateur déchu.

En 1830, les meilleurs régiments étaient dans le nord, à cause de la révolution belge, ou à Alger, à cause de l'expédition. Quelques barricades, (car pour être révolutionnaires, ils n'en sont pas moins français et donc soucieux de gratter le sol et de s'enfermer) suffirent à jeter le trouble dans le commandement ; les troupes disponibles n'étaient ni assez nombreuses ni assez fiables. Marmont, lui-même, maréchal ayant trahi Napoléon en 1814, peu soucieux d'aggraver encore son impopularité, n'apportait pas la détermination dont le trône aurait eu besoin. Dans la troupe, l'on enregistra une explosion de désertions (le 29 juillet, les 5^{ème} et 53^{ème} régiments d'infanterie firent défection). Néanmoins, quand le roi quitta Saint-Cloud pour Rambouillet le 31 juillet, il avait encore 12 000 hommes et 40 canons avec lui, qui auraient pu disperser la colonne disparate et mal armée que l'émeute parisienne envoyait à sa poursuite, mais, mal informé sur les forces réelles de l'adversaire, ne sachant trop que faire, que vouloir, il renonça. Au surplus, même victorieux sur le terrain, il s'était mis dans une situation politique telle que l'opération de rétablissement de l'ordre risquait d'être très coûteuse.

1848. Les régiments d'élite sont en Algérie. Le 24 février, l'une des colonnes de l'armée destinée à mater l'émeute se heurte à une grande barricade. Son commandant, le général Bedeau, au lieu de lancer ses troupes à l'assaut, accepte de parlementer. Les insurgés lui promettent que le roi ayant annoncé le renvoi de Guizot, les barricades allaient être évacuées et l'émeute se disperser. Bedeau tombe dans le piège, accepte de faire demi-tour. Les troupes sont découragées, le roi a constamment un coup de retard et ne donne pas à Bugeaud, commandant des troupes, ni à la troupe elle-même, le sentiment d'une grande résolution. En milieu de journée, il prend la décision fatale : il décide de retirer les régiments de ligne, en s'imaginant que cela apaisera les émeutiers, et de s'en remettre à la Garde nationale. Or, celle-ci est

presqu'entièrement passée du côté de l'émeute, qui se radicalise d'heure en heure. Cette décision a surtout pour effet de généraliser le mouvement de fraternisation de la troupe avec les émeutiers. Il en résulte que, lorsque, comme Marmont en 1830, Bugeaud regroupe ses forces dans le périmètre Louvre-Tuileries, il ne lui reste plus que 4000 hommes. Le roi a perdu sur les deux tableaux : celui de la Garde nationale, qui l'avait porté au pouvoir en 1830, mais qui, cette fois fait cause commune avec la Révolution, et celui de la troupe régulière. Dès lors, il ne reste plus au roi qu'à essayer de sauver sa peau. Il aurait fallu donner les pleins pouvoirs à Bugeaud et le nommer 12 heures plus tôt à la tête de l'ensemble des forces de l'ordre et frapper vite et fort pour éviter le pourrissement de la situation.

* *
*

De même que la France était le pays d'Europe où la Réforme s'était le plus mal passée, elle fut aussi celui où la transition de l'absolutisme au régime parlementaire se passa dans les convulsions les plus violentes et les plus longues¹⁸⁰. Il y a bien dans ce pays une difficulté à gérer les ruptures historiques.

Ce scénario, avec déclaration des droits et fuite du souverain, l'Angleterre ne le connut qu'une fois, lors de la « glorieuse révolution » de 1688, puis l'évolution politique se fit progressivement, sur deux siècles, sans heurts et donc sans les coûts humains et financiers immenses qu'eut à payer la société française. Et les deux pays se retrouvèrent à peu près au même point politique de démocratie parlementaire dans le dernier quart du XIX^{ème} siècle.

Cela étant, il est probable que, si la Révolution de 1789 n'avait pas eu lieu, le régime n'en aurait pas moins évolué progressivement vers une démocratie parlementaire sous l'influence de l'air du temps

¹⁸⁰ Sauf si l'on considère qu'en Russie, le régime soviétique ne fut qu'un épisode un peu rude de la marche vers la démocratie représentative, marche entamée par ce pays en 1906 avec la création de la Douma (Parlement) et terminée sous Eltsine (?), auquel cas, la phase de transition aurait eu dans ce pays à peu près la même durée qu'en France, environ 80 ans.

et des modèles voisins. Il est probable que, dans cette éventualité mais aussi dans celle, pure hypothèse d'école, où l'absolutisme se serait maintenu jusqu'à nos jours, la somme algébrique des biens et des maux, du bonheur et du malheur du peuple, aurait été à peu près la même que celle que l'on a connu dans l'Histoire réelle.

CHAPITRE 16 —1806 - LA TENTATION D'ICARE (2^{ème} époque) LE SYSTÈME CONTINENTAL - LE DÉCRET DE BERLIN.

Les guerres de la Révolution durèrent du 20 avril 1792 au 25 mars 1802, soit 10 ans. Elles se terminèrent par le traité d'Amiens avec la Grande-Bretagne, tandis que le traité de Lunéville, en 1801, avait mis fin à l'état de guerre avec le Saint-Empire. Grâce aux ultimes victoires (Bonaparte à Marengo en juin 1800, Moreau à Hohenlinden en décembre) la France sortait de la guerre avec honneur, puisque ses deux principaux adversaires lui reconnaissaient ses accroissements territoriaux sur le continent : la rive gauche du Rhin, la Savoie, Nice, le Comtat-Venaissin, et un protectorat de fait sur la Hollande, la Suisse, l'Italie du nord et l'Espagne. Le consulat allait pouvoir se livrer à son oeuvre réparatrice et Bonaparte, succédant, à sept ans d'intervalle, à son oncle par alliance¹⁸¹, pouvoir paraphraser par anticipation son propre neveu en disant : « le consulat, c'est la paix. » De fait, du point de vue des actions de guerre, sur le continent, on ne tira pas un coup de canon pendant 5 ans, entre décembre 1800 et octobre 1805 (capitulation d'Ulm). Le consulat fut une période de constructions de nouvelles institutions, de remise en ordre administrative, de pacification intérieure, de réalisation ou de mise en chantier de codes de lois.

Mais la guerre avec l'Angleterre reprit sur mer dès mai 1803, pour plusieurs raisons :

- 1) Le parti de la paix, à Londres, représenté par le premier ministre libéral Addington, était mal assuré. Il sera remplacé par un nouveau cabinet Pitt, conservateur et belliciste, en mai 1804.
- 2) Le gouvernement français, appréciant mal le rapport de forces, ne sut pas faire les concessions qui auraient pu conforter ce parti :
- 3) Il estima nécessaire à la sécurité de la France de continuer à occuper la Hollande, par crainte d'un débarquement anglais, mais c'était un cercle vicieux, car la prolongation de l'occupation contribuait à rendre l'Angleterre hostile et l'éventualité d'un

¹⁸¹ Napoléon, en épousant la nièce de la reine Marie-Antoinette, Marie-Louise, en 1810, devient à titre posthume neveu de celle-ci et donc de son mari Louis XVI.

débarquement possible.

- 4) il continua à occuper le Piémont, là encore pour de prétendues raisons de sécurité, alors que le Piémont était au-delà de la défense naturelle que constituaient pour la France les Alpes et qu'un débarquement anglais n'y était pas à craindre.
- 5) n) En contrepartie, l'Angleterre avait continué à occuper l'île de Malte, en contravention aux stipulations du traité d'Amiens, mais, sans sous-estimer la valeur stratégique de cette île, l'occupation de la Hollande et du Piémont par la France paraît une violation plus grave du traité.

Face à cette reprise des hostilités, Bonaparte prépara un débarquement en Angleterre. Londres, inquiète de ces préparatifs, incita financièrement l'Autriche et la Russie à attaquer la France à revers. Ce qu'apprenant, Bonaparte fit faire volte-face à l'armée française, qui abandonna le fameux « camp de Boulogne », et gagna l'Allemagne à marches forcées. Puis vint la série des succès mythiques, les « Trois glorieuses » de Napoléon : Austerlitz (2 décembre 1805), Iéna (14 octobre 1806), Friedland (14 juin 1807), qui, en 20 mois, mirent au moins temporairement hors de cause les trois principales puissances du continent, respectivement l'Autriche, la Prusse et la Russie. Malheureusement, elles mirent aussi Napoléon hors d'atteinte des arguments de mesure et de bon sens.

L'amateur éclairé, l'honnête homme, voudrait crier aux acteurs qu'il voit s'escrimer sur la scène de l'Histoire : « Assez ! », comme à Guignol, les petits enfants avertissent le héros de l'arrivée du gendarme et comme il aurait voulu le crier à Louis XIV après la paix de Nimègue.

C'est dans ce contexte que Napoléon allait prendre deux orientations fatales. Il avait constamment, dans les relations de la France avec les autres pays d'Europe, grands et petits, été dans le registre de l'agressivité et du rudoïement, qui correspondait à son tempérament. Ce ton du commandement est parfaitement adapté avec l'ennemi sur le champ de bataille ou pour préparer un acte de capitulation ou une convention d'armistice. Mais, dans les relations diplomatiques, il est totalement inapproprié. Même si, par leur mauvaise foi et leur duplicité, la plupart de ces pays méritaient au fond ce qui leur arrivait, c'était malhabile. Parmi cette série d'annexions, d'occupations, de

détrônements, de frères ou de beaux-frères imposés à la tête d'un pays, faisant à nouveau apparaître la France comme un « Etat-voyou », 1806 marqua un tournant décisif.

I — Le système continental contre la paix.

Le Premier ministre britannique conservateur et anti-français William Pitt mourut en janvier 1806¹⁸². Son gouvernement fut remplacé par un cabinet partisan de l'apaisement avec la France, comprenant Addington et Fox. Celui-ci entama en avril avec Talleyrand des discussions préliminaires à une paix avec la France, sous réserve que la Russie soit incluse dans la négociation. En ce printemps 1806, Napoléon avait donc le choix entre une possibilité de paix qui entérinerait l'état auquel était parvenu la carte de l'Europe (par rapport à 1802, la France s'était encore accrue du Piémont et de la Dalmatie, et avait étendu son protectorat sur la Confédération du Rhin et sur Naples) et la certitude d'une guerre continuelle, avec des chances de succès que l'usure du temps rendait forcément de plus en plus faibles.

1806 fut bien une époque charnière de l'histoire de l'empire. Enivré par la victoire d'Austerlitz, Napoléon était engagé dans la construction de ce que les historiens appellent le *système continental*, c'est-à-dire de la mise de l'Europe occidentale sous la coupe de la France (les Allemands, dans les années 1940, inventeront la notion de *Gross Europa*). Cette construction l'entraînait dans une logique du « toujours plus » ; il se proposait notamment de mettre son frère Louis sur le trône de Hollande, sans compter des arrières-pensées, déjà, sur l'Espagne. En outre, les ouvertures de paix britannique lui firent croire que ce pays était plus bas qu'il ne l'était réellement et que le temps travaillait donc pour lui. Ainsi, non seulement l'empereur était comme un joueur qui ne veut pas quitter la table quand il en est encore temps, mais, en outre, circonstance aggravante, c'était un joueur qui connaissait mal le jeu de l'adversaire. Il choisit donc la deuxième voie : alors qu'une négociation rapide et assortie de quelques garanties et concessions eussent pris de vitesse ceux qui, à Londres et à Saint-Petersbourg, étaient partisans de la lutte à outrance contre la France, il fit délibérément traîner les

¹⁸² On dit que le dépit de la victoire d'Austerlitz paracheva ce que l'abus du brandy avait commencé.

pourparlers, qui aboutirent à une impasse en octobre 1806. Au même moment, l'armée française écrasait l'armée prussienne à Iéna et Auerstadt.

II — Le blocus continental.

Le 21 novembre 1806, alors qu'il organisait l'occupation de la Prusse et préparait la poursuite de l'armée prussienne et l'inévitable explication avec la Russie, Napoléon I^{er} signa à Berlin un décret déclarant les îles britanniques en état de blocus. La décision avait sa logique : un an auparavant, l'Autriche et la Russie avaient été vaincues à Austerlitz. La Prusse venait d'être vaincue. Il ne restait qu'un ennemi, toujours le même, la Grande-Bretagne, avec lequel il estimait ne pas pouvoir conclure la paix. Ce qui explique que, bien que deux fois moins peuplée que l'empire, elle résistât encore et toujours et qu'en outre, elle put financer la guerre de ses alliés, c'était son insularité protectrice, mais aussi sa richesse. Or, celle-ci venait (croyait-on) de son commerce. En outre, ce blocus était la réplique au blocus qu'imposait la Grande-Bretagne à la France et aux alliés de celle-ci. Il était donc parfaitement logique d'essayer d'atteindre la Grande-Bretagne dans son commerce, en lui fermant le maximum de débouchés : la France, bien sûr, le plus gros d'Europe, et celui des alliés de la France, mais quelle tentation d'y ajouter les vaincus, en ne leur accordant la paix que s'ils promettaient de ne plus acheter de marchandises anglaises ; et puis tous les autres, selon la formule de l'Apocalypse : « qui n'est pas avec moi est contre moi » !

Depuis la Convention, des traités avec les alliés ou vaincus de la France avaient prévu des clauses commerciales préférentielles et anti-anglaises et des mesures de restriction au commerce avec l'Angleterre avaient été adoptées, mais elles étaient souvent assorties de dérogations. L'étape décisive fut franchie avec ce décret, qui interdisait, cette fois-ci sans dérogation possible, l'importation de marchandises anglaises, sans d'ailleurs préciser où : sur le territoire de l'Empire ? sur celui de la France et de ses alliés ? sur ceux de tous les Etats d'Europe continentale ? Des décrets complémentaires, pris à Fontainebleau et à Milan, en 1807, semblèrent faire pencher le dispositif vers cette troisième hypothèse. C'était la traduction commerciale du « système continental, mais c'est elle qui allait pousser ce système vers les extrêmes.

En dépit de sa cohérence interne, on est en présence d'un acte typique de démesure ; d'un esprit qui a perdu le sens des proportions Il est certain que la série de victoires de 1805-1807 a été déterminante dans le basculement de la vision de l'empereur. A cela s'ajoute une insuffisante compréhension par lui des mécanismes de l'économie et notamment du commerce international. Le résultat est une absurdité et une folie :

- 1) elle entraîne la France dans une attitude de surveillance tatillonne à l'égard de tous les pays européens et la met en position de se faire détester partout.
- 2) Si encore cela pouvait être efficace, on se dirait qu'il vaut mieux se faire craindre que se faire aimer, mais cette politique suppose, pour être appliquée, des moyens de surveillance que la France n'a pas : une marine bloquant tous les ports britanniques - or, ce sont les navires britanniques qui bloquent les ports continentaux et non l'inverse- à défaut, une armée de douaniers aussi nombreuse pour cette guerre économique que son armée de soldats pour la guerre militaire. C'est une riposte de terrien au blocus anglais ; plus qu'un blocus, c'est un boycott.
- 3) En troisième lieu, et c'est la pire de ses conséquences, cette mesure, compte tenu de la tournure d'esprit du maître, va forcément conduire à la guerre, soit déclarée par la France aux pays continentaux qui récalcitrent à entrer dans son système, soit déclarée par eux, poussés à bout par les vexations de la France et encouragés par l'Angleterre.
- 4) elle engageait le pays dans une politique d'annexions indéfinies des territoires alliés ou vassaux, comme la Hollande, la Dalmatie ou la Toscane, politique qui ne pouvait que déplaire aux autres puissances. Elle rappelle, mais à une plus grande échelle, la politique des « réunions » pratiquée par Louis XIV, avec le même effet, 120 ans plus tôt. De ce fait, elle étend de façon complètement disproportionnée aux capacités du pays (même du pays agrandi de ses diverses conquêtes) le champ d'action de l'armée française, laquelle d'ailleurs ne peut plus remplir ses missions que complétée par des contingents « alliés ».
- 5) elle entretenait un climat désagréable, au mieux de suspicion et

de surveillance de la part de la France sur les importations des autres pays du continent et au pire de conflit permanent avec ces pays, dont aucun n'avait entamé un processus d'industrialisation qui aurait pu lui donner intérêt à faire obstacle aux importations de marchandises anglaises. Les seules régions industrielles du continent (au sens de régions équipées de machines à vapeur) étaient incluses dans l'empire français.

- 6) elle exposait les rares alliés dont disposait la France à des représailles, comme le Danemark, dont la capitale fut bombardée par la marine anglaise, l'arsenal et la flotte détruits (7 septembre 1807).
- 7) elle ne donnait à aucun pays l'envie d'être allié de la France.

C'est effectivement ce qui se passa. Après l'entrevue de Tilsitt, le 25 juin 1807, qui suspendait les hostilités entre la France et la Russie, les deux grandes campagnes militaires lancées par la France allaient être provoquées indirectement mais sûrement par la logique infernale du blocus continental. Elles se déroulèrent chacune à une extrémité de l'Europe et partagèrent une autre caractéristique, celle de mériter l'appellation de borborygmes pour la Grande armée. Ce fut l'invasion de l'Espagne, à partir de mars 1808 et celle de la Russie, à partir de juin 1812. Entre temps, le blocus continental avait aussi conduit l'empereur à annexer des territoires qui n'avaient rien à voir avec les frontières naturelles de la France et on voit bien sur une carte que ce qui fut annexé en priorité furent les territoires longeant le littoral, car il s'agissait de contrôler le maximum de points de déchargement de la contrebande anglaise. Il y eut également la campagne d'Autriche (avril - octobre 1809), pour laquelle les forces aguerries immobilisées en Espagne firent défaut et empêchèrent de donner à la défaite autrichienne la tournure d'un écrasement qui aurait peut être garanti à la France une paix plus durable. L'Autriche reprendra les armes en 1813. En attendant, elle fut obligée d'adhérer au blocus continental.

L'Espagne

On peut justifier l'invasion de l'Espagne, comme le fit Napoléon, en disant que c'était pour prévenir une attaque de revers de l'Angleterre, sur un pays qui était l'allié de la France mais dont le gouvernement et les institutions étaient tellement vermoulues qu'il était incapable de résister par ses propres moyens, mais, comme pour

l'origine de la guerre de 1803, on peut se demander si le débarquement anglais est la cause ou la conséquence de l'invasion française. Qu'on le veuille ou non, la vraie cause de cette expédition était la volonté de renforcer l'arrimage de l'Espagne au « *système continental* » et d'y ajouter le Portugal

Quoi qu'il en soit, des troupes françaises pénétrèrent en Espagne sans autres forme de procès à partir de novembre 1807, sous couleur d'aller obliger le Portugal, allié traditionnel de l'Angleterre et possible base de débarquement de troupes anglaises sur le continent, à entrer dans le système continental. Quand on sait à quel degré de dépendance commerciale les Anglais, depuis le traité de Methuen¹⁸³, avaient su réduire le Portugal à l'égard de leur pays, l'invasion française, prélude à un partage du pays entre la France et l'Espagne, ne pouvait que pousser effectivement les Portugais à la résistance du désespoir et les Anglais à débarquer, ce qu'ils feront effectivement en juin 1808.

Puis, en février 1808, de nouvelles troupes arrivèrent, pour occuper l'Espagne, cette fois-ci, sous couleur d'arbitrer le différend entre le roi et son fils Ferdinand. Les 21 et 30 avril 1808, sous la pression française, le roi d'Espagne Charles IV et son fils Ferdinand VII abdiquèrent successivement et Napoléon plaça son propre frère Joseph sur le trône d'Espagne. Par un manque de psychologie qui rappelle celui de Louis XIV dans la guerre de Hollande et le sac du Palatinat, Napoléon sous-estimait le patriotisme et le courage des Espagnols. La sous-estimation du patriotisme de l'adversaire est une faute de tous les pays placés en position de force, et de tous les temps. La guerre qui résulta de cette invasion fut une guerre dure, une guerre à la fois classique et de partisans, qui immobilisa 300 000 soldats français à l'été 1809, effectif gigantesque, qui fit défaut aussi bien à Wagram en 1809 qu'en Russie en 1812, puis en Allemagne en 1813.

La Russie

¹⁸³ Traité signé en 1703, à un moment où l'Angleterre commence à être très présente dans la péninsule ibérique : elle entretient une armée pour soutenir le candidat Habsbourg à la couronne espagnole et prendra Gibraltar l'année suivante. Il y avait déjà eu une alliance anglo-portugaise dès 1317 (permanence des courants d'intérêts en Europe...), mais par le traité de 1703, signé avec Lord Methuen, ambassadeur d'Angleterre, le roi Pierre II place son pays sous l'influence de l'Angleterre

Il y a deux causes essentielles à l'affrontement franco-russe de 1812 :

- a) La Pologne. En 1772, 1793 et 1795, la Russie, la Prusse et l'Autriche s'étaient progressivement partagé la Pologne, au point qu'elle avait finalement été entièrement rayée de la carte. Varsovie était tombée dans l'escarcelle de la Prusse, alors qu'après 1815, elle sera rattachée à Russie. En vainquant la Prusse, la France devint maîtresse de la partie prussienne de la Pologne et y installa une principauté autonome sous protectorat français. Pour le tsar, cette principauté ne pouvait qu'être le foyer de l'irrédentisme polonais et donc un facteur de déstabilisation pour la Pologne russe et, plus généralement, pour tout l'ouest de son empire, même si Napoléon avait bien pris soin de ne pas donner l'indépendance à cette principauté, pour ne pas pousser Alexandre à bout. D'autre part, le tsar acceptait de voir à Varsovie la Prusse, son alliée et sa complice en dépeçage, mais pas la France, qui était encore à ses yeux la terre des sans-culottes, ni Napoléon, qui ne pouvait qu'être un voisin remuant et incommode.
- b) Le blocus continental, qui gênait l'économie de la Russie, pays sans industrie et qui avait besoin des importations britanniques.

Les rouages bien huilés de son administration et de son armée, présentes de Lisbonne à Varsovie et de Hambourg à Naples, donnaient à Napoléon l'illusion que l'Europe était un empire sous sa direction comme la Russie sous celle d'Alexandre Ter et qu'il pouvait faire jeu égal avec elle. Dmesure et erreur d'appréciation, là encore.

Après diverses frictions, ce fut Alexandre qui donna le signal des hostilités en lançant un ultimatum enjoignant à la France d'évacuer les territoires à l'est de l'Elbe. Cela signifiait non seulement la Pologne, mais également la Prusse. Ces deux évacuations n'étaient envisageables, pour la France, qu'à condition d'avoir l'assurance que la Russie ne prendrait pas sa place en Pologne, que la Prusse ne réarmerait pas pour prendre sa revanche et, plus généralement, qu'elle ne seraient pas le signal d'une ruée des ennemis sur la France, sous la direction du tsar. Or, l'existence même de cet ultimatum prouvait

exactement le contraire. Il était donc en fait déjà trop tard. D'une certaine manière, la situation rappelle celle des années 1930 (cf. chapitre 21) : jusqu'à ce que les accords de Yalta entérinent un tracé des frontières polonaises agréant à la Russie, la question de la Pologne empoisonna les relations franco-russes. En 1892, lors de l'alliance franco-russe, et jusqu'en 1920, la situation sera finalement plus simple parce que la Pologne indépendante n'existait plus.

Dans la situation du printemps 1812, la France ne pouvait donc pas céder à l'ultimatum. La combinaison de cette réalité et de la règle, que suivait toujours Napoléon, de faire la guerre chez l'adversaire, imposait de déclencher une campagne de Russie. Le 22 juin, une armée d'une taille sans précédent en Europe s'ébranla. Les Français représentant moins de la moitié des effectifs de ce qu'on ne saurait appeler l'armée française, le surnom de Grande armée est justifié. Fidèles à une tactique éprouvée, les Russes reculèrent en pratiquant la terre brûlée pour épuiser leur adversaire, la Grande armée occupa Moscou, mais la marche avait duré longtemps, l'hiver arrivait, aucune conclusion militaire n'avait pu être obtenue, Napoléon ordonna la retraite. La grande armée n'était pas battue par les Russes ; le général Hiver et le typhus allaient s'en charger et c'est une armée aussi détruite que si elle avait été écrasée par l'ennemi qui arriva en Allemagne, fin 1812¹⁸⁴. L'outil militaire exceptionnel mis sur pied par la France depuis 20 ans ne répondait plus aux sollicitations de son maître. Les ennemis traditionnels s'en rendirent compte et se joignirent à la Russie, en dépit des traités signés, des paroles données ; ce que Napoléon craignait s'il acceptait l'ultimatum d'Alexandre se produisit avec un an de décalage. La France ne parvint pas à remonter une armée capable

¹⁸⁴ La Grande armée refranchit le Niémen en décembre 1812, sous la conduite du prince Eugène de Beauharnais. Elle est réduite à 100 000 hommes environ. Elle a perdu environ 530 000 hommes, dont 450 000 à cause du typhus.

En 1940, les Français surestimaient la capacité de l'Allemagne à liquider la guerre avec la Grande-Bretagne, par ignorance des questions maritimes et géopolitiques. En revanche, lorsque Hitler envahit la Russie l'année suivante, il s'en trouva bien peu pour ne pas penser à la Grande armée de Napoléon et au général Hiver et pour ne pas se dire que l'Allemagne était *fichue*. Les similitudes avec Napoléon étaient trop fortes : même incapacité à envahir l'Angleterre, même dispersion des forces dans une multitude de pays occupés, même expédition d'Egypte (l'Afrika Korps)...accessoirement, même déclenchement des hostilités un 22 juin.

de faire face, elle fut irrémédiablement battue, Paris capitula le 30 mars 1814, l'Empereur abdiqua le 5 avril.

Le blocus du moins avait-t-il eu un effet sur l'économie britannique, sa cible ? Cette dernière était alors en pleine expansion. L'Angleterre était ce que l'on appelle aujourd'hui un pays émergent, comme le furent la Corée du sud, Formose ou Hong-Kong dans les années 1970 ou la Chine dans les années 2000. Le premier de l'Histoire. Le montant moyen annuel de ses exportations était de 10 millions entre 1780 et 1789, de 25 millions de livres en 1800-1809 et passa à 35 millions de 1810 à 1819¹⁸⁵. Sa production industrielle britannique serait passée de l'indice 62,5 en 1808 à 75 en 1809¹⁸⁶. La croissance a donc continué en dépit du boycott, on ne sait même pas si l'on peut parler de freinage. Cela est dû d'abord au fait que tout esprit sensé pouvait prévoir dès le début, à savoir que la surveillance des côtes de l'Europe continentale nécessaire pour que le boycott ait une efficacité ne put jamais être réalisée ; c'est dû accessoirement à ce que l'économie britannique a su redéployer ses efforts vers de nouveaux marchés, notamment ceux, comme l'Amérique latine ou le Levant, où le négoce français était bien implanté avant la Révolution et que les marchandises françaises ne pouvaient plus toucher du fait du *vrai* blocus : celui exercé par la Royal navy sur les ports français. On peut même penser que, conjugué avec la stimulation de l'économie par les dépenses de guerre et un effort accru d'innovation, le blocus eut des effets bénéfiques pour la Grande-Bretagne. Ainsi, on constate que sa production de fonte passa de 68 000 tonnes en 1788, à 325 000 tonnes en 1811, soit une multiplication par 5 en 23 ans. La production de charbon passa de 11 millions de tonnes en 1800 à 16 millions en 1816.

L'option prise en 1786 par le gouvernement royal avait été celle de l'instauration concertée d'un régime de libre échange avec la Grande-Bretagne. Elle avait été indirectement l'un des phénomènes déclencheurs de la Révolution, via la dépression économique qu'elle avait contribué à provoquer. Le blocus tournait le dos à cette option et reçut un accueil plutôt favorable de l'industrie française. Eut-il un effet bénéfique sur celle-ci ? Elle

¹⁸⁵ Respectivement environ 25, 60 et 85 milliards de francs 2001, en parité de salaire ouvrier.

¹⁸⁶ F. Crouzet. L'économie britannique et le blocus continental. 1987.

s'était effondrée entre 1789 et 1796, puis remonta à partir de 1800, jusqu'en 1811 ; mais il s'agit, semble-t-il d'un simple rattrapage du terrain perdu, que le blocus ne contraria pas, qu'il accompagna peut-être, en moyenne, avec des secteurs plutôt bénéficiaires et d'autres plutôt perdants. Le traité de libre-échange faisait le pari d'un assainissement du tissu industriel et de la nécessaire amélioration de sa compétitivité, grâce à l'émulation et à la concurrence. Le blocus, même si ce n'est pas son objectif, protégeait de la déroute un appareil ayant structurellement des coûts de production supérieurs à ceux de l'industrie anglaise. En fait, d'autres régions de l'empire français furent plus bénéficiaires que la France propre, en particulier la future Belgique, dont l'essor industriel du XIX^{ème} siècle doit beaucoup au blocus et à l'accès au marché français élargi que l'annexion donna aux produits « belges ».

Quelle autre attitude était envisageable ?

Fondamentalement, il aurait fallu essayer de s'en tenir à la paix de 1801-1802. La France avait atteint et fait reconnaître par les puissances ce que l'on commençait à appeler ses frontières naturelles : le Rhin, de Saint-Louis à son embouchure, les crêtes du Jura, des Alpes et des Pyrénées et, acquis immense, l'Angleterre acceptait qu'Anvers fut française.

A défaut, il aurait été souhaitable de donner suite aux ouvertures de paix anglaises d'après Austerlitz et, en toute hypothèse :

- a) s'abstenir de créer cette nouvelle source de rancoeur contre la France qu'était le blocus continental, à la fois pour l'Angleterre et pour les pays continentaux.
- b) Eviter de se mettre sur les bras ce qui était les conséquences de ce blocus, à savoir :
 - deux guerres difficiles, aux deux extrémités de l'Europe, en Espagne et en Russie,
 - mais aussi l'occupation, coûteuse en hommes, de l'Italie, de la Hollande, de la Suisse, de la Dalmatie et du nord de l'Allemagne.
- c) Considérant que l'adversaire le plus redoutable sur le continent était la Prusse, réduire celle-ci à sa plus simple expression. Pour ce faire :
- d) après Friedland, se replier sur les frontières de la Prusse d'avant les partages de la Pologne et l'occuper durablement et, à la conférence de Tilsit, proposer à Alexandre de lui céder la

partie de la Pologne échue à la Prusse lors des partages. On ne perdait rien s'il refusait et, s'il acceptait, cela introduisait un élément de discorde entre les alliés. Bien sûr, c'était sacrifier les Polonais, mais c'est bien ce qui s'est passé de toute façon en 1815 et, au surplus, on l'avait déjà vu à plusieurs reprises au XVIII^{ème} siècle (candidature du prince de Conti au trône de Pologne, guerre de Succession de Pologne...), la France n'était pas en mesure d'agir durablement si loin en Europe de l'est.

- h) Céder à l'Autriche la Silésie, riche province industrielle que Frédéric lui avait prise en 1741 (cf. chapitre 9) pour introduire, là encore, un facteur de discorde entre les coalisés.¹⁸⁷
- i) Rompre, pour une fois, avec le principe consistant à faire la guerre sur le territoire de l'ennemi, laisser les Russes prendre l'initiative des hostilités s'ils en avaient encore envie, les laisser pénétrer en Prusse ce qui évitait d'avoir des lignes de communication étendues à l'infini, et de se battre sous un climat excessivement rigoureux, et faisait apparaître aux yeux de l'Europe la France comme l'agresseur et la source de perturbation de la paix. Même observation d'ailleurs à propos de l'Espagne. La non-occupation de ce pays par l'armée française aurait évidemment facilité l'invasion britannique mais, dans ce cas, la haine des Espagnols et leur résistance patriotique se seraient tournées, comme pendant la guerre de Succession d'Espagne, contre les Anglais protestants et non contre les Français révolutionnaires, qui au contraire auraient pu se donner les gants d'apparaître comme les fidèles alliés venant au secours de l'Espagne agressée.

Une telle politique, avec une France s'en tenant, malgré les provocations de ses adversaires, aux résultats des traités de paix de 1801-1802, occupant simplement pour sa sécurité les deux principaux

¹⁸⁷ Ou lui céder les provinces illyriennes, anciennement à Venise, auxquelles Vienne tenait beaucoup car elles auraient amélioré son accès à la mer ; mais précisément, cela était incompatible avec le blocus continental qui obligeait la France à accaparer le plus de provinces littorales possibles

vaincus des 3^{ème} et 4^{ème} coalitions, eut moins dispersé les moyens humains- militaires et civils- du pays et certainement rendu les Etats d'Europe continentale moins réceptifs aux arguments sonnants et trébuchants de l'Angleterre. L'image de Napoléon et de la France eut été différente, en son temps et pour la postérité. Elle supposait chez Napoléon un état d'esprit différent. Mais s'il avait eu un état d'esprit différent, il n'aurait jamais été vainqueur à Rivoli et à Austerlitz. Un personnage comme Napoléon n'est ce qu'il est que parce qu'il possède certains traits de caractère qui ont fait de lui ce qu'il est mais qui sont aussi ceux qui causent sa perte. Comme l'a dit Metternich : «Le génie, c'est de durer ».

CHAPITRE 17 - 1815 - LE RETOUR DE L'ILE D'ELBE

La France, qui, sauf quelques brèves incursions, n'avait pas connu l'invasion étrangère depuis plus de 150 ans (1660-1814), fut occupée par les « alliés ». Après l'abdication de l'Empereur, un gouvernement provisoire se constitua de quelques politiciens du centre, grands bourgeois modérés ou aristocrates ralliés, qui avaient servi l'Empire ou cohabité avec lui dans une complaisance réprobatrice¹⁸⁸. Monsieur, frère du roi, comte d'Artois, devint lieutenant général et, à ce titre, signa, le 27 avril 1814, la convention d'armistice avec les alliés mettant fin aux hostilités, puis fut signé le traité de Paris du 31 mai 1814, qui mettait fin à 11 ans de guerres et, 1000 ans après la mort de Charlemagne, remplaçait le découpage des frontières que la Révolution et l'Empire avaient imposé à coup de canon par un autre, évidemment moins favorable à la France. Toutefois, les grandes puissances ne s'adonnaient pas aux rêveries de dépeçage de la France, qui reviennent périodiquement dans certains esprits à travers l'Histoire, avant comme après le XIX^{ème} siècle. Ce siècle était raisonnable. Le parti des honnêtes gens régnait. Ils étaient attachés à une notion d'équilibre européen, dans lequel la France avait un rôle à jouer.

Le parti qui fut pris pour la définition des limites de la France dans le traité du 31 mai et repris dans les travaux du Congrès de Vienne, était guidé par deux principes :

a) Ramener la France aux frontières de 1792. La date est importante. 1792 est bien sûr l'année où les Révolutionnaires avaient déclaré la guerre aux grandes puissances européennes ; vu de Londres ou de Vienne, c'est le début de l'agression française, de ce débordement inconvenant auquel l'armistice de 1814 et le retour des Bourbons avaient mis fin. Mais c'est important également parce que 1792, ce n'est pas 1789: entre ces deux dates, la France avait renoué avec la politique des « réunions » de Louis XIV (cf. chapitre 7), que

¹⁸⁸ Talleyrand, les comtes de Beurnonville et de Jaucourt, sénateurs, l'abbé de Montesquiou, Dalberg allemand, ancien archevêque de Mayence, principal relais de la politique impériale dans la Confédération du Rhin.

Bonaparte reprit ensuite à son compte, et elle avait ainsi annexé le Comtat-Venaissin, la Savoie, Montbéliard, le Comté de Nice.

b) Supprimer les enclaves qui étaient des nids de contestation et de complications juridiques. Or, sous Louis XIV, la France s'était acquis des enclaves en territoire d'empire : Landau et Sarrelouis en Lorraine, Phillippeville et Mariembourg dans l'actuel Hainaut belge, sur la rive gauche de la Meuse. Par ailleurs, le roi exerçait une sorte de protectorat sur le duché de Bouillon, à l'est du fleuve.

En 1814, le principe fut interprété en faveur de la France : tous les territoires englobant ces enclaves étaient rattachés d'un seul tenant à la France. Pour la région Meuse-Ardenne, cela représentait une avancée de la frontière française de plusieurs kilomètres de part et d'autres du saillant de Givet. Pour la région lorraine, cela se traduisait d'une part par l'annexion du canton de Sarrebüch, c'est-à-dire de la vallée de la Sarre sur une trentaine de kilomètres, de Sarrebrück aux environs de la frontière luxembourgeoise, entre Mertzig et Sierck, et par l'annexion de Landau d'autre part, sans solution de continuité territoriale.

Ainsi, en février 1815, bien que la France perdit la plupart de ses conquêtes, françaises parfois depuis plus de vingt ans, comme la Belgique ou la Rhénanie, elle se retrouvait plus grande qu'avant la Révolution. Pour l'Alsace, notamment, le nord de la province était extrêmement morcelé et l'ancienne monarchie était loin de la posséder en totalité. Ces « réunions » permettaient donc fort opportunément de constituer un bloc compact sur la rive gauche du Rhin.

Le 26 février 1815, Napoléon s'évada de l'île d'Elbe, 11 mois après avoir abdiqué, 4 mois après le début des travaux du congrès de Vienne. Il voulait reprendre le pouvoir. Ce n'est pas un anachronisme que d'observer que ses chances de succès étaient à peu près nulles ; ce fut à la fois l'avis des contemporains éclairés, en France et à l'étranger, et ce que sanctionnera l'Histoire après 3 mois et demi d'équipée, cent jours. Comment pouvait-il encore croire à son étoile, alors qu'elle l'avait abandonné, non pas brutalement, mais progressivement, car, à partir d'Eylau, (février 1807), les victoires étaient devenues de plus en plus incertaines, laborieuses et surtout coûteuses en vies humaines, puis elles s'étaient raréfiées ? Plus

prosaïquement, les ennemis étaient de plus en plus nombreux, ils s'étaient mis à son école et l'armement français, faute pour le maître de prêter attention à l'innovation, avait été progressivement surclassé techniquement.

Il était évident que tous les anciens coalisés allaient se remettre en marche pour étouffer la tentative et on ne voyait pas comment la France, lessivée par 10 années de guerre et des centaines de milliers de morts, pouffait réussir en 1815 ce qu'elle n'avait pas réussi en 1813 ou 1814.

Napoléon débarqua à Golfe-Juan le 1^{er} mars, les troupes envoyées par le gouvernement royal pour lui barre la route se rallièrent à lui, car il était resté très populaire chez les militaires. Le roi dut prendre la fuite, l'empereur se réinstalla au Tuileries le 21 mars, les ennemis rassemblèrent des troupes, il fallut remettre sur pied une armée et marcher vers le nord. Une première rencontre eut lieu le 17 juin, c'est le combat de Ligny, l'armée française fut victorieuses, mais Napoléon commit l'erreur qu'il avait déjà commise à la Moskova et à Bautzen : il ne fit pas poursuivre suffisamment tôt et avec suffisamment de vigueur l'ennemi, qui se replia « en bon ordre ». Le lendemain, ce fut la défaite sans appel. Avec un peu de chance, l'armée française aurait pu l'emporter et retarder un peu l'issue fatale, mais cette dernière était inéluctable. Depuis le rétablissement des Bourbons, Napoléon n'était définitivement plus, pour les alliés, un chef d'Etat avec qui on traite, mais un enragé qu'on abat. Il se constitua prisonnier et embarqua le 15 juillet à bord d'un bâtiment britannique, le *Bellérophon*, pour l'île de Sainte-Hélène. De celle-là, il ne revint pas.

S'il ne s'agissait que d'une destinée personnelle, ou même des morts s'ajoutant à des centaines de milliers d'autres, mais la faute impardonnable c'est que l'aventure obéra l'avenir : le 20 novembre 1815, un nouveau traité remplaça celui du 31 mai 1814. Il y avait un tour de vis de plus pour la France, pour la punir de la complaisance avec laquelle elle était retombée dans les bras de Napoléon, parce que ce n'était décidément pas un pays sûr et qu'il fallait donc prendre encore plus de précautions vis à vis d'elle, renforcer le cordon sanitaire. Cela se traduisit dans le tracé des frontières : elle gardait le Comtat-Venaissin et l'Alsace, mais cette fois, on lui ôta la Savoie, le comté de

Nice et les rectifications des frontières de Lorraine et des Ardennes. Pour la Savoie et Nice, ce ne fut que partie remise, puisque le neveu les reprendra dans 45 ans, mais pour les frontières ardennaise et lorraine, c'était une véritable perte d'ordre stratégique et, accessoirement, économique.

En Lorraine, c'était la perte de points d'appuis importants, Sarrelouis, Landau, fortifiées à grand frais par la monarchie, Sarrebruck, qui eussent joué un rôle dans la bataille des frontières de 1914, c'était la perte de crêtes surplombantes de part et d'autre de la Sarre et d'emplacements efficaces pour des casemates de la ligne Maginot. Pour les Ardennes, une frontière plus avancée de 10 ou 15 kilomètres vers le nord eut éloigné d'autant la menace sur la trouée de Sedan, dont on connaît le caractère fatal pour la France, en 1870¹⁸⁹ mais surtout, en 1940. Le désavantage occasionné par ces pertes sera patent lors des premiers combats de la guerre de 1870: c'était l'impossibilité de s'opposer à l'entrée des troupes allemandes en s'appuyant sur les obstacles naturels de la vallée de la Sarre et de la Queich. Le neveu patissait des fautes de l'oncle (sans doute Napoléon III avait-il espéré de cette guerre qu'elle lui permettrait d'effacer cette tâche, comme la guerre d'Italie avait permis d'annuler la perte de Nice et de la Savoie).

Par ailleurs, la région de Sarrebrück est située dans le bassin houiller de Sarre-Lorraine, près de Forbach, Carling, Merlebach, La Houve. La perte de cette région entraîna donc aussi la perte d'une partie de ce bassin houiller, qui produirait plus tard un minerai de meilleure qualité que celui du Nord-Pas de Calais, un minerai dont la France n'eut jamais de trop.

Napoléon a évidemment sacrifié l'intérêt national à son orgueil, mais, seul, il n'aurait rien pu. Rien n'obligeait l'armée à se jeter dans ses bras, ni le peuple à laisser faire. Il est vrai que la royauté restaurée n'était pas parvenue à se faire aimer. Dans le domaine symbolique, qui compte beaucoup, elle avait rétabli le drapeau blanc, alors qu'une large part de l'opinion publique était attachée au drapeau tricolore. Cet attachement peut paraître surprenant : le drapeau tricolore aurait dû

¹⁸⁹ Pour être rigoureux, en 1870, la direction générale des mouvements de troupes était d'est en ouest et non du nord au sud.

être honni comme étant associé aux défaites finales, aux excès de la conscription des derniers temps de l'Empire, des jeunes sans expérience arrachés à leur famille et envoyés au massacre, à l'invasion de la France et à une occupation étrangère plus complète que la France n'en avait connue sous l'Ancien-régime, même sous Charles VI, ou du temps de la Ligue. Mais il n'en était rien. Cet attachement avait deux causes : d'une part, ce drapeau symbolisait l'abolition des privilèges, la fin du « temps du mépris », d'autre part, un phénomène d'optique politique, que l'on rencontre périodiquement dans l'Histoire, était à l'oeuvre, qui veut que l'on se souvienne plus de l'avant-dernière des périodes qui ont précédé le moment présent que de la dernière.

On observera accessoirement que Landau et Sarrelouis étaient françaises depuis aussi longtemps que la Franche-Comté et plus que la Lorraine et venaient de donner à la France au moins un fils illustre en la personne du maréchal Ney.

A ce stade, dans cette chronique de la consolidation de la frontière septentrionale du pays, qui lui a coûté tant d'effort et de sang, on peut récapituler les rendez-vous manqués de la France avec l'Histoire :

1298: Philippe IV s'abstient d'annexer au domaine royal la Flandre en dépit de la félonie de Guy de Dampierre. (même s'il est vrai que, compte tenu de l'état d'esprit du peuple, l'annexion aurait nécessité beaucoup de moyens militaires).

1479 : Louis XI échoue à mettre la main sur les territoires de l'empire de Charles le Téméraire situées sur cette section de la frontière (ou sur partie d'entre elles) : (Hainaut, Brabant, Luxembourg) et laisse filer l'Artois et la Flandre.

1672 : Louis XIV rejette l'offre de paix de compromis du Grand pensionnaire de Witt.

1748 : Les victoires remportées aux Pays-Bas autrichiens ne donnent lieu à aucune exploitation diplomatique.

1815: les débris de territoires qui avaient pu être sauvés de la débâcle impériale au premier traité de Paris sont reperdus.

Au surplus, vues sous l'angle non plus de la stratégie, mais de

l'image du pays, les 7 dernières années de Napoléon Bonaparte n'ajoutent rien au prestige national. Jusqu'à l'abdication, on est dans le registre héroïque, le grand genre. Puis il y a la tentative de suicide, à Fontainebleau. Le suicide était la seule fin digne pour un dictateur qui avait échoué, ce sera celle d'Adolf Hitler, 130 ans plus tard. C'était aussi parfois celle des chefs celtes vaincus. On serait resté dans le registre de l'épopée. Mais, plutôt que de se brûler la cervelle, il choisit le poison. Mais, dit-on, le poison est éventé et Napoléon, comme une actrice déchue, « rate » son suicide. On tombe dans le registre de la presse à sensation. Quand on veut vraiment se suicider, on s'en donne les moyens et, si on échoue une première fois, on réessaie. Puis, après ses adieux — ses adieux à la scène, serait-on tenté de dire - il y a le retour de l'île d'Elbe, là encore comme un cabotin qui ne se résout pas à dételer, l'équipée des Cents-jours, apothéose de l'égoïsme d'un homme qui sacrifie l'intérêt national à la satisfaction de son narcissisme. Une nouvelle tentative de suicide, et pour terminer, le Napoléon en chapeau de paille, bedonnant, finissant ses jours dans le jardin de Longwood, dans une captivité humiliante pour la France autant que pour lui-même. Certes, on peut dire qu'elle rappelle celle de Vercingétorix à Rome après Alésia, mais, du moins, la fin du chef gaulois fut-elle en quelque sorte sanctifiée par la dureté de sa captivité et par son supplice final.

* *
*

La séquence de la Révolution de 1789-1799 et du consulat et de l'empire, évoqués dans les trois chapitres qui précèdent, peut faire l'objet d'un bilan commun, du point de vue qui est celui de cette étude, c'est-à-dire de l'expansion territoriale, économique et culturelle de la France. Il est simple :

- *au plan économique*, le retard sur l'Angleterre dans la révolution industrielle aggravé. La dette publique, qui était évaluée à 3400 millions de livres tournoi en 1789, sera de millions de francs en 1815, la différence étant non pas le résultat d'une vertueuse politique de désendettement, mais 2,2 milliards d'économies des épargnants partis en fumée.
- *Au plan culturel*, l'influence française, qui dominait l'Europe,

progressivement rejetée. Le mouvement qui naît en Europe du nord durant cette période et qui atteint la France sous la Restauration, le romantisme, est profondément étranger à l'esprit français ; il y a une réaction contre le classicisme français.

— *Au plan territorial*, on vient de le voir, des régularisations de frontières en Alsace en Franche-Comté et en Provence, mais des places fortes perdues sur la frontière la plus fragile, celle du nord-est du pays. Outre-mer, les pertes de la guerre de Sept-ans aggravées par celle de l'île de France (actuelle île Maurice).



CHAPITRE 18 - 1859- SOLFERINO

« EN FRANCE, NOUS NE SOMMES JAMAIS PRÊTS POUR FAIRE LA GUERRE ».

Après les guerres civiles et étrangères de la période de la Révolution et de l'Empire, dont le bilan en ternies d'expansion territoriale est décevant au regard des efforts fournis, et négatif en termes de développement économique et de rayonnement culturel, la France cherche son assiette politique, essaie de retrouver sa place dans le concert européen et développe son économie. Si, sur ce dernier point, elle parvient à une certaine croissance, (quoique à un rythme modeste), le chemin suivi dans les deux autres domaines est bien cahoteux comme l'illustrent l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte en 1848 et sa politique italienne. Mais, bien que le rôle de la France dans cette politique soit discutable, ce n'est pas pour ce motif que la campagne de Solferino a été retenue pour illustrer ce chapitre, mais parce que la phrase citée en exergue se trouve dans une lettre de Napoléon III en date du 15 mai 1859, soit peu avant la campagne d'Italie. Elle est illustrée à maintes reprises dans notre histoire (y compris d'ailleurs par cette campagne d'Italie) et, s'agissant de Napoléon III, elle est tristement prophétique. Cependant, le Second-empire n'eut pas le monopole de ce travers.

Déjà, la guerre de Cent-ans, avec les batailles de Crécy et d'Azincourt, faisait apparaître que l'armée française, après avoir régné sur les champs de bataille, s'était laissée distancer par l'évolution technique, ce qui avait permis à un adversaire plus petit de prendre l'avantage. Ces deux défaites, si similaires à 70 ans de distance illustrent aussi, autre constante de l'Histoire de France, la tendance à s'opiniâtrer dans l'erreur et la difficulté à se corriger. Au chapitre 5, évoquant la bataille de Guinegatte, il apparaît qu'après les victoires finales, dans la guerre de Cent-ans, la France avait encore laissé filer l'évolution technique, constituée en l'occurrence par l'emploi de carrés de piquiers.

Par ailleurs, pendant trois siècles, du XIV^{ème} au XVI^{ème} siècle, les rois prirent la manie funeste de faire appel massivement à la main

d'oeuvre immigrée ou à des sous-traitants étrangers pour les troupes à pied et la marine : arbalétriers et marins génois, piquiers suisses, qui coûtaient fort cher, par défiance à l'égard de la valeur ou de la tranquillité des soldats français. A partir du XV^{ème} siècle furent créées les compagnies d'ordonnance, premières troupes permanentes, (à cheval) et, à partir de la fin du XVI^{ème}, le poids des soldats étrangers diminua.

Nul n'est à l'abri de la sclérose. Même Napoléon a pu être pris en défaut sur ce chapitre. Qui plus est, le point faible de l'armée française à la fin de l'Empire se situait dans l'artillerie, bien que Bonaparte fût issu de cette arme. Où peut-être à cause de cela.

L'armée aborda les guerres de la Révolution et de l'Empire avec le système d'artillerie conçu en 1764 par l'inspecteur de l'artillerie royale Gribeauval¹⁹⁰. Et elle les finit avec ce même système, qui avait donc cinquante ans en 1815. Or ces 50 années avaient été celles des débuts de la révolution industrielle et il s'était passé des choses, en particulier dans le domaine de la métallurgie et plus particulièrement chez le principal ennemi de la France, l'Angleterre. Aussi est-ce de ce pays que vinrent les innovations, qui se montrèrent redoutables, notamment en Espagne : amélioration du rapport poids/puissance des pièces, meilleurs systèmes d'attelage, généralisation de l'artillerie montée, plus mobile...En France, sous l'Empire, aucune tendance en ce sens ne se fit sentir. Napoléon s'attacha à l'organisation, mais non aux études techniques et se montra presque toujours hostile aux nouveautés, soit qu'il fut attaché au matériel qu'il avait connu lieutenant, soit qu'il ne conçût pas son oeuvre dans la durée.

Campagnes de Crimée et d'Italie

Ces deux guerres firent apparaître l'existence d'un grand désordre dans l'armée : insuffisante information du commandement sur la situation des unités, grande difficulté à coordonner les évolutions des unités de combat et celle des services santé, intendance, vivres. Il en résultait un ralentissement de la marche, alors qu'à la guerre, la rapidité et la surprise ont un rôle important, mais surtout bien des morts inutiles. Ainsi, à Magenta, le 4 juin 1859, bataille de hasard, décousue,

¹⁹⁰ Jean-Baptiste Vaquette de Gribeauval (1715-1789).

sans plan, sans même un observatoire d'où le commandement en chef suivrait le déroulement. Les seules forces que l'empereur avait sous la main (4 régiments de la Garde) furent engagés prématurément car on croyait que le 2^{ème} corps de Mac-Mahon arrivait ; il n'arriva en réalité que 2 heures plus tard, pendant lesquelles les régiments de la Garde durent tenir au prix de lourdes pertes. C'est l'élan des troupes qui compensa la carence des chefs. Il en résultera, en 1870 et même encore en 1914, une confiance excessive dans cet élan. Bien entendu, on ne poursuivit pas les Autrichiens battus ; de toute façon, l'extraordinaire encombrement des routes, faute de service de régulation, aurait rendu la poursuite très difficile.

A Solferino, le 24 juin 1859, faute de service de renseignement et même d'élémentaires reconnaissances, on tomba sur l'armée autrichienne par hasard, alors qu'on la croyait encore derrière le Mincio. Après la bataille, le matériel du service de santé n'était toujours pas arrivé ; les infirmiers pansaient les blessés avec leur chemise faute de charpie...

Dans les époques plus reculées, le feu de la guerre couvrait toi l'on avait toujours des soldats aguerris sous la main. A l'époque le risque d'endormissement est accru par le fait que la distinction entre la paix et l'état de guerre est plus marquée. C'est sans doute la raison pour laquelle, dans les trois grandes guerres qui, en l'espace de 75 ans, ont marqué l'histoire de France, le phénomène d'impréparation semble être allé en s'aggravant.

Si, du moins, cette réalité française s'était conjuguée avec une politique étrangère cohérente avec elle, à savoir ne jamais déclarer la guerre, car celui qui est agressé peut avoir des motifs de ne pas être prêt : surprise, absence de visées expansionnistes, politique résolument pacifiste... Mais, sur trois conflits, la France a déclaré la guerre dans deux et, dans les deux cas, la guerre s'est terminée pour elle par une catastrophe.

1870

La guerre de 1870-71 fut exemplaire par les erreurs et par les fautes politiques que les hommes politiques français commirent. On y reviendra. Elle est, entre autres, une illustration

du postulat de Napoléon III. L'impréparation s'y manifesta de plusieurs manières.

1°) La difficulté à identifier le danger

Il est indispensable d'identifier le danger et de doter en conséquence le pays d'un outil comparable à celui de l'adversaire. Or, le tournant de l'Histoire que constitue la deuxième moitié des années 1860, les leaders d'opinion et a fortiori, l'opinion publique, en France, ne le prirent pas assez vite. L'ennemi héréditaire restait l'Angleterre ou, pour les francs-maçons leurs amis, l'Autriche, catholique et conservatrice. La vision qu'avait l'opinion publique de l'Allemand, c'est celle qui était véhiculée dans « L'ami Fritz »¹⁹¹ c'est-à-dire le bourgeois paisible, vivant dans une petite ville, fumant sa longue pipe en porcelaine, buvant sa bière dans sa chope à couvercle, à la pensée lente, digérant en se livrant à des spéculations d'une philosophie fumeuse. Les textes des écrivains romantiques français regorgeaient de telles descriptions, qui avaient pris rang de poncif. Les Français en étaient restés au Biedermeyer, sans voir les canons Krupp. Ce n'aurait pourtant pas dû être une surprise, car c'était la troisième fois que la Prusse mettait ainsi sur pied, dans l'ombre, un outil militaire formidablement efficace et s'en servait pour se faire sa place au soleil, après l'armée du roi-sergent et de son fils le grand Frédéric, après celle de 1813, faisant suite à l'effondrement d'Éna. Plus tard, il y aura celle du III^{ème} Reich. Certains des dirigeants étaient clairvoyants - l'empereur certainement - mais avec le suffrage universel, il fallait aussi compter avec l'opinion publique.

2°) Le refus, par voie de conséquence, de faire les sacrifices nécessaires.

L'empereur avait cependant une part de responsabilité dans la cécité du peuple. La propagande gouvernementale jouait un rôle incontestable dans le jeu politique du Second Empire et autant celle-ci avait magnifié les succès du régime, autant il était peu réaliste d'en attendre qu'elle décrivit dans toute sa gravité la situation de la France et la puissance redoutable de la Prusse. Le peuple ne consent

¹⁹¹ Roman d'Erckman-Chatrion publié avec un très grand succès en 1864 et qui, contrairement à une légende tenace, se déroule dans le pays de Bade et non pas en Alsace.

pas spontanément et de gâité de cœur les sacrifices que représentent le service militaire généralisé et l'alourdissement des impôts. Si en plus, la propagande ne prépare pas le terrain, il ne faut rien espérer.

Pour lutter à armes égales avec la Prusse, il aurait fallu, en premier lieu, un effectif sous les drapeaux comparable à celui de l'adversaire. L'Allemagne était capable de mobiliser 450 000 hommes, la France 350 000, en dépit d'une population comparable (mais proportionnellement moins jeune, il est vrai). Tous les hommes d'une classe d'âge tiraient au sort ; ceux qui tiraient un « mauvais » numéro faisaient sept ans de service militaire, les autres étaient exemptés. Les riches qui tiraient un « mauvais » numéro pouvaient payer pour 1500 à 2000 francs¹⁹² un « remplaçant » qui faisait le service à leur place.

Etablir un service universel, plus court mais pesant sur tous, comme cela sera fait à partir de 1889, eut été la meilleure solution, mais il fallut une catastrophe nationale pour y parvenir. En 1867, l'opinion publique n'était absolument pas prête à consentir un tel sacrifice. Les relais d'opinions que sont les députés, dans leur immense majorité, étaient tout aussi mal informés que leurs électeurs et se souciaient peu d'éclairer le peuple sur ces réalités, ce qui ne leur aurait valu qu'impopularité. Une confiance béate et incantatoire dans la force de l'armée française régnait et servait de prétexte à l'inaction politique.

Le gouvernement proposa donc au Corps législatif une loi préparée par le ministre de la guerre, le maréchal Niel, mais qui rencontra tellement d'opposition des parlementaires qui y voyaient une charge trop lourde imposée aux citoyens et craignaient l'impopularité qu'elle susciterait. Il fallut se résigner à un compromis : le tirage au sort et les remplaçants furent maintenus, mais les exemptés devaient suivre des périodes de formation et constitueraient une garde mobile en temps de guerre. Cette loi, si édulcorée et si insuffisante, ne fut votée qu'avec beaucoup de difficulté et, devant le mécontentement général, la garde mobile ne fut jamais organisée. Niel mourut épuisé en 1869. L'absence de ce grand organisateur lors du conflit sera un handicap dans cette guerre où régna la désorganisation.

¹⁹² 1 an 1/2 à 2 ans de salaire ouvrier.

3°) Napoléon III était artilleur, comme son oncle, et épris des techniques modernes. Deux bonnes raisons pour introduire dans l'armée française ce qui s'avéra à la fin des années 1860 comme l'arme fatale de l'artillerie : le canon d'acier rayé à chargement par la culasse, qui dotait l'armée prussienne, fabriqué par les usines Krupp. Il n'en fut rien, et l'armée française ne possèdera en 1870 que des canons de fonte à chargement par la bouche, comme à Crécy.

La rayure de l'âme du canon donne au projectile plus de puissance et de précision, l'acier permet une plus grande résistance, donc des charges de poudre plus fortes et donc une portée supérieure du projectile ; le chargement par la culasse permet une cadence de tir plus rapide et est évidemment moins dangereux pour les servants. Dès les années 1840, ces techniques étaient connues et, dès les années 1850, industriellement possibles, mais l'empereur, qui parvint à imposer la rayure des âmes des canons, n'eut pas l'énergie ou la clairvoyance suffisantes pour imposer les deux autres innovations à la lenteur des commissions et à la pesanteur des bureaux dont, pourtant, seule cette volonté au sommet aurait pu venir à bout. Le résultat fut que, pour recharger leur pièce, les artilleurs français devaient se placer entre ladite pièce et l'ennemi, et tourner le dos à celui-ci, qui les canardait, sans que eux pussent y répondre, leur pièce ayant une portée inférieure. Enfin, les Prussiens bénéficiaient d'une artillerie plus mobile.

4°) L'instruction insuffisante des officiers et la médiocrité des généraux. On constate à cet égard ce que l'on a déjà constaté sous Louis XV et sous Louis XVI : le système de sélection des chefs ne permettait pas, surtout en temps de paix, d'affecter les meilleurs aux postes de commandement.

5°) L'absence ou l'insuffisance des états-majors, structures indispensables pour préparer la guerre en temps de paix et, en temps de guerre, pour la conduire. Cette carence explique largement pourquoi les 3 principales campagnes du Second empire se caractérisèrent par la pagaille. Cette lacune explique en partie les deux suivantes :

6°) Le sous-dimensionnement des services (mobilisation, régulation, intendance, train, santé), vite dépassés par les événements.

7°) L'absence de service de renseignement, ni en temps de paix (connaître l'ampleur des forces de l'adversaire et son plan de concentration et de bataille), ni en temps de guerre (anticiper les mouvements des unités ennemies). Cette faiblesse peut aussi expliquer la suivante :

8°) La non prise en compte des leçons des conflits récents. Pas plus qu'en 1914 on aura tiré les leçons de la guerre russo-japonaises de 1905, on n'a tiré en 1870 celles de la guerre de Sécession américaine ou de Sadowa.

9°) Absence de censure. Fin août 1870, alors que la situation des armées françaises est très grave, il est décidé que l'armée Mac Mahon marcherait depuis les Vosges vers Metz, pour secourir l'armée Bazaine, enfermée dans cette place forte par deux armées allemandes. Bien conduit et rapidement, ce mouvement aurait pu déboucher sur la défaite des armées, mais l'exécution de ce plan fut lente et la presse française, en l'absence de censure, le dévoila, ce qui acheva de le faire échouer.

* *
*

L'accumulation de ces sources d'impréparation se traduit notamment par :

- a) L'infériorité numérique constante, dans presque toutes les batailles de la guerre, due à l'insuffisance du système de conscription, aggravée par la pagaille, qui laisse des troupes l'arme au pied, pendant que d'autres se font hacher.
- b) L'infériorité de l'artillerie française
- c) La mauvaise qualité des communications entre les unités et entre celles-ci et l'état-major. Le commandement ne peut jouer son rôle d'animation et d'impulsion et comme à ce problème structurel s'ajoutent la médiocrité des chefs et la maladie de l'Empereur, autant dire que cette impulsion est inexistante.
- d) un désordre indescriptible. Comme l'a dit un officier devant la commission d'enquête, un soldat mobilisé à Dunkerque était envoyé à Montpellier, quand ce n'était pas

à Alger, pour recevoir son habillement, avant d'être renvoyé au front. Beaucoup de temps et d'énergie perdus dans l'envoi des troupes sur leurs positions. Des munitions, des vivres, sont souvent en quantité suffisante, mais, comme dans les guerres précédentes, l'insuffisance des services et leur inorganisation font gaspiller beaucoup de moyens.

Ces ratages ne sont pas des épisodes loufoques d'une époque lointaine, dus à la naïveté des hommes du passé, à l'abri de laquelle ceux d'aujourd'hui seraient par hypothèse. Ces lacunes peuvent se produire aujourd'hui comme hier avec cette difficulté supplémentaire que la guerre est, à chaque génération, plus complexe à administrer.

____ 1914

Un état d'esprit plutôt positif régnait en France. Humiliée par la défaite de 1871, elle était regonflée. Des sociétés de préparation militaire et d'éducation physique s'étaient développées, le service militaire pour tous avait été accepté en 1889 sans heurt et même, alors que les politiciens républicains y avaient été les plus farouches opposants en 1868, leur successeurs l'avaient porté à 3 ans, sans révoltes majeures dans le pays. Les services n'étaient plus négligés, ni l'instruction des officiers (l'école supérieure de guerre avait été créée en 1878). De plus, comme le chassepot en 1867, le canon de 75 mm faisait merveille. Enfin, ce fut l'Allemagne qui déclara la guerre ; c'est donc sur elle qui pesa la malédiction du pays qui prend l'initiative de la guerre.

Pourtant, en août-septembre 1914, la France frôla la défaite et la bataille de la Marne, souvent appelée le « miracle de la Marne », en fut un, assurément, car, à nouveau, l'armée partit avec un certain nombre de handicaps :

1°) La doctrine d'emploi était inadaptée (cf. chapitre 20)

2°) Le canon de 75 était certes une merveille de rapidité, de précision et d'endurance, mais sa diffusion s'était faite au détriment des autres types de matériel : mortier permettant le tir courbe et surtout artillerie lourde (calibre de 155 et plus). La faiblesse de l'artillerie lourde

à longue portée, dénoncée à la veille de la guerre par le sénateur Charles Humbert, allait priver l'armée française d'un moyen de maintenir à distance l'ennemi et donc d'économiser la vie des soldats français.

3°) Le stock de munition était insuffisant, pour des raisons budgétaires et parce qu'on croyait à une guerre courte : les guerres modernes coûtent tellement cher : comment les Etats pourraient-ils les soutenir plus que quelques mois ? Pour la même raison, on n'exempta pas de mobilisation les ouvriers, contremaîtres et ingénieurs des usines travaillant directement ou indirectement pour la guerre, alors qu'une guerre moderne se joue autant dans les usines qu'au front. Il faudra des lois spéciales en 1915 et 1916 pour renvoyer ces travailleurs dans les usines. En conséquence, la crise des munitions, en septembre-novembre 1914, brida l'élan de l'armée dans la poursuite des Allemands après la bataille de la Marne et dans la « course à la mer ».

4°) Accessoirement, le pantalon rouge et le képi à coiffe rouge des soldats et officiers français en firent des cibles visibles pour l'ennemi, les officiers, surtout, dont l'uniforme était facilement reconnaissable et dont l'élimination permettait de désorganiser une troupe. Bien que l'on n'ait pas dénombré les soldats et officiers morts ou blessés par la faute d'un uniforme trop voyant, la question est instructive. Le rouge dit « garance »¹⁹³ avait été adopté pour le pantalon et la coiffe du képi de la plupart des armes de l'armée de terre sous la Monarchie de Juillet. Depuis la naissance de l'uniforme militaire, à la fin du XVII^{ème} siècle, jusqu'à cette époque, les troupes se battaient à vue, l'artillerie avait peu de portée, le camouflage était donc inopérant ; ce qui était important, c'était, pour les états-majors, de suivre à la longue vue les évolutions des troupes ; la débauche de plumets, pompons, raquettes et autres passepoils ne servait pas à faire joli, mais à faciliter ce suivi, d'autant qu'avec la poudre noire utilisée pour les canons, le champ de bataille avait rapidement tendance à se napper d'un épais brouillard. Mais au tournant de 1900, l'allongement de la portée des canons et l'utilisation de la poudre sans fumée bouleversa ces conditions. On se battait

¹⁹³ Confectionné initialement à partir de la racine tinctoriale de la garance, cette teinture est fabriquée à la veille de la guerre à partir d'un produit de synthèse, l'alizarine, fourni par une entreprise...allemande (B.A.S.F.)

désormais à 3500 mètres avec l'artillerie, à 800 mètres avec les fusils, et à ces distances, un uniforme de couleur neutre peut aider à se fondre dans le décor au moment où, bientôt le téléphone de campagne rendait moins importante la reconnaissance à vue. Les guerres des Boers en 1900 et russo-japonaises en 1905 apportèrent en la matière la confirmation de l'expérience et, dans les années qui suivirent, les armées de toutes les grandes puissances adoptèrent des couleurs qui allaient du kaki (Grande-Bretagne, Japon) au gris-bleu (Autriche, 1909) en passant par le vert-gris (Allemagne, 1907, Russie, 1910) ou le vert-bleu (Italie). Toutes ? Non, car la France réfléchissait. Les évolutions techniques n'avaient pas échappé à ses responsables, mais ils avaient confié l'examen de la question à des commissions qui n'en finissaient pas de ne pas se décider. C'est une constante de l'armée française durant le premier entre-deux-guerres (1871-1914), mais aussi durant le second (1918-1939) : les choix techniques se font toujours après des hésitations infinies qui illustrent l'adage « le mieux est l'ennemi du bien ».

En outre, dans ce cas particulier, s'ajouta un élément sentimental. Bien qu'attaché au souvenir de la défaite, la couleur rouge suscitait des opinions au-delà du cercle restreint des techniciens. Les hommes politiques et les journaux s'en mêlaient : Ainsi Clémentel, rapporteur du budget de la Guerre à la chambre des députés, déclarait-il que le pantalon rouge « a quelque chose de national » et Etienne, ancien ministre de la Guerre s'écriait : « Supprimer le pantalon rouge ? Jamais ! Le pantalon rouge, c'est la France ! », de sorte qu'à partir de 1906, il y eut plusieurs essais dans la gamme kaki/réséda, d'une part, et dans la gamme gris-bleu, d'autre part, mais au moment de la déclaration de guerre, aucune décision n'avait été prise. Quelques semaines après le début des hostilités, il fallut bricoler un cache-képi de couleur bleue, pour masquer la coiffe rouge, puis, quelques mois plus tard, une tenue gris-bleu. Cette affaire est illustrative de deux maux français récurrents :

— l'interférence de considérations non-techniques (idéologiques ou sentimentales) dans des décisions qui ne devraient dépendre que de critères techniques, surtout quand des vies humaines en dépendent.

— La lenteur dans la prise de décision.

5°) Enfin, il y a la stratégie elle-même. De ce point de vue aussi, la France avait eu 43 ans pour se préparer. Les conséquences de la guerre précédente en ce qui concerne le manque de service de renseignement avaient bien été tirées et l'état-major était doté d'un 2^{ème} bureau, chargé de cette mission. On connaissait d'autant mieux le dispositif d'attaque allemand qu'il avait été servi à l'état-major sur un plateau par un officier allemand qui avait besoin de se venger de son pays ou de ses chefs et qui signait effectivement ses messages du nom romanesque de « vengeur ». Pourtant, le commandant en chef, Joffre fut surpris.

Le plan allemand, dit plan Schlieffen, reposait sur le préalable que la Russie avait besoin d'un mois pour aligner sur le front un effectif dangereux pour l'Allemagne (premier postulat) et que celle-ci devait donc régler son compte à la France dans ce laps de temps, ce qui était réaliste car (second postulat) la France était rongée par le socialisme pacifiste et n'était donc pas un adversaire redoutable, puis l'armée allemande se retournerait sur la Russie et l'écraserait à son tour.

L'armée allemande mettait donc tout son effort, dans un premier temps, sur le front français et ne laissait qu'un minimum de troupe face au front russe, où elle pouvait compter par ailleurs sur l'allié, le brillant second austro-hongrois. La manoeuvre sur le front occidental consistait dans un vaste mouvement pivotant : le pivot se trouvait dans la région de Trêves et les troupes commençait par une offensive d'est en ouest sur la Belgique, convertie, une fois le littoral atteint, en un mouvement du nord vers le sud, vers Paris, de telle sorte que le dernier soldat de l'aile droite allemande devait marcher le long des plages du Nord et du Pas-de-Calais. Persuadé à tort que les Allemands n'utiliseraient pas leurs réserves, Joffre avait calculé qu'ils ne pourraient pas en même temps mener une grande offensive en Belgique et repousser les assauts que le commandement français prévoyait de mener en Lorraine. Non seulement l'anticipation de la conduite adverse était fausse, mais le dessein stratégique était erroné : la frontière de l'est, où s'était déroulée la bataille des frontières en 1870, avait été soigneusement fortifiée sous la direction du général Séré de Rivière, qui avait délibérément maintenu dans ce dispositif des trouées destinées à canaliser et piéger les éventuelles offensives allemandes. Or, le plan de Joffre consistait à attaquer le flanc gauche allemand pendant le mouvement pivotant, ce qui impliquait précisément de faire attaquer les

troupes françaises par ces trouées, qui ne pouvaient manquer de fonctionner comme un piège également pour les forces françaises, comme un doigt de gant réversible.

6°) On ne citera que pour mémoire l'état de la marine militaire française en 1914, dans la mesure où celui-ci n'a pas eu d'incidence sur l'issue des combats. Il est néanmoins utile de constater que, derrière un tonnage à faire rêver les marins d'aujourd'hui (environ 700 000 tonnes), elle n'était pas non plus parfaitement prête au combat. L'énormité des sacrifices financiers consentis par la nation pour l'armée de terre n'explique pas tout. Ici aussi, il y eut un manque de clairvoyance et une incapacité à prendre un virage technique, constitué en l'occurrence par la révolution des *dreadnoughts*¹⁹⁴ et *super-dreadnoughts*, ainsi que des considérations idéologiques tendant à favoriser les petites unités (les cuirassés étaient « de droite », les petites unités républicaines).

Pour en revenir à la guerre terrestre, ce qui sauva la France en 1914, c'est d'abord la vaillance et le patriotisme de ses soldats, mais c'est aussi - autre condition indispensable - que si son armée était imparfaite, elle avait eu la chance d'avoir à la tête de sa diplomatie des hommes (Hanoteau, Delcassé, Paléologue) qui furent capable de lui donner la politique étrangère la plus adaptée à sa situation. Après la victoire de 1871, l'Allemagne avait cru devoir s'allier à son adversaire de l'avant-veille, l'Autriche. La Russie, ne pouvant que prendre ombrage de cette alliance, finit par trouver que seule une entente avec la France, bien que républicaine et franc-maçonne, était l'antidote contre cette alliance. Le rapprochement commença en 1892 par la visite de l'escadre russe de l'amiral Avelan à Toulon et se resserra progressivement. Surtout, la finance suivit et le bas de laine des Français fut placé en emprunts russes (25 % des placements extérieurs français avant 1914), qui financèrent l'industrialisation et les chemins de fer de la Russie au point que, la guerre étant venue, la mobilisation russe, grâce à ces chemins de fer, se fit plus vite que les Allemands l'avaient prévu, et ceux-ci durent prélever 2 corps d'année du front occidental avant que la liquidation de l'armée française, bien qu'en bonne voie, fut achevée. Ce

¹⁹⁴ Nouveau type de cuirassé, du nom du premier du genre, lancé par l'Amirauté britannique, qui déclassa au début du XX^{ème} siècle les types en service.

prélèvement, ainsi qu'une faute du commandement allemand (un pivotement trop marqué vers l'est devant Paris, conduisant l'armée allemande à présenter son flanc droit aux Français) permit, un peu de clairvoyance étant revenue à l'état-major français¹⁹⁵, d'enrayer l'offensive allemande. C'est ainsi que l'on peut dire que le tsar a remboursé les emprunts russes. Par ailleurs, la manœuvre allemande impliquait l'invasion de la Belgique. La Grande-Bretagne, garante de la neutralité belge, entra donc en guerre et son modeste corps expéditionnaire apporta un appoint apprécié dans cette bataille.

1940

S'il est une guerre qui était prévue de loin, c'est bien celle-là. Certains, comme l'historien Jacques Bainville, l'avaient prévue dès la lecture du traité de Versailles du 29 juin 1919 mettant fin aux hostilités avec l'Allemagne.

Ce traité avait reconstitué un Etat polonais indépendant qui, comme celui qui avait disparu en 1795, était, par nature, incapable de défendre son indépendance face à ces puissants voisins qu'étaient l'Allemagne, deux fois plus peuplée et quatre fois plus industrialisée, et l'U.R.S.S., six fois plus peuplée.

Un accord germano-soviétique en date du 24 août 1939, ouvrit la voie à ce nouveau partage de la Pologne (cf. *infra*, chapitre 21) ; celui-ci fut accompli le 28 septembre suivant, après une campagne militaire foudroyante menée par l'Allemagne du 1^{er} au 28 septembre et par la Russie du 18 au 28. Le 3 septembre, la Grande-Bretagne et la France déclarèrent la guerre au premier des deux agresseurs. Après une période d'observation de 8 mois et une semaine sur le front occidental¹⁹⁶, parsemée d'escarmouche, l'armée allemande passa à l'offensive le 10 mai 1940.

A cette date, huit mois après avoir déclaré la guerre à l'Allemagne avant même la France, la Grande-Bretagne n'entretenait toujours qu'une force symbolique sur le front franco-allemand : une

¹⁹⁵ Sous l'impulsion de Gallieni, gouverneur militaire de Paris, plus que sous celle de Joffre.

¹⁹⁶ Période dénommée la « drôle de guerre ».

dizaine de divisions et quelques avions. Le poids de l'offensive - et de la défaite - reposait donc essentiellement sur la France et cette défaite était inéluctable, compte tenu de l'inégalité des deux pays en présence, la France et l'Allemagne. Car, contrairement à 1870 (cf. *supra*), la France n'appartenait plus à la même catégorie que l'Allemagne. La décélération de sa croissance démographique depuis la chute du Second-empire s'était transformée en stagnation depuis la guerre de 1914. Sa population était de l'ordre de 40 millions d'habitants en 1939, contre 35 en 1870. Celle de l'Allemagne, avec les annexions des années trente, était de 80 millions, contre 38 en 1870. Si encore cette disparité démographique avait été compensée par une inégalité en sens inverse dans le degré de puissance industrielle ! Car on sait que les guerres modernes sont d'abord une affaire de capacité industrielle. Mais c'était le contraire ! Par tête d'habitant, le degré d'équipement industriel ou encore le nombre d'ingénieurs de l'Allemagne étaient supérieurs à ceux de la France. En d'autres termes, si les Français se battaient à un contre deux du strict point de vue démographique, ils se battaient à 1 contre 2,2 ou 2,3 en prenant en compte la capacité économique des deux pays ¹⁹⁷.

La guerre était donc ingagnable et c'est folie ou incompétence noire de la part des dirigeants que d'avoir déclaré une guerre qui ne pouvait en aucun cas être gagnée.

Des facteurs

Pour en arriver à cette décision aberrante, il fallut, entre autres choses, des facteurs d'illusion sur le véritable rapport des forces.

a) Première source d'illusion : les alliés franco-anglais ont la maîtrise à la fois de la source et des moyens de transports des matières premières (supériorité écrasante de leur flotte marchande sur celle de l'Allemagne). Il suffit donc, selon la vieille routine anglaise, de faire le blocus de l'Allemagne et celle-ci tombera comme un fruit mûr.

Ce postulat comportait 3 points faibles :

- De par son entente avec l'U.R.S.S., l'Allemagne disposait en

¹⁹⁷ On peut considérer la production d'électricité comme un bon indice synthétique du poids économique d'un pays. En 1937, elle était de 39 297 millions de kwh pour l'Allemagne et l'Autriche et de 15 910 millions pour la France.

fait d'un approvisionnement indépendant des voies maritimes, dans les matières premières produites par ce pays qui est riche d'à peu près toutes les matières nécessaires à la guerre.

— L'expérience de la guerre de 1914, où une telle politique avait déjà été menée, montrait qu'il fallait un long temps avant que le blocus fasse ses effets sur l'Allemagne¹⁹⁸, alors même qu'en 1914, par hypothèse, celle-ci ne disposait pas des ressources de la France puisque cette dernière était son ennemie.

— Or, et c'est la troisième faiblesse du postulat : la France n'est pas une île (c'est son plus grand drame) et elle ne pouvait donc pas attendre 3 ou 4 ans que le « fruit mûr » tombât : l'armée allemande attaquerait forcément avant.

b) Second facteur d'illusion, la France, partant de la constatation ci-dessus, avait essayé de s'insulariser en construisant de 1930 à 1939 une ligne fortifiée le long de sa frontière allemande, dite « Ligne Maginot ». Il ne faut pas se moquer du principe en lui-même. Une ligne fortifiée bien conçue aurait certainement empêché une attaque trop brusquée de l'armée ennemie. Mais elle ne fut pas bien conçue.

c) Troisième illusion, qui est une illusion d'optique :
septembre 1939: France : 3000 chars, Allemagne, 3000 chars.

Cette équivalence flatteuse, ressassée de livre en livre au fil des décennies, n'a aucune portée en tant que telle, car le rapport de forces entre deux puissances est ailleurs. Il dépend :

- du nombre d'ingénieurs, de machines-outils, de bureaux d'études. En phase de combat, la durée de vie d'un char est de quelques jours, qu'il soit détruit ou qu'il tombe en panne. Ce qui fera la différence, c'est la vitesse avec laquelle l'industrie sera capable de le remplacer.
- des conditions d'emploi tactique du matériel : chars groupés en divisions blindées, comme en Allemagne, ou saupoudrés dans

¹⁹⁸ Le temps travaille pour nous » s'illusionnait-on dans le microcosme politico-médiatique pendant la « drôle de guerre ». C'était vrai. à condition que la frontière franco-allemande fût un bras de mer de 40 kilomètres de large

l'infanterie comme en France.

- de la qualité intrinsèque des matériels, y compris de leur équipement radio et de l'utilisation de ce dernier.

Sur tous ces points, l'arme blindée française était totalement surclassée. Par ailleurs, à cette égalité apparente des chars était, en toute hypothèse, annulée et au-delà par l'énorme disparité des forces aériennes, tant du point de vue quantitatif (de 1 à 3) que qualitatif (voir infra, « Les faiblesses de l'industrie française en 1940).

d) Quatrième facteur d'illusion : les troupes d'outre-mer compensent l'inégalité numérique avec l'Allemagne. Bien entendu, rien n'était plus faux. Les troupes issues des territoires d'outre-mer ne constituaient qu'un appoint d'environ 8 à 10 % de l'effectif français total. De toute façon elles devaient être encadrées par des officiers issus de la Métropole et armées par elle. Ces troupes, vaillantes dans l'ensemble, joueront un rôle appréciable pour la France dans la phase américaine du conflit.

Un débat futile. La question de savoir si, du point de vue militaire, on aurait pu faire mieux, si le Front populaire et les désordres sociaux et administratifs qui l'ont accompagné ont retardé l'effort de réarmement français, si le commandement en chef était à la hauteur, etc. est une question sans intérêt du point de vue des résultats. La France, eût-elle eu un armement de niveau américain et un commandement de classe napoléonienne, aurait de toute façon perdu une guerre déclanchée à cette époque, tant l'écart de puissance démographique et industrielle était important entre les deux pays. Cela aurait peut-être pris trois mois au lieu d'un et demi. Jadis, au temps du « syndrome de Gulliver », la France avait eu, dans la guerre et dans les relations internationales, des résultats qui n'étaient pas à la hauteur de son importance démographique et territoriale ; maintenant, en cet entre-deux-guerre, elle tombait dans l'excès inverse et, sous l'effet d'une victoire de 1918 mal interprétée, elle s'aveuglait sur ses capacités réelles. Ces lacunes sont éclairantes et illustratives des maux qui se manifestent tout au long de l'Histoire de France, mais le noeud du problème ne se situe pas dans le domaine militaro-industriel, mais dans l'ordre

de la politique étrangère. C'est l'objet du chapitre 21¹⁹⁹.

¹⁹⁹ Voir en annexe compléments sur l'état de l'industrie française en 1940

CHAPITRE 19 - 1870 - LA GUERRE FOLLE

Le nom de guerre folle a été donné à un soulèvement aristocratique du XV^{ème} siècle. La folie en question était celle des adversaires du roi, qui osaient dire qu'il s'agit de la folie de ceux qui ont succédé aux rois et qui ont défié l'ignorance de la force. En effet, la guerre déclarée par la France à conséquence, aux Etats allemands, en 1870, est un véritable cas d'école. En quelques mois, des exemples des faiblesses françaises aussi bien que qu'un Etat doit se garder de commettre dans sa politique étrangère et aussi un tournant de l'Histoire de France moderne, car c'est la dernière qui pouvait faire jeu égal, démographiquement et industriellement, avec l'Allemagne²⁰⁰.

La politique étrangère de Napoléon III appelle un jugement nuancé. En apparence, elle comporte deux phases.

La première phase, de 1850 au début des années 1860, semble brillante :

- participation victorieuse à la guerre engagée par l'Angleterre contre la Russie pour empêcher celle-ci de s'implanter sur le rivage méridional de la Mer Noire et contrôler les Dardanelles (Crimée, 1854-55) ;

- Guerre victorieuse contre l'Autriche en 1859, permettant d'évincer les Habsbourg d'Italie, conformément à un but séculaire de sa diplomatie française et aide à l'unification de l'Italie ; de plus cette opération permet à la France d'acquiescer définitivement la Savoie et le Comté de Nice. C'est à ce jour la dernière extension territoriale de la France en Europe.

- Acquisition, la même année, du territoire d'Obock

²⁰⁰ Avec un léger avantage à la France dû à son avance industrielle et à son unité politique, avantage qui faisait que beaucoup d'observateurs avertis en Europe donnaient la France victorieuse en cas de conflit.

(Djibouti), permettant à la France de contrôler l'entrée de la mer rouge, au moment où l'on travaille au creusement du canal de Suez²⁰¹

- Développement des points d'appui existant sur la côte africaine, notamment le Sénégal.
- Installation en Cochinchine et au Cambodge (1858-1863)
- Participation victorieuse, aux côtés de l'Angleterre à l'expédition contre la Chine (prise de Pékin, sac du palais d'été, 1860).
- Envoi d'un corps expéditionnaire au Liban qui y rétablit l'ordre en général et protéger les Chrétiens en particulier.

En 1862, la France commença la guerre du Mexique. Le Mexique était alors en proie à une révolution anti-catholique. Le gouvernement français essaya de profiter de l'effacement temporaire des Etats-Unis, dû à la guerre de sécession, pour jouer sa partie. L'idée (« la grande pensée du règne ») était d'instaurer au Mexique un empire catholique plus ou moins sous protectorat français, à la tête duquel la France plaça Maximilien de Habsbourg, le propre frère de l'Empereur d'Autriche, François-Joseph, qui ferait contrepoids au grand Etat protestant nord-américain. Après une réussite initiale, l'armée française rencontra une résistance de plus en plus forte, surtout après la fin de la guerre civile nord-américaine, les rebelles mexicains étant armés par les Etats-Unis. L'affaire se termina par une humiliation pour la France : le corps expéditionnaire français rembarqua et laissa, livré à ses propres forces et donc à un sort qui ne faisait de doute pour personne, l'empereur Maximilien, qui fut fusillé peu après par le gouvernement révolutionnaire mexicain. Du point de vue religieux, le résultat obtenu fut à l'opposé de celui recherché, puisque le Mexique sera, pendant plus d'un siècle, l'Etat de plus anti-catholique du monde non communiste.

²⁰¹ Alors que presque tous les détroits du monde sont contrôlés par l'Angleterre, Aden, sur l'autre rive du détroit, est ici obligée de compter avec la France. C'est une performance exceptionnelle. L'importance du trafic pétrolier à l'époque moderne lui donne tout son prix. Si Djibouti est aujourd'hui indépendant, la France y entretient toujours une force armée.

La deuxième phase de l'histoire diplomatique du IInd Empire est caractérisée, d'une part, par ces déboires au Mexique, qui auront un effet catastrophique à l'étranger sur la réputation de Napoléon III, et, d'autre part, par la montée en puissance de la Prusse sur le théâtre européen. Du moins, jusque là, aucun intérêt vital n'était-il touché et la France était plus riche et plus puissante qu'elle l'avait jamais été. Cependant, les succès remportés précédemment étaient relatifs :

1°) Les victoires sur l'Autriche étaient peu probantes : depuis 400 ans (Guinegattes), l'Autriche n'avait à peu près jamais battu la France²⁰² (sauf sous le Prince Eugène). Les batailles de Magenta et de Solférino, bien que leurs noms ornent les plaques de rues de France, furent des batailles de nains, l'affrontement de deux incapacités, plutôt que des combats de géants.

2°) L'expansion outre-mer ne prouve évidemment rien quant à la valeur de l'armée. Compte tenu des différences de conditions, ces combats au Mexique, certes éprouvants, étaient de peu d'enseignement dans la perspective d'une guerre européenne sérieuse, compte tenu des différences de conditions.

3°) La France n'avait pas d'alliée véritable parmi les puissances qui comptaient en Europe.

La participation à la guerre de Crimée avait donné une satisfaction morale à l'empereur : contribuer à introduire un coin dans l'alliance qui avait vaincu son oncle (Angleterre, Russie, Autriche et Prusse). Mais il s'agissait là d'un faux enjeu : la Sainte- Alliance n'existait plus en fait depuis les révolutions européennes de 1848 et l'objectif de la guerre (empêcher l'expansion de l'influence russe dans la partie européenne de l'empire ottoman et sur les détroits) était la querelle des Anglais (rivalité en Asie centrale, en Perse, en Afghanistan), non celle de la France. Au contraire, la participation de celle-ci à cette guerre lui aliénait la Russie et la privait de la possibilité de bénéficier de son

²⁰² Sauf sous le Prince Eugène de Savoie, au début du XVIII^{ème} siècle, mais les armées qu'il commandait étaient celles de l'Empire tout entier, renforcées d'Anglais ou de Piémontais).

alliance en cas de conflit avec la Prusse. Cela étant, il n'est pas sûr que, sans cette guerre de Crimée, la Russie ait accepté pour autant d'entrer en guerre contre la Prusse aux côtés de la France, car, depuis 1815, la Russie était « gavée » territorialement à l'ouest - Varsovie faisait partie de l'empire - et la noblesse russe, encore plus germanophile qu'elle le sera en 1914, n'aurait pas manqué de mettre les bâtons dans les roues à une alliance

franco-russe. Et puis, économiquement, la Russie de 1870 n'était pas celle de 1914. Il lui fallait du temps pour mobiliser ses troupes à la frontière prussienne. La France aurait eu le temps d'être écrasée par l'armée allemande. Du moins, une Russie amie pouvait-elle faire pression sur Bismarck pour limiter les clauses du traité de paix.

4°) On a également évoqué la possibilité manquée d'une alliance avec l'Autriche (cf *infra*, p., encadré sur l'austrophobie).

Quant à l'Angleterre, la France s'en était progressivement rapprochée, comme l'avait attesté la guerre commune en Crimée et l'opération de Chine, mais la politique française en Italie et l'expansion outre-mer l'avaient plutôt refroidie.

A partir des années 1860, l'empereur Napoléon III, sous la double influence du souci d'assurer la transmission de la dignité impériale à son fils et de la maladie, qui l'affaiblissait, avait cru nécessaire d'adoucir le régime et l'on était passé progressivement de l'empire autoritaire à l'empire libéral, puis de l'empire libéral au régime parlementaire. Dès lors, l'armée et ses moyens étaient ce qu'en fait le rapport des forces parlementaires. C'est dans ce contexte que le maréchal Niel, ministre de la Guerre, homme intègre et courageux, avait présenté un projet de réforme qui aurait permis d'augmenter l'effectif de l'armée. Cet effort demandé à la Nation était justifié par la montée de la puissance militaire prussienne en Europe.

En effet, si une conception romantique et sentimentale de la politique avait pu conduire Napoléon III à favoriser l'unification italienne, il ne pouvait pas avoir la même attitude à l'égard de l'unification allemande. La Prusse n'est plus un Etat perdu dans l'est de l'Allemagne comme du temps de Frédéric II, où elle était pourtant déjà bien redoutable, mais un Etat qui n'avait plus en Allemagne de rivaux mais beaucoup de vassaux et ambitionnait d'unifier l'Allemagne sous le sceptre

du roi de Prusse. L'Italie, même unifiée, n'était pas dangereuse pour la France et l'on pouvait même espérer que, par reconnaissance pour l'aide apportée, elle serait une alliée pour celle-ci. L'Allemagne était économiquement mais surtout militairement, une rivale redoutable pour la France. Au mieux, la Prusse ne recherchait pas l'alliance de la France, au pire, elle cherchait à en découdre avec elle, pour faire de la victoire sur la France l'acte fondateur de l'unification de l'Allemagne. Bismarck méprisait Napoléon III (« cette grande incapacité méconnue », dira-t-il), surtout depuis son échec au Mexique et son inaction dans la guerre austro-prussienne de 1866, mais l'impréparation de l'armée française dès les guerres de Crimée et d'Italie n'avait pas échappé à son oeil acéré.

Depuis la défaite autrichienne de Sadowa, le climat en Europe était délétère.

1°) La guerre avait eu 3 conséquences :

- a) l'Autriche était exclue de la confédération allemande. La Prusse dominait donc celle-ci sans partage.
- b) Profitant de l'effacement de l'Autriche, la Prusse annexait les petits Etats situés entre la partie orientale du royaume et sa partie occidentale (la « Prusse rhénane ») constituant ainsi une masse territoriale unique regroupant les deux-tiers nord de l'Allemagne
- c) Les petits Etats du sud restaient indépendants, redoutant ses ambitions territoriales et se tenaient cois.

Par ailleurs, la France se livra pendant cette période, à des démarches diplomatiques peu glorieuses, en cherchant à obtenir de la Prusse des compensations (que Bismarck appelait des « pourboires ») en Rhénanie, puis au Luxembourg et en Belgique. Bismarck refusa, tout en mettant l'Europe au courant de ces démarches. En 1867, à propos du Luxembourg, la guerre sembla imminente, mais Napoléon III préféra une recule à une lutte trop incertaine.

La problématique au coeur de l'histoire de l'Europe est celle de la puissance dominante en Europe continentale. A cet égard, la période 1866 - 1870 apparaît comme celle où la prééminence passe à la Prusse et le principal facteur de cette évolution, c'est l'outil militaire dont la

Prusse a su se doter.

La crise et l'éclatement de la guerre intervinrent avec une rapidité foudroyante. On était à l'époque du télégraphe. Dans ce cas particulier, il y a plus que cela : il y a une précipitation dont tous les diplomates savent qu'elle est mauvaise conseillère. Le 21 juin 1870, le prince Léopold de Hohenzollern-Siegmaringen, cousin, d'une branche cadette et catholique, du roi de Prusse, se déclara candidat au trône d'Espagne vacant. Le 6 juillet, la France fit savoir qu'elle s'y opposerait. Elle n'avait pas fait la guerre pendant 150 ans aux Habsbourg afin d'éviter d'avoir des souverains de la même maison à sa frontière orientale et à sa frontière méridionale pour se retrouver dans la même situation avec des Hohenzollern²⁰³.

Le 12 juillet, Léopold retirait sa candidature. Tout est bien qui finit bien ? Non, en fait, l'empire était sur le fil du rasoir et il allait basculer du mauvais côté, avec l'aide de la malignité de Bismarck et de la bêtise des dirigeants français. La France exigea que le roi de Prusse apportât sa garantie à la renonciation de son cousin. Le roi Guillaume, froissé par cette demande, décida de ne plus recevoir l'ambassadeur de France. Il en informa son premier ministre, Bismarck par un télégramme qu'il envoya de la station thermale de Bad-Ems où il « prend les eaux ». Bismarck livra ce télégramme (la « dépêche d'Ems ») à la presse allemande en le tronquant pour lui donner une allure « insultante » pour la France²⁰⁴.

A ce stade, un gouvernement français fort et lucide aurait :

1°) attendu, pour se prononcer, d'avoir entre les mains le texte

²⁰³ C'est la même situation en ce sens que la Prusse, à l'époque, domine l'Allemagne comme les Habsbourg la dominaient au XVII^{ème} siècle et que la Prusse possède un territoire occidental, ce qu'on appelle à l'époque la Prusse rhénane, qui est très proche de la France, comme l'Espagne, puis l'Autriche, possédaient les Pays-Bas aux siècles précédents. La position de la France est légitime et cohérente.

²⁰⁴ Le texte communiqué à la presse était le suivant : « Sa majesté a refusé de recevoir encore l'ambassadeur et lui a fait dire, par l'aide de camp de service, qu'elle n'avait plus rien à lui communiquer ». On juge du caractère insultant d'une pareille dépêche ! Bismarck disait : « En politique, il faut suivre le droit chemin, on est sûr de n'y rencontrer personne. » Dans cette occasion, comme d'ailleurs dans sa manipulation de l'Autriche, il a tout suivi sauf sa maxime

exact du télégramme ; au besoin, il l'aurait réclamé à la chancellerie prussienne, par le biais de l'ambassadeur de Prusse à Paris.

2°) délibéré froidement, à l'abri des criaileries des journaux et de l'opposition.

3°) examiné si la France avait ou non obtenu suffisamment satisfaction par la renonciation de Léopold, même non garantie par le roi de Prusse, et le moyen d'obtenir pacifiquement, avec le temps, cette garantie.

4°) conclu qu'à la fin du XIX^{ème} siècle, on ne lance pas en campagne une armée de 350 000 hommes, qui mange 5 millions de francs-or par jour, pour un mot de travers, et encore, pas certain.

5°) enfin, serait revenu devant la représentation nationale en exposant ces conclusions et, dans l'hypothèse où le hourvari parlementaire ne se serait pas calmé, aurait mis la chambre en vacance, voire l'aurait dissoute, sachant qu'en dehors du microcosme, l'électeur moyen était tout sauf belliciste.

Mais le gouvernement n'était ni fort ni lucide.

- a) Napoléon III était gravement malade. Il ne se faisait pas opérer car, à l'époque, les risques d'une opération étaient considérables²⁰⁵ et son fils unique, le prince impérial, n'avait que 14 ans en 1870. Il fallait donc tenir, coûte que coûte, 4 ans, 5 ans, 6 ans... En attendant, cette maladie l'empêchait de diriger la politique et la guerre.
- b) Le président du conseil, Emile Ollivier²⁰⁶, était un faible, un libéral au sens de Malesherbes (cf. supra, chapitre 11)²⁰⁷, d'autant plus fragile que c'était un républicain rallié.

²⁰⁵ D'ailleurs, quand, après la chute, libéré des soucis de la transmission du pouvoir, il se fera enfin opérer, il mourra effectivement quelques jours plus tard (janvier 1873).

²⁰⁶ Emile Ollivier, (1825-1913), avocat. On aurait pu rêver que, compte tenu de ses attaches familiales (il fut gendre de Frantz Liszt et beau-frère de Richard Wagner), il soit un peu informé des réalités allemandes.

²⁰⁷ Ce sentiment de culpabilité, cette volonté de prouver à l'opposition que l'on n'est pas si méchant que ça, de lui donner des gages, semble avoir gagné l'empereur. C'est une forme d'aliénation, au sens marxiste du terme, c'est-à-dire que l'on juge soi-même et le monde avec le système de valeur de l'adversaire et non plus avec le sien propre. Il ne peut que donner une impression de déjà-vu au lecteur du début du XXI^{ème} siècle.

- c) Le régime était instable ; il avait abandonné peu à peu la manière autoritaire des débuts pour devenir une monarchie parlementaire comme en Angleterre (en plus démocratique, car en Angleterre subsistait un régime censitaire) ou en Belgique. Mais, si le peuple lui était favorable, comme l'avait encore montré le référendum du 8 mai 1870, le microcosme, les leaders d'opinions ne lui savaient aucun gré de cette libéralisation et restaient nostalgiques, qui de la Monarchie de Juillet, qui de la République de 1848.

Bref, ce gouvernement modéré n'osa pas imposer la modération. Aussi, la dépêche d'Ems fut-elle révélée au public et, dans le microcosme, ce fut l'explosion en faveur de la guerre. Une partie de l'opposition souhaitait la défaite de la France qui pourrait entraîner la chute de l'empire et le rétablissement de la République ; beaucoup, dans la majorité, souhaitaient une guerre pour en finir avec le danger prussien, voire pour conforter le régime, en s'aveuglant sur la réalité du rapport des forces entre les deux pays. Enfin, le gouvernement n'osait pas paraître moins patriote et moins confiant et se laissa porter par le mouvement.

Donc, la guerre fut déclarée le 17 juillet 1870, dans un état d'impréparation totale qui a déjà été évoquée. Il avait suffi de 26 jours pour que le drame se nouât.

Au bout d'un mois et demi, la bataille des frontières était perdue, l'empereur fait prisonnier. Les républicains, à Paris, en profitèrent pour proclamer la République, acte ni légal (la constitution, approuvée par le peuple, prévoyait la régence) ni légitime (la majorité du peuple n'était pas pour la république). La III^{ème} république naquit d'une défaite. Elle disparaîtra dans une autre²⁰⁸.

²⁰⁸ Le destin de la III^{ème} République était d'être encadrée par deux défaites et deux « divines surprises » : lors de sa naissance, c'est celle des républicains qui, après le référendum de mai 1870, voyaient l'empire plus fort que jamais et à qui les événements servirent le pouvoir sur un plateau ; lors de sa mort, en 1940, c'est celle des royalistes, lorsque la défaite entraîne la chute de cette même république.

En plus de cette suite de fautes que fut cette guerre de 1870-71, l'établissement de la République en 1870 fut-il une malchance pour la France ? Il est certain que Bismarck en était un fervent partisan, car il y voyait une source d'affaiblissement du pays, qui

A partir de là, le nouveau gouvernement pouvait :

- soit liquider immédiatement la guerre en demandant l'armistice ; il y avait des chances raisonnables pour que la Prusse se contente d'une grosse indemnité ou, éventuellement, d'une cession territoriale plus limitée que celle qui sera finalement imposée à la France ;
- soit relancer la guerre à outrance, car elle pouvait peut-être encore être gagnée.

Ils ne firent ni l'un ni l'autre. On a prétendu que les républicains modérés voulaient aussi modérément la victoire, qui aurait pu entraîner le régime trop à gauche et que Thiers voyait dans la défaite une occasion d'apparaître en sauveur du pays. Quoi qu'il en soit, on poursuivit la guerre sans génie. Il manquait un Lazare Carnot à cette république trop pleine d'arrières-pensées et d'esprit de parti. Ainsi, un camp fut créé à Conlie pour regrouper et instruire les troupes de Bretagne. La pagaille et l'imprévision présidèrent à cette création, comme à toute cette guerre, mais en outre, comme Gambetta ne jugeait pas ces soldats de l'ouest politiquement sûrs, il mesura chichement au général de Kératry, nommé à leur tête, les armes et les vivres nécessaires et différa indéfiniment leur envoi au front. Plutôt que d'être utilisés à l'effort de guerre, ces 80 000 hommes furent donc maintenus sur place dans des conditions matérielles effroyables. Autre exemple : au moment de l'armistice, le gouvernement exclura de la convention l'armée de l'est, parce que son général, Bourbaki, est soupçonné d'être bonapartiste. L'armée devra se réfugier en Suisse. D'autre part, l'énorme mouvement de remplacement des cadres sclérosés de l'armée qui avait eu lieu en 1792-93, mettant des roturiers de 25 ans à la tête d'armées, n'eut pas lieu, et les généraux de

garantissait à l'Allemagne la jouissance paisible de sa conquête. Il en était tellement persuadé qu'il n'hésita pas à menacer le gouvernement français de reprendre les hostilités lorsque les perspectives de rétablissement de la royauté se précisèrent en 1875. Curieux retournement de l'Histoire : en 1918, c'est Clemenceau qui dira de l'Allemagne : « On va leur flanquer la république ! », comme il aurait dit « on va leur flanquer la vérole ! », et avec la même intention. Mais, après tout, que font d'autres les Etats-Unis en imposant la « démocratie » à divers pays : le Japon en 1945, l'Irak en 2003 ? La démocratie semble jouer à l'époque moderne le rôle qui était celui de la conversion au christianisme à l'égard des barbares germaniques, hongrois, ou normands au haut moyen-âge : un moyen d'émasculatation.

la république (Ducrot, Trochu) ne s'avèrent pas plus brillants que les Bazaine et les Mac-Mahon, qu'ils suivaient d'ailleurs immédiatement au tableau d'avancement.

Finalement, après avoir bien fait traîner les choses en longueur, le gouvernement provisoire bâcla la paix en quelques jours et Jules Favres signa l'armistice le 28 janvier 1871, mû, là encore par l'esprit de parti, car c'était par peur, dit-on, de voir l'aile gauche des républicains prendre le pouvoir si la guerre se prolongeait. On a parfois dit d'ailleurs que, précisément, le haut commandement allemand commençait à trouver le temps long et que, si la France avait tenu encore quelques mois, les alliés allemands eussent consenti des modalités de la paix tout à fait différentes.

En résumé, on est en présence d'une guerre :

- a) Déclarée par la France. Or, s'il y avait incontestablement une tension entre les deux pays, la France n'avait aucun intérêt à la provoquer. Il eut fallu laisser la Prusse prendre l'initiative et la responsabilité de déclencher les hostilités.
- b) Déclarée sur un coup de tête, sous la pression d'une classe politico-médiatique qui a tout fait, dans les années qui ont précédé, pour priver la France des moyens militaires nécessaires pour la gagner.
- c) Avec des moyens militaires inférieurs à ceux de l'adversaire, dans un état d'impréparation total ;
- d) Avec une mauvaise estimation des forces de l'adversaire et une méconnaissance de son plan
- e) Mal conduite aussi bien par ses dirigeants impériaux que républicains ;
- f) Prolongée inutilement par ces derniers
- g) Infectée par les considérations partisans qui font préférer par certains la défaite
- h) Puis terminée par un armistice précipité.

Conclusion : 120 000 soldats français tués, 3 départements (Moselle, Haut-Rhin, Bas-Rhin) perdus et une indemnité de 5 milliards de francs-or (2 années de budget de l'Etat de l'époque)²⁰⁹ à payer à

²⁰⁹ Cette indemnité sera payée en moins de 2 ans, couverte par l'emprunt, auprès notamment des épargnants français. Ainsi, c'est l'anéantissement partiel de la richesse que le Second-Empire leur avait apportée et un transfert de richesse à l'adversaire.

l'Allemagne, qui va pouvoir ainsi pouvoir se hisser au degré de puissance économique qui sera le sien dans les décennies suivantes.

Ce n'est pas trop cher payé pour une leçon, encore faut-il que celle-ci soit profitable. Elle tient en deux points :

- que le gouvernement tienne toujours l'armée prête à faire la guerre, pour ne pas avoir à la faire. On a vu au chapitre 18 que, si la défaite de 1871 a incontestablement entraîné une prise de conscience, la préparation de l'armée en 1914 était encore insuffisante ;

- qu'il n'agisse pas sur un coup de tête ou sous la pression médiatique. Des exemples récents (Serbie, 1999) permettent de douter que la leçon ait été retenue.

L'AUSTROPHOBIE FIT-ELLE COMMETTRE DES ERREURS AUX GOUVERNEMENTS FRANÇAIS ?

La France n'a pas toujours été l'adversaire des Habsbourg, ducs d'Autriche et empereurs germaniques à la fin du XIII^{ème}, puis de façon continue à partir du XV^{ème} siècle. Philippe IV le bel avait même contracté une alliance avec l'empereur Albert en 1299, et donné sa fille, Blanche de France, à son fils Rodolphe. La notion même d'Autriche ne s'est d'ailleurs dégagée que progressivement de celle de Saint-Empire. C'est à la partir de la mort de Charles le Téméraire, en 1477 et, plus encore de 1519, date de l'élection de Charles Quint, roi d'Espagne et comte de Flandre à la couronne impériale, que le conflit s'est développé et a occupé une place centrale dans la politique étrangère de la France, ce n'est pas le lieu de relater cette rivalité.

On notera seulement qu'il a parfois été reproché à Louis XIV d'avoir profité des difficultés de l'Autriche face aux Ottomans (siège de Vienne en septembre 1683 par le grand Vizir Kara Mustapha) pour pousser sa politique des « réunions », plutôt que de courir défendre la chrétienté sous les remparts de Vienne. Mais l'idéologie -en l'occurrence cette notion de chrétienté- ne doit pas s'interposer comme un voile entre le jugement et la réalité. Celle-ci est constituée par la compétition des Etats, France, Autriche, Espagne, empire turc, etc., sans que la confession du souverain ou celle des sujets ait à entrer en ligne de compte. Si les Turcs n'avaient pas attaqué l'Autriche, c'est cette dernière qui aurait attaqué la France. C'est d'ailleurs ce qu'elle fit quelques années plus tard, en 1689: elle avait alors la possibilité de chasser totalement les Turcs, en pleine déconfiture, des Balkans, pour le plus grand bonheur de cette « chrétienté" et elle préféra abandonner cette possibilité pour adhérer à la Ligue d'Augsbourg et reprendre la guerre contre la France. Au reste, les Autrichiens n'eurent pas plus de scrupule, au siècle suivant, à participer aux partages de la Pologne qui rayèrent peu à peu de la carte le pays dont l'armée, conduite à par le roi Jean Sobieski, les avait sauvés en 1683.

A partir du milieu du XVIII^{ème} siècle, tandis que se développe en France un embryon d'opinion publique et, en son sein, d'un parti des « idées nouvelles », cette rivalité d'Etats se doubla d'une attitude que l'on appellera ici l'austrophobie, ou haine de l'Autriche, fondée non pas sur des considérations de puissance mais sur des considérations idéologiques, sur le grief fait à l'Autriche d'être un bastion, voire le champion, du catholicisme et de l'absolutisme en Europe. Ce grief et cette animosité, ce ressentiment austrophobes demeureront des attributs des partisans de ces idées, puis de la Révolution, puis des ceux qui se considéreront comme les fils de la révolution, républicains, francs-maçons et surtout radicaux d'avant 14.

L'austrophobie idéologique a-t-elle conduit les dirigeants français à commettre des fautes ? Reprenons les principales étapes des relations franco-autrichiennes.

1713: Paix d'Utrecht. La France a remporté un succès important en mettant sur le trône d'Espagne un prince Bourbon, mais l'avantage est annulé par le fait que, parmi les nombreuses compensations qu'elle doit accorder à l'Autriche pour que celle-ci accepte cette révolution, il y a précisément que l'Espagne cède les Pays-Bas à l'Autriche.

La France est dès lors condamnée :

- soit, si elle ne renonce pas à l'ambition de s'étendre vers le nord, à affronter des conflits de voisinages avec l'Autriche (dans ce cas, mieux eut valu que ces provinces restassent entre les mains débiles de l'Espagne) ;
- soit, si elle ne veut plus de guerre avec l'Autriche, à renoncer à ces ambitions, au mépris de sa sûreté.
-

Les deux postures vont être essayées successivement :

1741 : 1^{ère} posture, politique d'hostilité, selon la tradition, entrée de la France dans la guerre de succession.

1748 : Paix d'Aix-la-Chapelle. La France renonce aux conquêtes dans les Pays-Bas autrichiens que ses armées viennent d'effectuer avec brio, sous la conduite de Maurice de Saxe,

alors que ces conquêtes permettaient de supprimer le principal inconvénient de la paix d'Utrecht, à savoir la présence d'un voisin dangereux sur la frontière septentrionale du royaume.

1756: 2ème posture : renversement des alliances. La France, adversaire des Habsbourg depuis 300 ans, s'allie à l'Autriche. Cette opération, présentée par les historiens bienveillants comme un chef-d'oeuvre de la diplomatie d'ancien-régime, nous paraît plutôt comme une bourde qui a mis sur les bras de la France une guerre continentale qui a détourné ses forces de la vraie lutte, celle qui l'opposait à l'Angleterre pour la liberté des mers.

On voit bien ce que l'alliance de la France apportait à l'Autriche : l'objectif de cette dernière étant de reprendre à la Prusse la Silésie, cette alliance apportait la certitude de ne pas être attaquée à revers par la France aux Pays-Bas ou en Allemagne, plus un subside de 12 millions de florins par an ; mais on cherche désespérément ce qu'elle apportait à la France :

- Une alliée pour un prochain conflit européen ? Mais le prochain conflit sera d'ordre maritime. L'Autriche, qui n'a pas de marine, ne lui sera d'aucun secours. En revanche, pour cette dernière, le conflit sera continental et, par cette alliance, la France y sera entraînée.

- La paix sur la frontière nord, puisque les Pays-Bas sont autrichien ? Mais cette paix est doublement précaire :

- a) le principal théâtre des opérations pour l'Autriche ne peut être les Pays-Bas. Elle n'y mettra donc pas le meilleur de ses forces. Dès lors, la Belgique risque d'être une fois de plus occupée par les Anglais et il reviendra aux Français de supporter le poids de la guerre de ce côté-là, pendant que l'Autriche guerroyerait de côté de la Prusse et de la Bohême.

- b) face à une difficulté imprévue, l'Autriche peut abandonner l'alliance et revenir à ses liens traditionnels et, somme toute, naturels, avec le reste de l'Allemagne. Mieux aurait valu des Pays-Bas français que des Pays-Bas occupés par un allié de la France. Non seulement il était absurde de n'avoir pas mieux tiré parti des victoires de la guerre de succession d'Autriche, par des accroissements du côté des Pays-Bas autrichiens, mais maintenant, cette alliance fermait la porte à la possibilité même de tels accroissements.

On ne peut donc pas blâmer complètement les voix qui, en 1756, se sont élevées contre cette alliance, tout en sachant que ces voies étaient inspirées par de mauvais motifs. Ce sont les mêmes qui, dans les années 1785-1793, attisent une haine malsaine contre « l'Autrichienne », la reine Marie- Antoinette. En fait, le seul bienfait qu'elle apporta fut d'éviter que l'inepte participation française à la guerre d'indépendance américaine entraîne l'éclatement d'une guerre continentale qui, dans l'état où se trouvait l'armée française vers 1780, aurait pu tourner à la catastrophe.

1815 : Après le congrès de Vienne, qui attribuait les Pays-Bas à la Hollande, l'Autriche cessait d'être une menace et une adversaire naturel pour la France. Une entente entre les deux pays aurait été envisageable, mais c'est alors qu'intervint la politique autrichienne et italienne de Napoléon III, qui impliquait au contraire la confrontation avec l'Autriche.

1859: Une première fois, la France entra en guerre aux côtés du royaume de Piémont-Sardaigne contre l'Autriche, pour l'aider à construire l'unité italienne, et cette intervention fut déterminante.

1866: Guerre austro-prussienne. La France vendit à l'Autriche sa neutralité contre la cession de la Vénétie, qu'elle céda aussitôt gracieusement à l'Italie pour parachever son unification.

On peut s'interroger sur la cohérence de la politique de Napoléon III en Italie. Qu'est-ce qui motivait cette conduite ? Pourquoi favoriser l'unité italienne et s'opposer à celle de l'Allemagne ?

Parmi les mobiles de Napoléon III, il y avait, comme dans la guerre contre la France en Crimée, la volonté d'affaiblir la Sainte-Alliance conclue en 1815 contre la France par l'Autriche, la France, la Prusse et la Grande-Bretagne. Peut-être aussi un peu de ressentiment, lié au poids de l'Histoire, au souvenir de la double trahison de la parole donnée par l'Autriche, en 1809 puis en 1813, de la vision des troupes autrichiennes occupant la France en 1814. Les contemporains n'avaient pas le même recul que nous pour juger les situations de chaque Etat.

Mais ce n'est pas déterminant. Dans la politique impériale, il y

a parfois une tension entre les velléités saint-simoniennes, voire carbonaristes, et le catholicisme. Mais Napoléon III n'était pas mû par la haine religieuse et idéologique contre l'Autriche. Sa défense du catholicisme va même faire perdre à la France le bénéfice de son aide à l'Italie. En effet, la France va interdire à l'armée italienne d'annexer les Etats du Pape (bataille de Mentana, novembre 1867), ce qui va outrer les Italiens et les dispenser à leurs propres yeux du fardeau de la reconnaissance.

En réalité, la situation de l'Allemagne et celle de l'Italie dans les années 1850 étaient nettement différentes. L'Allemagne était libre de toute occupation étrangère alors que l'Autriche occupait les deux plus riches provinces d'Italie, la Lombardie et la Vénétie. La fin de cette occupation étrangère et plus précisément autrichienne, rêve du marquis d'Argenson dans les années 1740, est une obsession qui parasita longtemps la politique italienne de la France, au-delà peut-être de l'intérêt même de l'enjeu et au détriment d'autres intérêts. C'était encore elle que recherchait Napoléon III.

En second lieu, il existe déjà une confédération des Etats allemands qui, depuis 1814, avait succédé au Saint-Empire romain germanique dissout par Bonaparte en 1803. Il n'existe pas de confédération italienne. Et, en fait, c'est cela que veut réaliser Napoléon III : non pas un Etat italien unifié, mais le pendant de la confédération allemande, une confédération italienne qui passerait de la sphère d'influence autrichienne à celle de la France et qui pourrait faire barrage à une tentative de descente allemande dans la péninsule²¹⁰. Ainsi, après avoir évincé les Habsbourg de la péninsule ibérique en 1700, on les expulserait de l'autre péninsule frontalière de la France, l'Italie et, comme entre temps, la France a pris possession de l'essentiel des côtes du Maghreb, c'est toute la Méditerranée occidentale qui passerait sous influence française.

Le choix de l'archiduc d'Autriche Maximilien comme

²¹⁰ C'est notamment cette confédération, qui devait être présidée par le Pape, qui fut prévue dans la trêve du 8 juillet 1859 mettant fin aux hostilités après la bataille de Solferino. C'était donc une nouvelle chimère italienne qui brouillait à nouveau les vues du gouvernement français. La campagne de 1859 intervient exactement 300 ans après le traité de Cateau-Cambrésis.

empereur du Mexique en 1863 pouvait, au moins dans un premier temps, paraître exprimer une volonté de la France de se rapprocher de l'Autriche. Aurait-elle dû aller plus loin dans ce sens et rechercher résolument une alliance, pour faire barrage à l'expansionnisme prussien et empêcher l'unification allemande ? La question se pose différemment selon le moment où l'on se situe.

Une alliance avant Sadowa

- supposait que la France renonçât à soutenir l'unité italienne au-delà de ce qu'elle avait déjà fait en 1859, mais cela ne posait pas de problème puisque l'aide de la France à l'Italie dans cette affaire ne lui a valu aucune compensation territoriale. Quant au fait que son absence de soutien à l'Italie aurait privé la France de l'alliance de celle-ci, on constatera que cette alliance eut été de peu de valeur militaire et que, de toute façon, l'Italie n'a pas manifesté sa reconnaissance à la France par une participation à la guerre contre la Prusse en 1870²¹¹.

- aurait eu pour conséquence d'entraîner la France dans la guerre contre la Prusse au moment de la guerre austro-prussienne.

En fait, après la bataille, mais avant l'armistice prusso-autrichien, l'ambassadeur d'Autriche à Paris proposa à Napoléon III une alliance. Bien que l'impératrice Eugénie l'incitât à accepter, Napoléon III crut préférable de décliner la proposition. On peut être tenté de reprocher à l'empereur sa pusillanimité face à ce qui était la dernière chance d'éviter le face à face franco-prussien ou, plutôt d'éviter que celui-ci se terminât comme il se termina effectivement. Mais la France avait encore à cette date environ 28 000 hommes au Mexique et le reste de l'armée était encore moins prêt qu'en 1870. L'issue de l'opération était loin d'être certaine. Il y avait un risque que la Prusse, comme Frédéric II l'avait fait lors de guerre de Sept-ans, vainque ses adversaires séparément. Compte tenu de la lenteur et du désordre prévisible de la mobilisation française²¹², la Prusse avait le

²¹¹ Et même, elle entra en 1882 dans la *Triplice*, alliance constituée en 1879 par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie et qui était nécessairement anti-française. Il est vrai que l'inquiétude que soulevait cette participation italienne n'était que relative car, comme le notait Saint-Simon 150 ans avant, « Monsieur de Savoie finit rarement une guerre du même côté qu'il l'a commencé », ce qui s'est vérifié, entre autres, en 1703, en 1915 et en 1943.

²¹² Que le précédent de la guerre d'Italie laissait craindre aux observateurs lucides et que

temps de vaincre d'abord l'Autriche, puis de se retourner contre la France. On aurait alors pu avoir dans la même guerre, à quelques semaines de distance, Sadowa et Sedan.

On objectera que si cette alliance était intervenue suffisamment tôt, sous Louis-Philippe, par exemple, elle aurait en quelque sorte traité le mal à sa racine, c'est-à-dire dissuadé la Prusse de s'engager dans la politique de puissance et d'expansion qui fut la sienne dans les années soixante. Mais il s'agit d'un simple pari ; cette alliance aurait pu avoir l'effet inverse en donnant l'impression à la Prusse qu'on cherchait à l'encercler. En outre, elle aurait conduit la France à prendre parti contre le principe des nationalités, ce qui aurait déplu à Palmerston, premier ministre anglais libéral qui se piquait de le soutenir, et suscité la fureur des libéraux français. Néanmoins, en dépit de ces réserves, ce n'est qu'avant la guerre de 1866 que l'idée d'une alliance franco-autrichienne aurait eu une chance de prospérer.

Après Sadowa, en revanche, il est peu probable que l'Autriche eut encore été dans l'état d'esprit de s'allier avec la France. Certes, elle aurait pu en espérer une revanche de Sadowa, mais en fait :

- elle avait été ulcérée de l'absence de soutien de la France contre la Prusse, alors que les esprits lucides voyaient déjà que le grand danger pour la France était à Berlin et non à Vienne.

- Elle avait réorganisé son dispositif constitutionnel en tournant la page de la confédération allemande (création de l'Autriche-Hongrie, compromis de mai 1867)

- Le prestige de la France et de Napoléon III était tellement dégradé que l'Autriche ne pouvait qu'hésiter à lier son destin à un régime qui paraissait fragile.

- Enfin, il faut aussi compter avec la Russie, qui gardait rancune à la France de sa participation à la guerre de Crimée et qui fit savoir à l'Autriche, à l'été 1870, que si elle bougeait pour attaquer la Prusse pendant que celle-ci était aux prises avec la France, elle, la Russie, attaquerait l'Autriche.

Au total, on ne peut donc qu'être sceptique quant à la faisabilité d'une nouvelle alliance franco-autrichienne sous le Second-empire. En toute hypothèse, en France, avant comme après 1866, l'alliance avec l'Autriche n'aurait pas manqué de se heurter à l'hostilité de Monsieur Homais et des loges.

1917: Le 21 novembre 1916, François-Joseph I^{er} meurt, après 68 ans de règne. Son petit neveu Charles lui succède et en 1917, par l'intermédiaire de ses beaux-frères, Sixte et Xavier de Bourbon-Parme, fait parvenir aux alliés des offres d'ouverture de pourparlers de paix. Les contacts durent jusqu'au 26 juin 1917. On évoque parfois ces tractations comme une chance perdue de mettre fin plus tôt à la guerre. La réalité est loin d'être claire. L'Empereur se montrait favorable à un rétablissement de l'intégrité belge mais n'acceptait pas ou peu de cessions de territoire à l'Italie (peut-être le Trentin). Le gouvernement italien, qui, vis-à-vis de son opinion publique, n'avait pu justifier l'entrée en guerre et les sacrifices qui en avaient résulté, que par la perspective des avantages territoriaux que le pays tirerait de la guerre (le Trentin, mais aussi Trieste, l'Istrie, Fiume, voire la côte dalmate, jadis vénitienne...), est catégoriquement opposé à cette ouverture et comme on est déjà dans une phase où les alliés ne procèdent que de façon concertée, l'affaire est abandonnée. De toute façon, à cette date, du fait de l'effondrement russe, le seul front avec l'Autriche était dans le nord de l'Italie. Les Français et les Britanniques ne pouvaient donc passer outre à l'opposition de l'Italie qu'en créant un énorme problème politique, voire militaire. De toute façon, il n'est pas clair si l'Autriche était prête à aller vraiment jusqu'à une paix séparée par rapport à l'Allemagne (son gouvernement y est hostile). Or, s'il fallait conclure une paix globale, ce qui suppose que l'Allemagne accepte le retour de l'Alsace-Moselle à la France (car, comme en Italie, l'opinion publique ne comprendrait pas qu'on abandonne la lutte après 3 ans de souffrance sans obtenir ce résultat), Charles n'y est pas opposé, mais l'Allemagne en fait une affaire d'honneur et ne veut pas en entendre parler.

Quoi qu'il en soit, de même que l'armistice conclu entre Badoglio et les alliés en août 1943 entraîna l'invasion immédiate de l'Italie par la Wehrmacht, de même une paix séparée conclue avec les alliés par l'empire austro-hongrois aurait aussitôt entraîné l'invasion de celui-ci par l'armée allemande. Néanmoins, cela aurait au moins eu le mérite d'allonger les lignes de défense

incombant à celle-ci et donc de dégarnir le front français.

Dans cette affaire, Clemenceau incita le président du conseil français, A. Ribot à mettre fin aux discussions. Le départ est difficile à faire dans l'attitude de Clemenceau entre différentes considérations, notamment l'ambition personnelle (le souhait de voir la guerre se prolonger pour revenir à la présidence du conseil ?), mais les ouvertures autrichiennes recelaient suffisamment de lacunes pour justifier le refus final sans qu'il soit nécessaire de faire appel à une austrophobie de politicien radical, qui d'ailleurs, s'agissant de Clemenceau, n'est pas confirmée.

1919: Le traité de Saint-Germain, scellant la paix entre les Alliés et l'Autriche. Dans certains milieux français²¹³, de nos jours, on se croit subtils diplomates en estimant que :

les dirigeants français, mus par leur anti-catholicisme, ont, lors du traité de paix, poussé à l'éclatement de l'Autriche-Hongrie
cet éclatement a permis à l'Allemagne hitlérienne de mener sa politique d'annexions et d'hégémonie en Europe centrale en 1938-39,

que l'Allemagne n'aurait pu agir ainsi si, au lieu de petits pays, elle avait trouvé en face d'elle une Autriche-Hongrie maintenue.

Tout cela relève plus du fantasme que des réalités diplomatiques, pour 3 raisons.

1°) En novembre 1918, le poids des soldats français dans l'effectif total des alliés engagés en Europe de l'Ouest est de 37 %. Le poids politique de la France dans la négociation des traités est à peu près proportionnel ; un peu plus, au plan moral, car son territoire et son armée ont particulièrement souffert, un peu moins, au plan financier, car elle n'a plus de réserves et est portée à bout de bras par la finance anglo-saxonne. C'est le président des Etats-Unis, Woodrow Wilson, qui dicte sa loi, car c'est son pays qui finance la guerre, apporte le pétrole et a jeté dans la guerre un million de jeunes soldats frais et bien nourris, au moment où la défection russe rendait la situation des alliés extrêmement critique. Les Allemands d'ailleurs ne s'y trompent pas, qui affectent de ne parler qu'à Wilson, de n'attendre que de lui les

²¹³ Voir par exemple, F. Fejtô, Requiem pour un empire défunt, 1988.

conditions de paix, en passant par dessus la tête des Français et même des Britanniques. Par conséquent, l'idée que le gouvernement français en général, Clemenceau en particulier, mus par un anti-catholicisme voltairien, ait décidé le démantèlement de l'Autriche-Hongrie procède d'une illusion sur le poids réel de la France dans les négociations de paix. L'anti-catholicisme de ces dirigeants était bien réel et alimentait une l'austrophobie non moins réelle, fidèles en cela à leur maître Voltaire, mais tout cela a pesé d'un bien moindre poids que l'attachement de Wilson au principe des nationalités, principe qui figurait d'ailleurs au nombre des *14 points* qui, en janvier 1918, avaient exposé les bases sur lesquelles il entendait fonder la paix future. Le 10^{ème} de ces 14 points » n'évoquait certes qu' »une plus grande latitude des peuples de l'empire pour leur développement autonome», mais, entre mai et septembre, il évolua plus nettement vers l'éclatement de l'empire. Cela étant, il est vraisemblable que Wilson, lui non plus, ne nourrissait pas de sympathies particulières pour cette monarchie catholique et traditionaliste.

2°) Lorsque le traité de Saint-Germain fut négocié, l'éclatement de la double monarchie danubienne (pour parler comme le marquis de Norpois) était consommée. Pour chacune des nationalités composant l'empire il existait un ou plusieurs partis indépendantistes, dirigés par des intellectuels ou hommes politiques austro-hongrois, dans le courant de la guerre se créèrent des comités nationaux installés dans les pays alliés (sans parler de leurs relais dans les colonies tchèques, croates, etc. aux Etats-Unis), et des corps de ces nationalités, tchèque et autres, combattaient dans les rangs des alliés. La Hongrie, qui était en principe sur un pied d'égalité avec les Allemands dans la monarchie bicéphale, n'avait été maintenue dans l'ensemble impérial et royal (K. u. K.) qu'à coup de concessions et de replâtrages et tous les observateurs, avant 1914, sentaient bien que le système était à bout de souffle. Si, dans l'ensemble, les troupes slaves de l'armée austro-hongroises se battirent loyalement, la défaite de l'Autriche-Hongrie suscita chez ces nations un appel d'air, un espoir de sortir de la « prison des peuples ». Dans les derniers jours d'octobre 1918, toutes les minorités firent sécession. Vouloir refermer la grille, annoncer à ces peuples que la récréation était terminée, n'aurait pu qu'entraîner des émeutes, voire une guerre civile et, en tous cas, une répression

sanglante. Un autre empire, à la même époque, reprit le contrôle des minorités qui avaient proclamé leur indépendance à la chute de la monarchie : cela se fit dans un bain de sang, il s'agit de l'U.R.S.S. naissante, rétablissant sa mainmise sur la Géorgie, l'Ukraine, etc. Les Allemands ethniques de l'ancien empire austro-hongrois, eux-mêmes (ce que nous appellerions aujourd'hui les "Autrichiens ») tournèrent rapidement la page de l'empire et regardèrent vers un autre avenir : dès l'abdication et le départ en exil de l'empereur Charles, le 12 novembre 1918, un gouvernement social-démocrate de mit en place à Vienne ; il ne s'occupait que de la partie allemande de l'empire, proclama la république allemande d'Autriche, en la déclarant partie intégrante de la république allemande, et engagea avec le gouvernement de Berlin des pourparlers sur le rattachement. Clemenceau n'a pas eu besoin d'agir pour démanteler l'empire : il s'est démantelé lui-même.

3°) A supposer même que cette phase soit surmontée, le pays aurait été confronté ensuite une situation de désordre, d'instabilité permanente, qu'un gouvernement viennois vaincu aurait eu du mal à mater, par manque d'autorité morale. L'Etat qui en aurait résulté aurait été un Etat fragile, dont l'Allemagne n'aurait eu aucun mal à aggraver la faiblesse pour en tirer parti.

CHAPITRE 20 - 1914 - LE CARNAGE DE LA BATAILLE DES FRONTIÈRES LA CHARGE HEROÏQUE

Le 1^{er} août 1914, la tension internationale était à son maximum en Europe. Le gouvernement ordonna à l'armée de se tenir à 10 kilomètres en deçà de la frontière allemande, pour éviter tout incident qui pourrait être exploité par l'Allemagne. Néanmoins, celle-ci déclara la guerre à la France le 3 août. L'armée, une fois sa mobilisation achevée, partit à l'attaque en Lorraine et ce fut le massacre, massacre dont l'Histoire montre qu'il est l'aboutissement d'une longue tradition française, marquée par le goût pour les belles charges de cavalerie et/ou d'infanterie, follement courageuses et, généralement follement meurtrières.

Les Gaulois. L'un des facteurs de l'infériorité des Gaulois résidait dans leur absence de tactique. Divisée en légions, cohortes, manipules et centuries²¹⁴, l'armée romaine manoeuvrait. En dehors des guerres, elle s'entraînait au combat tactique, tortue, enveloppement, repli, regroupement, etc. Le combat n'était pas seulement le choc frontal, au petit bonheur, de deux groupes, de deux énergies. Pour les Gaulois, si. Si l'emploi de la ruse ne leur était pas étranger (cf. la ruse d'Ambiorix, César, V, 34), ils n'avaient pas l'idée de manoeuvre ; ils attaquaient en grandes masses, torse nu, pour montrer leur mépris du danger, en poussant de grands cris pour paniquer l'ennemi et c'est la somme des forces individuelles qui faisait la différence, lors d'un choc frontal vite transformé en une mêlée confuse où les Gaulois semblaient s'engloutir dans une sorte de jouissance²¹⁵.

À partir de là et pendant cinq siècles, les Gaulois furent à l'école des Romains, puis, pendant un nouveau demi-millénaire, à celle des Germains (les Francs), et la construction du royaume de Francie bénéficia

²¹⁴ Ancêtres des régiments, bataillons, compagnies et sections

²¹⁵ « Si l'on excite les Gaulois, ils se ruent tous ensemble dans la bataille sans se dissimuler et sans regarder à droite ni à gauche. Ils sont alors faciles à vaincre pour qui veut les combattre en manoeuvrant. » (Strabon, op. cit. IV, 4. 1.

de l'approche très pragmatique du combat qui est celle des Francs

Le Moyen-âge et la Renaissance. L'idéologie féodale allait ressusciter et codifier la belle charge de cavalerie. Il en sera l'âge d'or.

La structure sociale se reflétait dans celle de l'ost (l'armée). Du XI^{ème} au XV^{ème} siècles, celui-ci était une juxtaposition peu structurée de petits groupes composé d'un chevalier, noble, entouré de gens de pieds, plus valets d'armes du chevalier que fantassins à par entière²¹⁶. Le suzerain de plusieurs chevaliers regroupait sous son autorité leurs petits groupes et ainsi de suite en pyramide jusqu'au roi le cas échéant. La transmission des ordres était réduites à leur plus simple expression : pour rallier ses hommes, chaque chevalier brandissait ses armes, c'est-à-dire un emblème, cousu ou peint sur son bouclier, en poussant son cri de guerre (étendard rouge et or -l'oriflamme-, cri : « Montjoie Saint-Denis ! », pour le Roi, écu d'or au lion de sable, cri : « Vlanderen aan de loew ! » pour les Flandres, etc.). Bouvines (24 juillet 1214) en sera un des exemples les plus célèbres. Cette masse s'appelait d'ailleurs la « bataille », comme pour bien marquer que c'était elle qui constituait vraiment l'armée et qui faisait la vraie guerre. Le reste, « milices » des « communes », arbalétriers, artillerie, ne faisait pas partie de la « bataille » (on dirait aujourd'hui le corps de bataille), et avait une place périphérique. Le combat des chevaliers avait une dimension morale et une dimension esthétique. La dimension morale, à l'origine de la notion d'esprit chevaleresque, résidait essentiellement dans l'exaltation de la loyauté, de la bravoure individuelle, du beau zeste, de la répudiation de la ruse et de la félonie. La dimension esthétique, elle, est bien exprimée par G. Duby lorsqu'il note : « Toutes les traces écrites de l'évènement du 24 juillet 1214 relèvent en vérité d'une littérature sportive destinée à un public passionné, à des aficionados. Elles célèbrent des records et des vedettes. »²¹⁷ Ces dimensions n'ont eu nulle part plus de rayonnement qu'en France et vont marquer profondément l'esprit français jusqu'au XX^{ème} siècle.

²¹⁶Compte tenu du rôle de rupture qui est le sien, du coût de l'armure, de celui du palefroi capable de porter à vive allure un poids de 100 kilos sur plusieurs kilomètres, du coût éventuellement des vêtements plus ou moins luxueux qui accompagnent l'armure et de l'entraînement que doit suivre le chevalier, celui-ci est l'équivalent d'un char de combat dans les armées modernes.

²¹⁷ In Le dimanche de Bouvines, Gallimard

La bataille commençait par une ruée de cette masse peu organisée, puis c'était une juxtaposition de combats singuliers entre adversaires nommément désignés, qui étaient les *champions* de leur camp, au sens ancien, mais aussi au sens moderne. La Chanson de Rolland, composée au début du XII^{ème} siècle, ne présentait pas autrement les combats entre les Français et les Sarrasins. La finalité n'était pas de tuer, encore moins d'exterminer, mais plutôt de capturer l'adversaire et d'en tirer rançon. Lorsque l'adversaire était un chevalier, les notions modernes de guerre à outrance, de capitulation sans conditions n'avaient aucun sens : on n'extermine pas un camarade de jeu.

Dans l'ensemble, cette organisation tactique sommaire va suffire pendant trois siècles. En Terre-Sainte, c'est elle qui permettra à des troupes de quelques dizaines de chevaliers francs de tenir tête à des armées de plusieurs milliers de musulmans. Elle comportait tout de même ses limites et la folle bravoure pouvait, dès cette époque, conduire à des désastres. Elle ne pouvait pas indéfiniment suppléer à l'infériorité numérique et les Francs seront finalement submergés par le nombre. Au surplus, la conception médiévale du combat n'interdisait pas d'être intelligent, donc parfois rusé ou temporisateur. C'est pour l'avoir oublié que Gui de Lusignan fut écrasé à Hattin, en 1187, ouvrant la route de Jérusalem à Saladin. Au lieu de choisir sa position et de s'y établir, il voulut attaquer, quoique inférieur en nombre, faute qui sera celle de Joffre en 1914. En toute hypothèse, cette conception tactique comme toutes les autres, atteignit un jour son déclin. Celui-ci intervint à partir du milieu du XIV^{ème} siècle et fut consommé un siècle plus tard, avec la maturation progressive de l'emploi de l'artillerie et le renouveau de l'infanterie. Ce tournant, l'armée française - et plus encore la mentalité nationale - vont être longues à le prendre franchement.

Le scénario se répéta dix fois, vingt fois. On croyait faire plier la bataille en faisant charger la cavalerie, celle-ci se faisait massacrer par les gens de pied adverses et aussitôt, c'était la pagaille, l'enchevêtrement des cavaliers à terre engoncés dans leur armure, des chevaux et des armes, l'ennemi n'avait plus qu'à faire ses prisonniers, comme à Courtrai ou à Crécy, Poitiers ou Pavie, dont parfois le roi, ou à massacrer, quand il n'était pas d'humeur à faire des prisonniers, comme à Azincourt.

Courtrai (11 juillet 1302). Préfiguration des grandes défaites de la guerre de Cent-ans : la lourde cavalerie française est pressée d'attaquer, pour ne pas laisser aux arbalétriers l'honneur de la victoire sur les manants. Les chevaliers chargent sans attendre que les lignes adverses soient affaiblies par les tirs de carreaux²¹⁸, s'embourbent dans les fossés, ne peuvent se relever ; les coutiliers flamands ne jouent pas le jeu chevaleresque qui consiste à faire prisonniers les hommes tombés de leurs chevaux pour en tirer rançon : ils les égorgent et récoltent leurs parures pour en décorer la cathédrale.

Crécy (28 août 1346). L'armée anglaise est peu nombreuse, 8000 hommes, mais a soigneusement choisi un terrain favorable. Celle du roi est peut-être triple, mais n'a pas l'avantage du terrain et est épuisée par la poursuite des ennemis. Passant outre les conseils, Philippe VI décide de livrer bataille. Les archers anglais jouent un rôle déterminant. Ils ont gardé au sec leurs arcs pendant un orage, pas les arbalétriers génois de l'armée française. L'artillerie anglaise sème la panique, les chevaliers français, oublieux de la leçon de Courtrai, chargent dans la confusion, les coutiliers anglais coupent les jarrets des chevaux et tuent au défaut de la cuirasse les chevaliers désarçonnés. Conception vile de la guerre pour nos chevaliers, en fait sens pratique et efficacité des Anglais.

Poitiers (19 septembre 1356). L'armée française se bat à 10 000 contre 6000. Comme à Crécy, les Anglais se sont donnés l'avantage du terrain et, comme à Crécy aussi, le roi veut à tout prix attaquer. Toujours constituée de grosse cavalerie noble, l'armée royale se prend les pieds dans les vignobles, mettant en relief l'absence de souplesse et d'adaptabilité de cette arme et se fait canarder par les archers anglais. Un mouvement de contournement mené par les Anglais achève de semer la confusion dans les rangs français. Le roi avait créé en 1351 l'ordre de chevalerie de l'Etoile, dont les membres devaient s'engager à ne pas reculer à la bataille. Fidèle à son engagement, il finit par être fait prisonnier.

Azincourt (25 octobre 1415). La « fine fleur de la chevalerie », comme dit le poncif, est battue, bien qu'à 15 000 contre 7000, par une petite

²¹⁸ Carreaux : nom des projectiles de l'arbalète, ainsi nommés en raison de leur section quadrangulaire, qui a donné son nom à la figure du jeu de carte

armée anglaise, dans une bataille très complexe où la confusion règne très vite en maître dans les rangs français, selon un scénario proche de Crécy, 69 ans plus tôt. La bataille n'a pas d'effet immédiat dans la mesure où le corps expéditionnaire anglais rembarque rapidement, mais il va, jusqu'à la campagne de Jeanne d'Arc 14 ans plus tard, entretenir chez les Français un complexe d'infériorité qui va paralyser la résistance.

En fait, Azincourt ressemble à une rechute, car, dans un premier temps, la capture du Roi à Poitiers va faire réfléchir. Le Dauphin puis nouveau Roi, Charles V, s'assura le concours de l'un des meilleurs hommes de guerre de l'Histoire de France, Du Guesclin, qui, bien que noble, n'avait pas la manie du beau combat chevaleresque et mena une guerre efficace, aidé d'une relative maîtrise de la mer qu'assurait l'amiral Jean de Vienne.

Si l'on met à part les batailles miraculeuses de Jeanne d'Arc, pendant la guerre de cent Ans, la conception ancienne et la conception nouvelle de la bataille se le disputèrent en une alternance d'avancées et de rechutes. Chaque fois que l'armée royale adopta des conceptions modernes, comme à l'époque de du Guesclin, des années 1360 aux années 1380, puis à la fin de la guerre, lorsque l'artillerie se développa sous la direction des frères Bureau et que les compagnies d'ordonnance furent créées²¹⁹, elle gagna. Lorsqu'elle revint à l'ancienne conception, la catastrophe eut de bonnes chances d'être au rendez-vous, comme à Azincourt en 1415.

Mais ces démonstrations *in concreto* eurent du mal à convaincre la noblesse française de se déprendre de la conception traditionnelle, de son éthique et de son esthétique. Ainsi à Fornoue, en 1495, l'armée royale qui s'en revenait de l'expédition de Naples, se fraya-t-elle un passage à la pointe de l'épée, combattant à 1 contre 3, face à l'armée italienne qui lui barrait la route et s'en sortit grâce à la supériorité de son artillerie, mais aussi à celle de ses chevaliers, qui excellaient au combat traditionnel. C'est vers cette époque que l'on commença à parler de la *furia francese*. Fort bien, elle a eu la chance de n'avoir face à elle qu'une coalition de rencontre²²⁰

²¹⁹ Premières forces militaires créées de façon permanente, et donc destinées à persister au-delà de la fin de la guerre. ce qui traduit aussi une progression du produit intérieur brut du pays.

²²⁰ Elle comprenait Venise, Milan, l'Empire et l'Espagne.

; face à l'armée anglaise d'Azincourt, l'issue eut sans doute été différente.

Cette confrontation d'une armée traditionnelle à une armée de type nouveau, en cette période de mutation des années 1330-1420, l'armée française ne fut évidemment pas la seule à la connaître. On peut citer la défaite des chevaliers Teutoniques face aux Polonais à Tannenberg en 1410, mais surtout celle des Anglais face aux Ecossais à Bannockburn, en 1314. Le pragmatisme des Anglais les conduisit à adopter le dispositif de l'adversaire et à mettre au premier plan, sans souci de règles de préséance, l'infanterie, dotée d'arcs et de piques.

Bien plus tard, un cas d'école allait se produire, également en Italie, avec la bataille de Pavie, dans le Milanais. Le 23 février 1525, l'armée royale affronta une armée impériale composite commandée par Charles de Lannoy et le traître Bourbon, ancien connétable de France. La première faute fut d'accepter la bataille. Les chefs de l'époque, notamment les Italiens, évitaient les batailles. C'était trop risquer sur un coup de dé. Ils préféraient prendre des gages, d'où la multiplicité des sièges et la rareté des batailles (elles se comptent sur les doigts des deux mains pour les 60 ans de guerres d'Italie). En outre, au cas particulier, le temps travaillait pour la France, car les finances de l'armée impériales étaient au plus bas : il suffisait à François I^{er} de laisser traîner les choses, elle se serait délitée d'elle-même par la révolte ou simplement la désertion des lansquenets touchés par ce que les soudards de l'époque appelaient « la douleur non pareille », c'est-à-dire l'absence de solde. Néanmoins, le roi, mal conseillé, décida de livrer bataille. Celle-ci, quoique confuse, en raison de la configuration du terrain, bocager et parcouru de cours d'eau et de murs, et du temps brumeux, tournait plutôt à l'avantage des Français, notamment grâce à la supériorité de leur artillerie. Mais cela ne faisait pas l'affaire de François I^{er}, le roi chevalier par excellence, imbu des fantasmes de la chevalerie. Toute sa noblesse était là, comme à Azincourt, richement parée, il fallait s'en servir. Alors, à l'aube du 24, sans véritable nécessité, il crut donner le coup de grâce à l'ennemi en déclanchant la fameuse belle charge. La cavalerie française, un peu comme à Poitiers, s'emmêla les pinces dans un terrain peu favorable et, non seulement n'aida pas à achever l'adversaire, mais contraria cet objectif, car elle entra dans le champ de l'artillerie française, qui dut arrêter de tirer pour ne pas risquer de la toucher. Image bien symbolique ; l'espace d'un moment, et pour le malheur de la France, le passé, sous les traits de cette

cavalerie, passe devant le présent et l'avenir, représentés par l'artillerie. Comme d'habitude, la cavalerie se fit massacrer par les gens de pied de l'ennemi, qui, cette fois, tiraient à l'arquebuse. Pour combler la mesure, se prenant pour Philippe Auguste à Bouvines, le Roi, qui était plutôt un nouveau Jean II, c'est-à-dire un roi brave mais médiocrement intelligent, avait cru devoir prendre part lui-même, en tant que premier gentilhomme du royaume, à ce qui devait être une apothéose. Ce fut une descente aux enfers.

Il fut capturé et resta 13 mois prisonnier de Charles-Quint. Pour ce qui est des batailles, cette humiliation va calmer les ardeurs pour longtemps ; mais il est symptomatique de la fascination que la chevalerie continue à exercer par romans interposés, qu'en 1559 encore, pour célébrer la fin de 60 ans de guerre, le fils de François Ier, Henri II²²¹, organisa un tournoi, et y participa en personne. Mais le Destin semblait décidé à faire comprendre aux Valois qu'il était temps d'en finir avec le folklore : Henri II mourut des suites d'une blessure reçue dans ce tournoi.

L'homme qui incarne l'esprit et le combat chevaleresques dans la mémoire collective vécut d'ailleurs à cette époque. C'est Pierre du Terrail, seigneur de Bayard. Bien qu'homme de la Renaissance (1475 - 1524), il combattait comme à Bouvines, préférant l'affrontement à cheval en combats singuliers, l'épée à la main, escortés de ses fidèles, avec une bravoure sans borne. Bien qu'incarnant, en fait, une conception périmée et devenue inefficace de la guerre, il sera un héros national²²² dès son vivant et depuis lors. Napoléon, bien qu'il incarne, lui, une toute autre manière de faire la guerre, lors de la première distribution de Légions d'honneur, puisera les insignes dans le casque de Bayard²²³. Les Français avanceront longtemps dans la modernité militaire comme à regret, avec la nostalgie de Bayard et de d'Artagnan. Bayard mourut dans d'obscurs combats de retardement. D'une balle d'arquebuse. C'est le symbole

²²¹ Qui a pourtant été en captivité en Espagne à l'âge de 7 ans, et pendant 4 ans, à la suite du désastre de Pavie.

²²² Sa notoriété dépassa d'ailleurs son pays et ses adversaires l'admirèrent.

²²³. Car l'enseignement de l'histoire jalonné par de grandes figures comme Bayard, Du Guesclin. Jeanne d'Arc, ne date pas de la Troisième République. On le trouve déjà dans les manuels d'avant 1789.

d'un changement d'époque. Dès ce moment on tournait le dos à l'époque du panache et de la prouesse individuelle, pour marcher lentement vers celle de la discipline, de l'anonymat et de la technicité. Un jour viendra où faire la guerre consistera à lancer des bombes sur des populations civiles à 10 000 pieds d'altitude ou à les affamer à coup de blocus et d'embargos.

L'effacement de la cavalerie.

Commencé dès le milieu du XV^{ème} siècle (en 1482, la cavalerie ne représente déjà plus que 38 % des troupes réglées), le recul sera progressif. On dit qu'à Saint Quentin et à Gravelines, une conception dépassée de la charge de cavalerie (en ordre mince, contre les reîtres impériaux combattant en ordre profond, sur 17 rangs), fut une des causes des défaites. Par la suite, on sembla trouver un équilibre satisfaisant entre les impératifs de la guerre moderne, qui se caractérisait par toujours plus d'infanterie et d'artillerie, et le panache qu'apportait la cavalerie. Bonaparte, artilleur, gagna ses batailles en partie grâce à la supériorité de l'artillerie française, mais il saura employer la cavalerie, conduite par des chefs d'une « folle bravoure », selon l'expression consacrée : Ney, Murat, Vandamme ou Lasalle. On se souvient de la charge d'Eylau (8 février 1807) où la cavalerie française traversa de part en part les lignes adverses pour revenir à sa position de départ, et contribua à sauver une bataille délicate. Mais le temps condamnait inexorablement la cavalerie à la marginalité : reconnaissances, transmissions d'ordre, poursuite des fuyards, escortes des convois. La dernière page que la cavalerie française écrivit sur son livre d'or fut une défaite, un de ces gestes héroïques et désespérés pour sauver une situation insauvable, comme elle en avait souvent accompli. C'est l'épisode dit des cuirassés de Reichshoffen (en réalité Froeschwiller, Morsbronn, Woerth), le 6 août 1870.

1914.

Après 1871, la cavalerie, de plus en plus caduque et réputée de surcroît réactionnaire, s'effaça, et le fantasme de la belle charge se porta sur l'infanterie, plus républicaine. Des charges de fantassins héroïques sous la mitraille ennemie, il y en a toujours eu : Arcole en 1796 ou Solferino en 1859, mais durant le premier « entre-deux-guerres » (1871-1914), le fantassin fut magnifié, *bien que vaincu*, car il faut bien à la nation une épopée, fût-elle malheureuse, et aussi *parce que vaincu*, car dans

une mentalité qui reste très marquée par le catholicisme, le sacrifice est sanctificateur. Mais ce fantassin de la belle époque n'avait pas grand-chose à voir avec le fonctionnaire de guerre en treillis impersonnel des armées modernes : on l'aimait à condition qu'il recelât ce qui faisait le prestige du chevalier médiéval : la bravoure individuelle, et ce qui était la marque du guerrier gaulois : le mépris du danger. Et le symbole de ces deux caractéristiques, c'était la baïonnette, cet appendice de métal amovible, qu'on peut fixer au bout du fusil et qui, au XVIII^{ème} siècle, avait réintroduit le combat à l'arme blanche dans la guerre moderne au moment où il semblait voué à disparaître. Le combat par excellence, le seul combat noble, loyal, c'était le corps à corps à la baïonnette.

On est à l'époque du succès inouï de Cyrano et de l'Aiglon. Chez certains officiers aussi régnait le goût du panache. C'est lui qui fera charger certains saint-cyriens « en casoar et gants blancs » en 1914. C'est aussi cet état d'esprit qui explique l'attachement au pantalon et képi rouge. Dans cette mentalité, on continuait à regarder le renseignement militaire comme une sale besogne, un peu comme, dans certaines mentalités méditerranéennes, le fait de donner son témoignage à la police. Même si les carences béantes de 1870 avaient servi de leçon en ce domaine, on était loin de l'attitude des Britanniques ou des Allemands, pour qui l'espion était un héros dont on salue l'habileté et dont on reconnaît l'utilité, y compris pour économiser le sang des hommes.

Cet état d'esprit général, qui puisait ses racines dans la conception médiévale de la guerre, trouva son aboutissement dans la doctrine officielle de l'armée à la veille de la guerre de 1914. Cette doctrine était imprégnée des conceptions à la mode dans certains milieux militaires, qui préconisaient l'attaque à outrance. Le porte-parole le plus connu de cette école fut le colonel de Grandmaison. « Point d'avarice morale » proclamait-il. « La moindre retenue dans l'offensive en détruit toute l'efficacité et fait perdre tous les avantages [...] il faudra préjuger, se décider sur des renseignements incertains, et risquer, beaucoup [...] dans l'offensive, l'imprudence est la meilleure des sûretés [...] allons jusqu'à l'excès, et ce ne sera peut-être pas assez. »²²⁴. Cette théorie de l'imprudence érigée en système ne pouvait s'autoriser d'aucun des enseignements de l'Histoire récente

²²⁴ Conférence prononcée en 1911.

et l'on comprend mal, après toutes ces années passées, à quel besoin, à quelle pulsion pouvaient correspondre son éclosion et son succès, si ce n'est peut-être l'émergence d'une nouvelle génération d'officiers supérieurs pressés de secouer à la fois le cocotier et les vieilles routines. Mais peut-être aussi était-ce la résurgence de l'âme nationale, de son impulsivité et de son goût pour la charge pleine de panache.

Que ce type de posture fasse se pâmer dans les salons, pourquoi pas, mais ce qui est surprenant, c'est que Grandmaison était chef du 3^{ème} bureau de l'état-major général de l'armée, c'est-à-dire du bureau chargé de la conception des plans d'opération et, comme le généralissime, le général Joffre, issu de l'arme du génie, avait peu d'idées personnelles, ce sont les idées du colonel de Grandmaison qui allaient servir de doctrine à l'armée française. On trouve dans le Règlement de l'armée françaises de l'époque des phrases telles que : « Le succès revient non pas à celui qui a le moins de pertes, mais à celui dont la volonté est la plus ferme[...] Pour l'exécutant, l'attaque est toujours menée avec la résolution d'aborder l'ennemi à l'arme blanche et de le détruire »²²⁵, ou encore : « Seul le mouvement en avant poussé jusqu'au corps à corps est décisif et irrésistible [...] c'est avec la baïonnette que l'infanterie brise la dernière résistance de l'ennemi. L'assaut, c'est-à-dire l'abordage à l'arme blanche, peut seul dénouer la crise. »²²⁶

En d'autres termes, au moment où la France aurait eu besoin de cerveaux capables de deviner la guerre de demain en s'inspirant des plus récents conflits, notamment russo-japonais, les milieux militaires français opéraient une régression, par dessus l'expérience de 1871, par-dessus Napoléon I^{er}, même, jusqu'à la conception médiévale de la bataille, conçue comme une juxtaposition de corps à corps. En fait, c'était une erreur d'optique. Celui qui conçoit la bataille mettant en jeu des centaines de milliers d'hommes ne doit pas se focaliser sur ce corps à corps qui ne saurait être qu'un sous-produit sans caractère décisif des vrais affrontements entre les vraies forces : grandes unités, armes à feu. C'était une doctrine asiatique, une doctrine de pays très peuplé qui peut espérer submerger l'adversaire par des flots de combattants indéfiniment

²²⁵ Règlement du 28 octobre 1913 sur la conduite des grandes unités

²²⁶ Règlement du 2 décembre 1913 sur le service des armées en campagne.

renouvelés, un peu comme les Russes le feront dans la deuxième guerre mondiale. Elle était particulièrement absurde pour un pays qui n'était plus depuis longtemps la « Chine de l'Europe », qui était au contraire en fort déclin démographique, et qui, avec ses 38 millions d'habitants, allait devoir au début de la guerre, supporter seul le choc d'une Allemagne qui en compte 67 millions.

Tout cela aboutit, lors de l'ouverture des hostilités en 1914, à la bataille des frontières, menée du 20 au 31 août. En 11 jours, on peut estimer à 200 000 le nombre de soldats français morts, soit plus de 15 000 par jour, sans compter les blessés, les estropiés, massacrés par les obus et les balles de mitrailleuses ennemies. Cette hémorragie sans précédent, l'équivalent d'une demi-classe d'âge tuée en deux semaines, est due à trois facteurs :

1°) Les erreurs stratégiques du commandement français (cf. chapitre précédent).

2°) L'uniforme trop voyant. (ibidem)

3°) Les erreurs tactiques

Sur ce dernier point, le scénario était toujours le même : les troupes françaises, au lieu de se cacher, de se camoufler et d'attendre l'ennemi sur un terrain d'autant mieux soigneusement choisi à l'avance que c'était le leur, partaient à l'attaque

a) sans connaissances des forces qu'elles ont en face d'elles

b) sans préparation suffisante d'artillerie.

Comme les vagues de fantassins français sur les nids de mitrailleuses allemandes, l'idéologie militaire dominante allait se fracasser sur la dure réalité, comme d'ailleurs de nombreuses idéologies françaises durant ces cent dernières années. Du moins, le commandement français allait-il être assez avisé pour limiter rapidement les dégâts, mais la leçon aura été coûteuse : selon les chiffres officiels, la guerre de 1914-1918 a coûté à la France 1 360 000 morts, dont :

300 000 en 1914,

349 000 en 1915,

290 000 en 1916,

164 000 en 1917,

235 000 en 1918²²⁷.

Les 4 mois 1/2 de 1914 ont donc coûté plus cher que l'année 1917 toute entière, et sur ces 300 000 morts, 200 000 sont imputables aux 12-15 jours de la bataille des frontières.

Dans la suite, l'armée française apprit à recourir aux préparations d'artilleries et fut se dotée d'une artillerie lourde puissante. La campagne de Foch de l'automne 1918, tout en étant résolument offensive, tourne tout aussi résolument le dos à l'esprit de l'offensive à outrance de 1914. Puis, à partir de 1943 et surtout de 1949 (avec l'O.T.A.N.), l'armée française fut à l'école des Etats-Unis.

²²⁷ Plus 20 000 morts en captivité.

LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE. LES RESPONSABILITÉS DE LA FRANCE ?

La guerre de 14, outre les 8 millions de morts qu'elle a entraînés, est, au moins en apparence, un fait déterminant pour l'Histoire de l'Europe : et on a dit²²⁸ qu'elle avait marqué le commencement de la perte de la maîtrise de son destin. En fait, elle a plutôt été le révélateur brutal d'un changement de rapport de forces que sa cause, qui aurait eu lieu moins rudement sans elle, mais qui aurait eu lieu en toute hypothèse.

LA QUESTION DES RESPONSABILITÉS

Cette guerre est un noeud d'intérêts et d'ambitions multiformes. Les enjeux classiques en présence étaient :

- France : assurer sa défense face à une Allemagne arrogante et inquiétante, en préservant l'alliance russe et l'entente anglaise. Eventuellement, si l'occasion se présentait, récupérer l'Alsace-Moselle.

- Russie : Maintenir son prestige et sa prééminence à l'égard des peuples slaves, éviter un renouvellement de la défaite de 1905 et de la révolution qui avait suivi, et pour cela, préserver l'alliance française et l'entente anglaise.

- Allemagne : poursuivre son développement économique mondial, développer son influence sur l'empire ottoman, préserver l'alliance autrichienne.

- Autriche-Hongrie : Préserver la cohésion de l'empire en assurant le prestige du régime, au besoin par une guerre victorieuse. Empêcher l'émergence de la Serbie comme puissance régionale dans les Balkans et maintenir la prééminence austro-hongroise sur la région.

- Grande-Bretagne : Poursuivre la politique d'équilibre en Europe continentale, politique qui, pour l'heure, bénéficiait à la France, empêcher une puissance unique de s'emparer des dépouilles de l'empire ottoman et surtout des « détroits ».

Le 29 juin 1914, l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche, en visite officiel en Bosnie-Herzégovine (province ex-turque annexée par l'Autriche-Hongrie en 1908), était assassiné par un patriote bosniaque pro-serbe. Le 24 juillet, le gouvernement austro-hongrois adressa un ultimatum au gouvernement serbe, soupçonné de soutenir les mouvements panslavistes en Bosnie, le sommant de collaborer à une enquête menée

²²⁸ Voir, notamment, D. Venner, in « Le siècle de 1914 », 2006.

par Vienne pour remonter la filière. L'ultimatum était conçu en des termes qui réduisaient à néant la souveraineté serbe, choisis délibérément pour qu'il soit rejeté par Belgrade et que l'Autriche ait un prétexte à déclarer la guerre qu'elle souhaite localisée. La Serbie, néanmoins, l'accepta, moyennant quelques aménagements que Vienne refusa. La Russie, alliée de la Serbie, prononça une mobilisation partielle de son armée. Tandis que les chancelleries s'activaient pour désamorcer le conflit, l'Allemagne rappela à la Russie que si celle-ci proclamait la mobilisation générale, ce serait la guerre. Compte tenu des délais dont la Russie avait besoin pour mobiliser ses troupes en raison de l'immensité de son territoire, elle s'estima obligée, par l'attitude de l'Autriche, de proclamer néanmoins la mobilisation générale. L'Allemagne lui déclara la guerre le 1^{er} août, puis demanda à la France ses intentions. Celle-ci répondit qu'elle ferait « ce que lui inspireraient ses intérêts ». L'Allemagne avait depuis de nombreuses années un plan de campagne (le plan Schlieffen) qui impliquait l'invasion de la Belgique neutre et la destruction rapide de l'armée française. Elle déclara la guerre à la France le 3 août et mit son plan à exécution. La Grande-Bretagne, garante de la neutralité belge, déclara la guerre à l'Allemagne le 4.

Des fautes ont été commises par tous les belligérants. S'agissant des trois Etats membres de la triple entente, chacun en a commis au moins une :

- la Russie aurait pu s'abstenir de proclamer la mobilisation générale, voire déférer à l'ultimatum allemand lui demandant de l'annuler,
- la Grande-Bretagne, qui connaissait le plan Schlieffen, aurait pu rappeler formellement à l'Allemagne qu'une violation du territoire belge entraînerait aussitôt son entrée en guerre, ce qui aurait fait réfléchir Berlin,
- et enfin, la France aurait pu indiquer à la Russie qu'elle ne se considérerait pas comme liée par le traité d'alliance, si l'Allemagne l'attaquait parce qu'elle avait refusé de renoncer à la mobilisation générale.

Pour autant, laisser entendre que les responsabilités dans la guerre sont égales de la part des deux camps, que la guerre fut le résultat de la volonté d'un petit nombre de banquiers, de capitalistes, de marchands d'armes de tous les belligérants, relève du confusionnisme et d'une forme de négationnisme.

Chacune des hypothèses ci-dessus comportait son revers : venant après la défaite dans la guerre russo-japonaise de 1904, un

nouveau recul de la Russie lui aurait fait perdre toute autorité et tout crédit non seulement vis à vis des peuples slaves, mais sur la scène internationale. En outre une réédition de la révolution de 1905 était à craindre. Le gouvernement britannique, quant à lui, ne voulait pas inquiéter son opinion publique en brandissant prématurément la menace de la guerre. Enfin, pour la France, une nouvelle défaillance de sa part dans l'application des obligations qui résultaient pour elle de l'alliance russe, défaillance venant après celle des précédentes crises balkaniques, notamment en 1908, aurait signifié immanquablement l'anéantissement de cette alliance, c'est-à-dire le retour de la situation d'avant 1892, la France seule face à une Allemagne surpuissante, sans alliance de revers.

En toute hypothèse, il reste que le point de départ du conflit réside dans l'attitude provocatrice de l'Autriche-Hongrie, qui voulait a guerre, l'argument selon lequel elle voulait une guerre localisée est grotesque compte tenu de l'état des systèmes d'alliances en présence en Europe et de l'atmosphère électrique qui régnait dans les Balkans suites aux deux guerres de 1912 et 1913. Précisément, cette généralisation du conflit, en l'occurrence, c'est l'Allemagne qui en a été l'agent, en déclarant la guerre à la Russie dès que celle-ci avait décrété la mobilisation générale alors qu'elle (l'Allemagne), n'avait pas, pour justifier une telle précipitation, l'excuse d'un vaste territoire et de longs délais de mobilisation.

CENTRE ET PÉRIPHÉRIE Les vrais empires centraux. Or jaune et or noir.

Vue du point de vue étroit qui fut à l'époque celui des nationaux français, exprimé par exemple par *l'Action française*, la guerre était l'affrontement de deux destins, celui de la France et celui de l'Allemagne, tout le reste n'étant qu'incidents périphériques. C'était aussi, à peu de chose près, la vision de leurs adversaires radicaux au pouvoir. L'angoisse bien compréhensible de l'invasion, la fascination pour les tranchées boueuses de 1916 et pour les ors de la Galerie des glaces de 1919, mais peut-être aussi une certaine difficulté à raisonner de façon planétaire et géopolitique ont probablement rendu malaisée pour l'opinion publique française, voire pour les dirigeants, la perception des véritables enjeux, des vrais rapports de forces en présence dans ce conflit de 1914-1918, mais aussi celle du malentendu qui entacha les relations entre la France d'une part (mais aussi l'Italie - c'est l'une des origines du fascisme) et les Etats-Unis et la Grande-

Bretagne durant la négociation du traité de Versailles et l'après-guerre, et plus largement, les relations internationales au XX^{ème} siècle.

On donnait à l'époque le nom *d'Empires centraux* à l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, en raison de leur position géographique en Europe et, de fait, la majeure partie des combats de ce conflit se sont déroulés principalement en France, en Russie et en Italie, c'est-à-dire tout autour de cette masse centrale. Mais le pivot de cette guerre, les vrais empires centraux, furent les empires maritimes, industriels et financiers britannique et américain. Les autres pays étaient à la périphérie. Entre 1914 et 1918, on assiste à la liquidation des anciens enjeux, reliquats d'un monde en train de disparaître et à l'émergence de nouveaux enjeux, de nouveaux rapports de force. On vient de voir au chapitre précédent les fautes qui furent commises par les dirigeants français au début de cette guerre et qui causèrent des dizaines de milliers de morts inutiles. Pour le surplus, s'il y eut faute de la part de ces dirigeants dans cette guerre, c'est surtout celle de n'avoir pas su percevoir cette mutation et l'accompagner.

En 1914, la lutte de la Grande-Bretagne pour préserver son hégémonie commerciale contre la montée de la puissance allemande :

- les exportations allemandes étaient alors en train d'évincer la production britannique de ses débouchés traditionnels, l'Amérique latine, par exemple ;

- le développement de la marine de guerre, qui flattait la fierté nationale allemande, à commencer par celle de l'empereur, inquiétait le gouvernement britannique. Celui-ci ayant pour dogme que la Royal navy devait être égale à la somme des marines des autres puissances, une forte augmentation de la marine allemande entraînait le Trésor britannique dans une course ruineuse. La Grande-Bretagne avait bien effectué un saut qualitatif au début du siècle avec l'entrée en service des dreadnoughts, mais pourrait-elle toujours maintenir l'écart ?

Le gouvernement allemand était l'allié de l'empire ottoman qui, à l'époque, possédait la Mésopotamie (l'actuel Irak). Les deux pays avaient conclu un accord pour la création d'un chemin de fer reliant Constantinople à Bagdad, dénommé BBB (Berlin-Ba9dad-Bahn). Cette projection de puissance de l'Allemagne vers le golfe persique, donc vers la Perse²²⁹ et la route des Indes, était une source supplémentaire

²²⁹ La Perse est à l'époque un quasi protectorat britannique et on vient d'y découvrir de prometteuses réserves pétrolières, aussitôt confiées à l'Anglo-persian petroleum

d'inquiétude pour Londres.

En 1916-1917, l'avenir de Londres comme première puissance boursière et bancaire mondiale, non pas face à Berlin, mais face à New-York. C'est aussi le statut de monnaie de référence mondiale de la livre sterling qui était en jeu.

La classe politique britannique était bien consciente que l'entrée des Etats-Unis dans ce jeu européen et mondial allait mettre en péril la suprématie de la place de Londres. En son sein s'affrontaient les partisans d'une paix rapide de compromis avec l'Allemagne, précisément pour éviter cette entrée en guerre, et les partisans d'une guerre menée jusqu'à la défaite des empires centraux, dût la City y perdre son avance face à Wall street. La désignation de Lloyd George comme premier ministre en 1916 à la place d'Asquith entraîna la victoire de la seconde tendance.

Avec l'entrée en guerre des Etats-Unis, la guerre prit encore plus nettement l'allure classique d'une opposition entre thalassocratie (les puissances anglo-saxonnes) et puissance continentale (les Austro-allemands), les Français et les Italiens prêtant au conflit le concours de leur territoire et de leurs poitrines, les Russes sortant du jeu.

En 1918, l'objectif était atteint, l'Allemagne était à genou, elle ne se poserait plus jamais en rivale de la puissance anglo-américaine, (sauf brièvement entre 1933 et 1945 et elle en serait punie encore plus rudement). Les relations entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis changèrent ; la fameuse « relation spéciale », se mit en place, en vertu de laquelle Londres s'installait dans le rôle de brillant second - de Washington pour la politique et de New-York pour la finance-. Les maîtres versèrent à leurs supplétifs français et italiens leur solde : l'Alsace-Moselle pour les premiers, l'Istrie et le Trentin-Haut-Adige pour les seconds, non sans les marchander âprement, (mais quoi de plus normal qu'un marchand marchande ?)

Enfin, entre 1922 et 1928, ce partage de puissance fut complété par le partage du pétrole entre les *seven sisters* ». Par les accords d'Achnacarry (Ecosse), les sept principales compagnies pétrolières mondiales, (toutes américaines ou britanniques -anglo-néerlandaise pour Shell-) mirent en cartel la production irakienne de l'ancienne *Turkish*

*petroleum*²³⁰ et, plus largement, de tous les gisements qu'elles contrôlaient. Est-il besoin de souligner que cet accord privé eut autrement plus de poids et de longévité que le traité de Sèvres, qui était censé organiser le sort de l'empire ottoman vaincu et qui, à peine signé, fut rendu caduc par la guerre gréco-turque de 1923 ?

Ainsi, l'état de chose qui sortait cette guerre avait une apparence - une France dont le prestige était rehaussé et une armée réputée la meilleure du monde, occupant la Rhénanie, la Syrie et le Liban, présente à Memel, en Silésie, à Constantinople, etc.- et une réalité : on sortait d'un concert de puissances (Russie, Autriche, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie) de tailles différentes, certes, mais analogues, un monde où la finance française, créancière du monde, faisant bonne figure grâce au bas de laine des Français et était présente en Russie en Autriche comme en Amérique latine, dans l'empire ottoman, ou aux colonies. On entrait dans un monde hiérarchisé. Symbolique est à cet égard l'ordre des signataires du traité de Versailles qui, en 1919, conclut la paix entre l'Allemagne et les alliés : d'abord figurent les représentants des Etats-Unis, puis ceux de la Grande-Bretagne, puis ceux des dominions ; ce n'est qu'ensuite que viennent les signatures françaises. L'Autriche et l'empire ottoman sont volatilisés, la Russie et l'Allemagne momentanément hors jeu. La France, victorieuse mais ruinée, doit faire preuve, d'une vision planétaire, de ténacité et d'une grande cohésion, pour défendre son rang, ses intérêts et sa sécurité. Elle va au contraire donner le spectacle de la division et de la pusillanimité, comme on va le voir au chapitre suivant.

²³⁰ Les accords franco-britanniques dits « Sykes-Picot », du 16 mai 1916, avaient d'abord incorporé la région pétrolifère de Mossoul dans la sphère d'influence française ; Clemenceau y avait renoncé en échange d'une petite part de l'extraction et la France créa, pour gérer celle-ci, la Compagnie française des pétroles. C'est la raison pour laquelle la première loi relative au marché pétrolier en France date de cette époque (1928). On note au passage que, 75 ans avant l'invasion de l'Irak par l'armée américaine, l'Irak était déjà au centre de l'échiquier pétrolier mondial. C'est d'ailleurs également à Bagdad que l'O.P.E.P. (Organisation des pays producteurs de pétrole) fut créée, en 1960

CHAPITRE 21— 1936 — L'ENTRÉE DE L'ARMÉE ALLEMANDE EN RHÉNANIE

LA POLITIQUE ETRANGÈRE FRANÇAISE ENTRE LES DEUX GUERRES MONDIALES

A l'issue de la grande guerre, pour assurer sa sécurité à long terme, en attendant l'hypothétique mise en place dans le cadre de la S.D.N., d'instruments de sécurité collective, la France ne disposait que de 3 atouts possibles : sa propre armée, des garanties territoriales et un système d'alliance. Sur l'armée française, on renverra au chapitre 18.

Y a-t-il des fautes ou des défaillances de la part de la France qui expliquent l'enchaînement des événements qui conduisirent à la II^{de} guerre mondiale ?

I - 1918 : La fin des hostilités a-t-elle été prématurée ?

En 1945, les Etats-Unis imposèrent à l'Allemagne et au Japon la capitulation sans conditions. La différence entre une capitulation et un armistice est qu'un armistice est une convention, qui suspend les hostilités, mais l'Etat vaincu conserve sa souveraineté ; par une capitulation sans conditions, le vaincu se met complètement à la merci du vainqueur, qui peut mettre fin à cet Etat, créer une administration qui se substitue à lui, le démembrer, etc., bref ce que firent en 1945 les alliés en Allemagne et les Etats-Unis au Japon. S'ils firent ce choix, c'est principalement parce qu'ils avaient été instruits par le précédent de 1918.

En effet, en novembre 1918, en Allemagne, l'armée était à genoux, le pays avait à sa tête un gouvernement provisoire mal assuré face à des mouvements révolutionnaires locaux, qui désorganisaient aussi l'économie. La population était réduite à la famine. En face, les armées alliées, renforcées par le pétrole, le ravitaillement et les soldats américains, avançaient comme un rouleau compresseur et pouvaient entrevoir la possibilité d'atteindre Dusseldorf et Coblence d'ici la Saint-Sylvestre. Le 4 octobre, sous la pression du général Luddendorf, commandant en chef *de facto* de l'armée, le gouvernement allemand demanda l'armistice au

président des Etats-Unis, par dessus la tête des autres alliés. Wilson se prêta à cette demande et il y eut pendant 3 semaines des pourparlers entre les deux pays. Puis, quand le président américain estima que les choses étaient mûres, il décida d'accepter la demande d'armistice. La France et les autres alliés n'étaient que des comparses. La convention fut négociée entre les 7 et 10 novembre et signée le 11. Tout au long de l'entre-deux-guerres, s'élabora et se répandit en Allemagne la doctrine selon laquelle le pays n'avait pas véritablement été vaincu par les alliés, mais par la révolution bolchevique qui avait éclatée dans le pays. C'est la thèse du coup de poignard dans le dos (« *dolchstoßtheorie* »), dont le parti national-socialiste (N.S.D.A.P.) de Hitler, entre autres, fit la doctrine officielle. Elle eut pour conséquence que les Allemands ne se reconnurent jamais vraiment vaincus et que le travail de deuil ne se fit pas. Ce n'est évidemment pas la cause unique ni même principale de la victoire électorale du N.S.D.A.P. en 1933 et de l'engagement de l'Allemagne dans l'escalade vers la guerre dans les années 1935-1940, mais cela a contribué, d'une part à désinhiber les Allemands à l'égard de la perspective d'une nouvelle guerre et, d'autre part, à affaiblir la crainte que pouvaient leur inspirer les alliés.

Bien sûr, à partir du moment où la demande d'armistice était connue, il devenait difficile de prolonger longtemps l'effort demandé aux soldats alliés. Ce n'est pas à ce stade qu'il faut parler d'erreur, mais en amont. Il aurait fallu que, comme ils le firent dès 1942 lors de la deuxième guerre, les Alliés annoncent clairement, à l'avance, en même temps que leurs buts de guerre, à la fois à l'intention du gouvernement et de l'opinion publique allemands et de leur propre opinion publique et de leurs soldats, qu'ils ne cesseraient le combat qu'à la capitulation sans condition des forces des empires centraux. Ensuite, toute proposition d'armistice de la part de l'Allemagne serait tombée à plat ; l'énergie du désespoir aurait peut-être prolongé la résistance allemande, mais sans doute pas de plus de 3 mois, compte tenu de la situation dans laquelle se trouvait le pays. Les alliés seraient entrés de vive force dans le pays, en vainqueurs, et le peuple allemand aurait vu ses armées battues, en déroute, au lieu qu'elles rentrèrent en bon ordre, même pas désarmées²³¹, en

²³¹ L'Allemagne dût livrer les armes collectives, mais pas les armes individuelles, car les alliés avaient le souci de donner au gouvernement allemand les moyens matériels de réprimer le soulèvement spartakiste.

vertu de la convention d'armistice.

Il y eut donc une erreur de commise, mais la France était dans une alliance. La responsabilité de cette erreur est collective, comme d'ailleurs la responsabilité du traité de paix, erreur dans laquelle la crainte de l'extension de la révolution bolchevique en Allemagne, voire de sa contagion sur les soldats alliés, ou de sa jonction avec les bolcheviques russes, joua sans doute un rôle.

II — Une responsabilité collective : le traité de Versailles

Jacques Bainville a dit que le traité de Versailles était « trop dur pour ce qu'il avait de doux , trop doux pour ce qu'il avait de dur ». Aux termes des traités de paix qui mettent fin à la guerre²³², de nombreuses contraintes furent imposées aux vaincus : diminution de leur territoire, existence de certaines communautés de leur sang hors de leurs frontières, paiement de réparations, etc. L'Allemagne, principal protagoniste de la Triplce, assume le poids le plus lourd. On prétend parfois que la dureté des conditions du traité ne pouvait que pousser le peuple allemand dans les solutions extrêmes du désespoir. Il est facile de porter un jugement sur un évènement quand on connaît ceux qui l'ont suivi. Il est vrai que les Anglo-saxons ont toujours été réticents, voire très critiques, à l'égard du montant des réparations imposées à l'Allemagne (Keynes, par exemple, dans son ouvrage « *Les conséquences économiques de la paix* »). Il est vrai aussi que la France, dont 6 ou 7 départements étaient des champs de ruines, a pesé de tout son poids pour que le montant en soit élevé. Le traité comportait certainement des imperfections ; mais la principale ne résidait pas dans les réparations imposées à l'Allemagne, (qui d'ailleurs, contrairement à ce que prévoyaient certains experts, n'eurent pas de conséquences graves sur son économie, pour la bonne raison qu'elle ne les paya jamais²³³), mais dans le tracé biscornu de la frontière germano-polonaise, avec le célèbre couloir de Dantzig. Il eut sans doute été préférable de trancher dans le vif et de chasser purement et simplement les Allemands de Prusse orientale, comme on le fit en 1945. La leçon a porté : la Pologne moderne est le pays

²³² Traités de Versailles avec l'Allemagne, de Saint-Germain avec l'Autriche, du Trianon avec la Hongrie, de Sèvres avec la Turquie

²³³ Selon les évaluations les plus bienveillantes, elle paya environ 23 milliards de marks-or, dont 9,5 à la France, pour un montant total de 132 milliards prévus à la conférence de Spa en application du traité de Versailles

d'Europe qui a le tracé de frontières le plus régulier.

Le traité de Versailles ne fut pas un traité franco-allemand, comme celui de Francfort en 1871, mais une oeuvre collective. Face à l'Allemagne, il y avait une multitude de pays, et un groupe de tête, que l'on appelait « les Quatre », comprenant la France, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et l'Italie. La voix prépondérante ne fut pas celle de la France mais celle du Président Wilson. Le poids des Etats-Unis dans la négociation fut déterminant ; c'était celui du dollar et du pétrole, celui, aussi, du million de soldats américains qui avaient permis, à l'été 1918, d'éviter la catastrophe et, à l'automne, d'emporter la décision. Par conséquent, si faute il y a eu, ce n'est pas de ces fautes imputables à la France qui sont répertoriées dans cet ouvrage, mais une faute collective des alliés.

Quoi qu'il en soit, le traité de Versailles apportait à la France cinq éléments importants :

- a) La récupération de l'Alsace-Moselle perdue au traité de Francfort en 1871
- b) Le versement par l'Allemagne de réparations. La France percevait 52 % de l'ensemble des réparations imposées par le traité à l'Allemagne.
- c) L'occupation par l'armée française pendant 15 ans de la rive gauche du Rhin allemande. De plus, le territoire de la Sarre était soumis à un régime particulier d'autonomie sous tutelle française.
- d) La limitation à 100 000 hommes de l'armée allemande.
- e) La garantie d'une aide américaine en cas d'agression allemande.

La France aurait donc du avoir, logiquement, comme politique européenne : le traité, rien que le traité, tout le traité, quoi qu'il arrive.

Le point e) fit défaut dès le début. Le Congrès des Etats-Unis, où agissait toujours, outre la tradition isolationniste, un courant germanophile²³⁴ qui trouvait les traités trop durs pour les vaincus et, au

²³⁴ L'existence de ce courant aux Etats-Unis ne relève pas de la paranoïa des nationaux français. Elle résulte en partie de l'existence d'une forte communauté américaine originaire d'Allemagne et en partie d'un attrait sentimental, assez répandu chez les Anglo-saxons, pour le Germain, comme type achevé d'humanité, attrait que l'on trouve chez

surplus, se souciait fort peu de se laisser piéger dans les affaires européennes, refusa, le 19 mars 1920, de ratifier le traité de Versailles²³⁵. La France et l'Europe ne disposaient donc plus de la garantie américaine pour assurer sa bonne exécution. Le traité créait bien une Société des Nations, qui était l'embryon de l'actuelle Organisation des Nations unies, mais elle ne disposait pas d'une force militaire d'interposition et encore moins d'intervention. La charge du déploiement de forces nécessaire pour convaincre les vaincus récalcitrants d'exécuter les traités allait donc reposer sur les Alliés les plus motivés pour ce faire, c'est-à-dire, en dernier ressort, sur la France. Durant la législature conservatrice de 1919 à 1924, celle-ci tenta de jouer son rôle de gendarme européen, par exemple en 1920, avec succès, pour empêcher l'U.R.S.S. de conquérir les territoires anciennement russes et que les traités avaient attribués à la Pologne et, en 1923, face à la récalcitrance de l'Allemagne à payer les réparations, en occupant la région de la Ruhr pour aller y chercher des réparations en nature, sous forme de charbon. Mais à partir de 1924, des gouvernements de centre, centre- gauche ou de gauche se succédèrent, qui privilégièrent une politique d'apaisement et d'entente avec l'Allemagne, politique symbolisée par la conférence de Locarno (16 octobre 1925) et par Briand, ministre des Affaires étrangères de 1924 à 1932.

Le point d) était difficile à contrôler ; il supposait des inspections délicates à mener dans un environnement hostile et pour lesquelles les Français n'auraient aucun soutien des Anglo-saxons, qui trouvaient toujours que les Français en faisaient trop.

Quant au point b) (les réparations), « L'Allemagne paiera » était le slogan à la mode en 1920, puis, petit à petit, l'exigence se fit moins âpre de la part de la France, tandis que dans le même temps, les Etats-Unis restaient inflexibles sur le remboursement des dettes de guerre colossales de la France à leur égard. Puis l'économie allemande, qui avait bien redémarré en 1924-1929²³⁶ fut très vite touchée par la crise économique mondiale de

Austen Chamberlain, Lindbergh, ou le futur roi d'Angleterre Edouard VIII...Par ailleurs, le magnat de la presse américaine de l'époque, Randolph Hearst, a toujours défendu des positions compréhensives à l'égard de l'Allemagne dans ses journaux.

²³⁵ La ratification remporta la majorité, mais il fallait les deux-tiers des voix ; au Sénat, ils firent défaut.

²³⁶ Chaque année apportait une croissance économique qui faisait espérer que grâce à

1930. Les Américains, ayant des relations d'affaires considérables avec celle-ci et sous couvert de réalisme, craignant la victoire du communisme en Allemagne et, accessoirement, toujours travaillés au corps par un lobby germanophile, obligèrent la France à renoncer purement et simplement aux réparations allemandes (« plans » Dawes de 1924 et Young de 1929 et pour finir, moratoire Hoover²³⁷ de 1930-32).

En fait, la véritable garantie, comme l'expliquait clairement le maréchal Foch dans sa note d'avril 1919 (cf. chapitre 9), était l'occupation de la rive gauche du Rhin. Elle était le seul moyen de pression dont disposait le gouvernement français. Cependant, si, au début de l'après-guerre, le gouvernement avait pu faire occuper la Ruhr, à mesure que l'on s'éloignait de la guerre et du souvenir des souffrances subies par le peuple français, la légitimité d'une telle politique de force devenait plus difficile à affirmer vis à vis de l'opinion publique internationale. Mais l'occupation de la rive gauche du Rhin permettait à la France d'adopter une attitude moins agressive. Elle pouvait jouer l'inertie et décider de prolonger unilatéralement cette occupation en cas de manquements de l'Allemagne, manquements qu'elle pouvait faire constater par la S.D.N.

III — Une faute véritable de la France : l'abandon de la Rhénanie

Le retrait de la France

Il suffira de 10 ans pour que la France renonce à cet atout. Le départ des troupes françaises faisait suite à la conférence de La Haye, qui faisait de ce retrait la contrepartie des Nièmes engagements de l'Allemagne dans le paiement des réparations. En fait, le problème des réparations a focalisé l'attention et surdéterminé l'action de la diplomatie française pendant toutes les années 20.

Au-delà de la question des réparations, on a avancé comme raison du retrait le coût budgétaire de l'occupation, mais c'est peu convaincant : les

l'opulence. la république de Weimar se consoliderait, les vieux démons s'éloigneraient.

²³⁷ Du nom du président des Etats-Unis en fonction de 1928 à 1932. Face à la récession mondiale, le moratoire suspendait les réparations pour un provisoire qui devint vite définitif.

troupes qui étaient cantonnées en Allemagne durent bien être cantonnées quelque part, une fois revenues en France. Il semble plutôt que la question de la présence de troupes françaises ait été un irritant pour tout le monde. Pour les Allemands cela va sans dire, mais également pour les diplomates français qui préfèrent, c'est humain, évoluer sur terrain plat et, en fin de compte, pour les personnels en occupation. Etre en occupation en pays étranger se conçoit dans un contexte de guerre, qui absout de tout, même d'envoyer au poteau un indigène qui vous regarde de travers. Cinq ou dix ans après la fin des hostilités, c'est plus difficile, les situations sont plus bâtarde, surtout lorsque les deux pays, l'occupant et l'occupé, sont par ailleurs en pourparlers de rapprochement. En outre, la France et donc ses forces d'occupation n'inspiraient pas le respect devant la supériorité militaire absolue qu'inspireront plus tard les troupes américaines en Allemagne. Les Français, on les avait côtoyé pendant quatre ans de tranchées, on avait trop souvent failli les battre et on savait qu'ils avaient payé leur statut de vainqueurs au rabais, grâce à l'aide américaine et surtout au coup de poignard frappé dans le dos de l'Allemagne par les révolutionnaires. Car après tout, leur présence en Allemagne, les Français ne l'avaient pas conquise à la pointe de leurs baïonnettes. Ce n'est qu'après l'armistice, profitant du désarroi causé en Allemagne par la révolution, que les Français étaient arrivés. En outre, après 1945, très vite, les Américains surent ne plus apparaître comme un vainqueur qui occupe, mais comme un allié qui protège. La France de 1929 n'avait pas cette ressource. Elle céda avec soulagement à l'illusion, à l'euphorie d'un rapprochement auquel on croyait à force de l'espérer, pour ne plus vivre dans la peur.

Le retrait s'échelonna de juillet à décembre 1929. Ce fut la principale faute de la France de l'entre-deux-guerres. C'était un désastreux signal de faiblesse et de manque de confiance en soi, qui s'ajoutait à bien d'autres qui ne pouvaient échapper aux observateurs de la vie politique française. Il aurait mieux valu être plus fatalistes sur la question des réparations et ne rien céder sur la Rhénanie. Et même, à l'échéance de l'évacuation prévue par le traité pour 1935, s'y maintenir, en s'en justifiant vis-à-vis de la S.D.N. par les discours inquiétants du chancelier allemand. Au lieu de cela, lorsqu'en cette année 1935, eut lieu en Sarre, conformément au traité de Versailles, le plébiscite par lequel les habitants devaient décider de leur rattachement à l'Allemagne ou le maintien de leurs liens avec la France, le gouvernement français s'abstint de toute

propagande, soit pour ne pas jeter d'huile sur le feu, soit par manque de confiance en soi. Le résultat du référendum fut ce qu'ils sont habituellement dans les dictatures.

Le retour de l'Allemagne

Fort logiquement, l'Allemagne se servit de la faiblesse française. Elle avança par bonds successifs, pour voir jusqu'où elle pouvait aller sans déclencher de représailles militaires. Il y eut le cadeau américain : le moratoire Hoover supprimant le vilain fardeau des réparations, puis en 1935, l'Allemagne se montra plus offensive, dénonça unilatéralement les clauses du traité de Versailles limitant ses armements et passa, le 18 juin 1935, un accord avec la Grande-Bretagne (qui ne crut pas nécessaire d'en informer son alliée, ce qui est normal puisqu'elle considère que toute étendue d'eau salée est par nature sous juridiction anglaise), lui autorisant un tonnage de navires de guerre équivalent à 35 % de celui de la *Royal navy*. Enfin et surtout, le 7 mars 1936, des détachements militaires allemands revinrent s'installer sur toute la rive gauche du Rhin.

Une violation aussi grave, aussi spectaculaire, aussi provocatrice, du traité de Versailles, aurait entraîné, 13 ans plus tôt, sous Poincaré, une intervention militaire immédiate de la France. Ou plutôt une telle violation n'aurait pas eu lieu. Il fallait que l'image de la France fût bien dégradée pour que l'Allemagne se permette une telle audace. A cette date, l'armée française était complètement désorganisée par les transformations issues des lois de 1928. Ses chars étaient en grande partie des FT17 de la grande guerre, aucun n'était regroupé dans des divisions blindées, elle ne possédait pas d'avions de chasse entièrement métalliques à habitacle fermé, ses divisions d'infanterie étaient à peu près exclusivement hippomobiles, le fusil était encore celui de 1918, pas encore remplacé par le MAS 36. En fait, le peu de modernité que l'on trouva dans l'armée de mai 1940 n'y a été introduit que dans les 36 mois qui ont précédé l'offensive allemande.

A la même date (1936), l'armée allemande était également faible mais elle n'avait jamais vraiment respecté la limitation à 100 000 hommes et elle était entraînée²³⁸ et cohérente. L'issue du combat était douteuse,

²³⁸ Le traité germano-russe de Rapallo (16 avril 1922) assurait à l'armée allemande

mais sans doute avec un léger avantage pour l'armée française²³⁹. En tous cas, si la France pouvait avoir un espoir de battre seule, militairement, l'Allemagne hitlérienne, c'était au plus tard à cette occasion. Ensuite, l'Allemagne deviendrait trop forte pour une armée française seule.

Pourtant l'analyse allemande s'avéra juste : le président du conseil français rodomonta qu'il ne laisserait pas les tours de la cathédrale de Strasbourg sous la menace des canons allemands, mais il ne se passa rien. Cette absence de réaction est la seconde grande faute du gouvernement français entre les deux guerres. Elle peut s'expliquer par trois considérations.

1°) Les dirigeants français, après la fin de la législature du « Bloc national » (1919-1924) avaient décidé une fois pour toute - et s'y tiendront pendant 16 ans, jusqu'en mai 1940²⁴⁰- de lier le destin de la France à celui de la Grande-Bretagne. Sur tous les grands sujets, les réparations allemandes, la guerre d'Ethiopie, les relations avec l'U.R.S.S., la guerre d'Espagne, l'affaire tchécoslovaque, les accords de Munich, la France calque son attitude sur celle de Londres. C'était un dogme au quai d'Orsay, dont le secrétaire général Alexis Léger²⁴¹ était le gardien intraitable. En mars 1936, donc, la France n'aurait su envisager la moindre réaction sans demander au gouvernement britannique quelle attitude il entendait adopter. Or, à l'époque, et jusqu'au printemps 1939, le pouvoir appartenait à Londres à ceux qui recommandaient de s'entendre avec l'Allemagne, de l'apaiser. On appelle cette attitude la politique de *l'appeasement*, dont

des camps en Russie pour effectuer discrètement les manoeuvres que le traité de Versailles ne lui autorisait pas.

²³⁹ De fait, les ministres allemands les plus concernés : Goering (Air), von Blomberg (Guerre) et von Neurath (Affaires étrangères), déconseillaient l'entreprise et c'est le chancelier qui l'imposa. Ils pensaient rationnellement et lui intuitivement. La manière dont Hitler lisait à livre ouvert dans l'esprit des politiciens de la III^{ème} République rappelle en tous points Bismarck, prévoyant chacune des réactions de ceux du IInd Empire finissant et les manipulant en conséquence.

²⁴⁰ Et même au-delà, si l'on songe à l'expédition franco-britannique de Suez en 1956.

²⁴¹ En poésie, Saint-John Perse, prix Nobel de littérature en 1961. Cela étant, la politique française était soumise à celle de Londres depuis Waterloo, conformément aux souhaits des banquiers. Tout écart par rapport à cette ligne entraînait un froncement de sourcils du cabinet de Saint-James, qui lui même provoquait une baisse de la Bourse et les choses rentraient dans l'ordre (cf. affaires du Portugal sous Villèle, affaires Méhemet Ali et Pritchard sous Louis-Philippe, Fachoda, etc.).

les membres représentatifs sont Chamberlain ou Halifax. Aucun risque donc que la réponse britannique fut favorable à une riposte de démonstration de force militaire. Dès lors, le gouvernement français écarta toute idée en ce sens et se borna à des protestations platoniques.²⁴²

Il est certain qu'une France qui aurait répliqué militairement à la décision allemande aurait fortement déplu aux Britanniques et aux Américains. Elle leur aurait rappelé fâcheusement l'époque de Poincaré. Une partie de leur presse se serait déchaînée contre les fauteurs de guerre revanchards de Paris et aurait ressorti sa sempiternelle rengaine sur l'arrogance française. On peut pourtant penser qu'ils n'auraient pas osé aller jusqu'à des représailles économiques ou militaires.

L'explication de cette servilité française peut tenir à plusieurs éléments.

a) La conscience des faiblesses de la France (cf. IV infra)
 b) La croyance que, la France et la Grande-Bretagne ayant un empire colonial et étant deux démocraties victorieuses de l'Allemagne, elles ont des intérêts communs.

c) Une certaine admiration de la classe dirigeante pour la Grande-Bretagne, sa tradition parlementaire, etc. qui a pour pendant une sorte de complexe d'infériorité, comparable à celui que la même classe nourrit, depuis 1945, à l'égard des Etats-Unis. Cette anglo-américanomanie, qui était largement répandue dans la bourgeoisie d'affaires à tendance orléaniste, a certainement joué un rôle dans l'attitude d'un homme comme Alexis Léger²⁴³.

d) Cependant, peut-être l'explication la plus importante, la plus proche des ressorts de l'âme humaine, est-elle le vertige de l'abandon. Dans les basses époques, les dirigeants semblent appeler de leurs vœux une volonté supérieure qui les débarrassera du terrible fardeau de vouloir. A cet égard, Londres tenait la place qui est celle de la Commission de Bruxelles pour les dirigeants actuels.

242

²⁴³ Né en Guadeloupe, il se sent américain et, exilé aux Etats-Unis dans les années 40, son américanophilie le conduira à prendre le parti des Etats-Unis dans le conflit entre Roosevelt et de Gaulle

2°) La deuxième considération qui explique l'inertie du gouvernement français en 1936 est plus conjoncturelle et rappellera, elle-aussi, quelque chose au lecteur du XXI^{ème} siècle : la France était à un mois d'une élection législative très importante, celle qui donna naissance au gouvernement de Front populaire. En mars 1936, le président du conseil, Sarraut, appartenait au parti radical, parti charnière de la vie politique française, qui avait conclu en 1934 une alliance avec les partis socialiste et communiste. Il était hors de question pour lui de compromettre le résultat d'élections qui comportaient un tel enjeu en déclenchant une crise diplomatique qui déplairait au pacifisme des Français et par conséquent risquerait de les faire voter contre son parti, qui apparaîtrait alors comme le parti de la guerre.

A ces facteurs s'ajoute, accessoirement, la lenteur des dirigeants français, malgré Hitler, à sortir des idées d'Aristide Briand, sorte de globiboulga de faiblesse, de roublardise, d'idéalisme fédéraliste européen, de pacifisme grandiloquent et d'humanisme démagogique, dont le « voyou de passage »²⁴⁴ avait littéralement ensuqué le Quai d'Orsay entre 1924 et 1932. L'un des articles de cette doctrine, nourrice de Léger (le bien nommé), et plus tard de Jean Monnet (idem) était de ne rien créer d'irréparable avec l'Allemagne, afin de ne pas compromettre l'édification d'une union fédérale européenne.

Ces considérations s'appliquent évidemment à cette autre faute qui consista à laisser passer sans réagir l'annonce faite par l'Allemagne de sa décision de ne plus respecter les clauses du traité de Versailles limitant ses effectifs militaires et ses armements (16 mars 1935). Face à une telle décision, qui mettait directement en cause sa sécurité, la France, si elle avait encore était présente militairement en Rhénanie, eut été fondée à annoncer à la communauté internationale qu'elle différerait *sine die* son retrait ; n'y étant plus, elle aurait pu et dû décider de réoccuper cette région et, à cette date, l'armée allemande n'avait pas encore les moyens de résister fortement à l'armée française, même très obsolète.

IV — La faiblesse française entre les deux guerres

A partir de la chute de Poincaré, la France donna de plus en plus au monde une image de faiblesse qui, évidemment, n'échappa pas au

²⁴⁴ Surnom donné jadis à Briand par Clemenceau.

gouvernement allemand, lequel évaluait au plus juste les réactions possibles à chaque coup de force.

a) *La faiblesse morale.* Pour mener une politique ferme, un gouvernement démocratique a besoin de l'appui de l'opinion publique et l'on sait que jusqu'au bout, jusqu'en septembre 1939, les Français vivent dans la volonté passionnée de ne plus revoir les horreurs de 14-18, d'éviter la guerre à tout prix. De nombreux relais d'opinion les y entretiennent, au surplus : les instituteurs, qui ont payer leur tribu de morts pour la France et dont le principal syndicat n'hésite pas à affirmer « Mieux vaut la servitude que la guerre », de nombreux partis de gauche. Deux mois après la réinstallation de l'armée allemande en Rhénanie, les électeurs français envoient à la Chambre une majorité de candidats du Front populaire, qui a fait campagne sur le slogan « Pain, paix et liberté ».

b) *La faiblesse démographique.* On est en plein dans les classes creuses. Les jeunes que l'on pourrait appeler sous les drapeaux sont ceux qui sont nés pendant la guerre précédente où, par hypothèse, la natalité a été faible.

c) *La dépendance économique et financière* du pays. Une guerre moderne génère, en 1935, un surcroît de consommation de 5 ou 6 millions de tonnes de pétrole. Le pétrole, la France, n'en a pas, ce sont les Anglo-américains et les Russes qui le contrôlent²⁴⁵ et non seulement elle n'en produit pas, mais elle n'a même pas les pétroliers nécessaires pour l'importer. Elle a vécu longtemps dans une incompréhension de l'enjeu pétrolier (cf. infra la phrase de Clemenceau citée au chapitre 22), fruit d'une absence, plus largement, de culture géopolitique. La loi de 1928 oblige bien les importateurs de pétrole à avoir une part de tonnage sous pavillon français mais elle ne porte ses fruits que lentement et, à l'époque sous revue, la France n'a qu'environ 240 000 tonnes de navires pétroliers. Faiblesse financière également : la France a accumulé pendant la guerre une énorme dette envers les Etats-Unis, qui ne se font pas faute de la lui réclamer, en dépit du non paiement des réparations par l'Allemagne.

²⁴⁵ Dans les années trente, on exploite le pétrole aux Etats-Unis, au Mexique, au Vénézuéla, sous contrôle américain, en Irak, sous contrôle anglais, en Russie et en Roumanie. On n'en a pas encore trouvé en Algérie ni sur aucune parcelle du vaste empire français.

d) Mais, plus que tout, c'est *la faiblesse politique* et sociale du pays qui frappe l'observateur : l'instabilité des gouvernements, qui génère la difficulté sinon l'incapacité à mener une politique de fermeté et de ténacité, et la fragilité sociale, manifestée avec éclat, d'une part par les scandales politico-financiers des années 1928-34, d'autre part par les désordres sociaux du printemps 1936, qui encouragent l'Allemagne et découragent l'U.R.S.S. et tous les pays qui sont ou pourraient être les alliés de la France.

C'est un grand tort que d'étaler sa faiblesse.

V — Une fausse piste : l'Italie

Parmi les fautes qui sont parfois imputées à la politique française de l'entre-deux- guerres, figure le traitement réservé à l'Italie. Notamment, l'attitude adoptée par les Franco- britanniques à l'égard de ce pays lorsqu'il envahit l'Ethiopie en 1936 aurait, pour employer l'expression consacrée, jeté Mussolini dans les bras de Hitler. A l'image des griefs qui sont exprimés concernant le traitement de l'Autriche-Hongrie en 1919, cette hypothèse paraît relever du fantasme.

1°) La France et la Grande-Bretagne étaient les garantes du semblant de crédibilité que la S.D.N. pouvait avoir au plan international. Il était inévitable qu'elles votent et appliquent des sanctions qui étaient parfaitement conformes aux règles de cette société.

2°) Au demeurant, ces sanctions ne furent pas appliquées de façon très rigoureuse

3°) Si l'affaire éthiopienne n'avait pas eu lieu, il est probable que le rapprochement italo-allemand se serait quand même produit, par affinité entre régimes autoritaires, parce que l'Italie avait plus de possibilités de gains territoriaux à espérer du côté d'une alliance allemande que de celui d'une alliance avec des puissances qui étaient les gardiennes du statu quo européen. En outre, la France et la Grande-Bretagne, par leur faiblesse et leur fragilité paraissaient des alliées moins fiables que l'Allemagne hitlérienne.

4°) Militairement, l'Italie n'était pas un sujet important, ni comme alliée, ni comme adversaire, comme l'ont montré les campagnes de juin 1940, puis celles de Grèce et d'Egypte.

Et de toute façon, on l'a déjà dit, le meilleur moyen de terminer une guerre en ayant l'Italie avec soi est de la commencer en l'ayant contre soi.

VI — L'impossible alliance de revers

Dès lors que la France se privait de ce glacis démilitarisé que constituait la Rhénanie, il était impératif pour elle, compte tenu de l'inégalité démographique et économique avec l'Allemagne, de disposer d'alliances efficaces. Les trois grandes puissances avec lesquelles elle pouvait envisager de se tourner étaient celles qui avaient été ses alliées pendant la grande guerre, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la Russie. L'alliance anglaise était acquise dès lors que l'intégrité territoriale de la Belgique était en cause et tout portait à penser qu'elle le serait, comme elle l'avait été en 1914. Mais cette alliance était insuffisante, car la Grande-Bretagne avait abandonné le service militaire obligatoire dès 1920 et ne disposait que d'une armée de terre de 6 divisions, soit moins que l'armée belge. Les Etats-Unis avaient renoué avec la politique isolationniste dès la fin de la guerre ; ils interviendraient peut-être dans un nouveau conflit, mais en cours de route, à la suite d'événements imprévisibles ; on ne pouvait faire fond sur leur alliance

Restait la Russie. A cette date, seule la carte soviétique fournissait cette "alliance de revers" dont la France avait besoin pour battre l'empire germanique, comme François Ier t., était allé la chercher auprès du Grand turc, au grand scandale des chrétiens, Richelieu auprès des princes protestants, au grand scandale des catholiques, et Delcassé auprès du tsar, au grand scandale des « républicains ». Pourquoi ne pas aller maintenant la chercher auprès des bolcheviks ? C'est que la situation avait fondamentalement changé par rapport à 1914. A l'époque, la Russie était frontalière de l'Allemagne, puisque, depuis les partages de 1772-1795, il n'existait plus de Pologne indépendante. Lorsque la Russie mobilisa, ses troupes pouvaient pénétrer directement en Allemagne et les cosaques être rapidement "à cinq étapes de Berlin", comme titrait un quotidien parisien en août 1914. Depuis 1919, au contraire, il existe une république de Pologne. Dès lors, une Russie alliée de la France devrait traverser la Pologne pour attaquer l'Allemagne. A ce stade du raisonnement, le dossier devient extrêmement

délicat. Quand on pense que :

- Les Russes pensaient des Polonais à peu près la même chose que les Allemands de l'époque ;

- La frontière orientale de la Pologne avait d'abord été fixée par la conférence des ambassadeurs, présidée par Lord Curzon, qui retint comme tracé le cours du Boug et du San, (« ligne Curzon ») qui est en fait le tracé actuel de la frontière orientale de la Pologne. Cela incluait donc pour partie des territoires arrachés à la Russie par les Allemands en mars 1918, au traité de Brest-Litovsk, puis repris à l'Allemagne pour les agréer à des territoires pris à l'Autriche (Galicie) et à la Prusse (Posnanie et Prusse occidentale) pour reconstituer la nouvelle Pologne indépendante. Mais, en outre, après la guerre russo-polonaise de 1920, la Pologne, qui apparaissait comme le rempart de l'Europe contre la Russie bolchevique et que, par conséquent, les Occidentaux souhaitaient renforcer, avait reçu des territoires supplémentaires prélevés sur la Biélorussie et sur l'Ukraine, lors du traité de Riga. On avait réussi à faire de la Pologne un Etat vaste, de loin le plus peuplé des nouveaux Etats, avec 26 millions d'habitants, mais fragile, puisque sur ces 26 millions, 31 % étaient allogènes, essentiellement Biélorusses et Juifs, et cette fragilité ne pouvait qu'encourager les revendications territoriales de la part de l'Allemagne et de l'U.R.S.S.. Bref, on avait voulu renforcer la Pologne dans l'espoir d'accroître ses chances de résister à ses deux encombrants voisins, mais cet espoir était illusoire, tant était grande la disproportion des forces. En favorisant cette extension artificielle, on n'avait fait qu'accroître le désir de revanche desdits voisins et ce sera clairement une des causes de leur entente en août 1939 et de leur attaque conjointe de la Pologne²⁴⁶. On avait créé dès le départ un

²⁴⁶ La France porte incontestablement une part de responsabilité dans ce tracé de la frontière polonaise. Certes, c'est une oeuvre collective et les premiers responsables sont les Polonais eux même, mais la France a été le principal soutien de ceux-ci. Cela dit, il n'est pas certain que l'on pût trouver, dans le contexte de l'époque, une solution satisfaisante. Cela dit, il n'est pas certain que l'on pût trouver, dans le contexte de l'époque, une solution satisfaisante. Le coeur du problème était celui de l'accès à la mer. Ce n'est pas un hasard si c'est là (Dantzig) que se cristallisa le conflit en 1939. Tout le littoral naturel de la Pologne était alors peuplé majoritairement : d'Allemands, pour des raisons historiques. Dès lors, il y avait 3 solutions :

1°) Priver la Pologne d'accès à la mer ; mais c'était obérer ses chances d'indépendance

facteur de faiblesse.

— La Pologne était alliée de la France. Celle-ci, qui se donnait une vocation de puissance protectrice, avait constamment, pendant la négociation du traité et depuis, favorisé cette extension territoriale,

— Les dirigeants de l'U.R.S.S. de l'entre-deux guerres se livraient à une suite de massacres, d'extermination et de déportation de populations entières, de famines provoquées qui n'avaient absolument aucun équivalent dans l'Allemagne du III^{ème} Reich pour la même période (jusqu'en 1939). A la fin des années trente, au vu des faits, et en se gardant des anachronismes que nous fait commettre notre connaissance des faits ultérieurs, des deux dictatures, la plus effrayante, c'était la soviétique.

Ces considérations inquiétaient forcément les dirigeants français (et britanniques) quant au sort que l'armée rouge ferait subir à la Pologne et aux Polonais si on lui laissait le droit de passage à travers le pays pour aller guerroyer contre les Allemands. Sans compter que toute entrée des troupes soviétiques en Pologne entraînerait fort légitimement l'entrée des troupes allemandes dans ce pays, qui deviendrait immédiatement le champ d'affrontement des deux aimées. Or, la garantie que le traité de Versailles mettait sur les épaules de la France avait surtout joué à l'égard d'un de ces pays, la Pologne précisément, en 1920, pour la protéger...de la Russie soviétique. Les mauvaises intentions de cette dernière à l'égard de la Pologne n'étaient donc pas une simple hypothèse d'école.

Les dirigeants français et britanniques allaient butter longtemps sur ce dilemme : soit se priver de l'alliance russe et risquer de ne pouvoir venir à

économique et, en tous cas, donner à l'Allemagne un pouvoir de contrôle sur l'activité de ce grand pays ;

2°) Lui découper un corridor à travers la bande littorale allemande, au risque de créer un irrédentisme allemand.

3°) Procéder à des échanges de populations et transférer la population allemande de Prusse orientale vers l'ouest. C'est la 3^{ème} solution qui fut adoptée en 1945, mais, en 1919, on choisit la deuxième, sans doute parce qu'on recula devant l'énormité de la troisième et notamment l'énormité de la contrainte que les Alliés auraient dû exercer pour l'imposer aux Allemands. En 1945, c'était différent : il y avait le rouleau compresseur de l'armée rouge, et les populations allemandes furent spontanément devant lui. En fait, on achoppe toujours sur ce problème : il a manqué, en Europe, entre 1919 et 1939, une armée américaine et une armée soviétique qui inspirassent le respect sans murmure pour faire appliquer un traité aussi dur. Bainville avait raison.

bout de l'Allemagne, soit conclure l'alliance russe, mais courir le risque d'introduire le loup russe dans la bergerie polonaise pour en chasser le renard allemand. La bergerie, en l'espèce. c'était la Pologne, mais peut-être aussi toute l'Europe centrale. Certes, la mainmise de l'U.R.S.S. sur cette dernière s'est finalement produite après Yalta, en 1945, mais, encore une fois, il faut se garder des anachronismes. En 1936 ou 39, une telle éventualité n'était pas prévisible. En fait, dans les années 1930 comme dans les années 1807-1812 (cf. chapitre 16), la France n'aurait pu s'entendre avec la Russie qu'en sacrifiant la Pologne.

Le 2 mai 1935, un pacte par lequel la France et l'U.R.S.S. se promettaient aide et assistance en cas d'agression, fut signé à Paris par le président du conseil, Pierre Laval, et l'ambassadeur Potemkine. Encore une fois, il faut se souvenir que la Russie soviétique était, depuis 18 ans, le théâtre d'une répression effroyable qui n'avait pas d'équivalent en Allemagne à l'époque. D'autre part, la victoire électorale du N.S.D.A.P. en Allemagne ne datait que de janvier 1933 et le gouvernement allemand ne s'était pas encore engagé dans la série de violations du traité de Versailles que l'on a constatées par la suite. Par conséquent, on peut dire que les dirigeants français faisaient plutôt preuve de clairvoyance en signant ce traité et on ne peut pas à ce stade leur reprocher de perdre du temps. Mais le volet militaire que devait comporter ce pacte restait à négocier. Il ne le sera pas pendant quatre ans. Il faut dire qu'en France, la continuité d'action diplomatique ne fut pas facilitée par l'instabilité gouvernementale : pendant ces quatre années, sept gouvernements allaient se succéder à la tête du pays. Gouvernement de tendances diverses, d'ailleurs (sauf de la droite, qui ne fut jamais au pouvoir durant cette période), si bien que la défaillance fut imputable aussi bien à des gouvernements du centre (Laval, 1935), que socialistes soutenus par les communistes (Blum, 1936-37), socialistes non soutenus par les communistes (Blum, 1938), ou de centre- gauche (Sarrait, 1936, Daladier, 1938-39). Mais elle avait aussi des raisons de fond : la difficulté que représentait l'intervention militaire russe en Pologne, déjà évoquée, et le souhait de la France de coordonner cet accord à l'est avec l'alliance britannique, puisque, d'une manière ou d'une autre, il s'agissait de reconstituer la triple entente de 1914.

Précisément, le grand tournant de l'attitude britannique - et donc française- à l'égard de l'Allemagne, fut l'annexion par celle-ci de la «

Tchéquie restante²⁴⁷» le 15 mars 1939. En Grande-Bretagne, les partisans de *l'apaisement* perdirent du terrain au profit de ceux de la fermeté. Dans ce contexte, des pourparlers commencèrent le 10 avril 1939 avec le gouvernement russe pour conclure un traité d'assistance mutuelle tripartite. Les conversations furent laborieuses en raison des obstacles que posait sans cesse la partie russe. Elles le devinrent encore plus lorsque le ministre des Affaires étrangères Litvinoff fut remplacé par Molotoff le 3 mai 1939. A cette date, Staline avait, sinon déjà fait le choix de conclure un accord avec l'Allemagne, du moins décidé de mettre deux fers au feu. Litvinoff, juif du ghetto de Bialystok, pouvait difficilement être l'instrument sans réserve d'un accord avec le III^{ème} Reich. Enfin, les négociateurs parvinrent à un accord sur un projet de texte qui comportait 7 articles et un protocole secret énumérant les pays tiers dont l'attaque par l'ennemi pourrait déclencher l'intervention des signataires. Ces pays étaient : la Belgique, la Suisse, la Roumanie, la Pologne, la Turquie, la Grèce, la Lithuanie, ainsi que trois pays ajoutés sur l'insistance de la Russie : la Finlande, la Lettonie et l'Esthonie. Dans la foulée, les 3 pays entamèrent la négociation de la convention militaire d'application du projet de traité. Une délégation militaire franco-britannique de haut rang se rendit à Moscou le 11 août 1939 et rencontra de la part de leurs interlocuteurs russes les mêmes difficultés et arguties que les diplomates quelques semaines plus tôt.

Pendant que les autorités soviétiques amusaient leurs interlocuteurs occidentaux, elles avaient commencé les premiers sondages envers l'Allemagne, le 20 mai 1939, lors d'un entretien entre Molotov et l'ambassadeur d'Allemagne. Ces travaux d'approche se transformèrent en négociations véritables qui aboutirent au célèbre pacte du 23 août 1939, qui était non pas un traité d'alliance mais, du moins, un pacte de non-agression, qui garantissait à l'Allemagne qu'elle pourrait mener une guerre en Europe sans avoir à craindre une attaque soviétique sur ses arrières. En contrepartie, bien entendu, l'Allemagne s'engageait à ne pas attaquer l'U.R.S.S. En évacuant la rive

²⁴⁷ En septembre 1938, à Munich, l'Allemagne a obtenu un accord des puissances pour annexer les territoires tchèques situés le long des frontières avec elle, qui sont peuplés d'une majorité d'Allemands appelés Sudètes. Le terme de Tchéquie restante employé par Hitler désigne le reste du territoire de la Bohême-Moravie

gauche du Rhin, la France avait donc lâché la proie pour l'ombre, c'est-à-dire pour une garantie américaine qui a fait défaut *ab initia* et pour une alliance russe qui s'est avérée insaisissable.

Dans ces conditions, une fois arrivés au 3 septembre 1939, les dirigeants français se crurent dans une nasse : la guerre contre l'Allemagne ne pouvait plus être ni différée, ni gagnée. Ils envoyaient donc les soldats au sacrifice²⁴⁸. Que se serait-il passé, si, d'aventure, la France n'avait pas déclaré la guerre à l'Allemagne en 1939, s'était déclarée neutre ? Comme le monde en général et la Pologne en particulier, ne savent aucun gré à la France de s'être sacrifiée en connaissance de cause en 1939, pour défendre cette dernière, son abstention n'aurait rien changé à cet égard. Cela n'aurait peut-être pas dissuadé non plus la Grande-Bretagne d'entrer en guerre. La seule différence aurait peut-être tenu à la campagne hystérique que la presse américaine, sous l'influence des intérêts juifs, et la presse britannique, auraient déclanchée contre la France. Au printemps 1940, l'Allemagne aurait inventé de toutes pièces une persécution des Alsaciens et Mosellans par le gouvernement de Paris, ou bien aurait exigé de la France, par pure provocation, qu'elle la laissât occuper, à titre de gage, l'Alsace—Moselle. La France aurait alors été bien obligée de faire la guerre. Le blitzkrieg de mai-juin 1940 aurait eu lieu, *mutatis mutandis*, et avec les mêmes résultats que dans l'Histoire réelle.

C'est une question que l'on peut d'ailleurs également se poser pour la guerre de 1914. Le 1^{er} août, l'Allemagne déclara la guerre à la Russie et somma la France d'annoncer ses intentions. Comme le gouvernement français répondait la seule chose qu'il pouvait répondre, savoir que la France ferait ce que lui inspireraient ses intérêts, l'Allemagne lui déclara la guerre le 3 août. On peut répondre à la confrérie des flagellants, aux négationnistes qui oublient que l'Allemagne a déclaré la guerre à la France et non l'inverse, aux noyeurs de poisson qui affectent de mettre dans le même sac les agresseurs et les agressés, que si la France de 1914 avait trahi ses engagements, outre l'opprobre mondiale qui aurait rejailli sur elle, les événements se

²⁴⁸ L'armée française perdit 90 000 hommes en 45 jours en mai-juin 1940, contre 18 000 pour l'armée allemande.

seraient déroulés de la même manière que ce que nous venons d'évoquer pour 1939 : exigence de gage, victoire séparée à l'est puis retour de l'armée allemande contre la France et défaite de celle-ci.

CHAPITRE 22 – 1940 - LE GOUVERNEMENT RESTE EN METROPOLE.

LA TENTATION DE L'ENFERMEMENT

Après l'occasion manquée de 1936, la France, qui n'a pas les moyens de battre seule l'Allemagne, n'a plus qu'à attendre la prise de conscience par le gouvernement britannique, de la nécessité d'une action de force contre le Reich. Cette prise de conscience intervient en mars 1939 lors du premier coup de Prague. La guerre éclate en septembre à propos de la Pologne. Les armées franco-britanniques sont battues. Le gouvernement demande l'armistice et reste sur le territoire métropolitain.

S'enfermer pour se protéger est un réflexe général chez les hommes et, somme toute souvent efficace. Des exemples célèbres existent hors de France : la muraille de Chine, contre les Mongols, le mur d'Hadrien, contre les Pictes, le *limes* romain contre les Germains, Alamo, au Texas, contre les Mexicains, les pionniers américains mettant les chariots en cercle, contre les Indiens.

Dans l'histoire de France, dès le départ, le décor mental est planté : les premières grandes batailles dont l'Histoire ait conservé la trace, si l'on met à part les raids un peu mythiques sur Rome et sur Delphes, sont des sièges :

Les Gaulois avaient le goût de s'enfermer dans leurs oppidum, en attendant une hypothétique armée de secours : à Gergovie, cela fonctionna et l'armée romaine se cassa les dents. Avec Alésia, on a, dès ce lever de rideau de l'Histoire nationale, l'illustration combinée des deux tropismes et leur logique fut poursuivie jusqu'au drame final de façon exemplaire : une belle armée s'enferme avec femmes et enfants dans le grand oppidum d'Alésia. L'armée romaine les bloque. Les vivres étant épuisés, on fait sortir les bouches inutiles, qui vont mourir de faim lamentablement entre les remparts de l'oppidum et les circonvallations romaines. On monte une armée de secours qui, rassemblant toutes les forces de Gaule représente un effort considérable pour la nation et qui ne sait rien faire d'autre que « foncer dans le tas » et vient se fracasser sur les fossés romains ; il n'y a plus d'autre ressource que la capitulation.

Il est difficile de suivre les linéaments de l'histoire de cette passion nationale du Moyen-âge aux XVI^{ème}-XVII^{ème} siècles, car la guerre de siège est, partout en Europe, une composante importante de la guerre. On ne peut donc pas discerner de spécificité française. On la trouve en revanche sur mer, dans la bataille navale de l'Ecluse, (1340) déjà citée. Dans ce combat naval, au lieu de manoeuvrer, ce qui est la vocation normale d'une flotte de guerre, les chefs français, qui ne sont pas des marins, choisissent de lier leurs navires pour en faire une sorte d'oppidum flottant, voué bien entendu à être disloqué par l'adversaire. « Malgré les avis du Gênois Barbavera, qui commande les galées, les généraux Quiéret et Béhuchet agglutinent leurs navires en une masse compact et décident de combattre à l'ancre, en constituant avec leurs navires une sorte de rempart qu'ils estiment imprenable. Tragique erreur qui sera plusieurs fois renouvelée dans notre histoire navale. Bien commandée par Edouard III en personne, la flotte anglaise attaque sur trois colonnes et la supériorité des armes anglaises (arcs en bois d'if), s'affirme vite. L'affaire tourne au désastre : les deux « amiraux » sont tués, 160 navires sont perdus. »²⁴⁹

On note la nature exemplaire de l'erreur commise par le commandement français :

- 1) refuser de manoeuvrer, s'enfermer dans une place forte (comme à Alésia en - 58, comme à Paris en 1870, à ceci près que sur l'élément marin, c'est encore plus illusoire) et attendre l'adversaire. L'Anglais, lui, manoeuvre.
- 2) Se comporter sur mer comme on ferait sur terre ; ignorer la spécificité de l'élément aquatique, ne pas avoir le sens de la mer.

Calais (4 août 1347). Après cette victoire, les Anglais mettent le siège devant Calais, le Roi arrive avec une armée de secours. Comme à Alésia, comme en 1870, l'armée de secours ne peut rien faire, d'autant qu'elle est de la même farine que celle qui a été battue à Crécy. Exemple typique d'opiniâtreté dans l'erreur, de mauvaise analyse d'une catastrophe, le roi tire de Crécy l'enseignement que les fantassins français ont gêné la cavalerie dans son élan et il se garde bien de changer l'organisation de l'ost. Fait caractéristique de sa mentalité, faute de venir à bout des assiégeants, il

²⁴⁹ in Etienne Taillemite, L'Histoire ignorée de la marine française. Taillandier.

propose un combat singulier à Edouard III, comme dans les romans de chevalerie. L'autre, qui est déjà dans la modernité, se garde bien d'accepter. L'armée de secours se retire piteusement.

L'enfermement sera une grande préoccupation (sinon une grande illusion) du XVII^{ème} siècle²⁵⁰, avec la construction de la « ceinture de fer » dont Vauban entoura le royaume.

La guerre de siège va décliner à partir du XVIII^{ème} siècle, avec la multiplication des routes en Europe de l'ouest. L'enfermement n'est plus un moyen de contrôler les communications, mais un moyen, pour une troupe en situation difficile, d'échapper à son poursuivant et de se refaire en attendant une hypothétique armée de secours, comme le fit l'armée prussienne s'enfermant dans Dantzig, après Iéna, en octobre 1806. La guerre de siège n'a plus qu'un rôle résiduel. Ce n'est plus le lieu central de la stratégie²⁵¹.

Le blocus continental (1806-1814) (cf. supra, chapitre 16)

Le blocus continental décrété par Napoléon en 1806 manifestait une erreur d'appréciation quant aux capacités réelles du pays à le faire respecter. Elle entraîna celui-ci dans une politique d'annexions et dans des guerres dont il ne pouvait sortir vainqueur. Mais, précisément en raison du manque de moyens nautiques pour bloquer les ports anglais, le blocus se traduisit par une fermeture de la France et idéalement, de tout le continent, aux marchandises anglaises. On est donc bien dans une situation où le décideur cède au mythe du salut par l'enfermement.

C'est le pendant de la lutte politique entre tyrannie et démocratie. L'Europe de Hitler, ou le bloc soviétique en feront plus tard l'expérience,

²⁵⁰ Ce siècle est aussi celui où s'esquisse ce que Michel Foucault appelle *le grand enfermement*, mais qui désigne la pénalisation de certains comportements (vagabondage, prostitution,...) et la tentative d'enfermer ceux qui s'y livrent. à la Salpêtrière, à Bicêtre et autres lieux. Ceci est une autre histoire.

²⁵¹ Même s'il y a encore quelques rémanences, comme le siège de Sébastopol en 1855.

eux aussi contre la puissance anglo-saxonne. Dans tous les cas (guerre économique, guerre froide, guerre chaude) il y a d'un côté des forces continentales, de la tyrannie, de la transformation de l'Europe en une immense caserne, où plus de force suppose toujours plus de contrainte, de l'autre une thalassocratie qui tire sa force de la mobilité, de la liberté de mouvement (des capitaux, des marchandises, des hommes) et de manoeuvre (guerre navale, aérienne). Bien que riveraine de l'Atlantique et de la Méditerranée, la France est régulièrement attirée vers ce glaciaire continental.

Camerone (avril 1863)

Pendant la guerre du Mexique, un détachement de 62 fantassins du Régiment étranger est envoyé sur une route pour sécuriser un transport d'or. Ce détachement est attaqué par une force d'infanterie et de cavalerie ennemie. Il se réfugie dans la ferme de Camerone, s'y barricade et y tient à 1 contre 15 pendant 8 heures. À la fin, les 4 Français survivants valides sortent de la ferme en feu et chargent. Bien entendu, Camerone, n'est pas une grande bataille, elle n'a pas déterminé le cours des événements politiques ou militaires, mais il est symptomatique que ce soit l'anniversaire de ce combat qui ait été choisi comme le jour de commémoration de la Légion étrangère. Celle-ci a livré d'innombrables combats, souvent héroïques, souvent victorieux, mais non : il fallait un combat perdu et un siège, qui plus est, soutenu désespérément, à peu près jusqu'au dernier homme. Il fallait célébrer l'enfermement, le cramponnement, et non le mouvement, la manoeuvre²⁵².

1870

1°) *Metz*. Dès le 18 août 1870, soit après seulement 2 semaines de combats, l'une des deux grandes armées de la France, commandée par le maréchal Bazaine, plutôt que de continuer à manoeuvrer en retraite, court s'enfermer dans la « place » de Metz. Au surplus, dès avant l'enferment, l'attitude de Bazaine avait été marquée par la lenteur, l'indécision et la mollesse.

²⁵² Il y avait déjà eu, le 28 septembre 1845. en Algérie, un événement du même tonneau : à Sidi-Brahim. un détachement de 80 carabiniers assiégés par Abd el Kader et 3000 guerriers se fit tuer sur place pour défendre un marabout qui n'abritait que les bagages d'un régiment. Par le même processus que pour Camerone, c'est cet épisode qui avait donné son nom à une musique de marche de l'armée d'Afrique, et non une victoire comme l'Isly ou Constantine.

Comme il n'y a qu'une autre armée, commandée par le maréchal de Mac-Mahon, qui a été mise assez mal en point par les combats d'août, l'idée sous-jacente à la décision de Bazaine qui consisterait à attendre que l'armée Mac-Mahon vienne le secourir en battant les armées allemandes qui l'assiègent est pour le moins aventurée. En outre, c'est imposer à l'armée Mac-Mahon un objectif contraint ; non seulement, en s'enfermant dans Metz, Bazaine prive le gouvernement d'une armée de 180 000 hommes et se prive de sa liberté de manoeuvrer, mais il en prive aussi l'autre armée française. Et pourtant, on est à une époque où l'on devait être profondément marquée par le modèle napoléonien, d'autant plus que c'est le neveu qui règne. Or la leçon du grand Corse, notamment dans la campagne de 1814 (Champaubert, Montmirail...) considérée comme magistrale par les experts, c'est d'être mobile et de l'être tout particulièrement lorsqu'on est en position de faiblesse : compenser l'infériorité numérique par une sorte d'ubiquité fournie par la rapidité. Bazaine, n'est pas une lumière. Napoléon III ne voulait pas de lui pour ce commandement mais n'avait plus la force de résister à l'appareil militaire. On le soupçonne aussi de priver délibérément le gouvernement républicain de cette armée et de vouloir la garder intacte pour négocier avec les Prussiens, pour s'en servir d'instrument de politique intérieure, aider éventuellement à la restauration de l'Empire. Toujours est-il qu'il finit par capituler, le 28 octobre, après 2 mois et 10 jours de siège. On l'accusera de trahison pour cette capitulation jugée prématurée, il passera devant un tribunal militaire qui le condamnera à mort²⁵³. En fait, il aurait plutôt fallu le juger pour s'être enfermé dans Metz et avoir ainsi privé la France de ses armées : la sienne et celle de Mac-Mahon. Car cette dernière va finalement assumer le rôle que lui impose Bazaine, rôle d'armée de secours. Opérant dans les Vosges et l'Alsace, elle va essayer de remonter vers Metz en se frayant un chemin les aunes à la main, mais elle se fera battre sur la route et capitulera à Sedan, entraînant la capture de l'empereur.

2°) *Paris*. La France se retrouve donc le 4 septembre 1870 sans gouvernement légal et sans corps de bataille. Le gouvernement d'aventure que créent alors les politiciens républicains sur les

253 Peine commuée en détention à perpétuité. Il s'évadera et mourra pauvre en exil à Madrid

dépouilles de l'empire décide de continuer la guerre et, entiché des souvenirs de 1792, de réaliser une sorte de levée en masse. Pour se donner le temps de l'opérer, il décide que les quelques forces disponibles, débris des combats récents ou renforts qui s'apprêtaient à monter en ligne, vont...s'enfermer dans Paris et « fixer » l'ennemi. Gambetta, un des chefs de la bande, après avoir organisé le camp retranché de Paris, s'envole romanesquement en ballon pour organiser la guerre en province. On se retrouve dès lors dans le scénario *armée enfermée + armée de secours*. C'est une ironie de l'Histoire que Napoléon III, qui avait tant poussé les recherches archéologiques sur Alésia, voit sa dernière guerre se terminer selon le même schéma. L'armistice consacrant la défaite française est signé après 5 mois de siège.

La première guerre mondiale

Après la défaite de 1871, la France reprit patiemment la construction d'une nouvelle « ceinture de fer », qui était à peu près achevée 10 ans plus tard. En 1914, on en était à commencer à désaffecter ou déclasser des ouvrages de ce système. La guerre de 14, sur le théâtre d'opération du nord-ouest vit se dérouler une longue guerre de tranchées entre deux brèves périodes de guerre de mouvement : août-septembre 1914 d'une part, mars-novembre 1918 de l'autre. De la bataille de la Marne à mars 1918, pendant 3 ans et demi, les Allemands furent, essentiellement sur la défensive. C'est eux qui, dès la fin de la course à la mer, en décembre 1914, instaurèrent la guerre de tranchée, qui était une guerre défensive. Les alliés se la laissèrent en quelque sorte imposer parce qu'ils avaient besoin de reprendre haleine.

Avaient-ils le choix ? Face à des Allemands qui s'acagnardaient, pouvait-on disposer les troupes alliés autrement que dans des lignes de tranchées parallèles, à 200 ou 500 ou 800 mètres de distance, à celles des Allemands ? C'est une question qui mérite d'être posée. Toujours est-il qu'à partir de mars 1915, les offensives vinrent des alliés. Les Franco-britanniques eurent-ils tort de lancer ces offensives (Artois et Champagne en 1915, Somme en 1916, Chemin des Dames en 1917) ? Ne fallait-il pas au contraire, dans ce cas particulier, s'installer dans la logique de l'enfermement, puisque c'était moins les Allemands qui faisaient le siège de la France que les alliés qui tenaient l'Allemagne en état de blocus économique et qu'il suffisait d'attendre que ce blocus produisit ses effets ?

Cette hypothèse, qui a été avancée par certains en Grande-Bretagne, appelle plusieurs objections :

- a) La plus importante est que ces offensives visait en partie à soulager le front russe en retenant autant de forces allemandes que possible à l'ouest, sous peine de voir s'effondrer ce front russe qui était précieux pour les alliés. C'est notamment le sens de la bataille de la Somme déclenchée pour accompagner l'offensive conduite par Broussilov en Ukraine²⁵⁴.
- b) L'efficacité du blocus économique n'était pas tout à fait acquise : d'une part, les Allemands pouvaient importer des produits via les Pays-Bas et la Suède, pays neutres que cette guerre enrichit considérablement ; d'autre part, ils pouvaient contre-attaquer en mer, et ils ne se privèrent pas de le faire, par la guerre sous-marine, qui pouvait constituer un contre-blocus dont l'effort de guerre britannique aurait beaucoup souffert.
- c) L'opinion publique aurait sans doute mal compris l'inaction de l'armée.

La ligne Maginot

La construction d'une ligne de défense fortifiée de cinquième

²⁵⁴ Les Austro-Allemands cherchèrent constamment la décision sur le front russe, jugé plus faible et, en attendant, adoptèrent une attitude conservatoire à l'ouest. Dans cette perspective. Leur offensive à Verdun (février-décembre 1916) paraît aberrante et, de fait, elle fut l'objet de controverses dans leur camp. Les Allemands n'eurent pas plus tôt entrevu la réalisation de leur objectif (la défaite russe) grâce à la révolution de février 1917, que les Etats-Unis entrèrent en guerre (avril 1917), au moment où la situation des alliés était la plus critique. Dès lors, s'engagea une course contre la montre entre d'un côté la liquidation du front russe par les révolutionnaires russes et les austro-allemands, qui aboutit à l'armistice du 26 novembre 1917 et au traité de Brest-Litovsk (3 mars 1918) et de l'autre la montée en ligne progressive, sur le front occidental, des unités américaines. Dès mars 1918, les Allemands tentèrent leur première offensive à l'ouest depuis 15 mois, sans même prendre le temps de transférer autant d'hommes et de matériel qu'il l'aurait fallu du front est au front ouest. Ce fut un échec. Ils tentèrent une dernière offensive en juillet, mais qui était un baroud d'honneur, car à cette date, le nombre des soldats américains sur le front était déjà trop élevé.

génération²⁵⁵ fut prise le 14 janvier 1930²⁵⁶. Elle répondait à deux préoccupations.

La première reposait, comme toujours en matière militaire, sur l'illusion que l'éventuelle prochaine guerre serait semblable à la dernière. Ce qui avait frappé tous les esprits et qui continue à frapper près d'un siècle après, c'était la guerre de tranchée, les combattants pataugeant dans la boue, le froid et la vermine. On voulut donc prendre des précautions dès le temps de paix pour éviter cela et pour assurer aux soldats des conditions de combat moins pénibles. Il s'agissait aussi de tirer les leçons de l'inefficacité que les forts de la précédente génération avaient manifestée lors de l'invasion de l'été 14, que ce soit en France (Lille, Maubeuge...) ou en Belgique (Liège), inefficacité qui était liée notamment à leur inadaptation aux explosifs modernes et qui serait aggravée par l'entrée en lice, de façon massive, de l'aviation.

La seconde préoccupation résidait dans la démographie française en général et dans la natalité de la période de 1914-1918 en particulier. La date théorique de l'évacuation de la rive gauche du Rhin était en 1935, soit l'année de naissance de la classe la plus creuse. La construction d'une ligne de défense solide était certes coûteuse en investissement, mais rentable ensuite car elle permettait de gagner un peu de temps en défendant le territoire avec des troupes inférieures en nombre à l'ennemi, mais solidement protégées et armées, et d'attendre les renforts provenant de l'Empire et du Royaume-Uni.

Au-delà des arguments rationnels, il est loisible de penser que, parmi les déterminants de ce choix de la fortification, l'atavisme de l'enfermement sur place face à l'adversaire joua un rôle.

Quoi qu'il en soit, le calcul avait sa cohérence et, en dépit des ricanements qu'elle ne cesse de susciter depuis la dernière guerre, cette

²⁵⁵La première génération fut celle du limes romain, le long du Rhin, la seconde, celles des châteaux forts du moyen-âge, en particulier des XIV^{ème}-XV^{ème} siècle, la troisième celle de Vauban, la quatrième celle de Séré de Rivière au début de la III^{ème} République

²⁵⁶ Date du vote des crédits, sous l'impulsion d'André Maginot. ancien combattant et député, d'où son nom.

ligne aurait pu être efficace, au moins pour briser un élan allemand de type blitzkrieg comme celui de 1940. D'ailleurs, certains ouvrages de la ligne qui fut effectivement construite résistèrent jusqu'à l'armistice. Mais pour cela, il aurait fallu mener le projet avec énergie, détermination et en grand. On se souviendra qu'après la défaite de 1871, le système de fortification Séré de Rivière déjà cité avait été quasiment achevé 10 ans après la guerre. Pour la nouvelle ligne, 10 ans après la guerre, elle n'était pas encore décidée. Et lorsqu'elle le fut, on ne sut pas aller jusqu'au bout de la logique.

D'une part, pour des raisons budgétaires, il y eut deux sortes d'ouvrages. Ceux de la commission d'organisation des régions fortifiées, qui étaient les plus aboutis et qui dans l'ensemble résistèrent à l'offensive de 1940, et les autres, simples ouvrages d'intervalles réalisés à l'économie, qui n'étaient pas à la hauteur de l'objectif. Pour les mêmes raisons, l'artillerie mise en place était insuffisante, ainsi que les obstacles antichars.

D'autre part, il eut fallu que la ligne fortifiée allât jusqu'au littoral, mais, à la fois pour des raisons budgétaires, là encore, et pour ne pas susciter le chagrin des Belges, la ligne fut arrêtée aux Ardennes, ces derrières non comprises. En effet, à l'époque, la Belgique était alliée de la France ; construire une ligne de fortification entre les deux pays, c'eut été laisser entendre qu'en cas d'invasion de la Belgique, l'armée française ne se serait pas portée immédiatement en avant, qu'elle aurait attendu l'arme au pied l'ennemi en laissant les Belges se faire massacrer. Au surplus, les autorités civiles et militaires françaises pensaient que les chars allemands ne pourraient pas passer à travers la forêt ardennaise ; et de fait, en 1940, ils ne passèrent pas à travers la forêt. Ils passèrent par la route. Cette décision est d'autant plus surprenante que ses auteurs étaient par ailleurs obnubilés par le souvenir de la Grande guerre et qu'en 1914, précisément, c'est par la Belgique et nulle part ailleurs que les Allemands étaient passés. Mais il est clair que dans ces sortes de choses, la mémoire est sélective. Un autre exemple en est que la mémoire des décideurs gardait plus trace des combats de tranchées que des batailles finales de l'été et de l'automne 1918 qui, pourtant apportèrent la victoire. Or, ces batailles étaient des batailles de mouvement, centrées sur l'usage combiné des chars et des avions. Ce sont elles qui inspireront les Allemands en 1940 et même la campagne d'Eisenhower en Europe de

l'ouest de juin 1944 à mai 1945, mais les dirigeants français des années vingt et trente les avaient sous-estimés.

Ce sont les conditions de réalisation de la Ligne Maginot, plus que son principe même, qui constituèrent une erreur. La conséquence de celle-ci fut que l'armée allemande, en 1940, passa, comme en 1914, par la Belgique et que l'armée française ne put la bloquer²⁵⁷. dans des batailles de rase campagne.

Juin 1940

Après le début de l'offensive allemande, les affaires des alliés furent assez vite compromises. Le gouvernement français se replia à Bordeaux, comme en 1870 et comme en 1914. Mais assez rapidement, ce n'est pas seulement le séjour à Paris qui fut impraticable pour le gouvernement, mais tout séjour en métropole.

La tentation de l'enfermement fit alors une première réapparition fugitive, sous forme guerrière, et certains, au gouvernement, jouèrent un instant avec l'idée d'un *réduit breton*, qui consistait à transformer la presqu'île armoricaine en camp retranché, ravitaillé par mer par les Britanniques. Encore la nostalgie de l'impossible insularité...Mais, finalement, on recula en raison de l'incapacité totale où l'on était d'amener sur cette partie du territoire le matériel suffisant pour que cette tentative ait un sens. Et puis, la majorité du gouvernement estimait que les jeux étaient faits.

Le gouvernement avait dès lors le choix entre, d'une part, demander l'armistice à l'Allemagne et, d'autre part, quitter la métropole et s'installer outre-mer ou à l'étranger, pour poursuivre la guerre. Il choisit, et avec lui la quasi-totalité de la classe politique, de rester en France et de conclure l'armistice. Celui-ci fut demandé le 17 juin, signé le 22 et entra en vigueur le 25. En application de la convention d'armistice, la moitié nord de la France et tout son littoral atlantique étaient occupés par des

²⁵⁷ Le fait que l'armée allemande soit passée, tant en 1914 qu'en 1940, par la Belgique montre combien l'existence de cet Etat- tampon produisait une situation bâtarde pour la défense de la France, à croire que la Grande-Bretagne l'avait créée pour maintenir entrebâillée la porte des invasions de la France. Le seul avantage était que l'invasion de la Belgique par l'ennemi garantissait à la France l'alliance et l'intervention britannique.

troupes allemandes (environ 650 000 hommes), la flotte était neutralisée, l'armée de terre limitée à 100 000 hommes en métropole.

Avantages et inconvénients des deux scénarios.

Le maintien du gouvernement en France

1°) Avantages :

- dans la perspective d'une guerre courte (c'est-à-dire où la Grande-Bretagne s'entendrait rapidement avec l'Allemagne pour mettre fin aux hostilités), ce choix permettait d'assurer la continuité des pouvoirs publics et de l'ordre public
- Il évitait que la France soit administrée directement par un gauleiter (gouverneur) allemand, qui aurait forcément fait preuve de plus de rudesse qu'un gouvernement français
- Il permettait à ce dernier de préserver les intérêts français notamment dans le cadre de la commission d'armistice, organisme franco-allemand chargé d'examiner les litiges nés de
- l'application de l'armistice
- Il préservait une moitié du territoire métropolitain, mais plus encore l'empire, avec une armée de 100 000 hommes en Afrique du nord, de toute présence allemande
- Il ménageait l'avenir en ce qui concernait la flotte de guerre, qui était neutralisée, mais pas détruite. Dans le domaine du matériel terrestre, les services gouvernementaux pouvaient en dissimuler dans l'attente de jours meilleurs

2°) Inconvénient

L'inconvénient est essentiellement d'ordre politique et rétrospectif : le maintien du gouvernement sur le territoire le mettait nécessairement en contact permanent avec les autorités d'occupation et donnait à penser qu'il cautionnait les actes de ces autorités. Les actes d'autorités militaires d'occupation sont toujours, par nature, susceptibles d'être violents et odieux. Le précédent constitué par l'occupation allemande en Belgique et dans le nord de la France en 1914-18 est là pour le montrer. Certains aspects de l'occupation de 1940-44 soulèvent de la part de la postérité une réprobation qui dépasse celle qui s'est attachée à l'occupation de 1914-18 ou de 1871-73 et le gouvernement français demeuré en métropole est, de fait, compris dans cette réprobation particulière.

Le scénario du gouvernement en exil

1°) Avantages

- Le premier avantage est symétriquement inverse à l'inconvénient présenté par la première solution : il évite l'opprobre qui s'est étendu sur une partie de la France et qui touche surtout, comme la politique esquissée par le gouvernement pendant cette période était par certains côtés, d'inspiration conservatrice, le courant conservateur. Plus généralement, cette solution pouvait éviter le climat de ressentiment qui plane depuis cette époque sur la vie politique française.
- Vu de l'extérieur, dans ce scénario, la France parle d'une seule voix pendant toute la durée du conflit. Son crédit s'en trouve donc amélioré.
- Les négociations avec les alliés, sur la place de l'aimée française dans le dispositif d'ensemble, sur l'approvisionnement en munition, pétrole, etc. sont évidemment plus favorable pour un gouvernement en exil qu'elles ne le furent pour le général de Gaulle, qui, jusqu'à la Libération, souffrit vis à vis des Américains d'un déficit de confiance et dut finalement déployer beaucoup plus d'énergie à lutter pied à pied pour défendre la place de la France auprès des alliés qu'à lutter contre les Allemands.
- La France aurait gardé la disponibilité de sa flotte et les troupes rapatriées de Dunkerque, au lieu d'être rapatriées en France à la fin du mois de juin, auraient continué le combat depuis les îles britanniques.

–

2°) Inconvénients

- Le départ du Gouvernement pour Londres ou pour le Maroc aurait eu pour conséquence la poursuite des hostilités entre la France et l'Allemagne et l'occupation totale de la France par l'armée allemande et par une administration dirigée par un gauleiter. Ce gouverneur n'ayant pas en face de lui d'autorité française, il n'y aurait eu aucune borne à ses exigences et on peut avancer sans grand risque d'erreur que la situation matérielle des Français et des étrangers vivant en France aurait été nettement pire qu'elle ne l'a été. C'est particulièrement vrai des juifs. On objectera que des pays comme les Pays-Bas, le Danemark ou la Norvège ont vécu sous le régime du

Gauleiter et ne semblent pas avoir eu une situation pire que la France, à quoi on répondra que ces pays, contrairement à la France, n'avaient pas déclaré la guerre à l'Allemagne, qui savait faire la différence, et qu'au surplus, d'un point de vue allemand de l'époque, ils étaient des frères de race.

— A la fin de juin 1940, l'armée allemande aurait atteint les rivages de la Méditerranée. Elle aurait alors embarqué sur des navires italiens, comme ce fut le cas un an plus tard avec en Tunisie françaises, mais, sans tirer un coup de fusil, en Libye italienne, voisine de l'Afrique du nord française, qu'elle aurait ensuite gagnée par la route. La France ne disposait sur place ni de chars ni d'avions modernes ni surtout d'aucun arsenal, d'aucun atelier de réparation, les Britanniques auraient continué à réserver pour la défense de leurs îles leur propres forces et, peut-être pas fâchés, au fond, de voir la France évincée de ses possessions d'outre-mer, (comme on le verra un an plus tard au Liban) ne seraient pas intervenus ou symboliquement. L'armée d'Afrique se serait donc battue avec honneur, conformément à sa tradition, mais aurait déposé les armes au bout de quelques semaines, submergée par la « force mécanique ». A partir de là il n'y aurait plus eu à l'expansion des forces de l'Axe sur l'ensemble des territoires français d'Afrique d'autres limites que celle de leurs capacités logistiques. L'occupation de la Tunisie par les Italiens, tant désirée par eux, les aurait probablement détournés de la malencontreuse entreprise contre l'Egypte, ce qui aurait renforcé l'abstention des Britanniques à intervenir. Occupant l'Algérie et le Maroc dès juillet-août 1940, les Allemands auraient disposé de temps pour s'y fortifier et rendre le débarquement ultérieur des Anglo-Américains, en novembre 1942 (« opération Torch »), beaucoup plus difficile et meurtrier. En attendant, les grandes victimes de ce scénario auraient été les juifs d'Afrique du nord.

— On voit que les avantages et les inconvénients des deux scénarios sont un peu plus balancés que l'on peut le penser de prime abord. Néanmoins, on peut considérer que l'inconvénient politique de long terme mentionné plus haut, concernant l'emploi constant de la référence à cet épisode de l'Histoire de France comme une arme politique, conduit, en dernière analyse, à condamner le choix qui fut fait par la classe politique française au début de juillet 1940.

Les raisons d'un choix.

1°) *Le poids du passé.* Il faut juger les décisions du passé en fonction des époques qui les ont précédées pour les comprendre et en fonction de celles qui les ont suivies pour les juger. Dans l'Histoire, la lumière qui éclaire ceux qui prennent les décisions vient de derrière et non de devant eux.

Le choix de 1940 s'autorise du précédent de 1871. L'exemple avait d'autant plus de poids que les hommes de 1940 étaient les fils spirituels de ceux de 1871, les mêmes républicains modérés et francs-maçons. On pensait faire l'armistice de juin 40 comme les grands anciens avaient fait celui de janvier 1871, avec à peu près les mêmes conséquences que ce dernier, dès que les Anglais auraient déposé les armes, ce qui, croyait-on, était une affaire de jours.

2°) *La faible confiance envers la Grande-Bretagne.* Dans l'esprit de la plupart des Français de l'époque, la défaite des 75 divisions françaises ne pouvait que préluder celle des 10 divisions britanniques, qui avaient d'ailleurs été déjà étrillées à Dunkerque. Les Français sous-estimaient l'armée britannique et surtout la détermination de Londres. Cette sous-estimation s'expliquait par le fait que l'armée britannique avait été peu présente durant la « drôle de guerre » et la campagne de France. Le corps expéditionnaire insulaire avait, avec des troupes françaises, été encerclé par les Allemands dans la poche de Dunkerque et avait été contraint de rembarquer dans des conditions à la fois héroïques et piteuses entre le 29 mai et le 4 juin 1940. On ne l'avait plus revu depuis en France, car le gouvernement britannique préférerait garder son armée pour la défense de l'archipel, et l'armée française avait terminé la campagne seule, à deux contre trois. L'effet psychologique de cet effacement se conjugait au traumatisme de l'effondrement brutal de l'armée française, victorieuse en 1918, et conduisait la quasi totalité des Français à s'attendre à une défaite rapide du Royaume-Uni. On notera au passage que Hitler partageait cette croyance en une fin rapide de la guerre et c'est sans doute la raison (outre le désir d'accomplir un acte symétrique de l'armistice de novembre 1918 et qui l'annule en quelque sorte), pour laquelle il accorda au gouvernement français l'armistice, qui était moins favorable à l'Allemagne qu'une capitulation sans condition.

Enfin, indépendamment même de la question militaire et

logistique, on sortait de 15 années de lâchage continu de la part des gouvernements britanniques successifs, qui avaient toujours fait pression sur le gouvernement français dans le sens de l'abandon de toutes les contraintes imposées à l'Allemagne par le traité de Versailles et contre toute résistance aux extensions territoriales allemandes. Il était donc difficile d'imaginer que cette guerre se terminerait autrement que par un arrangement, sur le dos de la France éventuellement, d'ailleurs. C'était aussi le pari que faisait Hitler²⁵⁸.

3°) Peu de gens prêtaient attention au fait que, s'il suffisait à l'Allemagne de 15 à 20 divisions (le quart de ce dont elle disposait à l'ouest) pour venir à bout des quelques forces terrestres qui restaient disponibles en Grande-Bretagne, elle était bien incapable d'aligner les moyens nécessaires pour faire franchir la Manche à ces divisions, que l'on peut estimer à 200 cargos (ou 10 rotations de 20 navires) et 60 paquebots (ou 10 rotations de 6 navires) + 1 transport de produit pétrolier par jour de campagne, + 200 chalands de débarquements, plus la couverture aérienne nécessaire pour protéger les navires allemands contre l'aviation britannique et la Royal Navy et pour détruire les défenses terrestres. Il y avait là incontestablement *un manque de culture géopolitique*, qui était très général chez un peuple toujours éloigné des choses de la mer et du grand large.

Dans l'ordre des explications mentalitaires, on peut aussi évoquer les facteurs suivants :

4°) *la conception matérialiste de la patrie*, qui est perçue avant tout comme une terre, une glèbe (« On n'emporte pas sa patrie à la semelle de ses souliers »). A l'opposé de la conception abstraite qui met en avant le peuple et selon laquelle, la patrie c'est n'importe quel territoire où est ce peuple. Le « retour à la terre » prôné par certains partisans du gouvernement Pétain témoignait de cet attachement un peu mystique à la

²⁵⁸ Cf., par exemple compte rendu de la conférence tenue à la chancellerie le 23 mai 1939 (Documents du procès de Nuremberg, tome XXXVII).

Si l'on fait abstraction de ce que l'on sait de la suite des événements, l'éventualité d'une paix anglo-allemande à l'été 1940 n'était pas si irréaliste et certains hommes politiques britanniques la préconisaient, comme le ministre des affaires étrangères, Lord Halifax, ou Lloyd George, qui avait été Premier ministre en 1918. En juillet 1940, la Grande-Bretagne ne disposait plus que de 650 canons, dont 54 antichar et de 5(X) chars de combats, soit [équivalaient de moins de 3 *panzerdivisionen*

terre, en vogue dans certains milieux conservateurs français dans la première moitié du XX^{ème} siècle (« la terre, elle, ne ment pas » disaient des affiches maréchalistes).

5°) *L'influence du dolorisme catholique*. Le chef d'Etat doit rester au milieu de son peuple malheureux. Il est une lointaine réminiscence du Christ, mais aussi de l'époque gauloise où, en cas de défaite il était de bon goût que le chef mourût au combat ou se suicidât. On ne va plus jusque là, mais rester au milieu du peuple en butte à l'adversité comme un Christ aux outrages est une sanctification et un sacrifice expiatoire ou propitiatoire. La victime est mise en avant. Dès avant l'armistice, d'ailleurs, les actualités cinématographiques françaises ne montraient de la guerre que des églises détruites, des villages en feu, des blessés, des cortèges de fugitifs, au lieu de mettre en valeur la puissance de l'armée française.

6°) *L'inculture géopolitique*. Les dirigeants républicains étaient les héritiers de Clemenceau, qui avait bien exprimé son incompréhension des questions géopolitiques de son temps en répondant à qui lui parlait des problèmes de ravitaillement en pétrole de la France : « Quand j'ai besoin de pétrole, je vais chez l'épicier. Lui-même était le digne descendant de Voltaire, parlant des « quelques arpents de neige au Canada » à propos de la perte par la France de son empire nord-américain²⁵⁹.

La drôle de guerre avait déjà permis à ces gens là de donner toute la mesure de leur ignorance de la réalité du rapport des forces en présence, en demandant par exemple à l'armée de planifier une invasion de la Roumanie pour empêcher les Allemands de mettre la main sur les champs de pétrole de Ploesti et à la marine d'assurer le ravitaillement de la Pologne, à travers une Baltique contrôlée par la Kriegsmarine. Ils étaient aussi les héritiers de toute une tradition parlementaire qui, sous la restauration, la monarchie de juillet et la troisième République faisait toujours pression pour la baisse des budgets de la marine de guerre, par

²⁵⁹ Note à [intention des jeunes générations françaises : Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, l'électricité étant peu répandue, on s'éclairait avec des lampes alimentées par du pétrole (kérosène), que l'on achetait effectivement chez l'épicier. A certains égards, Clemenceau semble la réincarnation de Voltaire : même caractère irascible et vindicatif, même passion anti-catholique et même absence de culture géopolitique.

manque de vision planétaire. La classe politique de la Révolution et des débuts de la III^{ème} République était composée d'avocats. A la fin de cette dernière, elle était composée d'avocats ou de juristes (Briand, Poincaré, Laval, Blum), de journalistes et de professeurs (Herriot, Daladier...), les uns et les autres étant souvent des anciens des sections littéraires de l'école normale supérieure. Cette formation n'ouvrait pas suffisamment sur le monde et n'apportait aucune culture politique, économique et encore moins géopolitique. Les seuls qui pouvaient avoir ce vernis étaient ceux qui passaient le concours des Affaires étrangères, mais, si l'on en juge par le catastrophique Alexis Léger, (cf. chapitre précédent), cela ne devait pas être une garantie. La création de l'école nationale d'administration, en novembre 1945 visa aussi, entre autres choses, à tirer les conséquences de la faillite de la formation des classes dirigeantes d'avant-guerre²⁶⁰. Si cet objectif a été atteint, c'est une autre histoire.

7°) Mais, au-delà de ces considérations objectives et rationnelles, l'attitude du président du conseil de l'époque, le maréchal Pétain, peut apparaître comme *une réminiscence de notre schéma de référence* : le chef gaulois s'enferme au centre du pays, dans l'oppidum que constitue en l'espèce la métropole, plus précisément la zone libre, et plus précisément encore Vichy, aux confins des pays arverne et éduen²⁶¹, et il attend l'armée de secours, celle des alliés. Déjà en 1917, quand on le pressait de prendre l'offensive, il répondait, à l'abri de la ligne continue des tranchées, « J'attends les tanks et les Américains », ce qui n'est pas non plus très éloigné du syndrome d'Alésia.

Avec Vercingétorix à Alésia, Saint-Louis à Mansourah, Jean II à Poitiers, Louis XI à Péronne, François I^{er} à Pavie, Louis XVI aux Tuileries puis au Temple, Napoléon I^{er} à Sainte- Hélène, Napoléon III à Sedan, Pétain à Vichy puis à Sigmaringen²⁶², peu de peuples ont vu autant que les Français

²⁶⁰ On citera aussi, dès avant-guerre l'oeuvre de l'amiral Castex, et après, la création de l'institut des hautes études de la Défense nationale (I.H.E.D.N.).

²⁶¹ Alésia, Bourges, Vichy... Cette dernière n'est éloignée, après tout, que de 180 kilomètres d'Alise Sainte- Reine, site communément admis d'Alésia et de 200 km de Bourges. Car on pense aussi à Charles VII : la ligne de démarcation de 1940, séparant la zone occupée et le royaume du « maréchal de Vichy » n'est pas très différente de la ligne séparant, vers 1429, la zone contrôlée par les anglo-bourguignons et le territoire du « roi de Bourges »

²⁶² On pourrait ajouter Jeanne d'Arc à Compiègne.

leurs chefs d'Etat prisonniers. Certains peuples connaissent le mythe du roi caché ou empêché, comme les Celtes (le roi Arthur, le roi pêcheur), les Russes (Dimitri), les Portugais (Don Sebastiao), ou même les Allemands (Barberousse) ; le souverain captif, lui, est un archétype de l'Histoire de France, peut-être le plus constant ; c'est aussi une des figures de l'enfermement²⁶³.

Pourtant, les années trente furent une période de propagande et de fierté nationale à l'égard des possessions d'outre-mer de la France. Dans chaque école, la carte du monde faisait apparaître en rose, sur tous les continents, les territoires sous autorité française ; c'est l'époque où l'on se mit à appeler cet ensemble, « l'Empire » et on mettait en relief ses réserves d'hommes, ses productions minières ou agricoles, les réalisations de la métropole : ports, routes, écoles, hôpitaux, etc. Tout cela compta pour rien au moment de la catastrophe. On ne se souvint pas que la France, ce n'était plus seulement 550 000 km² de territoire en Europe, mais aussi 9 millions de kilomètres carrés sur tous les continents, la plupart hors d'atteinte des moyens logistiques de l'ennemi. Comme quoi, tout ce battage autour de l'empire n'était qu'une propagande artificielle et superficielle.

L'entre-deux-guerres avait aussi été une période de modernisation de la marine de guerre. En 1939, la France n'en avait pas eu d'aussi belle depuis le Second-empire, en dépit de quelques lacunes. Son existence aurait pu conduire les politiques à quelque réflexion sur les atouts qui restaient à la France, surtout combinée avec l'« empire », mais la cécité des dirigeants à l'égard du grand large, l'incapacité à penser de façon mondiale, l'ignorance, jouèrent une fois de plus. La France - et en tous cas ses dirigeants (mais un peuple a les dirigeants qu'il se donne)-, n'était décidément pas digne de jouer un rôle mondial ni de commander à tant de peuples.

Il y eut des voix dissidentes. On prépara un paquebot, le *Massilia*, pour transporter au Maroc les parlementaires qui le souhaiteraient et d'ailleurs, il appareilla bien, le 21 juin 1940, avec à son bord un certain nombre de parlementaires²⁶⁴. Le président de la République avait songé à

²⁶³ Cela dit, être captif est aussi une manière d'être caché.

²⁶⁴ Dont Daladier et Mandel

embarquer, mais les vieux routiers l'en avaient dissuadé ; ils ne voulaient pas s'éloigner de là où les choses se faisaient, à Bordeaux puis à Vichy, où le gouvernement s'installa le 2 juillet 1940. Le général de Gaulle, entré au gouvernement le 5 juin, profitait d'une mission à Londres pour y rester et analysa avec clairvoyance la situation dans une allocution qu'il prononça le 18 juin à la radio d'Etat britannique : une bataille était en train d'être perdue par une puissante coalition, mais celle-ci avait les moyens de porter le conflit sur l'ensemble de la planète, et cette campagne perdue ne devait donc pas signifier la fin de la guerre.

Mais, surtout, on ne peut pas dire que la décision de 1940 était inévitable dans la mentalité des Européens de l'époque. En effet, si l'on sort du contexte exclusivement français, on se souviendra que, de mars 1939 à juin 1940, 8 pays ont été envahis par l'armée allemande : la Tchécoslovaquie en mars 1939, la Pologne en septembre 1939, le Danemark et la Norvège en avril 1940, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Belgique et la France en mai 1940. Or, sur ces 8 pays, 7 ont fait le choix du gouvernement en exil, même si, dans deux cas, le chef de l'Etat lui-même resta dans son pays²⁶⁵. Il n'y avait donc pas de déterminisme de l'époque, pas de fatalité. C'est bien la mentalité nationale qui a fait la différence. Quels que soient les arguments déployés à l'époque ou par la suite pour justifier le choix français, ce seul fait fait pencher la balance dans le sens de la condamnation. On ne peut avoir raison contre tous.

On était en présence :

- de deux perceptions de l'espace. Une conception mondiale incluant les océans et les 5 continents, dans laquelle la France métropolitaine était un espace parmi d'autre de déploiement des forces en présence, le mieux équipé, évidemment, mais pas le seul, et une conception terrienne pour qui seul ce qui se passait en Europe continentale comptait.
- de deux perceptions de l'homme dans l'espace : l'une où la terre est première et où l'homme est comme le prolongement et le produit de cette

²⁶⁵ Le roi de Danemark s'enferma dans son palais, en une hostilité silencieuse, le roi des Belges voulut partager les épreuves de son peuple. Contrairement à son père, qui, après l'invasion de son pays s'était réfugié dans le nord de la France pour poursuivre le combat.

terre, l'autre centrée sur l'homme, qui est un acteur mobile, conduisant sont destin à travers l'espace - peuples sédentaires, peuples nomades ?

Glières et Vercors. Par nature, la Résistance était l'antithèse de l'enfermement ; c'est l'expression de la volonté de garder sa liberté d'action. Pourtant, au sein même de la résistance, à côté d'innombrables actes authentiques de francs-tireurs, renaquit la tentation de l'enferment, sous la forme des camps retranchés *des Glières et du Vercors*, dans les Alpes, avec la même illusion de « fixer » les forces ennemies (les Allemands, que l'on souhaitait détourner du front de Normandie) et la même attente de l'armée de secours (les Alliés). Cette tactique était une aberration, - compte tenu du rapport de forces, la Résistance devait rechercher sa force dans les attaques surprises, la mobilité - et, une fois de plus, cela se termina par un bain de sang dans les deux cas (respectivement les 25 mars et 21 juillet 1944).

Dien Bien Phu (septembre 1953-mai 1954)

A ce jour, l'histoire des batailles de la France s'ouvre et se clôt par un siège et une défaite : elle commence par Alésia et se termine par Dien-Bien-Phu, au Tonkin. La tentation de l'enferment la marque jusqu'au bout, jusqu'au seuil de sa sortie de l'Histoire.

A l'été 1953, le Viet-Minh décida de porter la guerre vers l'ouest du Tonkin, vers le royaume du Laos. Celui-ci étant lié par un accord de défense avec la France, le commandement français en Indochine chercha à barrer l'accès de ce pays aux forces communistes. Pour ce faire, il choisit d'occuper en force le village de Dien Bien Phu, qui, par sa position, est une des clefs de cet accès, ainsi que la plaine environnante, et d'y construire une piste d'atterrissage et un camp retranché. La piste était au milieu de la plaine, le camp retranché comprenait 7 points d'appuis fortifiés situés sur des mamelons tout autour. Au départ, la piste d'atterrissage était destinée à approvisionner les opérations de guerre qui seraient menées à partir de Dien Bien Phu et le camp retranché était destiné à protéger cette piste d'atterrissage. Mais, petit à petit, les choses allaient s'inverser et la piste n'allait plus servir qu'à ravitailler le camp retranché. C'est que le Viet-Minh avait massé 5 divisions autour du site. Il avait mis 6 mois pour y parvenir (septembre-mars). Un peu comme à Sedan en septembre 1870, les Français occupaient des mamelons, mais qui étaient eux-mêmes

dominés par des collines, à 1500 ou 2000 mètres, que l'ennemi avait occupées. C'est en raison de ces collines surplombantes qu'en toponymie militaire on appelle cette plaine la *cuvette* de Dien Bien Phu. A la mi-mars 1954, l'armée viet-minh donna l'assaut à 3 des points d'appui et les prit, rendant quasiment impossible l'atterrissage d'avions, tandis que sa D.C.A. obligeait l'armée de l'Air à effectuer les parachutages de ravitaillement à très haute altitude, avec l'imprécision que cela impliquait. Dès lors, la situation de la garnison française, qui comptait une forte proportion de Légion étrangère, devint critique et un scénario de type Camerone se mit en place. Très symptomatiquement, ce n'est que lorsqu'elle prit les couleurs de l'enfermement et de la défaite que la guerre d'Indochine attira l'attention de la presse et de l'opinion publique françaises, habituellement indifférentes à ces événements. Mais ici, contrairement à Alésia, il n'y avait pas d'armée de secours. Le 7 mai 1954, les survivants se rendirent et partirent pour une captivité cruelle. Entre les tués, les blessés et les prisonniers, l'armée perdait 20 000 hommes. Politiquement et diplomatiquement, la France perdait beaucoup plus.

Quel jugement peut-on porter sur cet ultime enfermement ?

L'objectif géostratégique d'empêcher la guérilla communiste d'entrer au Laos faisait sens. Tout en reconnaissant qu'il est facile après coup de critiquer la solution technique mise en oeuvre pour l'atteindre, on risquera 3 remarques :

- Il y a eu, comme souvent à l'origine des erreurs stratégiques, une mauvaise information du commandement (ou une mauvaise prise en compte par lui des informations dont il disposait) concernant les forces de l'ennemi et surtout sur ses capacités logistiques pour les regrouper sur un point donné et notamment une mauvaise appréciation de la quantité d'artillerie qu'il était en mesure de hisser sur les collines.
- On a consacré toutes les forces disponibles pour l'opération Laos au camp retranché ; il ne restait donc plus de forces de manoeuvre. Or cela n'a de sens de vouloir « fixer » l'adversaire au moyen d'un camp retranché qu'à condition de disposer par ailleurs d'éléments pour battre le pays et tomber sur les arrières des assiégeants. A Dien Bien Phu, on n'avait pas prévu d'armée de secours.
- Les mamelons tenus par les Français autour de la piste d'atterrissage étaient eux même dominés par un cercle plus large de

collines. Puisqu'on voulait empêcher les Viet-Minh d'utiliser la plaine de Dien Bien Phu comme base de départ de leurs opérations au Laos, il aurait peut-être été préférable de ne pas occuper la plaine, mais de s'établir sur ces collines, ce qui aurait permis de pilonner la plaine et d'interdire à l'ennemi de s'installer aussi bien dans la plaine que sur ces collines. Mais, pour tenir les collines, comme le fit le Viet-Mihn, il aurait fallu 5 divisions, que n'avait pas le commandement français.

Au-delà des erreurs d'appréciations qui ont pu être commises, ces dernières remarques font ressortir que les moyens dont disposait la France sur les 850 000 kilomètres carrés de l'Indochine pour faire face à un ennemi de plus en plus puissamment équipé par la Chine communiste voisine étaient probablement insuffisants.

Les Gaulois comme les Français ont tendance à s'enfermer derrière des murailles protectrices, à s'accrocher au territoire, à faire le gros dos. Ils n'appartiennent pas à la race des cosaques, des housards, des coureurs des steppes, encore moins, on l'a dit et redit, à celle des marins, mais à celle des paysans-soldats qui prennent l'épée ou le fusil pour défendre un morceau de sol. Pour le meilleur et pour le pire : pour Gergovie la victorieuse, pour Alésia la dramatique, pour Verdun, où « on ne passe pas », comme pour Dien-Bien-Phu, où l'on perd une colonie. L'impact sans égal de la bataille de Verdun tient, outre son gigantisme, à ce qu'elle correspond idéalement à la mentalité nationale : c'est l'apothéose de la guerre de tranchée, sorte de bataille de siège en rase campagne, purement défensive, agrippée au sol natal pour lequel on se bat sur terre et sous la terre, à grand renfort de boyaux boueux à souhait, et dans des forts que l'on défend jusqu'au dernier soldat, jusqu'au dernier pigeon voyageur (Vaux) ; en outre, par un étonnant coup du sort, elle se déroule là où, 11 siècles plus tôt est née la France.. Les grandes victoires de conquête sont souvent sans lendemain comme Marignan, comme celles de Maurice de Saxe ou de Bonaparte.

Evidemment, les deux attitudes peuvent se justifier selon les circonstances et c'est le secret de l'art de la guerre que de sentir quelle est l'attitude la plus opportune. Dans l'ensemble, la leçon de l'Histoire, s'il y en a une, enseigne plutôt la supériorité éternelle de celui qui sait garder sa liberté de manoeuvre et d'initiative, qui sait ne pas « être fait aux pattes », selon l'expression du général de Gaulle.

Le sol est le seul élément naturel du Français, qui se méfie de l'eau et même de l'air. Ce n'est pas un hasard si la France est le pays qui, au mépris des deniers des contribuables, joue le T.G.V. contre l'avion, le tunnel sous la Manche contre le bateau. L'homme politique cherche toujours à inscrire son action dans le sol, par la construction de routes et de bâtiments, par le béton et le goudron, (comme E. Balladur annonçant en 1995 qu'aucun point du territoire ne devrait être éloigné de plus de 30 km d'une autoroute), quitte à saccager ses paysages, bien qu'ils soient peut-être les meilleurs atouts du pays dans la guerre économique mondiale, les seuls qui lui resteront quand il aura perdu tout les autres.

QUELQUES OBSERVATIONS SUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE AVANT 1940

La valeur humaine et matérielle de l'armée française n'a pas joué un rôle déterminant dans l'issue de la campagne de France de mai-juin 1940, mais seulement dans sa durée. Néanmoins, l'état de l'armée française et son évolution entre les deux guerres mondiales constituent un cas d'école riche d'enseignements.

La valeur d'une armée dépend essentiellement de 4 paramètres :

Le produit intérieur brut (P.I.B.) du pays et sa politique économique pendant les années qui ont précédé

Le pourcentage du P.I.B. affecté aux dépenses militaires

Les choix de doctrine d'emploi et de stratégie

L'expérience et la qualité intrinsèque des personnels.

1°) Le P.I.B. et les choix économiques reflètent et déterminent :

- la capacité industrielle du pays, en termes quantitatifs et qualitatifs et par conséquent sa capacité à produire son matériel propre et donc son degré de dépendance ou d'indépendance dans ce domaine
- la capacité à acheter à l'étranger ce qui lui manque
- les ressources affectables aux dépenses militaires. Pendant les hostilités, c'est un des facteurs déterminants de la durée de la résistance du pays.

2°) Le pourcentage de P.I.B. affecté aux dépenses militaires traduit la volonté du peuple et de ses dirigeants et le niveau des charges qu'il est prêt à s'imposer pour garantir son indépendance et sa sécurité. Il détermine plus directement l'état de l'armée, de son matériel, du niveau d'instruction des hommes, de leur entraînement.

3°) Les choix de doctrines d'emploi résultent de l'idéologie militaire qui règne dans la sphère supérieure de l'armée mais aussi de l'impulsion et de l'orientation qu'impriment les politiques, d'une part par le biais du budget qu'ils allouent aux militaires, d'autre part, par les directives qu'ils leur donnent. Les erreurs de doctrine faits en France dans les années trente ont donné lieu à une abondante littérature, il n'y a pas lieu d'y revenir. Elles n'ont eu d'ailleurs qu'une influence mineure sur l'issue de la campagne de 1940.

4°) Enfin, à puissance économique égale, ou à armées matériellement égales sur un champ de bataille donné, ce sont l'expérience et la qualité intrinsèque des personnels qui font la différence. L'expérience est assurée par la participation des cadres et des hommes à des conflits récents, capables de fournir des enseignements. La valeur intrinsèque des troupes (courage, mordant, endurance, etc.) est la variable la plus difficile à réduire en équation. Celle de l'armée française était inégale selon la nature des unités, d'actives ou de réserve. Leur encadrement n'avait pas, dans l'ensemble, d'expérience récente du feu.

C'est l'ensemble de ces facteurs qui ont joué dans la catastrophe de 1940, et plus particulièrement les deux premiers. On se concentrera ici sur le facteur industriel.

* *
*

La France sort ruinée de la première guerre mondiale. Les destructions de la guerre sont évaluées à 34 milliards de francs-or (2 500 milliards de francs 2006), la guerre en a coûté 156 (10 000 milliard de francs 2006) ; la valeur du franc est divisée par 5, elle a un endettement écrasant envers l'étranger, essentiellement les Etats-Unis, sa démographie est durement touchée par la mort de 1 360 000 hommes, la majorité en âge de procréer, et par le manque à gagner des naissances pendant les années de guerre.

L'évolution du P.I.B. sera ce qu'elle pourra entre 1919 et 1939, peut-être aurait-il pu être supérieur moyennant une autre politique sociale et financière, on n'entrera pas dans le détail et, de même que la part de P.I.B. affectée aux dépenses de défense est ce qu'elle peut être dans un pays démocratique où les hommes aux commandes du pays ont traversé une épreuve effroyable, où chacun a perdu un proche ou plusieurs et où la majorité des citoyens est sortie de cette épreuve avec un état d'esprit de « plus jamais ça ». Néanmoins, la part du P.I.B. affectée à ces dépenses (5 à 7 %) sera globalement supérieure à celle qui y est consacrée au début du XXI^{ème} siècle (2 %).

En revanche, la faiblesse industrielle, la sous-capitalisation chronique des entreprises industrielles françaises est un handicap, qui va bien au-delà de la période sous revue et qui pouvait être corrigé. Elle est aggravée par l'éparpillement des moyens, pour déboucher sur un sous-investissement tant en recherche-développement qu'en machines-

outils.

En 1939 encore, il y a plus de 20 constructeurs automobiles, dont 10 constructeurs de poids-lourds, c'est-à-dire de constructeurs à qui on peut confier la fabrication de camions, de tracteurs d'artillerie et de blindés : Renault, Citroën, Peugeot, Panhard, Chenard et Walker, Hotchkiss, SOMUA, Unic, Berliet, Willeme. Cela signifie 10 bureaux d'études, jaloux de leur indépendance et de leurs solutions techniques, 10 gammes de moteurs, une dispersion des moyens intellectuels, de l'outillage. Plusieurs ne sont que des P.M.E. sous-capitalisées. Lorsqu'un appel d'offre est fait pour un char de combat, ces constructeurs peuvent soumissionner, mais aussi les arsenaux de l'Etat, ou encore des entreprises de fonderie ou des chantiers navals²⁶⁶.

Cette faiblesse chez les constructeurs est conjuguée avec les lacunes de l'industrie métallurgique, qui souffre des mêmes maux. La métallurgie française est inférieure à ses grandes rivales américaines, britanniques, allemandes, notamment sur deux points capitaux pour l'armement : les alliages et la soudure. Il en résulte, dans les années 1930 comme avant 1914, que les tôles, par exemple des navires de guerre, sont moins résistantes que celles de leurs adversaires. D'autre part, dans la construction des chars, on en reste longtemps à la technique du rivetage des tôles de blindage, qui offre une moindre solidité que celle de la soudure.

L'industrie française aura ainsi toutes les peines du monde à sortir des tourelles de char convenables. Elle ne sait usiner que des tourelles de petites tailles, qui interdisent notamment de doter le plus gros char de l'armée, le B1, d'un canon de 75mm sous tourelle ; on devra se contenter d'un canon de 47mm, le 75 étant « en casemate », c'est-à-dire non orientable, ce qui, on l'imagine, réduit le potentiel de l'engin.

Enfin s'ajoutait à cela un mal chronique de l'armement français, dont il n'est pas sûr qu'il soit guéri 70 ans plus tard : la lenteur des choix. Le choix d'un matériel était confié à une commission, qui examinait les prototypes, n'était jamais satisfaite du premier coup et demandait des modifications. Illustrant l'adage « le mieux est l'ennemi du bien », le prototype restait souvent prototype, ou ne débouchait sur la production de série que lorsqu'il était déjà techniquement dépassé.

²⁶⁶ Comme les Forges et chantiers de la Méditerranée, qui produisent le char -d'ailleurs estimable- FCM, de 1936 à 1940.

Faiblesse structurelle également dans l'industrie des équipements radio. Ces équipements, tant en qualité qu'en quantité, sont inférieurs sur les avions de combat ou sur les chars français, à ceux de leurs homologues allemands ou britanniques. C'est le cas plus particulièrement des communications « en phonie » (transmission directe de la voix humaine, par opposition à la transmission en morse). Cette faiblesse se combine ici aux réticences de l'état-major à utiliser des communications radio en clair, à cause des risques d'interception par l'ennemi. On raconte qu'une partie des équipements radio de la ligne Maginot sont d'origine allemande (Siemens)...

Dans le domaine de l'aéronautique, la situation est analogue mais peut-être encore plus caractéristique, car la dispersion a été voulue. Compte tenu de l'importance du rôle des forces aériennes dans la bataille de France et aussi parce que l'on est en présence d'un véritable cas pratique pour école de gestion d'erreur de politique publique, le sujet mérite que l'on s'y arrête.

Au départ, il y a la funeste politique des prototypes, lancée à partir de 1920 par l'administration, notamment sous l'impulsion du sous-secrétaire d'Etat aux travaux publics de l'époque, Flandin. On parlait de trois idées :

a) il fallait soutenir les entreprises existantes pour que, en cas de nouvelle guerre, la France dispose d'un tissu industriel important immédiatement mobilisable. Il s'agissait aussi de maintenir en vie, au lendemain de l'armistice, les constructeurs qui, sinon, auraient été ruinés par l'arrêt des commandes militaires. Mais pourquoi vouloir les maintenir en vie ? Il n'y avait pas de chômage à l'époque. A la fermeture de ces usines, les ouvriers auraient trouvé à se recycler, y compris dans l'aéronautique civile qui était de toute façon vouée à l'expansion. Il y avait comme un pessimisme sous-jacent, qui est encore aujourd'hui celui des syndicats de salariés face à une fermeture d'usine : le postulat est qu'il n'y aura pas d'emploi ailleurs.

b) plus on avait d'entreprises, plus on avait de chance de voir naître des solutions techniques innovantes. La politique des « cent fleurs » de Mao, en quelques sorte (« que cent fleurs s'épanouissent »...).

c) La pluralité d'entreprise était un moyen d'éviter de mettre l'Etat entre les mains d'industriels oligopolistiques ; elle était aussi censée entretenir une émulation féconde.

L'Etat garantit donc un volant annuel de commandes à tous les constructeurs de la place. Cette politique fut aggravée par le ministère, à partir de 1928 : 54 contrats de prototypes civils furent lancés avec 26 entreprises différentes ! Il en résulta qu'au milieu des années trente, il y avait une quantité de constructeurs aéronautiques, qui vivaient de petites commandes publiques saupoudrées : Breguet, Pothez, Dewoitine, Morane-Saulnier, Caudron (Renault), Bloch, Latécoère, CAMS, Farman, Lioré-Olivier, Mureaux, Blériot, etc., sans compter les motoristes : Lorraine, Renault, Gnôme-et-Rhône, Hispano, Salmson, dont aucun n'est capable d'atteindre les puissances des moteurs britanniques ou américains. Il y a encore les ingénieurs qui n'avaient pas d'usines, comme Couzinet ou Wibault, et des façonniers qui n'avaient pas de bureau d'étude, comme Letord.

L'Etat a encouragé la dispersion des moyens, alors que ceux-ci étaient déjà maigres du fait de l'état des finances publiques d'une part et de la sous-capitalisation congénitale des entreprises françaises d'autre part. Or, c'est la puissance des bureaux d'études qui fait l'émergence des meilleures solutions techniques, la puissance des services de maintenance qui fait la sécurité des produits et des systèmes. Il en est résulté, fort logiquement, des productions qui souffraient

- D'un déficit d'innovation
- D'un déficit de sécurité et de fiabilité
- De coûts élevés, dus à des séries trop courtes ne permettant pas un étalement suffisant des frais fixes.

En 1936, le gouvernement nationalisa et essaya de regrouper autoritairement ces moyens, mais cela se fit dans la pagaille du Front populaire et la désorganisation se superposa à l'impuissance. Ensuite des aménagements furent apportés et, en 1940, la situation de la France, dans le domaine de l'industrie aéronautique comme dans d'autres, était meilleure qu'elle l'avait été depuis longtemps, mais il était trop tard.

C'est ainsi que fut perdue, dilapidée, l'avance technique acquise par la France entre 1908 et 1918 en matière de construction aéronautique, avance telle que cette industrie fournissait des matériels aux alliés, y compris américains. L'infériorité de la production française tant civile que militaire devint patente au tournant des années 1930. Il n'y a pas seulement une erreur de politique publique : c'est tout un état d'esprit sous-jacent qui est inadapté, qui fait que

les inconvénients du choix qui est fait ne sont pas perçus comme ils devraient l'être.

Accessoirement, une autre erreur de politique industrielle marque l'aéronautique française des années trente, c'est l'attachement à l'hydravion. L'idée imposée par le ministère de l'Air, notamment par l'ingénieur Suffren-Hébert, est que l'hydravion est seul autorisé à faire de longues traversées maritime, car en cas de panne, il peut se poser sur l'eau, flotter et attendre des secours navals. Conception de terrien : en fait, l'hydravion, appareil bâtard, est à la fois un mauvais avion et un très mauvais bateau. Pour répondre aux consignes de l'administration, les constructeurs vont s'efforcer de construire de ces machines qui cumuleront les défauts structurels de ce type d'appareils et les faiblesses, déjà rappelées, propres à l'industrie française. C'est ce cocktail infernal qui causera la mort de Mermoz en décembre 1936, aux commandes d'un de ces engins. L'appareil qui, le premier effectua la traversée commerciale de l'Atlantique sud, en 1930, était un avion pur²⁶⁷, mais que le ministère de l'Air n'autorisa à voler que du bout des lèvres et auquel il ne donna aucune suite commerciale en dépit de la réussite de ses traversées.

S'il y a une entreprise qui symbolise ce décrochage de la France, c'est Latécoère²⁶⁸, à la fois société de construction d'hydravions et compagnie aérienne (les "lignes Latécoère", qui deviendront ensuite l'Aéropostale). L'histoire de la conquête de la liaison aérienne Toulouse-Santiago du Chili, étape par étape, d'Alicante à Casablanca, de Dakar à Recife et à la cordillère des Andes est émaillée d'épisodes héroïques qui font partie de l'épopée nationale : Saint-Exupéry à Cap-Juby, partant à la recherche de Reine et Serres, prisonnier des Maures, Mermoz faisant cinquante-trois tentatives avant de parvenir à décoller de Natal, la perte de l'hydravion la *Croix-du-Sud*, la construction du *Lieutenant de vaisseau Paris*, Guillaumet franchissant à pied la Cordillère dans la neige après la chute de son avion. Mais cet héroïsme est un anachronisme, à la manière de celui de Bayard dans la guerre au canon et à l'arquebuse. Il eut en outre l'inconvénient de masquer les faiblesses de l'industrie aéronautique française et de retarder les réformes nécessaires.

²⁶⁷ L'arc-en-ciel » de Couzinet.

²⁶⁸ Ce qui ne met évidemment pas en cause l'entreprise Latécoère actuelle qui, au début du XXI^{ème} siècle, emploie 3000 salariés dans le secteur des pièces détachées aéronautiques. Les leçons du passé ont servi.

Un avion est avant tout une machine qui doit être parfaitement fiable. Tout, dans sa conception et dans sa construction, doit être fait pour qu'il n'y ait pas de place pour l'héroïsme, car cet héroïsme n'est que le comblement par l'individu d'une lacune, d'une défaillance dans la conception ou dans la construction de la machine ou bien résulte de ce que l'on veut faire faire à la machine des exploits, c'est-à-dire aller au-delà de la mission à laquelle elle est adaptée. C'est ce que l'on a fait constamment à l'Aéropostale. On a voulu traverser l'Atlantique sud avec des machines qui étaient adaptées pour traverser la Méditerranée. En outre, ces hydravions ne correspondaient pas au dernier état de la technique mondiale. Dans la mentalité traditionnelle, c'est beau ; selon la mentalité actuelle, c'est irresponsable s'il n'y a à bord que du personnel, ça l'est encore plus s'il y a des passagers.

On dira que ces prouesses, qui tiraient l'impossible de machines techniquement limitées permettaient de gagner du temps dans la conquête de lignes aériennes, de prendre des places au soleil dans la concurrence internationale entre compagnies, pour le plus grand bien du rayonnement de la France. Mais ce n'est même pas vrai : le temps éventuellement gagné au péril de leur vie par des pilotes comme Mermoz et comme 50 autres navigants était reperdu par les atterrissements des administrations et la fragilité des bailleurs de fonds. La faillite de l'Aéropostale, un des nombreux scandales politico-financiers de la III^{ème} République, fera plus de mal à l'expansion française en Amérique latine que l'héroïsme de ses pilotes n'avait fait de bien. En outre, cet héroïsme eut l'inconvénient de masquer les faiblesses de l'industrie.

L'épopée aérienne a rouvert temporairement l'âge des héros, mais elle l'a refermée très vite, dès le début des années trente, lorsque l'avion est devenu un moyen de transport de passagers qui avaient envie d'être non plus des héros, mais des usagers d'un service sûr et régulier. Les aviateurs de l'Aéropostale étaient des héros et des bricoleurs. L'ère de l'industrie moderne est celle où il n'y a plus de place ni pour l'héroïsme ni pour le bricolage. Comme pour le passage de la guerre chevaleresque à celle de l'infanterie et de l'artillerie, la France a mis plus de temps que d'autres pays à sortir de la conception héroïque de l'aviation, qui de toute évidence trouvait de forts échos dans l'âme nationale.

Même si ces erreurs politiques concernent au premier chef les avions civils, elles se répercutaient nécessairement sur les avions militaires, les constructeurs étant les mêmes. Lors du déclenchement de la

guerre, la France avait un parc d'avions de combat en cours de reconstruction. Les modèles les plus anciens et disparates sont en cours d'élimination et remplacés par des modèles plus récents, mais déjà surclassés par leurs homologues des grandes puissances. C'est dans le domaine du bombardement moyen et lourd que les défaillances technologiques de l'industrie aéronautique sont les plus criantes. En mai 1940, les forces françaises employaient 23 marques, 38 modèles en 42 versions et les récentes tentatives de réorganisation ne remédiaient pas au fond du problème : au début de la guerre, les 12 firmes principales possédaient 21 bureaux d'études qui avaient en cours 41 réalisations²⁶⁹. A fortiori, il n'y a rien d'équivalent aux travaux réalisés en Grande-Bretagne sur le radar ou en Italie et en Allemagne sur le moteur à réaction.

L'une des conséquences de tout cela est que les avions de combat français de 1940 étaient surclassés par leurs adversaires allemands et par leurs camarades anglais. A titre d'exemple, le modèle de chasseur le plus répandu, le Morane 406, pouvait atteindre 460 km/h, avec un moteur de 860 CV. Son homologue de la Luftwaffe, le Messerschmitt Bf 109 E, atteignait 570 km/h, avec un moteur de 1100 CV, et le Spitfire II de la R.A.F. 570 KM/H avec un moteur de 1236 CV. Et le surclassement portait aussi sur la fiabilité, la solidité, etc. et sur le nombre. Et il y avait 4 modèles de chasseurs, contre 1 chez les Allemandes et 2 chez les Britanniques²⁷⁰.

On pourrait croire que l'effondrement de mai 1940 et, plus encore, l'exemple américain que les Français de l'époque eurent plus ou moins sous les yeux en 1944, aurait été une démonstration de l'inadaptation des solutions techniques et organisationnelles françaises et que les conséquences en seraient tirées dès la Libération. Il n'en fut rien. C'est qu'en effet, ce sont les hommes de 15 à 20 ans, dont certains combattaient avec du matériel américain, qui ressentirent cet éblouissement devant la modernité américaine, mais ils n'accéderaient aux leviers de commandes que dans les années 60. Pour l'heure, c'était la génération précédente, celle de la grande guerre, qui était aux manettes

²⁶⁹ Emmanuel Chadeau, *in* L'industrie aéronautique française, 1900-1950 (Fayard)

²⁷⁰ Respectivement Morane 406, Bloch 151-152, Dewoitine 520, Curtiss P36, Messerschmidt Bf 109 et Spitfire et Hurricane. Puissance mesurée au décollage, vitesse à 5 ou 6000 mètres. Le Dewoitine présentait des performances plus honorables, mais n'entra en dotation que tardivement et en petite quantité.

et plus particulièrement, s'agissant du ministère de l'Air, un ministre communiste, Charles Tillon. Le mot d'ordre de 1944-47 fut donc encore une fois, au moins pour le secteur nationalisé, de maintenir l'outil de production et l'emploi, à cette différence près que l'industrie française de l'époque n'était plus, comme celle de 1919, à la pointe du progrès. Elle avait déjà 5 ans de retard en 1940 sur l'industrie américaine, elle en avait pris 5 de plus pendant l'occupation allemande et, ses produits ne trouvant pas preneurs, il fallut lui faire fabriquer des tracteurs, des réfrigérateurs, des armoires, jusqu'à ce que la faillite virtuelle, le départ des ministres communistes, l'aide Marshall, la remontée en puissance du secteur privé (Dassault, Breguet) et surtout le transfert de brevets américains, fissent entrer ce secteur dans l'après-guerre.

On peut s'interroger sur cet aveuglement collectif. Il ne s'explique absolument pas par le fait qu'il n'y ait pas eu, à l'époque, des administrateurs et des ingénieurs qui désapprouvassent la politique suivie, mais par le fait que ceux-ci n'étaient pas aux bons postes pour influencer sur les décisions. L'industrie de l'entre-deux-guerres (et de l'Occupation, par nécessité) était trop repliée sur elle-même. Elle était à un stade où les pionniers, les fondateurs, étaient en pleine maturité à la direction des entreprises qu'ils avaient fondées, artisanales d'abord et grossies trop vite grâce aux commandes de guerre. Ils avaient une tendance autocratique et avaient mis au point des méthodes, des préférences techniques, dont ils n'entendaient pas démordre. Leurs entreprises ne répondaient sans doute pas aux critères de ce que l'on appelle en ce début du XXI^{ème} siècle la bonne gouvernance. Quant aux décideurs, politiques et technico-politiques, il leur manquait également un suivi plus attentif des méthodes étrangères et, en outre, la connaissance des logiques d'entreprise et des contraintes du marché

CHAPITRE 23 – 1962 - LA TRAGÉDIE ALGÉRIENNE.

L'ÉCHEC DES COLONIES DE PEUPLEMENT FRANÇAISES

Le 5 juillet 1962, l'Algérie devenait un Etat indépendant. Avant et après cette date, tout au long de l'année, dans une atmosphère de drame humain incommensurable, les Algériens de souche européenne ainsi que ceux de confession israélite, quittaient le pays, laissant sur place leur logement, leur voiture, leurs biens professionnels, couronnant l'un des ratages les plus spectaculaires de l'histoire, celui des entreprises de peuplement outre-mer de la France.

On peut distinguer au moins trois sortes d'établissements outre-mer :

1°) le comptoir ou point d'appui, comme ceux que la France posséda en Indes après ses guerres malheureuses contre l'Angleterre, ou à Djibouti, de 1859 à 1977, ou encore le Royaume-Uni à Gibraltar.

2°) Le territoire d'outre-mer, territoire plus vaste et où s'installent, en plus des militaires et des fonctionnaires civils, des opérateurs économiques : planteurs, trappeurs, forestiers, entreprises minières.

3°) La colonie stricto sensu, c'est-à-dire le territoire destiné à l'établissement de colons.

Dès l'antiquité méditerranéenne, il exista des colonies des trois types. Les cités grecques créèrent notamment des comptoirs comme Marseille, Antibes et Nice, et des colonies comme la Sicile et la grande Grèce (sud de l'Italie). Carthage fut une colonie de Tyr et créa à son tour des colonies. Au moyen âge, ce furent des comptoirs que fondèrent Venise et Gênes, puis, avec la Renaissance coïncida la reprise des entreprises coloniales qui cette fois débordèrent le cadre européen. Ce fut alors le début d'un processus qui se poursuit au XXI^{ème} siècle, qui peut se définir comme :

- l'européanisation ou l'occidentalisation du monde
- l'uniformisation des modes de vie et de consommation à l'échelle mondiale
- la perte de leurs cultures traditionnelles par tous les peuples, y compris d'ailleurs les peuples européens, ou le ravalement de ces cultures au rang de simple folklore.

Il ne faut pas confondre la colonisation et le processus résumé ci-

dessus. Ce processus se serait produit de toute façon, avec ou sans la colonisation, du fait de l'évolution des modes de production et d'échange des biens et services issus du capitalisme et des techniques modernes de transport des personnes, des biens et des données. La colonisation a simplement été la forme qu'a pris ce processus pendant une certaine période de l'Histoire de l'humanité.

* *

*

Les établissements français dans la Méditerranée orientale au moyen-âge (XII^{ème}-XV^{ème} siècles) avaient été essentiellement militaires. Faute pour la France d'avoir eu les moyens de leur donner, par la colonisation paysanne, un substrat, un ancrage, ils étaient restés à la surface des pays dans lesquels ils avaient été faits, le vent les emporta. La première affaire importante fut, au siècle suivant, la colonisation de l'Amérique.

Mais, au début de l'expansion planétaire de l'Europe, la France fut occupée par d'autres entreprises, qui eurent pour résultat qu'elle vint tardivement à ce grand mouvement d'expansion. Le XVI^{ème} siècle a été à peu près neutralisé à cet égard. Au début du XVII^{ème} siècle, Henri IV put espérer avoir devant lui tout une période de paix, propice aux entreprises coloniales. Il commanda diverses expéditions, notamment celle de Samuel de Champlain qui commença à donner corps à la présence française au Canada qui, depuis la prise de possession par Jacques Cartier, était restée plutôt théorique. En 1682, Cavelier de la Salle donna au roi de France la vallée du Mississipi. Si elle ne recelait pas les mines d'or et de diamants qui faisaient rêver à l'époque, l'Amérique française n'était cependant pas sans atouts susceptibles d'attirer les hommes entreprenants : avec le Saint-Laurent et le Mississipi, elle disposait des deux plus vastes estuaires du continent et des deux vallées les plus intéressantes pour assurer le débouché des marchandises, et elles avaient un arrière-pays illimité.

Mais elle avait un handicap : l'accès le plus direct à l'Amérique du nord, en venant de métropole, était la côte plus ou moins droite qui s'étend du Maine jusqu'au nord de la Floride. Or, fidèles à leur talent pour mettre la main sur les meilleurs mouillages, les Anglais avaient pris possession de cette côte, en expulsant au besoin les Hollandais²⁷¹, et ces colonies

²⁷¹ L'exemple le plus célèbre est celui de la région de l'estuaire de l'Hudson river, qui

anglaises s'étaient rapidement développées, de sorte que les possessions françaises, si elles étaient jointives dans la région des grands lacs, n'en avaient pas moins une forme d'équerre rendant leur défense malcommode ; on voyait venir le conflit : l'axe de poussée des colonies anglaise vers l'ouest les conduirait inmanquablement à entrer en collision avec l'axe de circulation des vallées françaises du Saint-Laurent et du Mississipi.

Pour en revenir au Canada, si l'on fait remonter la concrétisation de la domination française au début du XVII^{ème} siècle, force est de constater que cette concrétisation ne se traduisit pas par un peuplement du pays, peut-être parce que survinrent rapidement l'assassinat du Roi et une période de troubles intérieurs à peu près ininterrompus jusqu'aux années 1650. En 1665, un premier recensement faisait apparaître 3215 habitants français. La course était déjà virtuellement perdue : l'Amérique anglaise, partie à peu près sur la même ligne en 1610 (350 européens), était déjà à 26 000 en 1640 et à 50 000 en 1650. On voit que l'échelle n'est pas la même. Il avait fallu 40 ans à l'Amérique anglaise pour atteindre les 50 000 colons et cela par le jeu spontané de l'émigration. L'Amérique française mit 120 ans pour atteindre le même chiffre.

Pourtant, l'administration fit des efforts. Elle alla chercher des jeunes filles dans les orphelinats, offrit des primes aux soldats qui, au terme de leur contrat, acceptaient de s'établir sur place plutôt que de rentrer en métropole. On offrit également la possibilité à des hommes condamnés à des peines de prison (braconniers, contrebandiers du sel) de faire leur temps libres mais en Amérique. Plus de la moitié des soldats comme des condamnés demandaient à revenir en métropole une fois leur temps effectué. Les provinces les plus éloignées de l'Atlantique et celles du Massif central n'envoyèrent pas ou peu de colons. Lors du système de Law, où la volonté gouvernementale était particulièrement forte, on envoya également des prostituées plus ou moins repenties et des

avait d'abord été reconnue par Verrazzano en 1524 pour le compte du roi de France, qui l'avait baptisée Nouvelle-Angoulême. Les Français n'en avaient rien fait et les Hollandais en avaient profité pour y établir un fort, Nouvelle-Amsterdam, dont ils avaient été délogés en 1664 par les Anglais, qui rebaptisèrent le site Nouvelle-York. Les Américains, reconnaissants à leur manière, ont donné le nom du dernier gouverneur hollandais à une marque de cigarettes : Pieter Stuyvesant.

vagabonds. 3 500 colons furent expédiés entre 1718 et 1721, ce qui représentait un effort considérable, mais il y eut des abus, les méthodes employées étaient dignes d'un pays du tiers monde ou d'une dictature stalinienne : il arrivait qu'on raflât des gens qui n'étaient ni des vagabonds ni des prostituées, rien n'était organisé pour les nourrir jusqu'au port et sur le bateau, rien de prévu pour les accueillir sur place, les points de débarquement étaient vite engorgés, les épidémies s'y mirent. Ce désastre entraîna une baisse de confiance dans les actions de la Compagnie du Mississippi, bref, tout se ligua contre la réussite de l'entreprise. En fait, la croissance de la population française de l'Amérique du nord fut due surtout à la natalité. Elle aussi était encouragée par l'Etat, au moyen de primes : un père de 10 enfants touchait du gouverneur une prime de 300 livres, un père de 12 enfants 400 livres (2 ans de salaires d'un ouvrier de l'époque). Les jeunes qui se mariaient avant 20 ans (16 ans pour les filles) touchaient une prime de 20 livres. En 1765, peu après la perte du Canada, celui-ci comptait 76 000 colons, dont 5000 dans la ville de Québec. L'Amérique anglaise en comptait dix fois plus. Lors de la guerre de Sept-ans, qui se déroula notamment au Canada et se termina sur ce théâtre par la défaite des plaines d'Abraham (13 septembre 1759), il est évident que, compte tenu des difficultés à envoyer des renforts depuis la métropole, si la population locale avait été plus nombreuse, elle aurait pu davantage résister par ses propres moyens et les clauses de la paix auraient peut-être été moins radicales.

Il y a une vraie similitude entre l'attitude des capitalistes français de l'époque (XVII^{ème} siècle), que l'Etat doit presque supplier de mettre de l'argent dans les compagnies de commerce (cf. chapitre 24) et celle des simples sujets, qu'il faut constamment solliciter, inciter, pour que quelques uns acceptent d'émigrer. S'il y a une chose que l'on ne peut reprocher aux gouvernements de l'époque, c'est de ne pas avoir compris l'enjeu ni de ne pas avoir consentis les efforts budgétaires nécessaires. Il y a quelque chose de pathétique dans ces efforts de la puissance publique s'échinant à remonter une pente naturelle défavorable ; c'est l'un des exemples les plus caractéristiques de politique volontariste. Mais décidément, la colonisation au sens strict, c'est-à-dire l'émigration vers de nouveaux territoires était conforme au génie de la race chez les Anglais, les Portugais, les Hollandais, plus tard chez les Allemands, les Italiens, les Suédois, les Irlandais, mais en aucun cas chez les Français. On n'est pas en présence d'une faute politique mais d'un blocage des

mentalités. Une phrase des mémoires de Choiseul illustre ce que représentait pour beaucoup de contemporains la perspective d'un départ pour les colonies : « Un homme de cette naissance et qui n'avait d'autre ressource vis à vis de sa famille que le conseil d'aller en Amérique, ce qui était à peu près comme si on lui conseillait de se jeter par la fenêtre. »

Dans un pays qui connaissait encore les disettes, le chômage, à la campagne comme en ville, les droits seigneuriaux, les privilèges et le mépris de classe, il ne s'est pas trouvé plus de 10 000 jeunes Français en 150 ans (entre 1600 et 1760, soit 70 par an) pour aller vivre sur une terre pleine d'avenir et de possibilités, permettant de mener une vie laborieuse, certes, mais large et sans trop de contraintes. Dans le même temps, il s'en est trouvé au moins 1 500 000 pour accepter de mourir à la guerre, (entre 1660 et 1815) avec un taux de désertion qui est toujours resté dans les limites du supportable. Un auteur, frappé par ce contraste entre la quasi-impossibilité pour les gouvernements d'obtenir des Français qu'ils allassent vivre aux colonies et la relative facilité avec laquelle ils obtenaient d'eux qu'ils mourussent en Europe, parfois héroïquement, au combat, a écrit que la seule émigration que les gouvernements de l'époque aient pu obtenir des Français fut l'émigration vers l'au-delà.

L'un des facteurs de l'essor démographique des colonies anglaises d'Amérique du Nord fut que le gouvernement y vit judicieusement un moyen de se débarrasser des dissidents religieux, notamment les Puritains ou quakers. Tout le monde connaît l'aventure d'Mayflower, débarquant une centaine de colons sur les côtes du Massachusetts. Ceux-ci constituèrent l'armature de la prodigieuse expansion démographique de l'Amérique anglaise, ce qui explique aussi sa mentalité profondément marquée par le puritanisme. En France, au contraire, les colonies étaient plus ou moins interdites aux protestants. Peut-être que leur ouvrir cet exutoire eut permis d'éviter que, persécutés par le gouvernement dans les années 1680, puis chassés par la révocation de l'Edit de Nantes, ils allassent faire profiter de leur savoir-faire des pays étrangers et généralement ennemis de la France. On objectera que leur religion les aurait fini par les pousser à l'indépendantisme, comme ce fut le cas des colons anglais, mais de toute façon, l'Amérique du nord n'échappa-t-elle pas à la France ? Cette mesure aurait au moins assuré une plus grande présence francophone

dans cette région si importante du monde.

Les autres territoires du premier empire colonial français, aux Antilles et aux Mascareignes, n'étaient pas des colonies au sens populationnel, mais des territoires d'exploitation économiques, mis en valeur par grandes plantations, pour la canne à sucre, l'indigo, le coton, le café, la vanille. C'est aussi ce que la compagnie des Indes orientales voulait faire en Indes, mais, après le traité de Paris de 1763, il fallut se contenter là-bas de comptoirs. Ce traité, qui mettait fin à la guerre de Sept-ans, ôtait à la France ses territoires d'Amérique du nord continentale, soit potentiellement 3 millions de kilomètres carrés, mais dont une partie seulement avait été vraiment reconnue, et ses territoires de l'Inde, à l'exception de deux comptoirs. Elle conservait le Sénégal, Saint-Pierre et Miquelon (station importante pour les pêcheurs à la morue venant de métropole), la Guyane, la Guadeloupe, la Martinique et surtout Saint-Domingue, qui ne représentait que 27 000 kilomètres carrés, mais qui, à la veille de la Révolution, était le principal fournisseur de sucre de l'Europe et en produisait plus, dit-on, que toutes les possessions anglaises. Comme quoi, les Français pouvaient réussir une entreprise coloniale ; peut-être étaient-ils plus adaptés à cette forme d'expansion, à la colonisation de riches, fondée sur les grandes domaines où l'on fait travailler les esclaves, qu'à la colonisation de peuplement, colonisation de pauvres qui travaillent la terre eux-mêmes.

En 1800, l'Espagne, qui avait reçu les territoires français situés à l'ouest du Missouri et du Mississippi à l'issue de la guerre de Sept-ans, les rétrocéda à la France, mais ils furent recédés aux Etats-Unis par le Consulat en 1803. C'est ici le lieu d'essayer de tordre le cou à un autre fantasme récurrent qui conduit certains à reprocher à Bonaparte d'avoir privé la France de ce magnifique territoire. Bonaparte n'a rien bradé du tout :

1°) Ces territoires, qui n'avaient jamais eu une forte administration française, en avaient perdu l'habitude depuis 37 ans. Une reprise de possession effective aurait nécessité un gros effort matériel et humain, avec des moyens logistiques que la France n'avait pas, comme le prouva l'échec de l'expédition organisée la même année pour reconquérir Saint-Domingue, qui intéressait pourtant autrement le gouvernement, en raison de l'énorme potentiel du commerce du sucre.

2°) Pour exploiter ce territoire, on se serait heurté au même problème de sous-peuplement que précédemment. Au fond, la France *ne méritait pas* un tel territoire.

3°) Même si la frontière était reculée vers l'ouest, on se trouvait face au même risque que précédemment d'un conflit entre un territoire étatsunien en pleine expansion démographique (2 millions d'habitants en 1800), qui ne pouvait trouver d'exutoire que dans une marche continue vers l'ouest, et un espace nominalement français mais presque désert de Français et barrant la route à cette expansion naturelle.

Pour défendre un territoire aussi vaste, placé dans une situation aussi conflictuelle, il aurait fallu des troupes et donc des bateaux pour les transporter. Or, des bateaux, la France n'en avait pas (du moins de bonne qualité) et la mer appartenait alors à l'Angleterre, toujours plus ou moins en guerre contre la France ; le consulat était donc hors d'état de transporter un soldat en Louisiane.

5°) Enfin, la demande de cession, pour une somme de 80 millions de francs²⁷², a été, pour les Etats-Unis, une manière courtoise, pour ne pas faire perdre la face à l'ancienne alliée à qui ils devaient un peu leur indépendance, de l'exiger et de la prendre, ce que la France n'aurait eu aucun moyen de les empêcher de faire. D'ailleurs, le gouvernement américain ne paya jamais cette somme²⁷³.

* *

*

Il fallait, pour réussir la colonisation de peuplement, la combinaison de deux facteurs : un peuple ayant une propension à coloniser et une bonne organisation, et de toute évidence, les Anglais possédaient ces deux atouts, qui firent défaut aux Français. En juillet 1749, les Anglais, voulant assurer leur expansion en Acadie, jusque là peuplée de Français, envoyèrent 2500 colons, auxquels étaient garantis un ravitaillement gratuit pendant un an et une exemption d'impôt pendant 10 ans, accompagnés d'une garnison de 2000 hommes. On a là une bonne illustration du savoir-faire anglais :

— Ils trouvent 2500 anglais disposés à émigrer sur une terre

²⁷² 8 milliards de francs 2006, en parité de pouvoir d'achat ouvrier.

²⁷³ La France, de son côté, devait 20 millions de francs aux Etats-Unis à titre d'indemnisation des dommages causés par les corsaires français à la marine américaine depuis 1792.

tout de même moyennement hospitalière ;

- Ils ont les moyens logistiques pour débarquer rapidement 4 500 personnes sur un point donné de l'Amérique ;
- Ils savent y apporter des incitations concrètes : ravitaillement, régime fiscal ;
- Ils savent combiner une opération de peuplement et une action stratégique.

On a là aussi, en creux, bien des maux de l'entreprise absence de volonté chez les sujets, mauvaise organisation, émigrants traités comme du bétail, manque de moyens logistiques, non-coordination des mouvements de troupe et de l'établissement des populations.

L'affaire d'Amérique est la plus importante, la plus frappante, en raison de l'énormité de l'enjeu territorial, mais il y eut d'autres exemples. En fait, tout au long de l'ancien régime et même du XIX^{ème} siècle, face à un territoire donné, on hésita souvent sur le mode d'exploitation à y instaurer, et diverses autres tentatives de peuplement furent faites. On en donnera trois autres exemples.

La Guyane. En 1763-64, le Premier ministre, Choiseul est désireux de relancer l'expansion coloniale sur les quelques territoires qu'a laissé à la France le traité de Paris. Ses regards se portent sur la Guyane. Il nomme un gouverneur, Turgot, frère du futur ministre des finances, qui, avec son aveu, mène une intense politique de propagande pour attirer des colons. Au total, on réunit 10 000 personnes, non seulement de France, mais de pays limitrophes, qui partent notamment de Rochefort, mais rien n'est organisé sur place pour les accueillir ; les bateaux arrivent de façon trop rapprochée, les colons s'entassent dans des camps, à Kourou et à Cayenne. Comme dans l'expérience de 1721, qui n'a pas servi de leçon, les épidémies s'y mettent, d'autant mieux que le pays est malsain, et l'opération est un désastre total, particulièrement vexant pour l'amour-propre national, car venant au lendemain de la perte quasi-totale de son empire colonial. La Guyane sera le théâtre d'autres tentatives de peuplement, rendues malheureuses par son climat malsain, puis ce sera l'expérience du bagne où, pendant 50 ans des milliers de détenus seront employés à construire une route Cayenne-Saint-Laurent du Maroni que n'importe quelle entreprise de

travaux publics correctement outillée aurait construite en 5 ans et qu'ils ne termineront²⁷⁴ d'ailleurs jamais, mais ceci est une autre histoire.

Le Sénégal. En 1816, le gouvernement de la Restauration chercha à reprendre effectivement possession du comptoir et y envoya des soldats et quelques colons sur deux navires. L'un d'eux, commandé par un ancien officier de la marine de Louis XVI, qui avait émigré et perdu de vue le métier, s'échoua le 2 juillet au large de l'actuelle Mauritanie. Il s'appelait la Méduse. Il en résulta un drame humain (200 morts), une nouvelle blessure pour l'amour-propre national (sur le thème : « ce pays n'est décidément pas doué pour les entreprises coloniales ») et un scandale politique. Le Sénégal ne fut jamais (fort heureusement, d'ailleurs) une colonie de peuplement et végéta encore 40 ans avant d'être pris en main par Faidherbe.

La Nouvelle-Calédonie. En 1854, la marine prit officiellement possession du territoire au nom de la France. L'idée d'y installer une colonie pénitentiaire vint très vite, car on était près de l'Australie. Déjà, au XVIII^{ème} siècle, on avait eu l'idée d'envoyer des condamnés en Amérique. La Grande-Bretagne systématisa le principe en Australie et y envoya à partir de 1788 des condamnés en grand nombre. L'île-continent était considérée comme une prison sans barreaux. Les barbelés, les barreaux, c'était l'insularité et la distance : 15 000 kilomètres de l'Angleterre. Il suffisait de surveiller les ports et les mouillages. En outre, les « convicts » recevaient des terres, de l'outillage, de quoi perdre l'envie de revenir en Europe. La propension des Britanniques à coloniser fit le reste. En Nouvelle-Calédonie, tout au long du Second-empire, l'administration installa des colons et des forçats. La compétition entre une Angleterre gorgée de colonies et une France qui avait cessé d'être une rivale depuis Trafalgar se faisait moins vive au XIX^{ème} siècle, ce qui permit à l'expérience néo-calédonienne de se dérouler et devait lui éviter d'être un échec comme celle d'Amérique du nord. Dès 1870, il y avait 10 000 européens, moitié libres, moitié forçats. Néanmoins, 150 ans après le début de l'expérience, la Nouvelle-Calédonie reste un petit territoire provincial, qui n'a pas atteint la taille critique pour le développement autonome d'entreprises industrielles, bancaires, etc. On constate que le rapport de population entre les aborigènes et les

immigrants, au début du XXI^{ème} siècle, est de 1 aborigène pour 70 immigrants en Australie, il est de 1,3 mélanésien pour 1 Européen en Nouvelle-Calédonie. Ce rapport de forces démographique défavorable aux habitants d'origine européenne génère évidemment des frictions, dont le point culminant a été atteint entre 1985 et 1988, obligeant les autorités françaises à faire plusieurs pas sur la route de l'abandon. On voit encore une fois, outre la différence de savoir-faire des autorités, une différence de vigueur de l'émigration des deux peuples.

* *

*

La tragédie moderne, ce fut l'Algérie. De nombreuses puissances moyennes sont sorties de l'Histoire en 1945. Avec l'Algérie, la France a eu une sorte de prolongation.

En 1829, Charles X avait nommé un gouvernement conservateur qui avait du mal à trouver un soutien à la chambre des députés. Pensant qu'un succès militaire pourrait lui apporter un regain de popularité ainsi qu'à son cabinet, Charles X donna son accord à une expédition amphibie contre Alger. Cette expédition avait deux prétextes :

- Un motif de court terme, qui est un désaccord entre le gouverneur turc (le « dey ») d'Alger et le gouvernement français sur des créances qu'aurait eu le gouvernement local sur des particuliers protégés par la France.
- Un motif de long terme : les activités des pirates d'Alger, qui prennent des navires en Méditerranée et réduisent en esclavage les passagers (mais en réalité, cette activité était en déclin depuis dix ans).

Du fait du fossé technologique qui s'est instauré entre l'Europe et les autres pays, le débarquement et la prise de la ville furent une promenade militaire. Sur ces entrefaites, la révolution de juillet 1830 renversa le roi Charles X. Le nouveau gouvernement et tous ceux qui allaient le suivre, héritaient de la question algérienne. Le drame allait naître de l'incapacité de la France à aller jusqu'au bout d'une logique. En effet, au lendemain du succès de l'expédition, le gouvernement français avait le choix entre 4 options :

- a) Repartir. Le corps expéditionnaire avait mis la main sur le

trésor du deylik²⁷⁵, dont le montant permettait de rembourser les frais de l'expédition. Ce trésor ayant été largement constitué à l'aide des prises des pirates et des taxes sur les ventes d'esclaves, sa confiscation avait quelque chose d'assez satisfaisant pour l'esprit. Par ailleurs, on pouvait espérer que la démonstration de force aurait pour effet d'assurer durablement au pavillon français le respect de toutes les « régences barbaresques »

- b) Installer des comptoirs dans les principaux ports des pirates : Alger, Oran, Bougie, Bône, Djidjelli. Ces comptoirs feraient de l'import export avec l'ensemble des « régences », achetant les quelques productions du cru, vendant des produits manufacturés français. Ils comporteraient en outre des garnisons et quelques stationnaires²⁷⁶, permettant d'assurer l'ordre et d'imposer efficacement la cessation de la piraterie. Ces ports, après aménagement, auraient également servi d'escales et de points de charbonnage pour les navires français. C'est la technique choisie en Afrique du nord par les Espagnols à Ceuta et Mellila, au nord du Maroc.
- c) S'installer sur tout le territoire, mais de façon légère, comme ce que pratiquera plus tard la III^{ème} République au Sahel ou en Afrique équatoriale.
- d) Créer une colonie de peuplement, comme ce que la France avait toujours échoué à faire, en Amérique du nord, par exemple, et que la Grande-Bretagne était en train de réussir au Canada ou en Australie.

Le choix fut hésitant. Le gouvernement de Charles X envisageait une solution intermédiaire entre le a) et le b) : abandon, sauf d'un port, en l'espèce, plutôt Bône. Puis, après de vrais débats à la Chambre, où les arguments de fond pour et contre furent examinés²⁷⁷, on s'orienta vers le d), mais en n'ayant à l'esprit, au départ, qu'un territoire restreint. Bugeaud lui-même évolua de la solution des

²⁷⁵ Dans l'administration turque, la circonscription gouvernée par un dey. A l'époque, on traduisait par « régence ».

²⁷⁶ Navires stationnant dans un port étranger ou dans des eaux bien circonscrites, destinés à montrer le pavillon et la puissance française et à intervenir en cas de besoin.

²⁷⁷ En gros, les libéraux étaient contre le peuplement, les modérés pour.

comptoirs à celle de l'occupation totale. L'option c), qui a constitué l'ordinaire de l'empire colonial français des XIX^{ème}-XX^{èmes} siècles, c'est-à-dire la forme de domination possible lorsque le fossé technologique entre dominés et dominants était à son maximum (la sagaie contre l'avion de chasse) ne fut pas envisagé sous la monarchie de juillet, parce qu'alors, toute entreprise outre-mer impliquait plus ou moins l'installation de colons. Et puis, comme le disait le premier gouverneur du territoire, le général Clauzel, « Il ne faut pas plus de dépense pour coloniser en occupant que pour occuper sans coloniser ». Le problème est qu'à partir du moment où l'on établit des colons, on rend l'abandon du territoire plus difficile. On l'avait déjà vu en Amérique où l'on avait abandonné les Acadiens puis tous les Canadiens. Abandonner un territoire où il n'y a que des militaires en garnison, des fonctionnaires et des cadres du commerce et de l'industrie, c'est un acte politique ; abandonner une colonie de peuplement, c'est un drame.

Le peuplement s'effectua précisément sous le signe du trop et trop peu : c'était trop pour qu'un éventuel abandon se passe sans drame et trop peu pour qu'il ne puisse pas se passer, trop peu pour atteindre le seuil d'irréversibilité.

Le peuplement fut sans commune mesure avec ce que l'on avait connu pour l'Amérique, peut-être parce que le territoire était moins éloigné, la traversée moins rebutante, les transports jusqu'aux ports d'embarquements plus aisés, peut-être parce que l'élévation du niveau de vie est paradoxalement une condition d'émigration : ce n'est pas quand on est dans la misère noire que l'on émigre, il faut disposer des frais de premier établissement²⁷⁸, peut-être parce que le climat chaud est plus attractif que celui de l'Amérique du nord, peut-être enfin parce que les mentalités avaient évolué : d'une façon générale, même en dehors de l'Algérie, le deuxième empire colonial de la France verra des regroupements de Français beaucoup plus importants que le premier (Tunisie, Maroc, Indochine...) Sur un territoire, pour lequel les Français inventent le nom d'Algérie²⁷⁹, qui compte 1,5 millions de musulmans et de

²⁷⁸ Cette « explication » en tous cas n'a pas joué pour les Irlandais, les Italiens ou les Juifs qui sont allés aux Etats-Unis

²⁷⁹ Au début de l'administration française, le terme « Algérien » désignait seulement ceux que l'on a appelé par la suite les « pieds-noirs », c'est-à-dire les habitants

juifs, on compte déjà 28 000 colons en 1840 et 110 000 en 1847, dont 15 000 seulement dans les villages de colonisation agricole. Les Français sont la majorité relative de ces colons, mais pas absolue, ils sont suivis par les Espagnols, les Italiens et les Maltais. En septembre 1848, dans le contexte de crise économique de l'époque, le gouvernement provisoire décida de créer 42 villages de colonisation agricole. 100 000 demandes d'artisans, d'ouvriers, etc. parvinrent au gouvernement, qui n'en retint que 20 000. Sur place, conformément à l'usage (cf. *supra*), les candidats colons ne trouvèrent rien de prêt. 1/6 mourut rapidement, 1/3 demanda à être rapatrié. La défaite de 1871 amena quelques colons alsaciens-moselans, 1180 familles. Au total, au milieu des années 1950, la communauté européenne est d'environ 850 000 personnes, chiffre qu'aucune entreprise française de peuplement n'avait jamais atteint. Certes, la population francophone du Québec atteint 6 millions de personnes, mais c'est surtout grâce à une natalité exceptionnelle, encouragée, on l'a vu, du temps de l'administration française, par cette dernière et, ensuite, par l'église catholique, qui y voyait un moyen de défense contre la domination protestante. Mais c'était après la fin de l'administration française.

Cette natalité, que l'on a appelée au Québec la « revanche des berceaux », n'a pas joué en Algérie, ou plutôt, elle a joué en faveur des musulmans. L'élévation du niveau de vie et l'amélioration de la situation sanitaire apportées par l'administration française entraînèrent une multiplication par 8 de la population musulmane entre 1830 et 1950. Elle atteignit 10 millions d'habitants. Sous l'influence de l'exemple d'autres pays arabo-musulmans, de l'Égypte, surtout, de la propagande communiste véhiculée par le parti et le syndicat communistes des Européens, qui était aussi entendue par les Musulmans, de la propagande américaine aussi sans doute, soucieuse d'évincer de façon générale les anciennes puissances coloniales de leurs fiefs dans l'espoir de prendre la place, un activisme indépendantiste fondé sur l'emploi du terrorisme se développa à partir de la fin de 1954. À partir de 1958, le gouvernement en vint à la conviction que ce foyer de terrorisme et la lutte contre celui-ci étaient pour la France des fardeaux qui faisaient obstacle à sa croissance économique tout en ternissant son image aux yeux de l'opinion publique « internationale » (c'est-à-dire anglo-saxonne), et

d'origine européenne. et non les musulmans.

qu'il fallait mettre un terme à l'expérience entamée en 1830. Les masses musulmanes, longtemps attentistes, voyant l'absence de volonté de maintien du gouvernement, basculèrent du côté des partisans de l'indépendance. Celle-ci fut consacrée par un référendum, en date du 1^{er} juillet 1962.

Ce référendum sanctionnait des accords qui avaient été conclus à Evian le 26 mars 1962, entre le gouvernement et les leaders indépendantistes. Ces accords contenaient d'importantes dispositions favorables aux Algériens résidant en France car, à cette époque, il semble que le gouvernement ait eu l'inconcevable naïveté de croire que les Européens d'Algérie y resteraient après l'indépendance : ces facilités comportaient donc dans les Accords d'Evian leur symétrique apparent au profit des Français résidant dans le nouvel Etat. Il n'en fut rien. La quasi totalité d'entre eux, ainsi que les maghrébins de confessions israélite, qui avaient reçu collectivement la nationalité française en vertu du décret « Crémieux » du 24 octobre 1870 et avaient adopté un genre de vie européenisé, vinrent s'installer en France. L'arrivée de ces quelques 900 000 personnes, entre 1956 et 1962, mais surtout concentrée sur la dernière année, rompant avec des générations d'établissement dans ce pays attachant, fut, à ce jour, la dernière tragédie de l'Histoire de France. Outre la dimension humaine, c'était une perte économique. Sur la base d'une valeur de 600 000 francs par logements, pour 200 000 ménages, la valeur des biens immobiliers perdus était de 120 milliards, celles des biens professionnels et des équipements publics (routes, hôpitaux, écoles, barrages, etc.) payés majoritairement par le contribuable européen (car la colonisation avait été une opération financièrement déficitaire pour la métropole) peut être évalué à un montant équivalent. Au total, c'était une perte de l'ordre de 250 milliards. Les attentats avaient tué 20 000 civils, en majorité des musulmans. 25 000 soldats européens, 140 000 indépendantistes étaient morts dans les opérations. C'était aussi l'échec final d'une entreprise de 132 ans, une perte de face sous les regards du monde, abondamment relayée par les médias modernes.

La cause de cette catastrophe réside dans le déséquilibre numérique entre les deux communautés, musulmane et européenne, déséquilibre qui résulte lui-même de l'insuffisance de l'émigration française. On peut contester le choix de faire de l'Algérie une colonie de peuplement, mais une fois qu'il était fait, il fallait en tirer toutes les

conséquences. Ces conséquences, les maîtres en la matière, les Anglais, les avaient montrées aux Etats-Unis, au Canada ou en Australie. L'une est terrible : il faut réduire à presque rien le peuplement préexistant, l'autre est exigeante : il faut envoyer un nombre suffisant de colons.

Pour ce qui est de la première condition, la décimation des autochtones a été pratiquée du XVII^{ème} au XVIII^{ème} siècles dans les grandes colonies de peuplement et plus tardivement encore aux Etats-Unis. Dans les colonies espagnoles, ce sont surtout les maladies apportées par les Européens qui ont eu raison des Amérindiens ainsi que le travail forcé, notamment dans les mines. Dans les colonies anglaises, comme aux Etats-Unis, avant et après l'indépendance, il y eut des actions délibérées : vente à bas prix d'eau-de-vie et de fusils, dons de couvertures, sous prétexte de charité, mais qui étaient sciemment contaminées par le bacille de la variole, spoliation des terres, cantonnement dans des réserves, aboutissant à la clochardisation et à la marginalisation des habitants. Mais de tels comportements, quoi qu'on en dise, sont impensables de la part des Français, qui sont le peuple le plus humanitaire de la planète. C'est sans doute cela même qui les rendait les plus impropres aux entreprises de peuplement.

A défaut de satisfaire à la première condition, il aurait d'autant plus fallu remplir la deuxième. Si les Européens deviennent largement majoritaires, comme en Amérique du nord ou en Australie, il n'y a pas de problème. S'ils sont une minorité mais une minorité suffisamment importante, si elle a atteint ce que l'on appellera le seuil d'irréversibilité, ils peuvent également se maintenir, mais risquent de perdre le pouvoir politique. L'exemple typique en est celui de l'Afrique du Sud, où la minorité blanche avait atteint 5 millions d'habitants face à 30 millions de noirs à la fin du régime dit d'apartheid et où elle a pu se maintenir ensuite, mais en cédant le pouvoir. L'application de ce rapport de 1 à 6 à l'Algérie de 1962 aurait donné environ 1,8 millions d'Européens, soit plus du double du chiffre qu'ils avaient effectivement atteint. Si l'immigration française avait pu atteindre ce seuil, le cours de l'histoire aurait sans doute été changé.²⁸⁰ Cet effort ne put être fourni et le put d'autant

²⁸⁰ A l'inverse, les troubles de l'ex-Rhodésie du Sud, actuel Zimbabwe, illustrent les difficultés que rencontre le maintien des Européens lorsqu'ils n'atteignent pas le seuil d'irréversibilité, et notamment le problème de leur protection contre les agressions

moins que la démographie stagnante de la métropole de 1890 à 1945 ne lui permettait certes pas d'exporter des excédents outre-Méditerranée.

Comme il fallait boire le calice jusqu'à la lie, le drame des Européens se doubla du drame des Musulmans loyalistes, qui avaient servi dans l'armée régulière ou dans les forces de l'ordre, que l'on appelait les harkis. Le gouvernement, sous-estimant les risques de représailles auxquels étaient exposés ces éléments au moment de l'indépendance, ou souhaitant se dégager le plus vite possible de l'affaire algérienne, ne prit pas les précautions nécessaires pour assurer leur protection et leur transfert en France. Les massacres dont furent victimes plusieurs dizaines de milliers d'entre eux (le chiffre généralement reçu est d'au moins 80 000) de la part des nouveaux maîtres de l'Algérie, pour avoir servi le gouvernement légal, ajoutèrent au drame général un goût amer de trahison de la parole donnée et de manquement à l'honneur.

L'ENTREPRISE COLONIALE DU XIX^{EME} SIÈCLE FUT-ELLE UNE ERREUR ?

En dehors des entreprises de peuplement, l'expansion coloniale comporta des entreprises qui n'avaient pas pour objet de peupler un territoire, mais de le mettre en valeur et d'acquérir à la puissance coloniale des points d'appuis. Ce fut le cas de l'Indochine et de l'Afrique noire. Quel bilan peut-on en tirer ?

Il faut s'efforcer d'éviter tout jugement de valeur anachronique et n'avoir garde d'oublier que le système colonial était d'autant plus considéré comme « normal » à l'époque de son développement extra-européenne qu'il existait en Europe même à l'égard d'Européens : jusqu'à la fin du XIX^{eme} siècle en Irlande où, en 1872, les Irlandais ne possédaient que 3 % des terres, et jusqu'en 1918 dans les pays baltes où une poignée de barons allemands et de marchands hanséatiques tenaient la terre et le commerce et avaient le monopole des droits politiques tandis que les indigènes étaient serfs ou salariés²⁸¹.

Les fondements idéologiques

Le messianisme fut un ressort profond de cet impérialisme. En effet, même si Charles X avait lancé l'expédition d'Algérie, Si Louis-Philippe et Napoléon III l'avaient transformée en une entreprise de colonisation et avaient donné à la France un certain nombre de territoires littoraux en Afrique, en Océanie et en Asie, on restait pour l'essentiel dans le cadre de la politique des points d'appui que Guizot avait théorisée²⁸² ce sont les Opportunistes francs-maçons de la III^{eme} république, au premier rang desquels Jules Ferry, qui donnèrent une véritable impulsion à ce nouvel « empire », suscitant l'opposition, au moins jusqu'à la fin des années 1895, de la droite, qui considérait que cela détournait la France du seul enjeu qui vaille, qui était la Revanche et la récupération de l'Alsace-Lorraine.

²⁸¹ Ces situations ne doivent pas être confondues avec les simples situations d'annexion qui étaient quasiment la règle dans la plus grande partie de l'Europe d'avant 1914 : Finlande annexée à l'empire russe, Pologne départagée entre Prusse, Russie et Autriche, Norvège annexée par le Suède, régions balkaniques annexées à l'empire ottoman, etc.

²⁸² Discours à la Chambre des députés du 30 mars 1842

A l'origine de cette entreprise maçonnique, il y a d'une part le fantasme universaliste des « fils de la lumière » (apporter la civilisation au « races inférieures ») et, d'autre part, le « pacte colonial », c'est-à-dire l'espoir que les colonies fournissent à bon compte à la France des produits dont elle manque et des débouchés pour ses productions. Réalisée par des officiers de tradition, dont Lyautey est l'archétype, la conquête fut une politique de gauche mise en œuvre sur le terrain par des hommes de droite.

1°) Le bilan économique : un gouffre financier

On évoquera le bilan de ces opérations au triple point de vue économique, idéologique et politique, tout en soulignant, ce qui est capital, que la brièveté de ces expériences (environ 70 ans, soit à peine plus de deux générations), ne permet pas de se faire une idée très significative de ce qu'elles auraient pu réellement donner si elles avaient pu bénéficier du facteur le plus nécessaire à ce genre d'entreprise : le temps (rappelons que l'occupation romaine en Gaule a duré 500 ans).

Les colonies ont effectivement constitué un débouché pour certaines industries françaises, mais de façon très inégale selon les branches, les principales bénéficiaires étant les moins dynamiques, que le débouché colonial encourageait dans leur archaïsme.

L'implantation d'industries butait sur des coûts de production généralement plus élevés outre-mer, compte tenu de la faible productivité de la main d'œuvre (- 20 % par rapport à la métropole pour l'Algérie), des conditions physiques difficiles (rareté de l'eau, insuffisance des infrastructures, etc.) et des coûts d'acheminements (on était avant la révolution du porte-conteneurs et du Boeing 747 cargo)

La métropole a englouti des sommes énormes, sans quasiment aucun retour sur investissement dans l'équipement de ses colonies à des époques où elle-même connaissait des difficultés économiques (reconstruction après la guerre de 14-18, crise des années 1930, reconstruction d'après 1945). En 1960, le bilan partiel pour l'Afrique comprenait : 18 000 kilomètres de voies ferrées, 215 000 kilomètres de pistes, 50 000 kilomètres de routes goudronnées, 63 ports, 219 aérodromes, 220 hôpitaux ; pour la seule Afrique noire, Madagascar compris, 2000 dispensaires, 600 maternités, 16 000 écoles primaires, 350 secondaires, des mines de phosphates exploités au Maroc, au

Togo, en Tunisie, de fer et de charbon en Algérie, de bauxite en Guinée, un P.I.B. accru de 130 % entre 1947 et 1957, les grandes épidémies enrayées, l'esclavage éradiqué.

La main d'oeuvre immigrée en provenance d'outre-mer, en dépit de la reconstruction, ne fut nullement déterminante avant les indépendances. En 1957, sur 100 000 Algériens vivant en métropole, un tiers étaient sans emploi.

Depuis les indépendances, les anciens protectorats et territoires d'outre-mer français sont restés des partenaires commerciaux privilégiés, mais petit à petit, l'appareil productif français s'est réorientés vers des marchés plus porteurs, car outre les slogans des droits de l'homme, les élites de ces territoires, à la différence de celles du Commonwealth, ont aussi hérité de la France un goût excessif pour le discours et la politique au détriment des affaires et leur économie est peu dynamique.

Les pays européens les plus dynamiques furent ceux qui n'ont pas eu de colonies ou qui les ont perdues rapidement. Le pays qui les a gardées le plus longtemps est le Portugal qui fut, jusqu'à son entrée dans la C.E.E. le tiers-monde de l'Europe.

Le bilan de l'effort de guerre

S'agissant des effectifs fournis par l'empire, ils ont été un appoint appréciable, mais marginal. Pour la guerre de 1914-1918, il a porté sur 2 % au maximum de la population des colonies, contre 18 % pour les métropolitains. Les pertes ont été comparables à celles de la métropole. Pour la guerre de 1939-40, la mobilisation a intéressé entre 0,7 et 1,2 % des populations de l' « empire », contre 11 % en métropole ; le taux de perte a été comparable pour les Nord-africains et supérieur pour les subsahariens (13 % au lieu de 2,4 % chez les métropolitains).

2°) Le bilan idéologique. Un jeu inégal

a) slogans de liberté et d'égalité pour les retourner comme des armes contre la puissance coloniale. Pour le surplus, les modes de pensée traditionnels, fondés sur le tribalisme, l'animisme ou l'islam restèrent le vrai fond culturel, qui s'oppose à toute implantation viable de la démocratie représentative.

b) Quand à la guerre idéologique moderne, elle est perdue par la France comme par toutes les anciennes puissances coloniales.

Les Français, si seulement 51 % d'entre eux se disent encore catholiques, (contre 81 % en 1985), sont profondément marqués par la notion de péchés et sont préparés à la repentance. Le messianisme des vieux républicains a été progressivement remplacé par le complexe de culpabilité des chrétiens progressistes et par l'anti-impérialisme des communistes et, finalement, par l'idéologie victimaire et compassionnelle, conjuguée à la haine de soi, qui constitue la pensée *moderne*.

c) Les anciens colonisateurs ont une logique comptable, alignant le nombre d'hôpitaux construits, les pourcentages d'enfants scolarisés, ou encore les kilomètres de routes tracées, etc. Les anciens colonisés parlent, eux, de dignité bafouée. A l'applaudimètre de

d) l'émotionnel, les seconds sont assurés d'être les vainqueurs. Que pèse en effet un livre de compte face à une humiliation historique ?²⁸³. On est passé, insensiblement, du fardeau de l'homme blanc au sanglot de l'homme blanc.

3°) Le bilan politique et linguistique : un héritage précaire et à double tranchant.

Au total, ce n'est clairement pas du côté de l'économie et de la finance qu'il faut chercher les bénéfices de l'entreprise coloniale. Ces bénéfices, s'il en est, résident :

1°) dans le supplément de poids politique mondial que ses anciens territoires d'outre-mer ont donné et donnent encore un peu à la France. Si la France a décroché en 1945 un siège permanent au conseil de sécurité de l'Organisation des nations unies, et une zone d'occupation en Allemagne, c'est en raison de son long passé de grande puissance européenne, mais aussi de l'étendue considérable de ses possessions outre-mer, de l'existence, dans ces possessions, de points stratégiques, de bases militaires, de populations françaises ou francophones. Ces atouts, s'ils avaient été quelque peu perdu de vue par les politiciens de juin-juillet 1940, s'étaient vite rappelés au bon souvenir des Français dans le conflit, où l'outre-mer (essentiellement l'Afrique du nord) avait fourni d'abord un minimum de consistance territoriale à la France libre de De Gaulle (ralliements rapides de l'A.E.F.), puis une consistance humaine au corps expéditionnaire français en Italie en fournissant au total, pour la période 1942-45, 30 %

²⁸³B. Lugan, in Pour en finir avec la colonisation, 2006

des mobilisés apportés par la France dans le camp allié (333 000 hommes sur un peu plus d'1 million), et des points d'appui importants (Tunisie pour l'invasion de la Sicile, Nouvelle-Calédonie pour la lutte contre le Japon). Rien que pour cela, l'entreprise coloniale valait la peine.

Depuis lors, l'existence, surtout en Afrique, d'Etats ayant le français comme langue officielle et encore quelques liens conventionnels avec la France (accords de défense), et un vote souvent proche de celui de la France à l'O.N.U., maintiennent un minimum de « supplément d'âme » à la stature internationale de la France.

2°) Un supplément d'âme, cette brève expérience de colonisation en a donné un à la langue française, même s'il n'est pas comparable à celui que procurent des colonies de peuplement réussies. Néanmoins, cette francophonie est aussi une arme à double tranchant pour la France, dans la mesure où elle fait de celle-ci la destination privilégiée des candidats à l'émigration économique de tous ces pays, candidats d'autant plus nombreux que leur économie est insuffisamment dynamique pour les retenir au pays. Il est certain que le calcul consistant à « se débarrasser » de l'outre-mer au début des années 1960 pour ne pas être submergé démographiquement était totalement faux.

Au total, néanmoins, il ne paraît pas, du point de vue du rayonnement de la France que cette entreprise doive être rangée au nombre des erreurs historiques, même si ses avantages ne sont pas ceux qu'en attendaient ses promoteurs.

CHAPITRE 24 — 1994 — LE DÉSASTRE DU CRÉDIT LYONNAIS LES FRANÇAIS, LES AFFAIRES ET L'ÉTAT FINANCES PUBLIQUES, AFFAIRES PRIVÉES.

En février 1995, dans la presse « internationale », il n'était bruit que de la faillite de la vénérable banque britannique Baring, coulée par les agissements d'un courtier indélicat²⁸⁴. Mais cette affaire n'était rien à côté d'une autre faillite virtuelle, touchant également une maison naguère respectable, le Crédit Lyonnais, fondé en 1863. En septembre 1988, le gouvernement socialiste nomma à la tête de la banque, encore nationalisée à l'époque, Jean- Yves Haberer, un haut fonctionnaire, ancien directeur du Trésor au ministère des finances, cheminement classique dans les usages français. Il y resta jusqu'en novembre 1993. Son passage est marqué par une série de mauvaises décisions qui en font un cas pratique pour école de gestion. Fasciné par l'exemple allemand de la Deutsche bank, le président voulait faire de sa banque un acteur majeur de l'industrie (concept, ou plutôt slogan, de la « banque-industrie ») et de l'immobilier, ces visées convenaient au gouvernement de l'époque qui, d'inspiration socialiste, n'avait pas renoncé à une impulsion sinon à un dirigisme de l'économie et voyait dans cette banque un instrument empressé pour des interventions pas toujours inspirées par le souci de la rentabilité. Une série de mauvais choix d'investissement, la confiance donnée à des partenaires qui n'en étaient pas dignes, (affaire Metro-Goldwin-Meyer, d'un montant de 22 milliards de francs, Executive life, etc.) et le retournement du marché de l'immobilier, entraînèrent l'apparition rapide d'un déficit abyssal qui, pour une banque privée, se serait traduit par une faillite. Le gouvernement estima impossible de prendre cette voie et il préféra celle du portefeuille du contribuable, voie dans laquelle il avait ses habitudes. Le montant que les citoyens eurent à payer fut aggravé par un mauvais choix dans les modalités de résorption du passif (création d'une structure de cantonnement ou defeasance) et atteignit 100 milliards de francs, l'équivalent du coût de construction du tunnel sous la Manche ou de 10 porte-avions nucléaires. Particularité bien française : cette catastrophe

²⁸⁴ Avec la Baring disparaissait un des principaux bailleurs de fonds du gouvernement britannique contre la France pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire.

d'une ampleur peut-être sans équivalent au monde n'entraîna pas la faillite de la banque, contrairement à celle de Baring, dont le trou n'était pourtant que de 9 Mds F (entre 800 et 916 M £, selon les modes de calcul) ni de véritables sanctions contre les responsables, qui étaient de hauts fonctionnaires (Haberer, d'une part, et ses anciens collègues des finances chargés de le contrôler) ou des hommes politiques.

Cette affaire, par son envergure exceptionnelle est le symbole des effets pervers des relations entre finances publiques et business privé. C'est paradoxalement dans ce pays si méfiant, donc, en principe si prudent à l'égard de l'argent, qu'ont lieu des imprudences et des gâchis aussi spectaculaires.

I - Les tournants commerciaux et financiers manqués des XIV^{ème}-XVII^{ème} siècles.

Avec la vitalité des foires de Champagne, le XIII^{ème} siècle semble voir une certaine apogée commerciale française mais, en réalité, les flux financiers ouest-européens étaient dès cette époque aux mains des Italiens, Siennois, Placentins, Florentins. Leur avance commerciale en Méditerranée les conduisit à remonter la filière : achat de draps bruts d'Europe du nord et de France, finition en Italie, puis revente dans tout le bassin méditerranéen ; en Champagne, c'étaient eux, et guère les Français, qui établissaient le cour du change entre les espèces et les créances et qui assuraient la compensation, dans le cadre d'un véritable négoce des créances qui s'instaurait à partir des années 1230. Cette vitalité commerciale était donc vulnérable, car dépendante de centres de décisions étrangers. Vienne l'ouverture de routes maritimes directes entre la Flandre et l'Italie, vienne le développement d'une industrie drapière en Italie, qui avait pour conséquence que les Italiens ne recherchaient plus du drap flamand, que l'on trouvait dans les foires de Champagne, mais de la laine anglaise, qu'on n'y avait jamais trouvé, et ces foires entreraient en déclin.

Parallèlement, on l'a dit (chapitre 3), la France ne jouait pas le rôle qu'elle aurait dû au regard de son marché intérieur, dans les échanges méditerranéens, ni dans ceux de la mer du nord et de la Baltique.

Ainsi, non seulement les opérateurs français étaient peu présent

dans le commerce maritime, mais dans les activités financière, le royaume était sinon colonisé par l'Italie, du moins mis en coupe réglée, et cela non pas à la suite de défaites militaires, mais du manque de vigueur du secteur privé national.

S'agissant du tournant du XVI^{ème} siècle, c'est à la fois celui de l'évolution des techniques financières et commerciales, de l'intensification des échanges monétaires et réels et, bien sûr, celui des grandes découvertes. On ne reviendra pas sur le second sujet. Sur le premier, Lyon était incontestablement une place financière d'importance européenne, qui bénéficiait de l'intensité des relations franco-italienne, mais elle était dominée par les Italiens, surtout les Médicis, et le reste de la France et ses grandes places traditionnelles, Paris ou Rouen, était techniquement à la traîne.

II - L'imbrication des sphères publiques et privées.

Face à cette carence de l'initiative privée et aussi pour satisfaire ses propres besoins, l'Etat a joué tout au long de l'Histoire un rôle directeur dans le maniement d'argent en grand ; de ce fait, la frontière entre sphère publique et affaires privées fut toujours poreuse et floue : ingérence des affaires privées dans l'Etat et de l'Etat dans les affaires privées.

Hommes d'Etat, hommes d'affaires

Au moyen-âge, J. Coeur est une illustration célèbre de ce phénomène. Ce n'est pas un entrepreneur privé qui devint argentier du roi, ni l'inverse : il mena les deux activités de façon imbriquée. C'était souvent ainsi à l'époque, mais peut-être alla-t-il un peu loin en ce sens. Le roi lui confia la frappe des monnaies, la conservation des bijoux de la couronne et l'appela en son conseil, il avait plus de 40 ans et déjà fait des affaires. C'était le parcours normal, en France, d'un grand manieur d'argent. Dans sa famille, il y avait d'autres personnages qui, à une moindre échelle, avaient cette dualité d'activité : une charge royale et un négoce. Après tout, c'était l'usage des villes marchandes de la Méditerranées et de la Baltique. Sa qualité de personnage officiel ne créa pas sa fortune mais lui donna évidemment une grande impulsion.

Au-dessus des négociants, eussent-ils une charge d'officier de la couronne, il y avait en France le roi et ses hommes de robe et de loi, qui, eux, n'étaient pas des marchands. A côté d'immenses avantages, le maniement

des deniers public comportait des risques : confiscation, emprisonnement.

Par la suite, il y eut des Premiers ministres qui surent mener de front leur fortune personnelle et les finances de l'Etat. On se souvient de Mazarin, légua 30 millions de livres, au roi, sur le dos duquel, d'ailleurs cette fortune avait été constituée, mais c'est autre chose.

Le temps des financiers

Dans le droit fil de J. Coeur, deux-cents ans plus tard, la figure emblématique du mélange des affaires à l'âge classique, fut celle du financier. L'Etat, impécunieux en temps de guerre, c'est-à-dire une année sur deux, devait s'en remettre aux financiers pour collecter les liquidités que les impôts ne lui fournissaient pas. Le financier est un type d'ancien régime, l'expression d'une société moins complexe et moins différenciée que la société moderne. Souvent titulaire d'un office (trésorier, receveur...), il cumulait plusieurs types d'activités : ses fonctions administratives, souvent munitionnaire pour l'armée, parfois fermier de tel ou tel impôt, des fonctions de banquier, plaçant notamment les obligations d'Etat, spéculant un peu (on appelait cela l'agiotage), parfois un peu usurier, des fonctions d'homme d'affaires, vendant et achetant des marchandises, pratiquant l'import-export. Une telle confusion était forcément à l'origine de mélanges entre la fortune personnelle et les deniers publics. Généralement au profit de la première, mais quelquefois à son détriment²⁸⁵. De temps à autre, quand les financiers étaient allés un peu trop loin ou que l'Etat était un peu fort, on créait une commission d'examen, qu'on appelait « chambre ardente » et on les taxait de façon plus ou moins arbitraire ; cela s'appelait « faire rendre gorge » aux financiers, d'un terme emprunté à la vénerie.

A partir de la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle, le financier commença à s'effacer (il disparaîtra à la Révolution), au profit d'un type plus moderne, celui du banquier, qui, à cette époque, était souvent suisse, protestant, parfois descendant de huguenots. Les relations entre l'Etat et la finance étaient peut-être un peu moins imbriquées, mais l'Etat était alors plus que jamais aux abois. Après la sage gestion du cardinal Fleury (1726-1743), il y eut la guerre de succession d'Autriche, la guerre de Sept-ans,

²⁸⁵ « Si le financier manque son coup, les courtisans disent de lui : c'est un bourgeois, un homme de rien, un malotru ; s'il réussit, ils lui demandent sa fille. » (La Bruyère).

puis celle d'Amérique.

Faute pour la société et le gouvernement français d'avoir su créer une banque centrale, comparable à la banque d'Amsterdam, créée dès 1609²⁸⁶, ou mieux, à celle d'Angleterre, créée en 1694, capable de consentir des avances de trésorerie au Trésor, et un papier-monnaie susceptible d'atténuer les sautes conjoncturelles, l'Etat prenait en plein chaque à-coup de trésorerie, liée à l'irrégularité des recettes fiscales, elle-même liée à la conjoncture. Il n'y a pas d'institution-tampon pour amortir ces à-coups. Il devait donc à tout moment se tourner vers les banquiers, dans des conditions parfois peu dignes. C'est ainsi par exemple qu'en janvier 1772 (en pleine paix...) un ministre des finances écrivait à un de ces banquiers suisses (en l'occurrence Jacques Necker) : «Nous vous supplions de nous secourir dans la journée...Le moment presse et vous êtes notre seul recours ».

La dépendance de l'Etat à l'égard du monde de la finance n'a pas faibli depuis l'Ancien-régime, même si le perfectionnement des modes de financement du Trésor et de la fiscalité ont rendu la relation moins frontale. A la veille de la Révolution, sous l'empire et tout au long du XIX^{ème} siècle, le cours de la rente fut le baromètre de la vie politique. Un gouvernement ne pouvait prétendre s'installer dans la durée si le soutien de la finance, exprimé par ce baromètre, ne lui était pas acquis. Louis XVI en fit l'expérience à l'été 1789. Avec Louis-Philippe les choses étaient claires, puisque ses deux premiers présidents du conseil furent des banquiers, Lafitte et Casimir-Périer²⁸⁷. Le Second-empire et la soi-disant vertueuse république elle-même, ne purent s'installer qu'avec l'accord de la finance, avec des collusions d'autant plus fortes que n'avaient pas encore été instaurées les incompatibilités entre le mandat parlementaire et certaines fonctions dans les affaires.

²⁸⁶ L'Amsterdaamse Wisselbank, devenue plus tard la Bank der Nederlanden, fut la première tentative pour mettre fin à l'anarchie bancaire qui régnait alors et qui n'était plus compatible avec le statut de place financière dominante d'Amsterdam. Elle recevait en dépôt l'or monnayé ou non, contre commission les reçus étaient négociables en bourse, où ils avaient un cours variable. Ce n'est donc pas encore la banque centrale moderne.

²⁸⁷ Plus récemment, le général de Gaulle nomma Premier ministre un fondé de pouvoir de la banque Rothschild : G. Pompidou.

L'implication de l'Etat dans l'économie. Les limites du volontarisme d'Etat.

La politique économique fut de tous temps et sous toutes les latitudes un élément de la politique gouvernementale. Le poids particulier de cette politique dans l'économie est une caractéristique ancienne de l'économie française, pour le meilleur et pour le pire. Il s'explique dans une certaine mesure par le fait que les Français ont longtemps manifesté une grande indifférence à l'égard du commerce lointain et une grande timidité à investir dans le négoce international. Cette politique a un coût et génère elle-même des besoins financiers et donc une dépendance à l'égard du monde de la finance. Après l'époque des banquiers premiers ministres, l'interventionnisme du XX^{ème} siècle ouvrit l'ère des hauts fonctionnaires banquiers. Bref, les deux formes d'interpénétration se cumulent et s'alimentent, générant, à l'occasion des « scandales », dont le plus grand de tous est peut-être la quasi-impunité qui s'y attache.

Louis XI fut peut-être le premier roi à avoir eu une esquisse de politique économique, parce que la société atteignait un certain degré de complexité et le budget de l'Etat un certain montant qui lui permettait de peser davantage. On trouve déjà dans son action les ingrédients des politiques économiques du mercantilisme et, par delà, du despotisme éclairé : même jeu alterné du monopole et de la liberté (monopole donné aux navires français pour les importation du levant, confirmé en 1463, puis supprimé en 1481), même création de toute pièce d'une activité industrielle dans une ville ou une région donnée (industrie textile à Tours, soierie à Lyon), avec son cortège de débauchage d'ouvriers qualifiés étrangers et de peuplement autoritaire, même création d'une compagnie maritime et commerciale à l'initiative du roi (en 1482, avec un capital de 100 000 livres), même volonté de guerre économique (contre les Pays-Bas, qui furent mis en état de blocus pendant plusieurs années), et contre Venise, et... même scepticisme et extrême réserve des marchands face à ces initiatives royales.

Après les troubles du XVI^{ème} siècle, à partir du XVII^{ème}, sous l'influence de la pensée mercantiliste et parce que ses ressources le permettent davantage, l'Etat va essayer de stimuler les initiatives dans ce domaine.

Richelieu.

En 1635, Richelieu fonda la Compagnie des Iles d'Amérique, au

capital dérisoire de 45 000 livres, dont 2000 fournies par lui. Cette compagnie, et d'autres, créées à la même époque, se heurtèrent non seulement à l'indifférence, mais à l'hostilité, parfois violente, des ports concernés, qui préféraient poursuivre leur petit trafic à leur échelle, avec les pays voisins et rivaux, plutôt que de risquer, par des entreprises plus ambitieuses, d'entrer en conflit avec eux.

Colbert.

Colbert reprit les analyses et les projets de Richelieu. Si, bénéficiant de la paix civile et du soutien du roi, il obtint des résultats très satisfaisant dans le domaine de la marine de guerre, l'échec fut à peu près le même que celui de son maître à penser pour le négoce.

En 1664 fut créée la compagnie des Indes orientales au capital, cette fois-ci sérieux, de 15 millions de francs (3 milliards de F. de 2006), mais la constitution de ce capital fut extrêmement difficile : le roi et la famille royale durent souscrire pour 45 %, les ministres et les grands 19 % et les négociants seulement 16 %, en traînant les pieds, en dépit de la propagande gouvernementale (ainsi, la municipalité de Poitiers cotise pour 3000 livres, sous la menace). Au total, 9 millions seulement pourront être souscrits. Aucun mouvement spontané. La même année était lancée la compagnie des Indes occidentales, qui disparut en 1674, puis en juin 1669 celle du Nord. Hostilité des ports intéressés, de Dunkerque, par exemple, qui vivait trop en symbiose avec le commerce hollandais. Enfin, en 1670, ce fut la Compagnie du Levant, mais Colbert ne s'entendit pas avec les Marseillais, censés être les principaux acteurs de cette compagnie et qu'il traitait de fainéants, de beaux parleurs indisciplinés. La vie de l'entreprise ne dépassa pas 1672. Les Français étaient toujours minoritaires, sur chaque mer, dans chaque région de colonisation, toujours en position de faiblesse. Le manque d'expérience des milieux capitalistes les enfermait dans un cercle vicieux. Mentalité individualiste, terrienne, archaïque. On préférait acheter des charges d'officier royal, qui permettaient d'accéder à la noblesse. L'Etat lui-même avait sa part de responsabilité : toujours à court d'argent, il vendait des « offices », pour alimenter le trésor, au besoin il en créait, d'absurdes parfois, plutôt que de recourir à des serviteurs salariés. Il créait donc l'offre, qui créait ou entretenait la demande. Par ailleurs, l'appartenance à la noblesse permettait d'échapper aux impôts. Pour tirer les conséquences logiques de cet état de choses, il aurait fallu

subordonner l'accession à la noblesse à la possession, pendant un certain nombre d'années, de part dans des sociétés commerciales, maritimes ou coloniales. Ce pas ne fut jamais franchi.

Au facteur psychologique précité s'ajoutent plusieurs autres explications à ces échecs :

- la faiblesse de l'organisation bancaire française, elle même liée au fait qu'accaparée par les guerres continentales, la France était restée à l'écart de la grande modernisation des techniques bancaires du XVI^{ème}-XVII^{ème} siècles, faisait qu'il était difficile pour un entrepreneur de se procurer des capitaux
- la présence de l'Etat dans ces sociétés d'économie mixte, qui visait à remédier à cette maladie chronique de l'économie française, était elle-même ambivalente. Il avait un rôle moteur : sans lui, rien ne se faisait, du moins rien de grand et chaque port serait resté à ses petits trafics, bien souvent dépendants des Hollandais ou d'autres, mais en même temps, sa présence au conseil d'administration et au capital suscitait la méfiance des capitalistes privés en même temps qu'elle n'incitait pas les gérants privés de ces compagnies à avoir une gestion rigoureuse de l'entreprise.
- Les guerres de Louis XIV gênaient le commerce et n'étaient pas favorables à l'essor de ces compagnies fragiles.

Enfin, pour ce qui est plus particulièrement de la colonisation, il y a incontestablement une réticence du Français à s'expatrier (cf. chapitre 23).

Il est de bon ton aujourd'hui de parler de Colbert avec condescendance²⁸⁸. Le colbertisme est une tare. Si, effectivement, les tentatives industrielles et commercialocoloniales de Colbert furent un échec relatif à court terme, l'impulsion qu'il donna contribua à attirer l'attention du public sur le négoce, l'armement naval et les manufactures. Le volontarisme royal, dont il fut le symbole, évita peut-être à la France de connaître le marasme dans lequel sombrèrent les Etats catholiques au XVIII^{ème} siècle. De ce point de vue, Law ne fit que

²⁸⁸ On ne peut constater sans sourire qu'aucune promotion de l'école nationale d'administration n'a pris le nom des deux plus fameux administrateurs que la France ait connus : Richelieu et Colbert

continuer son oeuvre et, à travers ce dernier, il n'est pas étranger au bel essor que connut le commerce extérieur de la France au XVIII^{ème} siècle, même si l'Etat n'y joua pas le rôle que lui avait assigné Colbert.

La Révolution, le XIX^{ème} siècle. Le siècle libéral.

La Révolution vit une cacophonie d'initiatives, les unes libérales, telle que les lois supprimant les corporations, les privilèges royaux de fabrication, les inspecteurs des manufactures, les autres étatistes, telle que la loi du maximum et les innombrables tripatouillages monétaires et créations industrielles justifiés par la guerre. Ensuite, à partir de 1814, la France renonça à s'ériger en challenger et donc en alternative au modèle anglais. Comme le reste de l'Europe occidentale, à travers les convulsions des Cents jours et des révolutions de 1830, 1848, et 1871, elle adopta au contraire ce modèle, qui reposait sur cinq piliers : la stabilité monétaire (elle-même basée sur l'étalon-or), le parlementarisme, la non-intervention de l'Etat, la société anonyme, la machine à vapeur.

La Restauration et la Monarchie de Juillet s'efforcèrent de suivre vertueusement le dogme libéral et les Français le précepte de Guizot, « Enrichissez-vous ». La deuxième république esqua quelques initiatives dirigistes (ateliers nationaux) que le manque de temps et de moyens fit tourner court. Le Second-empire fut un règne d'affairisme où le délit d'initié régna en maître dans les allées du pouvoir. Ce fut surtout alors que l'enrichissement guizotien pris une forte impulsion (la France de 1870 est plus différente de celle de 1850 que cette dernière de celle de 1800) puis dans les 15 années qui précédèrent la première guerre mondiale.

Le retour en force de l'Etat au XX^{ème} siècle sous la pression des guerres et des crises.

Les deux guerres mondiales se traduisirent pas l'instauration d'une économie dirigée, avec la création d'offices en tous genres, la prise en main du ravitaillement par l'Etat, dans le souci louable de répartir de façon équitable des ressources rares, ces ressources rares étant aussi bien de la viande que des devises ou des logements. Un tour de vis supplémentaires fut donné avec les nationalisations de 1936 et celles de 1946 et l'étatisation des assurances sociales. Cette omniprésence de l'Etat se poursuivit longtemps, justifiée par la guerre puis par l'effort de solidarité et de planification qu'imposait la reconstruction, mais elle se prolongea bien au-delà de cette reconstruction, jusqu'aux années 1980. En 1982, au moment où le gouvernement conservateur Thatcher commençait à

libéraliser l'économie britannique et, où l'administration Reagan libéralisait celle, pourtant beaucoup moins réglementée, des Etats-Unis, le gouvernement français, avec l'assentiment du peuple qui venait de l'élire, nationalisa les grandes entreprises qui restaient privées et, peu après, instaura le contrôle des changes qui avait été allégé dans les années 1970.

Le retour du balancier à partir des années 1980.

Dans ce mouvement éminemment cyclique, la fin du XX^{ème} siècle et le début du XXI^{ème} virent revenir, sous la pression de l'Union européenne et de la « mondialisation », le dogme de non-interventionnisme d'Etat, qui avait déjà régné au XIX^{ème} siècle ; la France ne fut pas longue à rentrer dans le rang, mais pas en tête. Avec les privatisations décidées à partir de 1986 et de quelques autres mesures, elle sortit de l'après-guerre, qui était, pour elle, l'après-guerre froide.

De l'Union générale au Crédit Lyonnais : un siècle d' « affaires ».

Même l'orthodoxie libérale que l'Etat s'efforçait de respecter avant 1914 n'empêcha pas le développement de ces scandales politico-financiers que l'on a pris l'habitude de nommer « affaires ». On y trouve à la fois des naufrages provoqués par la malhonnêteté, des affaires d'escroquerie éclaboussant des hommes politiques et des erreurs de management engageant l'argent des contribuables. La sémantique est d'ailleurs, comme souvent, révélatrice : en français, le mot « affaires », qui désigne l'équivalent du mot anglais « business », est aussi devenu le synonyme de « scandale » et a remplacé ce dernier mot depuis les années 1970. En anglais, le mot *affair* désigne une liaison amoureuse et sexuelle. C'est qu'en France, le scandale arrive par l'argent, dans les pays anglo-saxons, c'est par le sexe. On rappellera quelques unes de ces affaires édifiantes, tout en reconnaissant que :

- 1) Les scandales sont de tous les pays et de toutes les époques : on aurait pu parler de l'affaire Verrès, du temps de Cicéron, et de l'affaire Jacques Coeur, du temps de Charles VII, comme on a parlé de l'affaire Stavisky, du temps de Daladier. Néanmoins, il y a d'autant plus de scandales qu'il y a d'argent en circulation, de médias pour y faire écho et de points de tangence entre les sphères publiques et privées - et ces points se sont multipliés au

fil du temps.

- 2) Les scandales ne sont que la face émergée d'icebergs d'une malhonnêteté plus diffuse qui est peut-être le vrai problème ;

- 3) La sphère économique et financière n'est pas la seule à donner naissance à la corruption : tout secteur où des agents publics détiennent un pouvoir d'autorisation, d'interdiction et de dérogation peut y donner lieu, mais par hypothèse, c'est dans cette sphère qu'il y a le plus d'argent en circulation.

1883. Le krach de l'Union générale.

L'Union générale était une banque prospère, créée en 1877, mais qui fut attaquée par une spéculation qui entraîna des difficultés de trésorerie. Bien qu'elles ne fussent pas insurmontables, le garde des sceaux, républicain franc-maçon, poussa pour qu'elle fut déclarée en faillite et son président, Eugène Bontoux, arrêté, au moment même où il parvenait à la renflouer. Bontoux fut condamné à 5 ans de prison. Son principal crime était d'être un ancien député, ami de Mac-Mahon, espoir du camp conservateur. Il avait déjà été invalidé dans des conditions suspectes après les élections qui avaient été organisées à la suite du *Seize mai*²⁸⁹, en 1877, et l'Union générale était soutenue par les milieux catholiques de l'époque. Sa mise en faillite était une manœuvre du gouvernement républicain en cours d'affermissement, manœuvre dont les épargnants firent les frais.

1888-1892. Le scandale de Panama.

En 1880, onze ans après la glorieuse inauguration du canal de Suez, Ferdinand de Lesseps créa une compagnie en vue de percer l'isthme de Panama. Les travaux furent évalués à 700 millions de francs. La compagnie émit des emprunts obligataires, dont un emprunt à lot, en 1888, qui, de par sa nature, nécessitait une autorisation du Parlement. Or, à cette date, la compagnie commençait à rencontrer de grandes difficultés²⁹⁰. Pour obtenir néanmoins l'autorisation, la Compagnie versa des pots-de-

²⁸⁹ Le 16 mai 1877, le président de la République, Mac-Mahon, renvoya son premier ministre. C'était la dernière fois, jusqu'à l'instauration de la V^{ème} République, qu'un président de la République utilisait cette prérogative constitutionnelle. Le départ de Mac-Mahon peu après consacrait l'abaissement durable de l'exécutif en France

²⁹⁰ Difficultés dues à l'insuffisance d'une part de son outillage et, d'autre part, des moyens de lutte contre les maladies tropicales, dans un environnement naturel très dur, ce qui entraîna une forte mortalité des ouvriers et un retard important du chantier.

vins à des députés, par l'intermédiaire de deux chevaliers d'industrie, Reinach et Hertz. L'emprunt est autorisé, mais ne remporte pas de succès auprès des épargnants et la compagnie est mise en liquidation. L'opération de corruption est divulguée par la presse en 1892 et suscite le plus grand scandale de la 3^e République d'avant 1914, d'autant qu'il cristallise plusieurs sortes de réactions passionnelles : la frustration de voir ce grand projet, qui aurait dû renforcer le prestige de la France, sombrer au contraire d'une façon qui n'était glorieuse ni pour le génie civil français (deux Français parmi les plus célèbres dans le monde, Lesseps et Eiffel, étaient impliqués dans le désastre), ni pour les institutions républicaines ; l'antisémitisme (les deux corrupteurs étaient juifs) et enfin l'antiparlementarisme (24 députés furent mis en cause, dont Clemenceau, mais on parla d'un total de 104 « chéquards » ou « panamistes »). La France avait visé dans cette affaire un objectif (le percement de l'isthme de Panama) qui était peut-être trop gros pour elle. Le projet sera racheté par une compagnie américaine pour 40 millions de dollars à la compagnie française. Les Américains y mettront les moyens (triples de l'estimation française initiale), et le canal sera ouvert en 1914.

1908. L'affaire Rochette.

Rochette, surnommé « Attila de la petite épargne » était un escroc qui utilisait une technique banale de boule de neige : il attirait l'épargne en promettant des dividendes mirifiques, qu'il versait effectivement, du moins au début, mais en les finançant par l'épargne des nouveaux entrants dans le système. Il est arrêté et condamné en 1910. Mais il avait bénéficié de l'appui de parlementaires. Un vice-président de la chambre des députés, Rabier, avait été l'avocat—conseil de l'une des sociétés de Rochette, le ministre des finances radical Caillaux serait intervenu auprès de son collègue de la Justice pour faire reporter le procès.

1928. L'affaire Hanau.

Lazare Bloch et sa femme, Marthe Hanau, possédaient une banque et une revue financière, « *La gazette du franc* ». La seconde servait à rabattre des naïfs vers les affaires véreuses de

la première, selon, là encore, un système de boule de neige. Ils escroquèrent ainsi pour 100 MF à des gogos. Le scandale politique vient de ce que des personnalités, notamment politiques (de Monzie, Loucheur), écrivaient dans *La gazette du franc*, qui sous-traitait en outre la page financière de plusieurs journaux, dont « Le Quotidien », du député Hennessy, qui avait été l'un des principaux soutiens du Cartel des gauches lors des élections de 1924.

1930. L'affaire Oustric.

Oustric avait acheté la banque Adam, qui fit une banqueroute frauduleuse, lésant des milliers de porteurs. Le ministre des finances radical, Raoul Perret, avait décidé d'autoriser à la cotation en bourse l'une des sociétés appartenant à cette banque, la S.N.I.A. Viscosa, contre l'avis de son administration. 18 mois plus tard, il devenait avocat conseil de l'entreprise. Vers la même époque, l'ancien ministre des Finances Klotz, (celui du slogan : « L'Allemagne paiera »), était jeté en prison pour chèques sans provision.

1934. L'affaire Stavisky.

Au début des années 1930, Stavisky, un immigré russe, acheta la complicité de responsables de divers monts-de-piété de province et obtint d'eux des prêts en mettant en gage des marchandises volées ou dont il obtenait une estimation excessive. Il finit par créer lui-même un mont-de-piété (crédit municipal), à Bayonne, avec la complicité du député- maire, Garat, fit émettre par cet établissement des obligations, sans avoir nullement les moyens de les honorer, obtint, moyennant pots-de-vins, des lettres de recommandation d'élus en faveur de ces bons, dont le ministre des finance radical, Dalimier, et les prestations comme avocat-conseil d'un sénateur du Var, René Renoult, et d'un député radical de Paris, Bormaure. L'affaire finit par être révélée. La collusion entre des hommes du gouvernement et cet escroc cosmopolite, la mort de ce dernier, supposée provoquée par la classe politique pour l'empêcher de faire des révélations accablantes, puis la mort suspecte d'un magistrat (Prince) provoquèrent un scandale d'anthologie, qui mit pendant quelques heures le régime en danger (émeutes du 6 février 1934).

Après le point culminant de l'affaire Stavisky, l'épidémie des affaires semble se calmer pendant une cinquantaine d'années. Bien sûr, le pillage de la France par les occupants allemands aller donner lieu à des

scandales, dont le plus célèbre fut l'affaire *Joanovici*, puis l'économie dirigée, la gestion de la pénurie, avec son cortège d'interdictions, de contingentements, de licences, de permis, de bons, de coupons et de dérogations allaient générer les immenses trafics du marché noir, mais on ne trouve plus guère d'implication spectaculaire d'hommes politiques dans des affaires financières jusque dans les années 1980, si ce n'est peut-être dans l'affaire du *trafic des piastres*, en 1953. Pour le surplus, il s'agit plutôt de défaillances isolées (le député de Récy dans l'affaire des bons d'Arras, en 1949, le secrétaire d'Etat Philippe Dechartres, dans une affaire de promotion immobilière sur l'île de Ré en 1972, le député Rives—Henry dans l'escroquerie de la « Garantie foncière » en 1971).

1990 Le financement des partis politiques.

Les années 1980 virent apparaître de nouvelles affaires de grande envergure, liées notamment au problème du financement des partis politiques. Ce financement a toujours suscité des collusions entre le monde des entreprises, qui détiennent des capitaux et ont des préférences politiques, et les partis. Mais ces collusions se sont accrues à l'époque moderne, avec la multiplication des scrutins, la structuration des partis et la nécessité où ils se trouvent maintenant d'exposer des dépenses plus importantes que par le passé pour atteindre le public.

Le financement des partis politiques par les entreprises privées, industrielles ou commerciales est réalisé essentiellement au moyen de fausses facturations de biens et de services fournies par ces entreprises à des collectivités locales. La collectivité paie une prestation qui n'existe pas ou dont le prix est délibérément surévalué. Le montant non justifié de la facture est ensuite ristourné par l'entreprise à un ou plusieurs élus de la collectivité, pour leur enrichissement personnel ou pour leur parti politique. C'est donc un moyen de faire financer les partis par le contribuable local. C'est l'affaire Urba-Graco, de financement de parti socialiste, qui mit le projecteur sur ces pratiques en 1990 ; elle fut suivie des affaires de la SORMAE, des HLM de Paris et des lycées d'Ile de France. Une autre forme d'aide aux partis politiques a été mise au jour par l'affaire des emplois du RPR, dans laquelle les salaires d'administratifs de ce parti étaient versés par des entreprises.

1994 La débâcle du Crédit lyonnais (cf supra)

Des investissements publics financièrement catastrophiques

Les rapports annuels de la Cour des comptes sont emplis d'exemples de mauvaise gestion des deniers publics et il n'y a rien là en général, de spécifique. Ce sur quoi il faut mettre l'accent, ce sont les erreurs de l'Etat entrepreneur, c'est-à-dire découlant de l'implication que l'Etat a choisi de prendre dans la vie économique du pays. On n'en rappellera que quelques exemples caractéristiques.

L'industrie aéronautique, 1920 — 1950.

On se reportera à l'encadré consacré à ce sujet.

Le paquebot France, 1959

Construction d'un paquebot de ligne destiné à l'Atlantique nord au moment précis de l'entrée en service des quadiréacteurs intercontinentaux qui va absorber rapidement la clientèle de ce paquebot.

Les abattoirs de la Villette, 1959

Construction d'abattoirs géants, « ultra-modernes » et ultra-coûteux (7 milliards de francs 2001), sous l'influence du mythe de Chicago, au moment où le développement du transport frigorifique rend possible de petits abattoirs proche des lieux d'élevage. Fermés 5 ans après leur inauguration.

Le TGV, 1975

Construction de trains et d'infrastructures (lignes à grandes vitesses) qui dégradent encore un peu plus le paysage, qui entraînent la fermeture de lignes aériennes intérieures (alors qu'il faudrait les développer) et plombent les comptes de la S.N.C.F. au détriment de l'entretien des infrastructures classiques.

Le tunnel sous la Manche, 1982-1994

Entreprise inutile puisque le trafic était parfaitement assuré par des dessertes maritimes et aériennes, qu'elle a fait disparaître, tout en étant elle-même vouée à l'état de quasi-faillite permanente, lésant des centaines de milliers de petits épargnants que l'Etat avait encouragés à acheter des actions de l'entreprise.

On rappellera aussi quelques exemples modernes de volontarisme industriel, tout aussi louables et logiques dans leur ambition que les efforts

de Colbert trois siècles plus tôt et tout aussi infructueux : *Plan Calcul*, en 1966, visant à créer une industrie nationale et européenne de l'informatique²⁹¹,

Plan câble de 1982, pour le développement de la télévision par câble (investissement à fonds perdus, principalement par une entreprise d'Etat, dans une technique sans grand avenir).

III —La dette publique et ses conséquences.

Paradoxe français

De même que l'histoire politique du pays offre le paradoxe d'un peuple nombreux vivant sur un territoire relativement riche et qui est presque incapable de se défendre contre des envahisseurs bien moins nombreux et, en tout cas d'aller porter la guerre sur leur territoire, de même, l'histoire financière présente le paradoxe d'un peuple écrasé d'impôt, dont les historiens nous disent que c'est là l'une des causes de la plupart des maux de l'ancien régime, et en même temps le spectacle d'un Etat toujours aux abois financièrement, devant soit se livrer à des opérations peu recommandables de rognage des monnaies ou de décri de celles-ci²⁹², soit se mettre dans la main des Lombards, des Florentins ou des financiers.

Le problème de la dette à la mort de Louis XIV. Le système de Law.

La guerre de succession d'Espagne avait opposé la France et l'Espagne à l'Angleterre, la Hollande et l'Autriche, plus quelques seigneurs de moindre importance. Elle avait mis en présence des effectifs sans précédent et elle avait également causé des dépenses sans précédent. Le

²⁹¹ Le plan a permis la constitution de la société Bull, qui a vécu depuis lors cahin caha. sans grande réussite auprès du grand public et sauvée par les marchés captifs comme le C.E.A. et la Défense, pour qui elle a réalisé en 2005 Téra-10, le plus gros calculateur d'Europe.

²⁹² Philippe IV est resté célèbre pour ces opérations. C'est que sa politique exigeait des moyens, mais aussi que l'or, qui avait disparu depuis des siècles, fit sa réapparition à la fin du XIII^{ème} siècle et que l'on entra dans [ère du bi-métallisme. Pour commencer, les ajustements de parité entre les deux métaux furent fluctuants.

budget de l'Etat se trouvait dans une situation critique et certains, dont le duc de Saint-Simon, ami intime du régent et mémorialiste bien connu, proposèrent une banqueroute partielle. La solution fut rejetée dans l'immédiat, mais c'est alors qu'entra en scène ce qu'on appelait à l'époque un aventurier et qu'on appellerait aujourd'hui un expert, l'Ecossais John Law, qui fit accepter au gouvernement un système que l'on peut qualifier rétrospectivement de bâtard, ou de composite, car, pour accroître les recettes de l'Etat, on mélangeait deux préoccupations :

La première était la volonté, dans le droit fil de Richelieu et de Colbert de remédier à la réticence des Français à investir dans les placements productifs tels que les compagnies de navigation et/ou coloniales.

La seconde était de stimuler la circulation monétaire et la production de richesse. A l'époque, le vecteur de cette circulation est constitué en grande partie par les espèces métalliques, l'or et l'argent. Il existe une sorte de monnaie fiduciaire constituée par les lettres de change, sorte d'ancêtre des chèques, inventées à la fin du moyen-âge, mais d'un usage limité aux financiers, négociants et à un petit nombre de particuliers. Enfin, il y a les actions de sociétés et ce qu'on appellerait aujourd'hui les obligations d'Etat. La proposition de Law est que cet ensemble est insuffisant et qu'en injectant dans l'économie des liquidités supplémentaires sous forme de billets de banque, on stimulera la consommation et on facilitera le crédit qui à son tour favorisera l'investissement, qui permettra aux producteurs d'accroître leur équipement et donc leur production, qui répondra ainsi à l'augmentation de la demande. Cette augmentation concomitante de la demande et de l'offre permettra une croissance sans risque majeur d'inflation. Accessoirement, s'ajoute le caractère matériellement plus pratique des billets par rapport à l'or, notamment pour le transport. Cette proposition s'avéra parfaitement exacte et c'est elle (combinée il est vrai avec les découvertes d'or de Californie, du Klondike, et d'Afrique du sud, entre 1845 et 1900, qui élargirent l'encaisse-or sur laquelle cette circulation fiduciaire restait gagée) qui permit le succès de la révolution industrielle du XIX^{ème} siècle, c'est-à-dire, sur le long terme, une croissance économique quasiment sans inflation et restant fidèle à l'étalon—or. Mais on métiça le système avec un autre concept. Comme l'encaisse-or de la France avait été mise à mal par la guerre, Law proposa de gager la circulation de billets sur un autre actif réel. C'était une solution qui

reposait sur une conception moderne à certains égards, qui est que le vrai gage de cette circulation, c'est l'économie d'un pays, l'encaisse-or n'étant que sa traduction par présomption. C'est la conception que mit en oeuvre Hjalmar Schacht en Allemagne, lorsqu'il créa le Renten-mark qui mit fin à l'hyper-inflation en 1924 et remit de l'ordre dans l'économie allemande. Mais l'actif réel qu'utilisa Law était réel sans l'être : c'était la Louisiane. Cela correspondait bien au fantasme qui animait la recherche des terres nouvelles depuis 200 ans : la recherche de l'Eldorado. En réalité, comme les promoteurs de l'opération le savaient, la Louisiane n'est pas un pays où l'on ramasse des pépites chaque fois que l'on se baisse. Elle rapporterait des fourrures, du bois, des céréales, du coton, mais après de nombreuses années de travail acharné. On mélangeait donc deux logiques : une de court-moyen terme de l'injection, dans une économie qui peut les absorber et ne demande que cela, de liquidités sous forme de monnaie fiduciaire, et une de long terme de mise en valeur d'une vaste colonie. Impur, le système l'était aussi en ce que les billets de banque portaient intérêt comme des obligations et que les frontières entre billets de banque, actions d'une compagnie coloniale et obligations des emprunts contractés par celle-ci n'étaient pas encore nettes.

Le gouvernement créa donc une banque royale dès 1716, qui elle-même créa des sociétés commerciales dont la plus connue fut la Compagnie du Mississippi, chargée d'exploiter les richesses supposées du territoire ; dans le langage de l'époque, on appelait ces sociétés les filles et les petites-filles, nous dirions les « filiales » ; en fait c'était l'ancêtre du concept de banque-industrie, cher à M. Haberer, naufrageur du Crédit lyonnais : une banque qui s'implique très directement dans l'industrie (au point, en l'occurrence, d'être à la tête d'une holding industrielle et commerciale), concept dangereux en soi, plus dangereux encore dans un public complètement immature comme le public français de l'époque. Dans cette voie de la confusion des genres, la banque royale et la compagnie du Mississippi finirent par fusionner, hérésie s'il en fut. L'ensemble était titulaire de la ferme de plusieurs impôts, comme celui des tabacs.

Comme dans ces contes où une fée accorde un don à un personnage à condition qu'il suive scrupuleusement toutes ses prescriptions, il y avait un détail à ne pas omettre et, comme certains personnages des contes de fées, le gouvernement français oublia ce petit

détail : le système ne fonctionne qu'à condition que le rapport entre l'encaisse-or et la circulation fiduciaire ne dépasse pas un certain niveau. Ce niveau varie, pour simplifier, en fonction de plusieurs paramètres, dont : la confiance des acteurs en cette monnaie de papier et l'état de l'économie dans laquelle elle est injectée. Ce seuil qui, en l'espèce, n'aurait sans doute pas du dépasser 10 à 20 % de M1²⁹³, allait être joyeusement dépassé, puisqu'il atteignit 1 milliard en décembre 1719, 2,8 milliards au printemps 1720.

Le résultat de tout cela fut d'abord une intense spéculation sur les différents papiers de ces compagnies, car le public y voyait une occasion d'enrichissement rapide et facile, la création d'une bulle spéculative vulnérable à la moindre rumeur et, finalement, l'éclatement rapide, en février 1720, de cette bulle, qui entraîna la ruine de milliers de petits porteurs. Mais, la dette publique en sortit allégée. Nul doute que son poids, s'il était demeuré ce qu'il était à la mort de Louis XIV, aurait bloqué toute expansion économique, réalité qui n'est pas sans éveiller des échos aux Français du début du XXI^{ème} siècle. Ce blocage économique fut dépassé,

comme celui provoqué par la dette publique de l'ancien régime le fut par la banqueroute de 1797,

celui de la dette de la 1^{ère} guerre mondiale le fut par la division par 5 de la valeur du franc entre celui de germinal et celui de Poincaré,

comme celui issu de la deuxième guerre le fut par les dévaluations de la IV^{ème} République :

²⁹³ M I est le sous-ensemble de la masse monétaire qui comprend les espèces métalliques, les billets et les dépôts à vue. Elle représente, dans un Etat moderne entre 20 et 25 % du P.I.B.. Si on prend l'hypothèse que les dépenses du budget de l'Etat en 1715, qui étaient de l'ordre de 150 millions, représentaient entre 10 et 15 % du P.I.B., celui-ci s'établissait à 1,2 — 1,5 milliard de livres. M I, s'agissant d'une société moins monétarisée, pouvait être de l'ordre de 250 millions de livres. Il eut donc fallu s'en tenir à un encours de billets de 25 à 30 millions, payer scrupuleusement la contre-valeur en or pendant plusieurs années, afin d'attirer la confiance et habituer le public. L'éclatement de la bulle fut retardé par le fait que l'on retira les espèces métalliques, ce qui compensa temporairement les émissions de papier.

bref, par le génocide des épargnants²⁹⁴.

La mésaventure, avec ses aspects exotiques, frappa les esprits. Bien que les victimes eussent dû largement s'en prendre à elles-mêmes, elle eut des conséquences sur l'économie française. Si, dans l'immédiat, l'activité économique reçut une réelle impulsion, sur le long terme, cette économie, déjà à la traîne depuis la Renaissance dans la maîtrise des techniques bancaires et commerciales, subit un nouveau retard. Dans cette phase où s'étaient créées les premières banques centrales (Banque d'Angleterre, Banque de Hollande), où se développait l'usage du papier monnaie et bientôt du chèque, la banqueroute de Law renforça la méfiance des Français à l'égard de la finance. En dehors des porteurs de billets du Mississippi, la principale victime fut d'ailleurs peut-être moins l'économie que l'Etat, qui se vit privé de ce ballon d'oxygène que peut constituer la planche à billet raisonnablement maniée (pour employer une métaphore hardie). Il restait livré aux collecteurs de fonds traditionnels, les financiers de la vieille école, des fermiers généraux, les Samuel Bernard, les Crozat et surtout les frères Paris, qui n'avaient jamais été favorables au Système, qui n'étaient pas pour rien dans sa banqueroute et dont c'était le triomphe. En 1726, une remise en ordre monétaire fut effectuée, sur laquelle vécut le régime jusqu'à la Révolution, mais, dans l'opinion, le volet « monnaie fiduciaire » du système de Law fut inclus dans l'opprobre générale qui s'abattit sur lui et retarda de 80 ans le développement des billets de banque, au détriment du développement de l'économie française. La méfiance des Français à l'égard des « papiers d'Etat » eut une autre conséquence extra-économique qui fut une tendance à surestimer la fragilité du budget de l'Etat anglais, au motif qu'il reposait, plus que le budget français, sur le « crédit » (la circulation fiduciaire). On se souvient de la lettre de Maurice de Saxe (chapitre 10) et de l'attitude de Napoléon en 1806 rejetant les offres de paix de Fox (chapitre 16).

Le problème budgétaire et fiscal et la chute de l'Ancien-régime

L'Ancien-régime, né dans la guerre et la conquête, tomba sur la

²⁹⁴ Dans la banqueroute de Law, la ruine ne fut pas générale, certaines catégories s'en tirèrent mieux que d'autres. La liquidation du système prit notamment la forme d'une conversion des rentes, qui réduisit le taux d'intérêt des obligations d'Etat. Il y eut quant même 500 millions d'obligations qui furent passés par pertes et profit

question budgétaire et fiscale²⁹⁵. En 1783, on se retrouvait dans un scénario comparable à celui de 1713²⁹⁶ (fin de la guerre de Succession d'Espagne). La guerre d'Amérique avait saigné à blanc les finances de l'Etat. En réalité, les ressources de l'économie nationale permettaient d'y faire face. En 1812, le budget de l'Etat est de l'ordre de 700 millions de francs, en 1788, les recettes sont de l'ordre de 300 millions. Ce n'est pas le produit intérieur brut de la France qui a doublé en 25 ans, mais le rendement des impôts. En effet, entre les ressources de l'économie et le budget de l'Etat, il y a le prisme du système fiscal. Celui de l'ancien-régime avait un rendement insuffisant.

A la veille de la réunion des états-généraux, le gouvernement avait, dans l'absolu, le choix entre trois voies :

- Ne rien faire et être de plus en plus dans les mains des banquiers
- Créer une banque centrale, du papier-monnaie et, en espérant que quelques années de paix et une sage gestion apportent une sorte de convalescence, comme après la banqueroute de Law, essayer de passer le cap.
- Réformer les impôts, mais cela imposait de facto de réunir les états-généraux.

On n'a pas la preuve que les banques aient poussé à la réunion des Etats-généraux et aux bouleversements institutionnels, par exemple en tarissant la perfusion de liquidités qui faisait survivre la trésorerie de l'Etat, ou encore en provoquant une spéculation contre

²⁹⁵ C'est une simplification : si le roi avait eu plus de caractère, si les ministres avaient été plus solides et si l'« opinion publique » n'avait pas été travaillée au corps depuis 40 ans par la propagande des « idées nouvelles », le régime se serait sorti de cette crise budgétaire comme de celle de la guerre de succession d'Espagne et de quelques autres.

²⁹⁶ Note à l'intention des jeunes générations françaises : les grandes dates de l'empire colonial français au XVIII^{ème} siècle finissent par un 3 : 1713 : Paix d'Utrecht, perte de la région de la Baie d'Hudson ; 1763 : Traité de Paris : perte de l'Amérique et de l'Inde ; 1783 : Traité de Versailles : fin de la guerre d'Amérique ; 1803 échec de l'expédition du général Leclerc et perte de Saint-Domingue. cession de la Louisiane aux Etats-Unis.

les emprunts d'Etat, mais, entre le 17 juin et le 14 juillet 1789, ensevelis sous les flots verbeux du pathos d'époque, c'est la banque, la sûreté des espèces métalliques déposées dans les banques et le cours des billets de la caisse d'escompte et, plus généralement, des obligations d'Etat, qui furent au coeur du conflit. Le gouvernement commença à être pris dans un engrenage de répression. Le roi massa des troupes, entre autres pour assurer la sûreté des réserves de métaux précieux, et renvoya Necker. La Finance estima que, s'il fallait choisir entre le roi et l'assemblée, la voie des réformes que semblait promettre l'assemblée était une meilleure garantie pour la rente que la voie du roi qui, par un renversement de valeur, apparaissait alors comme la voie des aventures.

Après les errements de la période révolutionnaire, le consulat et l'empire mirent sur pied un système fiscal sur lequel la France vécut jusqu'à la guerre de 1914, laquelle vit se développer l'impôt sur le revenu. D'une part, ce nouveau système fiscal avait une assiette plus large, puisque les anciens membres des deux ordres privilégiés y étaient soumis et que les biens fonciers qui leur appartenaient avaient été vendus comme bien nationaux et achetés par des roturiers. D'autre part, des simplifications avaient été apportées à l'architecture d'ensemble du système, simplifications que les commis de l'administration fiscale de l'Ancien—régime avaient déjà envisagées, mais que seul le nouveau régime avait eu l'énergie de concrétiser.

Les assignats. La banqueroute des 2/3.

Entre-temps, il y avait eu une étrange réédition de l'affaire de 1720. Non pas que les révolutionnaires aient reconstitué une compagnie du Mississippi ! Mais la Révolution, qui, en l'espace de moins de 10 ans, a fait en matière de politique économique et financière à peu près toutes les erreurs possibles et imaginables, on ne s'y attardera pas, avait fait une nouvelle tentative de mise en circulation de billets de banque²⁹⁷, qu'on n'avait d'ailleurs pas appelés de ce nom, car il était supposé rappeler les mauvais souvenirs du « Système », mais des assignats. Comme les papiers de Law, ils n'étaient pas gagés sur l'avoir en or d'une banque, mais sur des biens réels. Les billets de Law étaient gagés sur

²⁹⁷ En fait, dès l'ancien régime, le papier-monnaie avait fait une timide réapparition, mais la tentative n'était pas assez aboutie pour changer le cours des choses

les richesses de la Louisiane, ceux des Révolutionnaires sur les biens nationaux.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le gouvernement, toujours aux abois financiers, fit imprimer des assignats au-delà de la valeur de ces biens, valeur qui était pourtant plus facile à mesurer que celle de la Louisiane ; l'effet stimulant sur l'activité économique ne fut pas obtenu, d'une part parce que l'on dépassa le seuil et d'autre part parce que l'état de désorganisation du pays était tel que l'économie n'était pas en mesure de répondre à cette stimulation. La production des ces assignats se transforma donc pour l'essentiel en inflation. En novembre 1795, lorsque le Directoire succéda à la Convention, il y avait pour 150 millions de francs d'assignats en circulation correspondant, au taux de change de l'époque, à une valeur faciale qui atteignait le montant absurde de 20 milliards. Le 31 janvier suivant, on était passé au double, le 19 février 1796 on brûla publiquement la planche à billet et, le 11 mars, on créa de nouveaux billets dénommés « mandats territoriaux », qui ne bénéficièrent pas d'une gestion plus avisée et furent retirés en avril 1797. De nouveau face à face avec la réalité du marché, l'Etat, qui avait une dette de 6 milliards de francs-or, soit 10 années de budget, générant une charge annuelle de 240 millions, n'eut plus d'autre ressource que de faire banqueroute, ce qui fut fait le 20 septembre 1797. A cette date, le gouvernement annonça qu'il « remboursait » les deux tiers de la dette de l'Etat sous forme de bons. Ces bons virent très vite leur valeur réduite à 2 ou 3 % sur le marché ; quant au tiers restant, bien que dénommé « consolidé, il perdit 90 % de sa valeur. Le public appela cette opération compliquée et lamentable la banqueroute des deux tiers.

1800-1914

De même que les désordres du Système avaient été liquidés par la remise en ordre de 1726, ceux de la Révolution le furent par la mise en place du franc dit « germinal », le 28 mars 1803, faisant suite à la création de la Banque de France, le 13 février 1800, qui reçut le monopole de l'émission des billets de banque. Le fait que, en dépit de l'affaire des assignats puis des guerres de l'Empire et de sa défaite finale, le billet de la Banque de France ait « pris » est la manifestation la plus impressionnante de l'effet que firent sur les esprits de l'époque les 5 années de paix apportées par le Consulat. C'est aussi le signe que

ce produit répondait à un besoin qui était désormais plus fort que les préventions héritées de plusieurs expériences malheureuses.

Par la suite, à partir de 1814, s'ouvrit une période qui apparaît comme une parenthèse dans la tradition de collusion entre sphère publique et privée, qui va reprendre avec l'interventionnisme issu des deux guerres mondiales.

Cette période est un tournant dans l'histoire des mentalités françaises, mais, en dépit du développement des sociétés anonymes, favorisé par la loi de 1866, et des banques de dépôt (fondation du Crédit Lyonnais en 1863), les Français restaient et restèrent longtemps fidèles :

a) au bas de laine, c'est-à-dire à la thésaurisation de l'or au détriment des placements

b) aux placements en obligations d'Etat au détriment des actions de sociétés. Ces prédilections permirent de couvrir très facilement les emprunts de libération de 1871-73 destinés à payer l'indemnité imposée par l'Allemagne et, plus tard, les emprunts russes.

1919-1939

La France se retrouva au lendemain de la Grande guerre avec une dette publique colossale (50 années de budget de l'Etat de 1914). Elle était donc dans la main de ses créanciers. Ces créanciers étant en partie les banques publiques et privées anglo-saxonnes, le poids de celles-ci sur la politique étrangère de la France fut évidemment très important. En 1923, Poincaré tenta d'obliger l'Allemagne à payer au moins une part des réparations qui lui étaient imposées par les traités ? Cette attitude ferme ne pouvait que déplaire aux maîtres de la finance internationale, qui ne voulaient pas d'une France trop forte. Tout se passa comme si la victoire, l'année suivante, du cartel des Gauches, qui offraient toutes les garanties de faiblesses requises, résultait d'une volonté de la puissance financière anglo-saxonne de punir Poincaré et sa majorité de ce qu'elle ne pouvait considérer que comme une manifestation de la fameuse « arrogance » française. Cette relation de dépendance explique aussi en partie la passivité des gouvernements français face aux finasseries puis aux coups de force de l'Allemagne jusqu'au printemps 1939 (cf. chap. 20).

Le choix de 1945

A la fin de la guerre, le ministre des finances de l'époque proposa au gouvernement une politique de rigueur, qui est rejetée car le gouvernement, qui comprend des ministres communistes, estime politiquement et psychologiquement impossible d'imposer aux Français les sacrifices que ce programme exigerait, après quatre années d'occupation ennemie. On choisit donc une voie moins rude, celle de l'accroissement de l'endettement et de la dévalorisation de la monnaie, avec la dépendance que cela impliquait à l'égard des bailleurs de fonds, essentiellement américains.

Le désendettement 1958-1970

L'histoire financière des 300 dernières années est jalonnée de désordres et de remises en ordre ; après celles de 1726, de 1803 et de 1926, vint celle de 1958-60, destinée à liquider pour l'essentiel les désastres liés au coût de l'occupation allemande et à celui de la reconstruction. Le gouvernement créa un nouveau franc et grâce à la forte croissance économique qui générât des recettes fiscales importantes, le budget fut en équilibre et l'on put rembourser les dettes nées de la guerre. Même si la dette était passée de 100 Mds F en 1969 à 500 Mds F (en francs courants) en 1981, l'Etat français était à cette date l'un des moins endettés des pays occidentaux.

1967-68

Au milieu des années 1960, le désendettement permit au gouvernement français de mener une politique plus libre vis-à-vis de ses créanciers, que ce soit en matière de politique générale ou de politique monétaire. Vers cette époque, les Etats-Unis finançaient la guerre du Viet-Nam par des émissions monétaires considérables. Comme on considérait à l'époque que leur statut de superpuissance postulait qu'ils maintinssent la convertibilité du dollar en or, le seul moyen d'éviter que la combinaison de ces deux faits aboutisse à l'effondrement des réserves métalliques des Etats-Unis et à celui du dollar était, pour le gouvernement américain, de demander à ses alliés de ne pas demander à la Réserve fédérale de leur donner la contrepartie en or des stocks de devises que détenaient leurs banques centrales. La France ne joua pas le jeu. La conjonction de cette mauvaise manière et de quelques prises de positions vouées à déplaire aux maîtres concernant notamment la guerre israélo-arabe entraîna une punition. Elle prit la forme des troubles sociaux de mai

1968 et, au-delà d'aspects folkloriques sans importance, atteignit ses objectifs : affaiblissement du franc, fonte des réserves de devises de la France²⁹⁸ et démission du chef de l'Etat.

Années 1990

Puis l'endettement public réaugmenta sous l'effet de plusieurs phénomènes : augmentation des dépenses « sociales », gaspillages liés au gouffre de l'éducation nationale et à la décentralisation, baisse des recettes fiscales due à la récession économique. Ces facteurs connurent une brusque aggravation au début des années 1990, qui virent simultanément l'accélération de l'immigration, la création du revenu minimum d'insertion et un retournement cyclique de conjoncture en 1992. Ce dernier provoqua une chute des rentrées fiscales ; la rigidité des dépenses, due notamment à l'approche des élections législatives (1993) puis présidentielles, ne permit pas au gouvernement de prendre les mesures impopulaires qui auraient pu redresser la barre quand il en était encore temps. Ensuite, chaque pas dans le déficit rend le retour en arrière plus difficile, puisque le coût de la dette public devient lui-même un facteur de déficit. Au début du XXI^{ème} siècle, la charge de la dette représentait pour l'Etat le 1^{er} poste de dépense.

Effet Euro et effet d'éviction.

On n'est plus tout à fait dans la même configuration que dans les périodes précédentes d'alternance de crises et de remises en ordre. Il n'y a pas de crise aiguë, mais une situation chronique grave. La pérennisation de cette situation dégradée est rendue possible par un élément nouveau, la monnaie commune à la quasi totalité des Etats-membres de l'Union européenne, dite « *euro* ». La France n'ayant plus de monnaie nationale, la sanction des déficits, qui est, dans une situation normale, la perte de valeur de cette monnaie, n'existe plus, car la valeur de la monnaie commune ne dépend plus seulement de la politique budgétaire de la France, mais de celle de tous les Etats parties prenantes. Ainsi, l'adoption de cette monnaie commune a un effet anesthésiant sur la perception de la gravité de la situation et elle dispense les gouvernements de prendre les mesures impopulaires indispensables, ce qui d'ailleurs ne suffit pas à les

²⁹⁸ La Banque de France, qui détenait près de 5000 tonnes d'or avant les « événements » >> dut en céder 1200 pour soutenir le franc. Il n'était plus question de faire les marioles vis à vis de la réserve fédérale américaine.

sauver de l'impopularité et du discrédit qui s'attache désormais à l'action politique.

La limite n'est plus directement celle du prix de l'argent pour l'Etat emprunteur. Elle est reportée un peu plus loin : l'Etat peut emprunter davantage sans subir la sanction du change, mais ça n'en est que plus dommageable pour les citoyens, car l'augmentation du recours à l'emprunt entraîne un alourdissement de la charge de la dette.

Par lâcheté électorale, les gouvernements reculent aussi longtemps que possible le moment où cet alourdissement aura un effet sur le volume global des dépenses. Pour ce faire, ils diminuent les autres dépenses, notamment de défense²⁹⁹. On est donc en présence d'un effet d'éviction, qui n'est pas celui décrit par les économistes en pareil cas, c'est à dire l'éviction, sur le marché du crédit, des acteurs productifs en tant qu'emprunteurs, par les acteurs publics, mais un effet d'éviction au sein du budget de l'Etat, des dépenses traduisant les choix politiques du gouvernement au profit des dépenses passives de remboursement de la dette. Cette dernière représente, au début du XXI^{ème} siècle 20 % des dépenses de l'Etat. C'est donc la disparition des marges de manoeuvre permettant de conduire de véritables politiques, la paralysie progressive, le passif de l'Etat qui rend l'Etat passif. Mais il finit toujours par arriver un moment où cette éviction ne peut plus jouer. En attendant, cette impuissance fait tellement bien les affaires de certains, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières, que l'on peut se demander si cet endettement massif n'est pas délibéré.

²⁹⁹ Passées de 3.5 à 2 % du produit intérieur brut en trente ans.

CHAPITRE 25 — ESSAI DE SYNTHÈSE

On vient de passer en revue quelques moments clés de cette tranche d'Histoire de 2000 ans. Qu'en restera-t-il ? De la fascination, de l'admiration, un sentiment d'inachevé, aussi, un regret. Cette histoire n'est pas la *gesta dei per francos*³⁰⁰ que certains auraient rêvé d'y voir et les antiques prophéties annonçant que le roi de France serait le « Grand monarque » régnant à la fin des temps sur un monde pacifié, ne se sont pas (encore) réalisées.

Une défaite fondatrice, Alésia, cinq siècles d'occupation romaine, la conversion au christianisme, quatre siècles d'invasions gennaniques, sarrasines, normandes, 8 siècles de rivalité avec l'Angleterre puis la thalassocratie anglo-américaine, une aventure coloniale laborieuse, deux révolutions techniques, celle du XIII^{ème} siècle et celle du XVIII^{ème} siècle, des guerres civiles, 8 siècles de lutte pour s'arracher aux effets dissolvants du régime féodal et 8 décennies de convulsions pour passer de la monarchie de droit divin à la démocratie représentative, des guerres civiles, des guerres étrangères, dont deux mondiales, mais à travers toutes ces tribulations, malgré tout, la construction d'une nation.

Le parcours fut cahoteux, avec des moments de réussites et des faiblesses décevantes. Pour une période de redressement, dix périodes d'abandon ; le sens de l'Histoire, s'il existe, est rarement le bon, ce n'est d'ailleurs pas propre à la France. Les manuels et la vulgarisation historique ne nous paraissent pas rendre service au citoyen en présentant les événements sous un jour trop favorable et en ne posant pas certaines questions désagréables : pourquoi les Gaulois furent-ils vaincus par les Romains d'ailleurs assez facilement, alors que les Gennains restèrent invaincus ? Pourquoi est-ce le royaume de Germanie et non celui de Francie occidentale qui engloutit le domaine de Lothaire ? Pourquoi malgré ses points d'appui militaires et politiques, le commerce maritime de la France au moyen-âge végéta-t-il, alors que celui de

³⁰⁰ L'action de Dieu par le truchement des Francs. Titre d'une chronique de Guibert de Nogent, au XIII^{ème} siècle, à propos de la croisade des Albigeois

petites villes italiennes explosait ? Pourquoi a-t-il fallu au royaume le plus peuplé, le plus fertile d'Europe cent ans pour se débarrasser d'un envahisseur 3 fois moins peuplé que lui ? Pourquoi ce même royaume, avec ses mêmes caractéristiques et une administration puissante, n'a-t-il pu s'opposer à ce semblant d'Etat qu'étaient l'Empire bourguignon puis l'Autriche de Rodolphe ? Pourquoi la France est-elle le pays où la gestion de la Réforme s'est le plus mal passé (60 ans de guerres civiles atroces) de même que la transition de la monarchie de droit divin à la démocratie parlementaire (80 ans de révolutions et de convulsions politiques ? etc...

Cette revue des chances perdues, des erreurs, des défaillances, fait parfois apparaître, à leur origine, une faute de jugement d'un individu, dont le caractère anecdotique n'appelle pas ici de développements particuliers. On y trouve aussi, avec Louis XIV et Napoléon Ier, l'illustration du mythe universel d'Icare, mais la situation de la France contemporaine a au moins l'avantage de la mettre à l'abri du retour de cette tentation ; on n'y reviendra donc pas. Mais dans d'autres cas, elle permet, nous semble-t-il, d'isoler un certain nombre de tendances plus ou moins anciennes (le peuple n'est pas sorti tout armé des ténèbres comme Athéna du cerveau de Zeus). Rares sont les ratages de l'Histoire qui soient dus à un facteur unique. Le plus souvent, plusieurs se conjuguent. On y trouve quelques paradoxes, aussi. Cela ne veut pas dire que le paradoxe soit une spécificité française. Il est probable que tous les peuples en présentent. Au terme de ce survol, il a paru possible de regrouper les causes de ces ratages ou demi-succès autour de quatre tendances qui semblent se manifester de façon récurrentes à travers les âges :

- La propension à l'enfermement
- La tendance à la désunion, l'absence de cohésion, les forces de désagrégation. - L'impulsivité.
- La faiblesse au sommet.

Les Français, à la lumière de l'expérience, se sont-ils défaites ou corrigés de ces travers ? Ce recensement a-t-il un sens pour l'avenir ? Il est vrai que la situation du XXI^{ème} siècle est sans précédent : jamais une puissance n'avait dominé le monde entier comme les Etats-Unis aujourd'hui, jamais l'Homme n'avait eu à sa disposition de tels moyens techniques, y compris pour détruire, jamais la Terre n'avait été aussi

peuplée, les distances aussi raccourcies. Il est vrai également que les changements intervenus dans la composition ethnique du peuple sont susceptibles de rendre caduque ces observations. Nous laissons au lecteur le soin d'en juger. Nous avons néanmoins tenté, pour chacun d'eux, d'identifier dans l'époque actuelle ce qui nous apparaissait comme des manifestations de ces constantes. Bien sûr, en Histoire, il n'y a pas de recommencement des événements eux-mêmes : il faut effectuer les transpositions nécessaires.

I —L'enfermement, en ses différentes figures

On a vu que l'Histoire fournissait divers exemples de cette tendance française à la recherche de l'enfermement, pour le meilleur et pour le pire, tendance à s'accrocher au terrain que l'on pourrait appeler le complexe de la bernique : Alésia, Verdun, Dien Bien Phu, etc. Mais cet enfermement a aussi des formes figurées, des figures diverses. Ce n'est jamais un refus haineux de l'autre, au contraire : nul peuple plus curieux des autres et sachant apprendre d'eux, les Gaulois l'ont montré avec les Romains. Dans tous les cas, l'enfermement dans un monde certain, stable, le « plancher des vaches », la méfiance à l'égard des aventures, des positions mobiles, l'incapacité à s'adapter et à changer de modes de penser.

- L'aveuglement, comme figure de l'enfermement
- L'enfermement dans ses frontières.
 - L'enfermement idéologique.
 - Une circonspection excessive dans certains domaines

1.1 - L'aveuglement comme forme de l'enfermement. La propension à s'endormir dans une fausse sécurité.

La non-perception, la non-anticipation du danger et la mauvaise appréciation du risque par la classe politico-médiatique, et donc par le peuple, qui est forcément tributaire de cette classe. Chez les dirigeants, l'aveuglement peut être :

- involontaire ; il trahit alors la mauvaise information et l'incompétence ;
- ou volontaire ; c'est le déni, forme particulière de la mauvaise foi, généralement motivé par la volonté de ne pas s'inquiéter soi-même et de ne pas inquiéter l'opinion publique, par peur de ses réactions ou l'application de la méthode Coué. réaction de

l'impuissance face à une situation dramatique.

Le peuple ne s'y prête que trop : s'enfermer dans une fausse sécurité est une tendance, un besoin, une illusion nécessaire. Elle répond à une aspiration profonde au repos et à l'avantage de dispenser de faire les efforts requis par la situation.

La trêve de 1396-1415, en plein milieu de ce qui s'avéra a posteriori une guerre de cent années permit aux Français de se livrer aux délices de la zizanie (les querelles entre les oncles du roi, les débuts de l'opposition entre les Armagnac et les Bourguignons) et de baisser la garde face au péril anglais. Pourtant, en ces lointaines époques, la fréquence des guerres maintenait en permanence une certaine vigilance, mais, comme on l'a vu, la France s'est trouvée à plusieurs reprises, en retard d'une révolution de la tactique ou de l'armement. En février 1848, Louis-Philippe croyait avoir tout prévu pour éviter une révolution ; il avait une totale confiance dans sa perspicacité et, le 22, au préfet de la Seine, Rambuteau, qui s'inquiétait de l'agitation, il répondait : « Dans huit jours, vous serez bien honteux des sottises peurs que l'on vous a données ». En 1870, lorsque certains prétendaient que l'armée française ne ferait qu'une bouchée de l'armée allemande, on n'était peut-être pas dans le déni, mais dans le manque d'information, avec l'excuse que celle-ci était moins accessible qu'à l'époque contemporaine. Plus près de nous, dans les années trente, les modérés disaient : "Hitler ? Mais mon cher, il bluffe ! ». Aujourd'hui, leurs successeurs traitent de "déclinologues" ou de populistes ceux qui tentent d'alerter le peuple sur les dangers présents. Nous ne sommes plus au temps où les Français ne voyaient dans l'Allemand que l'"ami Fritz", (cf. supra, chap. 17), l'ennemi est sans doute moins blond et plus intérieur, mais l'aveuglement a-t-il cessé ?

Accessoirement, joue un phénomène d'optique historique, qui veut que le modèle dont on s'inspire soit l'avant-dernier état de la question et non le dernier : en 1870, on se souvient des victoires de l'armée française des années 1792-1809, et non de ses défaites de 1812-1815. Dans les années 1920-30, on se souvient de la guerre statique de 1914-1917, non de la guerre de mouvement qui avait pourtant permis de gagner la guerre.

On aurait tort de regarder avec un^e commisération amusée les rodомontades qui fleurissaient en 1870 ou en 1914 sur la puissance de l'armée française et sur la victoire que l'on croyait assurée, en s'imaginant que la France actuelle est à l'abri de ces errements. Elle connaît encore le même type de

rejet de la réalité. Un bon exemple en est fourni par le thème du déclin, qui occupe périodiquement les médias et a connu notamment un regain d'activité autour de 2005. Pour tout honnête homme connaissant l'Histoire si peu que ce soit, le seul fait que ce thème puisse être l'objet d'une polémique est extravagant. Il suffit de penser à ce qu'étaient, dans les 130 années qui ont précédé la révolution de 1789 et même encore jusqu'en 1939, le poids politique de la France en Europe, la diffusion de sa langue et de sa culture dans les élites mondiales, sa part dans les grandes productions industrielles, les territoires que couvraient son drapeau, et ce que tout cela est devenu en 70 ans, après un désastre militaire, ce que l'on a appelé sottement les trente glorieuses et qu'il faudrait plutôt appeler les trente piteuses, deux chocs pétroliers et l'abandon final à la supranationalité.

Le traumatisme de la défaite de 1940, puis la participation limitée mais ardente à la suite de la deuxième guerre, ensuite la « guerre froide », maintinrent un certain temps l'esprit de défense. Mais la lassitude de l'effort - notamment budgétaire - conjuguée avec la disparition : du bloc soviétique conduisit, dans les années 1990, à abandonner cet esprit, et l'on peut sans trop de risques hasarder que la pagaille de 1870 ou celle de 1940 n'étaient rien à côté du chaos dans lequel sombreraient l'armée, l'administration... et les esprits, si la France devait affronter aujourd'hui, même avec un honnête préavis, une guerre entre Etats industrialisés. Cette éventualité est peu probable dans les circonstances actuelles. Ce qui ne l'est pas, en revanche, ce sont les grands problèmes qui se posent à la France au XXI^{ème} siècle, qu'ils soient d'ordre intérieur ou extérieur.

1.1.1. Les grands problèmes intérieurs :

La désindustrialisation de la France, qui affaiblit l'indépendance économique du pays l'incertitude sur l'avenir du financement des retraites, qui menace des millions de travailleurs d'un effondrement de leur pouvoir d'achat, l'endettement de l'Etat qui menace d'implosion l'économie et les finances, l'enseignement, dont le financement exige des sacrifices de plus en plus lourds, pour des résultats médiocres, l'aménagement du territoire, qui n'est plus qu'un souvenir, et dont le manque entraîne le retour de déséquilibres absurdes et la dévastation des paysages.

1.1.2. Les chocs extérieurs :

La guerre avec laquelle la France est aux prises aujourd'hui est d'un autre type que les conflits du passé, désormais relégués dans le

folklore. Elle comporte trois fronts : l'immigration, la supranationalité bruxelloise, l'empire américain.

1.1.2.1. Aveuglement et syndrome de Gulliver

Si encore « l'enfermement » était une protection contre la prise de contrôle des entreprises françaises par les capitaux étrangers ou contre l'immigration illégale, mais il n'en est rien, car il se conjugue avec l'impuissance. Nous avons nommé « syndrome de Gulliver » la propension du peuple français à se laisser dominer par des adversaires de plus petite taille que lui, phénomène dont l'Histoire donne plusieurs exemples : les Gaulois se soumettant à des armées romaines qui au total ne dépassaient pas 40 000 hommes, l'empire carolingien incapable de battre les Normands, la guerre de Cent-ans, ou même encore la guerre contre l'Angleterre vers 1800. S'il a connu une rémission apparente, le mal n'a pas disparu. Les conflits ne se traduisent plus par des affrontements militaires. L'abandon à la supranationalité bruxelloise, l'immigration, sont les lilliputiens modernes par lesquels le peuple français s'est laissé ligoter sans réagir, comme Gulliver endormi sur la plage. On y ajoutera, au passage, *la pensée correcte et sa police*, dans tous les domaines, ce tigre de papier dans les griffes duquel les Français se laissent enserrer et que d'aucun appela jadis un « sida mental ».

1.1.2.2. Aveuglement et aliénation culturelle.

Il arrive que la non-perception du danger découle d'une aliénation culturelle, c'est-à-dire de l'intériorisation comme un fait acquis et implicite, de la supériorité de l'adversaire et de la vocation du sujet à être dominé par lui. L'histoire ancienne offre peut-être dans une certaine mesure un exemple de cette aliénation avec le cas de certaines élites gauloises trop romanisées pour ressentir encore les Romains comme une puissance ennemie et étrangère. L'Histoire moderne offre l'exemple des intellectuels fascinés par le marxisme, non seulement en tant qu'abstraction mais également dans ses applications soviétique et, accessoirement, chinoise, au point parfois de trahir leur pays « par idéal », en transmettant des documents secrets ou, a minima, en se faisant les propagandistes zélés de l'U.R.S.S., parfois avec l'excuse d'ignorer les réalités du régime... parfois sans cette excuse. L'aliénation est parfaite lorsque le sujet ne distingue plus le « nous » et le « eux ».

siècles ? L'histoire actuelle offre un autre exemple d'aliénation, celui des relations de la France avec les Etats-Unis et plus généralement la sphère anglo-saxonne. La France est impliquée dans une sorte de guerre froide avec cet empire que la disparition du bloc soviétique a laissé sans contrepoids, « une guerre sans morts. Apparemment »³⁰¹.

Dans le domaine du destin de la langue, se conjuguent les méfaits de plusieurs faiblesses françaises : xénophilie, aveuglement sur la réalité des dangers, allant jusqu'à l'aliénation culturelle, faiblesse au sommet.

La France est aujourd'hui, face à l'empire américain, comme jadis la Gaule face à l'empire romain. Elle risque de perdre le peu d'indépendance qui lui reste et sa langue, exactement comme les Gaulois perdirent les leurs. Peut-être plus rapidement, (l'avantage des Français sur leurs prédécesseurs est seulement d'avoir une langue écrite comptant à son actif des centaines de milliers d'oeuvres). Ainsi, nous voilà revenus au grand sujet du chapitre 1er, la boucle est bouclée.

Reste à savoir si dans ce combat, la France, « vieille France accablée d'histoire, meurtrie de guerres et de révolutions, allant et venant sans relâche de la grandeur au déclin, mais redressée de siècle en siècle, par le génie du renouveau !³⁰² n'est pas en proie à une sorte de *fatigue de soi*, qui la priverait du désir de lutter et tout simplement de persévérer dans l'être. Les médecins, à propos des vieillards qui se laissent mourir, parlent d'un « syndrome du glissement ».

Paradoxe n° 1 : Ce défaut de vigilance, chez un peuple par ailleurs méfiant. Mais la méfiance et l'absence de vigilance sont parfois les deux faces d'une même paresse.

La sous-estimation du danger, on l'a dit, peut reposer sur une connaissance insuffisante de ce qui se fait au-delà des frontières, y compris chez l'ennemi potentiel ou chez le concurrent, et on retrouve là un deuxième aspect de l'enfermement : l'enfermement dans ses frontières

³⁰¹ Selon les termes de F. Mitterrand, cités in G. M. Benamou, *Le dernier Mitterrand*, Plon.

³⁰² Ch. De Gaulle, in *Mémoires de guerre*, Plon

1.2. L'enfermement dans ses frontières.

Les frontières, ce sont d'abord celles du village ou du bourg, sources d'attachement et d'enracinement. L'émiettement communal est un handicap, une source de lourdeurs et d'inefficacité ; la coopération intercommunale est une plaie en ce qu'elle masque le problème et retarde le remède. Il y a 36 000 communes en France (population moyenne : 1600 habitants), 6 300 en Allemagne (population moyenne : 12 700), 10 600 en Grande-Bretagne (population moyenne : 5 600), 133 en Belgique (population moyenne : 75 000). Cet attachement à son terroir, tout à leur honneur, a probablement joué son rôle, combiné avec un goût modéré du risque, dans la difficulté des Français à créer des colonies de peuplement. Cet enfermement se traduit par :

Une connaissance insuffisante de ce qui se fait au-delà des frontières.

On en a évoqué chemin faisant quelques exemples, les Gaulois, qui vivaient à côté d'une puissance infiniment plus efficace que leurs petites cités désunies, qui avaient vu certains de leurs frères annexées 50 ans plus tôt, et qui n'en tirèrent aucune conséquence et qui croyaient pouvoir rester libres sans prendre les mesures drastiques nécessaires, la lenteur de la diffusion des nouveautés techniques étrangères : les innovations maritimes du XIII^{ème} siècle ou encore celles de l'agriculture au XVII^{ème} siècle, ou encore la déclaration de guerre de 1870, quand l'opinion publique, même éclairée, ignore totalement la puissance prussienne, en même temps qu'elle surestime l'armée française. Cette méconnaissance s'explique elle-même en partie par :

1.2.1 Une tendance au parisianocentrisme.

C'est aussi lui qui fait croire à Charles X ou à Louis-Philippe que tout est perdu, sous prétexte de quelques rues barrées dans Paris et les conduit à tout abandonner, au lieu de prendre du champ pour revenir en force.

Or, la petite bourgeoisie parisienne et la Sorbonne, son émanation, sont toujours du mauvais côté, toujours le doigt dans l'oeil : du côté d'Etienne Marcel au XIV^{ème} siècle, du côté des Bourguignons et des Anglais au XV^{ème}, du côté de la Saint-Barthélemy et de la Ligue ultra-catholique au XVI^{ème}, du côté de la Fronde au XVII^{ème}, du côté des Parlements et des Jansénistes au XVIII^{ème}, du côté des explosions

brouillonnes et sanglantes de 1789, 1830, 1848 au XIX^{ème}, du côté de l'hédonisme individualiste de 1968 et des « bobos » au XX^{ème}XXI^{ème} siècle...

Ce parisianisme se manifeste tous les jours. Les gros médias ont leur siège à Paris et leurs journalistes (et ceux qui guident leur plume) jugent la France à partir de ce qu'ils voient, c'est-à-dire de la réalité sociologique parisienne, caractérisée par une sur-représentation des immigrés, ce qui (conjugué avec d'autres mobiles) les conduit à accorder une place non proportionnelle aux allogènes (présentateurs, « jeunes » participants aux jeux télévisés, sujets de société, etc.) donnant une image de la France qui ne correspond pas à la réalité que les lecteurs ou spectateurs ont sous les yeux sur les quatre cinquièmes du territoire. Ce parisiannocentrisme n'est pas le monopole de l'Etat ; c'est aussi celui des entreprises : le pourcentage d'entreprises qui ont leur siège en dehors de la capitale et de son agglomération est plus faible que dans la plupart des grands pays industrialisés (que l'on songe aux Etats- Unis ou à l'Allemagne.

Ce qui frappe aussi chez les leaders d'opinion, dans ce que nous appelons le microcosme, c'est :

1.2.2. Le manque de culture géopolitique.

Il est à l'oeuvre dans l'attitude de Napoléon à l'égard des autres puissances à l'époque de la mise en place du « système continental » (cf. chapitre 16) : manque de connaissance de la psychologie des différents peuples, méconnaissances des forces réelles pour le blocus On en trouve d'autres exemples dans la négociation du traité de Versailles en 1918, dans la tardiveté de l'adoption d'une politique pétrolière (1928) ou dans l'enfermement du gouvernement en métropole en juin 1940.

Aujourd'hui, la conjugaison de l'enfermement dans ses frontières et de l'enfermement idéologique, prend aussi la forme de l'enfermement obsessionnel dans le processus de l'Union européenne.

<u>Paradoxe n°2</u> : comment un peuple si attaché à ses terroirs a-t-il pu laisser sans murmurer dévaster ses paysages, ses banlieues, ses entrées de villes, par le béton, les lignes à hautes tension, l'affichage
--

publicitaire, les autoroutes, comme il l'a fait, depuis près d'un siècle ?

1.3. Enfermement et enfermement : l'empire de l'idéologie.

On ne saurait trop souligner le vide immense qu'a laissé dans la société française la disparition de l'église catholique en tant que puissance, en tant qu'institution. De là le statut quasi magique de l'intellectuel, le prestige des professions intellectuelles, hérités de ceux du prêtre, du druide. De là également la propension au sectarisme.

1.3.1. Le sectarisme.

Au sens propre, le terme peut désigner des lobbies, cénacles et officines, agissant de façon ouverte ou occulte, parfois les deux, dirigent réellement la France et l'occident (la franc-maçonnerie, les groupes de pression et de manipulation mondialistes, tels que Bilderberg group, Council for foreign relations, Transatlantic policy network, Commission trilatérale, et autres cercles et réseaux), et font de la démocratie une palinodie, le jeu d'ombres de la caverne de Platon.

Au figuré, le dogmatisme, la pensée unique, la police de la pensée, dans tous les domaines, héritages de l'église catholique, de son dogme et de son inquisition. La propension à mettre la réalité en théories. Il arrive que les deux sens se rejoignent et c'est le mandarinat. Un bon exemple est donné par le monolithisme de l'Education nationale, car c'est notamment par elle que le système se reproduit indéfiniment.

L'Education nationale fonctionne comme une Eglise catholique qui aurait abandonné le célibat mais qui serait dirigée par les lefebvristes, c'est-à-dire les syndicats d'enseignants. A chaque menace d'un « Vatican II » de l'Education, quelle que soit la tendance du gouvernement, en un réflexe de citadelle assiégée (l'enfermement, toujours) des processions, dénommées manifestations, se mettent en branle à Paris et dans les grandes villes, pour défendre le rite traditionnel.

La « pensée unique » exerce son emprise dans les domaines les plus divers. On en citera des exemples en dehors des questions dites de société, qui constituent son domaine d'élection (immigration, repentances diverses, statut des « minorités visibles », etc.) : l'agriculture, la médecine, la création artistique, et en particulier les arts

plastiques. On peut ainsi trouver en France des situations où le ticket d'entrée pour le nouveau venu non conformiste est plus élevé que dans la plupart des autres pays occidentaux, du fait de cette emprise d'une doctrine et/ou d'une mafia dominantes, facteur de sclérose.

C'est en cela que la société française donne le sentiment d'une « société bloquée ». C'est une des figures de l'enfermement.

Corollaire de la « société bloquée », l'exil des talents est une tradition française qui commence avec les Huguenots fuyant les persécutions louis-quatorziennes et aboutit aux entrepreneurs fuyant une fiscalité confiscatoire à soubassement idéologique, en passant par les enseignants des congrégations de 1905 fuyant le sectarisme anti-catholique des radicaux- cassoulet et les chercheurs libres fuyant les dogmes étriqués du scientifiquement correct. Lorsque l'idéologie aboutit au stade final où l'esprit critique se transforme en haine de soi, il est évident qu'il constitue une autre cause d'affaiblissement du peuple, d'abaissement de ses barrières immunitaires dans la lutte qu'il doit mener pour la survie.

Paradoxe n°3 : Peuple à la fois léger et fidèle à des modes de pensée, qui s'attache plus volontiers à des idées qu'à des traditions. Le couteau qui sépare la tête de Louis XVI de son corps est celui qui, symboliquement sépare la nation de ses racines.

1.3.2 L'insuffisante adaptabilité

La longévité exceptionnelle de certains aspects de l'idéologie.

Ce n'est pas seulement les microbes des patients qui sont résistants aux antibiotiques ; il semble aussi que certaines facettes de l'idéologie moderne aient acquis une résistance qui contribue à l'exception française :

- Le marxisme diffus de la classe intellectuelle.
- L'étatisme
- La psychanalyse, en perte de vitesse ou disparue dans la plupart des autres pays, mais toujours révérée en France, qui est au freudisme ce que la Corée du Nord est au marxisme- léninisme.

La difficulté à redresser le tir. Perseverare diabolicum.

Le peuple français semble à l'image du roi Jean II, dont Froissart dit qu'il « *étoit lent à informer et dur à oster d'une opinion* ». La durée des guerres d'Italie, aux XVI^{ème} siècle, est un exemple d'opiniâtreté dans l'erreur. Celle-ci peut aussi résulter du dogmatisme, conjugué à la myopie face aux dangers l'absence ou la tardiveté de prise de conscience de la caducité de ces modes. On a insisté (chapitre 20) sur l'attachement du militaire français à une conception chevaleresque du combat ou de l'attachement à des solutions techniques obsolètes. C'est un exemple de l'excessive fidélité à des modes de pensée. Conjuguée à la non perception du danger, elle se traduit par la difficulté à redresser le tir, une fois qu'une mauvaise voie a été prise et par une tendance à ne le corriger qu'à l'occasion d'une catastrophe.

La III^{ème} et la IV^{ème} républiques ont montré qu'il peut se trouver des cas où les Français vivent dans un système politique inefficace et même malfaisant, où ils en sont avertis par les auteurs pertinents et où même, pour beaucoup, ils en sont convaincus, mais où ils ne trouvent pas *en eux* la ressource pour en changer : il a fallu la défaite de 1871 pour imposer le service militaire universel et celle de 1940 pour entreprendre la modernisation de l'armée et du tissu industriel du pays, mais même la déroute de 1940 n'a pas suffi à les débarrasser d'un régime politique d'impuissance, il a fallu qu'elle soit parachevée par la crise de la décolonisation. Il faut une catastrophe naturelle, un grand incendie, pour réformer les règles de sécurité (la discothèque de Saint-Laurent des eaux en 1970, le C.E.S. Pailleron en 1973, l'incendie du tunnel du Mont-Blanc en 1999). De là viennent l'incapacité à endiguer la surdensification de l'Ile de France et l'échec de la politique d'aménagement du territoire esquissée dans les années 1960-70, qui fait redevenir d'actualité le livre célèbre de 1947 « Paris et le désert français »³⁰³. C'est cette même combinaison qui explique le développement contemporain de l'endettement public, qui fait que la dette de l'Etat atteint vers 2005, 6 000 milliards de francs, soit 100 000 francs par habitant.

La paresse à adopter une attitude manoeuvrière.

La préférence pour l'enfermement. L'exemple des gouvernements de 1789, 1830 ou 1848, se laissant piéger dans Paris, au lieu de prendre le large pour revenir en force.

³⁰³ *Paris et le désert français*, (J.F. Gravier), Flammarion.

L'alternative à l'enfermement n'est pas la manoeuvre mais plutôt la charge. Aujourd'hui qu'il n'y a plus de guerres, cette idée doit être transposée au plan métaphorique : l'attitude anti-manoeuvrière se traduit différemment, par exemple par la préférence du gouvernement, pour essayer de résoudre les problèmes par de nouvelles lois plutôt que par la responsabilisation des citoyens. La cause en est sans doute l'extrême faiblesse du contrôle social en France, comparativement à des sociétés comme le Japon, le Royaume — Uni ou la Scandinavie, que l'Etat doit suppléer par sa propre contrainte et, d'autre part, l'héritage juriste et bâtisseur de Rome : prédilection pour les solutions statiques, structurelles³⁰⁴ ; dans l'ordre politique, on croit résoudre les problèmes en édictant de nouvelles lois, en créant des commissions et en réformant les organigrammes et, dans l'ordre matériel, en construisant des routes et des bâtiments (culte des *infrastructures*, règne de l'ingénieur). Jamais on n'a autant tourné le dos au précepte de Montesquieu : « Il ne faut jamais faire par les lois ce que l'on peut faire par les moeurs ». Soit qu'il n'y ait plus de moeurs, soit qu'on n'y croie plus, la V^{ème} République finissante ressemble à la république romaine décadente dont Tacite dit : « Plus la République se corrompt, plus les lois se multipliaient »³⁰⁵.

1.4 Un peuple excessivement circonspect

Il semble possible de parler, à propos des Français, d'une attitude que l'on qualifiera ici de circonspection, qui se situe entre méfiance et timidité, qui se traduit notamment par une difficulté à l'égard de la prise de risques, et qui se manifeste à l'égard de ce qui s'éloigne le plus du terroir, à savoir, en premier lieu, la mer, l'outre-mer et le grand commerce international, le négoce en grand.

1.4.1 La mer

Le Gaulois, le Français, est d'abord le paysan courbé sur sa terre, penché sur son talus, occupé à gratter, à couper des herbes, le dos tourné à la mer. La plupart des termes de marine sont d'origine étrangère, néerlandais, italiens, espagnols, anglais ou scandinaves. On ne

³⁰⁴ L'influence française dans le monde s'est souvent manifestée dans les domaines administratif et institutionnel. On pense à Louis XIV ou aux réformes napoléoniennes, mais on peut citer, plus anciennement, les réformes de l'administration pontificales par les papes français d'Avignon au XIV^{ème} siècle, qui renforcèrent son efficacité, notamment fiscale.

³⁰⁵ (Histoire. III, 29).

reviendra pas sur les chances perdues et sur les faiblesses de la présence française sur les mers du moyen-âge à la fin du XVII^{ème} siècle. Le XVIII^{ème} siècle vit une belle expansion du commerce maritime (souvent dominé cependant par des opérateurs étrangers) et de certains ports ; les Français semblaient s'être libérés de certaines de leurs inhibitions. L'Angleterre y mit le holà, par la guerre acharnée qu'elle fit à la France. A partir des années 1790, le monde maritime français s'assoupit d'un sommeil qui dura jusqu'au Second-Empire. Celui-ci apporta un certain réveil. Des ports comme Brest, Marseille, Nantes, Le Havre, Cherbourg, des compagnies maritimes, se développèrent, mais, sauf exceptions, le secteur resta jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, morcelé en petites entreprises peu puissantes et/ou subventionnées.

Qu'en est-il au début du XXI^{ème} siècle ? Même si une compagnie française est numéro 3 mondial du transport maritime de conteneurs (la C.G.M.-C.M.A.³⁰⁶, le monde maritime français reste —globalement fidèle à sa tradition : implication des pouvoirs publics et position de dominé, que l'on songe à la S.N.C.M.³⁰⁷ à Seafrance, transporteurs publics respectivement sur la Corse et le Pas de Calais, soumis au harcèlement syndical, ou aux ports de commerce français, trop nombreux, et notamment à Marseille³⁰⁸ jumeau portuaire de la S.N.C.M.

Pour ce qui est de la marine militaire, elle exige beaucoup d'argent, par conséquent beaucoup de volonté et beaucoup de

³⁰⁶ Son histoire est symbolique : la C.G.M. comme les deux compagnies dont elle était l'héritière, n'avait pas su prendre le tournant de la modernisation dans les années soixante et était la proie du syndicalisme du secteur public dans toute sa splendeur, qui l'avait conduite, entre autres, à se séparer de l'un de ses plus beaux fleurons, le paquebot France en 1974, lequel avait pu faire ensuite la démonstration de ses qualités de *money-maker* entre les mains d'un repreneur norvégien. La Compagnie maritime d'affrètement (C.M.A.) est l'antithèse de la C.G.M. : compagnie purement privée, fondée par le Libanais Jacques Saadé, ne possédant pas de navires, mais les affrétant, sous pavillon de complaisance, sans marins français, sans syndicats.

³⁰⁷ Société nationale Corse-Méditerranée.

³⁰⁸ On pourra s'étonner de voir présenter Marseille comme un nain, mais c'est que le tonnage assez flatteur affiché par ce dernier, de l'ordre de 90 millions de tonnes, (qui au surplus, il stagne depuis de nombreuses années) est lié à la rente pétrolière. Nous nous référons au véritable indicateur du dynamisme dans ce secteur, qui est le trafic de conteneurs.

continuité. Dix ans, trente ans, le temps des arsenaux est un temps long, comme celui du forestier (d'ailleurs les deux univers entretiennent des liens évidents jusqu'à la fin de la marine en bois). Avant Louis XIV, cette continuité a fait défaut, mais la monarchie absolue lui fut propice. La suite de l'Histoire offre des hauts et des bas, quantitativement et qualitativement. Dans les années 1960, le redressement de l'Etat se traduisit comme toujours dans la situation de la marine de guerre, mais sur un point seulement, celui des sous-marins nucléaires stratégiques, qui sont désormais le principal vecteur de la force de frappe française. Pour le surplus, la déréliction est continue depuis la seconde guerre mondiale.

Paradoxe n°4 : Cette nation se méfiant du mouvement, de la manœuvre rapide et, en même temps, pratiquant pendant plus de 500 ans la guerre de course contre l'Anglais et l'Espagnol et y réussissant, d'ailleurs. Peuple doué pour le maquis, le combat de franc-tireur (les bagaudes, 1870, 1944).

1.4.2 L'outre-mer

La France a eu brièvement le troisième empire colonial au monde, après celui de la Grande Bretagne et celui de l'Espagne. C'est mieux que l'Italie ou que l'Allemagne, mais sans grand mérite, si ce n'est d'avoir achevé avant elles son unité politique. Elle a largement échoué au Canada, même s'il y existe toujours une valeureuse population francophone, et à peu près totalement en Louisiane. Son point fort fut en Afrique, là où il y avait le moins de concurrence et le plus de facilité, là, aussi, où le développement économique fut et reste le plus faible. Et même, là, elle ne parvint pas à faire souche, malgré de réels efforts. Au surplus, ces entreprises furent presque toujours tirées par le volontarisme d'Etat.

1.4.3 Le grand commerce, l'argent, l'entreprise.

On ne reprendra pas ici l'antienne d'un weberisme mal digéré sur l'infériorité des catholiques dans le domaine des affaires. Il y a toujours eu des commerçants dynamiques en Gaule puis en France, dès le Moyen-âge. La faiblesse a été, au moins jusqu'au XVIII^{ème} siècle, non pas l'inaptitude à agir, mais l'inaptitude à voir et à agir *en grand et au loin*. Au moyen-âge, le commerce lointain s'appelait le commerce à *la grosse aventure* et l'on sent

bien la part d'angoisse qui s'y attache³⁰⁹

Dans l'ancienne société d'ordres, la noblesse avait un alibi : l'interdiction de se livrer à l'industrie et au commerce. Les nobles payaient l'impôt du sang. En contrepartie, ils étaient dispensés de l'impôt en argent. Il y avait une autre contrepartie : ils devaient laisser le négoce au tiers état. Il leur restait l'agriculture. Ce système fut respecté : à la veille de la Révolution, seules 1000 familles nobles se livraient au commerce, sur 80 000. Il n'était pas absurde, à une époque où les guerres étaient fréquentes³¹⁰ : l'impôt du sang était payé fréquemment et sans rechigner. Et puis, cela pouvait donner à la France une solide classe de gentilshommes campagnards, capable de contribuer à une bonne exploitation de la terre. Le but ne fut pas totalement manqué et c'est de cette classe de petits nobles ruraux que sont sortis Du Guesclin ou Jeanne d'Arc et de nombreux officiers et hauts fonctionnaires de la bureaucratie bourbonnienne (l'Autriche-Hongrie ou la Prusse connurent une classe de ce genre). Mais le système fut affaibli par la Cour et par l'influence qu'elle exerça sur le « genre de vie noble ». Mais, de toute façon, l'alibi de la dérogance ne jouait pas totalement : il interdisait aux nobles d'être exploitants mais pas d'être actionnaires et, en outre, il comportait trois exceptions : le travail du verre, la sidérurgie et l'armement maritime.

Quant à la bourgeoisie, l'alibi ne jouait pas du tout pour elle, au contraire. Or, son idéal, son rêve, était de faire de ses fils des titulaires d'offices, de charges, marche pieds vers l'anoblissement et l'exemption d'impôt qui en résultait. Ce goût et ce prestige de l'administration ont survécu longtemps à la disparition de l'anoblissement. C'est qu'il s'y mêle aussi cette circonspection française, le goût des situations sûres, stables, comme en offre la fonction publique. Cette dernière, qui fournit à ceux qui s'y trouvent une situation inexpugnable (encore une des figures de l'enfermement), n'a pas été imposée par une armée

³⁰⁹ Les *Fables* de La Fontaine, quintessence du génie national, fourmillent d'exemples de la méfiance goguenarde et de la crainte que suscite cette grosse aventure. Voir, par exemple, « *L'homme qui courait après la fortune et l'homme qui l'attendait dans son lit* ».

³¹⁰ En tant qu'elles employaient relativement peu de monde. La monarchie absolue, grâce à son efficacité, réunit à partir de Louis XIV des effectifs sans précédent : l'armée devenait une armée de prolétaires qui payaient l'impôt du sang et l'autre. Ce grand écart conceptuel ne pouvait qu'aboutir à une rupture.

d'occupation ou par des extra-terrestres : elle a été bâtie par le peuple français à son image et consolidée au fil des générations. L'attachement à cette sécurité croît évidemment proportionnellement aux incertitudes de la conjoncture. Or, c'est la prise de risque qui génère la richesse.

La France vécut ainsi longtemps à l'enseigne du gagne-petit : petits épargnants, petits porteurs, petits paysans, petits commerçants, petites et moyennes entreprises, tout ce petit monde élisant de petits politiciens.

Bien sûr, depuis la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, sous l'effet du marché commun, puis de la mondialisation, beaucoup a été fait pour répandre dans la société française le sens et le goût des affaires et une vision mondiale de celles-ci. Les écoles de commerce sont nombreuses et certaines ne sont pas ridicules dans les classements internationaux. Cependant, c'est dans les temps de crise que se révèle véritablement le tempérament national et, même si les modes de pensée du monde de l'entreprise se sont beaucoup répandus, on juge l'arbre à ses fruits. Or, au-delà des apparences et du discours, on constate :

a) une persistante prédilection pour la fonction publique, une difficulté à l'égard de la prise de risques. 60 à 70 % des Français de vingt ans aspirent à devenir fonctionnaires et qu'une partie de ceux qui aspirent à entreprendre s'expatrie

b) Une économie dominée.

Une fragilité profonde du tissu industriel.

Il n'y a plus d'entreprise française de stature mondiale dans plusieurs domaines stratégiques : la sidérurgie, la métallurgie de l'aluminium, la fabrication de poids-lourds, la construction navale civile ou la fabrication de micro-ordinateurs

La vulnérabilité du patrimoine français

L'énormité de la dette publique et la recherche constante de fonds propres des entreprises entraînent une braderie du patrimoine français qui n'a pas eu de précédent même pendant la dernière occupation allemande. Si les entreprises sont à la guerre économique moderne ce qu'étaient les régiments dans les guerres militaires, les grands chefs d'entreprises étant les généraux modernes, la France retombe dans le travers qui était le sien à la fin du Moyen-âge et au XVI^{ème} siècle : mettre ses moyens de défenses entre des mains étrangères. Mais il ne s'agit plus

de quelques compagnies d'arbalétriers génois ou de piquiers suisses : vente par les grandes entreprises (comme par l'Etat, d'ailleurs) de leur patrimoine immobilier, quelquefois pour en devenir locataires³¹¹, prise de contrôle de grandes entreprises par des capitaux étrangers (le tiers, en moyenne, du capital des principales entreprises cotées en bourse est sous contrôle étranger), délocalisation des usines à l'étranger. En 2006, la proportion de capital des grandes entreprises tombée en des mains étrangères est de 12 % au Japon, de 19 % aux Etats-Unis de 30 % au Royaume-Uni. Il est de 48 % en France, dépassé seulement, parmi les vieux pays industrialisés, par l'Italie (63 %). La limite qui sépare une économie intelligemment ouverte sur le monde d'une économie dominée a été franchie.

- a) Un pessimisme latent des acteurs économiques. La rigidité du marché du travail fait que lorsqu'un salarié perd son emploi, il réagit comme s'il ne devait jamais en retrouver un autre.
- b) une persistante imbrication des finances publiques et des affaires privées, qui a au moins deux conséquences, qui se trouvent au coeur des mentalités et qui ont un coût à la fois pour les finances et pour l'image de la France :
- c)

—> L'insuffisante attention prêtée à la rentabilité des projets de dépenses publiques et notamment d'équipement, qu'il s'agisse de ceux des collectivités locales ou de ceux de l'Etat, puisque la poche du contribuable est ouverte en permanence. D'innombrables exemples sont là pour le prouver, des abattoirs de la Villette au parc Vulcania en passant par le paquebot France (cf. chapitre 24).

Ce travers a pour corollaire la propension à penser que tout problème implique pour le résoudre la création d'un impôt : taxe sur les emballages pour financer la récupération, taxe sur les billets d'avion pour financer l'aide au développement, taxe sur les importations en provenance des pays qui ne respectent pas le protocole de Kyoto sur les émissions de gaz carbonique, etc.

—> La corruption

³¹¹ E.D.F. a vendu 28 000 logements en 2000-2001. Thalès a vendu la moitié de son patrimoine à la Deutsche bank en nov. 2000 pour 3 Mds F, France Telecom en bloc 1180 immeubles, dont elle est devenue locataire

C'est ainsi que la France est aujourd'hui classée dans les enquêtes d'opinion auprès des milieux dirigeants internationaux au 18^{ème} rang mondial en matière de corruption passive (Rapport *Transparency international pour 2006, publié en mars 2007*) et que les entreprises françaises sont classées au 17^{ème} rang de la corruption active. Quant aux Français, qui pourtant sont loin de connaître l'ampleur du désastre, plus de 60 % d'entre eux pensent que leurs élus sont « corrompus » ou « plutôt corrompus »³¹².

1.4.4. L'innovation technique

On a rappelé, quelques exemples de l'articulation défectueuse entre les découvreurs et les capitaux à l'époque de la révolution industrielle et des faiblesses techniques de l'industrie française en 1940. Depuis lors, le contexte a changé, la société s'est infiniment complexifiée, la part de la France dans la recherche-développement mondiale est honorable : si l'on prend comme indicateur le nombre de brevets déposés par des acteurs français, le pays se situe au 4^{ème} rang de l'O.C.D.E., à 4,55 %,

Néanmoins, ce chiffre place le pays loin derrière les Etats-Unis (37 %), le Japon (26 %) et l'Allemagne (13 %), et le chiffre connaît une érosion progressive (il était de 5,25 en 1997)³¹³

Les relations entre recherche et industrie restent malaisées. Si l'on prend comme indicateur la part des dépenses de R&D financées par les entreprises, elle est de 78 %, contre 89 % aux Etats-Unis et 91 % en Allemagne³¹⁴. De plus, au sein de cette part, le poids des petites et moyennes entreprises, qui sont en principe le secteur le plus dynamique de l'économie et le plus gros employeur, est plus faible qu'aux Etats-Unis, en Allemagne, au Japon ou en Scandinavie. Symétriquement, la part des financements publics est élevée, notamment celle des universités, mais les moyens de celles-ci sont dispersés, balkanisés³¹⁵. En outre, le monde la recherche publique

³¹² Sondage I.S.L., janvier-février 2006.

³¹³ Source : *Science, technologie, industrie. Perspectives de l'O.C.D.E.*, rapport 2006.

³¹⁴ Ibid.

³¹⁵ Le système français d'innovation dans l'économie mondiale, IFRI, 2005.

conserve une sorte de méfiance à l'égard de l'entreprise. La valorisation industrielle de la recherche publique est un peu perçue comme une mésalliance, une dérogeance.

Une nouvelle manifestation de la tendance à la méfiance est donnée par le principe de précaution, exemple de concept passé directement du statut de slogan à celui de principe inscrit dans la Constitution. La manie sécuritaire bride la liberté, la créativité, l'initiative. Elle est un instrument de mise au pas de l'individu. Pour son bien, forcément.

* *
*

Entre tentation d'Icare et syndrome de Gulliver. Délices et limites de la stratégie du faible au fort.

La France ne s'est pas souvent trouvée en position d'exercer la stratégie du fort au faible ; il est même arrivé que, bien que les conditions objectives en semblent réunies, elle se comportât comme la puissance dominée, et quand elle a tâté de cette posture de dominant, cela ne lui a pas trop réussi. Est-elle vouée à la stratégie du faible au fort ?

Le tempérament national semble y trouver quelques affinités ; on songe aux *bagaudes* gauloises, ces espèces de communautés marginales qu'allaient fonder des paysans écrasés de dettes, des soldats en rupture de légion, dans des endroits retirés, hors de toute loi. On songe aussi au destin de la guerre navale menée par les Français au cours des siècles : même quand, après avoir saigné la nation aux quatre veines, le gouvernement arrivait à mettre sur pied de belles escadres, le moment finissait toujours par arriver où elles étaient détruites ou amarrées prudemment dans les ports. Alors, sonnait l'heure des braconniers des mers. Après Duquesne et Tourville, Jean Bart et Duguay-Trouin ; après de Grasse et Suffren, Surcouf. Les Français durent développer la guerre de course, dès le début, car, contrairement à ce que l'on croit, les corsaires ne sont pas nés au XVII^{ème} siècle mais au XIV^{ème}³¹⁶. On songe, plus

³¹⁶Les places respectives de cette guerre de course et de la guerre terrestre classique dans l'historiographie ne sont pas proportionnées à leurs répercussions réelles,

proche de l'époque actuelle, à la Résistance contre l'occupation allemande entre 1940 et 1944.

Au plan extérieur, le pays semble avoir vocation à lutter contre, à être le caillou dans la chaussure, d'une part de tous les impérialismes : celui des Hohenstauffen, celui des Habsbourg, celui de l'Angleterre sur les mers, celui des Etats-Unis à partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, d'autre part de toutes les supranationalités : jusqu'au XIX^{ème} siècle, le gallicanisme (attachement aux libertés de l'église catholiques de France) s'oppose à l'ultramontanisme (partisan de l'obéissance absolue au Pape). Aujourd'hui, le combat contre l'empire prend la forme du combat pour la diversité linguistique et culturelle (corollaire nécessaire de la « biodiversité ») et pour le multilatéralisme diplomatique. Les prises de position de De Gaulle en matière de politique internationale dans les années 1960 et même, en écho bien assourdi, celle de la France dans la question irakienne en 2003, relèvent de cette posture. Peut-être y a-t-il un espace, dans ce type de lutte, pour le combat pour la langue française, si la France parvient à fédérer tous les pays qui refusent le tout-anglais en raison de ses implications politiques.

Au plan interne, Internet peut éventuellement être l'instrument d'un combat de résistance³¹⁷. Peut-on en attendre (ou en espérer) une bagaude virtuelle, un cybermaquis ? Internet est probablement une arme à double tranchant, qui peut servir à la résistance mais aussi à *big brother* pour formater encore un peu plus les esprits³¹⁸.

notamment économiques. Il en est ainsi, par exemple de ce qu'on peut appeler une véritable Guerre de l'Atlantique, qui fut mené de 1521 à 1713 par les corsaires français contre les galions espagnols transportant l'or et l'argent d'Amérique.

Curieusement, à la fin du XX^{ème} siècle, cette prédilection se retrouve dans cet ultime vestige de la navigation à voile que sont les courses de bateaux financées par de grandes entreprises. Les Français dominent la course au large en solitaire, mais la course en équipe en régate et plus particulièrement son summum, la *coupe de l'America*, qui nécessite aptitude à la manoeuvre et esprit d'équipe, leur est à tout jamais inaccessible.

³¹⁷ De résistance externe aussi peut-être : l'emploi de l'anglais y serait passé de 51 % en 2000 à 35 % en 2003.

³¹⁸ D'autant qu'on aurait tort de s'imaginer que c'est pas un outil neutre : il est géré

Les limites de cette stratégie sont vite atteintes. Le faible est assez fort pour gêner le fort, mais pas suffisamment pour l'empêcher de transformer le monde à sa guise, en l'occurrence, s'opposer à l'unilatéralisme américain, à l'immigration sans contrôle ou à la dégradation du cadre de vie. Dieu est du côté des gros bataillons.³¹⁹

Paradoxe n° 5 :

Comment peut-on concilier ce sentiment français d'une mission de lutte contre les empires, qui existe de façon plus ou moins latente chez les Français, avec la facilité avec laquelle ils acceptent - et parfois réclament - l'aliénation culturelle actuelle ?

* *
*

II — La tendance à la désunion

Dès l'époque gauloise, la relation unité-pluralité semble difficile à gérer. On parle souvent des Gaules, au pluriel (« la guerre des Gaules »). César en parle au singulier, mais la division se trouve dès les premiers mots de sa description : « Gallia (singulier) est omnis divisa in partes tres ». Y a-t-il un peuple gaulois, ou des peuples belge, aquitain, celtique, ou encore des peuples arverne, biturige, etc. ? César n'est pas clair à ce sujet. Il nous dit que la Gaule est habitée par trois peuples : Aquitains, Belges et Celtes précisant pour ces derniers : « qui lingua nostra galli appellantur³²⁰ ». Bref, même les auteurs romains y perdent leur latin. On ne reviendra pas sur les exemples de méfaits provoqués par l'action des forces de désagrégation et/ou par la désunion, chaque cité gauloise, selon César, divisée en deux partis, l'énergie gaspillée dans la lutte contre les puissances féodales, au détriment de l'expansion, 843-1653 : Charles le Chauve, Louis XI, Louis XIII, (cf. chap. 7), la bipolarisation, à nouveau, entre les

par un organisme américain, sis en Californie et rattaché au ministère de la Défense des Etats-Unis, qui s'oppose catégoriquement à son internationalisation.

³¹⁹

³²⁰ « Que l'on appelle gaulois dans notre langue ».

armagnacs et les bourguignons, les catholiques et les protestants, les ultramontains et les gallicans, les monarchistes et les partisans des « Lumières », les légitimistes et les orléanistes. La tendance à la désunion se traduit par des phénomènes qu'il faut distinguer : l'émiettement, la discorde, les forces de désagrégation.

2.1 L'émiettement

Elle existe dans tous les domaines et pas seulement dans celui du gouvernement du pays : l'émiettement, qui a longtemps caractérisé l'économie française, l'agriculture, l'industrie (cf. supra, encadré sur l'industrie en 1940) et le commerce français, a progressivement disparu sous l'effet de la C.E.E. et des supermarchés, mais il demeure dans les secteurs non-marchands.

, alors que dans les pays de droit anglo-saxons, il existe essentiellement deux partis politiques, aux programmes d'ailleurs très proches, il n'y en a au moins une dizaine en France de taille électorale, plus une poussière de groupuscules. On dira que c'est à cause du mode de scrutin : le scrutin uninominal à un tour des pays de droit anglais ne laisse aucune chance aux petits partis et impose des regroupements, alors que la France est fidèle, depuis l'instauration du parlementarisme, au scrutin à deux tours, qui n'a pas le même effet drastique et laisse la place à de petits partis. Le fractionnisme fut à l'oeuvre même au moment du plus grand péril, pendant l'occupation allemande (1940-44), parmi les adversaires de la collaboration, entre les américains les gaullistes et les communistes, comme parmi ses partisans.

L'émiettement, c'est aussi celui du territoire. On a déjà parlé des 36 000 communes, toutes ayant les mêmes compétences, les mêmes attributions ; ajoutons-y les 6 ou 7 niveaux d'administration : aux 3 naturels ou traditionnels que sont la commune, le département et l'Etat, s'ajoutant l'arrondissement, le canton, la région et la supranationalité bruxelloise.

Emiettement, encore, dans le paysage associatif ou du monde syndical, etc. La glorification de cet état de chose relève de la pure démagogie ou du déni (cf. section précédente), car la grande victime de cet émiettement des contre-pouvoirs (consommateurs, défense des paysages, etc.) est l'intérêt général.

Plus généralement, la tendance spontanée à l'émiettement conjuguée à la faiblesse au sommet, qui empêche la tête de s'opposer à cette tendance, engendre le saupoudrage : multiplication des conquêtes de colonies africaines sans intérêt par la III^{ème} République, faute d'une vision qui aurait été capable de concentrer les efforts sur des points d'appui stratégiques, saupoudrage des subventions, multiplicité des équipements publics (universités, hôpitaux, etc.) peu efficaces.

Peut-être y a-t-il, dans le domaine politique, des cycles qui répondent aux aspirations successives du peuple : à l'inorganisation gauloise a succédé le centralisme romain, lui même suivi de la féodalité, qui fut sur le point de faire disparaître l'Etat central, puis vint la lente reconquête du pouvoir par le centre, qui, à la faveur des désordres de la Révolution, connut son apothéose avec l'organisation de fer instaurée par le petit caporal. L'époque actuelle connaît un retour des forces de désagrégation, qui finiront fatalement par aller trop loin et par nécessiter un jour un ressaisissement du corps social. D'autres pays européens ont connu de telles alternances d'agrégation et de désagrégation (Italie, Allemagne...)

Comment expliquer cette frénésie du fractionnement ?

---> la volonté de tout être, de toute entité, qu'il s'agisse de telle ou telle maison noble, ou de la caste féodale, de persévérer dans l'être.

--> Tout le monde veut exprimer son opinion. La duchesse d'Orléans (la Palatine) notait sous la Régence que « C'est là (gouverner), la grande affaire des femmes françaises : pas une laveuse de vaisselle qui ne se figure avoir assez d'esprit pour gouverner tout le royaume et qui ne croit qu'on commet à son endroit la plus grande injustice du monde en ne lui demandant pas son avis »³²¹. Il est révélateur que ce soit en France que le phénomène des « blogs »³²² ait le plus de succès, les Français représentant plus de 10 % des blogs au monde en 2006.

--> Toutes les nuances veulent voir leur identité reconnue. Il faut donc encore des divisions, des courants, au sein des partis. « Deux

³²¹ Lettre du 6/8/1719.

³²² De « Web-log », ou journaux sur la toile, sorte de tribune libre que tout un chacun peut ouvrir sur le réseau Internet. La société bloguée sauvera-t-elle la société bloquée ?

trotskistes, un parti, trois trotskistes une scission », se plaisait à dire un dirigeant communiste ; on peut en dire autant de la plupart des tendances politiques françaises.

--> Peut-être un facteur spécifiquement français, cette volonté de paraître, de jouer un rôle, dont La Fontaine dit que c'est le mal français par excellence³²³. C'est l'un des moteurs des révoltes nobiliaires de l'Ancien-régime comme de l'indiscipline des chefs militaires qui voulaient « se distinguer »³²⁴. Et qui expliquerait aujourd'hui la prolifération des niveaux de collectivités locales, toutes pourvues de conseils (municipal, général, etc), conseils eux-mêmes garnis de commissions, chacune de ces entités ayant président, vice-présidents, de telle sorte qu'il faut qu'un élu s'y prenne bien mal pour ne pas avoir droit d'avoir ses oreilles délicieusement chatouillées de l'appellation de « Monsieur le président » et, à défaut d'y avoir droit en vertu d'un mandat électif, on veut y prétendre comme président d'un parti, d'un syndicat, d'une association, d'un groupuscule.

2.2 La tendance à la discorde, conjuguée à la propension au sectarisme, (et peut-être aussi à l'absence, chez les Français, de cette soupape que constitue l'émigration), donne aux querelles d'idées un caractère âpre, qui explique le nombre des guerres civiles, des révoltes et des révolutions qui émaillent l'Histoire du pays. Un exemple type est fourni par les guerres de religions, atroces, au XVI^{ème} siècle, trahissant l'incapacité du corps social à gérer la dualité religieuse, l'essai de cohabitation organisé par l'édit de Nantes, qui coûte la vie à son promoteur, Henri IV, et qui est finalement un échec, avec la révocation prononcée par son petit-fils. Un autre exemple est donné par la transition de la monarchie traditionnelle au régime représentatif, aux XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècles, qui nécessita en France non seulement le meurtre rituel du roi et 10 ans de guerre civile (1789-1799), à l'instar de l'Angleterre (1649-1660), mais, en outre, 80 ans de soubresauts et de convulsions politiques (1789-1871). Mais la discorde se manifesta avec non moins de virulence sur d'autres sujets, comme l'affaire Dreyfus autour de 1898 ou la séparation de l'Eglise et de l'Etat

³²³ In A. Peyrefitte, *Le mal français*.

³²⁴ Comme souvent, le phénomène renferme, à titre d'effet pervers, son propre contraire : pour lutter contre les excès de la tendance nationale se met en place une excessive discipline hiérarchique, qui bride les initiatives, génère le conformisme stérile et anesthésie l'esprit critique.

en 1901-1906. Au XX^{ème} siècle, la dialectique marxiste de la « lutte des classes » tenta de prendre le relais, mais elle ne déboucha pas, malgré l'envie de certains, sur un bain de sang comme les deux premiers exemples cités.

2.3 Les forces de désagrégation. Les féodalités modernes

Depuis cinquante ans, un mouvement de démolition rageuse de 4 siècles d'efforts de construction du pays contre la féodalité est engagé. La décentralisation et l'Union européenne affaiblissent l'Etat, chacune par un bout. Or, dans le même temps, c'est au contraire un mouvement de fusions et de concentration sans fin qui se produit : dans le pouvoir économique (concentration de la production, de la banque, de l'assurance, de la distribution, comme dans le pouvoir médiatique (concentration de la presse, de l'édition, de la production cinématographique, des agences publicitaires), entraîne la constitution de nouvelles féodalités.

Comme toujours, ces féodalités enfantent l'appel à l'étranger, ce fils de la désunion, tandis que la collusion entre les forces de désagrégation de l'intérieur et « l'empire » n'a pas disparu. Elle a seulement changé d'apparence. Il ne s'agit plus des grands seigneurs réclamant l'intervention du roi d'Espagne ou des Huguenots celle du roi d'Angleterre :

- ce sont les collectivités locales qui rêvent de créer l'« Europe des régions », en passant par dessus les Etats,
- ce sont les entreprises qui font appel ou cèdent à cette nouvelle cavalerie de Saint-George que sont les fonds de pension et d'investissements anglo-saxons (la logique mondialiste est tout aussi hostile à l'Etat que l'était la logique féodale),
- ce sont, enfin, les communautés musulmanes qui se développent inexorablement et qui, via la télévision par satellite, gardent l'essentiel de leurs liens culturels et politiques dans les pays frères.

La tendance à la désagrégation est facilitée par la xénophilie. Conjuguée à la haine de soi et au tempérament humanitaire des Français, la xénophilie conduit à la mentalité du porteur de valises.

c) Les effets pervers des forces de désagrégation.

- Dans le passé, la nécessité pour l'Etat central d'exercer une action très vigoureuse en sens contraire s'est traduite par la centralisation,

commencée par la monarchie et parachevée par le consulat, centralisation qui, alliée à la bureaucratie et combinée avec les incursions de l'Etat dans la sphère concurrentielle, a pu comporter quelques excès.

- La lutte contre la féodalité a conduit les rois à développer la vie de Cour à un point tel que celle-ci, à l'époque classique, dictait la loi du bon goût à toute la France. A tout prendre, mieux valait que la France fût sous l'emprise de Versailles que sous celle de la télévision actuelle, dira-t-on, mais il en est résulté une recherche de l'excellence destinée à la classe favorisée, sans considération de prix. Lorsque la civilisation de masse s'y est développée comme dans le reste du monde, sous l'effet de l'évolution du capitalisme, la France s'est trouvée en difficulté pour offrir aux classes populaires un cadre de références qui leur soit adapté, un modèle culturel populaire. L'espace ainsi laissé libre fut à peu près intégralement occupé par les produits de culture populaire américains : la France a la gastronomie, mais, de par son prix, elle ne s'adresse pas aux masses françaises, qui se nient dans les fast-foods ; la France a la haute couture, mais l'uniforme des masses françaises modernes se compose du *jean*, des baskets et du tee-shirt ; la France a inventé le cinéma d'art et d'essai et la nouvelle vague, mais les masses françaises vont voir les films à grand spectacle de Holywood ; le français fut la langue internationale au XVIII^{ème} siècle et encore au XIX^{ème} siècle, siècles aristocratiques ou élitistes, mais l'anglais est la langue commune de l'ère des masses ; l'art français par excellence fut l'art de la conversation, porté à sa perfection au milieu du XVIII^{ème} siècle, mais l'anglais est réputé mieux adapté au siècle de la « communication » de masse, etc.

Paradoxe n°6 : Les Français connaissent mal les grandes évolutions mondiales et les constantes géopolitiques, et en même temps, ils sont fascinés par l'étranger. Y a-t-il là un paradoxe, ou un lien de cause à effet ?

III—L'impulsivité.

Pour être complet, on veut parler ici à la fois d'impulsivité, de jactance et de tendance à avoir, en politique, des réactions affectives. Quelques exemples :

La combinaison de l'impulsivité et du goût pour l'attitude produit cette

passion de la « belle charge », dont nous avons essayé de montrer au chapitre 20 que c'était l'une des plus durables des caractéristiques de ce peuple, observable sur vingt siècles.

On a rappelé les ravages exercés jadis par ce goût et par l'esprit de panache. Peut-être l'école américaine à laquelle l'O.T.A.N. a mis la France depuis 1949, comme jadis celle de Rome puis celle des Francs, garde-t-elle la France contre ses vieux démons de la gloriole et du panache ; les changements en cours dans la composition ethnique du peuple français peuvent jouer également dans ce sens (à moins que ce soit dans le sens opposé).

La conjugaison de la tendance au sectarisme et de l'impulsivité aboutit à la guerre civile, à la révolution : les guerres de religion, la Fronde, les révolutions de Paris (au moins une par siècle du XIV^{ème} au XIX^{ème} siècle.).

La conjugaison de l'impulsivité et de la sentimentalité populaire produit, par exemple, le retour de l' Ile d'Elbe.

Les emballements du microcosme politico-médiatique. Sa capacité à s'illusionner et à illusionner le peuple (on songe aux parlements qui, sous l'Ancien-régime, parvinrent à s'assurer la sympathie du peuple, alors que leur combat était si évidemment contraire aux intérêts de celui-ci).

On a évoqué l'emballement du microcosme pour la guerre contre l'Autriche en 1740 (chapitre 10) et pour la guerre contre la Prusse en juillet 1870 (chapitre 19), on peut citer, sous Louis-Philippe, ceux de l'opposition et d'une partie des intellectuels, sur des questions comme le sort de la Pologne, la question d'Orient ou l'incident Pritchard³²⁵. A

³²⁵- Le coeur de la Pologne, avec Varsovie, avait été cédé en 1815 à la Russie. En 1831, un soulèvement des Polonais provoqua une vague de sympathie enthousiaste dans la jeunesse libérale française. Il fut réprimé avec rigueur par le tsar ; l'opposition aurait voulu que la France allât au secours des Polonais.

En juillet 1840, la Grande-Bretagne s'entendit avec les autres puissances, dans le dos de la France, pour barrer la route au Pacha d'Egypte, Méhémet Ali, qui menaçait de prendre Constantinople et qui était soutenu par la France. La presse et la gauche s'enflammèrent contre cet affront, parlèrent de venger Waterloo, etc.

Pritchard était un pasteur protestant, consul d'Angleterre à Tahiti, qui tentait de placer ce

l'époque, la gauche était nationaliste et revancharde. Les propos de ses orateurs et de ses journalistes regorgeaient d'une logorrhée belliqueuse qui rappelait celle de leurs idoles de 1793. Si on les avait écoutés, la France se serait à nouveau mis sur les bras une guerre avec la Grande-Bretagne et l'Europe, alors que l'évolution démographique la rendait de moins en moins capable de soutenir une telle éventualité.

A l'époque contemporaine, cette propension à l'emballlement et cet envahissement de l'affect ont eux-mêmes tendance à s'emballer, sous l'effet de l'envahissement des médias et du phénomène de « zapping » qu'ils entretiennent, sous l'effet aussi de l'homogénéité politique croissante des gros médias. Elle explique en partie des engouements passagers pour telle ou telle personnalité (le général Boulanger en 1886, ou tel ou tel candidat à l'élection présidentielle), tel ou tel thème. Sa combinaison avec l'obéissance aux mots d'ordre de la police de la pensée a des effets étonnants, notamment sur la liberté d'expression, dont la campagne pour le référendum du traité de Maëstricht, en 1992, ou pour les bombardements de la Serbie en 1999 sont des exemples intéressants.

La « jactance ».

Les auteurs antiques avaient déjà remarqué la « tendance à l'hyperbole » des Gaulois. La propension à se satisfaire des mots, au point qu'ils dispensent des actes, (on a cité les déclarations d'Albert Sarraut à la suite de la remilitarisation de la rive gauche du Rhin) a des affinités particulières avec la démocratie parlementaire. Dès le début, avec les révolutionnaires de 1789, les discours fleuves, 5 heures, 7 heures, n'étaient pas rares, tout imbus du souvenir de Rome, mais sans en avoir hérité le style lapidaire. Aujourd'hui, encouragé par le développement des médias, le bavardage envahit tout, jusqu'aux lois elles-mêmes, où le Conseil constitutionnel relève périodiquement des dispositions

territoire sous le protectorat anglais. Une escadre française prit possession de Tahiti en 1842 et l'évinça, mais, devant les protestations de Londres, le gouvernement français renonça à ce protectorat (temporairement) et indemnisa Pritchard. Ce fut un tollé dans la presse et sur les bancs de l'opposition.

Que se serait-il passé si, face à cette hystérie, il n'y avait pas eu un roi comme Louis-Philippe qui, sans souci du tollé qu'il provoquait, fit montre d'un inébranlable attachement à la paix européenne, mais un président du conseil ou un monarque faible ? On a la réponse : C'est la déclaration de guerre de 1870.

« dépourvues de caractère normatif ». Bavardage aussi que cette manie du gouvernement de s'exprimer sur des événements qui intéressent la politique intérieure d'autres nations, ce qui nous vaut tout un ronronnement de communiqués diplomatiques sur le thème de « La France condamne fermement... », « La France regrette... », « La France se félicite... », qui sont autant de camouflages de l'impuissance. Ce n'est pas un hasard si c'est en France qu'a été inventé le concept de « devoir d'ingérence ».

Autre conséquence de ce goût pour le verbe : le peuple français est trop l'ami de la parole pour être celui du secret. On a cité à cet égard (chapitre 19) l'anecdote de la presse de 1870 torpillant par ses indiscretions une offensive judicieuse.

La politique de l'affect débouche sur l'idéologie victimaire, avatar difforme de la charité chrétienne. On a déjà vu poindre cette idéologie au chapitre 22, à propos de la guerre de 1939-40. Elle consiste à s'adresser de préférence à l'affectivité de l'opinion publique, ce qui, auprès des Français, peuple extrêmement porté à la compassion, est particulièrement facile, et à polariser l'attention sur des individus ou sur des groupes présentés comme victimes, alors que la qualité de victime, pour un individu ou pour un groupe, ne garantit pas la justesse de sa cause ni sa conformité à l'intérêt national. C'est une substitution de la valeur compassionnelle à la valeur d'intérêt général.

La conjugaison du principe de précaution et de l'idéologie victimaire aboutit à ce que Ph. Murray a appelé « l'envie de pénal »³²⁶ : tout accident, catastrophe naturelle, intempérie, ayant causé une victime, doit avoir un responsable nommément désigné, ce responsable doit être condamné, de préférence pénalement

La conjugaison de l'impulsivité-affectivité et de l'idéologie victimaire et compassionnelle dominante explique par exemple l'incohérence de l'attitude des citoyens à l'égard du problème de l'immigration : trouvant globalement qu'il y a trop d'immigrés et qu'il faut lutter fermement contre l'immigration illégale, et en même temps, fondant dès que la grosse presse leur montre des enfants de ces mêmes immigrés clandestins que l'administration essaie à grand peine de

³²⁶ *In* Moderne contre moderne, 2006.

renvoyer chez eux.

Paradoxe n° 7: Peuple circonspect, volontiers goguenard, héritier d'une longue tradition de méfiance paysanne, mais en même temps capable d'actions impulsives, d'engouements irréfléchis. La légèreté, leitmotiv d'une littérature ancienne sur le caractère national.

IV — La faiblesse au sommet.

4.1 La faiblesse de l'Etat peut avoir plusieurs causes :

- a) L'esprit général du temps qui ne reconnaît pas, ou plus, ni la légitimité, ni, finalement, l'utilité de la structure étatique, et c'est le triomphe des forces de désagrégation. C'est évidemment la situation de la Gaule indépendante qui ne se rend pas compte de la nécessité de se doter d'un appareil de commandement unifié, sauf à la fin, quand il est trop tard ; c'est aussi la situation du X^{ème} siècle, lorsque les « grands » imposent leur loi à la royauté et que la féodalité se met en place, plombant pour trois siècles l'expansion française.
- b) La personne du ou des dirigeants. La France a connu cela avec la folie de Charles VI, qui livre le pays aux ambitions des oncles du roi, du duc de Bourgogne et pour finir, ratifie la disparition du royaume (traité de Troyes). Avec Louis XVI, dont la faiblesse et la pusillanimité conduisent à la chute de la monarchie et au délire révolutionnaire, dans une certaine mesure aussi, avec les dernières années de Napoléon III, qui n'a plus la poigne de fer, qui seule permettait de diriger un régime structurellement instable et qui conduit à la guerre folle de 1870.
- c) la faiblesse constitutive du régime.
- d) La crainte de l'impopularité.

Dans le régime de démocratie représentative, la faiblesse a pris essentiellement ces deux dernières formes. La crainte de l'impopularité c'est, en particulier, à l'âge de la démocratie représentative, la peur de ne pas être réélu. La recherche de la popularité a existé de tous temps et sous tous les régimes. Néanmoins, même si elle pointe le nez, par exemple, dans la décision de Louis XVI de rétablir les anciens parlements (cf. chapitre 13), elle est moins fréquente dans les régimes héréditaires que dans les régimes représentatifs ou populaires. Dans ces derniers, elle a cheminé

et progressé au fil du temps, pour atteindre son apogée à l'époque contemporaine. Différents facteurs peuvent l'expliquer : la fréquence des élections, la discipline de vote et l'emprise forte des appareils des partis sur les élus, la surexposition médiatique des dirigeants, notamment à la télévision.

Mais, plus les élus prennent, de façon patente, des décisions en vue d'assurer leur popularité, plus les citoyens, qui s'en rendent compte malgré tout, les méprisent³²⁷. Il est vrai aussi que l'on a pris l'habitude de juger les gouvernants sur des critères qui ne relèvent pas normalement de leur compétence, comme le chômage, et qu'on ne les juge plus jamais sur des critères qui sont pourtant le fondement de toute politique, comme l'identité et la souveraineté.

Cette faiblesse a des expressions multiples : esprit de capitulation face aux médias ou à tel ou tel groupe de pression, souci de l'affichage, de privilégier les répercussions médiatiques des décisions politiques au détriment de leurs effets de fond, arrêt de toute action politique de fond et des décisions importantes pendant les 8 ou 10 mois qui précèdent les élections, de peur d'influer défavorablement sur leur résultat, interventions par milliers des députés ou des grands élus locaux pour demander à l'administration un passe-droit, une dérogation, une mesure de faveur, une régularisation, (non pas pour eux-mêmes, certes, mais pour un électeur potentiel, ou pour un client, au sens romain du terme), affaires de corruption, de factures auto-amnistiées ou médiocrement sanctionnées par la justice pénale, 8 ou 10 ans après les faits, erreurs de gestion ou mauvais choix de dépense ou de gestion d'entreprises publiques (cf. l'affaire du Crédit Lyonnais) pareillement peu et tardivement sanctionnées.

Cette atmosphère de faiblesse généralisée, cette absence de contrôle

³²⁷ Mépris qui ne les empêche nullement de les réélire, au pire après le délai de viduité d'une législature. Les électeurs ne savent en général aucun gré à un homme politique d'avoir fait preuve de courage, loi dont le corollaire est qu'ils sanctionnent rarement ceux qui ont manqué de courage, voire d'honnêteté. C'est évidemment cette absence de « sanction démocratique » qui est le point faible du système en France : en démocratie, les dirigeants sont responsables devant le peuple, mais le peuple est responsable devant l'Histoire.

social, descendent par capillarité à tous les niveaux et expliquent, même si elles ne les excusent pas, un certain laisser-aller de l'administration et les progrès de la corruption, à la fois chez les politiques et chez les fonctionnaires : l'exemple vient d'en haut, le poisson pourrit par la tête. En outre, cette atmosphère nourrit le mépris des citoyens (*« ils s'en mettent plein les poches sur notre dos », « ils ne valent pas mieux les uns que les autres », etc.*)

—> La conjugaison de :

- a) la difficulté de la société française à faire évoluer ses modes de pensée,
- b) la non-perception de la réalité du péril, voire sa négation,
- c) la crainte de l'impopularité

est évidemment un cocktail anesthésiant. On a déjà évoqué l'abandon des réformes Maupeou et de Turgot en 1774-76, face à l'hostilité d'une petite fraction de l'« opinion publique ». A l'époque contemporaine, il explique :

- l'absence de réformes dans les domaines où elles seraient nécessaires : Education nationale, Sécurité sociale, durée du travail des salariés,
- l'abandon de réformes face à quelques grèves et à la réprobation des gros médias, comme l'actualité en donne périodiquement des illustrations (par exemple en avril 2006, l'abandon de la loi sur le C.P.E. (« contrat de première embauche », bien que voté par le parlement et validée par le conseil constitutionnel).

La conjugaison de la crainte de l'impopularité et de l'idéologie compassionnelle et victimaire engendre des promesses et quelquefois des décisions qui ne peuvent que déresponsabiliser encore un peu plus les hommes modernes et encourager leur propension à réclamer toujours plus d'aide de l'Etat.

Dans le domaine des relations internationales, on a évoqué l'exemple des derniers carolingiens laissant le champ libre aux ambitions germaniques, Charles VI désavouant son fils, la guerre de succession d'Autriche, la déclaration de guerre de 1870 ou encore la réimplantation de l'armée allemande en Rhénanie en 1936. On peut y ajouter l'effacement de la France sur le théâtre européen après les désastres de la guerre de sept-ans et après ceux de l'Empire, ou encore l'obligation

d'entrer dans l'O.T.A.N. en 1949 et l'acceptation de l'implantation de bases américaines sur le territoire français par une IV^{ème} République qui dépendait des crédits de Washington pour boucler ses fins de mois. Au début du XXI^{ème} siècle, les choix budgétaires de la France (cf. chapitre précédent) la condamnent à une relative impuissance et donc à un recul de son influence sur ses théâtres extérieurs traditionnels, recul encore aggravé par les conséquences des traités de Nice et d'Amsterdam, que l'on pourrait appeler traités de la servitude volontaire, qui limitent ses capacités d'initiative au profit d'une « politique extérieure commune » de l'Union européenne, qui a peu de chance d'être conforme à l'intérêt national. La faiblesse à la tête traduit aussi surtout, en dehors des périodes de crise :

4.2 Une difficulté des systèmes, des appareils publics, civils ou militaires, à sélectionner et promouvoir jusqu'aux postes de décision ceux qui seraient les plus aptes à les occuper.

Mais on retrouve également ici l'insuffisante capacité à anticiper le danger, capacité qui supposerait précisément que l'on prête attention à la sélection des chefs. Diverses époques en fournissent des exemples :

- Les généraux de Louis XV, de Louis XVI, de Napoléon III, puis les limogeages de 1914, Gamelin en 1940, fort en thème sans vision. Les réseaux « républicains » du XX^{ème} siècle sont aussi efficaces que les cabales de Cour de l'Ancien-régime pour nommer des incapables aux postes de commandement.

La nullité du personnel politique d'avant 1914. Les Flourens, les Constans, les Combes, les Sarrien (qu'on surnommait « Ça ou rien... »), les Rouvier, DujardinBaumetz. La médiocrité intrinsèque des ténors des partis au pouvoir se conjugait avec la fameuse haine du pouvoir personnel, (qui, on le notera au passage, est aussi un exemple de dogmatisme, privilégiant un principe sur la recherche de l'efficacité) C'est ainsi que l'on élitait délibérément aux fonctions de président de la République un personnage effacé, voire pire (« Je vote pour le plus con ! » aurait affirmé fièrement Clemenceau, déjà cité pour un autre trait de clairvoyance *ejusdem farinae*³²⁸). Que

³²⁸ L'observateur ne peut s'empêcher de constater avec une joie mauvaise que Clemenceau fut victime du principe qu'il proclamait, puisque le Congrès, lors de l'élection

penser de politiciens qui se flattent de priver le pays d'une véritable tête, au risque de ne pouvoir assurer efficacement sa défense le moment venu ? Le pays ? Il se développait non pas grâce au régime, mais malgré celui-ci. La Quatrième République, malgré les leçons de la guerre, rentra dans l'ornière et l'on eut les Queuille, les Martinaud-Desplat et les Costes-Floret.

- le système politique de la Cinquième République : Le statut du président de la République et le « parlementarisme rationalisé » donnent à l'exécutif la stabilité et donc, s'il le souhaite, la force nécessaire. Mais ce statut fait apparaître encore plus crûment l'illustration d'une loi générale : les qualités requises pour être élu, qui n'excluent d'ailleurs pas une certaine forme de caractère (de l'énergie, un certain tonus, qui sont indispensables pour gagner les élections) ne sont pas celles qui sont requises pour bien exercer le pouvoir. Ainsi, en « démocratie », en caricaturant un peu, pour être élu, il faut savoir dire oui, pour gouverner, il faut savoir dire non. Par conséquent, le système sélectionne ceux qui sont les plus à même de conquérir le pouvoir, au lieu de sélectionner ceux qui sont les plus aptes à bien l'exercer.

Le problème de la sélection des dirigeants est très lié au problème précédent (la crainte de l'impopularité) : à partir du moment où les hommes deviennent dépendants de leur statut électif, parce que c'est leur gagne-pain, qu'ils n'en ont plus d'autre, que le perdre, c'est le chômage ou la chute de standing, et que d'autre part, les appareils des partis ont pris le poids que l'on vient de rappeler, ils sont prêts à bien des compromis pour garder ce statut.

Paradoxe n° 8 : Comment ce peuple si prompt à se soulever, qui a fait dix révolutions, et qui exprime en toute occasion son désabusement, accepte-t-il docilement d'être dirigé presque toujours par des individus qu'au fond il méprise ?

Peut-être la France est-elle condamnée à être l'acteur involontaire d'un jeu de boomerang ou de l'arroseur arrosé. On a

présidentielle de 1920, à laquelle il se présentait, lui préféra Paul Deschanel, qui devint fou 2 ans plus tard.

coutume de dire que les individus qui se livrent à des actes de pédophilie se recrutent parmi ceux qui ont été eux mêmes victimes de tels actes dans leur enfance. De même, la France, ayant connu la colonisation romaine dans ses origines, s'est à son tour livrée à de telles entreprises dans la suite de son histoire. Elle est allée importuner des peuples qui, appliquant le précepte de Cioran, cherchaient simplement à « jouir de [leur] semblant d'être, [à] le liquider doucement et disparaître ensuite sans bruit ». La colonisation ayant pris fin, ce sont ces peuples à leur tour, qui, condamnés à vivre et à se développer parce que la puissance coloniale leur a inoculé le bacille du progrès et de la modernité, l'envahissent et la colonisent par l'immigration et, comme disait Boumediene, par le ventre de leurs femmes.

De même, reprocher à l'Union européenne de déposséder la France de son identité et de son autonomie n'est-ce pas lui reprocher de faire ce qu'en France, la centralisation royale puis bonapartiste avait fait au comté de Toulouse, à la Bretagne, à la Normandie, etc.?

Reprocher à l'empire américain de détruire la langue et la culture françaises, n'est-ce pas lui reprocher de faire ce que la France elle-même a fait aux langues bretonne, occitane, etc ?

Les questions fondamentales de la science politique n'ont guère changé depuis qu'il y a des groupements humains tant soit peu développés : Quel est le bon niveau de gouvernement : une province de 10, 20 ou 30 000 kilomètres carrés, un Etat-nation, une organisation supra-nationale ? Cette entité, jusqu'à quel point ses habitants sont-ils prêts à en défendre la survie ? Quelle est la finalité de cette entité ? Défendre sa liberté, chercher à s'étendre, ou assurer un cadre paisible au business ?

Selon quels critères juger le bon choix, sur la durée, sur 5, 8 ou 10 siècles ? La superficie du pays à l'arrivée de la compétition ? Le nombre de morts par fait de guerre tout au long de cette compétition ? Son rayonnement international ? Fallait-il chercher à étendre le domaine royal au détriment des féodaux, le royaume au détriment des Etats voisins ? Après tout, l'édit de Coulaïnes et le capitulaire de Quierzy n'étaient-ils

pas, en avance de 350 ans, les préfigurations de la Magna carta³²⁹ ? Leur respect n'aurait-il pas conduit paisiblement à la monarchie constitutionnelle et parlementaire, en faisant l'économie de quelques guerres civiles et de révolutions ?

Face à l'hégémonisme américain et au despotisme plus ou moins éclairé de l'Union européenne, quel est le bon parti : celui de Démosthène luttant pour l'indépendance d'Athènes face à la Macédoine, ou celui d'Isocrate prônant le panhellénisme, l'union des Cités entre elles et avec la Macédoine pour lancer une expédition en Asie et libérer les frères opprimés sous le joug perse ? Faut-il même chercher à se défendre ? Si le gouvernement royal avait suivi la politique du chien crevé au fil de l'eau, il n'y en aurait pas moins eu des Lorrains, des Artésiens, des Limousins, des Provençaux, etc. Ils n'auraient pas été français, et alors ? La belle affaire ! Cela ne les aurait pas empêché de naître, de vivre, d'avoir des enfants, de faire du commerce, et peut-être y aurait-il eu moins de guerres, moins de morts, d'argent consacré à des fortifications, à des flottes de guerre, etc. Après tout, comme le dit Clausewitz, c'est celui qui se défend qui fait la guerre.

Mais quoi ! On ne peut pas demander aux dirigeants et aux sujets/citoyens d'avoir cette vue détachée, ce point de vue de Sirius ou de Marc-Aurèle. Ils sont entièrement impliqués dans les querelles de leur temps, et c'est tels qu'ils sont, avec leurs peurs et leurs passions, avec leur besoin d'agir et de jouer un rôle, qu'il faut les observer, eux et leurs performances.

Le début du XXI^{ème} siècle rappelle sur bien des points la fin de l'Ancien-régime. On trouve dans les deux cas une magistrature de plus en plus travaillée par la subversion, un divorce croissant entre le comportement des juges et l'intérêt national et entre la population et ses soi-disant élites, une dette publique d'un poids écrasant condamnant l'Etat à l'impuissance, une idéologie débilatante minant la société à travers une presse sans contrepoids, une

³²⁹Charte concédée à ses barons révoltés le 15 juin 1215 par le roi d'Angleterre Jean sans terres à la suite de ses revers militaires et qui réaffirme les prérogatives féodales et les libertés municipales et subordonne la levée d'impôts à l'accord du grand conseil du royaume.

libéralisation du commerce extérieur imposée d'en-haut, un pouvoir faible et discrédité. Ce rapprochement peut être un motif d'inquiétude. Il peut aussi être source d'espérance.

BIBLIOGRAPHIE

- Commentaires sur la guerre des Gaules (J. César)
 Géographie (Strabon) Les belles lettres
 Les Empereurs gaulois (Maurice Bouvier-Ajam) Tallandier Naissance de la France (Ferdinand Lot) Fayard
 Les comtes de Toulouse (J.M. Déjean) Fayard
 Philippe le Bel (J. Favier) Fayard
 Jacques Coeur ou l'esprit d'entreprise (M. Mollat) Aubier Louis XI (J.Favier) Fayard.
 L'économie médiévale (Ph. Contamine *et al.*) A. Colin.
 L'Histoire méconnue de la marine française (E. Taillemite) Tallandier
 Charles Quint et son temps (Actes du colloque) C.N.R.S., 1959.
 Chronique du règne de Louis XIV (J. Cornette) SEDES
 Mme des Ursins (Saint-René Taillandier) Hachette
 La banqueroute de Law (E. Faure) Gallimard
 L'empire des rois (Ph. Haudrère) Denoël
 Le Siècle de Louis XV (P. Gaxotte) Fayard
 Louis XVI (E. Lever) Fayard.
 La disgrâce de Turgot (E. Faure) Gallimard
 Histoire économique et sociale de la France (collectif) P.U.F.
 Les origines de la France contemporaine (H. Taine) 1875.
 Le coût de la Révolution française (R. Sédillot) Perrin.
 De la supériorité de l'Angleterre sur la France (F. Crouzet). Perrin. Nouvelle histoire du Premier empire (Th. Lentz), Fayard Napoléon. 20 ans de campagne (H. Lachouque) Arthaud.
 Histoire générale des techniques (sous la direction de M. Daumas) P.U.F.
 Dictionnaire des batailles de l'Histoire de France (J. Garnier *et al.*) Perrin
 Le miracle capétien (collectif, sous la direction de S. Rials) Perrin.
 Le traité de Vienne (J.-A. de Sédouy) Perrin.
 L'Empire renaissant (J. Martin) Denoël
 Au soir de la monarchie (G. de Berthier de Sauvigny) Flammarion Louis-Philippe (G. Bordonove) Pygmalion
 Cette curieuse guerre de 70 (H. Guillemin) Gallimard
 Les responsabilités des dynasties bourgeoises (E. Beau de Loménie) Denoël
 Joffre, l'âne qui commandait à des lions (Roger Fraenckel) Italiques
 Le traité de Versailles (J.J. Becker) P.U.F.

L'industrie aéronautique française, 1910-1950 (E. Chadeau) Fayard
La dernière guerre (Eddy Bauer) Atlas
Histoire de la Résistance (F.-G. Dreyfus) de Fallois.
Pour en finir avec la colonisation (B. Lugan) Ed. du Rocher.
Le mal français (A. Peyrefitte) Plon
Les scandales de la République (J. Garrigues) Robert Laffont
Le prix de l'incompétence (I. Kerdellant) Denoël
La grande distribution (Ph. Sassier & J. Bothorel) Bourrin.
Être et parler français (P.M. Couteaux) Perrin

SOMMAIRE

Avant-propos :	p.5
Chapitre premier : - 51 : Alésia. Une entrée manquée dans l'Histoire	p. 11
Chapitre 2 : 843 - 1032. Chances perdues à l'est (1 ^{ère} époque)	p. 25
Chapitre 3 : 1270 : Saint-Louis meurt à la croisade. Chances perdues en Méditerranée au moyen-âge	p. 35
Chapitre 4 : 1340 : La guerre de Cent-ans. Le syndrome de Gulliver (1 ^{ère} époque)	p. 54
Chapitre 5 : 1479 : Guinegatte. Chances perdues à l'est (2 ^{ème} époque)	p. 69
Fiche : Le croissant fertile ouest-européen	p. 80
Chapitre 6 : 1494-1653 : 160 ans de guerres inutiles	p. 85
Fiche : Heurs et malheurs des branches cadettes	p. 99
Chapitre 7: 1653 : La fin de la Fronde des Princes. Féodalités et forces de désagrégation	p. 105
Fiche : Frontières naturelles ou volonté humaine ? Extension du domaine royal et expansion du royaume	p. 122
Chapitre 8 : 1661 : Le règne personnel de Louis XIV. La tentation d'Icare (première époque). Le combat pour des frontières sûres	p. 130
Chapitre 9 : 1685 : La révocation de l'édit de Nantes	p. 145
Chapitre 10 : 1748 : « Bête comme la paix ». Le traité d'Aix-la-Chapelle	p. 152
Fiche : De quelques travers militaires	p. 158

Chapitre 11 : 1750 : Malesherbes devient directeur de la librairie. Le syndrome de Gulliver (2ème époque) : l'emprise de l'idéologie p. 169

Fiche : Les trois guerres de Cent-ans »

Chapitre 12 : 1770-1800. Les vraies révolutions du XVIII^{ème} siècle. Une entrée tardive dans la modernité économique p. 184

Fiche : Les faiblesses du processus d'innovation p. 193

Chapitre 13 : 1774 : Louis XVI renvoie le « triumvirat ». De l'échec du despotisme éclairé à la catastrophe de la Révolution de 1789 p. 208

Fiche : 1614-1789: La monarchie a-t-elle commis une erreur politique en ne réunissant pas les états-généraux plus tôt ? p. 214

Chapitre 14 : 1778 : La participation à la guerre d'indépendance des Etats-Unis p. 230

Fiche : Louis XVI, initiateur visionnaire de l'amitié franco-américaine ? p. 234

Chapitre 15 - 1789-1871, 80 ans de révolutions parisiennes p. 237

Chapitre 16 : 1806 : le décret de Berlin. La tentation d'Icare (deuxième époque) p. 252

Chapitre 17 : 1815 : Le retour de l'île d'Elbe p. 265

Chapitre 18 : 1859 : Solferino : « En France, nous ne sommes jamais prêts pour faire la guerre ». p. 273

Chapitre 19 : 1870 : La guerre folle p. 290

Fiche : L'austrophobie a-t-elle fait commettre des erreurs au gouvernement français ? p. 301

Chapitre 20 : 1914 : Le carnage de la bataille des frontières. La charge héroïque

p. 312

Fiche : La 1^{ère} guerre mondiale

p. 324

Chapitre 21 : 1936 : L'entrée de l'armée allemande en Rhénanie. La politique étrangère française dans l'entre-deux-guerres p. 330

Chapitre 22 : Juillet 1940 : Le gouvernement reste en métropole. La tentation de l'enfermement p. 350

Fiche : Quelques observations sur l'industrie française avant 1940 p. 373

Chapitre 23 : 1962: La tragédie algérienne. L'échec des colonies de peuplement françaises p. 382

Fiche : L'entreprise coloniale du XIX^{ème} siècle fut-elle une erreur ? p. 398

Chapitre 24 : 1994 : Le krach du Crédit lyonnais. Les Français et la finance. Finances publiques, affaires privées. Le gaspillage des ressources nationales p. 403

Chapitre 25 : Essai de synthèse

p. 431

Orientations bibliographiques

p. 470